



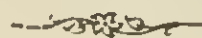
SOULÈVEMENT DES PAYS-BAS

CONTRE

LA DOMINATION ESPAGNOLE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

SUR LE XVIe SIÈCLE.



Histoire de la révolution des Pays-Bas, sous Philippe II, 1re partie (1555-1572), 2 vol. in-8°.

ÉTUDES HISTORIQUES ET BIOGRAPHIQUES.

Charles-Quint et Marguerite d'Autriche. — *Étude sur la minorité, l'émancipation et l'avénement de Charles-Quint à l'Empire* (1477-1521), 1 vol. petit in-8°.

Les Pays-Bas sous Charles-Quint. — *Vie de Marie de Hongrie,* tirée des papiers d'État (1505-1558), nouvelle édition revue et augmentée, 1 vol. format Charpentier.

Essai historique sur les projets de partage des Pays-Bas en 1565 et 1571, in-8°.

Les Valois et les Nassau (1572-1574), in-8°.

Les Pays-Bas au xvie siècle. — *Le comte d'Egmont et le comte de Hornes* (1522-1568), d'après des documents authentiques et inédits, 1 vol. in-8°.

Les Pays-Bas au xvie siècle. — *Vie de Marnix de Sainte-Aldegonde* (1538-1598), tirée des papiers d'État et d'autres documents inédits, 1 vol. in-8°.

Christine de Lalaing, princesse d'Épinoy, 1 vol. in-18.

Conspiration de la noblesse belge contre l'Espagne (1598-1654), 1 vol. in-8°.

SOUS PRESSE :

GUILLAUME LE TACITURNE.

BRUXELLES. — IMP. D'EMM. DEVROYE.

HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION DES PAYS-BAS

SOUS PHILIPPE II

PAR THÉODORE JUSTE

DEUXIÈME PARTIE



BRUXELLES, LIÉGE,

LIBRAIRIE DE DECQ,

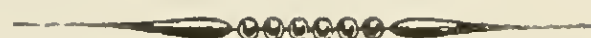
9, RUE DE LA MADELEINE. 6, RUE DE LA RÉGENCE.

PARIS,

LIBRAIRIE DE A. DURAND,

7, RUE DES GRÈS.

1863



Dans la première partie de cet ouvrage, j'ai raconté les événements dont les Pays-Bas furent le théâtre depuis l'abdication de l'empereur Charles-Quint, en 1555, jusqu'à la prise de la Brielle par les gueux de mer, en 1572.

Je me propose de continuer mon œuvre en traçant le tableau du soulèvement des Hollandais et des Belges contre la domination espagnole.

Tâche considérable et difficile. Puissé-je la remplir sinon avec succès, du moins avec le dévoue-

ment que réclament l'importance et la grandeur du sujet!

La prise de la Brielle marque le commencement d'une ère nouvelle. Les Pays-Bas, qui gémissaient sous la plus cruelle des oppressions, se réveillent tout à coup. La Hollande et la Zélande s'insurgent et combattent pour la liberté avec un héroïsme admirable. Les provinces belges s'agitent et ne tardent point à soutenir les insurgés du Nord. Bientôt Hollandais et Belges s'uniront étroitement pour rétablir leurs priviléges confisqués, recouvrer leur indépendance détruite, repousser à jamais la domination étrangère, abolir l'Inquisition et associer glorieusement la liberté religieuse à la liberté politique.

Telle est l'époque qui est décrite dans ce livre. Si cette période célèbre peut être regardée comme la plus sombre et la plus tragique de nos annales, elle offre aussi les exemples les plus mémorables de vaillance et de patriotisme.

Maîtres de leurs destinées, le Nord et le Midi des Pays-Bas auraient pu fonder leur Union sur des

bases indestructibles et maintenir leur indépendance envers et contre tous. Formant une puissante confédération, ils auraient occupé, sans aucun doute, une place importante parmi les États européens, ils auraient changé le cours des événements. Malheureusement les grands patriotes du xvi[e] siècle avaient, sauf quelques exceptions glorieuses, plus d'énergie, plus de fanatisme que de sagesse.

Une scission fatale, désunion désastreuse pour les provinces du Midi, vint clore cette époque, qui s'était annoncée avec tant d'éclat.

Mais détournons encore les yeux de ce dénoûment. Contemplons plutôt la grande lutte que nos pères soutinrent pour la liberté politique et pour les droits de la conscience.

Le soulèvement de la Hollande ressemble vraiment à une épopée, même parfois à une guerre de géants.

Voyez ces rudes compagnons et ces soldats dévoués du Taciturne; voyez cette poignée d'hommes qui affrontent, avec un merveilleux courage et une

ténacité sans égale, la formidable puissance de l'Espagne ! Qui les a éclipsés ? Ne sont-ils pas aussi dignes d'admiration que les compagnons de Thémistocle ? Ne méritent-ils pas l'immortalité aussi bien que les légions des Césars ?

Honorons, glorifions donc ces valeureux patriotes, ces héros de la révolution des Pays-Bas ! — Mais, en rappelant le noble courage et le dévouement, quelquefois sublime, des adversaires de Philippe II, ne dissimulons point les fautes qu'ils ont commises.

Ces souvenirs à la fois glorieux et tristes, legs sacré de nos pères, doivent être l'enseignement de la postérité.

Bruxelles, 1er décembre 1862.



SOULÈVEMENT DES PAYS-BAS

CONTRE

LA DOMINATION ESPAGNOLE.



LIVRE PREMIER.



Prise de la Briele. — Saccagement de Rotterdam. — Soulèvement de l'île de Walcheren.—Guillaume le Taciturne prend la direction de la révolte. — Insurrection d'Enkhuizen. — L'Angleterre aide les insurgés de la Zélande.—La cour de France tend à la conquête et au partage des Pays-Bas.—Vues de l'amiral de Coligny.—Louis de Nassau s'empare de Mons. — Progrès de l'insurrection dans le Nord. — Le duc de Medina-Celi. — L'amiral de Coligny, avec l'assentiment de Charles IX, envoye, sous le commandement de Genlis, un corps d'armée au secours de Mons ; fatale issue de cette expédition.



Préparé par le labeur patient et tenace du prince d'Orange, le soulèvement des Pays-Bas contre la domination espagnole fut hâté par la témérité de Guillaume de La Marck. La prise de la Briele (1er avril 1572) devint un événement mémorable. En

débarquant intrépidement dans l'île de Voorn, les *gueux de mer* avaient commencé l'affranchissement de leur patrie.

Le comte de Boussu, gouverneur de la Hollande, voulut reprendre l'importante position conquise par une poignée d'exilés et de proscrits : les troupes royales furent repoussées et leur retraite se changea en déroute.

La ville de Dordrecht, alléguant qu'elle était fidèle au roi, refusa de recevoir cette soldatesque. Alors Boussu se dirigea vers Rotterdam. On y craignait, comme à Dordrecht, de se mettre à la merci des bandes espagnoles. Mais la bourgeoisie n'étant point défavorable au gouverneur, une transaction intervint. Il fut convenu, le 9 avril, que les troupes pourraient traverser Rotterdam, vingt-cinq soldats à la fois, en cinq rangs, ayant tous la mèche éteinte. Cette convention acceptée, survint un capitaine de la milice bourgeoise pour ouvrir la porte, hors de laquelle attendait l'infanterie espagnole, qui tenait cachées les mèches des arquebuses. Quand le premier détachement eut franchi la porte, le capitaine voulut la refermer pour faire observer strictement la convention. Boussu, irrité de cet acte de défiance, mit l'épée à la main et en frappa l'infortuné bourgeois qui tomba raide mort. Les Espagnols, entrés par force dans la ville, firent main basse sur tous ceux qu'ils rencontrèrent, exercèrent des violences odieuses sur les femmes et saccagèrent les maisons. Il était trop tard lorsque Boussu et ses officiers voulurent s'opposer aux fureurs de cette soldatesque déchaînée ; déjà trois à quatre cents bourgeois avaient été massacrés [1].

[1] C'est dans les *Commentaires* de Bernardino de Mendoça et dans un rapport officiel des bourgmestre et régents de Rotterdam que nous avons puisé les détails de ce triste épisode. Le rapport dont il s'agit est inséré dans le Recueil de M. J. A. Nyhoff (*Bydragen voor vaderlandsche geschiedenis en oudheidkunde*, 7e vol., pp. 12-22). *Voir* aussi Bor, *Nederlantsche oorloghen*, etc. (édition de 1621), 6e livre, fol. 267.

Une si indigne violation de la foi donnée rendit exécrable dans toute la Hollande le comte de Boussu, dont la modération avait formé jusqu'alors un heureux contraste avec la barbarie du duc d'Albe. Les meurtres et le saccagement de Rotterdam hâtèrent aussi le soulèvement des autres villes.

Avant même qu'il connût la prise de la Briele, le duc d'Albe avait conçu des craintes pour Flessingue, dont la garnison consistait seulement en deux compagnies de Wallons Il ordonna que trois compagnies espagnoles, qui étaient à Breda, fussent dirigées, sous le commandement d'Osorio Angolo, vers la ville suspecte. Scipion Hampi, un Italien, fut chargé de faciliter l'introduction de ces soldats étrangers. Il devait tâcher de se rendre maître de Flessingue, puis faire exécuter les magistrats qui avaient refusé de procéder à la perception du dixième denier. Scipion entra le 28 mars à Flessingue, fit assembler la bourgeoisie et lui déclara que, ayant fort recommandé la ville au duc d'Albe, celui-ci, au nom du Roi, accordait aux habitants une bonne somme de deniers pour les employer aux fortifications Les bourgeois parurent satisfaits et adressèrent des remercîments à Scipion. Profitant de la sécurité du peuple, il fit, sous prétexte de travailler aux fortifications, ouvrir les murailles en cinq endroits, établir un pont sur les fossés en regard d'une de ces brèches, contrefaire les clefs des portes et enclouer secrètement l'artillerie. Le 4 avril, veille de Pâques, il mit double garde partout, avertissant les bourgeois de ne point s'émouvoir s'ils entendaient quelque bruit la nuit. Dix-sept navires, partis de Berg-op-Zoom et chargés d'Espagnols, devaient entrer cette même nuit dans la ville; mais ils trouvèrent un obstacle dans le temps calme et le vent du nord-ouest. L'entreprise fut ajournée au lendemain. Sur ces entrefaites, les fourriers des trois compagnies envoyées de Breda, étant descendus à Arnemuyden, vinrent à Flessingue, firent convoquer le magistrat et l'obli-

gèrent par leurs menaces à préparer les quartiers des troupes. Le peuple, informé de ce qui se passait, se porta en tumulte vers l'hôtel de ville, criant qu'il aimait mieux mourir que de recevoir les Espagnols. Un des bourgmestres s'écria : « Mais si nous voulions les recevoir, le sauriez-vous empêcher? » Exaspéré, le peuple courut aux murailles pour se saisir de l'artillerie, et, la trouvant enclouée, s'aperçut qu'il était vendu et trahi. Les auteurs de cette trahison se hâtèrent de se glisser hors de la ville, tandis que les marins et les artisans, animés par les exhortations véhémentes de Jean de Kuyk, se déclaraient pour le prince d'Orange, obligeaient les compagnies wallonnes de sortir de Flessingue et prenaient la résolution d'empêcher l'entrée des Espagnols. Les patriotes s'armèrent, déclouèrent l'artillerie et firent feu sur les navires qui n'étaient plus qu'à un trait d'arc du port. Ceux-ci n'osaient plus avancer et ne pouvaient reculer, à cause de la marée et du vent contraire. Un soldat de la flottille, ayant gagné la ville à la nage, supplia les bourgeois de ne plus tirer; il promit que les Espagnols se retireraient au retour de la pleine marée. Les bourgeois, par pitié, accédèrent à cette prière, mais à la condition que si les navires ne prenaient pas le large, ils seraient foudroyés par l'artillerie de la ville. Le bailli de Flessingue se rendit en grande hâte à Middelbourg pour instruire de ce qui se passait Antoine de Bourgogne, seigneur de Wacken et stathouder de la Zélande. Ce seigneur s'empressa d'accourir à Flessingue et se concerta avec les échevins qui étaient restés à l'hôtel de ville Il harangua le peuple convoqué sur la place, lui vantant tantôt la douceur et tantôt la puissance du Roi Catholique. Mais il était sans cesse interrompu par les sarcasmes de Jean de Kuyk et de ses adhérents. Il finit par supplier les habitants de laisser entrer cent soldats espagnols. Cette prière captieuse ayant été également rejetée, il demanda s'ils aimaient mieux des Wallons. « Ni l'un ni l'autre; » tel fut

le cri général. A trois heures de l'après-midi, la marée étant haute, il fut commandé aux vaisseaux espagnols de prendre le large et deux coups de canon hâtèrent leur départ. Les bourgeois, fort irrités contre Antoine de Bourgogne, voulaient le retenir, l'accusant d'être cause de tout le mal et persuadés que, s'il rejoignait le duc d'Albe, il demeurerait leur ennemi mortel ; mais il trouva moyen de leur échapper et de retourner à Middelbourg.

Pendant les fêtes de Pâques, le capitaine don Hernando Pacheco, commandant d'une compagnie d'infanterie à Deventer, vint débarquer à Flessingue. Le duc d'Albe l'avait envoyé en Zélande pour recueillir des renseignements topographiques sur les îles qui formaient cette province. Pacheco aborda en toute sécurité, persuadé que Flessingue était occupée par les Espagnols. Il ne tarda point à être détrompé en entendant les cris de mort de la populace. Le malheureux officier, ayant aperçu dans la foule Jacques de Ryk, corsaire renommé, eut la pensée de se mettre sous sa protection. Tirant son anneau, il le baisa et le tendit au marin en disant : « Seigneur, je suis votre prisonnier. » De Ryk, qui entendait bien l'espagnol, prit l'anneau, puis il mit la main sur Pacheco et le fit conduire en prison. L'agent du duc d'Albe y eut comme un avant-goût du terrible sort qui lui était réservé. On le jeta dans un souterrain, et on plaça sur ses jambes une pièce d'artillerie pour le punir de ce que, à Deventer, il avait fait brûler des anabaptistes

Les insurgés envoyèrent ensuite un agent à la Briele, pour demander du secours à Guillaume de La Marck, et un autre émissaire partit pour Dillenbourg, résidence du prince d'Orange. Le 13 avril, une alliance fut conclue entre Flessingue et les autres bourgs ou villages de l'île de Walcheren, qui s'étaient déclarés pour les patriotes, notamment avec les villes de la Veere et d'Arnemuiden. Le 20, les confédérés zélandais allèrent canon-

ner, mais sans succès, la ville de Middelbourg, où le magistrat ne voulut point céder aux sympathies du peuple pour le prince d'Orange.

Quoique La Marck n'eût encore qu'une poignée d'hommes, il ne crut pas pouvoir abandonner Flessingue. Le 27 avril abordèrent trois navires contenant environ deux cents volontaires, bourgeois de Rotterdam, de Delft, de la Haye et de la Briele. Ils étaient sans armes et affublés de frocs de moine et de vêtements sacerdotaux dérobés dans les couvents et les églises. Guillaume de Blois était à leur tête. On les pourvut d'arquebuses, on les passa en revue, et ils entrèrent dans Flessingue. Le même jour, les Espagnols débarquèrent soudainement devant Arnemuiden, et, le lendemain, ils reprirent cette ville, qui n'était pas encore enceinte de remparts et de murailles [1].

Les insurgés de Flessingue exercèrent aussitôt des représailles. Guillaume de Blois ordonna d'attacher au gibet le capitaine Pacheco et deux autres officiers qui avaient été pris avec lui. La plus grande irritation régnait contre Pacheco : non-seulement on lui reprochait les exécutions faites à Deventer, mais il passait pour un parent du duc d'Albe, et, en le faisant mourir sur le gibet, Guillaume de Blois voulait venger son frère, Jean de Blois, décapité à Bruxelles, dans le sinistre mois de juin de l'année 1568. Pacheco offrit en vain une rançon considérable

[1] *Grande chronique de Hollande*, par J. F. Le Petit, t. II, pp. 224-225. — Bor, 6e livre, fol. 268. — Hooft, *Nederlandsche historien* (édition de 1642), p. 224. — Lettre du duc d'Albe au Roi, datée de Bruxelles, 26 avril 1572, dans la *Correspondance de Philippe II sur les affaires des Pays-Bas*, tirée des archives royales de Simancas et publiée par M. Gachard, t. II, pp. 245-246. — Il résulte de cette même correspondance (t. II, p. 257) que l'officier, pris à Flessingue, n'était pas le célèbre ingénieur italien, François Pacchiotto, le constructeur de la citadelle d'Anvers, mais bien un Espagnol, capitaine d'infanterie.

pour avoir la vie sauve. Lorsqu'il sut qu'il devait être attaché au gibet, il s'écria qu'il était gentilhomme et demanda à mourir par l'épée. Mais Guillaume de Blois et le peuple furent inflexibles. L'infortuné gentilhomme fut pendu, et sa tête attachée ensuite sur les murailles de Flessingue, comme un défi sanglant au duc d'Albe [1].

En apprenant la prise de la Briele, Guillaume le Taciturne se montra d'abord très-mécontent que cette expédition eût été tentée sans son commandement. Il craignait que, donnant l'éveil au duc d'Albe, elle ne fît découvrir les entreprises que lui-même méditait et qu'il n'était pas encore prêt à exécuter. Il voulait abandonner en quelque sorte l'aventureux chef des gueux de mer; mais ses résolutions changèrent lorsqu'il apprit que Flessingue, où il n'avait aucune intelligence, s'était révoltée. Il attribua cette insurrection spontanée à la permission de Dieu, et s'efforça immédiatement de seconder les desseins de la Providence [2]. Naguère découragé et même disposé à recevoir les ouvertures du gouvernement espagnol, il retrouva son ancienne et virile ardeur. Il fit savoir à La Marck qu'il viendrait à son aide, et il écrivit, en effet, de tous côtés pour que ce capitaine fût soutenu. Le 14 avril, il signa une proclamation adressée aux habitants des Pays-Bas, qu'il excitait à se soulever contre la tyrannie du duc d'Albe. Il leur rappelait ses labeurs et ses sacrifices, depuis quatre ans, afin de rendre aux Pays-Bas leurs anciens priviléges, les affranchir de l'oppression des étrangers, et leur assurer la liberté de conscience et de la

[1] Bor, 6e livre. fol. 268.— *Grande chronique de Hollande,* t. II, p. 225.— *Commentaires* de B. de Mendoça, liv. V, chap. VIII. — *Correspondance de Philippe II,* t. II, p. 257.

[2] Ces détails sur les dispositions du prince d'Orange furent révélés, en 1573, par Marnix de Sainte-Aldegonde. Voir *Correspondance de Guillaume le Taciturne,* publiée par M. Gachard, t. III, p. 370.

parole de Dieu. Il leur faisait honte de la servitude dans laquelle ils gémissaient depuis trop longtemps, les exhortait à se joindre aux villes déjà insurgées, et promettait de les seconder. « Chassez donc, disait-il, les tyrans étrangers pour que, sous la protection divine, nous puissions voir refleurir l'ancienne liberté des Pays-Bas [1]. » Cette proclamation où le prince, par une fiction singulière, s'annonçait toujours comme le stathouder et le représentant de Philippe II, pénétra dans toutes les provinces.

Guillaume jeta ensuite les yeux sur Thierri Sonoy, gentilhomme originaire du pays de Clèves, pour le mettre à la tête du mouvement insurrectionnel dans le nord de la Hollande. Par une ordonnance donnée à Dillenbourg, le 20 avril, il le nomma gouverneur d'Enkhuizen, de Medenblik, de Hoorn et de tout le Waterland [2].

Louis de Nassau, qui avait été également averti du soulèvement de Flessingue, s'était hâté d'y envoyer Jérôme de Tseraerts, gentilhomme brabançon et écuyer du prince d'Orange. La commission, qu'il tenait du comte Louis, le chargeait de gouverner au besoin toute l'île de Walcheren. Il arriva à Flessingue, au commencement du mois de mai, avec des soldats français et wallons, et s'empressa d'agiter, par des proclamations, les villes qui reconnaissaient encore l'autorité du comte de Boussu [3].

Une partie des insurgés, sous les ordres de Guillaume de Blois, bloquait étroitement Middelbourg, où Beauvoir se trou-

[1] *Miscellanea auraniaca*, dans la *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. VI, p. 297. — Sur le découragement des Nassau avant la prise de la Briele, *voir* le même Recueil, t. VI (append. *A*), et *Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 140.

[2] Bor, 6e liv., fol. 266 vo et 272. — Van Meteren, *Histoire des Pays-Bas* (édition de 1618), fol. 72.

[3] *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 226. — Van Meteren, fol. 72 vo.

vait avec quelques compagnies wallonnes. Si la capitale de la Zélande tombait au pouvoir des patriotes, ils devenaient maîtres de toute l'île de Walcheren, qui était, selon le duc d'Albe, la clef des Pays-Bas. Aussi le lieutenant de Philippe II était-il décidé à faire les plus grands efforts pour conserver cette importante position. Il avait chargé don Fadrique, son fils, de diriger l'expédition qui devait délivrer Middelbourg et reprendre l'île de Walcheren. Le 6 mai, don Fadrique venait de quitter Anvers, lorsqu'il apprit, par des lettres du comte de Boussu, que les habitants d'Enkhuizen, dans la Frise occidentale, s'étaient soulevés et retenaient la flotte appelée à dompter la rébellion de la Zélande.

C'était le 2 mai. Onze des navires attendus par don Fadrique venaient de sortir du port, et le vice-amiral Boshuyzen était occupé à faire distribuer de la poudre et des provisions aux autres pour qu'ils suivissent, lorsque des bateliers se jetèrent sur des soldats de la flotte, les dépouillèrent de leurs armes et les battirent; ils tombèrent ensuite sur le vice-amiral lui-même, sans que le magistrat y pût mettre obstacle, et le traînèrent jusqu'à l'hôtel de ville, où ils le traitèrent fort mal, parce que, le matin même, il avait donné un coup de canne à un bourgeois. Ils coururent au port, désarmèrent un vaisseau, déchargèrent les munitions et les vivres de trois autres, et les firent tous rentrer dans l'intérieur. Ils menacèrent Boshuyzen de lui couper la tête s'il ne donnait pas tout de suite aux bâtiments qui étaient au Maasdiep l'ordre de rentrer également. Du reste, ils écrivirent aux capitaines, qui étaient natifs de la ville, en les menaçant, s'ils n'obéissaient pas à leurs injonctions, de brûler leurs maisons, femmes et enfants Grâce à ces menaces et à l'ordre de l'amiral, sept des onze vaisseaux qui avaient appareillé revinrent; les quatre autres répondirent qu'ils ne connaissaient d'autre amiral que le Roi, et qu'ils savaient bien que Boshuyzen

ne leur avait écrit que par force ; puis, déployant les voiles, ils se dirigèrent vers Amsterdam. Le comte de Boussu, étant accouru dans cette ville, envoya à Enkhuizen, pour calmer le peuple, quelques-uns des officiers des quatre vaisseaux qui étaient restés fidèles au Roi. Ils conclurent un arrangement, en vertu duquel les habitants d'Enkhuizen gardèrent le vaisseau amiral avec son artillerie; les autres navires purent sortir du port. Mais il était également stipulé que la ville ne recevrait pas de garnison et que les habitants ne seraient point punis pour leur rébellion. Le duc d'Albe ratifia tout. Il leur aurait remis ses fils, écrivit-il à Philippe II, s'ils les avaient demandés en ôtage; mais il se réservait de châtier un jour cette mutinerie.

Don Fadrique était à une lieue d'Anvers, lorsqu'il reçut les lettres du comte de Boussu, qui lui apprenaient la sédition d'Enkhuizen. Il les communiqua à Noircarmes, qui l'accompagnait. Noircarmes en fut profondément troublé; il alla jusqu'à dire qu'il était temps de conserver l'Artois, le Hainaut, le Luxembourg, et, tout ce qu'on pourrait du Brabant; il tenait, disait-il, le reste pour perdu, jusqu'à ce que le Roi envoyât une flotte d'Espagne, et en supposant même qu'elle n'arrivât pas trop tard ; il ajouta que ce n'était plus le moment de s'occuper de Middelbourg, qu'il fallait garder les troupes pour préserver les autres provinces. Mais don Fadrique ne fut point de cet avis. Il résolut de se rendre immédiatement à Berg-op-Zoom et de faire partir l'expédition destinée à sauver Middelbourg, dût-il se mettre à sa tête.

Noircarmes détourna cependant le fils du duc d'Albe de diriger en personne l'expédition, dans un moment où tant d'autres événements pourraient surgir. Parvenus à Berg-op-Zoom, don Fadrique et Noircarmes usèrent d'une telle diligence que, le même jour, 6 mai, à minuit, s'embarquèrent, dans vingt-six bâtiments ordinaires, six navires de guerre et un brigantin,

quatre cent dix arquebusiers et sept cents Wallons, sans compter un certain nombre de mousquetaires, de piquiers et de hallebardiers. L'expédition était commandée par Sancho d'Avila, châtelain d'Anvers, que le duc d'Albe signalait à Philippe II comme le meilleur soldat de l'Espagne ; Jacques de Bryas, gouverneur et capitaine de Marienbourg, était à la tête des Wallons. Le 7 mai, à huit heures du soir, les navires espagnols, après avoir passé devant Zierickzee et Haamstede, s'arrêtèrent près de Ter-Veere, et le débarquement s'effectua à la vue de la flotte des insurgés, qui demeura impuissante. On ne s'attendait pas, selon la remarque d'un ancien historien, que les Espagnols voulussent tenter une descente de ce côté, qui regardait la pleine mer ; l'abordage y était très-difficile, et, d'ailleurs, on était encore éloigné de la ville assiégée. D'Avila ne trouva d'autre obstacle que la nécessité de marcher quelque temps dans l'eau avant de pouvoir gagner la terre. C'était un jeu pour les vieux soldats de l'Espagne. Le lendemain, à la pointe du jour, ils arrivèrent aux portes de Middelbourg, sans que les patriotes les eussent aperçus. Une compagnie wallonne fut reçue dans la ville. Les autres troupes fondirent à l'improviste sur le camp des insurgés, mirent ceux-ci en déroute, s'emparèrent de leur artillerie, et les poursuivirent jusqu'aux fortifications qu'ils avaient élevées à Arnemuiden. Huit enseignes sortirent de cette place retombée au pouvoir des patriotes et recueillirent les fuyards ; en même temps, l'artillerie força les Wallons de l'avant-garde à reculer, jusqu'à l'arrivée de l'infanterie espagnole. Alors Wallons et Espagnols revinrent à la charge, rompirent les insurgés et entrèrent à leur suite dans Arnemuiden. Ceux qui échapèrent au massacre furent poursuivis jusqu'aux portes de Veere, où ils trouvèrent un refuge. Les Espagnols demeurèrent à Arnemuiden, tandis que les Wallons occupaient Middelbourg. Quant aux bateaux qui avaient amené ces renforts ennemis dans l'île de

Walcheren, ils furent bientôt assaillis, pris et brûlés par le capitaine Worst. A l'exemple du duc d'Albe, les Zélandais ne faisaient point de quartier. Les prisonniers, liés deux à deux, furent jetés dans la mer [1].

Enkhuizen avait fini par arborer ouvertement la bannière du prince d'Orange. Le 28 mai, le magistrat, renouvelé comme à Flessingue, prêta serment au roi d'Espagne, et à son stathouder, Guillaume de Nassau. La Marck s'empressa d'envoyer quelques vaisseaux de la Briele, avec des chefs résolus, pour garder cette nouvelle conquête.

Mais la véritable place d'armes des insurgés était Flessingue, devenue en peu de temps la Rochelle des Pays-Bas. Là débarquaient sans cesse des patriotes des autres provinces, des arquebusiers français envoyés par Louis de Nassau, des exilés qui abandonnaient les rivages de l'Angleterre ou les cités libres de l'Allemagne, pour s'associer à la délivrance de leur patrie. Les Belges réfugiés en Angleterre envoyèrent une compagnie de vieux soldats, Wallons pour la plupart, sous la conduite du capitaine Bernard, de Tournai. Un corsaire (Focke Abels) amena de Dieppe un autre détachement français. Le capitaine Ewout Worst, d'intelligence avec Gilles Hofman, un des plus riches armateurs d'Anvers, avait importé, de cette ville même, les armes et les munitions qui manquaient à Flessingue. On vit aussi venir de la Flandre plusieurs gentilshommes suivis de leurs paysans. Grâce à cet empressement général, les insurgés de la Zélande purent enfin disposer de cent cinquante navires et mettre en campagne près de cinq mille hommes [2].

[1] Le duc d'Albe au Roi, 23 mai 1572, dans la *Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 251-257. — Bentivoglio, *Della guerra di Fiandra*, liv. V. — Van Meteren, fol. 73. — Sur la sédition d'Enkhuizen, *voir* Bor, 6e liv., fol. 270.

[2] Van Meteren, fol. 72 v°. — *Grande chronique de Hollande*, t. II, pp. 226-

En informant Philippe II de la surprise de la Briele et de la révolte de Flessingue, le duc d'Albe exprimait la pensée que tout pouvait encore s'arranger, si les princes voisins ne s'en mêlaient pas [1]. C'était une vaine espérance. L'Espagne n'avait pas seulement à craindre l'ambition de la France, l'Angleterre aussi suivait avec intérêt, avec satisfaction, les troubles des Pays-Bas. Élisabeth fut cependant très-lente à se déclarer. Vers le milieu du mois d'avril 1572, lord Burleigh, principal secrétaire d'État d'Élisabeth, avouait qu'on travaillait encore sous main en Angleterre, afin d'empêcher les réfugiés des Pays-Bas de passer la mer pour combattre la tyrannie espagnole : on se défiait de l'intervention française. Burleigh disait qu'il valait mieux que les habitants des Pays-Bas fussent les seuls libérateurs de leur patrie, et que cette délivrance ne fût pas faite par d'autres, car ceux-ci ne les laisseraient peut-être pas jouir longtemps de la liberté, après qu'ils l'auraient une fois recouvrée [2]. Mais, après l'insurrection de Flessingue, le gouvernement de la reine Élisabeth, sans se prononcer ouvertement contre l'Espagne, favorisa en secret les soldats anglais qui voulaient aller au secours de la Zélande. Burleigh écrivit alors à Walsingham, ambassadeur de la Reine, à Paris : « Nous avons « laissé partir d'ici tous les étrangers qui ont voulu se retirer ; « mais ce n'est qu'un simple secours. Si le prince d'Orange ne « profite pas de cette occasion, ses affaires sont sans remède [3]. »

L'intervention de la cour de France, où le parti protestant semblait alors dominant, allait susciter de nouveaux événements

227. — Hooft, p. 225. — Van Vloten, *Nederlands opstand tegen Spanje*, 1re partie, append., p. 31.

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. II, p 246.

[2] Lord Burleigh à Walsingham (Westminster, 23 avril 1572), dans les *Mémoires et instructions pour les ambassadeurs*. (Amsterdam, 1700, in-4°.)

[3] Le même au même, de Saint-James, 21 mai 1572. *Ibid.*, p. 237.

sur les frontières méridionales des Pays-Bas, et forcer ainsi le duc d'Albe à laisser s'étendre la révolte dans les provinces du Nord.

Depuis 1569, Louis de Nassau s'était attaché aux protestants français et avait partagé leurs périls. Après la paix conclue à Saint-Germain-en-Laye, le 8 août 1570, il avait pris la régence de la principauté d'Orange, restituée au chef de sa famille, et c'était pour lui un prétexte de prolonger son séjour en France. Il se tenait à la Rochelle avec l'amiral de Coligny, François de La Noue, Charles de Téligny, gendre de l'amiral, Jean de Hangest, seigneur de Genlis, et l'élite des gentilshommes huguenots. Leur principal souci était de fonder la prépondérance du parti protestant, en mettant à profit le changement qui s'était manifesté dans la politique de Charles IX. Non-seulement le jeune roi se montrait disposé à se réconcilier avec Coligny et ses adhérents, mais il s'était également rapproché des électeurs protestants, anciens alliés des Valois en Allemagne.

Pour assurer le triomphe de son parti, Coligny ne voyait point de moyen plus sûr qu'une guerre avec l'Espagne. Il espérait même entraîner les catholiques contre Philippe II et rendre cette guerre nationale, en lui assignant pour but un agrandissement de territoire au détriment des Pays-Bas. On sait que Louis de Nassau s'associa aux desseins de Coligny [1]. Plaçant les intérêts du protestantisme au-dessus de tout, et désespérant, depuis la fatale expédition de 1568, d'arracher les Pays-Bas au duc d'Albe, sans l'intervention de la France, le frère du prince d'Orange adopta avec une ardeur imprudente les vues de Coligny et s'efforça de les faire prévaloir. Il se rendit, sous un déguisement, au château de Lumigny, en Brie, où le Roi prenait le divertissement de la chasse. Louis de Nassau y séjourna six jours, et, dans plusieurs entretiens secrets, s'efforça d'obtenir l'appui de

[1] *Voir* 1re partie, liv. XVI.

Charles IX en faveur d'un peuple opprimé ; il le supplia de s'unir à l'Angleterre et à l'Allemagne pour renverser la domination espagnole dans les Pays-Bas. Ces provinces seraient ensuite partagées entre les puissances qui auraient concouru à les délivrer. La Flandre et l'Artois, anciens fiefs de la couronne de France, feraient retour à la maison de Valois ; le Brabant, la Gueldre et le pays de Luxembourg retourneraient à l'Empire ; la Zélande et le reste des îles seraient cédés à l'Angleterre.

Tout en paraissant goûter beaucoup les suggestions de Louis de Nassau, le jeune roi exprima l'intention de s'entendre directement avec Coligny sur les moyens de réaliser ce grand projet. Il désira aussi que, avant d'aller plus loin, on pressentît les dispositions de la reine d'Angleterre.

Louis de Nassau vint alors trouver Walsingham, ambassadeur de la reine Élisabeth en France. Il lui révéla toutes les particularités de ses conférences avec Charles IX et sollicita formellement le concours du gouvernement anglais. En échange de subsides déterminés et de l'autorisation qu'elle donnerait à un certain nombre de vaisseaux de servir sous main les insurgés des Pays-Bas, la reine Élisabeth aurait la perspective d'unir la Zélande à la couronne d'Angleterre ; elle acquerrait ainsi la clef des Pays-Bas et pourrait brider la France, si celle-ci voulait substituer sa domination à celle de l'Espagne. Walsingham appuya chaudement les vues de Louis de Nassau, et le comte de Leicester y adhéra également avec enthousiasme, tandis que lord Burleigh se montrait plus réservé [1].

Louis de Nassau alla ensuite rejoindre Coligny à la Rochelle où se faisaient de grands armements maritimes. On se proposait d'assaillir à la fois les côtes des Pays-Bas et les rivages de l'Amé-

[1] *Voir* notamment la dépêche de Walsingham, du 12 août 1571. *Mémoires et instructions pour les ambassadeurs*, etc., pp. 138-142.

rique espagnole [1]. Don Francès de Alava, ambassadeur de Philippe II, ne se fit faute de réclamer au sujet des conférences secrètes accordées par le roi de France à Louis de Nassau, ainsi que de l'asile que les pirates des Pays-Bas trouvaient à la Rochelle; mais Charles IX se montrait sans crainte. « Si l'on « s'imagine, dit-il, que nous appréhendons la guerre, on se « trompe. Que chacun fasse en cela ce qu'il jugera le meilleur. »

Le 11 avril 1572, fut arrêté, au château de Blois, le mariage de Marguerite de Valois, sœur de Charles IX, avec le prince de Navarre. Huit jours après, un traité d'alliance défensive était signé avec l'Angleterre, et Gaspard de Schonberg se rendait en Allemagne pour conclure une ligue plus étroite encore, offensive et défensive, avec les princes protestants de l'Empire. Il devait même demander que le commandement des troupes auxiliaires, à fournir par l'Allemagne, fût donné à Jean-Casimir, fils de l'électeur palatin, le zélé protecteur des calvinistes [2].

Tout annonçait une rupture prochaine avec l'Espagne. Les armements maritimes se poursuivaient à la Rochelle ; La Noue et d'autres gentilshommes huguenots faisaient des levées ; Charles IX écrivait au prince d'Orange de rassembler en Allemagne autant de troupes qu'il pourrait et de s'efforcer de changer le sort des Pays-Bas en chassant les Espagnols [3]. Louis de Nassau avait donné au jeune roi l'assurance que la moitié des villes de Flandre était à sa dévotion. Mais il trouva un rude contradicteur dans le vieux maréchal de Tavannes. Celui-ci, fidèle lieutenant du duc d'Anjou et adversaire inflexible des huguenots, se révoltait en voyant que les prisonniers et les vaincus de Jarnac et de Montcontour avaient la prétention

[1] De Thou, *Histoire universelle,* liv. L.

[2] *Id., ib.,* liv. LI.

[3] Bor, 6e liv., fol. 259.

d'imposer leurs desseins au parti naguère vainqueur. Il s'opposait donc énergiquement aux desseins de Louis de Nassau, lui objectant qu'il ne tenait pas encore une des douze principales places de la Flandre. « Quand vous occuperez, ajoutait-il, deux villes « sur la frontière, il sera temps pour le Roi de mettre la guerre « en délibération [1]. » Mais le crédit du duc d'Anjou et de ses amis était alors bien bas. Charles IX inclinait fortement pour les huguenots ou du moins pour la guerre d'Espagne qu'il se proposait de faire avec leur appui. Bien qu'il n'eût pas encore pris une résolution positive, ses intentions se manifestaient par sa participation indirecte aux armements des adversaires de la domination espagnole et par la protection qu'il leur accordait.

Louis de Nassau, assuré de l'appui de la France, croyait enfin au succès de la cause à laquelle il s'était dévoué. « Je vois, « disait-il, que Dieu, après nous avoir garanti contre tant de « périls, ne veut pas retirer sa main forte de nous, mais qu'il « nous soutient de telle sorte que nos affaires sont dans une voie « de prospérité, si nous voulons prêter la main les uns aux « autres [2]. »

Quant au duc d'Albe, alarmé des armements maritimes qui se faisaient à la Rochelle, il envoya à la cour de France Adrien d'Ongnyes, seigneur de Willerval, pour s'éclaircir sur les véritables intentions et sur les sentiments de Charles IX [3]. Willerval revint, porteur de grandes assurances d'amitié de la part du Roi et de la reine-mère. Toutefois, malgré ces protestations, l'armée navale, réunie dans les ports de Normandie, continuait à donner au duc d'Albe beaucoup d'inquiétude. Il écrivit au secrétaire Aguilon

[1] *Mémoires* de G. DE SAULX-TAVANNES (1572).

[2] Louis de Nassau à la comtesse de Nuenar-Alpen. Blois, 17 avril 1572 dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. III, p. 418.

[3] *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 239.

(de l'ambassade espagnole à Paris) de demander au roi de France qu'il ne permît à aucun de ses vassaux de venir secourir les rebelles des Pays-Bas. Ce fut alors que Mondoucet, résident français à Bruxelles, remit, de la part de son maître, au lieutenant de Philippe II, une lettre si pleine de promesses que ce souverain, disait le duc d'Albe, ne pouvait y manquer sans déshonneur [1]. En outre, Charles IX, d'accord avec Louis de Nassau, avait, par son ambassadeur en Espagne, mandé à Philippe II qu'il tenait à sa cour le frère du prince d'Orange, afin de le réconcilier avec lui, et de le faire passer à son service avec ses navires. Il refusait toutefois de faire désarmer par force les vaisseaux du prince d'Orange, attendu que celui-ci ne l'avait jamais offensé et qu'il était d'ailleurs compris dans l'édit de pacification. Pour colorer ses rapports avec le comte Louis, il avait déjà quelque temps auparavant écrit à Philippe II que ce seigneur résidait à la cour de France comme caution des promesses de son frère, au nom duquel il s'engageait à faire désarmer tous les vaisseaux de ce dernier, si le Roi Catholique voulait recevoir en sa bonne grâce ceux qui les montaient et les laisser jouir de leurs biens hors des Pays-Bas [2].

Tandis que Charles IX s'efforçait d'endormir par des protestations fallacieuses la vigilance de Philippe II et de son lieutenant, il écrivait à Louis de Nassau qu'il était déterminé, autant que les occasions et les dispositions de ses affaires le permettraient, à employer les forces que Dieu avait mises en sa main

[1] Le duc d'Albe au Roi. Bruxelles, 22 mai 1572, dans la *Correspondance de Philippe II*, t. II, p 250.

[2] Le duc d'Albe rappelle la protestation de Charles IX dans une lettre à Philippe II, du 18 mars 1573. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 320.) *Voir* aussi une instruction de Charles IX pour Jean de Vivonne, seigneur de Saint-Goard, son ambassadeur en Espagne, 16 janvier 1572, dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, 1re série, supplément, p. 118.

pour tirer les Pays-Bas de l'oppression dans laquelle ces provinces gémissaient [1]. Confiant dans la parole du roi de France, Louis de Nassau quitta Paris le 19 mai [2].

Coligny, avec l'assentiment au moins tacite de Charles IX, avait encouragé de tout son pouvoir le dessein formé par Louis de Nassau, de concert avec Genlis et La Noue, de surprendre Mons, Valenciennes, peut-être Lille et Douai, au moyen des intelligences qu'ils avaient nouées avec les calvinistes et les mécontents des provinces wallonnes.

Parmi ces derniers se signalait un homme remarquable par son énergie et son adresse. C'était Antoine Olivier, héraut d'armes du roi d'Espagne et cosmographe, qui avait demeuré à Mons, en l'hôtel de Boussu. Il s'était présenté quelque temps auparavant au duc d'Albe, à qui il avait fait hommage de cartes du pays, et, en lui demandant la permission de se rendre en France, lui avait promis de lui fournir des informations sur les complots des calvinistes. Il se mit effectivement en rapport avec Coligny et Louis de Nassau, faisant entendre aux Espagnols que c'était le moyen de découvrir les menées des chefs des huguenots. Il retourna plusieurs fois librement de France dans les Pays-Bas, et donna au duc d'Albe quelques avis, en partie vrais, en partie faux, des projets de l'amiral de Coligny et du prince d'Orange. Lui aussi mettait en défaut la vigilance du duc d'Albe, tandis

[1] Cette lettre importante était datée de Saint-Léger, 27 avril 1572. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 269)

[2] Walsingham à Burleigh. « Je lui ai donné M. Morgan, qui vous avertira, de temps en temps, de ce qui se passera. » *Dépêches* de Walsingham, p. 235. — L'assentiment de Charles IX est encore constaté dans les *Mémoires* du duc de Bouillon. Ce seigneur, qui était à la cour, mêlé aux protestants, dit formellement que le Roi était d'intelligence avec Louis de Nassau « ayant permis à ceux de la religion de l'assister, et, le cas advenant « que leurs entreprises succédassent, qu'il les favoriserait ouvertement. »

qu'il avisait aux moyens de livrer la ville de Mons à Louis de Nassau [1].

L'industrieuse et opulente capitale du Hainaut était alors dépourvue de garnison, et il y régnait un sourd mécontentement contre la domination espagnole. Cette répulsion venait de se manifester par un vote du grand conseil de la ville. Invité par Noircarmes, grand bailli du Hainaut, à prêter six pièces d'artillerie au duc d'Albe, le grand conseil avait opposé à cette demande un refus formel. Noircarmes, qui ne s'attendait aucunement à une résolution aussi énergique, en fut à la fois inquiet et irrité. Le 21 mai, il écrivit à un des conseillers de la ville pour lui témoigner sa surprise et son mécontentement. Il lui demanda si les bourgeois de Mons allaient, à l'exemple de ceux de Flessingue, de la Veere et d'Enkhuizen, se joindre aux rebelles, ou pour le moins s'entendre si bien avec eux qu'ils voulaient ôter au lieutenant du Roi les moyens de les dompter [2].

Les appréhensions de Noircarmes étaient justifiées en ce moment même. Le 22 mai, quelques soldats français, sans armes, entraient dans Mons, disant qu'ils voulaient servir parmi les Wallons dont on faisait alors une levée pour le service du Roi Catholique. Ils précédaient Antoine Olivier. Celui-ci pénétra dans la ville le lendemain, au soir, avec douze autres soldats, déguisés comme lui en marchands; ils accompagnaient trois chariots chargés de tonneaux, qui étaient censés contenir du vin, mais qui, en réalité, étaiens pleins d'arquebuses et d'autres armes. Lorsqu'ils furent descendus à la *Coupe d'or,* rue de la Grande Triperie, Olivier se concerta avec les amis qu'il avait dans Mons pour mettre son projet à exécution. Le moyen qu'il

[1] *Annales du Hainaut,* par VINCHANT, t. III. — *Commentaires* de B. DE MENDOÇA, liv. V, chap. XIII.

[2] Cette lettre, qui révèle des particularités intéressantes, a été publiée dans la *Revue d'histoire et d'archéologie* (1859), t. Ier, p. 484.

adopta était assez simple. D'accord avec ses compagnons, il demanda à l'hôte de la *Coupe d'or* à quelle heure s'ouvraient les portes de la ville. L'hôte répondit que c'était à quatre heures ; mais que, s'ils voulaient partir plus matin, en donnant une pièce d'argent au portier, celui-ci leur ouvrirait. Olivier et ses compagnons se levèrent avant l'aube, montèrent à cheval, et, arrivés à la porte de Bertaymont, promirent une pièce d'argent au portier pour leur ouvrir ; ce qu'il fit. La porte ouverte, le portier ne se soucia pas de la refermer et alla se recoucher. Louis de Nassau se tenait caché dans le voisinage. Dès qu'il eut été averti de la réussite du complot, il entra dans Mons accompagné seulement de quarante cavaliers avec lesquels il se dirigea vers le marché et la *Maison de paix* (hôtel de ville). Les soldats déchargeaient leurs pistolets et criaient à pleine voix : « *Liberté, liberté vous est* « *donnée par le prince d'Orange pour vous affranchir du dixième* « *denier et de toutes exactions du duc d'Albe.* » Les chevaux étaient si fatigués par le long trajet qu'ils avaient fait le jour précédent et la nuit même, que deux ou trois tombèrent morts, comme les huguenots arrivaient sur la place en criant : *France! France! Liberté! ville gagnée!* [1].

Les bourgeois accourus sur la Grand'place montraient une attitude étonnée et curieuse, mais nullement hostile aux huguenots. Il n'en était pas de même des échevins dont la responsabilité était gravement engagée. Ayant convoqué les hommes du *serment* pour la défense de la Maison de paix, à peine purent-ils en rassembler quelques-uns, et encore ceux-ci n'étaient-ils pas armés. Louis de Nassau, cependant, agissait avec la plus

[1] *Grande chronique de Hollande*, etc., t. II, p 226. — B. DE MENDOÇA, *Commentaires*, etc., liv. V, chap. VIII. — *Annales du Hainaut*, par VINCHANT, t. III. Ce dernier dément positivement les écrivains qui affirment que le concierge de la porte de Bertaymont aurait été tué par Olivier et ses compagnons.

grande prudence et la plus grande modération. Il ordonna à ses soldats de retirer les échelles qu'ils avaient déjà dressées contre la Maison de paix pour l'escalader, puis il se fit conduire devant les échevins et chercha à les rassurer. « Ne vous con-« tristez point, leur dit-il, car je ne suis pas venu ici pour vous « molester, mettre en peine ni faire dommage, mais pour vous « consoler, garantir, assister. » Il exprima ensuite le désir que les bourgeois fussent convoqués en grand nombre, pour qu'il pût leur déclarer la cause de sa venue. Les échevins demandèrent de pouvoir se réunir, afin de délibérer sur cette proposition. Le comte acquiesça à ce désir et se retira en la maison du *Cerf* sur le marché. Il n'était point sans grande inquiétude [1].

En effet, la troupe, avec laquelle il avait pénétré dans Mons, ne formait que l'avant-garde d'un corps plus considérable commandé par Genlis. Impatient d'un retard qui pouvait faire avorter une entreprise si heureusement réussie jusqu'alors, Louis de Nassau se décida enfin à sortir de la ville pour hâter l'arrivée de Genlis. Les échevins, voyant la Grand'place libre, reprirent courage. Ils barricadèrent de nouveau les issues de la Maison de paix, et députèrent un messager à Bruxelles pour demander du secours [2]. Deux membres du magistrat, Nicolas Chamart et Gilles Pottier, s'étant transportés sur le marché, exhortèrent les bourgeois, qui s'y trouvaient en grand nombre, à prendre les

[1] Ces particularités sont extraites de la déposition faite plus tard par Nicolas Chamart, échevin de la ville de Mons en 1572, et acteur dans les événements qu'il rapporte. La curieuse déposition de Chamart et tous les autres documents qui concernent la surprise de Mons, ainsi que la répression dirigée plus tard par Noircarmes, nous ont été obligeamment communiqués par M. Lacroix, archiviste du Hainaut.

[2] *Mons sous les rapports historiques, statistiques,* etc., par F. Paridaens (Mons, 1819, in-12), p. 65. L'auteur a fait également usage de documents contemporains et authentiques.

armes pour résister aux ennemis. Mais ces exhortations restèrent sans effet. La plupart des bourgeois étaient gagnés par les belles promesses que le comte de Nassau leur avait faites [1]. Ce seigneur, ayant rejoint Genlis, qui s'était égaré dans un bois voisin, dirigea en toute hâte vers la ville les cinq cents cavaliers que son lieutenant amenait, et ces cavaliers prirent chacun un arquebusier en croupe. Les échevins de Mons venaient alors de donner l'ordre d'abattre les herses des portes et de sonner la cloche d'alarme. On commençait même à lever le pont levis de la porte de Bertaymont, lorsque Louis de Nassau revint. Guitry de Chaumont pique son cheval, saute sur le pont, et le fait retomber. Louis de Nassau et Genlis suivent Guitry, et toute la troupe se dirige de nouveau vers le marché et la Maison de paix.

Les échevins feignaient toujours de délibérer sur la dernière proposition du comte. Nassau, après divers avertissements, fit enfin cerner l'hôtel de ville et briser les fenêtres de la chapelle de Saint-Georges, pour donner accès à ses soldats. Lorsque ceux-ci furent maîtres de la Maison de paix, le comte se transporta dans la « chambre de Notre-Dame, » et y manda les échevins ainsi que les membres du conseil du Roi. Il leur déclara qu'il n'était pas venu pour s'emparer des pays ou des villes, mais qu'il était venu pour les protéger : loin de vouloir opprimer les magistrats ou bourgeois de Mons, sa résolution était de les maintenir en leur ancienne religion catholique, de même qu'en leurs anciens droits, priviléges et coutumes. Son entreprise avait donc pour but de préserver le pays, de lui rendre sa liberté et sa prospérité, et, lorsque la paix et la concorde auraient été rétablies, il remettrait toutes ses conquêtes entre les mains du roi d'Espagne, sans rien prendre ni retenir pour lui. Genlis invita ensuite les échevins à préparer des logis pour

[1] Déposition citée de N. Chamart.

dix mille hommes, et le comte Louis se fit remettre les clefs des portes de la ville [1].

L'expédition, dirigée contre Valenciennes, par le seigneur de Famars, ancien confédéré, et par La Noue, le célèbre *Bras-de-Fer* [2], n'eut pas autant de succès. Ils étaient à la tête de quatre cents hommes et comptaient sur les sympathies des calvinistes, encore nombreux dans la ville. En outre, il n'y avait que quatre-vingts hommes de garnison ordinaire dans le château. Le 15 mai, Famars et La Noue s'emparèrent aisément de la ville, mais elle retomba bientôt au pouvoir des Espagnols. Des renforts arrivèrent dans la citadelle, précédant un corps nombreux d'infanterie et de cavalerie qu'amenait Jean de Mendoça, général de la cavalerie légère. Celui-ci attaqua les huguenots, et les obligea de se retirer en désordre. Au lieu de les poursuivre et d'empêcher ainsi La Noue de se joindre à la troupe qui menaçait Mons, les Espagnols tournèrent leurs armes contre les habitants, quoique les manifestations des bourgeois en faveur des huguenots n'eussent pas été aussi vives que ceux-ci auraient pu l'espérer. Mais les Espagnols, ne faisant aucune distinction entre les innocents et les coupables, portèrent le fer et le feu dans la ville épouvantée [3].

[1] Archives judiciaires de Mons.—D'après Walsingham, Louis de Nassau disposait de douze cents cavaliers, la plupart gentilshommes français; son infanterie montait à cinq mille hommes seulement, Gascons pour la plupart. (Walsingham à Leicester, 29 mai 1572, *Dépêches*, p. 238.) Mais ces chiffres nous paraissent exagérés.

[2] On surnommait La Noue *Bras-de-Fer*, parce que, ayant eu le bras gauche fracassé d'un coup d'arquebuse, en 1570, sous les murs de Fontenai-le-Comte (en Poitou), il s'en était fait remettre un de fer, dont il se servait commodément.

[3] *Grande chronique de Hollande*, etc., t. II, p. 226. — *Vie du seigneur de La Noue*, par Moyse Amirault (Leyde, 1661, in-4°), pp. 67-69. — Bentivoglio, liv. V. « Les Espagnols, dit ce dernier, pillèrent beaucoup de

Le 24 mai, le duc d'Albe apprit successivement la révolte d'Enkhuizen et de tout le Waterland, la surprise de Valenciennes et celle de Mons [1]. On rapporte qu'il ne voulut pas croire d'abord que Louis de Nassau fut maître de Mons, car il le supposait encore en France. Mais lorsque la nouvelle se confirma, il entra en fureur, jeta son chapeau par terre et le foula aux pieds, en maugréant contre Dieu et contre les hommes [2].

Le duc d'Albe, cependant, ne se méprit point sur la connivence de Charles IX avec Louis de Nassau. Dès le 29 mai, il chargea don Diego de Çúñiga, qui avait remplacé Francès de Alava comme ambassadeur d'Espagne à Paris, de remettre au Roi, à sa mère et au duc d'Anjou une lettre où il rappelait l'aide que leur avait prêtée constamment Philippe II, et le soin de celui-ci de maintenir la paix entre les deux couronnes. — Si tout cela pouvait engager le roi de France à user de réciprocité, il le suppliait de défendre absolument, et sous des peines rigoureuses, à ses vasseaux de sortir du royaume, pour favoriser les séditieux des Pays-Bas, et d'ordonner à ceux qui auraient pris part aux expéditions de Valenciennes et de Mons de retourner chez eux. — Il désirait aussi que le roi de France le rassurât entièrement par lettres, et que ce prince fît en sorte que les rebelles ne trouvassent pas de l'appui dans sa flotte. Don Diego devait tâcher d'obtenir une réponse immédiate [3].

maisons et les remplirent de carnage. » — Et dans une lettre datée de Bruxelles, 9 juin 1572 (*Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. III, p. 437), on lit : « Le massacre de Valenciennes a esté grand. »

[1] Le duc d'Albe au Roi. Bruxelles, 24 mai 1572. (*Correspondance de Philippe II,* t. II, p. 248.) — *Commentaires* de B. DE MENDOÇA, liv. V, chap. XIII.

[2] *Grande chronique de Hollande,* etc , t. II, p. 231.

[3] Le duc d'Albe à don Diego de Çúñiga, Bruxelles, 29 mai 1572. (*Correspondance de Philippe II,* t. II, p. 259.)

Charles IX donna une apparente satisfaction au duc d'Albe en faisant ouvertement défense à ses vassaux et sujets d'aller au secours des insurgés des Pays-Bas ; mais, nonobstant cette proclamation, il continua de favoriser les entreprises dont Coligny avait pris la haute direction.

De son côté, Louis de Nassau cherchait à s'affermir dans sa récente conquête. Voulant rattacher solennellement les autorités et la bourgeoisie de Mons à sa cause, il avait convoqué, pour le lundi 26 mai, une grande assemblée en la Maison de Paix. Les conseillers du Roi, les échevins, plusieurs membres du conseil de la ville, plusieurs ecclésiastiques aussi, avec un grand nombre de bourgeois, parmi lesquels se trouvaient des adhérents à la nouvelle religion, se réunirent en conséquence dans la chambre du conseil de ville. Louis de Nassau était présent avec Genlis, La Noue et d'autres gentilshommes. Des soldats, armés de pistolets et d'arquebuses, mèche allumée, gardaient les issues de la Maison de paix, et d'autres se tenaient dans la vieille salle et jusque dans la chambre du conseil. Louis de Nassau, prenant la parole, déclara « qu'il était entré à Mons comme lieutenant « du prince d'Orange, son frère, gouverneur dans les Pays-Bas, « et pour le service du Roi Catholique ; qu'il n'avait pas l'inten- « tion de lui faire tort ni au peuple, mais qu'il voulait, au con- « traire, les assister ; que loin d'inquiéter, d'outrager, de molester « les bourgeois de Mons, il les maintiendrait et les protégerait « dans leur ancienne religion catholique, et défendrait avec eux « les anciens priviléges, usages et coutumes du pays ; enfin, « qu'il ne voulait rien enlever au Roi Catholique comme le « seigneur de Genlis le déclarerait plus amplement. »

Genlis ajouta effectivement « qu'il était venu dans les Pays-Bas « pour accompagner le comte de Nassau et faire service au Roi « Catholique, et non pour rien enlever de ses États en faveur du « roi de France. » Le comte Louis, reprenant la parole, dit

« qu'il se contentait du serment que l'on avait fait au Roi Catho-« lique et qu'il n'en demandait point d'autre; » mais il ajouta « qu'il se déclarait ennemi du duc d'Albe et qu'il ne le tenait « pour légime gouverneur à cause de ses cruautés. » Il commanda ensuite à ceux qui l'écoutaient de se prononcer aussi contre le duc d'Albe; s'ils s'y refusaient, il était le plus fort, disait-il, et saurait user de contrainte. Il demanda, enfin, une réponse formelle et prompte.

Nassau se retira ensuite de la chambre, et la délibération commença. Elle fut longue, confuse et orageuse; personne, d'ailleurs, ne voulait prendre l'initiative et la responsabilité d'un avis. Durant ces débats, les soldats vinrent heurter rudement à la porte de la chambre, disant que l'on eût à se hâter. Il fut alors résolu par la majorité, notamment par les conseillers du Roi, les échevins, les membres du conseil de la ville et autres bourgeois catholiques, de se référer et tenir au serment qu'ils avaient prêté à leur prince et roi naturel; quant au duc d'Albe et à son gouvernement, ils n'y voulaient pas toucher. Alors les soldats ouvrirent avec fracas les portes de la chambre du conseil, le comte Louis entra, et on lui fit connaître la résolution qui venait d'être adoptée [1]. Il dut se contenter de l'assentiment que lui donnait la minorité: la majorité catholique fut inébranlable. Le refus qu'elle lui opposait rendait sa situation très-difficile, car il lui répugnait d'avoir recours à la force; il sentait, d'ailleurs, le danger de provoquer, par des menaces, la colère et les représailles des catholiqnes. Il se décida, enfin, à temporiser, et il renvoya Genlis en France pour chercher du secours contre les Espagnols qui ne pouvaient tarder à venir assiéger Mons.

Déjà le duc d'Albe faisait battre la campagne par la cavalerie légère, que don Bernardino de Mendoça commandait à

[1] Déposition de N. Chamart (archives de Mons).

Maubeuge : elle arrêtait et mettait à mort ceux qui tentaient d'entrer dans la ville. C'étaient pour la plupart des huguenots qui venaient de France. Les Espagnols firent ainsi prisonnières deux troupes de trente hommes chacune ; les uns furent pendus ; les autres (les Français), conduits à Rupelmonde, furent noyés secrètement afin de ne pas donner lieu à un trop vif mécontentement de la part de leurs compatriotes [1]. Genlis était sorti de Mons avec quelques cavaliers. Mendoça raconte qu'ils avaient pris dans la ville les casaques des hommes d'armes du duc d'Arschot. Grâce à ce stratagème, ils purent traverser la frontière.

Le comte de Boussu ne cessait d'avertir le duc d'Albe que la Hollande était perdue, s'il n'y envoyait immédiatement des forces considérables pour comprimer les populations qui partout s'agitaient et s'insurgaient. Il lui disait que, ne pouvant retirer les troupes qui étaient le long de la Meuse, il n'avait pas un seul homme de guerre pour empêcher les rebelles d'Enkhuizen de soulever tout le quartier du Nord, qui était la plus riche contrée de la Hollande. La défection gagnait aussi les marins de la flotte dont beaucoup commençaient à déserter. D'un autre côté, on ne parvenait plus à recruter de nouveaux matelots. Le 28 mai, Boussu informait le duc que, ayant envoyé deux tambourins par tout le Waterland, ils étaient revenus sans avoir trouvé un seul homme qui eût voulu servir sur les navires ; mais ils disaient que, si on voulait mille hommes pour le service des gueux, on les trouverait. L'argent manquait d'ailleurs au stathouder du Roi ; il était même tellement assiégé par les créanciers du gouvernement, qu'il n'osait presque plus sortir de la maison qu'il occupait à Amsterdam. Cette ville importante restait fidèle à Philippe ; le magistrat réprimait avec sévérité ceux qui tentaient

[1] Le duc d'Albe au Roi. Bruxelles, 13 juin 1572. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 261.)

de soulever le peuple; on le vit même, un peu plus tard, faire trancher la tête à un pauvre diable qui avait crié : *Vivent les Gueux !* Toutefois, Boussu, malgré toutes ses instances, ne put obtenir des habitants qu'ils recevraient une garnison royale dans leur ville. La perplexité du gouverneur s'accrut encore lorsque le duc d'Albe l'eut averti, en faisant allusion à la prise de Mons, qu'il lui était impossible d'envoyer de nouvelles troupes en Hollande [1].

On sait que le prince d'Orange avait chargé Sonoy de diriger l'insurrection dans le Waterland. Ce capitaine énergique se trouvait à Brême où, de concert avec Lazare Muller et les frères Ripperda, il levait un régiment de piétons allemands, lorsqu'il reçut les lettres du prince. Le soulèvement d'Enkhuizen le détermina à presser son départ. Le 28 mai, il se rendit de Brême à Embden, et, voyageant jour et nuit, il arriva, au commencement de juin, à Enkhuizen, après avoir, au péril de sa vie, traversé Medenblik, qui tenait encore pour les Espagnols. Quelques jours auparavant, vingt-cinq chariots chargés de pirates étaient entrés dans Enkhuizen, et l'exaltation du peuple ne connaissait plus de bornes. Le 2 juin, toutes les églises furent saccagées. Sonoy s'empressa néanmoins de communiquer aux bourgmestres la commission qu'il tenait du prince d'Orange et les instructions si libérales et si patriotiques que lui avait données ce grand politique. Guillaume d'Orange recommandait à son lieutenant d'employer tous ses efforts à soustraire les villes du Waterland au joug du duc d'Albe; il lui enjoignait de les remettre en possession de leurs antiques libertés, droits et priviléges; il lui commandait aussi de permettre l'exercice de la religion réformée, si les habitants de ces villes ou quelques-uns

[1] Ces particularités intéressantes sont empruntées à la correspondance du comte de Boussu avec le duc d'Albe, publiée par M. Van Vloten.

le désiraient, mais sans souffrir que les catholiques fussent contrariés dans leur culte ou molestés. Il devait maintenir les magistrats attachés au service du prince et réformer les autres, rappeler les bannis, visiter les fortifications et les mettre en état de défense [1].

Les catholiques, encore très-nombreux en Hollande, désiraient pour la plupart, aussi bien que les protestants, de se soustraire à la domination abhorrée du duc d'Albe. Il était donc d'une politique à la fois sage et habile, non-seulement de recommander la tolérance, mais aussi de la faire observer scrupuleusement. Les conseillers les plus sagaces du prince d'Orange étaient de cet avis. Ils recommandaient d'abroger l'Inquisition ainsi que les placards; ils voulaient que les protestants eussent la faculté de suivre les inspirations de leur conscience, mais ils déconseillaient un changement brusque et public de la religion : ce point devait être réservé pour l'assemblée générale des états de tous les Pays-Bas. Tel était aussi le sentiment de Guillaume le Taciturne [2]. Malheureusement, ses instructions si sages, ses ordres si formels furent également méconnus par La Marck et par Sonoy, vaillants capitaines l'un et l'autre, mais aveuglés par leur haine contre les catholiques et exaltés jusqu'à la fureur par le ressentiment des atrocités du duc d'Albe.

Quelques jours après son installation à Enkhuizen, Sonoy envoya deux compagnies de volontaires de cette ville et deux compagnies de soldats, sous les capitaines Ruychaver et Cabeljaue (de Gand), pour surprendre Medenblik. Les partisans de l'Espagne refusèrent de recevoir les patriotes, et se retirèrent dans le château. Alors Ruychaver et Cabeljaue placèrent devant leurs soldats les femmes et les enfants de ces bourgeois récalci-

[1] Bor, 6e liv., fol. 272.

[2] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. III, pp. 419-421.

trants, et ceux-ci, n'osant tirer, capitulèrent. La résistance du châtelain avait été, d'ailleurs, plus apparente que réelle. Quelques jours auparavant, il avait refusé de recevoir deux cents arquebusiers que Robles, seigneur de Billy, lui avait envoyés de Stavoren, par l'ordre du comte de Boussu ; le châtelain répondit que, avec les gens de la ville, il garderait la place pour le service du Roi. On a vu comment il tint parole ; Boussu le soupçonnait d'être de connivence avec les gueux. Ceux-ci avaient aussi noué depuis quelque temps des intelligences avec les patriotes de Hoorn. Le 11 juin, un accord fut conclu aux termes duquel cette cité maritime consentit également à recevoir garnison de la part du prince d'Orange. L'amiral Boshuyzen, qui croisait dans le Zuyderzee, menaçait les rebelles dans Enkhuizen même ; mais, le 22 juin, trois navires se révoltèrent et passèrent à l'ennemi. Le reste de la flotte, découragé par cette défection, prit le large, et Sonoy fut solidement établi dans le Waterland [1]. Il était maître d'Enkhuizen, de Medenblik, de Hoorn et même d'Oudewater, dont venait de s'emparer, au nom du prince d'Orange, un autre gentilhomme banni, Adrien Swieten. « Il semble, » écrivait Boussu au duc d'Albe, « que les pierres « même se lèvent contre moi. » Il lui prédisait une révolte générale et que le temps viendrait où il faudrait faire une conquête nouvelle de ce pays.

Quel que fût l'orgueil du duc d'Albe, il aurait voulu se décharger de la terrible responsabilité qu'il avait assumée. Soit qu'il fût peu satisfait de Philippe II, soit qu'il craignît effectivement qu'on l'accusât plus tard d'avoir été cause de la perte des Pays-Bas, il désirait de quitter ces provinces où tout le monde, à l'exception des soldats, le haïssait et le maudissait.

Depuis la prise de la Briele, les instances du duc pour être

[1] Bor, 6e liv., fol. 274. — Van Meteren, fol. 78.

déchargé du gouvernement étaient devenues plus vives. Il suppliait Philippe de hâter l'arrivée du duc de Medina-Celi, son successeur désigné. « La haine qu'on me porte, disait-il, à cause « du châtiment que j'ai fait, quoiqu'avec toute la modération du « monde, est cause que je suis mal secondé. » Vargas, le digne acolyte du duc d'Albe, voulait suivre son maître en Espagne, alléguant qu'il ne rendait plus que peu de services aux Pays-Bas[1].

Jean de la Cerda, duc de Medina-Celi, était le représentant honoré d'une des plus illustres et des plus opulentes maisons de l'Espagne. Il avait alors un peu plus de cinquante ans et venait d'abandonner les éminentes fonctions de vice-roi de Sicile. Par ses dispositions clémentes, ses manières affables, sa politesse étudiée, il était tout l'opposé du duc d'Albe. Si Philippe s'était rendu plus tôt aux instances sincères ou feintes de celui-ci ; si Medina-Celi était arrivé quelques mois auparavant, apportant des concessions suffisantes, peut-être la révolte eût-elle été prévenue. Mais, comme toujours, Philippe II se décida trop tard et d'une manière équivoque. Ce grand d'Espagne, dont on annonçait l'arrivée avec tant de fracas, comme devant mettre un terme à la tyrannie du duc d'Albe, n'était investi d'aucune autorité. Il n'avait qu'un pouvoir honorifique. Le 30 avril, Philippe l'avait averti que, durant tout le temps que le duc d'Albe serait aux Pays-Bas, celui-ci en devait être le seul et absolu gouverneur ; qu'en conséquence, jusqu'au départ du duc d'Albe, Medina-Celi n'aurait à s'entremettre du gouvernement ; qu'il aurait tout particulièrement à fermer l'oreille aux réclamations qu'on voudrait lui adresser au sujet du dixième denier, qui avait été imposé par l'ordre et la volonté du Roi ; en un mot, qu'il ne devrait se mêler que de ce que le duc d'Albe lui confierait et conformément aux intentions de ce dernier. Philippe avait encore

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 246 et 259.

pris d'autres précautions pour annuler entièrement le duc de Medina-Celi et tromper l'espoir des habitants des Pays-Bas. Il avait été enjoint au duc d'Albe de ne quitter ces provinces et de ne remettre le gouvernement à son successeur que quand il en recevrait l'ordre du Roi lui-même [1].

Le 1er mai, le duc de Medina-Celi s'embarqua enfin à Santona, mais une tempête l'ayant poussé dans le port de Santander, il ne reprit sa route que le 18. La flotte se composait d'une cinquantaine de navires, tant royaux que marchands. Douze grands vaisseaux de guerre portaient six enseignes ou compagnies d'infanterie espagnole, formant seize cents hommes, placés sous le commandement du mestre de camp Julian Romero qui revenait d'Espagne dans les Pays-Bas. N'ayant reçu aucun avis pendant sa traversée, Medina-Celi se dirigeait avec confiance vers la Zélande; mais une nouvelle tempête l'emporta vers les côtes de Flandre. Le 10 juin, à cinq heures de l'après-midi, la flotte arriva en vue de Blankenberghe. Empêché par la tempête de débarquer sur ce point, Medina-Celi résolut de prendre terre à l'Écluse, avec quatre petits bâtiments, et de faire transporter dans des barques et des chaloupes les deniers et les gens de la flotte. Mais déjà les hardis corsaires de Flessingue épiaient cette riche proie. Les croiseurs avaient signalé l'approche de la flotte espagnole, et les marins zélandais s'étaient immédiatement jetés dans leurs vaisseaux pour l'attaquer. Medina-Celi leur échappa; le 11, dans l'après-midi, il entra à l'Écluse avec quatre petits bâtiments. La flotte prit la même direction, et des barques transportèrent également à terre Julian Romero et une partie des troupes. Les gueux de mer s'emparèrent toutefois de trois petits navires qu'il avait fallu échouer, et en brulèrent deux autres. Le 13, les croiseurs avaient signalé une nouvelle

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 240 et 248.

flotte. Elle se composait d'une vingtaine de vaisseaux marchands venant du Portugal. Les marins zélandais les attaquèrent bientôt, non loin de Flessingue, et en prirent vingt et un. Le duc d'Albe estima lui-même à plus de 200,000 écus la valeur de cette flotte. Les gueux de mer s'étaient aussi emparés d'une énorme quantité d'épiceries, de laines, de vins et d'autres marchandises qui furent placées dans la grande église de Flessingue. On rapporte que si ce riche butin avait été bien ménagé, il était suffisant pour mener la guerre un an entier contre le Roi Catholique. Les douze vaisseaux, qu'avait amenés le duc de Medina-Celi, avaient fait voile, en dépit des croiseurs, vers la Zélande, et, bravant les canons de Flessingue, ils avaient débarqué près de Rammekens un millier d'hommes. Ces troupes, commandées par Jean Osorio de Ulloa, se dirigèrent en toute hâte vers Middelbourg, pour renforcer la garnison de la capitale de l'île de Walcheren [1].

La surprise de Mons avait eu un immense retentissement. L'ambassadeur anglais annonçait à sa cour, le 29 mai, qu'on ne parlait à Paris que des affaires de Flandre. Coligny, alors avec Charles IX au château de Saint-Cloud, était plein de joie et d'espoir. « Dieu soit loué! » dit-il à la porte même de Catherine de Médicis, « tout va bien. Avant qu'il soit longtemps, nous « aurons chassé l'Espagnol des Pays-Bas, et nous en aurons fait « notre Roi maître, ou nous y mourrons tous, et moi-même le « premier. Et je ne regretterai point ma vie si je la perds pour

[1] Tous ces détails sont principalement empruntés aux dépêches du duc de Medina-Celi et du duc d'Albe. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 260-274.) Confér. *Histoire des causes de la désunion, révoltes et altérations des Pays-Bas*, par messire Renon de France, chevalier, seigneur de Noyelles, président d'Artois, MS, 2e partie, chap. XV; B. de Mendoça, *Commentaires*, liv. VI, chap. V; *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 230.

« cette cause [1]. » Il cherchait en même temps à entretenir la meilleure intelligence avec le gouvernement de la reine Élisabeth. Il exhortait vivement, au nom du protestantisme, lord Burleigh à conserver la plus étroite amitié entre les deux couronnes et se déclarait décidé à s'employer pour l'une et pour l'autre. Les expressions énergiques de Coligny dénotaient l'ardent désir d'accomplir de vastes desseins [2]. Il ne souffrait plus de contradictions sur cet objet. Ayant cherché le maréchal de Tavannes sur le quai du Louvre, il lui dit, avec l'intention évidente de provoquer une querelle : « Qui empêche la guerre d'Espagne « n'est bon Français et a une croix rouge dans le ventre. » Mais le vieux capitaine, exagérant sa surdité, feignit de ne pas entendre cette apostrophe injurieuse afin de ne point fournir aux quatre-vingts gentilshommes qui escortaient l'amiral un prétexte pour se jeter sur son antagoniste [3].

Le chef des huguenots s'efforçait d'obtenir l'adhésion formelle de l'Angleterre au projet de partage des Pays-Bas. Le 10 juin, à l'issue d'un souper où il avait invité Henri Middelmore, agent de lord Burleigh et un autre gentilhomme anglais, il prit le premier à part, après le banquet, et eut avec lui un long et confidentiel entretien. — « Vous con-

[1] Ces paroles furent adressées à Strozzi et à Brantôme qui les rapporte dans ses *Mémoires* (édition de Leyde, 1699), t. III, p. 160.

[2] Il s'exprimait ainsi : « ... Estant bien de cet advis avec vous, Monsieur, que comme les supposts de Satan font tout ce qu'ils peuvent pour « empêcher des œuvres si saintes que celles-là, nous autres, qui avons « l'honneur et le service de Dieu et de nos princes en recommandation, ne « soyons pas moins diligent à les procurer et advancer que les autres sont « à les retarder et amoindrir... » L'amiral de Coligny à lord Burghley, de Chastillon, 27 mai 1572. Voir *Queen Elizabeth and her times,* a series of original letters, etc., by T. Wright (London, 1838), t. Ier, p. 423.

[3] *Mémoires* de G. de Saulx-Tavannes (année 1572).

naissez, dit-il en substance, la puissance du roi d'Espagne et combien il vous est hostile; nous aussi, nous savons combien il nous aime peu. Quel danger pour les deux États s'il vient à triompher dans les Pays-Bas! Avec les ressources immenses de ces provinces et les trésors des Indes, il essayera, non sans succès peut-être, d'imposer des lois à la France et à l'Angleterre. De l'avis des plus sages, son dessein est de se faire le monarque de la chrétienté ou tout au moins de la dominer. » — Coligny montra ensuite l'urgente nécessité pour la France et l'Angleterre de s'unir étroitement, afin de combattre et d'empêcher ces projets d'envahissement et de domination. Mais aux demandes si pressantes de Coligny, Middelmore opposa une extrême réserve. Dans cette importante conférence, il ne cessa aussi de défendre, avec une grande franchise, l'ancienne et invariable politique de l'Angleterre. Il signala sans détour l'opinion dominante parmi ses compatriotes, depuis le commencement des guerres civiles de France et des Pays-Bas. — « Nous désirons, dit-il, que chaque prince conserve ses domaines, aussi bien le roi d'Espagne que le roi de France; et nous ne souhaitons point que l'un s'agrandisse aux dépens de l'autre, car celui qui deviendrait le plus puissant, quel qu'il fût, serait un voisin plus dangereux pour nous autres, Anglais. L'annexion des Pays-Bas à la France est la chose du monde qui nous porterait le plus de préjudice : il en résulterait pour nous un danger si grand et si manifeste que, loin de pouvoir nous associer à un pareil dessein, nous devrions le combattre de toutes nos forces. » — Coligny convint que son interlocuteur avait raison de s'exprimer ainsi; il ajouta, toutefois, qu'il ne s'agissait pas pour la France de s'approprier entièrement les Pays-Bas, mais qu'elle voulait les partager avec l'Angleterre, si la reine Élisabeth consentait à s'associer à l'entreprise projetée. Il dit, de plus, que les Pays-Bas étaient assez vastes pour satisfaire l'ambition de l'un et de

l'autre souverain. Il protesta aussi qu'il n'aurait jamais ouvert la bouche sur un pareil sujet, s'il n'avait cru servir la grandeur, procurer la sûreté et intéresser l'honneur de la reine d'Angleterre. Il finit en déclarant que le seul danger consisterait dans des délais qui feraient perdre une occasion décisive [1].

Quelques jours après cette conférence politique, le 26 juin, Charles IX tint un grand conseil, où les avis écrits de ses principaux capitaines lui furent successivement communiqués. Coligny, alléguant l'occupation de Mons et la révolte des villes hollandaises, proposa de rompre sans plus de retard avec le Roi Catholique. Dans les derniers conseils, le duc d'Anjou n'avait-il pas exprimé l'opinion que, avant de se déclarer, il fallait posséder quelques villes sur la frontière? Or, Mons et une douzaine d'autres villes étaient désormais au pouvoir des insurgés. Coligny ajouta même qu'il comptait, par ses intelligences, sur une révolte universelle et prochaine. Adversaire inébranlable de la guerre d'Espagne, le duc d'Anjou n'eut garde de ne point signaler la pénurie d'argent et la misère du peuple. D'après cet avis, dicté par le maréchal de Tavannes, il ne fallait point, prêtant l'oreille aux vagues assurances de proscrits exaspérés, rompre la foi promise et exposer l'État aux périls les plus évidents. Le maréchal de Tavannes, opinant après le duc d'Anjou, développa, avec force et habileté, les objections déjà mentionnées dans le mémoire du frère de Charles IX. Mais le jeune roi, jaloux de l'influence acquise par le duc d'Anjou, goûta médiocrement ses raisons [2].

Le duc d'Anjou suivait aussi les conseils prudents de Cathe-

[1] H. Middelmore rapporta cet entretien dans une dépêche datée du Louvre (à Paris), le 17 juin 1572. Voir *Original letters, illustrative of english history*, etc., by HENRY ELLIS (London, 1827), 2e série, vol. III, pp. 3-11.

[2] *Mémoires* de G. DE SAULX-TAVANNES (1572).

rine de Médicis. Celle-ci éprouvait une grande répugnance à rompre avec l'Espagne pour s'allier étroitement avec l'Angleterre et enlever en commun les Pays-Bas à Philippe II. Lorsque, en l'absence de Charles IX, Walsingham, afin d'établir l'accord si ardemment désiré par Coligny, fut venu proposer à la Reine de restituer Calais à l'Angleterre, Catherine refusa formellement cette grande concession. Walsingham, ne se rebutant pas, dit alors que, à défaut de Calais, la reine d'Angleterre pourrait faire occuper Flessingue ; il ajouta que la meilleure de toutes les combinaisons serait le partage des Pays-Bas dont chacune des deux puissances prendrait une partie en sa protection. Mais ces ouvertures furent très-froidement accueillies par Catherine de Médicis [1].

L'occupation de Mons par Louis de Nassau et le bruit de la marche prochaine du prince d'Orange vers les Pays-Bas avaient également excité une grande émotion en Angleterre. On y soupçonnait que les entreprises faites au Midi tendaient à mettre le roi de France en possession des Pays-Bas, ce qui le rendrait formidable pour les Anglais ; aussi ne voulaient-ils point que ce projet réussît, s'ils n'y participaient pas [2]. Depuis la surprise de Mons, des soldats anglais débarquaient presque journellement à Flessingue. Ils venaient des îles Britanniques en peu de temps et à peu de frais : on leur donnait deux jours de vivres et ils passaient d'Angleterre en Zélande, où ils étaient entretenus par les insurgés. Thomas Morgan, le premier, amena

[1] Ces détails sont consignés dans une dépêche du 11 juillet 1572, adressée par Charles IX à Bertrand de Salignac de la Mothe-Fénélon, son ambassadeur près de la reine Élisabeth. Voir *Recueil des dépêches, rapports, etc., des ambassadeurs de France en Angleterre au* XVIe *siècle* (Paris et Londres, 1840), t. VII, p. 300.

[2] La Mothe-Fénélon au Roi (Charles IX), 3 et 5 juin 1572. (*Recueil des dépêches*, etc., t. V, pp. 4 et 8.)

trois cents Anglais à Flessingue [1]. Au mois de juillet, le conseil d'Élisabeth se réunissait tous les jours pour délibérer sur les affaires des Pays-Bas. Le but du gouvernement anglais semblait être de prendre solidement pied en Zélande. Mille soldats en fort bon équipage, sous la conduite du capitaine Humphrey Gilbert, venaient de partir pour Flessingue : ce qui portait dès lors à deux mille le nombre des auxiliaires anglais. Un plus grand nombre se préparait, « mais sans commission toutefois et sans aucune apparente autorité de la Reine et de son conseil [2]. »

Jérôme Tseraerts, qui venait d'accueillir avec allégresse deux cent cinquante Français, ferma d'abord les portes de Flessingue à Humphrey Gilbert, et déclara que plus un seul soldat anglais n'y serait reçu. Les Anglais, étonnés de cet accueil, étaient sur le point de retourner dans leur pays. Mais les habitants de Flessingue s'élevèrent contre la conduite de Tseraerts et de la faction française; ils prirent même les armes et déclarèrent qu'ils voulaient être gouvernés par les Anglais, qui étaient leurs anciens voisins et amis, et qui avaient déjà versé leur sang pour eux. Ils reprochèrent en même temps à leur gouverneur d'avoir introduit dans la ville les Français, qui n'avaient ni discipline ni religion, et qui ne songeaient, comme pillards et voleurs, qu'à dépouiller les habitants et à leur ravir la liberté reconquise. Ils le sommaient donc d'ouvrir les portes et, qu'il le voulût ou non, de laisser entrer les Anglais. Après que ce tumulte eut duré six heures, Tseraerts ouvrit enfin les portes, Humphrey Gilbert entra avec sa compagnie, et les habitants le reçurent avec la plus bruyante allégresse, offrant jusqu'à leurs lits à ces

[1] *Commentaires* de MENDOÇA et *Annales* de CAMBDEN (1572).

[2] La Mothe-Fénélon au Roi, 10 juillet 1572, *Recueil des dépêches*, etc., t. V, p. 43.

auxiliaires préférés. De ce moment, l'influence anglaise devint prédominante à Flessingue [1].

Feignant de se rendre aux instances du duc d'Albe, Charles IX avait publié une déclaration pour rappeler tous ses sujets qui étaient à Mons, avec défense à tous autres d'y aller, sous peine de la vie et de la confiscation des biens [2]. Mais cette proclamation rigoureuse n'empêcha pas le jeune roi de continuer à favoriser les ambitieux projets de Coligny et de se préparer à venir lui-même au secours de Mons. Quant au gouvernement d'Élisabeth, sans se mettre en état d'hostilité à l'égard de Philippe II, il continua de soutenir la cause des Pays-Bas, en encourageant sous main le départ d'auxiliaires pour la Zélande. Le 20 juillet, l'ambassadeur de Charles IX en Angleterre lui mandait que des îles Britanniques on continuait toujours d'envoyer gens, munitions et artillerie à Flessingue. Le nombre des auxiliaires anglais finit par atteindre le nombre de quatre mille [3].

De son côté, Coligny ne cessait d'aiguillonner Charles IX et mettait à son service les forces dont disposaient les chefs huguenots. Il n'aurait aucune peine, disait-il, à lui trouver dix mille hommes pour la conquête des Pays-Bas. Persévérant dans son ambition ou dans son hypocrisie, Charles IX fit l'accueil le plus encourageant à Genlis, qui avait rejoint la cour. Il ne se contenta point de lui donner de grandes marques de bienveillance, il l'autorisa à conduire au secours de Mons les troupes que Coligny avait fait lever sur la frontière. Ces troupes montaient déjà à quatre mille fantassins commandés par le baron de Renty, Jumelle et

[1] W. Herlle à lord Burghley, 14 juillet 1572, d'après une lettre reçue de Flessingue. (*Queen Elisabeth*, etc., t. Ier, p. 423.)

[2] Walsingham à lord Burghley, Paris, 13 juillet 1572. (*Dépêches* de Walsingham, etc., p. 260.)

[3] La Mothe-Fénélon au Roi, 20 juillet, 3 août et 9 novembre 1572. (*Recueil des dépêches*, etc., t. V, pp. 60, 78, 198 et 199.)

Beranguevillc, outre deux cents gens d'armes et deux compagnies de chevau-légers. Charles IX exhortait, d'ailleurs, les gentilshommes huguenots à suivre Genlis. Lui-même exprima à la Tour d'Auvergne (depuis duc de Bouillon) la volonté que ce seigneur conduisît à Mons une compagnie de chevau-légers [1].

Le duc d'Albe rassemblait alors des forces pour reprendre Mons et s'opposer à une nouvelle invasion des bandes calvinistes. Il lui semblait de la plus grande importance de reconquérir une ville qui mettait les insurgés et les mécontents des Pays-Bas en communication directe avec les huguenots de France. Les papiers saisis à Valenciennes avaient révélé les ligues tramées avec Coligny, et les efforts des protestants pour associer Charles IX à leurs desseins [2]. Or, comme les régiments espagnols étaient encore disséminées, le duc d'Albe se trouvait dans une situation très-périlleuse. Aussi des conseillers timides avaient-ils émis l'avis qu'il devait se retirer à Anvers, y concentrer ses troupes et ne pas laisser aux rebelles la chance de venir l'assiéger dans Bruxelles, où il n'avait que cinq enseignes d'Espagnols. Mais le duc ne voulut pas céder à ces avis. Il jugea sagement que, s'il se réfugiait à Anvers, il montrerait toute sa faiblesse aux insurgés, favoriserait la révolte des principales villes du Brabant et de la Flandre et ouvrirait les frontières aux Français et aux Allemands. Il résolut donc de repousser le corps d'armée de Genlis et de tout tenter pour recouvrer Mons. Comme il lui était, cependant, impossible de faire face de toutes parts, il dut rappeler les garnisons qui maintenaient

[1] De Thou, liv. LIV. — *Mémoires* du duc de Bouillon (1572). — Il résulte d'une lettre adressée, le 12 août suivant, par Charles IX lui-même à Mondoucet, résident français près du duc d'Albe, que l'expédition de Genlis se faisait de son consentement.

[2] Albornoz au secrétaire Çayas, 14 juin 1572. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 262.)

encore dans l'obéissance quelques villes de la Hollande. Il lui semblait qu'il valait mieux abandonner momentanément cette province que de laisser la frontière ouverte du côté de la France [1].

En attendant qu'il pût former une armée de siége pour attaquer Mons, le duc d'Albe tâcha d'intercepter les communications de cette ville avec la France. Le 23 juin, don Fadrique de Tolède, son fils, prit position à l'abbaye de Bélian, à portée de canon de la place, sur la route de Maubeuge. Il était accompagné de Noircarmes, grand bailli du Hainaut, et de Chiappin Vitelli, qui faisait l'office de mestre de camp général. Le corps d'observation placé sous les ordres de don Fadrique se composait de dix enseignes d'Espagnols, de onze compagnies wallonnes et de huit compagnies de chevau-légers. Quelques jours après, Georges de Ligne, seigneur d'Estambruges, amena encore sept enseignes du régiment wallon du comte du Rœulx ; en même temps la cavalerie fut également renforcée par l'arrivée de cinq compagnies d'hommes d'armes des bandes d'ordonnance. Ces troupes, destinées à garder la route de France, s'établirent du côté de Maubeuge, à Saint-Ghislain et dans les environs du château de Boussu [2].

Louis de Nassau trouvait dans la bourgeoisie industrielle de Mons un chaleureux appui. En autorisant la liberté du culte, il s'était concilié tous ceux qui penchaient pour les nouvelles doctrines. Les promesses faites par Nassau aux bourgeois de les affranchir de la tyrannie du duc d'Albe et de supprimer le dixième denier lui avaient aussi gagné des partisans. On vit des

[1] B. de Mendoça, qui servit avec distinction au siége de Mons, explique clairement le plan du duc d'Albe. *Voir* ses *Commentaires*, liv. VI, chap. V.

[2] *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 231. — Le duc d'Albe au Roi, de Bruxelles, 24 juin 1572, dans la *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 263. — *Commentaires* de B. de Mendoça, liv. VI, chap. VIII.

chefs de manufactures se mettre à la tête de compagnies d'arquebusiers composées en grande partie d'ouvriers en laine; d'autres corps militaires furent organisés et pourvus également d'armes; des bourgeois travaillaient jour et nuit à réparer les anciennes fortifications; l'abbaye d'Épinlieu fut transformée en poste militaire et couverte de retranchements élevés à la hâte. Louis de Nassau s'était également attaché la classe populaire par sa bienfaisance. Il avait ordonné que le prêche eût lieu chaque jour dans l'hôtel de Naast, où il logeait, et que la prédication fût suivie d'une abondante distribution d'aumônes[1].

Mais les catholiques ardents n'étaient pas disposés à seconder le frère du prince d'Orange. Plusieurs même entretenaient des intelligences avec les oppresseurs du pays, par l'entremise d'un moine espagnol qui habitait un ermitage dans les environs du mont Panizel. Nassau ordonna enfin de désarmer les catholiques qu'il savait lui être hostiles. Il fut enjoint à tous ceux qui avaient des armes en leurs logis, de les déposer à la *Maison de paix* endéans les vingt-quatre heures, sous peine, pour les défaillants, d'encourir une amende de cinquante livres tournois. Nassau fit aussi occuper le couvent des Récollets où se tenaient des assemblées clandestines. Par ces mesures énergiques, les réformés et les adversaires de l'Espagne devinrent maîtres de la ville[2].

Nassau disposait de cinq cents Français et d'un millier de bourgeois et d'ouvriers qui lui avaient prêté serment et qui servaient comme fantassins. On trouvait aussi parmi eux un certain nombre de *frères* ou *gueux des bois,* proscrits audacieux et implacables comme les terribles corsaires de la Briele et de

[1] *Mons,* etc., par PARIDAENS, pp. 72-74. — L'hôtel de Naast était la résidence du souverain, lorsqu'il visitait Mons, et la demeure habituelle du grand bailli du Hainaut.

[2] Déposition de N. Chamart (archives de Mons).

Flessingue. Avec cette garnison peu nombreuse mais vaillante, Nassau avait l'espoir de tenir à Mons jusqu'à l'arrivée de son frère, le prince d'Orange, et de pouvoir se passer du renfort que lui amenait Genlis. Presque chaque jour les assiégés faisaient des sorties et engageaient avec les Espagnols des escarmouches qui étaient souvent meurtrières pour ces derniers, car les arquebusiers de Mons se signalaient par leur adresse. Dans une de ces sorties, qui eut lieu le 11 juillet, Chiappin Vitelli et un autre officier supérieur, le mestre de camp don Rodrigue de Tolède, furent grièvement blessés [1].

Les troupes dont disposait don Fadrique étant encore insuffisantes pour garder soigneusement tous les passages, il était permis à Louis de Nassau de correspondre avec Genlis. En apprenant l'arrivée prochaine des huguenots, il leur manda qu'il n'avait pas besoin d'eux dans la ville où ils ne pourraient amener qu'une plus grande disette de vivres. Il les avertissait aussi qu'ils s'exposaient à être battus en chemin par les Espagnols. Il conseillait donc à Genlis de ne pas venir droit à Mons, mais de se détourner par Cambrai, afin de se réunir à l'armée du prince d'Orange, qui avait passé le Rhin le 8 juillet et qui pénétrait alors dans la Gueldre. Genlis répondit qu'il était chargé par l'amiral de Coligny d'aller rejoindre le comte de Nassau dans Mons et qu'il exécuterait ce commandement, sans avoir peur des ennemis [2]. La détermination du chef huguenot se justifiait à ses yeux par une considération importante. Les forces qu'il avait rassemblées étant supérieures à l'armée de don Fadrique, il croyait qu'il ne fallait pas laisser au duc d'Albe le temps de renforcer son fils et qu'il convenait d'agir avec promptitude pour délivrer Mons. Genlis disposait alors de six à huit mille arque-

[1] *Commentaires* de B. de Mendoça, liv. VI, chap. VI.

[2] *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 232

busiers, vieux soldats pour la plupart, et de huit cents chevaux. Il y avait, en outre, un millier de gentilshommes volontaires, et parmi ceux-ci deux ou trois cents capitaines qui avaient commandé dans les guerres civiles de France et qui espéraient maintenant être employés dans celles des Pays-Bas. On signalait parmi ces derniers Téligny, gendre de Coligny et lieutenant de cinquante hommes d'armes [1]. Plusieurs anciens confédérés de 1566 s'étaient également joints à cette expédition qui devait avoir un si fatal dénoûment.

Déjà don Fadrique était sur ses gardes. Feignant de se rendre enfin aux représentations que don Diègo de Çúñiga, ambassadeur de Philippe II, lui avait faites si souvent, mais, en réalité, pour éviter une rupture prématurée avec l'Espagne, Charles IX avait lui-même dénoncé au duc d'Albe et à don Fadrique l'invasion prochaine de Genlis. Un gentilhomme français, envoyé à Bruxelles, s'arrêta au camp devant Mons et dit à don Fadrique que, par ordre du Roi, il avait commandé aux rebelles de se disperser ou de sortir du royaume endéans les deux jours, sous peine de mort. Le général espagnol, connaissant la duplicité des Valois, supposa que si l'on fixait aux huguenots un délai aussi court pour se disperser ou sortir de France, c'est qu'ils étaient prêts à franchir la frontière. On assure, au surplus, que don Fadrique reçut aussi, de la part de Charles IX, des avis secrets sur le nombre des troupes dont disposait Genlis et sur la route que celui-ci devait suivre [2].

Le 17 juillet, don Fadrique, apprenant d'une manière certaine l'approche des huguenots, fit lever son camp pour marcher à leur rencontre. Il ne se dissimulait pas la hardiesse et, jusqu'à un certain point, la témérité de cette résolution, car il n'avait

[1] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. III, p. 480.

[2] B de Mendoça, liv. VI, chap. IX, et de Thou, liv. LIV.

que quatre mille fantassins et un peu plus de mille chevaux. Il reconnaissait qu'il était plus sage de différer tout engagement jusqu'à ce que le duc d'Albe eût rassemblé son armée pour couvrir la route de Bruxelles. Mais don Fadrique fut d'avis, selon Mendoça, que, si on ne présentait pas la bataille aux huguenots, si on leur donnait le loisir de délivrer Mons, il fallait désespérer non-seulement de recouvrer jamais cette ville importante, mais encore d'empêcher les ennemis de conquérir beaucoup d'autres places. Quand le duc d'Albe aurait enfin rassemblé son armée, il serait trop tard. Les rebelles, pensait encore don Fadrique, seraient maîtres de la plus grande partie des provinces et auraient, après l'arrivée du prince d'Orange, des forces assez considérables pour défendre les places conquises. Si l'on voulait alors se mesurer contre eux, il ne s'agirait plus du sort du pays, dont la plus grande partie serait perdue ; il ne resterait plus que l'armée [1]. Ce raisonnement était juste. Genlis avoua plus tard que, s'il avait pu atteindre Mons, il aurait dispersé le camp des Espagnols et marché jusqu'à Bruxelles pour y attendre le prince d'Orange.

Faute de bons guides, les huguenots s'avançaient presque au hasard, comme si l'ennemi eût été à vingt lieues de là. Les paysans, loin de les seconder, se rappelaient les horribles dévastations commises autrefois par les armées de Henri II et nourrissaient contre les Français une haine implacable. De leur côté, les Espagnols marchaient avec précaution, prêts à recevoir les huguenots et à faire face en même temps aux sorties de la garnison de Mons. En avant du grand escadron, dans lequel étaient confondues les piques espagnoles et wallonnes, des pionniers portaient Chiappin Vitelli, couché sur un matelas dans une litière.

[1] *Commentaires* de B. de Mendoça, liv. VI, chap. X.

Les deux armées se rencontrèrent près du village de Hautrage, à une lieue environ de Saint-Ghislain. L'action fut chaude. L'avant-garde des huguenots se comporta avec une bravoure extraordinaire ; le baron de Renty et le Rhingrave furent tués, et avec eux tombèrent une foule de gentilshommes, sans perdre un pouce du terrain qu'ils avaient gagné. Malheureusement le corps de bataille et l'arrière-garde ne suivirent pas cet exemple héroïque. Vers la chute du jour, la défaite des huguenots s'était changée en déroute; de tous les côtés, les fuyards s'élançaient à travers champs. Les paysans, armés de fourches et de pieux, les guettaient et les pourchassaient pour les dépouiller et les massacrer. Genlis, ayant été pris par un homme d'armes de Noircarmes et amené devant don Fadrique, celui-ci commanda à Julian Romero de le mener à l'escadron de l'infanterie espagnole et de le livrer au capitaine Tordesillas pour qu'il le gardât avec sa compagnie. Le lieutenant de Coligny fut ensuite conduit au château d'Anvers, où il devait trouver son tombeau. Jumelle, également prisonnier, fut conduit à Tournai. Enfin, de toute cette armée, à peine cinq cents fantasins et une centaine de cavaliers, dévalisés pour la plupart par les paysans, réussirent-ils à entrer dans Mons. Le sort de la plupart de leurs compagnons fut effroyable. Deux ou trois cents furent rôtis dans une grange, où on les avait enfermés tout nus : lorsqu'ils voulaient se dérober aux flammes, des soldats espagnols, qui entouraient la grange, les arquebusaient. Plus de cinq cents autres captifs, dépouillés par les paysans, erraient dans le camp des Espagnols : pour s'en débarrasser, on eut d'abord recours au gibet, et lorsque les cordes vinrent à manquer, on jeta les survivants à l'eau. On fit aussi un grand nombre de prisonniers parmi les fuyards qui étaient disséminés à Binche, à Valenciennes, à Condé, à Ath, à Tournai et dans d'autres villes environnantes. Don Fadrique se hâta, néanmoins, de ramener ses

troupes victorieuses devant Mons : le 20, elles avaient repris leurs anciens quartiers [1].

[1] *Grande chronique de Hollande,* t. II, p. 232. — *Commentaires* de B. de Mendoça, liv. VI, chap. XII et XIII. — De Thou, liv. LIV. — On trouve des particularités intéressantes et authentiques sur le nombre des soldats français, entrés à Mons après la défaite de Genlis, dans une lettre adressée, le 5 août 1572, par le prince d'Orange à Jean de Nassau, d'après les renseignements fournis par leur frère Louis (*Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. III, p. 487), et sur les forces des Huguenots, les prisonniers, les exécutions, etc., dans une autre lettre écrite du camp espagnol, le 20 juillet 1572. (*Documents historiques,* t. XIII, aux archives du royaume.)



LIVRE II.

Guillaume le Taciturne passe le Rhin et pénètre dans la Gueldre. — Progrès de la révolution en Hollande. — Soulèvements en Gueldre, dans l'Over-Yssel, en Frise, etc. — Les mandataires de la Hollande insurgée se réunissent à Dordrecht; ils reconnaissent l'autorité du prince d'Orange. — Les troupes espagnoles évacuent la Hollande pour se porter devant Mons. — Zierikzee au pouvoir des gueux de mer. — Vains efforts du duc d'Albe pour établir les impôts connus sous le nom du dixième et du vingtième denier. — Les états des provinces envoient des députés en Espagne. — Philippe II. — Abolition du dixième et du vingtième denier. — Le duc d'Albe et le duc de Medina se rendent devant Mons. — Le prince d'Orange se dirige vers le Brabant. — Coligny projette de rejoindre le prince d'Orange pour cerner l'armée espagnole. — Massacre de la Saint-Barthélemy. — Le prince d'Orange dans le Brabant. — Prise de Malines par Bernard de Mérode. — Audenarde et Termonde sont également occupées par les gueux. — Siége de Mons. — Le prince d'Orange marche au secours de son frère. — Le duc d'Albe évite une bataille et fait surprendre le camp de son ennemi. — Retraite du prince d'Orange. — Capitulation de Mons. — Les Espagnols saccagent Malines.

Guillaume le Taciturne avait pris l'irrévocable résolution de seconder les courageux desseins de son frère. Mais, faute d'argent, il avait eu une peine extrême à rassembler les troupes

avec lesquelles il voulait pénétrer dans les Pays-Bas. Du château de Dillenbourg partaient sans cesse des messagers pour solliciter l'aide des princes allemands et encourager ou stimuler les villes de Hollande. Guillaume exhortait Middelbourg à suivre l'exemple de Flessingue, Enkhuizen à se prémunir contre l'astuce des Espagnols, Harderwyk et d'autres villes à reconquérir leurs anciennes libertés, Gouda à s'imposer une contribution patriotique, pour parvenir au but désiré [1]. Quoique Guillaume et ses frères eussent fait des sacrifices considérables, en vendant ou engageant à d'autres princes allemands la plupart de leurs domaines patrimoniaux, l'argent manquait toujours. Le 8 juin, le prince d'Orange, encore à Dillenbourg, s'adressa, de la manière la plus pressante, aux villes de la Hollande. Il se plaignait de la parcimonie des habitants, qui ne voulaient rien accorder avant de le voir en campagne. Il les exhortait à montrer plus de confiance et de libéralité. Le même appel fut adressé aux églises réfugiées en Angleterre [2].

Le 24 juin, Guillaume se trouvait à Francfort, et dans le même besoin d'argent. Cette détresse avait déjà occasionné de nombreuses désertions parmi les troupes qu'il avait retenues, et il craignait même une mutinerie qui pouvait avoir pour lui les plus dangereuses conséquences. C'était l'empereur qui, par ses démarches et ses lettres, paralysait, disait-il, les dispositions favorables des princes allemands. Il annonçait toutefois à Louis de Nassau que dans trois jours il se mettrait en campagne. Le 27, il partit effectivement de Dillenbourg avec mille cavaliers. Il venait de recevoir de Mons des promesses rassurantes et des renseignements favorables sur la situation de son frère et les

[1] *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III, pp. 40 60.

[2] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. III, p. 434. — Van Meteren, fol. 79 v°.

bonnes dispositions d'une grande partie du peuple à son égard [1]. Il était encore stimulé par l'attitude des ennemis, qui semblaient ne faire aucun préparatif pour s'opposer à son passage, et dont les auxiliaires, également recrutés en Allemagne, n'arrivaient point. Deux mois environ après le départ du prince d'Orange de Dillenbourg, le duc d'Albe mandait au Roi que, au lieu de quatorze mille cavaliers qu'il avait engagés, il n'avait pu encore en réunir cinq cents devant Mons. Les électeurs catholiques, de même que les mercenaires retenus pour Philippe II, étaient intimidés par les ardentes sympathies que le prince d'Orange rencontrait en Allemagne. Les partisans de Guillaume de Nassau commençaient, d'ailleurs, à brûler les maisons de ceux qui venaient servir le Roi Catholique [2].

Au moment de passer le Rhin, le 8 juillet, le prince d'Orange écrivit à Louis de Nassau une lettre, dans laquelle il lui indiquait ses forces et ses projets. Il disposait de treize mille cinq cents piétons, sans les volontaires, les comtes, les barons et autres gens de bonne volonté. Le comte Henri de Nassau était un des colonels de l'infanterie. Le nombre des cavaliers s'élevait à plus de trois mille, en y comprenant les gentilshommes émigrés des Pays-Bas, dont on espérait former une cornette de trois cents chevaux. En outre, le comte Josse de Schauenbourg, après avoir déjà prêté serment à l'archevêque de Cologne, s'était tourné du côté du prince et voulait le servir. Mais le manque d'argent rendait toutes ces forces vacillantes et précaires. Cependant, le Taciturne espérait que le Dieu des armées serait avec lui pour défendre sa juste querelle [3].

[1] *Correspondance de Guillaume le Taciturne,* t. III, p. xv. — Le prince d'Orange à Louis de Nassau, 24 juin, et à Jean de Nassau, 7 juillet 1572, dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. III, pp 449 et suiv.

[2] *Correspondance de Philippe II,* t. II, pp. 271-272.

[3] Le prince d'Orange à Louis de Nassau, le 8 juillet, et à Jean de Nassau,

Il passa le Rhin près de Duisburg (pays de Clèves), et pénétra dans le haut quartier de Gueldre avec une partie de ses troupes qui, en attendant leur solde, ne se faisaient faute de piller les campagnes. L'autre partie avait été laissée à la disposition du comte Guillaume de Berghes, beau-frère des Nassau, et du comte Josse de Schauenbourg, pour soulever les bords du Wahal et de l'Yssel, et donner la main aux Frisons.

Le prince d'Orange, après s'être arrêté quelques jours à Aldekerk, dressa son camp à Hellenrade, avec le dessein de s'emparer de Ruremonde. Dès le 17, il fit sommer la ville, où se trouvait une garnison de cent cinquante Wallons. Cette sommation ayant été réitérée le 22 sans succès, Ruremonde fut attaquée et prise d'assaut le lendemain, après six heures de combat. Bien que les bourgeois se fussent joints aux soldats wallons pour défendre les murailles, les troupes du prince les ménagèrent; mais elles furent sans merci pour les prêtres et les religieux, qui étaient en grand nombre dans Ruremonde [1].

Guillaume, maître de cette ville, attendit, pour poursuivre son expédition, les auxiliaires, que devait lui amener d'Allemagne le

le 7 juillet 1572. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. III, pp. 460-467.) — Le duc Jean-Casimir, fils de l'Électeur palatin, écrivait au colonel Schonberg (de Lauter, 22 juillet 1572) : « ... Dieu et quelques gens de « bien ont mis le prince d'Orange sur pied et a pour aujourd'huy ensemble « en son camp sept mille chevaux et quinze mille hommes de pied, et se « renforcera son armée de jour en jour davantage. Il a argent pour un « mois et demi... » (*Ibid.,* t. IV, 2e partie, p. 3.)— Les *gens de bien,* auxquels Jean-Casimir faisait allusion, étaient, d'après un autre document contemporain, le duc Auguste de Saxe, le duc Jules de Brunswick, le landgrave de Hesse et Jean-Casimir lui-même.

[1] Le duc d'Albe au Roi, Bruxelles, 28 juillet 1572, dans la *Correspondance de Philippe II,* t. II, p. 270. — Le prince d'Orange à Jean de Nassau, du camp de Hellenrade, 25 juillet, dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. III, p. 482.

colonel Mandelsloo, et l'argent qui lui était promis par les villes insurgées de la Hollande. N'eût été le bon butin qu'elles avaient fait à Ruremonde, les troupes du prince se fussent dès lors débandées. Mais le manque absolu d'argent aurait seul pu empêcher Guillaume d'exécuter ses desseins patriotiques. Il déplorait de se trouver dans une position si difficile par la faute des princes allemands, chez lesquels il n'avait pas trouvé tout l'appui qu'il en espérait; il plaçait néanmoins sa confiance en Dieu, qui, disait-il, ne l'abandonnerait point [1].

Le chef de l'Empire montrait des dispositions peu favorables pour le héros qui s'annonçait comme le libérateur des Pays-Bas. Jonas de Offenbourg, gentilhomme de Maximilien II, arriva au camp du prince d'Orange, et remit à celui-ci une lettre par laquelle l'empereur cherchait à le détourner de son entreprise, menaçant même de procéder contre lui, s'il n'obtempérait point à cette sommation. Guillaume, refusant de se soumettre, reçut un mandement impérial, par lequel les ritmaîtres qui le suivaient et lui-même, s'il ne désarmait pas, étaient mis au ban de l'Empire [2].

Le Taciturne se fût déshonoré en abandonnant les populations qui avaient placé en lui toute leur confiance. Déjà, le 19 juin, Oudewater avait embrassé son parti et ouvert ses portes à Adrien de Swieten ; deux jours après, ce capitaine se rendit maître aussi de Gouda. Par les intelligences qu'il entretenait à Leyde, notamment avec Paul Buys, pensionnaire de cette ville, il y fit également reconnaître l'autorité de Guillaume de Nassau. Vers le même temps, Bartel Entes, principal lieutenant de La Marck, s'étant présenté devant Dordrecht, avec trente vaisseaux et deux

[1] Le prince d'Orange à Jean de Nassau, 25 juillet 1572. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. III, p. 483.)

[2] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. III, pp. 473 et suiv. — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III, pp. XVI et XVII.

galères, les habitants le reçurent le 24 juin, retinrent prisonnier Quaderebbe, représentant du duc d'Albe, et reconnurent ensuite pour gouverneur Maximilien de Hornes, Sr de Boxtel, qui tenait ses pouvoirs du prince d'Orange. Deux autres commissaires de Guillaume convoquèrent, le 4 juillet, le conseil communal de Harlem, et cette ville importante, qui venait de refuser la garnison offerte par le comte de Boussu, suivit l'exemple de Leyde. Si ces cités s'obligeaient à demeurer encore fidèles à Philippe II, « comte de Hollande, » elles rejetaient le duc d'Albe comme ennemi déclaré, et promettaient d'obéir au prince d'Orange, qu'elles considéraient comme le vrai stathouder ; la liberté du culte était, d'ailleurs, assurée aussi bien aux catholiques qu'aux réformés [1].

Cet engagement fut très-mal observé à l'égard des premiers. Le soulèvement se faisait au nom des réformés, et les catholiques, malgré les instances du prince d'Orange, étaient à leur tour traités en vaincus.

Le 26 juin, Martinus Brandt, parti de Dordrecht avec seize vaisseaux, parut devant Gorcum et somma cette place au nom de Guillaume de Nassau. Les calvinistes s'empressèrent de lui en ouvrir les portes. Réunis sur le marché, ils jurèrent de rester fidèles au Roi et au prince d'Orange, son stathouder, et de combattre le duc d'Albe et tous ses adhérents, comme ennemis publics. Ce serment fut prêté au cri de : *Vivent les gueux !* Les bourgeois catholiques, avec les moines et les ecclésiastiques, s'étaient réfugiés au château dont les canons tiraient sur la ville. Mais les réformés, s'étant emparés d'une des portes et menaçant l'autre, le châtelain se rendit. Les ecclésiatiques, parmi lesquels des religieux de l'ordre de Saint-François, furent

[1] Bor, 6e liv., fol. 276. — Correspondance du comte de Boussu avec le duc d'Albe, publiée par M. Van Vloten, *passim*.

conduits, le 5 juillet au soir, à la Briele, par Jean Omal, commissaire du comte de La Marck. Bientôt vingt et un de ces infortunés furent attachés au gibet, après qu'ils eurent subi des tortures effroyables et d'indignes outrages [1]. Les catholiques consternés honorèrent comme des martyrs les religieux de Gorcum.

Ces exécutions barbares autorisées par La Marck étaient en contradiction flagrante avec les vues politiques et les sentiments généreux du prince d'Orange. Dans son instruction, donnée à Dillenbourg le 20 juin, il avait particulièrement recommandé à son lieutenant d'user de tolérance envers les catholiques, de les prendre sous sa protection comme les autres chrétiens et de s'efforcer, par sa modération, de gagner les cœurs des uns et des autres [2]. Le terrible chef des gueux de mer foula aux pieds cette noble charte de l'insurrection.

La révolte s'étendait pourtant et avait gagné les provinces baignées par le Wahal et l'Yssel. Le comte de Berghes avait rassemblé à Wesel quinze cents cavaliers environ et vingt compagnies d'infanterie. Il se proposait, d'accord avec le prince d'Orange, et à l'aide des intelligences qu'il s'était ménagées dans toute la contrée, de s'emparer des trois importantes places de Nimègue, d'Arnhem et de Zutphen [3]. Un délateur fit échouer le complot ayant pour but de livrer Nimègue au comte Josse de Schauenbourg. Les dispositions prises par Gilles de Berlaymont, seigneur de Hierges, qui avait succédé au comte de Meghem dans le gouvernement de la Gueldre, empêchèrent la surprise d'Arnhem et de Deventer. Mais le beau-frère du prince d'Orange s'était emparé de Doetinchem et de Duisburg. Zutphen, capitale du comté de ce nom, se rendit aussi sans opposer la moindre résis-

[1] BOR, 6e liv., fol. 277. — HARÆUS, t. III, pp. 128-129.

[2] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. III, p. 445.

[3] VAN VLOTEN, *Nederlands opstand*, etc., p. 36.

lance. En Gueldre, Harderwyk, Elburg et Hatten; dans l'Over-Yssel, Oldenzaal, près de Deventer, Zwolle et Kampen, reconnurent également l'autorité de Guillaume de Nassau [1]. Les Espagnols furent surtout irrités de la défection de Zutphen. Albornoz, secrétaire du duc d'Albe, écrivait à Çayas, le 14 juin, que la conduite des habitants de Zutphen le remplissait d'indignation; qu'elle n'était pas moins coupable que celle des bourgeois de Mons. « Pour justifier ces trahisons, on se rejette, « disait-il, sur le dixième denier et les désordres des Espagnols; « mais, en Gueldre, le dixième denier n'était pas perçu, et ils « n'avaient pas d'Espagnols à loger. Dans le Hainaut non plus « il ne se trouvait pas d'Espagnols, cette province, ainsi que « l'Artois, ayant été particulièrement ménagée par le duc, en « récompense de sa fidélité au service de Dieu et du Roi [2]. »

Pendant que le comte de Berghes envahissait la Gueldre, des gentilshommes de la Frise, naguère proscrits et émigrés, entreprenaient de soulever leur pays. Appuyés par les adversaires du duc d'Albe, ils affranchirent les villes de Sneek, de Bolswaard et de Franeker [3].

Mais le véritable foyer de la révolte était en Hollande.

Le comte de Boussu, en qualité de gouverneur de cette province, avait convoqué les états à la Haye pour le 15 juillet 1572, à l'effet de délibérer sur les moyens de remplacer le dixième et le vingtième denier. Sans avoir égard aux lettres du représentant de Philippe II, les villes déjà émancipées résolurent, d'après les suggestions du Taciturne, de tenir une autre assemblée à Dordrecht. Paul Buys, pensionnaire de Leyde, n'hésita point à écrire les lettres de convocation, au nom du prince d'Orange,

[1] *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 231.

[2] *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 262. — *Voir* aussi les lettres du duc d'Albe au Roi, du 13 et du 24 juin. *Ibid.*, t. II, pp. 261 et 263.

[3] *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 231

et les villes affranchies du joug espagnol répondirent à son appel. En conséquence, le 15 juillet, se réunirent à Dordrecht Jacques, seigneur de Wyngaerden, comme représentant la noblesse de Hollande, Aert de Duidenvoorde, délégué du comte de La Marck, et des députés de Dordrecht, de Harlem, de Leyde, de Gouda, de Gornichem, d'Oudewater, d'Alkmaar, de Hoorn, d'Enkhuizen, de Medemblik, d'Edam et de Monnikendam [1]. En appelant les petites villes, exclues depuis longtemps des états, Guillaume de Nassau voulait augmenter le nombre des voix dont il disposait et se concilier l'amitié des communautés dont il rétablissait les droits.

L'assemblée, convoquée par le comte de Boussu, se tint le même jour à Gouda. Là se réunirent, sous sa présidence, les députés des villes encore sous le joug espagnol. Ils votèrent des fonds pour résister aux « rebelles » et un don gratuit de 10,000 florins pour le gouverneur.

Les résolutions prises dans l'assemblée de Dordrecht eurent une toute autre importance. Le prince d'Orange y avait envoyé comme son représentant Philippe de Marnix. Ce gentilhomme, doué d'une intelligence supérieure et d'une éloquence pénétrante, comparut le 19 et fit connaître les vues et les espérances de Guillaume de Nassau. Il dit que le prince était convaincu, par des faits, de la loyauté et du bon vouloir des villes de la Hollande à son égard; car elles s'étaient déclarées hardiment et ouvertement contre le duc d'Albe et ses adhérents; elles avaient prouvé qu'elles voulaient conserver le prince pour leur gouverneur légitime, et qu'avec lui elles n'épargneraient ni leurs biens ni leur sang pour affranchir leur patrie de la cruelle et détestable tyrannie des soldats espagnols, ces implacables

[1] *Eerste vergadering der staten van Holland, 19 julii 1572*, par Bakhuyzen van den Brink, dans les *Archives du royaume des Pays-Bas* (la Haye, 1855), t. Ier, pp. 32 à 46.

ennemis des Pays-Bas. Il exhortait les députés des villes émancipées à persévérer dans ces sentiments et à se confier en toute sincérité à celui qui avait toujours porté un loyal attachement à la Hollande et aux autres provinces de son gouvernement. « Le « prince, continua Marnix, ne verrait pas de plus beau jour au « monde que celui où ces Pays-Bas pourraient recouvrer leur « ancienne splendeur et cette vieille liberté que nos ancêtres, « par leurs actions si dignes d'éloges, y ont implantée et ont su « y conserver. » Il rappelle alors les labeurs et les efforts du prince d'Orange pour atteindre ce but sacré. En 1568, il avait levé à grands frais une belle troupe de cavaliers et de fantassins, et il était entré avec eux dans le pays; mais comme le même sentiment ne prédominait pas dans les villes, l'entreprise n'eut pas grand succès. Après s'être dépouillé volontairement de ses dernières ressources, le prince ne s'était pas découragé, et son ferme attachement aux habitants de ces provinces ne s'était pas affaibli. Il avait plu au Dieu tout puissant d'ouvrir les yeux aux habitants et de leur donner du cœur; plusieurs de leurs villes s'étaient déclarées ouvertement en faveur du prince et contre le tyran. Elles avaient assuré et promis formellement qu'aussitôt que le prince entrerait en campagne, l'argent ne lui manquerait point. Confiant dans cette promesse, il avait de nouveau fait appel à tous ses amis et alliés, et il était enfin parvenu à rassembler un nombre considérable de cavaliers et de fantassins d'élite, avec lesquels, Dieu aidant, il était tout prêt à réaliser complétement l'œuvre commencée de l'affranchissement du pays. Il s'agissait maintenant d'équiper ces cavaliers et ces fantassins, de les engager sous serment et de leur payer la solde qui leur revenait. Le prince comptait que les députés réunis à Dordrecht s'engageraient à garantir ce payement et qu'ils ne voudraient point attirer sur lui une honte éternelle et entraîner à jamais la patrie toute entière

dans la ruine, la misère et la désolation. Si le prince obtenait de leur patriotisme les moyens de se jeter dans le pays, avant que l'ennemi se fortifiât davantage, la délivrance générale était prochaine. Marnix indiquait ensuite les arrangements que le prince d'Orange avait pris avec ses troupes : il s'était engagé à leur remettre dans les mains, avant leur départ, à l'endroit où elles seraient passées en revue, la solde entière de trois mois, ou bien la solde d'un mois avec quelques garanties et assurances de la part de souverains chrétiens étrangers ou de quelques villes des Pays-Bas. Le premier moyen était chose impossible dans les circonstances présentes. Le second n'était ni utile ni praticable. « Supposons, disait le mandataire de Guillaume, que « nous nous adressions à des souverains étrangers tels que le « roi de France ou la reine d'Angleterre ; le pays courait alors « le grand danger, le danger public de tomber au pouvoir de « maîtres étrangers. Car ils ne voudraient pas compter l'argent, « à moins de s'assurer de quelques villes qu'ils ne lâcheraient « plus. De cette façon ils auraient un pied dans le pays et cher- « cheraient à s'y établir. De nombreux exemples sont là pour « nous le prouver. » Les villes devaient donc s'engager, envers les capitaines du prince, au payement des trois premiers mois et s'appliquer de tout leur pouvoir à réunir promptement une somme de cent mille couronnes pour la solde du premier mois. « Voilà, disait Marnix, en terminant, ce que le prince vous sup- « plie très-instamment de faire, et il espère bien qu'en consi- « dération de sa fidélité et de son dévouement sincère à vos « intérêts, en considération même de votre propre salut et de « votre propre bien-être, vous ne voudrez en aucune manière lui « enlever ou lui refuser cette satisfaction [1]. »

Le lendemain, 20 juillet, l'assemblée de Dordrecht prit une

[1] Ce discours a été publié par Bor, 1re partie, 6e liv., fol. 281 et suiv., et

résolution décisive. Elle déclara qu'elle reconnaissait le prince d'Orange pour gouverneur et lieutenant-général du Roi en Hollande, en Zélande, en West-Frise et à Utrecht, selon la teneur de la commission que Philippe II lui avait octroyée en 1559. Cette espèce de déférence pour l'autorité du Roi était feinte, puisque, en reconnaissant Guillaume le banni pour le véritable stathouder, les représentants des villes hollandaises ne tenaient aucun compte de la nomination du comte de Boussu, à qui Philippe II avait confié le gouvernement de la Hollande. Les députés promirent unanimement d'être fidèles au prince d'Orange et de ne point l'abandonner, mais de le seconder par tous les moyens en leur pouvoir, et de n'entrer en aucun accord avec le Roi sans le consentement de leur stathouder. Pour donner plus de solennité à cet engagement, ils touchèrent la main de Marnix. Celui-ci s'obligea aussi par serment, de la part du prince d'Orange, à ne faire aucun accord avec le Roi, sans l'avis et le consentement des états, et sans comprendre dans le traité ces derniers et les pays qu'ils représentaient.

Les mandataires des villes hollandaises adoptèrent la proposition faite par Marnix, de fournir immédiatement au prince la somme de cent mille couronnes, pour payer le premier mois de la solde de son armée, et de lui garantir, en outre, le payement de cinq cent mille karolus [1]. Il fut résolu d'employer ou d'engager à cet effet non-seulement le produit des impôts qui se trouvaient chez les collecteurs, mais aussi les revenus des églises, des cloîtres, des confréries, etc. En outre, on devait vendre les orne-

traduit dans les *Écrits politiques et historiques* de Ph. de Marnix (Bruxelles, 1859), pp. 343 et suiv.

[1] Le 25 juillet, le prince d'Orange mandait à Jean de Nassau que les députés réunis à Dordrecht « se sont résolus de lui donner asseurance pour l'entretien de ses gens de guerre pour trois mois. » (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. III, p. 483.)

ments des églises et des monastères, et fondre leur argenterie[1].

Marnix fit encore une motion, qui indiquait nettement dans quel esprit Guillaume le Taciturne se proposait de diriger le soulèvement contre les Espagnols. Il déclara que le prince voulait maintenir la liberté de religion, aussi bien de la religion réformée que de la religion romaine; qu'il désirait que chacun pût exercer librement son culte, en particulier ou en public, dans les églises et les chapelles, ainsi qu'il paraîtrait le plus convenable à l'autorité, sans que, sous ce rapport, il fût opposé à personne aucun empêchement ni aucune entrave ou difficulté. Les membres du clergé resteraient également libres et ne seraient point inquiétés, à moins qu'ils ne se montrassent ennemis du pays ou adversaires de la liberté d'autrui, ou qu'ils ne s'opposassent aux dispositions que le prince pourrait décréter ultérieurement, de l'avis des états généraux.

Le 22 juillet, La Marck fut introduit dans l'assemblée. On donna lecture de la commission par laquelle le prince d'Orange le chargeait provisoirement du gouvernement de la Hollande ainsi que des instructions d'après lesquelles il devait se diriger. Le prince recommandait à son lieutenant de prendre sous sa protection aussi bien les catholiques, sans excepter les gens d'église, que les réformés. Il lui recommandait de la manière la plus instante d'employer la douceur et les bons procédés pour gagner tous les cœurs. La Marck requit ensuite les députés de le reconnaître en qualité de lieutenant du stathouder, et déclara, en présence de Marnix, que sa volonté était de se conformer aux instructions du prince d'Orange. Le 23, il fut en conséquence reconnu comme lieutenant du prince en Hollande.

[1] Bor, 6e liv., fol. 282. — Renon de France (*Histoire des causes de la désunion, etc.*, MS. 2e partie, chap. XVIII) dit que le subside voté par les états devait être pris « par impositions sur les riches et les ecclésiastiques. »

Indépendamment de ces résolutions principales, les députés réunis à Dordrecht instituèrent une amirauté et tout ce qui devait en dépendre. Le prince d'Orange fut autorisé à faire renouveler toutes les commissions sur mer et à nommer un amiral, qui choisirait, après une enquête et selon l'avis des villes maritimes, d'autres capitaines pour servir sous lui. On résolut également de visiter et d'examiner les chartes de Hollande, qui étaient déposées au château de Gouda, et d'en dresser des inventaires. Cette mission fut confiée au sieur de Noordwyk auquel devaient s'adjoindre des députés de chaque ville. Il fut encore décidé que les états de Hollande entretiendraient dorénavant, par des délégués, des rapports réguliers avec le prince d'Orange [1].

Pendant les délibérations de Dordrecht, le duc d'Albe, décidé à reprendre Mons et à empêcher la jonction de Guillaume de Nassau avec son frère, avait rappelé de la Hollande toutes les garnisons espagnoles. Le 21 juillet, le *tercio* de Lombardie, commandé par don Fernando de Tolède, abandonna Rotterdam, Schiedam et Delfshaven. Rotterdam se déclara immédiatement pour le prince d'Orange. Mais à Delft il y eut d'assez vifs débats entre les catholiques et les réformés. Vander Werf, qui devait s'illustrer bientôt par son héroïsme, étant intervenu au nom du prince d'Orange et n'ayant rallié à sa cause qu'une partie de la bourgeoisie, les membres de l'assemblée révolutionnaire de Dordrecht s'irritèrent contre Delft et résolurent même de bloquer la ville. Mais, par sa promptitude, La Marck coupa court à toutes les hésitations des catholiques. Le 26, il entra à Delft et y fit reconnaître son autorité.

Le départ des garnisons espagnoles consacra le triomphe des partisans d'Orange et de la réforme. Les adhérents de Philippe II,

[1] Van Meteren, fol. 79.

c'est-à-dire ceux qui tenaient quelque emploi mais surtout les gens d'église, n'osèrent point se séparer des troupes qui les avaient protégés jusqu'alors. Don Fernando de Tolède fut suivi de quatre mille émigrants, moines, religieux, gentilshommes ou bourgeois, dames et demoiselles, qui abandonnèrent leurs familles pour vivre catholiquement. Ils suivaient les troupes espagnoles avec sept cents chariots. Les insurgés voulurent s'opposer à leur passage, mais ils furent mis en déroute avec perte de quatre drapeaux [1].

Bientôt la Hollande affranchie devint le théâtre d'une réaction violente contre les catholiques. Les églises et les monastères furent saccagés ; les prêtres et surtout les religieux proscrits. En vain le prince d'Orange, lorsqu'il fut informé de ces déplorables excès, s'efforça-t-il de les empêcher. En vain signa-t-il, dans son camp de Ruremonde, une ordonnance pour les flétrir et pour faire pratiquer la tolérance. Ses exhortations étaient méconnues par des chefs fanatiques et par une multitude qu'exaspérait le ressentiment des maux qu'elle avait endurés au nom du catholicisme.

Le 25 juillet, les députés des villes de Dordrecht, de Harlem, de Leyde, de Gouda, de Gorinchem, d'Alkmaar, d'Oudewater et de Hoorn s'étaient réunis à l'hôtel de ville de Rotterdam et avaient communiqué aux régents les résolutions adoptées à Dordrecht. Elles furent approuvées, et les régents de Rotterdam promirent aussi de s'y conformer. Le 27, ces mêmes députés se réunirent à l'hôtel de ville de Delft. Les résolutions de Dordrecht y furent également lues et approuvées. Le 28, les états tinrent une nouvelle réunion à Delft pour s'y occuper de la réorganisation de la cour de Hollande. La plupart des membres de

[1] *Commentaires* de Bernardino de Mendoça, liv. VII[e]. — *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 272.

ce collége, tenant le parti de l'Espagne, avaient quitté la Haye avec la garnison et s'étaient rendus d'abord à Rotterdam, puis ils s'étaient transportés à Utrecht, sous l'escorte du régiment de Lombardie, et y étaient arrivés le 29 avec tous les papiers et chartes de la cour. Mais Amsterdam seul reconnaissait encore leur autorité. Cette ville, la plus importante de la Hollande, excitait la colère de tous les adversaires du despotisme espagnol. Il avait même été résolu à Dordrecht que le prince d'Orange enverrait une ambassade en Danemark pour obtenir le transport du commerce de la mer Baltique d'Amsterdam à Enkhuizen et à Hoorn, et que l'on s'efforcerait de réduire la cité qui, par son opiniâtreté, empêchait la libération complète de la Hollande. En effet, le 29 juillet, la Hollande était libre à l'exception d'Amsterdam et des petites villes de Schoonhoven, de Woerden, de Naarden et de Weesp. Encore le duc d'Albe avait-il peu de confiance dans Amsterdam, parce que les habitants refusaient de recevoir une garnison.

De leur côté, les redoutables corsaires de Flessingue n'étaient point restés inactifs pendant ce mois de juillet marqué par des événements si importants. Ils avaient essayé à deux reprises de s'emparer de la ville de Goes, capitale de l'île de Sud-Beveland. Mais ces attaques avaient été repoussées par le capitaine Isidro Pacheco, neveu du malheureux officier qui avait été naguère pendu à Flessingue. Vers la fin du mois de juillet, Humfrey Gilbert et Tseraerts débarquèrent sur la côte de Flandre avec quatorze cents Anglais, quatre cents Wallons et Flamands et six cents Français récemment arrivés de la Rochelle. Après s'être établis au village d'Ardenbourg, ils allèrent sommer l'Écluse et envoyèrent même leurs trompettes jusque sous les remparts de Bruges pour défier le comte du Rœulx, gouverneur de la province. Cette audace ne fut pas couronnée de succès. Le gouverneur de l'Écluse se défendit bravement, et, quoique la bourgeoisie de

Bruges inclinât pour les adversaires du duc d'Albe, elle était contenue par les troupes dont disposait le comte du Rœulx [1].

Au commencement du mois d'août, les marins de Flessingue firent une expédition plus heureuse. Quarante-neuf navires zélandais, qui se trouvaient sous Ter Goes, se dirigèrent vers Zierikzee, chef-lieu de l'île de Schouwen. Quatre cents soldats wallons du régiment de Beauvoir étaient chargés de la défense de cette place importante. Mais les marins zélandais, commandés par le bailli de Campveere, parvinrent à nouer des intelligences avec les habitants; la garnison fut expulsée et Zierikzee reconnut l'autorité du prince d'Orange [2].

Après son débarquement forcé à l'Écluse, le duc de Medina-Celi s'était acheminé vers Bruges, puis vers Bruxelles, où il était arrivé le 19 juin. Le duc d'Albe lui avait fait rendre les plus grands honneurs; les populations se portaient d'ailleurs avec empressement au-devant du noble seigneur, qu'elles considéraient comme un messager de paix. Elles l'accueillirent même avec une allégresse merveilleuse, persuadées qu'il allait enlever le gouvernement au duc d'Albe, faire succéder à la tyrannie un régime légal et obliger, par sa douceur, les insurgés des diverses provinces à déposer les armes [3].

Le duc d'Albe dissimula le dépit que lui causait l'accueil fait au duc de Medina. Il partagea avec lui le palais, et leurs rapports parurent très-affectueux. Medina dit au duc d'Albe qu'il était heureux d'être venu à temps pour servir sous lui, puisqu'on était

[1] *The arrivall of sir Humphrey Gilbert*, relation écrite par ROGER WILLIAMS, qui faisait partie de l'expédition. — *Voir* aussi, parmi les lettres de Walsingham, une dépêche de Thomas Smith, premier secrétaire de Sa Majesté, du 27 juillet 1572.

[2] VAN METEREN, fol. 74. — *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 273.

[3] Viglius à Hopperus, 13 juin 1572. (*Analecta belgica* de HOYNCK VAN PAPENDRECHT, t. II, p. 689.)

condamné à la guerre. Le vieux guerrier repartit qu'il mettrait volontiers à son service l'expérience militaire qu'il avait acquise pendant sa longue carrière [1].

Un spectacle affligeant s'offrit bientôt aux yeux du duc de Medina. Le successeur de Marguerite de Parme avait entièrement bouleversé l'ancienne forme du gouvernement des Pays-Bas. Ce n'était pas seulement le conseil privé qui était supplanté par le sinistre et funeste conseil des troubles; le conseil d'État lui-même, illustré autrefois par le prince d'Orange et le comte d'Egmont, était annulé à tel point qu'il n'avait plus, à la cour, un local déterminé pour ses réunions. Le duc d'Arschot, Berlaymont et Viglius, les anciens collègues des seigneurs suppliciés ou bannis, étaient consultés par le gouverneur, selon le bon plaisir de celui-ci, qui foulait aux pieds les anciennes ordonnances du conseil d'État comme toutes les autres lois. Il n'avait confiance que dans le conseil des troubles. Chargé de châtier tous ceux qui ne s'étaient pas courbés sous le despotisme de Philippe II et des inquisiteurs, le tribunal illégalement institué par le duc d'Albe ne pouvait suffire à cette immense tâche. Au mois d'avril, quinze mille causes étaient encore pendantes, et les veuves, les orphelins, les personnes peu fortunées souffraient surtout des lenteurs du conseil dans l'examen des affaires relatives aux confiscations [2]. Juan Vargas, l'âme du conseil des troubles, Louis del Rio, son collègue, et le secrétaire Albornoz : tels étaient les dignes auxiliaires et les confidents du duc d'Albe.

Pour tromper le duc de Medina, les apparences au moins furent observées. La salle, qui était destinée au conseil d'État pendant la régence de Marguerite de Parme, servit de nouveau

[1] *Commentaires* de B. DE MENDOÇA, liv. II, chap. V.

[2] Viglius à Hopperus, 2 avril 1572. (*Analecta belgica*, t. Ier, 2e partie, p. 677.)

aux délibérations. Deux fauteuils étaient placés au haut de la table, l'un pour le duc d'Albe, l'autre pour le duc de Medina ; les conseillers prenaient place à leurs côtés. On rendait compte à Medina de toutes les affaires et de toutes les dépêches reçues ou à expédier [1]. Le duc d'Albe écrivait un peu plus tard au Roi qu'il en userait de même pendant tout le temps qu'il serait dans les Pays-Bas. « S'il était agréable au duc de Medina-Celi, ajou- « tait-il avec une hypocrisie évidente, de se charger du gouver- « nement, je le lui remettrais volontiers. Je resterais comme « son conseiller aussi longtemps que je croirais pouvoir faire « service à Votre Majesté ; et il est si bon qu'en faisant cette « offre, je n'ai aucun mérite [2]. » En effet, le duc de Medina se conduisait avec une modestie extrême, ne voulant s'attribuer aucune part d'autorité, mais remettant tout au duc d'Albe [3]. Il se montrait d'ailleurs aussi affable que le duc d'Albe était hautain, et tandis que celui-ci ne se fiait qu'à ses conseillers espagnols, Medina écoutait les députés des états et les anciens ministres nationaux. Après avoir recueilli de leur bouche des notions véridiques sur l'état du pays, il dit un jour à Vargas que la trop grande rigueur du gouvernement, l'insolence des gens de guerre et l'impôt du dixième denier étaient cause de tous les maux plutôt que les hérésies et les rébellions [4]. Mais ce blâme tardif ne pouvait remédier à rien : l'autorité effective était

[1] Albornoz au secrétaire Çayas, 19 juillet 1572. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 269.)

[2] Le duc d'Albe au Roi, 21 août 1572. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 274.)

[3] Viglius à Hopperus, 5 août 1572. (*Analecta belgica*, t. Ier, 2e partie, p. 698.)

[4] Morillon, vicaire-général de l'archevêché de Malines, au cardinal de Granvelle, 11 août 1572. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, supplém., p. 114.)

toujours concentrée dans les mains inflexibles du duc d'Albe. Aussi lorsque le peuple vit que la mission du duc de Medina était purement honorifique, sa joie s'évanouit et sa haine s'accrut encore contre l'orgueilleux capitaine, que des amis même du cardinal de Granvelle dépeignaient comme un homme qui n'avait ni foi ni loi [1].

On sait avec quelle violente obstination, avec quel suprême dédain pour les antiques priviléges des Pays-Bas, le duc d'Albe avait poursuivi l'établissement des impôts connus sous la dénomination du dixième et du vingtième denier. Trouvant qu'il était humiliant pour l'autorité royale de devoir s'adresser régulièrement aux représentants des provinces afin d'en obtenir les subsides nécessaires, le lieutenant de Philippe II voulait se soustraire à cette dépendance en créant des ressources permanentes. Il avait donc prescrit que chaque fois que s'opérerait la vente d'un objet mobilier ou immobilier, le fisc préleverait le dixième ou le vingtième de la valeur de l'objet vendu. Toutefois, le duc d'Albe, malgré son inflexibilité naturelle, fut ébranlé par les réclamations qui s'élevèrent de toutes parts contre des taxes ruineuses pour les fortunes médiocres et désastreuses pour le commerce et l'industrie. Il proposa aux états de remplacer le dixième et le vingtième par un tribut annuel de deux millions de florins. Un terme de six années était assigné à ce compromis; mais à peine la deuxième tirait-elle à sa fin que le duc annonça que le Roi n'était pas d'avis de continuer cet arrangement et que les impôts du dixième et du vingtième allaient être rendus

[1] Viglius à Hopperus, 13 juillet 1572 : « Dux Medinensis huc jam pridem « advenit, magnaque omnium lætitia exceptus fuit, sed cum populus « videat, nulla eum authoritate præditum esse, velut in fumum spes de eo « concepta abit. Ducis autem Albani authoritatem omnes abominantur... » (*Analecta belgica*, t. Ier, 2e partie, p. 691.) — *Voir* aussi la lettre de Morillon citée ci-dessus.

exécutoires. Sourd à tous les conseils, il fit en conséquence ordonner la collecte du dixième denier. Le mécontentement s'accrut, la bourgeoisie de Bruxelles prit l'initiative et donna l'exemple d'une résistance ouverte. Bravant les menaces du lieutenant de Philippe II, les métiers défendirent courageusement leurs priviléges et leurs franchises, qui se confondaient avec la liberté du pays. Le bruit de la résistance de Bruxelles se répandit avec la rapidité de l'éclair, encouragea les autres provinces, seconda puissamment les projets du prince d'Orange et hâta sans aucun doute le soulèvement des villes de la Zélande et de la Hollande [1].

L'impôt du dixième denier secoua les populations qui s'étaient contentées de gémir en voyant monter sur l'échafaud les plus illustres personnages de l'État, exterminer par le feu et le glaive des milliers de bourgeois qui obéissaient à leur conscience, fouler aux pieds les antiques lois de la patrie et vouer à la servitude les nobles et libres provinces des Pays-Bas. De ce moment la domination espagnole fut sans cesse menacée.

Dans d'autres conjonctures, le duc d'Albe eut tiré une vengeance terrible de la bourgeoisie de Bruxelles. Mais le soulèvement des villes du Nord et l'occupation de Mons par Louis de Nassau l'obligèrent à dissimuler sa colère. Il n'était pas moins ulcéré contre les états des provinces qui avaient voulu envoyer des députés à Madrid pour faire connaître directement au Roi les vœux du pays. Les états du Hainaut, qui avaient pris l'initiative de cette démarche, furent imités par ceux de Lille, de Douai et d'Orchies, même par ceux de l'Artois, quoique ces derniers, abusés par les promesses de Noircarmes, eussent d'abord consenti à la levée du dixième denier; les états de Brabant et de Flandre

[1] *Voir* Bor, 6e liv., fol. 258 et *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 223. L'auteur dit que, en prenant l'initiative de la résistance, les Bruxellois « se sont acquis à jamais une louange immortelle. »

finirent aussi par déléguer quelques-uns de leurs membres [1].

Les instructions données par les états de Brabant à leurs délégués jetaient une lueur sinistre sur l'administration du duc d'Albe. Ceux-ci devaient, en s'adressant au Roi, récapituler les sommes énormes que les Brabançons avaient payées, depuis la venue du successeur de Marguerite de Parme, pour les garnisons et la construction du château d'Anvers ; ils devaient exposer que la perception du dixième denier, ordonnée par le gouverneur, avait ruiné le commerce et les manufactures ; enfin il ne devaient pas laisser ignorer au Roi que les charges résultant des impôts déjà votés par les états jointes aux extorsions des gens de guerre étaient si grandes que, depuis quatre à cinq ans, le pays de Brabant et ses habitants étaient appauvris de plus d'un tiers, si l'on comparait leur situation présente au passé.

Le duc d'Albe était tenté d'empêcher, même par la force, le départ des députés ; mais il pensa qu'une mesure aussi violente justifierait la persuasion où était le peuple que l'établissement du dixième denier n'avait point l'assentiment formel du Roi. Le duc laissa donc partir les députés ; il les prévint cependant que leur voyage servirait plutôt à irriter le Roi qu'à l'apaiser. Lorsque les représentants brabançons se trouvaient déjà à Mons, tous réunis à l'auberge du *Heaume d'or*, près du marché, et sur le point de poursuivre leur route, arriva un messager avec une lettre par laquelle le duc les menaçait de la colère du Roi et les avertissait que le dixième denier avait changé de nature, qu'il se trouvait converti de matière d'argent en matière d'état. Mais, après en avoir référé à leurs commettants, les députés du Brabant persistèrent à se rendre en Espagne.

[1] Voir *Relation du voyage des députés des états de Brabant en Espagne* (8 mars-11 août 1572). Cette volumineuse et intéressante série de documents, tirés des registres des états de Brabant, a été insérée par M. Gachard, dans ses *Analectes historiques*, t. II, pp. 212-369.

N'ayant pu retenir les députés des états, le duc d'Albe pria Philippe II de leur montrer « un très-mauvais visage. » Il devait aussi leur faire donner une bonne réprimande par Hopperus, garde des sceaux des Pays-Bas, qui leur enjoindrait de retourner immédiatement dans leurs provinces et de ne plus résister au lieutenant du souverain [1]. Le 4 avril, le duc d'Albe demanda, en outre, que, dans une lettre adressée au duc de Medina-Celi et à lui, le Roi prescrivît qu'ils ne décidassent rien qui pût préjudicier à la concession du dixième denier. S'ils le faisaient, toute décision pareille serait nulle et de nulle valeur [2].

Philippe II suivit docilement les recommandations de son lieutenant. Le 25 mars, se trouvant à Saint-Jérôme de Madrid et sur le point de partir pour aller passer la semaine sainte à l'Escurial, il reçut la lettre du duc d'Albe du 11. L'annonce de l'arrivée prochaine des députés des Pays-Bas lui déplut beaucoup. Après avoir consulté don Antonio de Tolède, grand prieur de Castille, de l'ordre de Malte, le prince d'Eboli et le docteur Velasco, il écrivit à Hopperus qu'il était surpris et indigné d'apprendre que des députés des Pays-Bas venaient le trouver sans son autorisation. Il ordonnait en conséquence de leur adresser une forte réprimande. Hopperus n'eut garde de désobéir. Le 28 mars, deux des députés du Hainaut étant arrivés, Hopperus commença par leur demander pourquoi ils étaient venus, par quel ordre, avec quelle commission et à quelle fin. Les deux députés, émus de cet accueil, répondirent qu'ils étaient venus pour l'affaire du dixième denier et qu'ils étaient partis sans la licence du duc d'Albe. Hopperus, se conformant à

[1] Le duc d'Albe au Roi, 11 et 19 mars 1572. (*Correspondance de Philippe II,* t. II, pp. 230 et suiv.)

[2] *Correspondance de Philippe II,* t. II, p. 239.

ses instructions, témoigna beaucoup de surprise ; il leur dit que le Roi était très-mécontent de cette démarche. Il déclara en outre que le Roi trouvait qu'il n'y avait pas de moyen plus convenable de subvenir aux besoins des Pays-Bas que le dixième denier, et que c'était le devoir de bons vassaux de s'accommoder à la volonté de leur prince. Les deux députés objectèrent humblement qu'ils aimeraient mieux perdre la vie que d'encourir le moins du monde le déplaisir du Roi ; que la commission qu'ils tenaient des états du Hainaut n'avait d'autre objet que de représenter à leur prince les grands inconvénients qui résultaient de l'établissement du dixième denier ; que si, après avoir entendu leurs raisons, le Roi maintenait encore sa résolution, il serait obéi sans réplique aucune. S'ils n'avaient pas demandé le congé du duc d'Albe, ajoutèrent-ils, c'est qu'ils avaient pensé qu'il ne l'accorderait pas ou mettrait des entraves à leur départ, comme il avait fait pour d'autres. Hopperus rendit compte de cette entrevue au Roi et demanda s'il devait consulter les vieux registres et les livres pour savoir ce qu'on était accoutumé de faire en pareil cas. Philippe répondit que cela n'était pas nécessaires, ne voulant point qu'on pût mettre en doute ni en discussion son autorité et ses prééminences.

Le 17 avril arrivèrent les députés de Lille, de Douai et d'Orchies. Ils furent également reçus par Hopperus, qui répéta ses remontrances. La réponse fut à peu près la même aussi. Toutefois les députés de la Flandre wallonne ajoutèrent que le consentement du dixième denier n'avait pas été volontaire, mais limité et conditionnel ; que cet impôt causerait l'entière ruine du pays et la perte de beaucoup d'âmes, parce que, pour se soustraire au dixième denier, un grand nombre d'habitants émigreraient chez les « hérétiques » Le Roi, voyant que les députés des autres provinces n'arrivaient point, résolut d'entendre lui-même ceux qui étaient présents. Il avertit Hopperus qu'il les recevrait

le 20, et les députés se préparèrent à paraître devant leur redouté souverain [1].

Philippe II avait alors quarante-cinq ans. C'était, comme on sait, un homme de taille moyenne, mais dont les membres étaient bien proportionnés, et plutôt robustes que délicats. Il avait les cheveux blonds, la barbe fort touffue et commençant à grisonner; le bas du visage, un peu moins proéminent que celui de Charles-Quint, rappelait toutefois le caractère distinctif des princes de la maison d'Autriche [2]. Il n'y avait rien d'imposant dans l'aspect de Philippe II; son visage, quoique froid et sévère, n'inspirait pas la crainte; mais ses yeux à demi voilés, sa démarche silencieuse, sa voix toujours basse, révélaient une volonté pleine d'artifice et de dissimulation. Le Roi ne cherchait point à intimider les conseillers ou les rares suppliants qui pouvaient arriver jusqu'à lui; mais c'était du fond de l'Escurial ou d'Aranjuez qu'il épiait et poursuivait sans relâche tous ceux, grands ou petits, qui avaient excité ses défiances ou provoqué son ressentiment. De la solitude, où Philippe II se complaisait, partaient les ordres qui venaient épouvanter les Pays-Bas.

Au moment fixé, les députés du Hainaut furent admis en la présence de Philippe, auprès duquel se tenait Hopperus. Le pensionnaire du Hainaut, ayant pris la parole avec la permission du Roi, le supplia de décharger cette province du dixième denier. Il allégua que le consentement des états ne pouvait être réputé valable ayant été arraché en partie par des menaces et par la promesse que cet impôt ne serait point levé; le tiers-état avait d'ailleurs refusé son concours. Il conclut, en offrant, au nom de ses commettants, leur quote dans les deux millions déjà

[1] Relation officielle, dans la *Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 240-244.

[2] *Relation de la cour d'Espagne*, faite en 1572. (*Relations des ambassadeurs vénitiens,* publiées par M. Gachard, pp. 163 et suiv.)

votés par les diverses provinces, pour remplacer le produit du dixième denier. Philippe, après avoir parlé bas à Hopperus, lui ordonna de dire aux députés que leur venue avait déplu, non que le Roi ne se rejouît beaucoup de voir des personnes de ses Pays-Bas, qu'il aimait tant, et dont il désirait si vivement la prospérité, mais parce qu'ils étaient venus sans congé, en forme d'états et pour un pareil objet. Hopperus ajouta que le Roi examinerait leurs remontrances et ne tarderait point à leur faire connaître sa décision. La même scène fut ensuite répétée devant les députés de la Flandre wallonne [1].

C'était encore un leurre; car, ce jour même, Philippe II, dans une lettre secrète, enjoignait au duc d'Albe d'achever son œuvre, en établissant de sa main, et par son autorité, le dixième denier. Il lui défendait en conséquence de quitter les Pays-Bas et de remettre le gouvernement au duc de Medina-Celi, son successeur, avant d'avoir reçu des ordres ultérieurs [2].

Quand le duc d'Albe connut l'accueil qui avait été fait aux délégués du Hainaut et de la Flandre wallonne, il en fut très-satisfait. Le 27 avril, il avait écrit au Roi de ne point se laisser émouvoir par les nouvelles de la Zélande, mais de répondre toujours aux députés des Pays-Bas comme il l'avait proposé, s'il ne voulait pas que l'établissement du dixième denier fût compromis pour jamais [3]. Les membres du conseil étaient loin de s'associer à cette obstination. Viglius la condamnait hautement; Berlaymont avait fini par la déplorer. Les nouvelles fâcheuses qui vinrent des Pays-Bas firent enfin une certaine impression sur l'esprit de Philippe II. Le 17 mai, après avoir informé le duc d'Albe de l'arrivée des députés de l'Artois et du Brabant,

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 240-244.

[2] *Ibid.*, p. 240.

[3] *Ibid.*, pp. 247 et 250.

il l'avertissait qu'il différerait probablement la réponse qu'il devait leur faire, afin de voir ce qui adviendrait de l'agitation des Pays-Bas [1].

Les députés du Brabant, arrivés à Madrid le 13 mai, après un long et pénible voyage, eurent audience du Roi le 17, à trois heures de l'après-midi. Le greffier des états lut la requête, puis Hopperus répéta l'admonestation adressée aux commissaires des autres provinces. Mais les députés brabançons objectèrent que, lorsque le Roi avait fait le serment d'observer la *joyeuse entrée* de Brabant, il avait été stipulé que les états auraient le droit de lui signaler les atteintes qui seraient portées à la constitution, par inadvertance ou autrement, afin d'en obtenir la réparation [2].

Le dimanche, 18 mai, les députés du Brabant allèrent saluer, avec ceux de l'Artois, la reine Anne. Cette princesse, alors âgée de vingt-deux ans, fille de l'empereur Maximilien II et de Marie d'Autriche, sœur de Philippe II, était la troisième femme du Roi Catholique. Par sa beauté, son élégance, même son goût pour la parure, elle animait un peu le triste palais de Madrid et le sombre Escurial. Elle était fort aimée du Roi, son mari [3]. Les députés du Brabant la supplièrent d'appuyer auprès de lui leurs justes réclamations. Ils baisèrent ensuite les mains des deux princesses, doña Isabella et doña Catalina, filles de Philippe II et d'Élisabeth de Valois, puis furent admis devant le berceau du jeune prince, don Fernando, dont la reine Anne était accouchée le 4 décembre précédent. Le bon abbé de Gembloux baisa le petit prince et l'arrosa de ses larmes [4].

[1] *Correspondance de Philippe II*, p. 249.

[2] Relation des députés du Brabant, dans les *Analectes historiques*, t. II, p. 243.

[3] *Relations des ambassadeurs vénitiens*, pp. 163 et suiv.

[4] Ce manquement à l'étiquette alarma Hopperus. Aussi s'empressa-t-il de

Les députés brabançons visitèrent aussi les principaux conseillers du Roi, le cardinal Espinosa, grand inquisiteur, don Antonio de Tolède et le prince d'Eboli. Tous les trois protestèrent de leur bon vouloir à l'égard des Pays-Bas, mais sans oser toutefois blâmer l'obstination de Philippe II et du duc d'Albe.

Le 8 juin, les nouvelles reçues du Brabant troublèrent beaucoup les députés. Ils apprirent que Mons était tombé au pouvoir de Louis de Nassau et que l'amiral de Coligny se disposait à descendre en Flandre avec quinze mille piétons et quatre mille chevaux. Ils pressèrent alors Hopperus de leur faire obtenir la décision du Roi, afin qu'ils pussent retourner dans les Pays-Bas où ils s'efforceraient de ramener les sujets égarés et d'encourager ceux dont la fidélité était encore intacte. Hopperus leur fit, le 19, une communication témoignant que les nouvelles des Pays-Bas avaient également troublé Philippe II et le disposaient à revenir sur des résolutions déclarées d'abord irrévocables. Le Roi avait commandé à Hopperus de dire aux députés qu'il était profondément affligé du soulèvement qui avait éclaté dans quelques provinces; qu'il n'épargnerait aucun effort pour les conserver dans la foi catholique et que, plutôt que de laisser perdre un seul village des Pays-Bas, il vendrait Séville, même la moitié de son royaume d'Espagne. Hopperus invita ensuite les députés à rechercher les moyens de pacifier les Pays-Bas et de déjouer les tentatives des ennemis du Roi et de la religion. Dès le lendemain, les députés donnèrent leur réponse. Ils proposaient le

demander à Philippe II pardon pour l'abbé de Gembloux et pour les autres députés qui avaient sans permission rendu leurs hommages à la Reine, au prince et aux infantes. Philippe répondit que l'action de l'abbé était une marque de son amour et il espérait que la Reine avait répondu comme elle le devait. (Analyse des rapports de Hopperus, avec les apostilles de Philippe II, Biblioth. de Bourgogne, n° 16093.) — *Voir* aussi la Relation des députés du Brabant.

départ du Roi, ou tout au moins l'envoi d'un prince du sang ; l'abolition immédiate et définitive du dixième et du vingtième denier ; l'observation d'une exacte discipline parmi les gens de guerre et le maintien inviolable des lois, priviléges et coutumes des Dix-Sept Provinces. Ces remèdes étaient très-sages, très-prudents ; mais eussent-ils suffi pour désarmer les réformés de la Hollande et de la Zélande?

Les députés de la Flandre avaient rejoint à Madrid leurs collègues du Brabant, de l'Artois, d'Utrecht, de Lille, de Douai et d'Orchies. Le Roi leur donna audience le 21, mais en dissimulant encore la détermination qu'il avait prise. Il était néanmoins décidé à faire la concession que lui arrachait le soulèvement d'une partie des Pays-Bas. Dans un conseil, auquel Hopperus avait été mandé pour la forme, et pour que les députés qui se trouvaient à Madrid ne s'aperçussent pas du rôle insignifiant du ministre de leur pays, Philippe annonça l'intention de renoncer au dixième denier.

Le 26 juin, les députés des cinq provinces représentées à Madrid furent invités à se rendre au palais. Le Roi, les ayant reçus en présence du prieur don Antonio de Tolède et d'Hopperus, leur dit que, voulant les favoriser et donner un témoignage de son affection pour les Pays-Bas, il avait pris la résolution dont Hopperus leur donnerait connaissance. Philippe ayant parlé bas à ce ministre, Hopperus donna lecture d'un acte par lequel le Roi entendait que des députés des états se joindraient à des commissaires du gouvernement des Pays-Bas pour rechercher les moyens de pourvoir aux dépenses publiques. En attendant, la levée du dixième et du vingtième denier serait suspendue, et, jusqu'à ce qu'on eût trouvé d'autres ressources, les états fourniraient 2,000,000 de florins par an. Le Roi enjoindrait aussi au gouverneur des Pays-Bas de faire justice exemplaire des soldats qui seraient coupables des désordres qu'on leur imputait.

Après avoir achevé sa lecture, Hopperus dit, par deux fois, aux députés que le Roi leur recommandait en premier lieu le maintien de la foi catholique et de l'église romaine. Il ajouta que le Roi se réjouirait beaucoup de pouvoir aller visiter ses États des Pays-Bas et de mettre lui-même en ordre leurs affaires ; que, s'il plaisait à Dieu de lui en fournir l'occasion, il en profiterait le plus tôt possible. Ils devaient le répéter à leurs commettants [1].

Les mandataires des provinces auraient voulu quitter immédiatement Madrid. Mais ils durent encore attendre jusqu'au 7 juillet avant de pouvoir obtenir du Roi leur audience de congé. Dans cette dernière entrevue, lorsqu'ils eurent remercié Philippe de sa résolution relative au dixième denier, ce prince leur fit répondre de nouveau qu'il leur recommandait, toujours et partout, la foi catholique romaine. Le 14, ils sortirent enfin de Madrid et prirent la route de Carthagène où des vaisseaux devaient être mis à leur disposition pour les ramener en Flandre. Ils emportaient l'espoir que Philippe viendrait bientôt lui-même dans les Pays-Bas pour remédier par sa présence aux troubles de ces provinces [2]. Vaine promesse : Philippe II n'eut jamais le courage de suivre l'exemple de son père, l'empereur Charles-Quint.

Par une coïncidence remarquable, le lendemain même du jour

[1] Le Roi au duc d'Albe, 29 juin 1572. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 264.) — Rapport des députés des quatre membres de Flandre, dans l'*Inventaire analytique des chartes et documents appartenant aux archives de la ville de Gand*, pp. 453-455. — Rapport des députés du Brabant, dans les *Analectes historiques*.

[2] Le secrétaire d'Ennetières écrivait au président Viglius, de Madrid, 12 juillet 1572 : « Ils retournèrent fort contents de Sa Majesté qui leur a « aussi donné grand espoir de venir ès Pays-Bas, et le croyons plus que « jamais puisqu'il semble que le remède dépend entièrement de l'allée de « Sa Majesté par-delà. . » *Documents historiques*, t. XIII. (Archives du royaume.)

où Philippe faisait annoncer aux députés réunis à Madrid la suspension du dixième denier, le duc d'Albe publiait à Bruxelles une décision analogue. Il écrivit aux états des provinces que, puisque le nom du dixième denier leur inspirait tant d'horreur, il donnerait son assentiment à l'abolition de cet impôt et supplierait le Roi d'y consentir, pourvu qu'ils trouvassent d'autres moyens de subvenir aux nécessités de l'État. Il les invitait en même temps à députer des commissaires à Bruxelles, pour conférer avec lui sur ces moyens [1].

Une concession aussi inattendue avait été arrachée au duc d'Albe moins encore par les représentations du conseil d'État ou par les murmures du peuple que par l'insurrection des villes hollandaises. Depuis que le soulèvement s'étendait comme un incendie, le représentant de Philippe II écoutait avec plus de modération les conseils relatifs au dixième denier [2].

Les états particuliers des provinces, réunis le 15 juillet, désignèrent les députés qui seraient chargés de traiter, sans pouvoir dépasser leurs instructions, avec les commissaires du duc d'Albe. Indépendamment du Brabant, six autres provinces se firent représenter à Bruxelles, savoir : la Flandre, l'Artois, le Hainaut, Namur, Tournai et Lille, Douai et Orchies.

Les pourparlers commencèrent dès le 1er août. Les mandataires des états se plaignirent de la différence qui existait entre la dépêche du duc d'Albe et l'acte dont Hopperus avait donné connaissance aux députés envoyés à Madrid. Tandis que la dépêche du duc d'Albe prononçait l'abolition du dixième et du vingtième denier, l'acte lu par Hopperus disait seulement que la levée de ces impôts serait suspendue. Les mandataires du Brabant

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 263-264.

[2] Viglius à Hopperus, 24 juin 1572. (*Analecta belgica*, t. Ier, 2e partie, p. 686.)

surtout demandèrent avec énergie l'abolition préalable et définitive du dixième denier. Enfin, le 21 août, les députés des provinces représentées à Bruxelles furent appelés au palais. Là, en présence des ducs d'Albe et de Medina-Celi, Tisnacq, président du conseil privé, déclara que, si dans l'acte envoyé d'Espagne le Roi parlait seulement de surseoir à la collecte du dixième et du vingtième denier, les états pouvaient néanmoins être assurés que l'intention du souverain n'était autre que d'abolir entièrement ces impôts, moyennant le payement de deux millions en 1572 et pendant les années suivantes.

Le duc d'Albe prit ensuite la parole en espagnol. Il exposa aux états l'urgente nécessité où était le Roi d'être secouru de gens de guerre et d'argent pour la garde et la défense des provinces. C'est pourquoi il avait levé cent quatre-vingts enseignes de Wallons, douze régiments d'Allemands, douze mille reîtres, trois mille chevaux des bandes d'ordonnance et cavalerie légère et quarante-huit enseignes d'infanterie espagnole. De pareilles forces ne pouvaient être entretenues sans l'assistance des états. Aussi les exhortait-il à se montrer généreux et dévoués ; il leur disait que le Roi avait déjà envoyé un million d'écus; et il ajoutait que tous deux, lui et le duc de Medina, étaient prêts à s'exposer pour le service de Dieu, de l'Église, du Roi et de ses provinces [1]. Dans une autre réunion qui eut lieu le 24 août, le duc d'Albe, s'exprimant en français, déclara lui-même que l'on pouvait être bien persuadé de l'abolition du dixième et du ving-

[1] Le 17 mai 1572, le Roi envoya au duc d'Albe 300,000 écus en lettres de change, après lui avoir récemment fait parvenir la même somme. Le 27 juin, il lui envoyait en lettres de change 312,000 écus et promettait de lui en faire parvenir sous peu de jours d'autres pour 200,000. Le 2 août, il tint cette promesse, et les envois d'argent furent encore plus considérables pendant le mois de septembre. Voir *Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 249, 266, 271.

tième denier, et, de fait, qu'il l'abolissait dès lors moyennant la continuation des deux millions.

Les états ne refusaient pas d'accorder deux millions pour décharger les provinces de l'odieux impôt du dixième ; mais ils entendaient pourtant rentrer dans leur prérogative de voter chaque année les subsides au lieu d'accorder une subvention permanente. De là de nouvelles difficultés avec les commissaires du gouvernement, et ces difficultés n'étaient pas aplanies lorsque le duc d'Albe quitta Bruxelles [1].

A la fin de la réunion générale du 24, le président Tisnacq avait annoncé aux députés des états que les ducs d'Albe et de Medina se rendraient très-prochainement au camp devant Mons. En effet, ils partirent de Bruxelles, le 26 août, laissant dans la ville, pour la maintenir, trois compagnies d'Allemands et cinq d'Espagnols. Les deux ducs amenaient au camp dix compagnies d'hommes d'armes. Trois jours auparavant, le *tercio* de Lombardie, qui avait évacué la Hollande, était également arrivé devant Mons en même temps que sept enseignes de troupes allemandes du comte d'Eberstein. Alors don Fadrique fit attaquer l'abbaye d'Épinlieu, et cette position importante, qui avait jusqu'à ce moment assuré à la garnison de Mons la liberté

[1] *Voir*, dans les *Analectes historiques*, t. II, pp. 89 et suiv., la Relation du voyage des députés envoyés par les états de Hainaut à Bruxelles et de l'assemblée des états généraux tenue en cette ville (1er août-6 septembre 1572). Conf. Viglius à Hopperus, 17 et 27 août. (*Analecta belgica*, t. Ier, 2e partie, pp. 700 et 702.) — Le cardinal de Granvelle, écrivant de Naples, le 19 août, à son frère, M. de Champagney, formait des vœux pour que la suspension du dixième et du vingtième remédiât aux affaires. Il en doutait toutefois et blâmait vivement ceux qui avaient si obstinément poursuivi une « chose » qui ne convenait ni au pays ni au service du Roi, puisque de là venait la ruine du commerce. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, supplém., p. 115.)

d'entrer et de sortir, fut évacuée par l'ordre du comte Louis. Celui-ci, n'ayant point des forces suffisantes, croyait devoir les ménager pour la défense de la ville même.

Les deux ducs entrèrent dans le camp le 27 à midi. Leur arrivée coïncida avec le retour de Gomicourt, que le gouverneur des Pays-Bas avait envoyé à Paris, dans les premiers jours du mois d'août, pour se plaindre des rassemblements de gens de guerre qui se formaient du côté de Verdun. Gomicourt le premier apprit au lieutenant de Philippe II la mort de Coligny et le massacre qui venait d'ensanglanter la capitale de la France [1]. On rapporte que le duc d'Albe répondit : « La France a perdu un grand capitaine et l'Espagne un grand ennemi [2]. » La nouvelle du massacre de Paris le transporta de joie ainsi que tout le camp. Lorsque la nuit fut venue, il fit témoigner cette allégresse par des salves répétées d'artillerie et de mousqueterie. Les défenseurs de Mons ripostèrent et mirent hors de combat trois capitaines espagnols [3].

Pendant que le duc d'Albe se trouvait devant Mons, les députés qu'il avait convoqués à Bruxelles continuaient leurs délibérations. Le 28 août, dans une réunion générale qui eut lieu à l'hôtel de ville avec les commissaires du gouverneur, ceux-ci communiquèrent une lettre annonçant le massacre de Coligny et de ses adhérents, coupables, disait-on, d'avoir machiné la mort du roi de France, celle de ses deux frères et de leur mère. Un *Te Deum* fut chanté pour rendre grâce à Dieu. Enfin, le 5 septembre, les députés des provinces représentées à Bruxelles, ayant pris connaissance des moyens généraux proposés

[1] *Commentaires* de B. DE MENDOÇA, liv. VII, chap. III.

[2] « Muerto l'Admirante, perdido un gran capitan por Francia, y gran enemigo por España. » (*Mémoires* de BRANTÔME (édition de 1699), t. III, p. 176.)

[3] M. AITSINGER, *De Leone belgico*, fol. 134 v°. — *Commentaires* de B. DE MENDOÇA, liv. VII, chap. III.

par les états de Brabant pour fournir les deux millions stipulés, déclarèrent qu'ils devaient en référer à leurs colléges respectifs [1].

Le prince d'Orange, toujours campé à Hellenrade, près Ruremonde, n'était point disposé à obéir à la sommation qui lui avait été adressée par le chef de l'Empire. Mais pour passer outre, au nom de Dieu, selon ses expressions, il devait attendre les renforts que lui amenait d'Allemagne le colonel Mandelsloo, et surtout l'argent promis par l'assemblée de Dordrecht. La prise de Ruremonde avait été suivie d'un échec assez grave. Les bourgeois de Weert, fidèles à la cause pour laquelle était mort le comte de Hornes, leur seigneur, avaient accueilli avec joie les soldats du prince d'Orange; mais ceux-ci, après quinze jours de siége, désespérèrent de s'emparer du château que Juan Montiel de Çayas défendit vaillamment avec une centaine d'hommes [2]. Enfin, après une attente pénible, le prince d'Orange vit arriver successivement dans son camp le colonel Mandelsloo avec ses auxiliaires, et des députés des états de Hollande qui lui apportaient l'argent dont il avait un besoin si pressant, ainsi que des obligations garantissant la solde de l'armée pour trois mois. Des lettres de Coligny, parvenues dans le camp le 11 août, furent pour le prince un encouragement également puissant. Le chef des huguenots français l'informait que, malgré la défaite de Genlis, les mesures étaient prises pour lever douze mille arquebusiers et trois mille cavaliers, dont l'amiral lui-même prendrait le commandement. Mais, tandis que le comte Louis pressait son

[1] Relation des députés des états de Hainaut, citée ci-dessus. — Lettre de Mondoucet à Charles IX, Bruxelles, 29 août 1572.

[2] B. de Mendoça a consacré tout un chapitre de ses *Commentaires* au siége du château de Weert. Quatre soldats wallons avaient comploté de livrer à l'ennemi la tour où ils étaient postés : convaincus de trahison, ils furent arrêtés et le principal auteur du complot étranglé à l'instant. — *Voir* aussi *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 275.

frère de marcher en avant, Coligny recommandait au prince d'agir avec circonspection et d'attendre qu'ils fussent réunis pour combattre l'ennemi avec l'espoir de l'écraser [1].

Le 23 août, Guillaume passa la revue des troupes avec lesquelles il se proposait de commencer l'affranchissement des Pays-Bas méridionaux. Le même jour, il signait la mémorable ordonnance qui flétrissait les excès commis en Hollande, par les bandes indisciplinées de La Marck, et enjoignait de respecter la liberté des catholiques comme celle des réformés. Il était ordonné aux chefs des troupes, tant sur mer que sur terre, de s'opposer aux violences contre les catholiques, membres du clergé ou séculiers, sous peine pour les transgresseurs d'être châtiés comme perturbateurs du repos public. Il était également défendu de piller les églises, les couvents ou autres lieux ecclésiastiques, sous prétexte que ceux qui les possédaient étaient absents ou s'étaient déclarés les ennemis du prince et des états. Dans ce cas même, ces biens devaient être séquestrés par l'autorité régulière du magistrat ou du conseil de Hollande, s'ils se trouvaient hors des villes. Le 25, le prince signa un autre édit contenant des instructions pour l'administration provisoire de la province qui était regardée dès lors comme le principal boulevard des adversaires de la tyrannie espagnole [2]. Le 27, il leva son camp, et se dirigea vers Diest, après avoir adressé à l'empereur Maximilien un mémoire, où il justifiait son inébranlable résolution de combattre pour la liberté des Pays-Bas.

Il prenait les armes, disait-il, pour sa juste défense contre le cruel duc d'Albe et ses adhérents, pour s'opposer à la tyrannie inouie que le tyran espagnol avait, depuis plusieurs années,

[1] Le prince d'Orange à Jean de Nassau, 5 et 11 août 1572. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. III, p. 487 et pp. 488-491.)

[2] Bor, 6e liv., fol. 290 et suiv.

exercée dans les Pays-Bas, envers les personnes de toutes les classes. C'était après avoir eu vainement recours à la médiation amiable de l'Empereur et des princes-électeurs de l'Empire, qu'il s'était vu obligé de tirer l'épée, au nom du Dieu tout-puissant, s'il ne voulait pas perpétuer le trouble et la misère de sa chère patrie, et consentir à la perte totale de ses priviléges, libertés, immunités et juridictions. Le duc d'Albe osait déclarer que l'empire germanique n'avait rien à démêler avec lui lorsque, au mépris de la paix de religion, il faisait mettre à mort plusieurs milliers de chrétiens, qui avaient embrassé la confession d'Augsbourg; lorsque, au mépris des constitutions du même empire, il faisait ruisseler le sang de la noblesse, et mettre à mort des personnes de tout état! Et aujourd'hui il prétendait invoquer les mêmes constitutions, pour empêcher les opprimés de se défendre contre lui! Le prince annonçait son ferme dessein de ne point se laisser détourner par ces réclamations hypocrites, mais de combattre pour la défense et la conservation des provinces héréditaires des Pays-Bas, de Sa Majesté le roi d'Espagne, son très-honoré et très-clément seigneur, et de s'opposer, de toutes ses forces, par le droit et les constitutions du saint-empire, à la cruelle et insupportable tyrannie du duc d'Albe [1].

Le prince se dirigeait donc vers le Brabant, qu'il espérait soulever, pour opérer ensuite sa jonction avec l'amiral de Coligny, et cerner devant Mons le duc d'Albe et son armée.

Genlis et ses lieutenants possédaient des papiers qui compromettaient gravement la loyauté de Charles IX, car ils attestaient que la dernière expédition s'était faite avec son consentement. Ces documents tombèrent au pouvoir des Espagnols. Le secrétaire Albornoz lut la lettre adressée, le 27 avril précédent, par Charles IX à Louis de Nassau, pour lui faire espérer que toutes

[1] *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III, pp. 63-69.

les forces de la France seraient employées à l'affranchissement des Pays-Bas. « Les papiers saisis font connaître, disait Albor-« noz, les ligues et les intelligences qui étaient formées pour « soulever les Pays-Bas, et pour y introduire une entière liberté « de conscience [1]. » Mais, de part et d'autre, on savait dissimuler.

Lorsque la nouvelle de la surprise de Mons fut parvenue à Madrid, Saint-Goard, l'ambassadeur de Charles IX, vint assurer Philippe II, que le roi de France avait vivement ressenti l'acte déloyal du comte Louis, accompli malgré sa promesse et la parole donnée; aussi le Roi s'était-il empressé de remédier à cette agression, en rappelant ceux de ses sujets qui avaient suivi le comte, et en faisant surveiller les passages. Philippe II, impassible, feignait d'ajouter foi à ces assurances mensongères; mais les ministres espagnols montraient la plus vive irritation. L'ambassadeur, se conformant aux ordres de son maître, certifia que l'entreprise de Louis de Nassau s'était faite à l'insu du roi de France et contre sa volonté, car ce prince voulait toujours vivre en paix et amitié avec l'Espagne. Comprenant l'impudence de sa fourberie, Charles IX avait eu soin de recommander à son ambassadeur de prendre garde à lui [2]. Le 28 juin, Philippe II reçut de nouveau Saint-Goard, et, selon l'avis du duc d'Albe, ne manifesta aucun mécontentement des procédés de son maître.

[1] Albornoz à Çayas, de Bruxelles, 19 et 30 juillet 1572. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 269 et 271.)

[2] C'est ce que Saint-Goard dit formellement. « ... Quant à ce qu'il plaist « à Votre Majesté me mander que en tous événements je prenne garde à « moy, estant où je suis, je ne puis faire autre chose que d'attendre « patiemment ce qui me viendra, n'aiant peur de moy, mais que les affaires « de Votre Majesté passent bien, n'estimant ma vie que pour la sacrifier « pour son service... » (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, 1re série, supplém., p. 123.)

Il manda au gouverneur des Pays-Bas que, jusqu'à ce que le roi de France jetât le masque, il ne romprait pas avec lui [1].

Mais Charles IX devait conserver jusqu'à la fin le masque de la ruse et du mensonge. A peine la défaite de Genlis eut-elle été connue à Bruxelles, que Mondoucet, résident français, vint féliciter le duc d'Albe [2]. Et lorsque Mondoucet eut fait savoir à Charles IX que les Espagnols étaient maîtres des papiers de Genlis, si compromettants pour le Roi, celui-ci ne se laissa point déconcerter. Il enjoignit à son agent de chercher à rassurer le duc d'Albe sur les intentions du roi de France. Il ne verrait pas avec plaisir, disait-il, que le duc ne se fît pas accompagner de M. de Mondoucet, lorsqu'il se rendrait devant Mons, car ce serait témoigner une trop grande défiance. « Aussi, poursuivait le fils « de Catherine de Médicis, devez-vous quelquefois lui dire ce que « vous savez des affaires de ses ennemis, par forme d'avis, pour « le contenter et lui montrer votre intégrité; car, alors même « qu'il n'y ajouterait pas foi, cela servirait à mon dessein, « pourvu que vous le fassiez adroitement. » Le Roi disait ensuite avoir reçu avec plaisir les avis qui lui avaient été donnés du côté du prince d'Orange. « Il y faut envoyer souvent, « ajoutait-il, et surtout faire en sorte qu'on ne découvre point « que vous ayez intelligence avec le prince, et que, dans le cas « où l'on surprendrait vos agents, on ne trouve rien sur eux « qui puisse attester ces intelligences [3]. »

Mondoucet suivit ponctuellement les conseils perfides de son

[1] Philippe II au duc d'Albe, Madrid, 30 juin 1572. (*Correspondance de Philippe II,* t. II, p. 266.)

[2] Albornoz à Çayas, 19 juillet 1572. (*Ibid.*, t. II, p. 269.)

[3] Charles IX au sieur de Mondoucet, 12 août 1572. L'importante correspondance de Mondoucet avec Charles IX a été publiée par E. Gachet dans les *Bulletins de la commission royale d'histoire,* d'après le manuscrit déposé à la bibliothèque publique de Reims.

maître, et, pour mieux dissimuler son rôle, il montra une assurance extrême. Le 16 août, ayant demandé audience au duc d'Albe, il lui dit que le roi de France était bien persuadé que les grandes forces rassemblées du côté de Mons n'étaient pas destinées à se tourner contre lui ; que, cependant, il n'avait pu s'empêcher de prendre des mesures de précaution ; qu'il avait donc envoyé à la frontière quelques troupes et doublé ses garnisons. Le duc avait tâché, dans ses réponses, de lui donner satisfaction ; en outre, il avait écrit lui-même à Charles IX, le priant de dissiper les rassemblements qui se formaient dans la Champagne [1].

Des instructions, également caractéristiques, avaient été transmises, le 9 août, par Charles IX, à La Mothe-Fénélon, son ambassadeur en Angleterre. Bien que, par un outrage à la vérité, il rejetât toute solidarité dans l'entreprise de Genlis, le Roi assurait que la défaite de ce capitaine n'avait pas été aussi grande qu'on le disait. Il n'entrerait point dans les Pays-Bas, ajoutait-il, à moins que les Espagnols ne prissent l'offensive contre son royaume. Mais, comme il croyait la guerre certaine, il souhaitait que la reine d'Angleterre prît sous son patronage le soulèvement de la Hollande et de la Zélande. C'était un moyen assuré de fortifier le prince d'Orange, qui allait marcher droit vers Mons avec son armée ; car des protestants français, Charles IX l'affirmait, le prince n'aurait que ceux qui pourraient s'échapper secrètement. Au surplus, l'ambassadeur devait continuer à faire les plus grands efforts auprès de la reine Élisabeth pour qu'elle se déclarât ouvertement contre l'Espagne. « Cela fera, disait le Roi, qu'elle désirera davantage et tiendra « plus chère la conservation de mon amitié [2]. »

[1] Le duc d'Albe au Roi, Bruxelles, 21 août 1572. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 273.)

[2] Charles IX au sieur de La Mothe-Fénélon, Paris, 9 août 1572. (*Recueil*

La défaite de Genlis avait irrité Coligny; elle avait aussi réveillé ceux de ses coreligionnaires qui, naguère encore, s'endormaient dans une fausse sécurité. Ils comprenaient que si le prince d'Orange échouait dans les Pays-Bas, si la France et l'Angleterre n'intervenaient point pour abattre la domination espagnole, les protestants se trouveraient bientôt dans le plus grand danger. Ils perdraient tous les avantages de la position qu'ils avaient acquise au prix de tant d'efforts et de sacrifices; Charles IX serait contraint de retirer l'édit de tolérance et d'aider au rétablissement de la domination catholique. Tels étaient les renseignements que Walsingham, l'ambassadeur d'Élisabeth, à Paris, transmettait aux ministres anglais. La défaite de Genlis était d'autant plus regrettable, selon lui, qu'elle découragerait le prince d'Orange au moment même où il mettait le pied dans les Pays-Bas. « Mais ce serait manquer de politique et de cou-« rage, ajoutait-il dans une lettre à Leicester, que de le laisser « dans l'embarras. Si Dieu n'avait pas suscité le prince d'Orange « pour donner de l'occupation à l'Espagne, il y a longtemps « qu'il se serait allumé chez nous un dangereux feu. C'est donc « nous secourir nous-mêmes que de le secourir, puisque nous « devons courir la même fortune que lui. Si nous l'abandon-« nons, il entraînera dans sa ruine tous ceux de nous qui font « profession de la même religion. Le secours que les Espagnols « reçoivent du pape, de Florence et de divers princes catholi-« ques d'Allemagne, fait voir que cette guerre est à la fois reli-« gieuse et politique. Ils ne balancent pas à se déclarer, et « montrent par là qu'ils ont du zèle et du courage : nous « n'agissons, au contraire, que sous main, et nous montrons en « cela que nous n'avons ni zèle ni courage. Jamais entreprise

des dépêches, rapports, etc., des ambassadeurs de France en Angleterre, au XVI*e siècle*, t. VII, p. 314.)

« où il est entré de la crainte n'a bien réussi; car rien n'est « plus ennemi de la prudence que la peur. Les protestants de « France, depuis la défaite de Genlis, ont fait connaître au Roi « que, le prince d'Orange venant à échouer, il ne serait pas en « son pouvoir de maintenir l'édit de tolérance. Aussi le prient-« ils de peser mûrement s'il ne serait pas plus avantageux « d'avoir une guerre étrangère que de ruiner l'État par de « nouvelles luttes domestiques [1]. »

En effet, les protestants armaient, et Coligny déclarait qu'il ne pouvait plus les retenir, qu'il fallait opter entre la guerre espagnole et une nouvelle guerre civile [2]. Vers la fin du mois de juillet il présenta à Charles IX un mémoire plus étendu que les précédents, pour démontrer la justice et l'utilité de faire la guerre à l'Espagne. Ce nouveau mémoire était l'œuvre de Philippe de Mornay, qui venait de visiter l'Angleterre et la Flandre, où il avait recueilli des renseignements nombreux sur l'état des esprits, les forces et les ressources des Espagnols. Il avait apporté d'autant plus de soin dans cette enquête qu'il était, comme protestant, l'adversaire naturel de l'Espagne et tout disposé à seconder le dessein que l'on prêtait à Charles IX, de déclarer bientôt la guerre à Philippe II. De retour à Paris, il remit à Coligny des mémoires très-amples sur tout ce qu'il avait remarqué dans la Flandre, ainsi que la remontrance qu'il avait composée pour déterminer le Roi à se déclarer ouvertement contre l'Espagne. « Vous avez déjà commencé cette guerre, « disait-il à Charles IX, et, quelque mine que le roi d'Espagne « vous fasse, il vous sait autant de gré que si vous aviez mis

[1] Walsingham à lord Burghley, Paris, 26 juillet 1572, et au comte de Leicester, même date. (*Recueil des dépêches de Walsingham*, pp. 263 et 264.) *Voir* aussi *Queen Elizabeth and her times*, t. Ier, p. 426.

[2] *Mémoires* de Théodore-Agrippa d'Aubigné (1572). — Il avait également formé une compagnie pour venir au secours de Mons.

« armées en campagne sous vos enseignes, et si vous les aviez « commandées en personne. Quand il voit que Votre Majesté a « reçu, favorisé, honoré et gratifié le comte Louis de Nassau en « sa cour, ainsi que d'autres seigneurs et gentilshommes, qu'il « tient pour rebelles ; quand il sait que Votre Majesté a commu- « niqué avec le seigneur de Genlis,... que peut-il penser, sinon « que Votre Majesté voudrait nuire, mais qu'elle fait secrètement « ce qu'ouvertement elle n'oserait ? » Pour exciter la convoitise de Charles IX, il signalait ensuite les richesses des Pays-Bas. « Vous acquerrez, disait-il, un pays auquel vous n'avez pro- « vince qui se puisse comparer en grandeur, beauté, richesses, « peuples, villes, et dont, sans fouler personne, vous pourrez, « chaque année, tirer un million d'or. » Il prétendait que les habitants des Pays-Bas accepteraient avec joie la domination de la France, et qu'il ne fallait point laisser échapper une occasion qui ne s'offrirait plus. Il recommandait au Roi, pour mieux assurer la réussite de ses desseins, de faire un accord avec le prince d'Orange. En supposant, disait-il, que ce prince parvînt à se rendre maître du pays, il ne pourrait se maintenir que par l'alliance et la faveur de la France. Le Roi entrerait ensuite en campagne comme ami du pays, vengeur de la tyrannie et restaurateur de la liberté. Il ferait la conquête des cœurs, et celle-ci conduirait à tout [1].

Non-seulement Coligny pressait Charles IX d'embrasser une si belle occasion d'agrandir son royaume, mais il lui conseillait

[1] Discours au roi Charles IX pour entreprendre la guerre contre l'Espagnol ès Païs-Bas, dans les *Mémoires* de messire Philippe de Mornay, seigneur du Plessis-Marli (édition de 1624), t. I[er], pp. 1-18. En marge du discours on trouve l'annotation suivante : « Il fut escrit par M. du Plessis, « lors âgé de vingt-trois ans, en l'an 1572, et par lui mis ès mains de M. l'ad- « miral de Chastillon qui le présenta au Roi. » — *Voir* aussi *Vie de Philippe de Mornay, seigneur du Plessis-Marly,* etc. (Leyde, 1647, in-4°), p. 17.

en outre d'envoyer le jeune Mornay au camp du prince d'Orange, pour assurer celui-ci qu'il pourrait compter sur l'appui et le concours armé de la France. Mornay était d'ailleurs disposé à braver tous les dangers, dans l'intérêt de la cause à laquelle il s'était dévoué.

Pour agir plus efficacement encore sur l'esprit de Charles IX, Coligny, dans ses entretiens secrets avec le jeune roi, cherchait à éveiller sa jalousie contre les Anglais. Il lui disait que, s'il refusait de prendre les Flamands sous sa protection, ceux-ci, lorsqu'ils se verraient abandonnés de la France, auraient recours à l'Angleterre. La reine Élisabeth les recevrait favorablement, et, devenue maîtresse des Pays-Bas, rallumerait bientôt le feu mal éteint des anciennes guerres. La haine invétérée des Anglais contre la France se trouverait alors fortifiée par celle que les Flamands nourrissaient aussi contre les Français. Et tout ce que ces derniers avaient pu gagner en deux cents ans, en reprenant Calais, et en repoussant les Anglais dans leur île, se perdrait en un moment, si, par indifférence et par une déplorable inaction, ils laissaient leurs rivaux mettre le pied en Flandre et s'y affermir [1].

Coligny ne se dissimulait pas, toutefois, qu'il avait besoin de l'aide des Anglais pour combattre l'Espagnol. Aussi pressait-il Walsingham de lui faire connaître si la reine Élisabeth voudrait agir d'accord avec le roi de France pour secourir le pauvre prince d'Orange. Walsingham, entrant dans les vues de Coligny, conjurait, de son côté, les ministres anglais de se déclarer ouvertement. « Si les Espagnols triomphent, disait-il, la Reine ne « peut s'attendre qu'à tous les maux qu'ils sont capables de lui « faire [2]. »

[1] De Thou, *Histoire universelle,* liv. LI.

[2] Walsingham à Leicester, 26 juillet 1572. (*Recueil des dépêches,* etc., p. 263.)

Quoique Charles IX eût été séduit par les exhortations de Coligny et qu'il désirât avec ardeur la conquête des Pays-Bas, il hésitait encore à heurter de front la politique cauteleuse de Catherine de Médicis. Imbue des doctrines machiavéliques, la descendante des Médicis ne voyait l'accroissement de l'autorité royale que dans l'affaiblissement des partis. Aussi, ne devait-elle point favoriser des projets qui tendaient à procurer aux huguenots une prédominance dangereuse. Voulant gagner du temps, Charles IX consulta, sur le mémoire de Coligny, le doyen des conseillers d'État, Jean de Morvilliers, évêque d'Orléans [1]. Cet ancien ministre composa un autre mémoire, où il combattit, par des raisons puissantes, les tentatives du chef des huguenots. Morvilliers ne niait point que les Flamands, à qui la tyrannie du duc d'Albe était devenue insupportable, ne fissent tous leurs efforts pour secouer un joug abhorré et pour allumer la guerre entre les rois de France et d'Espagne. Mais il avait bien de la peine à croire que les habitants des Pays-Bas fussent disposés à prêter serment de fidélité au roi de France. Plusieurs bonnes raisons l'en faisaient douter, et, en première ligne, leur haine naturelle pour les Français. Jusqu'alors on n'avait pas vu de députés venir, au nom de leurs villes, avec des pouvoirs en forme, supplier le Roi de vouloir bien les prendre sous sa protection et les mettre au nombre de ses sujets. Il était peu touché de ce qu'on disait de l'approche du prince d'Orange, de ses vassaux, de ses forces, de son armée. Son frère et lui étaient sans doute des personnes de grande naissance et d'un courage digne de leur sang : ils haïssaient mortellement le duc d'Albe qui les avait proscrits et dépouillés, et comme leurs affaires ne

[1] Né à Blois en 1507, garde des sceaux de France en 1568. Il obtint d'en être déchargé en 1570 ; mais il conserva sa place au conseil comme plus ancien conseiller d'État. Il mourut à Tours en 1577.

pouvaient guère être en pire état qu'elles étaient, ils mettraient tout en œuvre pour rendre leur condition meilleure. Mais était-il prudent de s'associer avec des gens à qui le désespoir faisait tout hasarder, qui étaient aveuglés par la colère et par l'ardeur de la vengeance, disposés à promettre tout ce qu'on voudrait, pourvu qu'ils pussent satisfaire leur passion? Les affaires des Nassau étaient d'ailleurs dans une situation peu encourageante, d'après ceux mêmes qui exagéraient leurs forces autant qu'ils pouvaient; ils avouaient, déjà, que l'argent manquait au prince d'Orange puisqu'il demandait au Roi cent mille florins à emprunter, sans quoi cette florissante armée qu'il avait sous ses ordres allait bientôt se dissiper [1].

De tous ces débats, il résultait que Louis de Nassau avait pris des engagements téméraires en proposant au roi de France le partage des Pays-Bas. Coligny avouait lui-même que, jusqu'alors, les chefs huguenots n'avaient pas fait accord avec le prince d'Orange. Et, en effet, on n'aurait pu produire la résolution par laquelle Guillaume se serait engagé à faire arborer la bannière des Valois dans les places qui se déclareraient pour lui.

Les efforts des protestants français pour décider la guerre contre l'Espagne vinrent échouer contre l'influence, encore si puissante, du parti catholique et contre les intrigues qui paralysèrent la volonté de Charles IX. Le bruit s'étant répandu que la reine Élisabeth allait rappeler ceux de ses sujets qui servaient dans les Pays-Bas, Catherine de Médicis, appuyée par les partisans de l'Espagne, dit à son fils, en versant des larmes, qu'elle ne pouvait consentir qu'il se hasardât, sans les forces de l'Angleterre, dans une entreprise pleine de dangers. Déjà des commissions étaient expédiées et prêtes à passer au sceau pour lever des troupes dans plusieurs provinces de France. Mais les larmes

[1] *Voir* le Mémoire de Morvillliers, dans DE THOU, liv. LI.

de sa mère refroidirent l'ardeur belliqueuse du jeune roi. Il semblait d'ailleurs convaincu, comme ses conseillers catholiques, que, sans le secours de la reine d'Angleterre, il ne serait point en état de soutenir l'effort de la puissante Espagne. Coligny, cependant, n'abandonnait point le gouvernail. Il ne cessait de représenter au jeune roi ce qu'il avait à craindre si le prince d'Orange succombait, ou du moins s'il était obligé de capituler à des conditions qui n'éloigneraient point les Espagnols des frontières de la France et laisseraient les Pays-Bas dans les fers. Il pria Walsingham de dire aux conseillers de la reine Élisabeth, que ce n'était point son intérêt particulier qui le faisait agir et qu'il demeurerait tranquille après de si longs troubles, s'il ne voyait manifestement le péril qui menaçait, en général, tous ceux qui faisaient profession de l'Évangile et, en particulier, le roi de France et la reine d'Angleterre. Il trahirait, ajoutait-il, et Dieu et sa patrie, il serait ingrat envers la reine d'Angleterre, s'il ne cherchait point à détourner les malheurs qu'il prévoyait. Il conjurait donc la Reine de suspendre le rappel des Anglais qui se trouvaient dans les Pays-Bas, afin de ne point relever le courage de leurs ennemis. Il représentait encore que, depuis l'avénement de la Reine, il ne s'était rien présenté qui dût l'intéresser davantage que la destinée du prince d'Orange. Enfin, il se montrait tout disposé à céder Flessingue à l'Angleterre. Walsingham appuyait avec chaleur les exhortations pressantes de Coligny. Faisant allusion à la jeunesse de Charles IX et au caractère indécis de Catherine de Médicis, il allait jusqu'à dire, avec une certaine légèreté, que, pour ce qui était de la grandeur de la France, il ne voyait point d'ambition qui pût donner à l'Angleterre sujet de crainte [1].

[1] Tel est le résumé des trois lettres écrites de Paris, le 10 août 1572, par Walsingham à lord Burghley, à Leicester et à Th. Smith, premier secrétaire de Sa Majesté. *Voir* le *Recueil de Walsingham*, pp. 273-277.

Le conseil d'Élisabeth n'avait pas même songé à rappeler les soldats anglais qui se trouvaient en Zélande. Mais il s'était refroidi lorsqu'il eut été informé, d'une manière inexacte aussi, que Strozzi voulait s'emparer de Flessingue et qu'il avait écrit à ceux qui y commandaient de recevoir deux mille Français. Les Anglais soupçonnaient, en outre, Jérôme Tseraerts, gouverneur de Flessingue, d'avoir intelligence avec le duc d'Albe et d'être espagnol dans le cœur. On avait suspendu momentanément le départ de nouveaux auxiliaires prêts à passer en Zélande; mais les troupes anglaises qui s'y trouvaient déjà n'avaient été ni rappelées ni découragées, malgré les réclamations du duc d'Albe. Les conseillers d'Élisabeth demandaient, d'ailleurs, que les Français n'entreprissent rien de ce côté, à charge de les favoriser sur d'autres points [1]. Certes, l'Angleterre n'était point indifférente à la destinée du pauvre prince d'Orange, comme on l'appelait alors par une commisération sympathique; mais, préoccupée avant tout de sa puissance maritime, elle voulait commander sur les côtes des Pays-Bas en retenant Flessingue et l'île de Walcheren [2]. Charles IX donna enfin, à cet égard, pleine et entière satisfaction à la reine Élisabeth et à ses ministres. Le 21 août, il chargea son ambassadeur de les assurer de la manière la plus formelle que ni lui ni ses sujets ne feraient obstacle à leurs desseins sur Flessingue [3].

Le lendemain, Coligny, sortant du Louvre, est arquebusé par

[1] La Mothe-Fénélon à Charles IX, 11 et 28 août 1572. (*Recueil des dépêches des ambassadeurs français*, etc., t. V, pp. 89 et 108.) — Th. Smith à Walsingham, 22 août; autre lettre de lord Burghley également du 22. (*Recueil des dépêches de Walsingham*, pp. 279-280.)

[2] Th. Cotton à lord Burghley, Flessingue, 23 août 1572. (*Queen Elizabeth*, etc., t. Ier, p. 436.)

[3] Charles IX à La Mothe-Fénélon, 21 août 1572. (*Recueil des dépêches des ambassadeurs français en Angleterre*, t. VII, p. 319.)

Maurevel, que Catherine de Médicis avait désigné, avec l'assentiment du maréchal de Tavannes, pour tuer l'illustre chef des huguenots [1]. C'était par ce meurtre que la veuve de Henri II voulait reprendre son ancien ascendant sur l'esprit de Charles IX. Coligny avait proposé au Roi de le mettre hors de tutelle en limitant le pouvoir de sa mère et en éloignant de la France le duc d'Anjou, si cher aux catholiques depuis les victoires de Jarnac et de Montcontour. Catherine, avertie secrètement par ses affidés, ne pardonne point tant d'audace; la jalousie et l'ambition l'enflamment; elle se rapproche plus étroitemment des catholiques; elle arme la main de Maurevel. Charles IX, non prévenu, s'irrite d'abord contre les Guises et jure à Coligny, grièvement blessé, que justice sera faite de cet attentat. Mais Catherine de Médicis et les chefs des catholiques redoublent d'efforts; ils font croire à Charles IX que les huguenots lui sont hostiles et, pour troubler de plus en plus l'âme du jeune prince, ils parlent d'un nouveau complot qui rappellerait les desseins exécrables de Meaux et d'Amboise. Charles IX, cédant enfin aux suggestions fallacieuses de sa mère, abandonne les huguenots et livre ceux-ci aux catholiques sous le prétexte de garantir sa personne. Il approuve soudain, et avec une sorte de fureur, le conseil froidement donné par le maréchal de Tavannes de tuer l'amiral de France et tous les autres chefs des protestants [2].

[1] *Mémoires* de GASPARD DE SAULX, seigneur de Tavannes (1572).

[2] « C'est la vérité, — disent les Mémoires de Tavannes, — que les hugue-
« nots furent seuls cause de leurs massacres, mettant le Roy en nécessité de
« la guerre d'Espagne ou de la leur. Sa Majesté, *par le conseil du seigneur*
« *de Tavannes*, esleut la moins dommageable, et salutaire tant pour la
« religion catholique que pour l'Estat et rebellions suscitées par les hugue-
« nots. Et puis donc que l'on accuse le seigneur de Tavannes de ce conseil,
« il faut que tous ceux de la religion catholique l'en estiment et le louent,
« en considération que, s'il n'eust empesché par son bon advis le mariage

On ne différa point l'exécution de ce complot infernal. Le 24, jour de la Saint-Barthélemy, deux mille huguenots, parmi lesquels Coligny et ses principaux lieutenants, tombèrent victimes de la ruse de Catherine de Médicis, des féroces conseils de Tavannes, de l'ambition des Guises, de la frénésie de Charles IX et du fanatisme des bourgeois catholiques.

L'effroyable massacre, après avoir duré trois jours à Paris, continuait dans les principales villes de la France, lorsque le prince d'Orange, à la tête de son armée, atteignit le Brabant. Ne rencontrant aucune résistance, il fit occuper Diest, et se dirigea vers Louvain. En même temps, Bernard de Mérode, seigneur de Rummen, s'emparait de Malines. Le prince n'avait pas d'abord goûté cette dernière entreprise, parce que Malines était trop dans l'intérieur du pays, et qu'il désirait plutôt se rendre maître des avenues et des frontières. Mais il céda enfin aux instances de Bernard de Mérode, qui avait des intelligences nombreuses et sûres dans la ville.

Mérode et d'autres notables, bannis par le conseil des troubles et dépouillés de leurs biens, brûlaient de rentrer dans leurs foyers. Ils se concertèrent avec quelques bourgeois influents, ennemis des Espagnols et zélés pour la religion nouvelle, gagnèrent le pensionnaire Wasteel, qui conservait un amer ressentiment de la captivité qu'il avait subie en 1567, et trouvèrent un autre auxiliaire tout aussi actif dans Arend Vanden Dorp, Hollandais établi à Malines et jouissant d'une nombreuse clientèle comme curateur de la maison de Bèvres. L'influence de ces agents secrets du prince d'Orange ne tarda point à se faire

« d'Angleterre avec M. d'Anjou (depuis Henri III), celuy du roy de Navarre « estant jà faict, et le *roy Charles estant porté à la guerre d'Espagne*, « qu'infailliblement le royaume de France, et ensuite toute la chrestienté, « hormis l'Italie et l'Espagne, estoit dans le parti hérétique... » — *Voir* aussi les *Mémoires* de Marguerite de Valois, liv Ier.

sentir. Les habitants refusèrent garnison, alléguant qu'ils feraient eux-mêmes le guet pour la garde de leur ville. Les chefs de la conspiration, sous prétexte de soulager la bourgeoisie, proposèrent ensuite de former quelques compagnies soudoyées, et leur proposition fut également adoptée. Ces compagnies, composées de citoyens pauvres et dépendants, alarmèrent, par leurs manifestations hardies, les ecclésiastiques et les membres du grand conseil. Le duc d'Arschot, chargé provisoirement du gouvernement pendant l'absence du lieutenant de Philippe II, envoya à Malines, le 29 août au soir, le trésorier général Gaspar Schetz, pour rappeler aux habitants, de la part du duc d'Albe, la fidélité et l'obéissance qu'ils devaient au Roi. Schetz, voulant les intimider, leur mit devant les yeux la punition que le roi de France venait d'infliger à ses sujets hérétiques et rebelles. Il leur dit aussi que le prince d'Orange n'avait point d'artillerie pour les battre, et qu'ils n'avaient donc besoin que de fermer leurs portes. Les bourgeois catholiques s'engagèrent en effet à se défendre et à inonder les abords de la ville; ils étaient encouragés par les évêques d'Arras et de Namur et par les députés de l'Artois, qui étaient venus à Malines pour traiter d'affaires de finances. Mais tandis que Schetz venait rassurer le duc d'Arschot, Philippe et François Vander Aa, avec d'autres patriotes, profitèrent des ombres du soir pour se glisser, sous un déguisement, dans Malines. Le lendemain, 30 août, entre quatre et cinq heures du matin, la porte de Neckerspoel fut ouverte à Bernard de Mérode, qui entra dans la ville à la tête de cinq cents cavaliers et de quatre compagnies de fantassins, Frisons, Namurois, Liégeois et Flamands [1].

[1] RENON de France, MS, 2e partie, chap. XVIII. — Autre relation contemporaine due également à un catholique, dans le Recueil publié par M. WILLEMS, sous le titre de : *Mengelingen van historisch-vaderlandschen inhoud* (années 1827-1830), in-8°, pp. 389 et suiv. — Le duc d'Albe au

D'autres détachements de l'armée révolutionnaire s'étaient dirigés vers Anvers où le prince d'Orange entretenait aussi des intelligences. Mais le duc d'Albe, qui tenait essentiellement à la conservation de la grande métropole commerciale, y avait envoyé, avant de partir pour Mons, mille Allemands du régiment de Frunsberg, et cinq cents Wallons s'étaient rendus à Lierre. Ces forces toutefois n'eussent pu contenir le peuple, s'il avait été appuyé du côté de la Zélande et du Brabant. Dès la fin du mois d'août, un grand nombre de navires zélandais s'étaient avancés jusqu'à la hauteur de Lillo, d'où ils commandaient l'Escaut; il semble néanmoins que le concours des insurgés zélandais ne fût point assez actif, puisque le prince d'Orange leur attribua la non réussite de sa tentative contre Anvers [1].

Le 1er septembre, Guillaume de Nassau, accouru dans Malines, écrivit de cette ville aux habitants de Termonde pour les exhorter à suivre l'exemple de la Hollande, de la Zélande et de la cité métropolitaine. Il les adjurait de secouer la tyrannie du duc d'Albe et de se ranger du côté des patriotes; il leur annonçait qu'il leur envoyait une garnison pour les aider [2].

Le 2, de très-grand matin, le gros de l'armée du prince d'Orange avait quitté Saint-Trond. A cinq heures, un ancien homme d'armes de la bande d'ordonnance du duc d'Arschot se présenta avec cinq ou six cents arquebusiers devant une des portes de Tirlemont, disant qu'il voulait entrer dans la ville de gré ou de force. Tandis que le magistrat parlementait, toute l'armée arriva

Roi, 6 septembre 1572, dans la *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 275. — *Commentaires* de B. de Mendoça, liv. VII, chap. III. — *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 233.

[1] Le prince d'Orange à Jean de Nassau. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. III, p. 502.) — Champagney, gouverneur d'Anvers, au duc d'Albe, 26 août 1572. (Archives du royaume.)

[2] *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III, p. 69.

et se déploya du côté où les fossés étaient à sec. La bourgeoisie se trouvait dans la plus grande perplexité : si elle accueillait les rebelles, elle s'exposait au courroux du duc d'Albe ; si elle tentait de les repousser, les soldats exaspérés escaladeraient les murailles et mettraient Tirlemont à sac. Comme la ville, dépourvue de garnison, n'était pas en état de fournir deux cents hommes capables de combattre, la bourgeoisie se soumit et, vers huit heures, ouvrit les portes. L'armée traversa la ville en bon ordre, respectant les églises et les monastères [1].

Le lendemain, l'armée campait devant Louvain. Quoique l'ancienne capitale du Brabant fût également dépourvue de garnison, la bourgeoisie, plus nombreuse et plus décidée que celle de Tirlemont, commença par tourner l'artillerie des remparts contre les soldats du Taciturne. Ceux-ci se dirigèrent alors par escadrons et par compagnies vers la porte de Namur et y mirent le feu. La résistance cessa. Deux hommes qui devaient jouer plus tard un rôle considérable dans la révolution, Olivier Vanden Tympel, seigneur de Corbeek, et le docteur Elbertus Leoninus, professeur à l'université, se rendirent, au nom de la bourgeoisie, à l'abbaye de Parcq, où se tenait le prince d'Orange, et négocièrent un accord avec lui. Cet accord fut conclu le 5 : il contenait, en substance, que la ville ne serait pas occupée, à condition de fournir des vivres et une somme de 16,000 florins pour la solde de l'armée [2].

[1] Ces détails sont puisés dans le rapport que le magistrat de Tirlemont adressa au duc d'Albe, le 27 mai 1573, sur la prise de cette ville par des soldats du prince d'Orange, le 2 septembre 1572. (Archives du royaume.)

[2] *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 277. — *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 233. — D'après une dépêche de Mondoucet, du 9 septembre 1572, Louvain, pour s'épargner les calamités résultant d'un assaut, avait consenti à payer XVI^{m} livres.

Inquiet pour Termonde, le comte du Rœulx, gouverneur de la Flandre, avait fait requérir les habitants, par le seigneur de Zweveghem, de recevoir une garnison; ceux-ci s'y étaient refusés. Le comte leur envoya néanmoins cent trente arquebusiers, sous prétexte de les secourir; les habitants obligèrent ces soldats à quitter leur territoire et firent savoir au gouverneur de la Flandre que, s'il voulait venir en personne, ils lui ouvriraient leurs portes, mais à lui seul. Le comte partit de Bruges, décidé à s'enfermer dans Termonde. Arrivé à une lieue de la ville, il fut averti que les rebelles de Malines étaient déjà dans Termonde et que, s'il y entrait, il serait fait prisonnier. C'était, en effet, Arend Vanden Dorp qui, aidé de ses amis, avait, le 6 septembre, fait reconnaître dans Termonde, comme à Malines, l'autorité du prince d'Orange [1].

La surprise d'Audenarde, effectuée le lendemain, fut plus périlleuse et plus émouvante. Un banni, Jacques Blommaert, autrefois fabricant de tapis à Audenarde, disposait d'une centaine d'hommes. C'était un patriote hardi : en 1567, il avait combattu avec Jean de Marnix sur la digue d'Austruweel et naguère il avait rejoint les gueux de mer dans Flessingue. Le 7 septembre était un dimanche. Tandis que l'on chantait la grand'messe dans l'église paroissiale d'Audenarde, le capitaine Blommaert et ses hommes se mirent en embuscade dans une grange près de la ville, et trois d'entre eux vinrent à la porte de Tournai couverts de longs manteaux, sans épées, mais avec des pistolets cachés. Le guichet était seul ouvert. Le scribe demanda aux voyageurs leurs noms pour les inscrire selon l'usage; ils répondirent : « *Orange,* » puis, jetant leurs manteaux, tuèrent raide, avec leurs

[1] Renon de France, MS, 2e partie, chap. XVIII. — *Correspondance de Philippe II,* t. II, p. 277. — *Correspondance de Guillaume le Taciturne,* t. III, p. XXI.

pistolets, deux hommes de la garde. Ils furent aussitôt rejoints par Blommaert et ses compagnons. Un d'eux courut à cheval au Marché, y proclama le prince d'Orange, et enjoignit à la garde de ne pas bouger. Cette garde, composée d'hommes levés par la ville, partit sans opposer aucune résistance. Les bannis, aidés par une partie du peuple, furent dès lors maîtres d'Audenarde et tinrent en leur pouvoir le bourgmestre et les échevins. Ils se dirigèrent vers le château de Bourgogne, mirent le feu à la porte, et, après avoir arquebusé le grand bailli, Josse de Courtewille, qui se défendait avec courage, ils le jetèrent dans l'Escaut avec sept de ses soldats. Puis les cloîtres et les églises furent livrés au pillage [1].

La plupart des villes des Pays-Bas méridionaux, et les plus importantes, ne craignaient plus de manifester leur aversion pour la tyrannie espagnole. Le comte du Rœulx mandait au duc d'Albe que le peuple de Bruges et des villages environnants s'agitait en faveur du prince d'Orange; il écrivait de Gand que si des renforts de troupes n'arrivaient sans délai, et en grand nombre, un soulèvement était à craindre. Le duc d'Arschot informait le gouverneur général qu'une insurrection était également à craindre dans la capitale. Il en était de même à Breda : Saint-Remy, gouverneur de la ville, fit connaître au duc d'Albe que, à la nouvelle de la prise de Malines, plus de deux cents d'entre les bourgeois étaient allés joindre les insurgés. Ici la haine de la domination étrangère, là une pénible incertitude augmentait incessamment le nombre des partisans du Taciturne. Le parti royaliste redoutait surtout que le prince d'Orange ne vînt attaquer Bruxelles, où la garnison, composée d'Espagnols et d'Allemands, n'avait aucune sécurité au milieu d'une population

[1] *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 233. — Van Meteren, fol. 81. — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III, pp. XXI et suiv.

hostile. Le prince faisait d'ailleurs ce qu'il pouvait pour conserver la bienveillance des peuples et empêcher qu'ils ne fussent foulés par ses troupes. Il publiait partout qu'il n'en voulait qu'aux Espagnols, leurs adhérents et fauteurs, et il s'efforçait de ne pas alarmer, inquiéter ou vexer les habitants [1].

Les nouvelles certaines du massacre de la Saint-Barthélemy vinrent attrister cette marche presque triomphale de Guillaume de Nassau. Il connaissait enfin toutes les particularités du carnage de Paris, et il ne se dissimulait point les conséquences fatales de cet horrible forfait. C'était, disait-il, un coup de massue qui le renversait. Il avait commencé son entreprise, comptant sur l'appui du Tout-Puissant; mais, quant aux moyens humains, il devait mettre tout son espoir dans l'assistance de la France. « Et, de fait, ajoutait-il, les apparences étaient si grandes « qu'on ne pouvait lui imputer à légère crédulité d'y avoir ajouté « foi; au contraire, on eût pu l'accuser de malignité s'il avait « seulement laissé entrevoir aucun soupçon. Ce n'était pas « chose ordinaire, en effet, que de cacher de si exécrables déli- « bérations sous couleur d'un festin de noces; et nul d'entre « tous les princes allemands n'en pouvait attendre une issue si « tragique. »

La défense faite par Charles IX à ses sujets de venir au secours du prince d'Orange, sous peine de la hart, avait encore aggravé la position du libérateur. Il comptait particulièrement sur l'infanterie que l'amiral de Coligny lui avait promise, qui était déjà prête et qui se composait de dix à douze mille bons arquebusiers; aussi, n'avait-il pas voulu se charger de beaucoup de fantassins allemands. Enfin, sans le massacre de la Saint-

[1] *Voir* les documents cités dans la *Correspondance de Guillaume le Taciturne,* t. III, pp. XXIII et suiv., et la lettre de Mondoucet à Charles IX, du 6 septembre 1572. Conf. RENON de France, MS, 2e partie, chap. XVIII.

Barthélemy, il se serait rendu maître du duc d'Albe et il eût assuré la liberté des Pays-Bas. Maintenant ses espérances étaient détruites [1].

Malgré la cruelle déception qu'il venait d'éprouver et les tristes appréhensions qui le tourmentaient, le Taciturne continua sa route vers Mons.

Déjà le duc d'Albe avait fait reconnaître la ville ainsi que les chemins par où le prince d'Orange pouvait la secourir. Il avait fait venir de l'artillerie et des munitions de Valenciennes, et, le 3 septembre, avait ouvert un feu terrible du côté de la porte de Bertaimont. Mendoça, témoin oculaire, dit que l'artillerie espagnole battait tout à la fois un ravelin, la grosse tour de Saint-André et la courtine qui reliait cette tour à la porte de Bertaimont. Les auxiliaires allemands, attendus par le duc d'Albe, arrivèrent. L'infanterie, malgré les obstacles suscités par l'électeur palatin et les villes protestantes, avait rejoint le lieutenant de Philippe II. Salentin d'Isembourg, archevêque de Cologne, avec trois cornettes de cavalerie, s'avançait par Binche. L'armée royale allait s'élever à douze mille Espagnols et Wallons, et à plus de seize mille Allemands [2]. Ce n'était point sans anxiété que le général espagnol étudiait sur la carte la marche du prince d'Orange; il se flattait cependant que le chef des rebelles ne l'obligerait point à lever le siége et ne parviendrait point à secourir efficacement la ville. Pour réduire Mons, disait-il à Philippe II, il avait abandonné tout le reste, ne voulant pas

[1] Tous ces renseignements et ces réflexions sont extraits de la remarquable lettre adressée par Guillaume à son frère Jean de Nassau sur sa seconde expédition. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. III, pp. 504 et suiv.)

[2] Le duc d'Albe au Roi, 21 août et 7 septembre 1572, dans la *Correspondance de Philippe II,* t. II, pp. 271 et 276. — *Grande chronique de Hollande,* t. II, pp. 234.

laisser aux Français l'avantage d'avoir à leur dévotion une place aussi importante. Quant aux villes qui avaient ouvert leurs portes, il comptait bien les reprendre après avoir reconquis Mons, qui était la principale de ses entreprises et le fondement de toutes les autres [1].

La position de Louis de Nassau, dans Mons, devenait plus critique de jour en jour. La ville n'avait point assez de vivres pour soutenir un long siége, ni assez de troupes pour résister à l'armée royale. Les huguenots français, qui avaient suivi le frère du prince d'Orange dans son aventureuse entreprise, le considéraient comme le meilleur soldat et le plus valeureux capitaine qu'ils eussent jamais connu [2]; mais il était loin d'exercer un pareil ascendant sur la bourgeoisie. Il devait se précautionner dans la ville même contre les menées d'un parti encore puissant et qui, soit par attachement à la religion catholique, soit par crainte des représailles du duc d'Albe, s'efforçait de ramener les Espagnols. Les chefs de ce parti siégeaient dans le conseil de ville. Quelques échevins sortis de Mons, malgré la défense formelle de Louis de Nassau, correspondaient, du camp du duc d'Albe, avec d'autres restés dans la place. Sivry, un de ces émigrés, écrivit à ses collègues, Gille Pottier et Nicole Godemart, de faire en sorte qu'une porte fût secrètement livrée aux Espagnols. Informé que cette lettre avait été communiquée au magistrat, Nassau fit venir les échevins dans sa chambre, où se trouvaient plusieurs gentilshommes et soldats, presque tous armés, et il se plaignit avec véhémence de la malice de ses ennemis. Il accusa les échevins d'autoriser, par leur silence ou par leur complicité, les complots tramés contre lui, de ne chercher qu'à le trahir pour le faire

[1] Le duc d'Albe au Roi, 7 septembre 1572, dans la *Correspondance de Philippe II,* t. II, p. 274. — *Commentaires* de B. de Mendoça, liv. VII, chap. V.

[2] *Archives de la maison d'Orange-Nassau* (supplément), p. 115.

massacrer avec ses soldats ; et il leur dit qu'ils avaient encore le duc d'Albe et Noircarmes dans leur ventre. Il ajouta qu'il aurait voulu, pour dix mille écus, avoir été averti, depuis cinq ou six jours, de l'existence des lettres de Sivry ; il aurait ouvert lui-même une des portes aux Espagnols, et il en aurait eu bon marché. Maintenant, il était trop tard ; tout était découvert. « Vous démontrez tous bien en général, ajouta-t-il, la bonne « affection que vous me portez ; aussi prendrai-je avis et conseil « comment j'aurai à me conduire à votre égard. » Après ces vifs reproches, Nassau se contenta de faire enfermer provisoirement, au château, l'échevin Godemart. Quelques jours après, il manda de nouveau les échevins, ainsi que les conseillers, dans sa chambre, où se trouvait Antoine Olivier et plusieurs gentilshommes. Il dit que l'argent lui manquait pour payer ses soldats, puis il exprima le désir d'avoir le sceau de la ville, afin de lever les deniers dont il avait besoin. Les échevins et les conseillers, après s'être retirés pour délibérer, mandèrent Antoine Olivier et lui déclarèrent qu'il n'était pas en leur pouvoir d'accorder le sceau de la commune. Le 23 août, le comte, ayant convoqué le conseil dans la *Maison de paix*, se plaignit de nouveau des trahisons qu'il rencontrait et qui l'obligeaient, lui et ses soldats, d'être constamment sur le *qui vive,* et de faire, jour et nuit, grand guet dans la ville et les alentours. Bien que Nassau eût insisté pour avoir le sceau de la commune, le conseil se sépara sans prendre aucune résolution. Il prétexta que, pour voter sur la demande du comte, une assemblée plus nombreuse était nécessaire ; qu'aux échevins et aux membres du conseil de la ville devaient être adjoints les bourgeois les plus notables. Louis de Nassau convoqua cette assemblée générale le 25 août, dans la *Maison de paix.* Elle fut assez orageuse. La majorité se rallia à l'avis négatif des échevins, malgré les vœux hautement formulés par un certain nombre de bourgeois que étaient partisans du

comte et dont quelques-uns le servaient comme volontaires. La résolution de la majorité, ayant été communiquée à Louis de Nassau, accrut son mécontentement. Il voulut que l'on réunît un nouveau conseil le lendemain, et déclara que, si on ne lui accordait pas sa demande, il userait de la plus grande rigueur, même qu'il ferait vivre ses soldats aux dépens des bourgeois. En effet, le conseil ne s'étant pas réuni le lendemain, des détachements de vingt à trente soldats vinrent se loger chez les échevins récalcitrants. Après l'arrivée du duc d'Albe au camp et le massacre de la Saint-Barthélemy, Nassau fit publier, au son du tambourin, que tous bourgeois, de quelque qualité ou condition qu'ils fussent, vieux ou jeunes, eussent, sous peine de la hart, à se trouver en la maison de ville pour s'enrôler et prendre les armes. Mais les échevins et les bourgeois catholiques, très-nombreux d'ailleurs, surent encore s'affranchir de cette obligation, aimant mieux, disaient-ils, endurer la mort que de prendre les armes contre leur prince et roi naturel [1].

C'était donc avec une vive impatience que Louis de Nassau attendait l'armée conduite par son frère. Celui-ci, trompant les détachements envoyés par le duc d'Albe pour l'observer et le harceler, avait dépassé Nivelles. Le 7 septembre, il prit ses quartiers à trois lieues et demie de Mons, dans le petit village de Péronnes, qui se trouvait entre Binche et le camp des Espagnols. Le lendemain, vers dix heures du matin, l'avant-garde, et bientôt après toute l'armée du prince s'approchèrent du camp ennemi, marchant droit sur Mons. Ces troupes, qui s'élevaient à six mille chevaux et à plus de huit mille fantassins, firent halte à portée de canon des Espagnols, dans une plaine

[1] Déposition de Chamart (archives de Mons). Elle est conforme et semble même avoir servi de modèle aux dépositions de ses collègues.

unie d'où l'on découvrait la ville. Les détonations de l'artillerie du prince d'Orange servirent comme de signal à celle des assiégés, qui ouvrit également son feu, depuis la grosse tour de Saint-André jusqu'à celle du rivage. Les batteries espagnoles continuèrent, de leur côté, à foudroyer la ville. Le duc d'Albe, cependant, était bien décidé à ne point livrer bataille, à cause de son infériorité en cavalerie. Il avait fait retrancher et fortifier son camp, et poser l'artillerie à toutes les avenues, afin d'empêcher l'attaque. Cinq cents chevau-légers étant venus reconnaître les Orangistes, Guillaume envoya contre les Espagnols le comte Henri, son frère, et celui-ci les fit reculer jusqu'au pied de leurs retranchements. Cette furieuse charge étonna tellement les troupes espagnoles qu'elles furent presque sur le point de se débander, croyant que le prince d'Orange suivait avec toute son armée : s'il l'eût fait, ce jour eût été le dernier de la guerre. Le prince en fut bien d'avis, mais trop tard, par la faute d'une partie de ses gens. Au moment où il voulait seconder les efforts de son frère et achever la déroute des ennemis, un de ses régiments se mit à réclamer sa solde. Après avoir réparé le désordre causé par cette mutinerie, il fit marcher ses gens en bataille, mais il ne réussit point à faire sortir l'Espagnol de ses retranchements.

Le 9, il prit avec son armée la direction de Jemmapes, village situé à un quart de lieue du camp, dans l'intention de l'occuper, et d'y passer la rivière, pour jeter du secours dans la ville. Don Fadrique s'y porta aussitôt avec une partie des arquebusiers. Un vif combat s'engagea entre cette arquebuserie, élite de l'armée espagnole, et les reîtres, qui formaient l'avant-garde du prince d'Orange. Ceux-ci mirent d'abord en fuite les chevau-légers qui leur étaient opposés, mais ils ne purent résister au feu de l'arquebuserie, et surtout de l'artillerie, dont le duc de Medina avait armé la nuit précédente un fort qui dominait le

village de Jemmapes. Les ducs d'Albe et de Medina avaient assisté à ce combat, ayant à côté d'eux l'archevêque de Cologne. Le duc d'Albe n'avait, d'ailleurs, qu'un but : veiller par lui-même à ce qu'une escarmouche ne devînt point une action générale. Le prince d'Orange, mal satisfait de son infanterie, trop peu nombreuse et très-indocile, donna quelque repos à ses troupes. Le 11, avant le jour, il se dirigea vers Harmignies, village à une lieue de Mons, du côté de Binche. Don Fadrique le suivit avec mille arquebusiers, moitié Espagnols et moitié Wallons, et alla occuper Saint-Florian, autre village entouré de bois, près de la porte d'Havré, à une demi-lieue d'Harmignies. Instruit par ses espions que le prince d'Orange se proposait de faire entrer une partie de ses troupes dans Mons la nuit suivante, don Fadrique résolut de le prévenir.

Julian Romero se mit à la tête de douze cents à deux mille arquebusiers, qui, pour se reconnaître, revêtirent des chemises blanches par-dessus leurs armures. Après minuit, les Espagnols pénétrèrent dans le camp du prince, frappèrent sans pitié leurs ennemis réveillés en sursaut, mirent le feu aux tentes et aux huttes, éventrèrent les chevaux et jetèrent partout une telle confusion que pendant plus d'une heure il fut impossible aux soldats si cruellement surpris de se rallier ou de former aucun rassemblement. Pendant ce carnage, les trompettes espagnoles sonnaient au-dessus du camp pour faire croire aux Orangistes que toute la cavalerie du duc d'Albe était là et soutenait les soldats chargés d'exécuter la camisade. Quelques Espagnols pénétrèrent, dit-on, jusque dans la tente du prince d'Orange ; mais celui-ci, réveillé par un petit chien qui couchait à ses pieds, fut miraculeusement sauvé. Enfin, une batterie de tambours donna le signal de la retraite et les soldats de Romero regagnèrent leurs quartiers, après avoir tué plus de trois cents ennemis. Au point du jour, le prince d'Orange sortit d'Harmignies,

abandonnant des tentes encore dressées, des chariots et un grand nombre de blessés [1].

Mais il ne s'arrêta pas longtemps dans ses anciens quartiers de Péronnes. Il continua sa route le lendemain, reprenant le chemin par où il était venu. Il manda à Jean de Nassau que, à son grand regret, il s'était vu obligé de laisser leur frère Louis encore assiégé dans Mons. Les avenues de la ville étaient, disait-il, si étroitement gardées, qu'il n'avait nul moyen de lui donner secours ni même une escorte pour le tirer hors de la place. Ses reîtres avaient formellement rejeté la proposition qu'il leur avait faite à ce sujet. Informé que le comte pouvait encore tenir dix à douze jours, il avait jugé préférable de rétrograder, soit pour donner l'élan à la ville de Bruxelles ou à celle d'Anvers et faire lever par ce moyen le siége de Mons, soit pour couper les vivres au duc d'Albe. Car le manque de vivres était aussi une des causes qui l'obligeaient lui-même à s'éloigner [2].

[1] Le duc d'Albe au Roi, du camp devant Mons, 9 et 13 septembre. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 277 et 278.) — Le même au seigneur de Champagney, 13 septembre. (*Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III, p. XXV.) — Le prince d'Orange à Jean de Nassau. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. III, p. 506.) — *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 234.) — STRADA, D. 1, liv. VII. — B. DE MENDOÇA, liv. VII, chap. VII-IX. — *Brief recueil et discours des choses plus mémorables passées ès Pays-Bas, que l'auteur de ce petit traicté a vues et entendues* (1564-1588), MS de la bibliothèque royale, n° 15888-15894. — Mondoucet à Charles IX, 10 septembre 1572.

[2] Guillaume à Jean de Nassau, de Malines, 21 septembre 1572. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. III, p. 506.) — Un contemporain rapporte que le colonel Mandelsloo refusa devant Mons même de servir plus longtemps le prince d'Orange. Il montra à son général une lettre du roi de France, dont il recevait pension, contenant qu'il n'eût plus à combattre le duc d'Albe et qu'il lui livrât Guillaume de Nassau. Mandelsloo ajouta toutefois qu'il ne serait pas traître au prince, puisqu'il lui avait promis

Avant son départ, il avait écrit au comte Louis qu'il eut à soutenir encore un assaut ou deux : si l'Espagnol s'opiniâtrait ensuite, il devait tâcher d'obtenir les meilleures conditions. Quand ces lettres arrivèrent dans la ville, Louis de Nassau était au lit, malade d'une véhémente fièvre tierce. Les colonels et les capitaines, en ayant eu connaissance, perdirent tout espoir de secours et résolurent de s'accorder avec le duc d'Albe. Depuis qu'ils connaissaient le massacre de Paris, les Français, qui faisaient la force de la garnison de Mons, étaient d'ailleurs dans la consternation, et cette poignante tristesse leur ôtait toute énergie [1]. La principale et la véritable cause de la reddition de Mons fut donc la sinistre journée de la Saint-Barthélemy. Charles IX avait commandé aux Français qui étaient dans Mons de remettre cette ville entre les mains du duc d'Albe et de s'en retourner dans leur pays le plus promptement qu'ils pourraient. Et comme entre les soldats de cette nation il y avait plusieurs catholiques romains qui, sans autre délibération, exigeaient qu'on obéît au Roi, l'on résolut, pour éviter plus grande confusion, de traiter [2]. Les volontaires montois, qui s'étaient très-bravement comportés, auraient voulu combattre jusqu'à l'extrémité; mais les Français l'emportèrent. Le 18 septembre, ceux-ci firent dire au colonel de Licques, posté avec son régiment à la porte d'Havré, que, si le duc d'Albe y consentait, quatre d'entre eux sortiraient pour conférer sur les conditions auxquelles ils rendraient la ville [3]. Cette offre répondait aux intentions que le duc

fidélité, qu'il le conduirait hors des Pays-Bas et que mal ne lui adviendrait. (*Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas,* publiés par J. B. Blaes, t. Ier, p. 129.)

[1] De Thou, liv. LIV. — *Grande chronique de Hollande,* t. II, p. 236. — Renon de France, MS, 2e partie, chap. XIX.

[2] *Vie de Fr. de La Noue,* p. 75.

[3] *Correspondance de Philippe II,* t. II, p. 280.

d'Albe exprimait quelques jours auparavant à l'envoyé de Charles IX. Mondoucet insistait pour que le duc prît la ville d'assaut, afin de faire main basse sur les Français. Le duc répondit qu'il ferait tous ses efforts pour la prendre, mais qu'il ne se refuserait pas toutefois à prêter l'oreille à un bon accommodement, parce que, s'il demeurait trop longtemps attaché à cette ville qui avait les dents plus fortes qu'on n'aurait dû le croire, il pourrait mettre en grand danger les États de son maître dans les Pays-Bas [1]. Quelque temps auparavant, Mondoucet avait insisté, mais sans succès aussi, pour que le duc ordonnât l'exécution des Français défaits avec Genlis.

En réclamant une sanglante expiation, l'envoyé français se conformait d'ailleurs aux instructions de son maître. Le but de Charles IX était de dissimuler sous des prétentions inexorables la déloyauté de sa politique. Le 26 août, il avait fait connaître à Mondoucet la mort de l'amiral de Coligny et de ses adhérents, ainsi que le massacre des huguenots, qu'il attribuait à un mouvement populaire. Il savait bien, disait-il, que cette nouvelle serait très-agréable au duc d'Albe, car elle favoriserait grandement ses desseins ; toutefois, le lieutenant du Roi Catholique ne devait pas seul en recueillir les fruits, il ne devait pas conduire ses affaires de telle sorte qu'il lui rejetât sur les bras non-seulement les forces du prince d'Orange, mais encore les prisonniers provenant de la défaite de Genlis et les huguenots qu'il laisserait échapper de Mons. En conséquence, le Roi enjoignait à son agent, en lui recommandant le secret le plus absolu, de continuer à entretenir le plus adroitement et le plus mystérieusement qu'il pourrait des rapports avec le prince d'Orange, afin de ne pas fournir à celui-ci l'occasion de renoncer à ses entreprises dans les Pays-Bas pour marcher au secours des huguenots de

[1] Mondoucet à Charles IX, 15 septembre 1572.

France. En même temps le Roi le chargeait de dire au duc d'Albe qu'il devait avoir maintenant tout apaisement quant aux intentions de la cour de France. Le 31 août, Charles IX écrit de nouveau à Mondoucet qu'il serait très-fâché si le duc d'Albe ne se rendait pas maître de la ville de Mons, et encore plus, s'il la recouvrait par composition, permettant aux Français assiégés de rentrer dans leur pays. — Il importe grandement au service de Dieu et à celui du Roi Catholique, disait-il, que les Français renfermés dans Mons soient mis à mort, car leur permettre de rentrer en France, c'est conserver autant d'ennemis turbulents et séditieux. — Dans une seconde lettre du même jour, Charles IX demandait, avec plus d'instance encore, que le duc d'Albe ne fît aucun quartier aux Français qui seraient trouvés dans Mons. « S'il fait le contraire, déclarait-il, j'aurai très-grande cause « de me plaindre de lui et de l'accuser de tout le mal qui en « surviendra. S'il nous répond que c'est tacitement le requérir « de faire mourir lesdits prisonniers et faire tailler en pièces « les habitants de Mons, vous lui direz que c'est ce qu'il doit « faire, et qu'il se fera un très-grand tort ainsi qu'à toute la « chrétienté, s'il agit autrement. » Le Roi recommandait à Mondoucet de demander cette satisfaction comme de lui-même et sans qu'on pût soupçonner qu'il agît par les ordres de son maître [1].

Ainsi Charles IX, tout en se disant fervent catholique, faisait preuve d'une monstrueuse duplicité. Il désirait qu'on stimulât le prince d'Orange pour que cet ennemi de l'Espagne continuât la guerre dans les Pays-Bas et ne l'apportât point en France. Il voulait, d'un autre côté, se délivrer des gentilshommes et des soldats restés fidèles à la mémoire de l'amiral

[1] Correspondance de Charles IX avec Mondoucet. (Bibliothèque de Reims.)

de Coligny, en faisant répandre leur sang par le général qui s'était déjà acquis une si horrible réputation de cruauté. Pour mieux tromper encore le lieutenant de Philippe II, le bruit était répandu à Paris que Charles IX se proposait d'envoyer au secours du duc d'Albe, menacé par le prince d'Orange, le duc de Guise avec quatre mille fantassins et deux mille chevaux [1].

Le duc d'Albe voulait donc traiter pour la reddition de Mons afin d'arrêter les progrès de l'insurrection dans les provinces du Nord et de reprendre sans délai Malines. Il donna son consentement à l'offre des Français et désigna, pour entendre les délégués de la garnison, Noircarmes, qui se fit accompagner du colonel de Licques, du seigneur de Vaulx et d'Antoine de Gongnies, gouverneur du Quesnoy. Les mandataires de la garnison française furent La Noue, qui venait de se distinguer en défendant la brèche de la porte de Bertaimont, Soyecourt et deux autres capitaines. Noircarmes ayant rendu compte au duc d'Albe et au duc de Medina des conditions proposées par les Français, le conseil fut réuni pour en délibérer. Deux difficultés principales se présentaient. Louis de Nassau demandait des otages ou du moins que les Français demeurassent maîtres de la ville jusqu'à ce qu'il fût en lieu de sûreté. Le duc d'Albe rejetait cette proposition; il disait que Louis de Nassau pourrait se retirer où bon lui semblerait et s'offrait de lui donner toute assurance signée de lui, du duc de Medina et de tous ceux du conseil, avec serment de ne rien entreprendre ou faire entreprendre contre sa personne. Il refusait en outre d'accorder aux habitants de Mons, qui se seraient armés contre lui, leur pardon avec garantie pour

[1] Walsingham au chevalier Smith, premier secrétaire de Sa Majesté, de Paris, 13 septembre 1572. (*Recueil des dépêches de Walsingham*, p. 283.)

leurs biens [1]. Cette dernière nouvelle porta au comble l'irritation des volontaires montois, qui se voyaient délaissés par les Français. Ils prirent la résolution, avant de se retirer de la ville, de mettre le feu à leurs maisons afin que le duc d'Albe ne prît possession que d'un amas de ruines. Mais ce projet fut déjoué par les bourgeois catholiques qui, pendant plus d'une nuit, firent le guet en se tenant aux fenêtres de leurs maisons [2]. Alors quelques-uns des volontaires les plus compromis, et parmi ceux-ci Antoine Olivier, commencèrent à sortir de la ville pour se dérober à la vengeance des Espagnols. Le duc d'Albe refusa obstinément d'accorder une amnistie générale aux habitants de Mons; mais, quant à la sûreté du comte Louis de Nassau, il consentit enfin à donner à ce seigneur quatre gentilshommes qu'il pourrait emmener avec lui [3]. Comme il le manda à Philippe II, il eut passé par bien des choses pour pouvoir s'emparer de Louis de Nassau à cause de la haine particulière qu'il lui portait. Mais, d'un autre côté, il ne fallait point méconnaître la nécessité de gagner du temps, Mons pouvant encore résister quinze à vingt jours. Il fallait prendre en considération les maladies qui déjà régnaient dans l'armée; les incommodités dont on commençait à souffrir, depuis que les communications avec le Brabant étaient interceptées par le prince d'Orange; l'impossibilité où était le duc Adolphe de Holstein de venir joindre le camp, le prince étant entre eux deux, enfin les avis reçus que le chef des rebelles s'occupait à se renforcer en appelant à lui l'infanterie qu'il avait en Hollande, en Zélande, en Gueldre et sur ses navires. Certes, la capture du comte Louis eût été un événement heureux : mais, alors même que la ville eût été prise d'assaut, ce seigneur avait

[1] Mondoucet à Charles IX, 20 septembre 1572.

[2] Déposition de Chamart. (Archives de Mons.)

[3] Mondoucet à Charles IX, 21 septembre.

plus d'un moyen de s'échapper. Aussi les ducs d'Albe et de Medina ainsi que le conseil furent-ils d'avis d'accorder la capitulation [1].

Convenue le 19 septembre et ratifiée le lendemain par le duc d'Albe, elle permettait aux capitaines et gentilshommes, sujets du roi de France, de sortir de Mons avec armes, chevaux et biens. Le comte Louis de Nassau et tous ceux de sa suite, tant serviteurs qu'alliés de sa maison, lors même qu'ils seraient vassaux du Roi Catholique, pourraient sortir ensemble avec les compagnies françaises, et aux mêmes conditions. Les gentilshommes, sujets et vassaux du Roi Catholique ou autres, quels qu'ils fussent, pourraient pareillement sortir, avec armes et chevaux, vêtements et équipages; tous les soldats wallons et flamands et autres, quels qu'ils fussent, vassaux et sujets du Roi Catholique, pourraient sortir de la même manière, mais sans autres armes que l'épée et la dague; tous les habitants de la ville, qui auraient combattu pendant le siége ou avant, pourraient sortir sans armes; les autres habitants pourraient, si bon leur semblait, demeurer en la ville sans qu'ils fussent recherchés ou molestés en leurs personnes, ou privés de leurs biens, excepté les officiers du Roi Catholique ou tous ceux qui, de quelque manière que ce fût, auraient favorisé la surprise de la ville, ou auraient porté volontairement les armes; les protestants devaient sortir de la ville aux mêmes conditions que les soldats. Tous ceux qui sortiraient de la ville, gentilshommes, soldats ou habitants, promettraient et jureraient de ne point porter les armes contre le Roi Catholique ou le Roi Très-Chrétien, excepté le comte Louis de Nassau et les Allemands ou Anglais qui ne seraient obligés à aucun de ces serments. Enfin, il était convenu que, pour garantir l'exécution de la capitulation, le duc d'Albe donnerait aux assiégés suffisante escorte de gens de guerre

[1] *Correspondance de Philippe II,* t. II, pp. 280-281.

et quatre gentilshommes : le seigneur de Vertaing, le baron d'Aubigny, le seigneur de Bettencourt et le seigneur de Potelles, lesquels marcheraient en la puissance des gentilshommes et autres qui sortiraient de la ville, logeant avec eux, jusqu'à ce qu'ils fussent en lieu de sûreté, le comte Louis et tous ceux qui l'avaient suivi, dans la ville de Ruremonde, et les gentilshommes ainsi que les soldats français et wallons qui voudraient retourner en France, à l'arbre de Guyse ou tout autre endroit, le plus rapproché de la ville d'Avesnes. Pour la sûreté de ces otages et jusqu'au retour de ceux-ci demeureraient en la puissance de Noircarmes cinq gentilshommes parmi lesquels La Noue et Soyecourt. On avait donc garanti aux volontaires de Mons la faculté de se retirer avec la garnison. Beaucoup la suivirent en effet, et c'étaient pour la plupart des artisans qui faisaient naguère la prospérité de la ville. D'autres, se fiant à la parole d'un capitaine espagnol, nommé Molain, prolongèrent leurs adieux à leurs familles. Ils devaient payer cher cette imprudente confiance.

Le 21 septembre, de grand matin, l'armée espagnole se rangea en bataille, et les cinq enseignes du régiment de Licques entrèrent dans Mons par la brèche. Dans un chemin creux par lequel devaient passer le comte Louis et ses soldats se tenaient Julian Romero avec deux cents arquebusiers, et Jean de Saint-Omer, seigneur de Morbecque, avec quatre compagnies d'hommes d'armes, celles-ci désignées pour servir d'escorte aux huguenots jusqu'à leur sortie des possessions du Roi Catholique. Bientôt les Espagnols virent défiler les défenseurs de Mons. Encore malade, Louis de Nassau était à demi étendu, couvert d'une robe de chambre, dans un chariot brabançon. Lorsqu'il passa devant la tente de Fadrique de Tolède, celui-ci se montra. Le comte Louis ordonna d'arrêter pour qu'il pût s'entretenir avec le général espagnol ; mais le fils du duc d'Albe rentra dans sa tente, voulant sans doute épargner au malade la peine de descendre du char ;

il envoya un gentilhomme italien qui vint saluer, de sa part, le noble vaincu. Louis de Nassau prit ensuite le chemin de Ruremonde, sous l'escorte des compagnies d'hommes d'armes de Jean de Morbecque [1].

Le duc d'Albe fit son entrée dans Mons le 22 septembre. Il établit gouverneur de la ville le seigneur de Vaulx auquel il donna quatre compagnies de Wallons. En outre, il y laissa pour trois jours Noircarmes, qui allait être l'implacable ministre de sa vengeance. Noircarmes ne perdit pas de temps. Dès le 24, il avait institué une commission dite des troubles; il avait fait désarmer et emprisonner les volontaires qui s'étaient fiés à la parole du capitaine Molain; il s'était informé de ceux qui s'étaient le plus mal conduits durant le séjour des Français et en avait fait prendre quatre-vingt-dix [2]. C'était une proie qu'il ne laisserait plus échapper.

Le 18 septembre, dans l'après-midi, le prince d'Orange était arrivé à Malines avec treize cents reîtres uniformément vêtus de noir. Tous les *serments,* en armes et enseignes déployées, ainsi que la garnison étaient rangés sur le marché et firent une salve en son honneur. Après avoir harangué le peuple, il leva une main, disant : « Qui m'aime fasse le semblable. » Presque tous les assistants levèrent la main en signe d'adhésion [3].

Le prince avait cantonné son armée dans le village de Sterrebeek, entre Louvain et Bruxelles, afin de favoriser les mouvements qui auraient pu éclater dans cette dernière ville. Pour gagner le peuple, Guillaume n'avait cessé de recommander à ses troupes de ne point vexer les habitants. Malheureusement les mercenaires, qu'il avait tant de peine à payer, ne se distinguaient point par

[1] *Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. III, p. 517. — *Commentaires* de B. DE MENDOÇA, liv. VII, chap. X.

[2] *Correspondance de Philippe II,* t. II, p. 282.

[3] *Correspondance de Guillaume le Taciturne,* t. III, p. XXVII.

leur discipline. Les bandes amenées par Mandelsloo se montraient surtout pillardes et tyranniques; aussi leur reprocha-t-on d'avoir été cause que non-seulement Bruxelles mais encore Lierre et d'autres villes, que le prince espérait voir se prononcer en sa faveur, demeurèrent silencieuses et comme indifférentes [1]. On peut croire cependant que si Guillaume était revenu vainqueur de Mons, le pays tout entier se serait comme levé sous ses pas; mais l'approche du duc d'Albe glaçait les populations. Malgré ce désenchantement, le prince semblait ne pas vouloir encore renoncer définitivement à son entreprise. Il manda à Malines des députés du magistrat et de l'université de Louvain. Un bourgmestre, un échevin, un membre de la faculté de droit et un membre de la faculté de théologie se rendirent auprès de lui. Il leur dit qu'il voulait faire quelques réformes dans leur ville, et il les invita à lui remettre un mémoire sur l'état où elle se trouvait. Ils répondirent qu'ils allaient s'en occuper, mais ils ne retournèrent plus. Dans un entretien avec Elbertus Leoninus, il se plaignit de l'insubordination de ses troupes et manifesta même du regret d'avoir été obligé de prendre les armes, en même temps qu'il témoignait des dispositions à un accommodement [2]. Ces dispositions concordaient, par une singulière coïncidence, avec

[1] Thierry Müntz au comte Jean de Nassau, 1er octobre 1572. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. III, p. 516.)

[2] Leoninus rapporta à Morillon les propos que lui avait tenus le prince d'Orange, tant à Louvain qu'à Malines, et Morillon les transmit au cardinal de Granvelle dans une lettre du 16 décembre 1572. Mais il nous paraît de toute évidence que le vicaire général de l'archevêché de Malines se fiait trop à sa mémoire ou à son imagination, lorsqu'il faisait dire au prince d'Orange : « Si je pouvais obtenir la grâce de mon roi et du pape, je me « mettrais à deux genoux pour recevoir tous leurs commandements. » En effet, la fin de cette même lettre prouve que Morillon avait une autre idée de la fermeté et de la persévérance de Guillaume. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau,* 1re série, supplém., p. 116.)

le bruit, alors répandu à Paris, à Londres et à Madrid, que le duc d'Albe négociait un accord avec le prince d'Orange. Mais bientôt l'héroïque résistance de la Hollande, dirigée par Guillaume, allait démentir des rumeurs qui avaient inquiété à la fois les cours de Londres et de Paris et sur lesquelles Saint-Goard, ambassadeur de Charles IX, avait même interrogé Philippe II, afin de le détourner d'un accommodement qui aurait tenu en échec la déloyale politique de la cour de France [1].

Après avoir passé trois jours à Malines, le prince d'Orange quitta cette ville le 23. Il se plaignit de n'y avoir pas trouvé le concours qu'il attendait, car il ne réussit point à lever l'argent dont il avait besoin [2]. Il laissa toutefois dans Malines douze cents lansquenets et cinq cents reîtres, outre deux milles cinq cents bourgeois bien armés. Pour lui, il continua sa retraite vers la Gueldre et rentra dans Ruremonde. Le 3 octobre, il y fut rejoint par Louis de Nassau, toujours malade; mais bientôt les deux frères se séparèrent de nouveau, Louis pour se retirer momentanément en Allemagne, Guillaume pour diriger la résistance de la Hollande. L'adversité lui rendit toute son énergie. Il ne balançait plus, comme naguère à Malines; proscrit et vaincu, il allait se mettre à la tête des deux provinces, qui seules luttaient, avec un courage inébranlable, contre la domination espagnole. « J'ai le dessein, écrivit-il à Jean de Nassau, de partir pour la Hollande et la Zélande, résolu à trouver là ma sépulture. » Guillaume le Taciturne, fidèle à cet engagement héroïque, allait, en effet, vouer sa vie à la défense des vaillantes provinces qui l'appelaient à

[1] *Voir* la lettre de Saint-Goard à Charles IX, du 19 septembre 1572 (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, 1re série, supplém., p. 127), et la lettre de Walsingham au conseil privé de Sa Majesté (la reine Élisabeth), Paris, 24 septembre 1572, dans le *Recueil des dépêches de Walsingham*, p. 304.

[2] WILLEMS, *Mengelingen*, etc., p. 403.

leur tête; il allait combattre avec elles, et, après les avoir sauvées, il devait, en mourant à Delft sous les balles d'un fanatique assassin, donner son sang pour l'indépendance et la liberté des Pays-Bas!

Le 23 septembre, le duc d'Albe avait levé son camp devant Mons. Il fut obligé, à cause du mauvais temps, de s'arrêter pendant deux jours à Trivières, à une demi-lieue de Binche. Le 26, il se remit en route, se dirigeant vers Malines. Le 29, il vint camper à Dieghem, grand village à une lieue et demie de Bruxelles, sur la route de Louvain. Cette dernière ville lui envoya des députés pour tâcher de se disculper de toute connivence avec Guillaume de Nassau. Le duc garda un silence menaçant. Il reconnaissait toutefois, comme il le mandait au Roi, que les bourgeois de Louvain étaient excusables à certains égards : lorsqu'il partit pour Mons, ils lui avaient fait demander une garnison qu'il ne put leur donner, et, quand le prince d'Orange se présenta devant leur ville, ils se conduisirent d'abord d'une manière louable en lui résistant. Mais tout autres étaient les sentiments que le duc nourrissait contre Malines. En apprenant que cette ville avait accueilli les troupes du prince d'Orange, il écrivait au Roi, le 6 septembre : « C'est une permis-
« sion de Dieu, que cette conduite des Malinois, afin qu'on
« châtie, comme on le doit, les méfaits qu'ils commirent du
« temps de la duchesse de Parme, par le brisement des images,
« car notre Seigneur ne pouvait permettre que cela se passât
« sans châtiment [1]. »

Bernard de Mérode, capitaine brave et loyal, calviniste convaincu, maniant la plume aussi bien que l'épée, espérait, malgré l'inégalité des forces, défendre la ville confiée à son patriotisme. Signataire du *Compromis,* en 1566, proscrit et

[1] *Correspondance de Philippe II,* t. II, pp. 275 et 282.

soldat pendant les années suivantes, Mérode avait repris les armes par affection pour le prince d'Orange, et dans l'espoir de rendre service à une cause qu'il regardait comme sacrée. Il avait été, d'ailleurs, encouragé par des promesses du roi de France, consignées dans une lettre du 22 février 1571. Nommé gouverneur de Malines, Mérode n'eut garde de s'annoncer comme le proscripteur des catholiques, qui étaient en majorité dans la ville. Il n'interdit point l'office divin, il publia même qu'il n'y voulait faire aucun changement, et il commanda aux ecclésiastiques et aux religieux de continuer l'exercice de leur culte et de porter leurs habits accoutumés. Tandis que Mérode pratiquait ouvertement le calvinisme dans sa maison, que l'on y faisait des prêches et que l'on y baptisait, à la mode de Genève, les enfants des soldats allemands de la garnison, les églises catholiques continuaient à être fréquentées comme auparavant [1].

Mérode, cependant, établissait son autorité. En vertu de la commission qu'il tenait du prince d'Orange, il se fit prêter serment par les membres du magistrat, ainsi que par les confréries et autres corporations ; mais il ne put vaincre la résistance du grand Conseil. Dès le 1er septembre, les membres de ce tribunal suprême avaient demandé de pouvoir s'éloigner de la ville; ils avaient réclamé, en outre, la mise en liberté des évêques d'Arras et de Namur. L'une et l'autre requête avaient été rejetées. Comme le bruit s'était répandu qu'ils seraient également

[1] Mémoire de Bernart, seigneur de Mérode, pour justifier sa retraite de Malines, dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. IV, pp. 9 et suiv.— Mais ce n'est là qu'un discours sommaire. Nous avons fait également usage d'un document plus complet, plus important et plus rare, à savoir la *Brieve response, excuse et défense de Bernard de Mérode, baron, chevalier et seigneur de Rummen, contre les calomnies semées contre luy concernant le fait du gouvernement qu'il a eu à Malines. L'an 1572.* — Imprimé l'an MDLXXIII, 10 du mois d'aoust.

sommés de prêter serment au prince d'Orange, ils s'assemblèrent tous au palais, et là, d'un commun accord, résolurent de plutôt endurer la mort que de prêter ce serment ou de faire autre chose contre l'obligation qu'ils avaient au Roi. Mérode se rendit au palais avec une nombreuse escorte, et déclara au grand Conseil qu'il était venu à Malines, par charge du prince d'Orange, pour le service du Roi et le bien de la ville. Il requit donc les conseillers de prêter au Roi et au prince le serment qu'avaient déjà prêté les autorités urbaines. Après que le grand Conseil eut délibéré sur cette proposition, messire Loys Pery, archidiacre et conseiller ecclésiastique, répondit, au nom de tous ses collègues, qu'ils avaient fait déjà une fois serment au Roi, et que, partant, l'on ne les devait presser d'en faire un nouveau. Mérode répondit qu'ils devaient bien voir qu'ils étaient contraints de se résigner. L'archidiacre répliqua que c'était au grand regret de tous qu'ils se voyaient dans cette position, mais qu'ils avaient tous pris la résolution de mourir plutôt que de faire le serment exigé. Mérode se retira très-mécontent et la menace à la bouche. Voyant cependant qu'il n'arracherait pas au grand Conseil le serment exigé, il le requit de l'assister avec le magistrat de la commune, pour prévenir les désordres qui pourraient être commis par les gens de guerre Les conseillers répondirent n'avoir charge du Roi de se mêler de la police. Mérode répliqua, avec un rude maintien, qu'ils seraient bien obligés de remplir ce devoir, puisqu'ils étaient habitants de la ville et qu'ils devaient vivre et mourir avec les autres. Mais ils persistèrent dans leur refus. Quelques jours après, Mérode fit emprisonner trois membres du grand conseil, ainsi que le greffier et le secrétaire, qui avaient été employés dans les procédures relatives aux confiscations; les autres conseillers furent surveillés de telle sorte qu'ils ne purent réaliser le dessein qu'ils avaient formé, de s'échapper de la ville. Prévenus qu'on voulait les

contraindre à s'occuper, comme de coutume, des procès pendants et qu'on se proposait de leur adjoindre, au lieu des conseillers prisonniers, quelques avocats, ils résolurent de nouveau de ne point se prêter à cette exigence, quoi qu'il dût advenir. Ils refusèrent également d'aller saluer le prince d'Orange lors de son entrée à Malines. Et cependant ils étaient avertis que le prince, discourant des conseillers, avait usé de rudes paroles, disant qu'ils se montraient fort braves et rebelles, et ajoutant que, dorénavant, il les empêcherait bien de machiner quelque chose contre lui. Sommés, de la part du gouverneur, de fournir, en déans vingt-quatre heures, pour le payement des soldats, qui trois, qui quatre, qui cinq cents florins, sous peine de voir leurs maisons saccagées, chacun répondit « n'avoir argent à cette fin, ni l'intention d'obéir à un tel commandement[1]. » Les Espagnols récompensèrent bien mal cette fidélité courageuse et ce zèle ardent pour le roi Philippe II.

Après la retraite du prince d'Orange, Mérode devait, avec quelques compagnies de reîtres et de lansquenets, défendre une grande cité, peu forte par elle-même, enceinte de vieilles murailles et située au milieu d'une contrée qui obéissait à l'ennemi. Non-seulement il avait à se tenir en garde contre une population généralement hostile, mais il n'était pas même maître de ses soldats. Quelques jours avant l'approche des Espagnols, la cavalerie prenait, en sa présence, la résolution de suivre et de rejoindre l'armée du prince d'Orange. Quant à ses quatre compagnies d'infanterie, elles s'affaiblissaient aussi par de nombreuses désertions et montraient d'ailleurs peu de bonne volonté, à cause des mauvais traitements et des injures auxquels les soldats

[1] Requête de ceux du grand conseil de Malines au Roi. (Archives du royaume. *Collection de documents historiques*, t. XIII.) — Discours du pillage de Malines, dans les « Mélanges » de M. Willems.

protestants étaient journellement exposés de la part des bourgeois. Le gouverneur de Malines avait donc autant d'ennemis dans la ville qu'au dehors, sans espoir, ni pour le présent ni pour l'avenir, de voir arriver un secours quelconque. Il n'avait jamais reçu, des magistrats, que des paroles vaines; il n'avait jamais été assisté d'une manière efficace. Le peuple, voyant la conduite de ses magistrats, se signalait par son indocilité et son mauvais vouloir. A toute heure, il menaçait le gouverneur de Malines de lui couper la gorge, de le brûler dans sa maison, de lui enlever les clefs des portes, même de le livrer au duc d'Albe ; il lui défendait de hausser les eaux, de couper les arbres à fruits qui étaient près des portes, de prendre enfin les mesures usitées dans les places assiégées.

Le 30 septembre, don Fadrique vint reconnaître les abords de Malines, et, le 1er octobre, il s'empara des faubourgs sans éprouver beaucoup de résistance. Mérode ne les abandonna toutefois qu'après y avoir mis le feu ; de même, pour assurer la défense, il fit incendier trois monastères contigus à la ville, et une partie du béguinage [1]. Le duc d'Albe, qui suivait don Fadrique avec le gros de l'armée, était venu camper à Muysen. Les ponts, naguère rompus par les partisans du prince d'Orange, ayant été rétablis et l'artillerie les ayant traversés, des ordres furent donnés pour que, le lendemain, elle ouvrît le feu contre la ville.

Quoiqu'il fût assiégé par toute l'armée catholique, Bernard de Mérode voulait résister jusqu'à la dernière extrémité. Mais les chefs de la faction espagnole avaient repris courage et fomentaient le mécontentement du peuple contre le lieutenant du prince d'Orange. Le 28 septembre, les royalistes avaient fait une manifestation imposante, en communiant le même jour jusqu'au nombre

[1] Il sagit des trois couvents des dames de Bethanie, de Thabor et de Bloomberghe.

de trois mille, dans les diverses églises. Mérode n'ignorait pas que dix chefs avaient été désignés pour, de concert avec les ecclésiastiques et les gens de longue robe, pousser le peuple aux armes, livrer au duc d'Albe, dans la nuit même, le lieutenant du prince d'Orange, et massacrer les soldats. Ils avaient aussi rompu l'unique pont que les patriotes tenaient libre, « afin, dit plus tard Mérode lui-même, de pouvoir exécuter leur trahison, nous prendre au piége et accomplir semblable massacre ou *matines* que celui de France. » De leur côté, les catholiques reprochaient au gouverneur et à ses soldats de méditer le massacre des ecclésiastiques. La défiance était donc égale de part et d'autre. Mérode et ses piétons allemands n'osaient même plus quitter leurs armes. Quelle que fût d'ailleurs la malice de ses adversaires, le lieutenant du prince d'Orange était toujours décidé à se faire couper la gorge plutôt que de quitter la place. Mais bientôt les partisans les plus notables qu'il avait dans la ville lui représentèrent que cette résolution serait insensée à cause des factions qui s'étaient déclarées contre lui. A ces représentations se joignirent les prières du magistrat et des bourgeois qui feignaient encore de se tenir neutres. Espérant le convaincre et le fléchir, ils sollicitèrent pour l'évêque d'Arras l'autorisation de se rendre à la maison de ville, afin de donner son avis. Mérode y ayant consenti, l'évêque vint dans la soirée à la maison communale, où il fit un discours public, touchant l'accord qui pourrait être conclu en faveur de la ville si la garnison en sortait, tandis qu'elle n'aurait à attendre que ruine et massacre à la suite d'un assaut. Tous étaient donc persuadés que, par le départ de la garnison et l'intercession des évêques, les habitants obtiendraient un accord et seraient du moins saufs de corps et de biens. Mérode, se voyant ainsi abandonné, ne pouvait plus garder ni défendre la ville pour le prince d'Orange. « Je fus contraint, dit-il, de céder au plus fort, ne voulant être cause que

tout ce peuple fut mis au fil de l'épée. » Le 2 octobre, vers deux heures du matin, il sortit de Malines avec ses quatre compagnies, enseignes déployées, et se dirigea vers Ruremonde, où il fut dévalisé par ses soldats mutinés [1].

Les Espagnols eussent pu écraser cette faible troupe, bien qu'elle repoussât vaillamment ceux qui venaient la harceler. Mais à peine l'inquiétèrent-ils, aimant mieux tourner leur rage contre une ville désarmée et contre les catholiques même, coupables, à leurs yeux, de n'avoir pas mis en pièces Bernard de Mérode et ses soldats hérétiques. Ceux-ci ne sortirent pas seuls de la ville déjà condamnée. Une vague terreur régnait parmi les bourgeois qui avaient prêté serment au prince d'Orange. Aussi le nombre des fugitifs fut-il considérable. On l'évalua à dix ou douze mille, qui se dispersèrent en plusieurs contrées, n'osant retourner dans leurs foyers, de peur d'être livrés au conseil des Troubles [2].

Dès que Bernard de Mérode et ses compagnies se furent éloignés, les membres du grand conseil se réunirent tous en la maison de leur confrère, Jean Richardot. Là se trouvaient aussi les évêques d'Arras et de Namur. Le premier, se faisant l'interprête du grand Conseil et des notables, s'empressa d'envoyer un messager au duc d'Albe pour l'avertir de la retraite des soldats orangistes et du départ des principaux séditieux ; il l'assurait aussi que les portes lui seraient ouvertes à l'heure qu'il voudrait. D'après le conseil des évêques, le clergé de la ville fit une autre démarche. Avant l'aube du jour, les ecclésiastiques, portant les croix, allèrent à la rencontre du duc d'Albe; et comme les portes de la ville étaient encore fermées, ils montèrent sur

[1] *Défense et Briefve response de Bernard de Mérode*, passim. — *Mémoires anonymes*, t. Ier, p. 134.

[2] Discours du pillage de Malines. (Willems, *Mengelingen*, pp. 403 et 416.)

les remparts, levant les mains au ciel et criant miséricorde [1].

Les troupes espagnoles, frustrées du pillage de Mons et attendant depuis longtemps leur solde, réclamaient un dédommagement. Ce dédommagement leur fut lâchement accordé par le duc d'Albe. Telle était, dit Mendoça, l'indigence en laquelle les soldats se trouvaient, qu'ils se seraient soulevés contre leur général, quel qu'il eût été, s'il les eût privés du pillage. Mais le duc d'Albe n'essaya même pas un semblant de résistance. Le pillage de Malines fut promis pour trois jours, d'abord aux Espagnols, puis aux Wallons, et enfin aux Allemands. Le duc, dissimulant sa haine contre Malines et sa faiblesse devant ses soldats, prétextait qu'il fallait faire un exemple et en même temps récompenser les troupes [2]. Par une sanglante ironie, le cruel dictateur des Pays-Bas portait une armure sur laquelle il était représenté à genoux, et en prières, devant le Christ.

Un certain nombre d'habitants avait suivi les ecclésiastiques sur les remparts, tendant bénévolement les mains aux soldats catholiques et les aidant à escalader les murailles. Dès que les Espagnols, hissés de la sorte dans la ville, se virent les plus forts, ils obligèrent les ecclésiastiques à retourner dans leurs maisons, les menaçant même, s'ils n'obéissaient point, de les traiter comme les autres; les prêtres et les moines cédèrent à ces menaces, mais en laissant les croix plantées sur les remparts. Les soldats catholiques, n'éprouvant aucune résistance, se répandirent de tous les côtés et commencèrent leurs brigandages. Au premier abord, ils tuèrent quelques bourgeois et quelques femmes, forcèrent les portes des maisons, saccagèrent indifféremment les demeures des conseillers et des employés du grand

[1] Discours du pillage de Malines, etc. — Requête du grand conseil au Roi.

[2] J.-B. DE TASSIS, *Comment.*, lib. 1. (*Analecta belgica,* t. IV, p. 163.) — RENON de France, MS, 2e partie, chap. XX.

Conseil, celles des ecclésiastiques, les hôtels de la noblesse, les asiles des veuves, même les échoppes des pauvres, en disant hautement que le duc d'Albe leur avait donné la ville pour trois jours. Ils ne respectèrent ni les monastères ni les hôpitaux. Ils osèrent pénétrer dans le palais du Roi, siége du grand Conseil, où les membres de ce corps illustre avaient déposé leurs meubles les plus précieux. Les évêques d'Arras et de Namur eux-mêmes n'obtinrent aucune faveur; les soldats de Philippe II les constituèrent prisonniers et les mirent à rançon pour 1,000 écus. Deux maisons seulement furent respectées : l'hôtel de Hoogstraeten, où se trouvait la comtesse, et la demeure de la Cressonnière, lieutenant de l'artillerie [1]. L'hôtel du cardinal de Granvelle, ancienne résidence de Marguerite d'Autriche et de Marie de Hongrie, eut le sort commun. Le pillage s'étendit à toutes les églises, sans excepter le temple métropolitain, à tous les monastères d'hommes et de femmes, aux hôpitaux et jusqu'aux chapelles. Si les églises étaient trouvées fermées, les soldats y entraient en brisant les portes, pénétraient dans les sacristies, fouillaient les coffres et les armoires, enlevaient les ornements, les reliquaires, les calices, même le linge et les draps. Ils faisaient également main basse sur les ciboires contenant les hosties et sur les vases qui contenaient le saint chrême. — Indépendamment du trésor et des ornements de leurs églises, les carmes et les augustins furent dépouillés de leurs habits, de leurs frocs et même de leurs bréviaires. Les béguines perdirent leur bétail, leurs grains et leurs autres provisions. Les deniers de l'épargne des pauvres et les effets engagés au mont-de-piété furent également dérobés. La supérieure des sœurs noires

[1] L'auteur des *Mémoires anonymes* désigne aussi (t. Ier, p. 135) « l'hôtellerie du Caudron qui s'était rachetée à bon marché parce que don Fadrique y était logé »

gisait malade sur son lit : on le lui enleva, et on agit de même à l'égard de beaucoup d'autres femmes, accouchées, infirmes ou malades. Pendant cet horrible sac, Malines présentait un spectacle lamentable. Les rues étaient toutes couvertes du butin fait dans les maisons. Les bourgeois fuyaient, cherchant un asile : mais ils étaient bientôt arrêtés par les soldats, qui les mettaient en chemise, sans respecter ni l'âge ni le sexe. Si des curés voulaient s'interposer, ils étaient injuriés et dépouillés de leurs habits. Le curé de Saint-Pierre, se trouvant dans un des confessionnaux de son église, entouré de pénitents, fut assailli par quelques soldats qui lui mirent le poignard sur la gorge jusqu'à ce qu'il leur eût donné sa bourse.

Le premier jour, vers sept heures du matin, don Fadrique et le duc de Medina-Celi, accompagnés de Berlaymont et de Noircarmes et de plusieurs autres gentilshommes et personnages de qualité, étaient entrés dans la ville. Les pauvres habitants espéraient qu'ils allaient arrêter la fureur des soldats. Le duc de Medina, sollicité le premier, répondit, non sans amertume, qu'il n'avait point autorité sur les troupes; il ajouta qu'il avait déjà employé ses prières auprès des chefs de l'armée, le duc d'Albe et don Fadrique, qu'il les renouvellerait, mais qu'il s'apercevait qu'elles servaient peu, à son bien grand regret. Berlaymont fit une réponse analogue. Alors la plupart s'adressèrent à don Fadrique lui-même : il répondit aussi que le désordre l'affligeait, mais qu'il n'avait plus le pouvoir de l'empêcher parce que les soldats, occupés au sac, méconnaîtraient son autorité. Ces excuses cachaient mal l'hypocrisie du général espagnol. On s'était assez aperçu, avant qu'il entrât dans la ville, par son attitude et celle de Noircarmes, par les paroles qu'ils échangeaient de temps en temps à demi-voix, que le pillage était chose décidée dès le soir précédent, et que tout se faisait de leur consentement. En effet, plus ils s'approchaient de la ville, moins

ils se hâtaient d'avancer pour entrer, comme s'ils avaient voulu laisser pleine latitude aux soldats. Et pendant tout le temps qu'ils demeurèrent dans la ville, ils ne firent absolument rien pour arrêter le désordre. Le duc de Medina, voyant cette conduite, ne sut faire autre chose que d'aller de monastère en monastère, et vers les évêques et beaucoup de conseillers et notables, pour les consoler et s'affliger avec eux d'un si grand malheur. Il fit aussi exécuter par la corde un domestique de sa maison convaincu de sacrilége et il en chassa d'autres qui s'étaient mêlés aux pillards [1].

Le sac de Malines, formellement autorisé, continua donc. Avec l'assentiment du duc d'Albe et de ses lieutenants, don Fadrique et Noircarmes, les soldats catholiques poursuivirent leurs brigandages, agissant comme si les habitants eussent été des barbares et la cité métropolitaine du pays une ville turque [2].

Beaucoup de bourgeois notables, avec leurs familles et leurs meubles les plus précieux, avaient cherché un refuge dans le grand hôpital. Ils espéraient que ce lieu sacré serait respecté. Mais les soldats espagnols y commirent les plus grandes violences et fouillèrent jusqu'aux lits des religieuses. Le mestre de camp, Julian Romero, étant survenu dans l'hôpital, en chassa les soldats; son intervention servit peu néanmoins aux pauvres bourgeois, parce que cet officier se réserva pour lui-même tous les meubles recueillis dans l'édifice et que l'on estima à une somme importante [3].

[1] Tous les détails qui précèdent sont extraits d'un écrit catholique : *Le discours du pillage de Malines*, etc.

[2] Ce sont les expressions dont se sert le secrétaire Esteban Prats dans sa lettre au Roi, datée de Bruxelles, 30 novembre 1572. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 299.)

[3] Discours du pillage, etc.

Pour découvrir les trésors cachés, la torture était employée par les pillards. Même à quelques membres du grand conseil, ils apposèrent « gresillons au doigt, » et leur mirent le bout des pieds dans le feu, tant et si longuement que les pauvres patients tombaient sans connaissance. Quelques jours auparavant, le président du grand Conseil, s'étant transporté de Bruxelles, où il se trouvait, au camp du duc d'Albe, pour recommander ses collègues, le lieutenant de Philippe II l'avait pleinement rassuré. Cependant, les membres du tribunal suprême furent exposés à tous les outrages. Pour leur arracher de faibles épargnes, on leur mettait le poignard ou l'épée sur la gorge, on les menaçait de la hart, on leur infligeait d'affreux tourments. Le plus ancien de la compagnie, vénérable vieillard approchant de soixante-dix ans, ne survécut guère à ces exécrables violences [1]. Un autre vieillard, celui-ci octogénaire, ancien huissier de coupe de Charles-Quint, fut aussi soumis à la torture et obligé de donner tout ce qu'il avait. Beaucoup de bourgeois notables furent pendus par les génitoires. D'autres, jusqu'à trois fois, eurent la hart au cou. D'honorables matrones furent pendues par un pied, la tête en bas; de jeunes filles furent également pendues et tirées en haut par les mamelles; on n'épargnait pas même les femmes enceintes et prêtes à accoucher. Plusieurs moururent de ces tourments. Plusieurs aussi furent tués de sang-froid par les soldats qui disaient à tous, tant hommes que femmes, que leurs corps leur appartenaient [2].

Les plus odieuses passions se faisaient jour au milieu de ces scènes hideuses. Des misérables, voisins ou parents, se trahissaient et s'accusaient les uns les autres, faisant donner la torture

[1] Requête du grand conseil au Roi. — Discours du pillage, *passim*.

[2] Discours du pillage de Malines, etc. — Esteban Prats au Roi, dans la *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 299.

aux femmes et aux hommes, afin de découvrir leurs cachettes et avoir part au butin.

Les défenseurs du catholicisme se comportèrent réellement comme s'ils eussent pris d'assaut Alger ou Tunis. Ils se faisaient un jeu de l'honneur des femmes, sans même excepter les religieuses. Des adolescentes, que leur âge et leur innocence auraient dû protéger, devinrent les tristes victimes de la brutalité de cette exécrable soldatesque. Des femmes mariées furent livrées aux derniers outrages en présence de leurs maris et des filles à la vue de leurs parents. Plusieurs devinrent folles de douleur. Enfin, on évalua à plus de trois cents le nombre de ceux qui succombèrent dans les tourments et les angoisses [1].

Pendant ces effroyables scènes, le duc d'Albe n'avait pas quitté son camp de Muysen. C'était avec une satisfaction visible que, durant trois jours entiers, il permit à ses soldats de saccager Malines [2]. Dès le 2 octobre, il avait informé Philippe II que l'armée, étant entrée dans cette ville, infligeait aux habitants la punition à laquelle Dieu les avait évidemment condamnés. « Ils n'avaient pas, ajoutait-il, été assez châtiés pour leurs « méfaits passés. Ils mériteraient même un châtiment plus « sévère encore que celui qu'ils subissent : car c'est Malines qui « non-seulement a fait venir le prince d'Orange en Brabant, « mais encore a provoqué toute cette expédition. C'est un exem- « ple très-nécessaire pour toutes les autres villes qu'il convient « de recouvrer, afin qu'elles n'obligent point l'armée royale à « s'approcher de chacune d'elles : ce qui donnerait une peine « infinie [3]. »

Des imputations fausses devaient colorer aux yeux de Philippe

[1] Discours du pillage de Malines, etc.

[2] « Voyant ruiner devant lui cette pauvre ville durant trois jours entiers... » Mondoucet à Charles IX (de Parque-lez-Malines, 5 octobre 1572).

[3] *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 283.

un acte digne des Vandales. Le sac fut tel, selon le témoignage d'Esteban Prats, que les soldats ne laissèrent pas un clou aux murailles. Ils ne prirent pas seulement l'or, l'argent, la monnaie, les habillements, les bagues et joyaux, mais aussi les tables, les bancs, les chaises et autres meubles, même les provisions de bouche, le charbon, les tourbes, le bois à brûler. Des bateaux et des chariots transportaient à Anvers, à Bruxelles et dans d'autres villes voisines cet immense butin ; et l'on y vendait à vil prix tout ce que les malheureux bourgeois de Malines n'avaient pu recouvrer.

Beaucoup d'habitants des villes les plus proches refusèrent cependant de prendre part à cet odieux marché, par pitié pour leurs voisins si durement affligés. On vit des marchands d'Anvers restituer à leurs propriétaires les objets qu'ils avaient rachetés. On vit aussi des soldats, poussés par le remords peut-être, donner une partie de leur butin aux jésuites, et une autre aux frères-mineurs [1].

Les contemporains ne pouvaient raconter le sac de Malines ni s'en souvenir sans que les cheveux leur dressassent à la tête. Il ne restait plus un morceau de pain, et la famine eût achevé l'œuvre de destruction des soldats du duc d'Albe si, le premier jour après le sac, les gens de bien d'Anvers et de Bruxelles n'eussent fait conduire à Malines des bateaux chargés de pain, de fromage et de beurre [2].

Le duc d'Albe entreprit néanmoins de justifier publiquement la dévastation de la cité métropolitaine. Le 4 octobre, il fit imprimer une déclaration contenant les raisons qui l'avaient

[1] Van Meteren, fol. 85 v°. — J. F. Le Petit, t. II, p. 236. — Strada D. 1, liv. VII.

[2] Remontrance du conseiller Jean Richardot (du grand conseil) au conseil d'État, en 1576, dans le *Rapport sur les archives de Lille,* p. 234. — Discours du pillage de Malines, etc

déterminé à châtier Malines avec tant de rigueur. Il accusait les habitants d'avoir levé des gens pour s'opposer aux troupes royales et pour aider le prince d'Orange, qu'ils avaient reçu dans leur ville avec beaucoup de joie. Il leur reprochait de ne s'être pas opposés à la garnison commandée par Bernard de Mérode, quoiqu'ils fussent les plus forts. Il leur reprochait en outre de l'avoir accueilli, à coups de canon et de mousquets, lorsque, comme capitaine-général, il était venu reconnaître leur ville. Il leur reprochait encore de ne l'avoir pas averti assez tôt du départ de la garnison. Il ajoutait qu'un semblable châtiment atteindrait toute ville révoltée qui serait assez hardie pour attendre l'approche de l'armée royale [1].

Après avoir gorgé son armée des dépouilles de Malines, le duc d'Albe résolut de se remettre à la poursuite du prince d'Orange. Le 8 octobre il était à Louvain, d'où il se dirigea vers Tirlemont. Là, il apprit que le prince d'Orange, ayant retiré les garnisons qu'il avait mises dans les villes de la Gueldre, s'était rapproché du Rhin et avait licencié son armée. Alors il décida, d'accord avec le duc de Medina-Celi, que les troupes espagnoles passeraient la Meuse à Maestricht. Il avait laissé à Malines Oudart de Bournonville, baron de Capres, avec une compagnie de Wallons, et il manda le docteur del Rio, du conseil des Troubles, pour informer sur les coupables, quoique tous, disait-il, et parmi eux le pensionnaire, le plus coupable, se fussent retirés avec les compagnies huguenotes du seigneur de Mérode [2]. Les portes de la ville furent fermées de sorte que personne ne pouvait en sortir sans avoir un passe-port de la maison communale où siégeait le docteur del Rio avec ses secrétaires [3].

[1] Van Meteren, fol. 85 v°. — Renon de France, MS, 2e partie, chap XX.

[2] *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 286.

[3] *Mémoires anonymes*, t. Ier, p. 135.

Le duc d'Albe suspendit aussi les commune-maîtres et échevins de leurs offices et charges, et remit le gouvernement de Malines au seigneur de Zweveghem [1]. Don Fadrique, de son côté, pour avoir sa part des dépouilles, avait donné pouvoir à un capitaine espagnol, nommé Erasso, de s'emparer de toutes les provisions et des objets mobiliers qui n'auraient pas été rachetés les deux premiers jours du sac et dont on ne produisait point les quittances. Les ecclésiastiques furent de nouveau soumis au sort commun. Erasso fit aussi main basse sur le bétail et tout ce qui se trouvait dans les villages environnants, prétendant, malgré les réclamations des fermiers, que c'étaient des biens des Malinois. On comprendra mieux la rapacité d'Erasso lorsqu'on saura qu'il avait fait, avec don Fadrique, un accord par lequel il s'engageait à lui remettre, sur les objets rachetés, 12,000 ducats, le demeurant étant pour lui. Aussi menaçait-il d'emporter, si on ne les rachetait pas, même les portes et les fenêtres, les lambris, les verrières, les peintures, etc. Quant aux tableaux, comme il en connaissait la valeur, il refusait de les laisser racheter. Malgré les plaintes du nouveau gouverneur de Malines, Erasso, fort de l'appui de don Fadrique, continua ce second et fructueux pillage pendant l'espace de deux mois, après le premier sac. Le duc d'Albe, donnant d'ailleurs l'exemple, avait fait saisir et séquestrer les biens et les rentes de tous les habitants de Malines, sans exception, quelque part qu'ils fussent situés. Tous les conseillers et employés du grand Conseil, se trouvant compris dans cette spoliation nouvelle, présentèrent requête au duc : mais il les renvoya au conseil des Troubles [2].

Certes, les troupes du prince d'Orange, dans leur retraite vers

[1] Viglius à Hopperus, 10 novembre 1572. (*Analecta belgica,* t. II, p. 712.) — Renon de France, MS, 2e partie, chap. XX.

[2] Discours du pillage de Malines, etc.

le Rhin, n'avaient pas toujours respecté les biens des habitants. On prétendait même qu'elles emmenaient plus de trois mille chariots chargés d'objets volés. Toutefois ces déprédations n'étaient rien à côté des immenses et sacriléges spoliations des soldats catholiques.

Le saccagement de Malines, début d'une ère sanglante, répandit l'effroi dans tous les Pays-Bas méridionaux, mais il donna en même temps une nouvelle énergie à la haine générale contre le duc d'Albe. Les catholiques, sans excepter le méticuleux Viglius, gémirent sur le sort terrible et lamentable de la cité métropolitaine, de l'ancienne et noble résidence de Marguerite d'Autriche, de l'agréable et hospitalière commune où Charles-Quint avait passé une partie de son enfance et où il avait donné au grand Conseil tant de marques de sa haute déférence et de sa profonde estime [1].

Philippe II lui-même désapprouva le duc d'Albe. Mais on aurait tort d'attribuer à un sentiment de commisération l'opinion exprimée par le fils de Charles-Quint sur le sac de Malines. Philippe II était sans pitié pour tous ceux qui adhéraient directement ou indirectement aux croyances protestantes. Lorsque, le 7 septembre au soir, il avait reçu la nouvelle du massacre de la Saint-Barthélemy, il s'était rendu aussitôt au monastère de Saint-Jérôme pour y rendre grâces à Dieu. Le lendemain, l'ambassadeur de Charles IX étant venu le trouver dans ce monastère, Philippe, toujours si froid et si dissimulé, se prit à rire, et avec des démonstrations d'une joie bruyante, s'écria que le roi de France avait bien mérité le titre de Très-Chrétien, et que nul souverain ne l'égalait en valeur ni en prudence. Il

[1] Viglius à Hopperus, 10 novembre 1572. (*Analecta belgica*, t. II, p. 712.) — J.-B. de Tassis, *Comment.*, lib. 1. (*Ibid.*, t. IV, p. 163.) — Renon de France, MS, 2e partie, chap. XX. — Strada, D. 1, liv. VII.

annonça même l'intention de faire châtier sans miséricorde ceux qui prétendraient que l'exécution de Coligny et de ses adhérents avait été faite à l'insu du monarque français [1]. Le 18 septembre, il écrivit au duc d'Albe : « Par la relation que m'a faite l'ambas-« sadeur de France, d'après l'ordre de son roi, j'ai appris la « résolution honorable et chrétienne qu'il a prise de se défaire « de l'amiral et des autres personnes marquantes de son parti. « Je m'en suis réjoui, ainsi que vous pouvez l'imaginer, tant « parce qu'il importait au service de Dieu et au bien de la reli-« gion d'être débarrassés d'hommes si pernicieux, que parce que « le roi de France en recherchera davantage mon amitié, car il « est clair que, dès aujourd'hui, ni les protestants d'Allemagne, « ni la reine d'Angleterre ne se fieront plus à lui, et parce que « je tiens également pour certain que cela aura une grande « influence sur le rétablissement des affaires aux Pays-Bas [2]. »

Sur ces entrefaites arriva du camp de Mons don Fernando de Tolède, chargé d'exposer au Roi les motifs qui avaient déterminé le duc d'Albe à ratifier la capitulation de cette ville. Philippe reçut aussi la lettre du 2 octobre dans laquelle le Duc annonçait que l'armée catholique commençait le sac de Malines. Cette nouvelle inattendue fut loin de le satisfaire comme celle du massacre des huguenots français. Il eut applaudi sans doute à la destruction d'une des villes calvinistes de la Hollande ; mais il redoutait l'impression que laisserait le saccagement de la cité métropolitaine des Pays-Bas. Il écrivit donc au duc d'Albe, le 19, qu'il trouvait très-sages les motifs qui avaient déterminé la capitulation de Mons, et qu'il les approuvait. Il lui paraissait aussi que ceux de Malines avaient mérité le châtiment qu'ils

[1] Le seigneur de Saint-Goard à Charles IX, 12 septembre 1572. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, 2e partie, p. 11, et supplém , p. 125.)

[2] Particularités inédites sur la Saint-Barthélemy, par M. Gachard. (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*, t. XVI.)

avaient reçu ; mais il eût souhaité, ajoutait-il, que ce châtiment ne consistât point dans le sac de leur ville. En outre, que ceux de Louvain se disculpassent ou non, il défendait formellement à son lieutenant de livrer leur cité au pillage [1]. On sut bientôt dans les Pays-Bas que le Roi avait trouvé trop rigoureux le châtiment infligé à Malines, et ce désaveu accrut encore l'animadversion contre le duc d'Albe. Mais l'orgueilleux capitaine n'accepta point le désaveu de son maître. Tandis que, de son côté, il improuvait presque ouvertement les auteurs du massacre de la Saint-Barthélemy, il trouvait juste la dévastation de Malines [2]. Il soutint qu'il n'aurait pu se dispenser de châtier cette commune, et il assura au Roi que tous les habitants, sauf quelques-uns peut-être, avaient mérité un pareil châtiment. Quant à Louvain, il n'avait jamais eu l'intention de saccager la ville universitaire : il saurait néanmoins punir les coupables [3].

Soit qu'il craignît un soulèvement général ou qu'il fût satisfait, pour le moment, d'avoir fait un exemple à Malines, le duc d'Albe se montra moins rigoureux à l'égard des autres villes qui avaient également ouvert leurs portes au prince d'Orange. Il permit à Diest de se racheter du pillage pour huit mille florins, et il accorda la même faveur à Termonde. La garnison orangiste de Termonde s'était retirée vers la mer afin de gagner Flessingue : elle fut poursuivie et perdit nombre de gens. Comme à Malines,

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 289. — Morillon mandait à Granvelle, le 30 novembre 1572 : « J'entends que le Roi se contente peu de l'apoinctement de Mons et qu'il enrage du sac de Malines. » (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, supplém., p. 115.)

[2] L'ambassadeur de France à Madrid se plaignit vivement à Philippe II des propos tenus par le duc d'Albe sur la Saint-Barthélemy. Le duc avait dit « que c'était chose furieuse, légère et non pensée que cette exécution. » Saint-Goard à Charles IX, Madrid, 15 novembre 1572. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, 2e partie, p. 24.)

[3] *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 299.

un gouverneur, nommé directement par le duc d'Albe, vint remplacer la magistrature communale. Ce gouverneur fut Jean de Bonnière, dit *Sonastre,* seigneur de Vicht, bourgmestre des échevins de Bruges [1].

La garnison d'Audenarde abandonna cette ville dans la soirée du 4 octobre, lorsqu'elle connut la capitulation de Mons et l'approche du comte du Rœulx, qui s'avançait avec mille hommes d'infanterie et deux cents chevaux. Pendant l'occupation de la ville, les soldats calvinistes s'étaient signalés par une haine sanguinaire contre les catholiques. Les églises et les monastères d'Audenarde, de Pamele et de Renaix avait été succagés, sans que l'on respectât même les sépultures ; les prêtres et les moines avaient été persécutés, maltraités ; avant de quitter Audenarde, les calvinistes garottèrent cinq curés et un chapelain, qu'ils tenaient prisonniers au château de Bourgogne, et les jetèrent dans l'Escaut ; le plus âgé et le plus infirme surnagea et fut retiré sain et sauf du fleuve par quelques paysans [2]. Les troupes catholiques du comte du Rœulx respectèrent la ville, qui put également se racheter pour huit mille florins, mais elles se mirent vivement à la poursuite des gueux. Ceux-ci gagnèrent Ostende. Là, ils s'emparèrent de quelques navires et s'embarquèrent pour l'Angleterre avec une telle hâte qu'ils laissèrent un certain nombre de leurs compagnons sur le rivage. Le comte du Rœulx les fit saisir et mener à Bruges : ils y furent décapités ou pendus. Un gentilhomme, nommé Utenhove, ayant confessé qu'il appartenait à la religion réformée, fut brûlé vif. Quatre

[1] Le duc d'Albe au Roi, de Tongres, 13 octobre 1572, dans la *Correspondance de Philippe II,* t. II, p. 286. — *Voir* aussi *Grande chronique de Hollande,* t. II, p. 236. — Vicht mourut le 1er juillet 1573.

[2] VAN METEREN, fol. 85 v°. — M. AITSINGER, *De Leone belgico,* fol. 135 et 142. — E. F. VAN CAUWENBERGHE, *Lettres sur l'histoire d'Audenarde* (Audenarde, 1847), *passim.*

cents hommes réussirent cependant à gagner les côtes d'Angleterre, et débarquèrent les uns à Douvres, les autres à Sandwich.

Des agents venus de Flessingue pour recruter des auxiliaires firent rembarquer les soldats de Blommaert et les envoyèrent dans l'île de Walcheren. Comme ils étaient partie Flamands et partie Wallons, il en fut fait deux compagnies : les Flamands furent envoyés en Hollande, et les Wallons retenus pour la garde de Flessingue. Jacques Blommaert et les autres chefs s'étaient séparés de leurs gens, avec l'espoir de mieux assurer leur salut, en se dirigeant seuls vers la Zélande. Mais les troupes catholiques les surprirent de nuit dans une maison près d'Eecloo : comme les capitaines des gueux refusaient de se rendre, on mit le feu à la maison, et elle fut brûlée avec tous ceux qu'elle renfermait [1].

Tel fut le dénoûment de la seconde expédition de Guillaume de Nassau dans les Pays-Bas méridionaux. Le duc d'Albe, arrivé à Maestricht, apprit d'une manière certaine que le prince d'Orange avait licencié son armée et qu'il s'était dirigé vers Zutphen. Décidé maintenant à le poursuivre jusque dans son dernier asile, il résolut de passer le Rhin à Emerich.

[1] *Grande chronique de Hollande,* t. II, p. 237. — VAN METEREN, fol. 85 v°. — *Correspondance de Philippe II,* t. II, p. 286.



LIVRE III.

État des provinces insurgées. — Les Espagnols délivrent Tergoes. — Le prince d'Orange en Hollande. — Les Espagnols se dirigent vers le Nord. — Sac de Zutphen. — La Gueldre, l'Over-Yssel et la Frise retombent sous le joug espagnol. — Vives discussions entre le duc d'Albe et le duc de Medina-Celi. — Sac de Naarden. — Exaspération des insurgés. — Siége de Harlem. — Efforts du prince d'Orange pour sauver cette ville importante. — Arrestation de Guillaume de La Marck. — Héroïsme des bourgeois de Harlem. — Dernières et vaines tentatives pour arracher cette ville à l'Espagnol. — Capitulation de Harlem. — Horribles exécutions. — Mutinerie des vétérans du duc d'Albe.

Tandis que les bandes espagnoles saccageaient Malines, le prince d'Orange avait repassé le Rhin à Orsoy, se dirigeant vers Zutphen. Il venait d'échapper presque miraculeusement à plusieurs tentatives contre sa liberté et sa vie. Un aventurier allemand, nommé Heist, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, s'était glissé dans le camp du libérateur, après être convenu avec le duc d'Albe de le tuer d'une arquebusade ou pistoletade [2]. Délivré de ce traitre, Guillaume se trouva à Orsoy en face des

[1] Cette tentative d'assassinat est formellement attestée dans une lettre de Mondoucet à Charles IX, datée de Bruxelles, 14 octobre 1572.

mercenaires allemands qui, furieux de ne pas recevoir la solde promise, voulaient le retenir en otage et même le livrer au lieutenant de Philippe II. Pour les apaiser, il fut contraint de vendre ses munitions et son artillerie.

Ainsi retombèrent sous le joug espagnol les provinces méridionales des Pays-Bas. Le Hainaut, le Brabant, la Flandre et la Gueldre, avaient été successivement évacués par les soldats patriotes. Le découragement gagna l'Over-Yssel. Zutphen eut été dès lors perdu sans l'arrivée du prince d'Orange. Plus de quarante enseignes de gens de pied avaient pris inconsidérément la fuite. Les meilleurs citoyens eux-mêmes se montraient profondément découragés. Guillaume s'efforça de relever les esprits abattus. Il rétablit l'ordre dans Zutphen, et y laissa pour gouverneur, avec douze cents arquebusiers wallons, Christophe d'Ysselstein, ancien confédéré.

La cause du prince d'Orange, quoique très-compromise, n'était pas encore désespérée. Elle était ardemment soutenue par la Hollande tout entière, à l'exception d'Amsterdam. Les partisans de Guillaume de Nassau étaient aussi solidement établis dans l'île de Walcheren, et ils entretenaient des relations presque fraternelles avec les côtes de la Flandre. Le duc d'Albe enjoignit au comte du Rœulx d'empêcher rigoureusement que les habitants du littoral n'envoyassent aux pirates de Flessingue des vivres et des munitions [1]. Mais, assurés de la sympathie des paysans, les hardis marins de Flessingue ne craignaient pas de descendre du côté de Heyst et de Blankenberghe; ils avaient même formé le dessein de pousser, le long des dunes, jusqu'à Ostende [2].

[1] Il ordonnait de faire pendre quelques-uns de ceux qui violeraient cette défense « afin de donner terreur aux autres pour s'en abstenir. » Le duc d'Albe au comte du Rœulx, 28 novembre 1572.

[2] « ... Les paysans sont si méchants, au moins la plupart, qu'ils nous

En vain les Espagnols cherchèrent-ils à corrompre quelques-uns des chefs qu'ils redoutaient le plus; ceux-ci repoussèrent avec dédain les offres d'un ennemi exécré. On avait répandu le bruit à Anvers que Flessingue était retombée en l'obéissance du Roi par la défection du capitaine Worst; mais, loin de trahir, cet amiral des gueux de mer s'opiniâtra, pour parler le langage de l'époque, dans sa folie patrotique [1].

Le gouverneur de Flessingue, Jérôme Tseraerts, après avoir conduit une partie de ses troupes jusqu'à Ardembourg, dans la Flandre, avec le vain espoir de prendre Bruges et même Gand, retourna en Zélande et tenta de s'emparer de Goes ou Tergoes, chef-lieu de l'île de Sud-Beveland. Cette ville, située au milieu de riches campagnes, était défendue par de bonnes murailles et des fossés profonds. Comptant trop sur les intelligences qu'il avait dans la place, Tseraerts négligea de se munir d'artillerie et fut deux fois repoussé. Apprenant que les Espagnols accouraient d'Anvers et de Berg-op-Zoom, il retourna dans l'île de Walcheren, où il fut très-mal accueilli par les gueux de mer. Ceux de Flessingue, l'accusant de lâcheté et de trahison, refusèrent de le recevoir et l'obligèrent de se retrancher à la hâte dans la campagne. Beauvoir, gouverneur de Middelbourg, essaya, par une attaque soudaine, de s'emparer de ce camp encore mal fortifié. Déjà les Espagnols avaient pénétré jusqu'au centre, lorsque les auxiliaires wallons et anglais, combattant comme des lions, les obligèrent de reculer et les jetèrent hors des tranchées. Une seconde attaque, encore plus soudaine et plus furieuse, n'eut pas

trahissent de tous côtés et avons autant à faire nous garder d'eux que des ennemis... » Le comte du Rœulx au duc d'Albe, 1er octobre 1572.

[1] Le conseiller d'Assonleville au duc d'Albe, 27 août, et le seigneur de Champagney au même, 11 octobre 1572. Il résulte d'un billet du duc d'Albe, du 28 novembre, qu'une autre tentative faite pour gagner le bailli de la Vere et un bourgmestre de cette localité échoua également.

plus de succès. Les Wallons et les auxiliaires français venus de Dieppe, suivis des Anglais et des Hollandais, poursuivirent les ennemis et les mirent en pleine déroute. Une compagnie entière d'Espagnols, qui s'était réfugiée dans une grange, y fut brûlée. Aucun quartier n'était accordé aux prisonniers ; dans l'un et l'autre camp, ils étaient impitoyablement pendus. Quinze jours après cette espèce de victoire, les habitants de Flessingue, grâce à l'intervention des capitaines français, consentirent enfin à recevoir Tseraerts dans leurs murs. Il fut alors résolu, pour occuper les troupes, de faire une nouvelle tentative contre Tergoes. Tseraerts, qui s'était muni de neuf doubles canons, parvint à ouvrir une large brèche dans les murs ; il ordonna ensuite l'escalade, pendant la nuit, sans s'être assuré si les murailles étaient gardées. Les auxiliaires anglais et français montèrent à l'assaut et furent repoussés avec honte et perte [1].

Une autre expédition, dirigée vers la même époque contre Anvers, échoua également. Cette tentative prématurée coûta la vie à quelques bourgeois, accusés et convaincus d'être de connivence avec les rebelles [2].

Bartel Entes, lieutenant du comte de La Marck, étant venu joindre Tseraerts avec deux mille volontaires, le siége de Tergoes fut repris. Alors Sancho d'Avila, châtelain de la citadelle d'Anvers, reçut l'ordre de se mettre à la tête de trois mille hommes et de chasser les rebelles de l'île de Sud-Beveland. Les passages de la Zélande étant fermés par les croiseurs de Flessingue, il conduisit par terre, jusqu'à Berg-op-Zoom, les troupes qu'il destinait à la délivrance de Goes. Dirk Blommaert, capitaine brabançon au service de l'Espagne, suggéra ensuite

[1] *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 228. — Bor, 6e liv., fol. 286. — Van de Spiegel, *Historie van de satisfactie der stad Goes*, etc. (Goes, 1777), p. 136.

[2] *Grande chronique de Hollande et Zelande*, t. II, p. 228.

un projet qui devait sourire à l'intrépidité de Sancho d'Avila et du colonel Christophe Mondragon, son valeureux lieutenant. Le 20 octobre, Mondragon embarqua ses soldats à Berg-op-Zoom, laissant croire qu'il allait chercher la flotte des rebelles ; mais il n'avait d'autre but que de ne pas leur donner l'éveil sur son véritable dessein. Blommaert mena les Espagnols à Woonsdrecht, où ils devaient, à la basse marée, passer l'eau pour atteindre l'île de Sud-Beveland. Il s'agissait de faire un trajet de deux lieues dans un pays submergé, et de s'aventurer entre des canaux assez profonds. Malgré les dangers qu'offrait l'expédition, elle fut tentée. Le vieux Mondragon se mit à la tête de dix compagnies de son régiment et de celui d'Arieta, d'une compagnie d'Allemands et de cent arquebusiers espagnols. Cette vaillante troupe s'avança vers l'île de Sud-Beveland, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture et quelquefois jusqu'à la poitrine. Après avoir marché pendant quatre à cinq heures et perdu quelques hommes qui se noyèrent, Mondragon atteignit la digue de Valkenisse, où se trouvait une compagnie de soldats orangistes. Terrifiés par l'arrivée soudaine et incompréhensible des Espagnols, ils prirent la fuite vers le camp des assiégeants, tandis que Mondragon faisait allumer de grands feux sur la digue pour annoncer l'heureux succès de son expédition à Sancho d'Avila et à Seroosskercke, gouverneur de Berg-op-Zoom, demeurés l'un et l'autre sur la rive brabançonne. Les protestants, qui assiégeaient Tergoes, au nombre de cinq mille hommes, auraient pu facilement avoir raison de la faible troupe, qui arrivait harassée et trempée. Mais il aurait fallu l'attaquer le soir même, au lieu de lui laisser la nuit pour se reposer. Le lendemain, les Espagnols s'avancèrent, et les orangistes, assaillis à la fois par Mondragon et par la garnison de Tergoes, levèrent le siége et prirent la fuite, se jetant en désordre dans leurs navires. Bartel Entes donna l'exemple de cette déplorable retraite. Le 22 octobre, il arriva

avec ses gens et les auxiliaires français devant la Vere, tandis que les auxiliaires anglais arrivaient devant Flessingue [1].

On fit de nouveau tomber sur Tseraerts la responsabilité de ce grave échec. On l'accusa de trahison, sous prétexte qu'il avait un frère au service des Espagnols, et que toute sa famille tenait leur parti. Ainsi, les soldats qui avaient fui devant Mondragon, rejetaient sur leur capitaine les fautes occasionnées par leur indiscipline et leur couardise. Ils appelaient traître un gentilhomme qui servait depuis dix-huit ans le prince d'Orange et qui avait mérité toute sa confiance. Pour dire la vérité, c'était sa modération qui l'avait rendu suspect et impopulaire parmi les plus fanatiques. Quelque temps auparavant, comme il se trouvait à la Vere, il avait chassé ignominieusement ceux de ses soldats qui dévastaient la principale église et se disposaient à enlever du chœur les armoiries des chevaliers de l'Ordre de la Toison d'or ; il avait même percé, de son épée, deux des pillards. Dès ce jour, il perdit toute faveur parmi les fanatiques, qui l'appelaient « meurtrier et papiste. » Voyant que son autorité n'était plus respectée, il remit le gouvernement de Flessingue à Jacques Smid, de Baarland, et alla rejoindre le prince d'Orange pour se disculper. Il le pria de lui donner l'autorisation « de pouvoir appeler, à cri public et par affiches, au combat et au duel, tout homme qui le voudrait qualifier autre que gentilhomme fidèle et loyal, s'étant, en tout et partout, acquitté de son devoir. » Quelques-uns de ses amis lui donnèrent le conseil

[1] *Grande chronique de Hollande,* etc., t. II, pp. 228-229. — Bor, 6e liv., fol. 287. — Van Meteren, fol. 286. — Van de Spiegel, pp. 157 et suiv. — Le duc d'Albe au Roi, 19 novembre, et le secrétaire Albornoz au secrétaire Çayas, 5 novembre 1572. (*Correspondance de Philippe II,* t. II, pp. 290-294.) « Cette expédition de Mondragon, écrivait Albornoz, a produit une sensation extrême dans tout le pays, et, malgré cela, ces traîtres hérétiques trouvent des centaines de mille personnes qui les servent. »

de patienter, parce que le temps devait suffisamment le justifier si ses actions étaient droites. Quant au prince d'Orange, il lui confia un autre commandement pour mettre son honneur à couvert [1].

Le 20 octobre, tandis que Mondragon marchait au secours de Tergoes, le prince d'Orange, avec soixante cavaliers, arrivait à Kampen. Quatre jours auparavant, il avait écrit à Thierry Sonoy, amiral de la flotte de la Hollande septentrionale et gouverneur de ce pays, qu'il se proposait de se rendre à Enkhuizen. Il lui recommandait en même temps d'encourager les villes hollandaises, exprimant l'espoir que les choses prendraient bientôt une tournure telle qu'il y aurait lieu de rendre grâce à Dieu. Il écrivit aussi aux états pour annoncer son arrivée prochaine en Hollande et les inviter à se tenir réunis. Il traversa le Zuiderzee sur la flotille envoyée à Kampen et parvint sans encombre à Enkhuizen, où il fut reçu avec allégresse. Il y demeura quelques jours, fit équiper des vaisseaux pour chasser l'ennemi du Zuiderzee, et ériger un rempart, que la bourgeoisie, malgré un froid rigoureux, termina rapidement. Après avoir visité le quartier du Nord, il se rendit à Harlem, où les états l'attendaient [2].

Malgré les sévères défenses du duc d'Albe, toutes les villes de la Hollande, à l'exception d'Amsterdam, avaient envoyé leurs représentants à Harlem. Naguère l'assemblée de Dordrecht reconnaissait Guillaume de Nassau tout à la fois comme le véritable stathouder et comme le chef de la résistance contre les Espagnols. Elle lui avait conféré, pour la durée de la guerre, une sorte de dictature, avec la réserve cependant que les

[1] *Grande chronique de Hollande*, etc., t. II, p. 229, et Bor, 6e liv., p. 286. Ce dernier annaliste donne la lettre justificative répandue par Tseraerts, lorsqu'il eut quitté Walcheren et se fut retiré près du prince d'Orange. Elle porte la date du 6 décembre 1572.

[2] Bor, 6e liv., fol 302.

coutumes et les priviléges du pays seraient maintenus et que les états concourraient au gouvernement. A Harlem, les états, après avoir rappelé au prince d'Orange la constance avec laquelle ils l'avaient aidé, firent remarquer qu'il était impossible que les habitants de la Hollande résistassent seuls à la formidable puissance des Espagnols. Ils le prièrent de leur faire connaître les moyens qu'il avait de les aider et de repousser l'ennemi, avec le secours de Dieu. Le prince, venu en Hollande pour triompher ou mourir avec les défenseurs de la liberté, donna aux députés, et sur toutes choses, si bon espoir qu'ils se déclarèrent prêts à aventurer avec lui tout ce qu'ils avaient au monde.

Un grand nombre de réformés, persuadés que le pays allait retomber sous le joug des Espagnols, se montraient disposés à s'exiler de nouveau. La venue du prince d'Orange les rassura. On ne songea plus qu'à soutenir avec énergie la terrible lutte dont la Hollande allait devenir le théâtre. Guillaume s'empressa de publier de nouvelles ordonnances afin de resserrer les liens de la discipline dans l'armée et dans la flotte. Il mit un frein aux désordres causés par les bandes indisciplinées et presque sauvages qui, les premières, étaient venues dans le pays avec le comte de la Marck. Un autre placard défendit tout commerce avec les Espagnols et leurs adhérents ; la sortie des denrées fut également prohibée. Par représaille, le duc d'Albe défendit de ne rien tirer de la Hollande et même de l'Angleterre. Cette mesure fit immédiatement hausser, dans les provinces encore soumises, le prix du beurre, du fromage, du poisson, etc., et causa un profond malaise et un vif mécontentement [1]. Pour pourvoir à la défense du pays, les états de Harlem avaient

[1] Mondoucet, rendant compte au roi de France, le 17 décembre 1572, des prohibitions du duc d'Albe, ajoutait que « c'était un nouveau moyen de faire mourir de faim et crier ce pauvre peuple. »

décrété la levée du douzième des revenus des terres et des maisons : l'accise sur la bière et le vin fut doublée, mais on abolit les impôts sur les grains, sur le beurre, sur le fromage, sur les bestiaux, sur les draps, sur l'huile, sur le hareng. Enfin, pour donner à l'importante et riche province, qui allait devenir le principal boulevard des adversaires de l'Espagne, une organisation stable et régulière, les états, sur la proposition de leur stathouder, rétablirent la cour et la chambre des comptes de Hollande [1].

De Harlem, le prince d'Orange alla à Leyde, où il fit venir de Zélande un grand nombre de vaisseaux, avec le dessein, croyaient les Espagnols, d'assiéger Amsterdam.

Le duc d'Albe ne s'était pas arrêté longtemps à Maestricht. Il était entré dans le duché de Clèves, avait passé le Rhin à Emmerich, et s'était rendu à Nimègue. Là, il fut résolu dans un conseil, de commencer la guerre de Hollande par la prise de Zutphen, et de charger de cette expédition don Fadrique de Tolède et Noircarmes. Pendant ce temps, les ducs d'Albe et de Medina devaient rester à Nimègue, sous prétexte que leur présence à l'armée pourrait occasionner des embarras, à cause de la rareté des vivres et des fourrages. Mais cette résolution avait été très-vivement combattue par le duc de Medina. Il dit, non sans colère, au duc d'Albe, qu'il ne voulait pas rester tranquillement dans les villes obéissantes, et il pria le gouverneur-général de lui déclarer nettement s'il avait le dessein ou non d'assister à l'expédition de Hollande. Le duc d'Albe s'en référa à l'opinion émise par la majorité du conseil, ajoutant toutefois qu'il ne se refusait pas à délibérer de nouveau sur la proposition du duc de Medina, après la prise de Zutphen. Medina

[1] Bor, 6e liv., fol. 302 v°. — La nouvelle cour provinciale de Hollande tint sa première réunion à Delft, le 13 février 1573.

repartit aigrement que, si le duc d'Albe n'allait pas à la guerre, le Roi n'avait pas besoin de lui. Le gouverneur des Pays-Bas feignit de ne pas entendre et s'occupa d'autres affaires. Jusqu'alors il avait cherché constamment, et avec affectation même, à dissimuler le désaccord qui existait entre lui et le duc de Medina ; il voulait faire croire au Roi et au public que le duc approuvait sa conduite, tandis que, en réalité, ce seigneur ne cessait de se plaindre de lui, et que même, dans plusieurs conseils, il avait critiqué amèrement des mesures que le gouverneur avait prises. Mais, après le retentissement qu'avait eu la dispute survenue à Nimègue, il ne fut plus possible de dissimuler la vérité. Le lendemain de la séance du conseil, le duc d'Albe devait recevoir à dîner le duc Adolphe de Holstein, qui venait d'arriver au camp, et, pour lui faire honneur, il avait été convenu que le duc de Medina lui tiendrait compagnie. Mais celui-ci refusa de se rendre à l'invitation qu'il avait d'abord acceptée ; au capitaine de la garde du duc d'Albe, qui vint lui rappeler sa promesse, il répondit sèchement qu'il ne lui seyait point de figurer dans des banquets pendant que l'armée du Roi était en campagne [1].

Don Fadrique de Tolède, qui venait d'être investi du commandement de l'armée espagnole, avait le cœur d'un spadassin. Une action indigne d'un gentilhomme l'avait fait autrefois bannir de la cour du Roi Catholique et reléguer à Oran [2]. Ayant obtenu ensuite la permission de servir aux Pays-Bas sous le duc d'Albe, son père, il espéra reconquérir la faveur de Philippe II en combattant les rebelles avec ce mélange d'astuce et de cruauté que les soldats de Pizarre avaient montré dans les Indes. Il partit de Nimègue le 29 octobre, fit halte à Duisburg cinq ou six jours

[1] Albornoz à Çayas, Nimègue, 6 novembre 1572. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 291-293.)

[2] Il avait refusé d'accomplir la promesse solennelle de mariage qu'il avait faite à doña Madalena de Guzman, dame de la reine (Élisabeth de Valois).

pour y attendre son artillerie et, dans cet intervalle, il alla reconnaître Zutphen.

Cette ville, située sur l'Yssel, était forte et possédait une bonne garnison. Le 14 novembre, les Espagnols l'investirent et, le lendemain, dix-sept pièces d'artillerie commencèrent à battre les murailles. Une grande crainte s'empara des assiégés et le plus grand nombre voulut capituler dès la nuit suivante; alors la plupart des soldats et une compagnie bourgeoise, qui s'étaient prononcés pour la résistance, abandonnèrent la ville. Le 16, les assiégés ouvrirent les portes et firent savoir qu'ils se rendaient : mais don Fadrique avait reçu de son père l'ordre de ne pas laisser un seul homme en vie et de mettre le feu à la ville. Les Espagnols, éludant la capitulation, escaladèrent les murailles et entrèrent par la brèche qu'ils avaient commencé à pratiquer. Don Fadrique voulait plutôt excéder qu'enfreindre les ordres de son père; les troupes, de leur côté, étaient alléchées par la perspective d'un sac comme celui de Malines. Bien que les Espagnols ne rencontrassent plus de résistance, ils mirent le feu en huit endroits et passèrent indistinctement au fil de l'épée les bourgeois et les soldats demeurés dans la place. Fatigués de tuer et de pendre, ils finirent par jeter dans l'Yssel cinq cents personnes qui y trouvèrent la mort. Des habitants notables, réservés pour être rançonnés, subirent des tourments si affreux qu'ils envièrent le sort de ceux qui avaient été tués dans la première furie. Les femmes, les vierges, les petits enfants même ne rencontrèrent pas plus de pitié à Zutphen qu'à Malines. Et les infortunés qui survécurent à tant d'horreurs furent obligés, sans exception pour les ecclésiastiques, de soudoyer pendant longtemps les troupes espagnoles campées sur les ruines de Zutphen [1].

[1] Le duc d'Albe au Roi, de Nimègue, 19 novembre 1572. (*Correspon-*

En apprenant ce nouveau désastre, le prince d'Orange s'efforça encore d'entretenir la constance de ses partisans. Il ne se borna point d'ailleurs à multiplier les lettres d'encouragement ; il travailla jour et nuit à organiser les gens de guerre qui se trouvaient en Hollande. Déjà il tenait prêtes environ quarante compagnies de bons soldats, et il se disposait à marcher dans cinq ou six jours contre l'ennemi lorsqu'il apprit la retraite du comte de Berghes. Ce fut une cruelle déception pour le prince à qui son beau-frère avait écrit de Kampen, quelques jours auparavant, qu'il était bien résolu à résister aux Espagnols.

Pendant que le Taciturne pénétrait dans les Pays-Bas méridionaux, le comte de Berghes s'était porté dans les provinces d'au delà du Rhin, en Gueldre, dans l'Over-Yssel, et dans le comté de Zutphen. Marie de Nassau, fermement attachée à la cause défendue par ses frères, avait dirigé le soulèvement de ces provinces. Malheureusement, le sort de Malines et de Zutphen y excita une inexprimable terreur, et le comte donna l'exemple de la défaillance. Il s'enfuit de Kampen (Over-Yssel) en Westphalie, avec sa femme, une centaine de cavaliers et quelques chariots chargés de bagages [1]. La gendarmerie du comte, délaissée par son chef, abandonna toutes les places qu'elle occupait en Gueldre, dans le comté de Zutphen et le pays d'Over-Yssel. Les villes envoyèrent des députés à don Fadrique pour faire leur soumission et implorer leur pardon. Il l'accorda moyennant des amendes considérables et en exceptant les bourgeois qui s'étaient le plus compromis : les biens de ceux-ci furent confisqués ; eux-mêmes furent menacés d'être attachés au gibet

dance de Philippe II, t. II, pp. 294-295.) — BENTIVOGLIO, liv. VI. — BOR, 6e liv., p. 303. — VAN METEREN, fol. 87. — LE PETIT, t. II, p. 237. — Dépêche de Mondoucet à Charles IX, du 25 novembre 1572.

[1] Le duc d'Albe au Roi, 28 novembre et 19 décembre 1572. (*Correspondance de Philippe II,* t. II, pp. 296 et 300.)

si l'on pouvait les atteindre. Il y avait une sorte d'affaissement dans les esprits naguère surexcités. Les bourgmestres, échevins et conseillers de Kampen envoyèrent, le 20 novembre, une lettre pressante à ceux d'Enkhuizen pour les engager à faire aussi leur soumission. Il s'adressèrent en outre à d'autres villes du Waterland : mais vaines furent ces exhortations de la peur; on menaça même de mort les messagers qui apporteraient encore de pareilles lettres [1].

La Frise subit le contre-coup de la défection des villes de l'Over-Yssel. Josse de Schauenbourg, en apprenant l'approche des Espagnols, sortit, le 18 novembre, de Franeker avec quelques compagnies de soldats, se rendit à Mackum, sur la côte, et y commença une redoute afin de pouvoir s'y réfugier et en tout temps s'y embarquer pour la Hollande. Mais, avant qu'il se fût bien fortifié, Billy l'y suivit. Schauenbourg échappa néanmoins aux Espagnols et réussit à gagner la Westphalie. Les garnisons de Bolsward, de Sneek et de Franeker abandonnèrent honteusement ces villes. Les bourgeois de Sneek livrèrent même à l'ennemi Thierry de Batenburg, le capitaine que naguère ils avaient appelé et accueilli avec tant d'allégresse : il fut conduit au fort de Leeuwaarden. Là vinrent aussi les bourgmestres de Bolsward, de Franeker et de Sneek, pour présenter à Billy les clefs de ces cités. Le gouverneur espagnol visita ensuite les trois villes soumises. Les habitants, hommes et femmes, se précipitaient à ses pieds, les mains levées, demandant pardon. Billy mit ses compagnies wallonnes dans les villes et les compagnies allemandes dans les districts ou juridictions, avec charge expresse de poursuivre et de saisir les réformés et de les envoyer à Leeuwaarden. Défense était faite de les loger ou de les cacher : il fallait les dénoncer sous peine de la vie; et quant aux recéleurs,

[1] Bor, 6e liv., fol. 303 vo.

ils s'exposaient, en tout cas, à la confiscation de leurs biens et à la destruction de leurs maisons. Le duc d'Albe ordonna en outre à Billy de détruire les remparts et les murailles et de combler les fossés des villes qui s'étaient révoltées [1].

Un nouveau conseil de guerre, encore plus orageux que le précédent, avait été tenu à Nimègue, lorsqu'on y connut la prise de Zutphen et la soumission de toute la Gueldre, à l'exception de Bommel. Le duc d'Albe proposa de laisser cette ville en arrière et de réduire immédiatement la Hollande. C'était aussi l'avis du duc de Medina-Celi; mais il demanda si le duc d'Albe marcherait en Hollande avec l'infanterie. Le gouverneur des Pays-Bas, très-offensé, répondit qu'il se transporterait où sa présence serait nécessaire; qu'il n'avait jamais reculé devant les fatigues et les dangers, et qu'il ne reculerait pas, lui fallut-il nager dans les canaux de la Hollande. Cette réponse, fière mais évasive, ne satisfit point le duc de Medina. Prétextant que, depuis Maestricht, le duc d'Albe montrait la même irrésolution, il dit qu'il était déterminé à s'en aller, vu qu'on le mettait dans l'impossibilité de rendre service au Roi. Il se leva, en effet, et retourna à sa demeure, d'où il partit le jour suivant, sans faire connaître à personne où il allait. Il se retira à Grave et de Grave à Bois-le-Duc, décidé à attendre, écrivait-il au Roi, que le duc d'Albe allât chercher les ennemis [2].

Don Fadrique, chargé de reconquérir la Hollande, résolut d'épouvanter les rebelles. Il se dirigea vers Naarden, petite ville du quartier de Goyland, mais bien peuplée et rendue prospère par de florissantes draperies. Le 22 novembre, un trompette, qui précédait cent cavaliers espagnols, vint sommer Naarden au

[1] Van Meteren, fol. 87. — Bor, 6e liv. fol. 304.

[2] Le duc de Medina-Celi à Philippe II, de Grave, 27 novembre, et le duc d'Albe au même, de Nimègue, 28 novembre 1572. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 296 et 297.)

nom du roi d'Espagne et du comte de Boussu, son gouverneur. Les habitants répondirent qu'ils avaient gardé jusqu'alors la ville pour le roi d'Espagne et qu'ils espéraient, avec l'aide de Dieu, la conserver encore. Malheureusement, un insensé, désavoué par les bourgeois, déchargea une coulevrine contre les Espagnols, et cette insulte accrut la haine de don Fadrique contre la petite ville, que le duc d'Albe avait condamnée à la destruction comme un foyer d'anabaptistes.

Les habitants, prévoyant qu'ils seraient attaqués, cherchèrent les moyens de se défendre. Ils envoyèrent des députés à Enkhuizen et ailleurs pour obtenir de la poudre, ils réclamèrent l'assistance de Sonoy, gouverneur de la Nord-Hollande; ils écrivaient aussi à Bartel Entes, pour qu'il leur envoyât deux enseignes de gens de guerre; enfin, ils firent connaître leur position au comte de La Marck et au prince d'Orange. Mais aucun secours ne vint; ils ne reçurent que de belles paroles. Quand ils virent que leur position était désespérée, les bourgeois résolurent d'envoyer des députés à don Fadrique pour traiter d'un accord. En apprenant cette détermination, trois cents soldats qui se trouvaient dans la ville s'en allèrent, malgré les représentations des habitants. Alors le bourgmestre Maerten Laurensz, et l'échevin Gerrit se rendirent en traîneau à Amersfoort, où se trouvait don Fadrique. Il ne voulut pas les recevoir, mais il leur commanda d'aller à Bussem, à une demi-lieue de Naarden. En route, le bourgmestre, plein de méfiance, descendit du traîneau et, y laissant son manteau comme s'il allait revenir, prit la fuite. Son compagnon voulut partager le sort de sa famille et de ses concitoyens. Il suivit don Fadrique à Bussem et fut reçu par le comte de Boussu. Lorsqu'il eut affirmé que les soldats orangistes étaient sortis de Naarden, on exprima le désir que des députés vinssent le lendemain au matin, en nombre compétent, au camp de don Fadrique pour arrêter un accord. Mais déjà Naarden était

investi. A une des portes se trouvaient des arquebusiers à cheval; à une autre, le mestre de camp Julian Romero avec quatre cents hommes d'infanterie; don Fadrique lui-même, avec ce qui lui restait de fantassins espagnols, gardait la dernière porte. Le 1er décembre, au matin, l'échevin Gerrit, accompagné de cinq autres députés, revint dans le camp. Ils demandèrent de pouvoir parler à don Fadrique; on leur répondit que Julian Romero était chargé de traiter avec eux. Ils s'abouchèrent donc avec cet officier, et il fut convenu que la ville serait rendue à don Fadrique, mais à la condition expresse que tous les bourgeois auraient la vie sauve et conserveraient leurs biens : ils prêteraient de nouveau serment au Roi, et, comme châtiment de leur rébellion, il serait permis à environ cent Espagnols d'emporter autant d'objets qu'ils pourraient. Julian Romero donna par trois fois la main à l'un des députés, le vénérable recteur Lambert Hortensius, et répéta que les bourgeois ne seraient grevés ni en leurs corps ni en leurs biens. Pendant ces négociations, les portes étaient restées fermées et les bourgeois faisaient la garde sur les remparts.

L'accord conclu, Romero, accompagné d'une vingtaine d'Espagnols, entra dans Naarden avec les députés. On publia immédiatement, au son du tambourin, que tous les bourgeois eussent à venir sans armes dans l'église de l'hôpital, qui servait de maison commune, afin de prêter un nouveau serment au Roi Tandis que les bourgeois obéissaient à cette proclamation et se rendaient au lieu désigné, la ville se remplissait de soldats espagnols qui avaient passé les fossés sur la glace et escaladé la muraille avec des échelles. Ils se dirigeaient vers la maison commune. Pendant quelque temps un prêtre se promena devant cet édifice, puis, tout à coup, se tournant vers les bourgeois, il leur dit qu'ils eussent tous à se préparer à la mort. Les grandes portes de l'église furent ouvertes, les soldats espagnols s'avancèrent et firent feu de leurs arquebuses : on entendit un cri horrible. Les

Espagnols se précipitèrent et achevèrent à coups d'épée ceux qui respiraient encore. Plus de cinq cents hommes venaient d'être froidement massacrés. Le feu fut mis à l'hôpital, et les Espagnols fouillèrent les rues et les maisons, faisant main basse sur tous ceux qu'ils rencontraient. Ils n'épargnèrent pas même les vieillards qui étaient gisant dans leurs lits, et des centenaires tombèrent à côté de jeunes enfants. Les femmes découvertes dans les maisons, étaient violées, pendues, quelques-unes brûlées vives, après avoir subi les plus cruelles tortures pour qu'elles livrassent leurs épargnes. Les soldats mirent le feu à la ville et la saccagèrent de telle sorte qu'il ne resta absolument rien aux malheureuses mères de famille qui eurent la douleur de survivre à cette épouvantable catastrophe. Pour comble d'horreur, les Espagnols firent proclamer, au son de la trompette, la défense d'enterrer les corps morts, et des monceaux de cadavres restèrent abandonnés dans les rues jusqu'au 21 décembre, c'est-à-dire pendant plus de trois semaines. Le duc d'Albe manda au Roi que de tous les bourgeois il n'était pas échappé un seul; on excepta cependant les ecclésiastiques et deux ou trois personnes de qualité, dont on espérait une riche rançon. Un de ces notables avait racheté sa vie pour deux cents couronnes d'or : on le conduisit, néanmoins, prisonnier au château de Muyden, puis il fut ramené à Naarden, pendu devant sa maison, puis écartelé, et ses dépouilles restèrent attachées aux portes de la ville. Cette horrible boucherie devait coûter cher à Philippe II. Le massacre de Naarden fit reprendre les armes à ceux qui, naguère, paraissaient disposés à se soumettre; il indigna les catholiques et les royalistes modérés eux-mêmes; enfin, il provoqua en Hollande de nouvelles représailles contre les gens d'église et les monastères [1].

[1] Le duc d'Albe, dans sa lettre au Roi, datée de Nimègue, 19 décem-

Toutefois, le duc d'Albe se complut si bien dans la proscription de Naarden, qu'il la confirma par une sentence publiée à Grave, un an après, c'est-à-dire le 6 novembre 1573. Elle portait que la ville de Naarden et ses habitants étaient coupables du crime de lèse-majesté ; elle les privait pour jamais de tous leurs priviléges, droits et franchises ; elle déclarait confisqués les biens appartenant en commun à tout le corps de la ville ; elle ordonnait de rompre portes, remparts et murailles. Mais don Fadrique n'avait point attendu cette sentence pour achever son œuvre. Après le sac de la ville, le comte de Boussu, d'après les recommandations du général espagnol, avait écrit au châtelain de Muyden qu'il eut à contraindre, de la part du Roi, les paysans du Goyland, à raser les murailles de Naarden et à combler les fossés. Les paysans n'ayant pas montré d'abord beaucoup d'empressement, on les menaça de mettre le feu à leurs villages, et ils n'osèrent résister plus longtemps aux ordres de leurs oppresseurs.

Don Fadrique, après avoir brûlé Naarden, avait pris le chemin d'Amsterdam. Il arriva dans cette ville le 6 décembre 1572, avec environ six mille hommes de pied, sept à huit cents chevaux et dix-huit batteries. Il se proposait de conduire son armée contre

bre 1572 (*Correspondance de Philippe II*, t. II. p. 300), prétend justifier la barbarie de la soldatesque en déclarant que les bourgeois de Naarden avaient voulu résister. C'est là un mensonge contredit non-seulement par les auteurs protestants, mais encore par les écrivains catholiques. Le cardinal BENTIVOGLIO (liv. VI) dit positivement que la capitulation ne fut pas observée par les troupes d'Espagne ; le jésuite STRADA (D. 1, liv. VII), que le sac de Naarden parut un crime et non pas un châtiment ; RENON de France (MS, 2e partie, chap. XXI), « que cet exploit trop rigoureulx offensa tous les catholiques des Pays-Bas, tant bons que mauvais. » — *Voir*, au surplus, BOR, liv. VI, fol. 306 ; VAN METEREN, fol. 88 ; J. F. LE PETIT, t. II, p. 237. Celui-ci dit justement, dans la *Grande chronique de Hollande*, « que jamais Turcs, Scythes, ni les plus inhumaines nations du monde ne commirent plus abominable cruauté que don Fadrique fit en cette ville. »

Harlem. Si cette expédition réussissait, les Espagnols espéraient couper les communications entre la Hollande méridionale, où se tenait le prince d'Orange, et la Hollande du nord, où commandait son lieutenant Thierry Sonoy. Mais le patriotisme des défenseurs de Harlem allait opposer un puissant obstacle aux desseins du duc d'Albe.

Harlem, situé à une lieue de l'Océan, était alors la plus grande ville de la Hollande. On y admirait l'hôtel communal, témoignage de la prospérité acquise par une industrieuse population, ainsi que la vaste église de Saint-Bavon, dont la flèche se voyait de plusieurs lieues. Les vieux remparts de Harlem n'ont disparu que de nos jours. Formées de murailles à l'antique, avec des tours rondes, qu'entourait un fossé, plein d'eau, large et profond par endroits, ces fortifications étaient loin pourtant de répondre à l'importance de la place. On disait communément que si Harlem était la plus grande ville de la Hollande, elle en était aussi la plus faible. Du côté du midi et de l'est, au lieu des campagnes fertiles qui donnent maintenant à toute cette contrée un aspect si riant, s'étendait jusqu'à Leyde le vaste lac qui avait neuf à dix lieues de circonférence, et qui portait justement le nom de *mer de Harlem*. Du côté du nord-est, à une lieue de la ville menacée, se trouvait le village de Sparendam, où s'élevait un fort qui protégeait la digue. Il fallait s'emparer de ce fort et occuper le village de Sparendam, avant de pouvoir assiéger efficacement Harlem.

Aussi le prince d'Orange avait-il commandé, à diverses reprises, de percer la digue entre Sparendam et Amsterdam, pour arrêter l'ennemi. Mais cette sage précaution avait été négligée par les menées d'un parti qui aurait voulu se soumettre sans avoir combattu [1].

[1] N. Brunynck, secrétaire du prince d'Orange, au comte Jean de Nassau,

Cette faction timide avait pour chef un ancien bourgmestre, Dirk de Vries. D'accord avec les partisans de l'Espagne, il aurait désiré que la ville acceptât le pardon que don Fadrique promettait par une lettre écrite d'Amsterdam, d'après son instigation. Elle émanait de Jacques Wy, curé du grand béguinage. Ce prêtre faisait connaître à son frère, habitant de Harlem, les intentions bienveillantes du général espagnol. Le grand conseil de la commune ayant été assemblé le 3 décembre, à sept heures du matin, on débattit la question de savoir si l'on irait ou non se présenter en suppliants devant don Fadrique. La majorité penchait manifestement pour des négociations ; mais avant qu'une résolution formelle eût été prise, Dirk de Vries, l'échevin Christophe de Schagen et le pensionnaire Adrien Van Assendelft sortirent de la ville, par la porte de Sparenwoude, sur un traîneau, faisant accroire à leur charretier qu'ils allaient à Sparendam ; ils passèrent outre et se rendirent à Amsterdam même. Admis devant don Fadrique et le comte de Boussu, ils implorèrent leur pardon et trahirent une cause sacrée, en révélant que Harlem était peu en état de soutenir un siége, parce que les habitants manquaient de vivres et de munitions. Don Fadrique répondit qu'ils n'avaient qu'à se défaire de leur garnison et qu'ils seraient très-bien reçus par lui [1].

de Delft, 18 décembre 1572. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, pp. 33 et suiv.)

[1] Lettre de N. Bruuynck, citée ci-dessus (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, pp. 33 et suiv.), et rapport du duc d'Albe au Roi, de Nimègue, 8 janvier 1573, dans la *Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 304 et suiv. — *Voir* aussi Van Meteren, fol. 88 ; Bor, 6e liv., fol. 308 ; Le Petit, t. II, p. 238, et l'ouvrage intitulé : *Korte historische aanteekeningen, wegens het voorgevallene in de Spaansche belegering der stad Haarlem, in de jaaren 1572 en 1573* (Harlem, 1739, in-8o), p. 2. (C'est un journal contemporain qui contient, jour par jour, tout ce qui se passa pendant le siége de Harlem.)

Tandis que cet acte de félonie s'accomplissait à Amsterdam, les membres de la régence, restés à Harlem, convoquèrent toute la bourgeoisie dans le nouveau *Doel,* où les confréries d'arquebusiers avaient coutume de s'exercer. Là, dans cette assemblée qui allait décider du sort de Harlem, parut le capitaine Wibald Ripperda, gentilhomme frison, assisté de Lancelot de Bréderode, un de ses lieutenants, d'Adrien Janszoon, écoutète de la ville, et du bourgmestre Gérard Stuiver. Wipperda prit la parole, communiqua la lettre adressée de la part de don Fadrique, puis, dans un discours énergique, montra, par l'exemple de Naarden et des autres cités saccagées et incendiées, ce qu'était le pardon du duc d'Albe. Il rappela aux bourgeois le serment de fidélité qu'ils avaient prêté au prince d'Orange, et jura que, pour lui, il était déterminé à défendre la ville jusqu'à la dernière goutte de son sang. Il demanda ensuite aux bourgeois de faire connaître leur résolution. L'assemblée, à l'unanimité, déclara qu'elle était résolue à se joindre à lui, et à sacrifier également corps et biens pour empêcher que la ville ne retombât sous la domination du duc d'Albe. Un messager fut envoyé au prince d'Orange, qui se trouvait à Delft, afin de lui faire connaître la patriotique résolution de la bourgeoisie. On envoya également un messager au colonel Lazarus Muller, qui se tenait à Nieuwendam, avec dix enseignes d'Allemands. Il se mit immédiatement en route, traversa le Waterland durant la nuit, et, le 4 décembre, à midi, arriva aux portes de Harlem. On retint dans la ville quatre enseignes, sous la conduite du lieutenant-colonel Jacques Steenbach ; les autres compagnies se rendirent avec Muller à Leyde et dans les environs [1].

Les réformés, qui dominaient dans la ville, s'étaient emparés

[1] *Korte historische aanteekeningen*, etc., pp. 3-5. — VAN METEREN, fol. 88 v°. — LE PETIT, t. II, p. 238. — BOR, 6e liv., fol. 308.

de la grande église, et prêchaient librement « la parole de Dieu [1]. » Ils étaient, en réalité, l'âme de la résistance; ils enflammaient le peuple. L'échevin Christophe de Schagen et le pensionnaire Van Assendelft, étant revenus d'Amsterdam, furent immédiatement arrêtés par ordre de Ripperda, et envoyés d'abord à Leyde, puis à Delft, auprès du prince d'Orange. Dirk de Vries, n'ayant pas osé quitter Amsterdam, avait envoyé un messager, avec une lettre suspecte, pour le bourgmestre Stuiver. Ce messager fut également arrêté et pendu immédiatement.

Dejà les Espagnols s'avançaient. Noircarmes fut chargé, le 7 décembre, d'aller reconnaître le fort de Sparendam; mais il s'éleva une tempête si violente, qu'il dut rebrousser chemin. Plusieurs de ses soldats furent jetés, par le vent, du haut de la digue, dans la mer. Le lendemain, les bourgmestres et commandants de Harlem donnèrent tardivement l'ordre de percer la digue entre Sparenwoude et Sparendam ; mais on ne la perça pas assez profondément. Les Espagnols firent immédiatement réparer les dégâts, après avoir de nouveau escarmouché contre la garnison de Sparendam. Le 10, profitant de la gelée qui avait fermé l'Y et le Spaarn, devant et en arrière de Sparendam, ils attaquèrent le village de tous côtés et s'en rendirent maîtres.

[1] *Corte ende warachtich verhael ende geschiedenisse van alle den handel in ende voor die stadt Harlem geschiet van 't beghinsel van december totten ses ende twintischsten martii,* par N. Van Rooswyck (Harlem, 1573).

On remarque, dans la grande église de Harlem, deux tableaux qui contiennent la liste des « ministres de la parole » depuis la Réformation. Elle commence ainsi :

1572. Simons-Simonsz.
» Abrahamus Gallus.

Puis, après un intervalle significatif de six ans :

1578. Johannes Damius.

. . . .

Le capitaine Marten Pruis, commandant du fort, et ses meilleurs soldats furent tués; les autres se sauvèrent, par la glace, à Assendelft [1].

Le prince d'Orange, cependant, ne cessait de se préoccuper du salut de Harlem, et il était noblement secondé par le patriotisme des autres villes affranchies. Ayant ordonné, pour payer ses reîtres, qu'une capitation fût établie à Dordrecht, beaucoup de bourgeois disaient qu'on ne leur demandait pas assez, qu'ils voulaient payer le double. Il avait envoyé à Harlem Marnix de Sainte-Aldegonde, avec la mission de renouveler le magistrat. Le 9 décembre, toute la bourgeoisie se trouvant réunie dans le *Doel,* Marnix lui adressa une courte et vive harangue. Il signala l'amour que le prince d'Orange portait aux Pays-Bas, dépeignit les graves inconvénients qui étaient résultés de la défection de Dirk de Vries, et dit que sa commission tendait à assurer la sécurité de la ville, en confiant l'autorité à des hommes dévoués à la patrie. Il invita ensuite les chefs de la garde bourgeoise à recueillir les voix de leurs subordonnés pour désigner les bourgmestres, les échevins et les conseillers qui seraient chargés de gouverner la ville pendant l'année suivante. Les noms des candidats devaient être inscrits sur des bulletins, et ceux-ci déposés en la maison de Pieter Kies, où Marnix était descendu. Le 11, ordre fut donné de retenir prisonniers, dans leurs demeures, quelques membres de l'ancienne régence, suspects d'avoir approuvé le voyage de Dirk de Vries. Le même jour, tandis que les Espagnols dressaient leurs tentes devant Harlem, le nouveau magistrat fut installé par Marnix [2]. Celui-ci, dont la mission était heureusement remplie, fut rappelé

[1] Le duc d'Albe au Roi, Nimègue, 19 décembre 1572, dans la *Correspondance de Philippe II,* t. II, pp. 301-302. — *Grande chronique de Hollande,* t. II, p. 239.

[2] Les quatre bourgmestres pour la terrible année 1573, furent : Klaas

par le prince d'Orange; mais il eut beaucoup de peine à sortir de la ville déjà assiégée [1].

Le 11 décembre, don Fadrique, voulant empêcher l'incendie des faubourgs, les avait fait occuper par quatre cents arquebusiers sous les ordres de don Fernando de Tolède. Noircarmes fut envoyé le lendemain de l'autre côté de la ville avec cent autres arquebusiers pour voir où l'armée pourrait se loger de manière à intercepter toutes les communications de l'intérieur avec le dehors. Un paysan informa Noircarmes que le comte de La Marck était sorti de Leyde et s'approchait avec quatre mille hommes environ d'infanterie, quatre pièces d'artillerie et cent chariots de bagages. Don Fadrique, averti de son côté, rassembla six cents chevaux et cinq mille piétons. La troupe mal disciplinée du comte de La Marck se trouvait, le 13, à Hillegom, entre Leyde et Harlem, à une lieue en deçà de cette dernière ville. Elle se proposait de s'emparer du bois qui s'étendait au Midi, et de pénétrer dans la place assiégée. Mais elle fut prévenue par la brusque attaque des Espagnols. La Marck n'eut pas le temps de mettre en bataille ses troupes composées d'Allemands, de Flamands et d'Anglais. Il tint néanmoins tête à l'ennemi avec Bartel Entes, cent cinquante cavaliers et deux compagnies de fantassins. La cavalerie, aveuglée par la neige, écrasée, dispersée, entraîna les fantassins dans sa fuite. Protégé par les Français ou Wallons de sa garde, La Marck échappa aux Espagnols,

Van der Laan, Jean Van Vliet, Gerard Stuiver et Pieter Kies; les échevins : Willem Adriaansz., Jacob Van Heusden, Cornelis Ryken, Pieter Baal, Klaas Mattheusz., Klaas Ysbrandsz. et Matheus Augustinsz. Voir *Korte historische aantekeningen*, etc., pp. 6-9, et *Vaderlandsch-woordenboek*, de Jacobus Kok (Amsterdam, 1785), t. Ier, p. 528.

[1] Marnix se trouvait encore le 18 décembre à Harlem. « Il n'en peut sortir, bien que le prince l'ait mandé deux ou trois fois. » N. Brunynck au comte Jean de Nassau, Delft, 18 décembre 1572.

après avoir eu deux chevaux tués sous lui. Quelques-uns des porte-enseignes, entre autres Jacques Martens, de Gand [1], voulurent s'opposer à la débandade; ils demeurèrent donc fermes sur le champ de bataille, s'enveloppèrent de leurs drapeaux et attendirent héroïquement la mort. Plus de cinq cents hommes furent moissonnés. Les Espagnols prirent dix drapeaux, une cornette, le guidon du comte de La Marck, l'artillerie et le convoi. Toujours cruels, ils attachèrent les prisonniers au gibet, la tête en bas. La Marck, par représailles, fit pendre également ceux qu'il avait en son pouvoir. Pour lui, il revint à Delft, où son retour précipité et la fuite honteuse de la plupart de ses soldats (les reîtres levés en Hollande et les piétons allemands avaient jeté leurs armes avant même d'avoir vu l'ennemi) provoquèrent une agitation qui s'étendit à d'autres villes [2].

Mais le prince d'Orange ne désespérait point de sauver Harlem. Voulant faire un exemple, il fut inexorable pour les magistrats communaux qui avaient naguère trahi la cause nationale. Ceux-ci croyaient n'avoir rien à craindre, alléguant qu'ils avaient agi avec l'assentiment de la régence. Mais, aux yeux du prince, leur conduite était criminelle parce qu'ils s'étaient chargés d'une mission perfide, à l'insu de Ripperda, gouverneur de la ville, et des autres capitaines de la garde bourgeoise. Les partisans du prince et de la liberté de la Hollande se montraient donc extrêmement irrités contre les magistrats, qui avaient clandestinement quitté la ville confiée à leur zèle. Le prince fit faire leur procès. Van Schagen mourut en prison, peut-être des suites de la torture à laquelle il avait été soumis. Assendelft,

[1] Il était fils du président du conseil de Flandre que le duc d'Albe avait placé dans le conseil des Troubles.

[2] Van Meteren, fol. 88 v°. — Bor, 6e liv., fol. 310. — Le duc d'Albe au Roi, Nimègue, 19 décembre 1572, dans la *Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 301-302. — Lettre citée de N. Brunynck à Jean de Nassau.

après jugement, fut condamné pour trahison, et pendu à Delft le 24 décembre : sa tête fut ensuite exposée pendant deux heures sur un poteau. Quant à Dirk de Vries, on sait qu'il s'était d'abord réfugié à Amsterdam. Tombé dans la disgrâce de don Fadrique, furieux de la résistance qu'il rencontrait devant Harlem, l'ancien bourgmestre de cette ville chercha un asile plus sûr à Hambourg [1]. Telle fut la fin des trois hommes qui avaient voulu ternir la cause à laquelle Harlem allait se dévouer avec un héroïsme admirable.

Le prince d'Orange et les états de Hollande étaient bien résolus, il faut le redire, à seconder le patriotisme de Harlem. Ils ne devaient point se borner à des exhortations énergiques : ils promirent des secours efficaces; ils s'engagèrent même à prendre à la charge de la généralité les sommes que les assiégés dépenseraient pour l'entretien de gens de guerre.

L'armée, destinée à assiéger Harlem, se composait de septante-quatre enseignes ou compagnies d'infanterie : trente-six composées d'Espagnols, vingt-deux de Wallons (celles-ci ayant pour chefs Noircarmes, Capres et Licques) et seize de Hauts-Allemands commandées par le comte d'Overstein. Quelques jours après, le duc d'Albe renforça encore l'armée assiégeante de quelques compagnies wallonnes et de huit compagnies des Hauts-Allemands de Polweiler et de Frunsberg. Il n'y avait que huit cents hommes de cavalerie au camp devant Harlem : le duc d'Albe les renforça également. Il envoya, en outre, trois mille pionniers ou mineurs du pays de Liége, qui étaient destinés, pour la plupart, à périr par le froid ou par le fer de l'ennemi. Enfin, il avait résolu de recruter à Brême trois à quatre cents marins, car il avouait que, dans les provinces dont il était capitaine général,

[1] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, pp. 33 et suiv. — Bor, 6e liv., fol. 308 v°.

il ne trouvait personne qui voulût servir sur mer, tous les marins ayant embrassé la cause du prince d'Orange [1].

Les chefs de l'armée, après avoir reconnu la ville, prirent la résolution de l'attaquer du côté du Midi, qui était la partie la plus faible. Don Fadrique s'établit dans l'ancien château de Henri de Bréderode, en face de la porte de la Croix : de cette position, la vue embrassait Harlem et dominait sur le camp des assiégeants [2]. Noircarmes et les autres chefs wallons se logèrent autour de don Fadrique dans de grandes fermes ou des maisons de campagne. Les Allemands du comte d'Overstein campèrent à Heemstède, dans le bois de Harlem.

Le 18 décembre, à huit heures du matin, les Espagnols dirigèrent le feu de quatorze pièces d'artillerie contre un ravelin qui couvrait la porte de la Croix et contre les murailles joignantes, très-faibles parce qu'elles n'étaient pas soutenues par des ouvrages en terre. Vers midi, le ravelin était évacué, la porte abattue et une brèche praticable. Mais les bourgeois, stimulés par le bourgmestre Jean Van Vliet, passèrent la nuit à réparer les ravages de l'artillerie, à combler la brèche et à rendre plus solide le ravelin dont ils avaient repris possession. Le lendemain, depuis le matin jusqu'au soir, les canons espagnols battirent la porte de Saint-Jean, ainsi appelée à cause de la commanderie de Saint-Jean de Jérusalem qui s'élevait de ce côté [3]. Les assiégés, aussi diligents que la veille, se hâtèrent d'obvier aux

[1] Le duc d'Albe au Roi, Nimègue, 8 janvier 1573. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 304-306.) — Van Meteren, fol. 89. — Bor, 6e liv., fol. 309 v°.

[2] L'*Huis ter cleef*, ancienne résidence de H. de Bréderode près de Harlem, est aujourd'hui remplacée par une ferme ; mais on voit encore des vestiges du château.

[3] La vieille église de l'ancienne commanderie de Saint-Jean est encore debout.

dégâts de l'artillerie espagnole; ils construisirent rapidement, depuis la porte de Saint-Jean jusqu'au pont de Sainte-Catherine, un nouveau rempart. Cependant, le 20, le feu des ennemis redoubla, et, vers midi, ils se disposèrent à escalader les fossés. Aussitôt le tocsin retentit dans Harlem, tous les soldats et les bourgeois coururent aux armes et chacun vint, sur les remparts, se ranger à son poste. De forts détachements d'infanterie et de cavalerie étaient placés devant toutes les portes de la ville pour empêcher les assiégés de fuir; les tranchées étaient également bordées de mousquetaires chargés de surveiller les remparts. Vers une heure, on vit les Espagnols s'avancer du côté de l'hôpital des lépreux [1], enseignes déployées, et se diriger vers le ravelin de la porte de la Croix. Mais à peine eurent-ils jeté les ponts destinés à escalader la muraille que les canons des assiégés prirent les assaillants en flanc, tandis que les soldats qui gardaient chaque côté de la brèche faisaient un feu roulant de leurs mousquets et de leurs arquebuses. Une seconde tentative n'eut pas plus de succès. Les Espagnols, repoussés avec vigueur et poursuivis jusqu'au pied de la brèche, durent regagner leurs tranchées, laissant dans les fossés de la ville des centaines de morts. Parmi les blessés se trouvait le mestre de camp Julian Romero, qui avait reçu à l'œil droit un coup d'arquebuse [2]. Quelques jours après cette tentative avortée, le 28 décembre, Noircarmes, qui était à la tranchée, donnant des ordres, eut la joue traversée d'une balle de mousquet. Puis vint le tour de la Cressonière. Les Espagnols commençaient la construction d'une plate-forme qui, en dominant le ravelin de la porte de la Croix, devait rendre cet ouvrage inutile. La Cresson-

[1] Cet ancien édifice existe encore.

[2] Bor, 6e liv., fol. 310. — Van Meteren, fol. 89. — *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 239 — *Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 304-306.

nière, étant près des gabions destinés à être mis sur la plate-forme, reçut à la tête un coup d'arquebuse dont il mourut le troisième jour. Le duc d'Albe déplora vivement cette perte, parce qu'il regardait la Cressonnière comme l'officier le plus capable de disposer et de diriger l'artillerie. Il déplora également la terrible guerre dont il avait la responsabilité. « C'est la guerre la plus sanglante qu'on ait vue depuis longtemps, écrivait-il à Philippe II ; car il y a neuf mois que l'on se bat sans aucune interruption. »

Le prince d'Orange avait constamment les yeux sur Harlem. Le 27 décembre, les assiégés avaient reçu des lettres, par lesquelles Guillaume promettait d'envoyer à leur secours quelques compagnies de Wallons. Le 29, cette promesse était accomplie. Cinq cent cinquante Wallons, armés de l'arquebuse à croc, traversèrent, deux heures avant le jour, le quartier des Allemands de Frunsberg, et entrèrent dans Harlem. Avec eux se trouvait, comme commissaire du prince, Jérôme de Tseraerts, l'ancien gouverneur de Flessingue. Le Taciturne, pour sauver Harlem, avait rappelé les garnisons qui se trouvaient dans les villes de Hollande les moins exposées, et il formait à Sassem ou Sassenheim, entre Leyde et Harlem, un camp de secours et de ravitaillement. C'était là que se réunissaient les soldats de toutes nations venus pour soutenir la cause du prince d'Orange, Français, Wallons, Anglais, Écossais. C'était de Sassem que partaient de rapides traîneaux qui, traversant sur la glace la mer de Harlem, apportaient dans la ville le blé, la poudre et les autres objets nécessaires aux assiégés. Mais ces secours ne pouvaient préserver longtemps la ville des horreurs de la famine. Aussi, dès le commencement du mois de janvier 1573, des ordonnances rigoureuses avaient-elles été publiées pour que les provisions fussent ménagées.

Les assiégés, cependant, défendaient non-seulement leurs

murailles avec une rare vaillance, mais encore, depuis le 1er janvier, il ne se passa, pour ainsi dire, pas de jour sans qu'ils fissent une ou deux sorties. Riches et pauvres, hommes et femmes, tous les habitants de Harlem ou combattaient sur les remparts ou travaillaient à réparer les brèches faites par le canon ennemi. On avait même vu se former une compagnie de femmes qui, elles aussi, luttaient contre l'Espagnol avec la pique, l'arquebuse et l'épée. Ces vaillantes Hollandaises étaient commandées par une femme encore plus courageuse, Kenau Hasselaer, honorable veuve, âgée de quarante-six ans [1].

Les Espagnols souffraient beaucoup de l'extrême rigueur de la saison, des sorties continuelles des assiégés et de leur feu parfaitement dirigé. La plupart des officiers supérieurs étaient morts ou blessés. L'armée ennemie n'eut pas seulement à pleurer La Cressonnière, mais encore son meilleur ingénieur, le capitaine Bartolemeo Campi. Un jour que, dans la tranchée, il donnait aussi quelques ordres, il reçut à l'œil un coup d'arquebuse qui le tua [2].

Le 9 janvier, une partie des troupes rassemblées au camp de Sassem tenta de pénétrer dans Harlem. Mais don Fadrique avait été prévenu et les attendait. Les uns, en assez grand nombre, tombèrent dans une embuscade et furent massacrés; d'autres, plus heureux, distinguant, à travers le brouillard, les feux de la tour de l'église de Saint-Bavon, et guidés par le son d'une cloche, réussirent à entrer dans la ville.

[1] Elle s'appelait *Kenau Symons dr.*, c'est-à-dire Kenau, fille de Symons; Hasselaer était le nom de son mari. *Voir* Van Meteren, fol. 89, et les autres historiens du siége. Au surplus, les archives de Harlem contiennent certaines particularités au sujet de Kenau dont l'existence est ainsi hors de doute.

[2] *Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 315 et suiv. — Lettre de Mondoucet au roi Charles IX, du 26 janvier 1573.

Une haine terrible animait les héros de ce siége fameux. Le 16 janvier, avant midi, les Espagnols jetèrent dans la ville une tête avec cette inscription : « Tête du capitaine Philippe le Roi « (Philippus den Koning). » Immédiatement les assiégés attachèrent au gibet douze des prisonniers qu'ils avaient faits dans la nuit même, coupèrent onze têtes, les mirent dans un tonneau et jetèrent celui-ci dans le camp espagnol avec une inscription conçue en ces termes : « Portez ceci au duc d'Albe pour le « payement du dixième denier, et, comme nous avons tardé « si longtemps à le payer, voici le onzième pour l'intérêt. »

Adrien de Berckenroede, échevin de Harlem, était parvenu à sortir de la ville, le 19 janvier, après midi, avec un certain nombre de traîneaux, pour aller trouver le prince d'Orange à Delft, et ramener ce qui était le plus nécessaire aux assiégés. Il était escorté par quelques cavaliers et environ six cents arquebusiers, Wallons, Anglais, Écossais et Allemands. Ils furent attaqués par les Espagnols, qui étaient de garde près du Schaelwyk. Mais quoique ceux-ci fussent en nombre supérieur, les défenseurs de Harlem les chargèrent avec tant de furie, qu'ils se débandèrent, laissant plus de deux cents morts [1].

Sur ces entrefaites, un pigeon apporta dans la ville une lettre du prince d'Orange. Elle était datée du 18 janvier et adressée à Ripperda. Le prince le remerciait des efforts qu'il faisait pour conserver Harlem et l'assurait qu'il ne négligerait point de le secourir par tous les moyens en son pouvoir [2]. Quelques jours après, le 28, entrèrent dans la ville quatre cents Écossais et Anglais commandés par Balfour. On évaluait alors à quatre mille le nombre des soldats qui se trouvaient dans Harlem et à deux mille celui des bourgeois qui avaient pris les armes. Six mille

[1] *Grande chronique de Hollande*, etc., t. II, p. 244.

[2] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, p. 47.

hommes devaient donc résister à trente mille ; six mille hommes devaient lutter contre l'élite des forces de l'Espagne !

Si Guillaume de Nassau s'obstinait à vouloir sauver Harlem, le duc d'Albe n'était pas moins résolu à s'emparer de cette ville importante. Il imagina un singulier moyen pour apaiser les murmures des soldats qui souffraient du froid et de la faim. Par ses ordres, Bernardino de Mendoça se rendit de Nimègue au camp devant Harlem. Chargé de faire connaître à don Fadrique les intentions de son père, il l'accosta dans les tranchées et lui dit à haute voix, de manière à être entendu des soldats, que le duc d'Albe ne le réputerait pas pour son fils s'il savait qu'il eut une autre pensée que de continuer le siége ; que, s'il mourait à la peine, le duc viendrait en personne pour le remplacer ; et, s'ils succombaient tous les deux, la duchesse d'Albe elle-même viendrait d'Espagne. Les soldats, et surtout les Espagnols, montrèrent une grande satisfaction en apprenant l'énergique résolution du lieutenant de Philippe II. Ils espéraient d'ailleurs que la prise de la ville les dédommagerait amplement de toutes leurs fatigues [1].

De nouveaux combats attestèrent le courage des Espagnols et l'obstination des assiégés. Le 1er février, avant le jour, don Fadrique essaya de prendre la ville par surprise. Tandis que le plus grand silence régnait dans le camp, tout se préparait pour une entreprise décisive. L'armée entière était sur pied, les soldats avec une chemise blanche sur leurs vêtements pour se reconnaître. Les mestres de camp don Fernando et don Rodrigo de Tolède devaient attaquer, l'un à droite, l'autre à gauche, chacun avec cinq compagnies. Gonçalo Bracamonte formait l'arrière-garde avec son régiment et dix compagnies de Wallons. Ceux-ci se dirigèrent vers la porte de Saint-Jean presque entièrement renversée par la canonnade des jours précédents ; ils

[1] *Commentaires* de B. de Mendoça, liv. IX, chap. XII.

franchirent le fossé et se glissèrent dans les haies d'épines qui étaient le long du rempart. Mais le jour s'était levé, et les assiégés, apercevant leurs ennemis, accouraient en foule. Les Wallons rencontrèrent un second retranchement et une si vive résistance qu'ils furent obligés de battre en retraite. Le détachement de Rodrigo de Tolède recula également, après que son chef eut reçu trois coups d'arquebuse. Le détachement de Fernando de Tolède, chargé de l'attaque de la porte de la Croix, passa sur une mine, que les assiégés avaient préparée, et qui fit explosion. Pour augmenter la confusion, les patriotes sortirent par la brèche et poursuivirent les ennemis jusque dans leurs tranchées. Les Espagnols perdirent trois cents de leurs meilleurs soldats dont plusieurs officiers de marque.

Pendant que l'ennemi attaquait les portes de Saint-Jean et de la Croix, trois cents arquebusiers et une centaine de cavaliers, venus du camp de Sassem, entrèrent dans Harlem par la porte de Schaelwyk, escortant plus de soixante-dix traîneaux chargés de blé et d'autres munitions. Au surplus, tant que la gelée dura, il fut impossible d'empêcher que des secours partiels n'arrivassent de temps en temps à Harlem [1].

Don Fadrique, déconcerté par l'héroïque résistance des assiégés, résolut de construire deux forts pour s'opposer à l'entrée et à la sortie de la ville; et, avant de livrer un nouvel assaut, il projeta de saper le rempart depuis la porte de la Croix jusqu'à celle de Saint-Jean. Le duc d'Albe, ne s'attendant pas non plus à cette résistance prolongée de Harlem, jugea nécessaire d'envoyer un agent sûr à Philippe II pour lui exposer l'état des affaires et lui demander de l'argent et un renfort de

[1] Bor, 6e liv., fol. 316 v°. — Van Meteren, fol. 89 v°. — *Grande chronique de Hollande,* t. II, p. 244. — *Correspondance de Philippe II,* t. II, pp. 310-313.

soldats espagnols. Il fit choix de Bernardino de Mendoça [1]. Cet officier intelligent arriva à Madrid le 13 mars et s'acquitta avec succès de sa mission. Le Roi s'empressa d'ordonner que les deux régiments d'Espagnols qui étaient en Lombardie, et qui formaient un peu plus de cinq mille hommes, fussent en toute diligence dirigés sur les Pays-Bas, ainsi que trois cents chevau-légers. En outre, il fit remettre à l'envoyé du duc d'Albe des cédules pour 400,000 écus, outre les lettres de change qu'il avait adressées le 24 février [2].

Les nécessités du prince d'Orange étaient encore plus grandes que celles du duc d'Albe. Tandis que celui-ci s'adressait au puissant dominateur des Espagnes et des Indes, le Taciturne prenait son recours vers les communautés protestantes. Le 26 février, il envoya un ministre du saint Évangile vers l'église réfugiée à Londres pour demander des secours, afin qu'il pût, avec l'aide de Dieu, conserver la Hollande et la Zélande pendant l'hiver. Il demandait que, pour une cause aussi sainte, chacun retranchât un peu de son superflu. C'était, d'ailleurs, disait-il, leur propre cause. Il ajoutait que, s'il n'était pas secouru, il serait contraint d'abandonner les villes qui étaient encore en son pouvoir [3]. Le prince, sur lequel pesait une si grande responsabilité, exprimait

[1] Le duc d'Albe au Roi, de Nimègue, 24 février 1573. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 315.) Hiéronimo de Roda, qui devait jouer plus tard un rôle important, fit un grand éloge de B. de Mendoça, dans sa correspondance avec le secrétaire Çayas. « Nul, disait-il, ne peut mieux s'acquitter d'une pareille commission que lui, car il a été présent à tout, depuis que le duc d'Albe est venu en ces provinces. » Roda ajoutait qu'on avait vu peu de personnes en qui fussent réunies, à un pareil degré, les qualités des armes et des lettres. (H de Roda au secrétaire Çayas, de Bruxelles, 28 février 1573. *Ibid.*, t. II, p. 316.)

[2] Philippe II au duc d'Albe, 18 mars 1573. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 319.)

[3] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, pp. 63 et suiv.

plus ouvertement ses craintes dans une lettre écrite à Delft, le 8 mars, et adressée à Louis de Nassau, qui s'était retiré à Dillenbourg. Tout en signalant la vaillance avec laquelle se défendaient les assiégés de Harlem, il faisait remarquer qu'il serait bien difficile de soutenir à la longue l'effort de l'ennemi, faute d'argent et de munitions, le pays devenant pauvre et le peuple se montrant rassassié de la guerre, par conséquent, lent à faire son devoir. Pour lui, il ne voyait nul moyen au monde de faire lever le siége de Harlem ; il pressait donc son frère de rechercher si, de son côté, il n'en trouverait pas, fallut-il simuler quelque grande levée ou même faire semblant d'entrer en accord. Il disait que ce serait un grand malheur et un cas de conscience de laisser ainsi périr tant de gens de bien qui, par leur prouesse, avaient dépassé la vertu ordinaire des hommes. Il ne fallait pas non plus perdre de vue que, si après un si long siége, les défenseurs de Harlem tombaient en la puissance de l'ennemi sans avoir été secourus, les autres villes ne pardonneraient point cette indifférence et se décourageraient, car elles s'attendraient à un pareil abandon et à une destinée tout aussi triste [1].

Le 13 mars, les insurgés vinrent, avec vingt-cinq navires d'Enkhuizen, jeter douze cents hommes sur le Diemerdyk, entre Muiden et Amsterdam. C'était une position extrêmement importante. En s'y maintenant, les patriotes pouvaient couper les vivres aux Espagnols campés devant Harlem. Ils voulaient, d'ailleurs, percer la digue pour submerger le plat pays et faire entrer leurs navires dans la mer de Harlem. Le comte de Boussu, qui se trouvait au camp, après s'être concerté avec don Fadrique, retourna immédiatement à Amsterdam, afin de préparer les moyens de reprendre le Diemerdyk. Donnant l'exemple de l'activité, il parvint, malgré le mauvais vouloir des

[1] *Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. IV, p. 73.

marins à demi mutinés, à mettre à la voile, le 14, avec vingt-quatre navires sur lesquels étaient montés les soldats espagnols et wallons qui se trouvaient à Amsterdam. Déjà, les insurgés avaient ouvert une tranchée le long de la digue et trois autres au travers ; déjà aussi, sept navires étaient venus reconnaître Amsterdam. Cinq de ceux-ci tombèrent au pouvoir de la flotte royale ; il était plus malaisé de s'emparer des dix-huit autres qui se trouvaient près de la digue, protégés par l'artillerie des patriotes. Boussu, ayant reçu de don Fadrique un renfort de six cents arquebusiers, en mit la moitié sur les vaisseaux enlevés aux insurgés, et attaqua la digue avec l'autre moitié, jointe aux garnisons de Muiden, de Naarden et d'Amsterdam. Mais, d'un autre côté, les villes d'Enkhuizen, de Hoorn, de Monnikendam et d'Edam résolurent de rassembler tous les navires dont elles pouvaient disposer et d'assaillir Boussu. Le 17 mars, cinquante-trois voiles se montrèrent. Boussu, qui avait bon vent, alla à la rencontre des Hollandais, après avoir laissé un de ses meilleurs vaisseaux en observation devant le Diemerdyk. Les deux flottes n'en vinrent pas aux prises ; les navires hollandais reprirent même le chemin d'Enkhuizen, tandis que, sur le Diemerdyk, les troupes royales étaient repoussées. Tout changea, cependant, au retour de Boussu : les arquebusiers espagnols furent placés sur les ponts des vaisseaux de manière à forcer les insurgés d'abandonner leurs retranchements. Depuis trois jours aussi les patriotes manquaient de vivres ; souffrant de la faim et accablés par des forces supérieures, ils cherchèrent à regagner leurs navires. Malheureusement cette retraite fut une déroute. Vingt bâtiments tombèrent au pouvoir de l'ennemi, et il n'échappa homme vivant de ceux qui étaient sur la digue [1].

[1] Le comte de Boussu au duc d'Albe, d'Amsterdam, 19 mars, et le duc

Les habitants de Harlem persistaient néanmoins dans leur résistance héroïque. Le 25 mars, vers neuf heures du matin, deux cents Wallons sortirent de la ville par la porte de Zyl et allèrent assaillir, sur la lisière du bois, leurs compatriotes, ces autres Wallons, qui servaient dans l'armée de don Fadrique. Ils furent repoussés. Le même jour, vers quatre heures de l'après-midi, un millier d'hommes sortit de nouveau de la ville et attaqua, avec une extrême bravoure, les quartiers des Wallons et des Allemands. Ceux-ci s'enfuirent, abandonnant leurs drapeaux et six pièces d'artillerie. Les assiégés mirent le feu au camp et rentrèrent dans la ville avec un grand butin, composé d'armes et de vivres. Puis, narguant leurs ennemis, ils arborèrent, au son du tambourin, les drapeaux enlevés aux Allemands, sur le nouveau rempart qui avait été construit derrière la porte de la Croix [1].

Il importait surtout aux Espagnols de se rendre maîtres de la mer de Harlem, afin d'interrompre les communications des assiégés avec les autres villes hollandaises. Le 29 mars, Boussu fit rompre la *haute digue,* entre Amsterdam et la mer de Harlem ; il s'avança ensuite, dans cette mer orageuse, avec trente-trois vaisseaux et sept galères. Une seconde digue, occupée d'ailleurs par deux mille arquebusiers espagnols, devait encore être rompue pour que la flotte royale pût entrer dans le canal de Harlem. L'escadre commandée par Martinus Brant, étant trop faible pour

d'Albe au Roi, de Nimègue, 16 avril 1573. (*Correspondance de Philippe II,* t. II, pp. 335 et 336.) — *Voir* aussi la lettre écrite par Marnix à Jean de Nassau, de Delft, 30 mars 1573. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. IV, p. 80.) — Marnix n'évaluait qu'à deux cents le nombre de ceux qui avaient péri sur la digue.

[1] *Correspondance de Philippe II,* t. II, pp. 335 et suiv. — Lettre de Marnix, du 30 mars 1573, citée ci-dessus. — *Voir* aussi *Grande chronique de Hollande,* t. II, p. 247.

engager un combat, se retira vers Leyde. Mais le prince d'Orange ordonna d'équiper, sans retard, cinquante ou soixante vaisseaux. Le 9 avril, les navires du prince, au nombre de plus de cent, se dirigèrent vers le Fuyck, comme s'il voulaient attaquer la flotte royale. Le matin, de très-bonne heure, Boussu avait fait dire à don Fadrique que l'on apercevait cinquante voiles ennemies qui voguaient vers lui; qu'il se préparait à les recevoir et à les combattre, quand même elles seraient au nombre de deux cents, si elles lui en fournissaient l'occasion ou si elles tentaient d'introduire du secours dans Harlem. Don Fadrique ordonna d'occuper et d'armer le fort de Fuyck; il prit aussi des dispositions pour défendre le quartier des Allemands, qu'il croyait le plus menacé, car il supposait, avec raison, que les assiégés l'attaqueraient afin d'occuper les troupes royales, tandis que par le Spaarn, qui traverse Harlem, on chercherait à ravitailler la place. En effet, une double sortie fut tentée, mais sans succès; les Espagnols s'emparèrent même de deux des seize barques armées qui étaient destinées à rejoindre, par le Spaarn, la flotte hollandaise. Celle-ci, forte de cent et huit voiles, s'était avancée vers les navires royalistes. Mais lorsque Boussu alla à sa rencontre, elle vira de bord. Deux fois il présenta le combat, et deux fois la bataille fut refusée. Il est vrai que la flotte des patriotes, composée de navires bien moins grands que les vaisseaux espagnols, était contrariée par un vent nord-est et qu'elle n'osait approcher de trop près à cause de l'artillerie du fort de Fuyck. Une seconde sortie des assiégés, du côté de ce fort, fut repoussée par le seigneur de la Motte, qui se rendit, depuis, si célèbre. Toutefois, don Fadrique rendit hautement justice à ses adversaires. Il écrivit au duc d'Albe que ceux de la ville avaient fait tout ce que les meilleurs soldats du monde pourraient humainement faire. Il pensait, au surplus, que l'insuccès de toutes ces tentatives découragerait les assiégés et hâterait leur reddition.

Il s'apercevait de leur détresse : le pain qu'on avait trouvé dans les barques, tombées au pouvoir des Espagnols, était très-noir, et fait presque entièrement d'avoine [1].

Le défaut d'entente entre les assiégés et la flotte hollandaise, rendait en quelque sorte stérile l'intervention de celle-ci. Le 19 avril, les navires du prince d'Orange ayant mis à terre deux mille hommes près d'un poste occupé par les Espagnols, et appelé les Cinq-Maisons, cette tentative fut encore nulle, parce que ceux de la ville ne bougèrent point. Cependant Harlem était, chaque jour, resserré de plus en plus, et la disette, depuis la fin de l'hiver, devenait aussi plus grande. Mais les assiégés, patients et courageux, étaient décidés à se défendre jusqu'à la dernière extrémité ; ils voulaient, en surmontant les dangers de toute sorte qu'ils prévoyaient, rester fidèles à la fière devise de Harlem : *vincit vim virtus*.

Antoine Olivier, qui naguère avait tant contribué à livrer la ville de Mons à Louis de Nassau, entreprit aussi de secourir Harlem. Le 26 février, le duc d'Albe avait été informé que ce patriote entreprenant était venu de Londres à Flessingue, de la part du comte de Montgommery ; il devait procurer à ce capitaine huguenot des vaisseaux, pour transporter au secours de La Rochelle les soldats levés en Angleterre. Le duc d'Albe enjoignit au conseil d'État de mettre à prix la tête d'Antoine Olivier. Tel fut l'objet d'un placard du 17 mars, dans lequel était compris le capitaine Thibaut Worst, amiral de Flessingue, que les Espagnols désignaient comme un des plus dangereux conducteurs des pirates et des voleurs de mer, tandis que les patriotes le signalaient comme un chef aussi désintéressé que vaillant et

[1] Don Fadrique de Tolède au duc d'Albe, du camp devant Harlem, 9 avril 1573, dans la *Correspondance de Philippe II,* t. II, pp. 326 et suiv. — *Voir* aussi Bor, 6e liv., fol. 319 vo, et *Grande chronique de Hollande,* t. II, p. 247.

hardi. Une somme de 4,000 carolus d'or était promise à celui qui livrerait vif l'un ou l'autre, et la moitié en cas qu'ils fussent morts [1]. Ce décret de proscription, loin d'abattre Olivier, parut aiguillonner son courage. Il ne se contenta point des services qu'il venait de rendre aux huguenots français ; il revint une seconde fois d'Angleterre pour combattre ou succomber avec les héroïques défenseurs de la Hollande. Le 7 mai, avec quelques navires et deux compagnies, formant un millier d'hommes, il s'empara de la digue située entre Amsterdam et Ouderkerk et qui était le droit chemin d'Utrecht à Amsterdam. De là, il passa sur la seconde digue qui allait de cette dernière ville à Muiden. Il fermait ainsi les deux routes par où les vivres arrivaient au camp des Espagnols devant Harlem. C'était le moyen le plus sûr de faire lever le siége. Mais les Espagnols et leurs partisans reprirent bientôt le dessus. Le capitaine François Verdugo, qui se trouvait à Amsterdam, se mit à la tête de deux compagnies de bourgeois auxquels se joignirent les soldats levés dans la ville. Ils marchèrent contre les patriotes, les chassèrent des digues dont ceux-ci s'étaient rendus maîtres et leur prirent sept navires. La déroute fut terrible : plus de trois cents hommes périrent sous le fer des royalistes ou se noyèrent dans les marais. Le surlendemain, tandis que vingt-quatre salves retentissaient dans le camp des assiégeants, ceux-ci jetèrent au-dessus des murs de Harlem une tête à laquelle était attachée l'inscription suivante : « Voici la tête du capitaine Olivier. » C'est ainsi que les braves défenseurs de la ville apprirent la défaite de leurs auxiliaires et la mort d'un des plus intelligents et des plus intrépides champions de la liberté. Le duc d'Albe ne se borna point d'ailleurs à faire jeter la tête du « traître » dans les remparts de Harlem,

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 358. — *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 249.

il ordonna d'écarteler le cadavre dont l'identité avait été attestée par Noircarmes qui avait fort bien connu Olivier, et les membres de ce vaillant homme furent attachés à quatre pieux. Quelques semaines après, le duc d'Albe commanda au receveur des confiscations d'Amsterdam de payer aux bourgmestres, au profit des deux compagnies bourgeoises de la ville, la récompense, de 2,000 carolus, promise à celui qui tuerait Olivier. Quant au capitaine Worst, il était mort de maladie dans la nuit du 9 au 10 mai [1].

Les vaisseaux royalistes étant à peu près maîtres de la mer de Harlem et l'armée assiégeante resserrant la ville de tous côtés, les communications avec le dehors devenaient périlleuses. Si quelques hommes hardis parvenaient encore à sortir de temps en temps pour aller joindre la flotte du prince d'Orange, ils devaient se glisser entre les forts et franchir plus de cent fossés dont quelques-uns avaient une largeur de plus d'une pique et demie [2]. Ils emportaient avec eux des pigeons qui rendirent les plus grands services. Le prince d'Orange et les états de Hollande voulaient-ils correspondre avec les assiégés, ils lâchaient un de ces pigeons, qui emportait une petite lettre attachée à sa patte. Le messager aérien retournait immédiatement à son colombier, où il était épié et attendu. Voulait-on informer le prince que son message était heureusement arrivé, les assiégés

[1] *Commentaires* de B. DE MENDOÇA, liv. IX. — Don Fadrique de Tolède au duc d'Albe, du camp devant Harlem, 7 mai, et le duc d'Albe au Roi, de Nimègue, 13 mai 1573, dans la *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 353 et 353. — VAN METEREN, fol. 89 vº. — *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 249. — *Korte historische aantekeningen*, etc , p. 61.

[2] Julian Romero, qui donne ces détails au duc d'Albe, dans une lettre du 25 mai (datée du camp devant Harlem), ajoute que les assiégés, pour franchir les fossés, se servaient de bâtons, très-légers et gros, et plus longs que des piques : ces bâtons avaient en haut un fer, comme les piques, et, en bas, un morceau de bois de la grandeur d'un petit plat, afin qu'ils ne s'enfonçassent pas dans la boue. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 362.)

faisaient ensuite quelque signal du haut des tours, en déployant un drapeau ou en allumant un fanal.

Pour interrompre entièrement les communications des assiégés avec la flotte, don Fadrique fit construire une tranchée précédée d'un large fossé qui rendait le passage presque impossible. Il ne réussit point toutefois à empêcher les attaques des assiégés. Le 17 mai, ceux-ci emportèrent d'assaut le fort de Fuyck; mais les Espagnols le reprirent bientôt, et, le 25, ils obtinrent encore un autre succès. Don Fadrique avait été informé par des prisonniers que les assiégés se concertaient avec la flotte du prince d'Orange pour qu'une nouvelle tentative fût faite à l'effet d'introduire de la poudre dans la place. Le 25, au soir, des feux brillèrent presque simultanément sur les vaisseaux hollandais et dans Harlem. A minuit, les soldats de la flotte débarquèrent en trois endroits différents et cherchèrent à se frayer passage entre les forts occupés par les troupes royales. En même temps une troupe nombreuse sortit de la ville et vint avec la plus grande intrépidité (don Fadrique lui rendit cette justice) se jeter sur les retranchements des Allemands. Mais cette double tentative échoua contre les dispositions prises d'avance par les Espagnols. Un grand nombre de vaillants patriotes avaient été passés au fil de l'épée ; d'autres furent réservés pour un sort plus cruel. Le 27 mai, vers huit heures du soir, les Espagnols élevèrent sur une plate-forme un gibet qui pouvait être vu des assiégés, et ils y pendirent, les uns par le cou, les autres par les pieds, des bourgeois et des soldats faits prisonniers. Les soldats de la ville, enflammés de colère, exercèrent aussitôt de terribles représailles. Ils élevèrent aussi un gibet sur un des remparts de Harlem, en face du principal quartier des assiégeants ; ils y pendirent deux anciens bourgmestres, arrêtés depuis le 9, comme suspects de trahison ; ils y attachèrent d'autres bourgeois catholiques, cinq soldats royalistes, même des religieux et

des prêtres. En outre, deux femmes, la fille d'un des bourgmestres suppliciés, et une femme wallonne prise dans le bois de Harlem, furent cousues dans un sac et jetées à l'eau. Il avait été impossible d'arracher ces victimes à la fureur sauvage des soldats; le magistrat et les capitaines de la ville demeurèrent impuissants. Du reste, le duc d'Albe avouait à Philippe II que jamais on ne vit de guerre aussi sanglante. « On ne prend personne de part et d'autre, disait-il, qu'on ne l'exécute aussitôt [1]. »

Après l'insuccès de la dernière tentative faite pour ravitailler Harlem, le prince d'Orange s'était adressé à ses frères. Il les pressait d'employer tous les moyens possibles pour la délivrance de cette ville, serrée de plus en plus par l'ennemi. « Sa chute, si elle n'était secourue à temps, pourrait entraîner, déclarait-il, notre totale ruine, non pas tant pour l'importance de la ville en elle-même, que pour la perte de tant de gens de bien, soldats et bourgeois, et le découragement irremédiable qui en résulterait dans les autres villes lorsqu'elles verraient que, ayant eu temps et loisir à souhait, nous n'avons pu secourir Harlem, qui se comporte si vaillamment et qui a si longtemps soutenu la guerre au grand soulagement de tout le reste du pays. » Le prince engageait en conséquence ses frères à hâter les levées qu'ils faisaient et à passer le Rhin pour venir au secours de Harlem. Il les avertissait aussi que le duc de Medina-Celi se trouvait aux bains de Spa et les priait de faire en sorte, sans retarder cependant le secours de Harlem, que le duc fût pris. — Ce serait, faisait-il observer, un bon oiseau en cage [2].

Le 28 mai, les patriotes essuyèrent un nouvel échec devant Harlem. La flotte royale, forte alors de plus de soixante vaisseaux,

[1] *Correspondance de Philippe II,* t. II, pp. 366 et suiv. — *Grande chronique de Hollande,* t. II, p. 250. — VAN METEREN, fol. 89 v°.

[2] Le prince d'Orange à ses frères Jean et Louis de Nassau, alors à

gagna le vent, attaqua l'escadre des insurgés et la contraignit à prendre la fuite. Boussu s'empara de vingt-deux navires et poursuivit les autres jusqu'à ce qu'ils se fussent réfugiés, partie dans le canal qui conduisait à Gouda, partie dans celui qui allait à Leyde. Non-seulement les royalistes s'étaient enfin rendus maîtres de la mer de Harlem, mais ils avaient attaqué, avec un égal succès, les forts que les insurgés avaient élevés, au nombre de douze, sur les bords de cette mer. Après une vive résistance, ces forts furent évacués, et Julian Romero y mit des garnisons espagnoles [1].

L'occupation de la mer de Harlem par les Espagnols mettait la ville assiégée dans le plus grand péril, car il devenait impossible de lui fournir encore des vivres ou des munitions. Sonoy, avec les patriotes de la Nord-Hollande, résolut alors de reprendre le Diemerdyk pour le percer et se frayer un passage. Le 2 juin, il se croyait maître de cette position importante et commençait à s'y retrancher : mais il fut bientôt repoussé par les royalistes d'Amsterdam.

Avant d'être assiégés, les habitants de Harlem avaient malheureusement négligé de se pourvoir suffisamment de vivres, présumant qu'ils pourraient toujours s'en procurer par le lac. Il n'en fut pas ainsi, car tout moyen de communication était maintenant intercepté. Le 6 juin, il fut ordonné dans Harlem que les soldats continueraient de recevoir, chaque jour, une livre de pain de froment, mais que les bourgeois et leurs familles ne mangeraient plus que des tourteaux faits d'avoine ou d'orge. Bientôt

Dillenbourg (de Delft, 28 mai 1573), dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, p. 129.

[1] Don Fadrique au duc d'Albe, 30 mai 1573. — Noircarmes, en donnant au secrétaire Berty, le 28 mai, des détails précis sur les avantages obtenus en cette journée, appelle les insurgés *vilains* et *traistres*. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 363 et suiv.) — *Voir* aussi *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 251.

la disette augmentant, il fallut restreindre d'une demi-livre par deux personnes la distribution des tourteaux. La chair, ménagée avec une égale parcimonie, était, comme le pain de froment, réservée aux soldats : mais les vaches, seul bétail qui fût encore dans la ville, diminuaient chaque jour aussi, et cette dernière ressource allait également manquer [1].

Prévenu par les assiégés qu'ils ne pourraient plus tenir au delà d'un terme qu'ils avaient fixé et qui était déjà échu, le prince d'Orange prit une grande résolution. Il fit convoquer, au son de la cloche, les notables de Delft, leur annonça son dessein de secourir Harlem en propre personne et les engagea à rassembler le plus d'hommes qu'ils pourraient [2]. Le 6 juin, il désigna Paul Buys, avocat de Hollande, pour présider en son absence le conseil des états, « attendu, disait-il, que nous avons résolu, avec l'aide de Dieu, de nous rendre près de nos gens de guerre pour marcher au secours de la ville de Harlem [3]. » Le lendemain, il arriva effectivement à Leyde, et un de ses premiers soins fut d'adresser aux villes de la Hollande qui défendaient sa cause, un mandement, pour que tous ceux qui l'aimaient eussent à venir le joindre au camp de Sassem. Le 8, il envoya, par un pigeon, aux habitants de Harlem, une lettre dans laquelle il les avertissait qu'il se proposait de les secourir par le bois [4]. Il avait engagé le seigneur de Lorges, fils du comte de Montgommery, à venir à son aide avec les gens de guerre qu'ils avaient réunis en Angleterre pour effectuer le ravitaillement de la Rochelle, entreprise alors avortée. Il fit adjurer ses frères d'accourir d'Allemagne avec la cavalerie et l'infanterie levées

[1] Van Meteren, fol. 90. — *Grande chronique de Hollande,* t. II, p. 251. — *Correspondance de Philippe II,* t. II, pp. 371 et 379.

[2] *Correspondance de Philippe II,* t. II, p. 369.

[3] A. Kluit, *Historie der hollandsche staats-regering,* t. III, p. 425.

[4] *Correspondance de Philippe II,* t. II, p. 371, et Van Meteren, fol. 90.

au delà du Rhin, espérant que les courageux bourgeois de Harlem, s'ils pouvaient compter sur ce secours, tiendraient bien encore trois ou quatre semaines. Il était impossible, toutefois, de garantir aux reîtres, levés par les Nassau en Allemagne, le payement de la vieille dette et de faire une avance sur la solde qui allait échoir à la Saint-Michel. Marnix avertit Louis de Nassau qu'il fallait aviser à un autre moyen. D'accord avec les états, il lui proposait en conséquence de faire arrêter par les reîtres, tant en Allemagne qu'ailleurs, tous les fugitifs de Hollande, pour les mettre à prix, sauf à laisser fixer le chiffre de la rançon par les états. « Par là, disait Marnix, nous recouvrerions un double bien, car les reîtres seraient payés, et nos fugitifs contraints de retourner à la maison [1]. »

Le 14 juin, Lorges arriva à Flessingue, amenant huit compagnies de Français, de Wallons et d'Anglais qui allèrent, avec six pièces d'artillerie, joindre le prince d'Orange à Leyde [2]. L'appel adressé par Guillaume aux villes de son parti n'avait pas non plus été infructueux. Les villes y avaient répondu selon l'importance de leur population. Dordrecht envoya à Sassem deux cents bourgeois volontaires, Rotterdam également deux cents, la Briele cinquante, Delft trois cents. Tous ces volontaires partirent de Sassem et se dirigèrent sur Ouderkerk [3]. Le prince se plaignait toutefois d'être dépourvu de bons capitaines et d'ingénieurs. « Aussi, disait-il confidentiellement, c'est miracle de Dieu que nous nous maintenons si longuement [4]. » Il jeta sur les

[1] Ph. de Marnix à Louis de Nassau, Delft, 8 juin 1573. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, p. 153.)

[2] *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 372. — *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 253.

[3] *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 376.

[4] Le prince d'Orange à Louis de Nassau, de Leyde, 17 juin 1573. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, p. 159.)

digues d'Utrecht et de Naarden quatre ou cinq mille hommes, qui construisirent des forts pour intercepter les convois destinés au camp des Espagnols devant Harlem.

Le duc d'Albe écrivit alors à Philippe II « que, depuis le jour où il naquit, il ne s'était vu en plus grande inquiétude. » — Il fallait, ajoutait-il, lever le siége de Harlem et se rendre les mains croisées ou mourir de faim ; car déjà la disette se faisait sentir à Amsterdam. — Boussu ayant vainement tenté de chasser les insurgés, don Fadrique envoya Noircarmes avec trois cents Espagnols et cinq cents Wallons, tandis que le duc d'Albe faisait partir d'Utrecht d'autres troupes et prendre la même direction aux Espagnols sortis de la Zélande et à cinq des compagnies wallonnes qui étaient à Anvers. Il pouvait disposer en outre de mille arquebusiers qui arrivaient d'Italie [1]. Maître de ces forces, il espérait qu'aucun des rebelles n'échapperait ; mais ceux-ci n'attendirent point les troupes royales et se retirèrent vers Leyde. Le duc d'Albe fit alors mettre de fortes garnisons à Ouderkerk, à Nieuwersluis, à Montfoort et en d'autres villages autour de la digue. De nouveau, il signalait au Roi les difficultés de cette guerre de Hollande, puisque, seulement dans une étendue de cinq lieues, sur la digue d'Amsterdam à Utrecht, il fallait employer quatre mille hommes et autant sur celle de Naarden, ce qui n'avait pas empêché, ajoutait-il, que les rebelles ne les eussent occupées sept fois [2].

Le 17 juin, Tseraerts et un autre capitaine brabançon sortirent de Harlem avec un certain nombre d'arquebusiers et

[1] L'infanterie venue d'Italie traversa Nimègue le 26 juin. — Berty à Viglius, de Nimègue, 26 juin 1573, dans les *Documents historiques,* t. XII. (Archives du royaume.)

[2] Le comte de Boussu au duc d'Albe, 12 juin, et le duc d'Albe au Roi, de Nimègue, 7 juillet 1573. (*Correspondance de Philippe II,* t. II, pp. 372 et suiv.)

pénétrèrent jusqu'au Fuyck, pour informer le prince d'Orange de l'état des assiégés. Ils emportaient avec eux quelques pigeons. Le lendemain, le prince renvoya un de ces rapides messagers avec une lettre avertissant les bourgeois de Harlem qu'il était à Leyde et que Guillaume de Bronckhorst, son nouveau lieutenant, se trouvait entre Amsterdam et Utrecht pour couper les vivres au camp espagnol ; quant au secours, on l'avançait autant qu'il était possible. Les assiégés, encouragés, achevèrent alors dans l'intérieur de la ville un nouveau rempart depuis le cloître de Sainte-Marguerite jusqu'à la porte de Saint-Jean. Mais la famine était grande : à défaut d'autre viande, on commençait à manger chevaux, chiens, chats et rats, toutes sortes d'herbes et de racines, les feuilles des arbres, les cuirs et même les excréments des bêtes. Cette profonde détresse dura un mois et alla toujours en augmentant, à tel point que plusieurs habitants moururent de faim. Cependant, malgré leurs souffrances, les assiégés défiaient encore l'ennemi du haut de leurs murailles [1].

Mais lorsqu'ils virent qu'ils n'avaient plus aucun secours à attendre des vaisseaux du prince d'Orange, ils désespérèrent de prolonger la résistance. Le 1er juillet, à l'instigation des royalistes, des pourparlers eurent lieu hors de la ville entre le comte d'Oversteyn, colonel des Allemands au service de Philippe II, et le bourgmestre Jean Van Vliet, accompagné de trois capitaines de Harlem. Ceux-ci voulant imposer des conditions, on ne put s'entendre. Le lendemain, les Espagnols désappointés braquèrent toute leur artillerie contre la ville : une brèche qui pouvait offrir passage à cent hommes de front ayant été pratiquée dans l'après-

[1] Bor, 6e liv., fol. 320. — Van Meteren, fol. 90. — *Grande chronique de Hollande*, p. 252. — Renon de France, MS, 2e partie, chap. XXII. — M Aitsinger, *De Leone belgico*, p. 150.

midi, les soldats tentèrent de jeter un pont sur le fossé ; mais les arquebuses des assiégés et une violente tempête rendirent vains tous les efforts [1]. Ce même jour, les assiégés avaient hissé sur la tour de la grande église un drapeau noir pour faire connaître leur détresse aux vaisseaux du prince d'Orange [2]. En ce moment même, Marnix écrivait à Jean de Nassau que Harlem était à toute extrémité et qu'il n'y avait aucun moyen de secourir cette importante place. Il annonçait l'arrivée du seigneur de Lorges avec un renfort de Français et d'Anglais. « Mais, Harlem perdu, ajoutait-il, cela ne nous aidera guère ; si nous avions seulement sept ou huit cents hommes de cavalerie, nous pourrions faire tête à l'ennemi [3]. » Le 3, les pourparlers recommencèrent vainement avec les Espagnols. Le lendemain, le lugubre drapeau noir fut de nouveau hissé sur la grande tour de Harlem. Un pigeon apporta une lettre dans laquelle le prince d'Orange annonçait aux assiégés que, la nuit suivante, il viendrait à leur secours. Les soldats ne quittèrent point leurs armes ; ils firent même une sortie : mais rien ne vint. Les pourparlers entre les députés de la ville et ceux des Espagnols furent repris le 5, toujours sans succès. Les défenseurs de Harlem demandaient opiniâtrement qu'on les laissât sortir avec armes, étendards, artillerie ; qu'ils pussent amener les barques qui leur appartenaient, et qu'on leur donnât une escorte jusqu'à l'une des villes qu'occupait le prince d'Orange. Les Espagnols voulaient, de leur côté, que les assiégés se rendissent à discrétion. « S'ils se rendent à la miséricorde de Votre Majesté, écrivait le duc d'Albe au Roi,

[1] *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 254. — *Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 372 et suiv.

[2] *Korte historische aantekeningen*, etc., p. 78.

[3] Marnix de Sainte-Aldegonde au comte Jean de Nassau, 2 juillet 1573. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, p. 160.)

je les recevrai, et encore de manière qu'ils ne puissent aller se mettre ailleurs [1]. »

Le même jour, les navires du prince se montrèrent enfin à la vue des assiégés : ceux-ci, bien joyeux, sortirent en grand nombre pour les aller seconder. Mais aussitôt les Espagnols donnèrent l'alarme aux remparts, et les soldats de Harlem revinrent pour les défendre. Les Espagnols tirèrent alors les huit derniers coups des dix mille deux cents qu'ils avaient, durant le siége, dirigés contre la ville. Berty avait donc raison de dire que Harlem ne serait pas pris sans qu'il en coûtât aux Espagnols et poudre et gens. Le 6, les assiégés firent connaître au prince d'Orange qu'ils ne pouvaient endurer plus longtemps la famine qui les torturait et les décimait. Guillaume leur répondit le lendemain de patienter encore un jour ou deux, qu'il se disposait à marcher contre les Espagnols. Le 8, un pigeon apporta une nouvelle lettre annonçant que le prince viendrait au secours de Harlem la nuit suivante; que ses navires feraient une fausse attaque sur le Fuyck, tandis que toute son armée s'avancerait du côté du bois [2].

Le prince d'Orange était, en effet, résolu, selon l'énergique expression de Marnix, « à mettre le tout pour le tout, en prenant Dieu pour son aide. » Il avait confié ses forces réunies au camp de Sassem à Guillaume de Bronckhorst, et l'avait chargé de secourir et de ravitailler la ville assiégée. Il s'agissait d'aller attaquer, avec des bourgeois pour la plupart, les vieilles bandes espagnoles et wallonnes, qui étaient à la veille de pénétrer dans Harlem. Cette entreprise paraissait très-hasardeuse au prince, et

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 372 et suiv. — *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 254. — *Korte historische aanteekeningen*, etc., p. 79.

[2] *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 254. — *Korte historische aanteekeningen*, etc., p. 80.

il l'avait même désapprouvée : il fallut céder aux instances pressantes des états et du peuple [1]. Lorsqu'elle eut été résolue, le Taciturne voulut y participer ; mais les états de Hollande s'opposèrent à son dessein héroïque [2]. Lui perdu, tout eut été perdu.

Depuis la fin du mois de janvier précédent, Guillaume de Bronckhorst était lieutenant du prince d'Orange en Hollande, où il avait remplacé le comte de La Marck. Ce noble liégeois [3], en s'emparant de la Brielle, avait certainement hâté le soulèvement des provinces du Nord, et rendu un service mémorable à la cause nationale. Le prince d'Orange, qui appréciait sa vaillance, lui avait conféré de grands pouvoirs ; mais redoutant la haine frénétique que le chef des gueux de mer portait aux catholiques, il lui avait expressément recommandé la modération et la tolérance, afin d'assurer le succès de la révolution par l'union de tous les habitants des Pays-Bas. Cette recommandation avait été réitérée dans les instructions communiquées à la fameuse assemblée de Dordrecht Mais les sages conseils du prince demeurèrent stériles. Excité et appuyé par ses terribles gueux de mer, La Marck avait été impitoyable pour les prêtres et les moines ; en faisant torturer et pendre les papistes, il prétendait d'ailleurs venger la mort de l'infortuné comte d'Egmont. Un nouvel acte de férocité porta au comble l'exaspération des catholiques et le mécontentement du Taciturne. Celui-ci avait une grande affection pour Corneille Musius, prêtre septuagénaire et depuis longtemps directeur du couvent de Sainte-Agathe à Delft. Ce n'était pas seulement un

[1] Le prince d'Orange à Louis de Nassau, Delft, 22 juillet 1573. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, p. 175.)

[2] Bor, 6e liv., p. 322.

[3] Il s'intitulait Guillaume, comte de La Marck, franc seigneur de Lumey, Seraing, Borsset, Minderleyt, seigneur héréditaire de Franchimont, etc.

honnête et bon vieillard, c'était aussi un poëte très-estimé. Musius, voyageant sur la route de la Haye, tomba au pouvoir des soldats de La Marck. Il fut conduit à Leyde vers cinq heures du soir et enfermé dans la maison d'un notaire. Deux commissaires du comte arrivèrent presque aussitôt avec son prédicant, un prévôt et le bourreau, afin d'appliquer Musius à la question, et de lui faire avouer qu'il avait quitté Delft avec l'intention de se retirer chez les Espagnols ; mais ils ne purent lui arracher cet aveu. Cependant La Marck, sans autre forme de procès, le fit pendre, après l'avoir fait torturer, et cet effroyable drame était terminé avant neuf heures. L'intervention du prince d'Orange n'avait fait qu'exciter la haine furieuse de La Marck contre le malheureux vieillard. Aussitôt que le prince eut appris que Musius avait été arrêté et conduit à Leyde, il envoya dans cette ville un messager pour ordonner de relâcher le prisonnier. Mais La Marck, apprenant que ce messager était devant la ville, fit hâter l'exécution. Les portes de Leyde ne furent même rouvertes qu'après que le pauvre vieillard eût expiré sur le gibet. Un acte aussi exécrable affligea profondément Guillaume de Nassau, les états et tous ceux que n'aveuglait point le fanatisme. Quelque temps après, l'autorité des états fut également méconnue et par La Marck et par son lieutenant Bartel Entes. Celui-ci, dont les soldats n'étaient pas régulièrement payés, s'en prit aux députés du pays et les accusa de trahison. Le prince d'Orange fit mander à Delft La Marck et son lieutenant ; mais, loin de faire des excuses aux états, Bartel Entes redoubla d'insolence. Les états ayant voulu le faire emprisonner, La Marck épousa la querelle de son lieutenant et annonça le dessein de l'emmener hors de Delft. En vain le prince d'Orange s'efforça-t-il de calmer ce forcené. Voyant que ses exhortations étaient méconnues, il fit réunir, au son de la cloche, la garde bourgeoise de Delft, et arrêter le comte de La Marck et son lieutenant. Cepen-

dant, les états, croyant devoir ménager un homme qui leur avait rendu de grands services, ne prirent pas contre La Marck des conclusions criminelles; ils se bornèrent à lui faire remettre la liste de leurs griefs, et l'ancien chef des gueux de mer essaya de se défendre, en alléguant son zèle pour la religion réformée. Il fut enfin relâché, puis arrêté de nouveau au mois de mai, lorsque les états eurent appris qu'il machinait contre eux quelque mauvaise entreprise, avec ses soldats wallons. Il fut alors enfermé au château de Honingen près de Rotterdam. Le prince et les états voulurent encore le ménager, en ne lui faisant pas un procès en règle, quoique les charges ne manquassent point; mais il fut gardé et surveillé, malgré ses protestations, jusqu'à ce que, au mois de mai 1574, il obtînt enfin l'autorisation de quitter la Hollande avec tout ce qui lui appartenait [1].

Bartel Entes, relâché au bout de quelque temps, continua de servir la cause nationale. Thierry Sonoy, lieutenant du prince d'Orange dans le quartier du Nord, lui avait aussi donné beaucoup de soucis. Ce chef, si courageux contre l'Espagnol, était comme à la merci de ses soldats et de ses officiers, presque tous anciens corsaires, et qui avaient conservé toutes les violentes habitudes de leur ancien métier. Prenant en considération les plaintes des habitants, le prince d'Orange ordonna, mais en vain, de mettre un terme à des vexations qui déshonoraient la guerre faite aux tyrans du pays. Michel Crock, un des plus féroces capitaines de Sonoy, se trouvant ivre, coupa le nez et les oreilles d'un prêtre à Langhedyck. En présence de ce nouveau forfait, Sonoy parut sortir de sa léthargie. Il ordonna de saisir le cou-

[1] Ce sont les historiens protestants qui ont surtout fait connaître les actes de cruauté de La Marck, sa disgrâce si justement motivée et ses longues contestations avec le prince d'Orange et les états de Hollande. *Voir* VAN METEREN, fol. 79 v° et 101, et BOR, 6e liv., fol. 309 et suiv.

pable et lui fit trancher la tête dans le château de Schagen. Cet acte de juste sévérité intimida enfin les soldats chargés de défendre la Nord-Hollande [1].

Guillaume de Bronckhorst, seigneur de Batenburgh et de Steyn, successeur de La Marck, était un capitaine aventureux et hardi. Il avait juré qu'il secourrait la ville de Harlem ou y laisserait la vie. Il fut donc placé à la tête de toutes les forces du prince d'Orange, qui s'élevaient à environ quatre mille hommes de pied, dont les bourgeois volontaires formaient la majorité, et à cinq ou six cents chevaux [2]. Il était secondé par deux gentilshommes brabançons, Gaspard Vander Noot, seigneur de Carloo, et Jérôme de Tseraerts, qui avait réussi à sortir de Harlem, le 17 juin, pour faire connaître la situation de cette ville au prince d'Orange. Indépendamment de huit pièces d'artillerie légère, de bronze et de fer, Batenburgh amenait avec lui trois cents chariots garnis de vivres et de munitions. Il quitta Sassem le 8 juillet, à trois heures après midi, et vint jusqu'au bois de Nortwyck, où ses soldats prirent quelque repos et firent leurs prières. Vers minuit, ils repartirent et se dirigèrent vers le camp des Espagnols. L'avant-garde se composait de quatre cents cavaliers, portant chacun un arquebusier en croupe; ceux-ci, ne trouvant personne dans les premiers retranchements, pénétrèrent jusqu'à la place de bataille. Ils tombèrent ainsi dans l'embuscade que les Espagnols, prévenus de leur approche, avaient eu le temps de préparer. Bientôt les assaillants furent attaqués par des forces supérieures, culbutés sur les escadrons

[1] Bor, 6e liv., fol. 318. Il rapporte que l'exécution de Michel Crock eut lieu le 10 ou le 11 février 1573.

[2] Nous adoptons les chiffres donnés par Mondoucet dans sa dépêche au roi Charles IX, du 11 juillet 1573. Ceux qui sont consignés dans la Relation espagnole (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 388), sont évidemment exagérés.

et les compagnies qui suivaient, et la déroute devint générale. Les Espagnols se mirent à la poursuite des fuyards et en firent un grand carnage. Plus de deux mille hommes succombèrent. Batenburgh, Carloo et d'autres se noyèrent en voulant traverser un pont. Tseraerts fut blessé, mais parvint à regagner Leyde. Des trois cents bourgeois volontaires de Delft, douze à peine revirent leurs foyers. Parmi ceux qui échappèrent à cette boucherie se trouvait Jean Van Oldenbarnevelt, réservé à une si haute et si tragique destinée. Selon le prince d'Orange, les défenseurs de Harlem avaient manqué au rendez-vous, et leur absence avait été cause du désastre survenu. La déroute était malheureusement complète et la consternation générale. Non-seulement le Taciturne n'avait plus d'armée en campagne, mais à Leyde et dans les autres villes, qui avaient secoué le joug espagnol, la multitude était violemment agitée [1]. On répandit le bruit que les femmes de Leyde coururent à la maison du prince, criant : « Méchant traître, sortez de la ville, vous nous avez abusés et trompés et menés à la boucherie [2]. »

Le 9 juillet, un pigeon apporta à Harlem la nouvelle du désastre essuyé par Batenburgh au Manpad. Tout espoir fut dès lors enlevé aux assiégés. Le 10, un bourgeois se jeta hors de la ville par la brèche et affirma aux Espagnols que les habitants ne pouvaient plus résister, que les vivres étaient épuisés, qu'on ne trouvait plus même dans la ville ni chats ni rats, et

[1] Le prince d'Orange à Louis de Nassau, 22 juillet 1573. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, p. 175.) — Pour les détails du combat, *voir* VAN METEREN, fol. 90 ; BOR, 6e liv., fol. 322 ; dépêche de Mondoucet citée ci-dessus ; Relation espagnole, dans la *Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 388.

[2] C'est ce que le secrétaire Berty écrivit à Viglius, le 12 juillet 1573, d'après des renseignements fournis par des espions venus de Leyde. (Archives du royaume. *Documents historiques*, t. XIII.)

que le nombre de ceux qui mouraient de faim était de cinquante journellement [1].

Don Fadrique s'etait emparé de tout le convoi de Batenburgh, de son artillerie et de huit étendards. Ces drapeaux furent déployés devant les remparts croulants de Harlem pour que les assiégés eussent ainsi devant les yeux la preuve de la défaite de leurs auxiliaires. Quelques-uns des capitaines commandèrent alors à leurs compagnies de se tenir prêtes à quitter la ville, où elles laisseraient seulement les femmes et les enfants. Mais cette résolution ayant été ébruitée, les femmes se jetèrent au milieu des soldats et les conjurèrent par leurs cris et leurs larmes de ne point les abandonner. Ripperda conçut un autre projet qui devait être mis à exécution le lendemain. Il fut ordonné que la retraite serait générale, qu'on s'ouvrirait un passage à travers l'armée espagnole et qu'on ne lui laisserait qu'une ville déserte. Pour exécuter ce dessein héroïque, sept compagnies, composées d'arquebusiers pour la plupart, devaient former l'avant-garde ; le corps de bataille, comprenant les bourgeois armés et les ghildes militaires, devait servir d'escorte aux magistrats, aux femmes et aux enfants ; neuf compagnies de soldats formeraient l'arrière-garde. Mais don Fadrique, informé de ce projet et craignant le désespoir de la vaillante troupe, envoya un trompette pour donner l'assurance que grâce serait faite à tous ceux qui resteraient dans la ville. Les capitaines allemands et leurs soldats, se fiant à cette promesse fallacieuse, renoncèrent à une résolution qui pouvait procurer le salut de tous, et, par leur défection, facilitèrent le plan d'extermination déjà conçu par le duc d'Albe et son fils. Cependant, le 11 au soir, cinq com-

[2] Lettre de Berty à Vigiius, citée ci-dessus. — Le même renseignement se trouve dans la dépêche de Mondoucet à Charles IX, datée de Nimègue, 11 juillet 1573.

pagnies de Wallons se mirent en route, suivies par les ghildes d'arquebusiers et par quelques bourgeois, tous pressentant le sort horrible qui les attendait s'ils demeuraient dans la ville. Malheureusement pour eux, cette détermination avait été prise à l'improviste : les ponts n'étant point disposés, il rentrèrent éperdus dans Harlem et retournèrent à leur poste. Ils venaient de laisser à peu près désert le quartier où était la brêche : mais l'Espagnol, ignorant sans doute cet abandon, n'avait pas profité de l'occasion qui s'offrait de pénétrer dans la ville, au lieu d'attendre le résultat des négociations entamées [1].

Le 12, les deux bourgmestres, d'un côté, le colonel Jacques de Steenbach, accompagné des capitaines Rossem et Christophe Vader, de l'autre, arrêtèrent avec les commissaires de don Fadrique les conditions de la capitulation. Elles avaient surtout pour objet de racheter la ville du pillage et d'assurer la vie sauve aux soldats allemands. Les capitaines wallons et français, soupçonnant une arrière-pensée, se montrèrent d'abord contraires à la convention; puis ils cédèrent aux assurances qu'on leur donna et se résignèrent. Le 13, à quatre heures du matin, les soldats et les bourgeois furent convoqués séparément au son du tambourin. Il leur fut demandé s'ils aimaient mieux sortir de la ville sans armes qu'y demeurer à la miséricorde du duc d'Albe. Ce dernier parti fut préféré, parce que les commissaires espagnols avaient déjà promis leur pardon aux Allemands et aux Écossais; toutefois, il avait été déclaré que toute grâce serait refusée à ceux qui s'étaient trouvés à Mons et dans d'autres places, et qui avaient fait serment de ne plus porter les armes contre le roi d'Espagne [2].

[1] *Korte historische aantekeningen*, etc., pp. 80-83. — *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 254. — *Commentaires* de Mendoça, liv. IX

[2] *Korte historische aantekeningen*, etc., p. 86. — *Commentaires* de B. de Mendoça, liv. IX. — *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 254.

En apprenant la funeste résolution de ses frères d'armes, Bordet, capitaine français qui s'était trouvé à Mons, résolut de se soustraire au sort qui l'attendait. Il appela un de ses soldats, et lui remit une arquebuse chargée, le suppliant, lui ordonnant même de le tuer. Le soldat, après avoir d'abord résisté, se laissa vaincre par les prières de son chef ; il prit l'arme : Bordet se mit à genoux devant son lit, et, après qu'il eut fait ses prières, le soldat lui perça la tête [1].

Le 14, les compagnies bourgeoises furent appelées à l'hôtel de ville. On leur demanda si elles approuvaient la convention par laquelle les bourgmestres avaient racheté le pillage pour 240,000 florins, à payer en deux fois : la première moitié dans douze jours, et l'autre dans un délai de trois mois. Cet accord ayant été ratifié par la bourgeoisie, il fut donné connaissance de son consentement à don Fadrique. Dès cet instant, le fils du duc d'Albe fut maître de Harlem où l'attendait, dans des angoisses terribles, une population exténuée par les fatigues du siége et par les tortures de la faim ; les plus robustes même étaient tout blêmes, maigres, défigurés, et ne se soutenaient qu'à grande peine [2].

Les membres du magistrat s'étaient rendus au Bois et avaient remis au comte de Boussu, délégué de don Fadrique, la capitulation qu'ils avaient signée. Pendant que les régiments espagnols s'avançaient vers les portes, la grande cloche tintait dans Harlem, et on proclamait, selon les ordres de don Fadrique, que les bourgeois et les soldats eussent à déposer immédiatement leurs armes à l'hôtel de ville. Il fut ensuite enjoint aux bourgeois de se rendre au cloître de Zyl, aux soldats

[1] Van Meteren, fol. 90 v°. — *Grande chronique de Hollande,* t. II, p. 254. — *Korte historische aantekeningen,* etc , p. 86.

[2] *Grande chronique de Hollande,* t. II, p. 255. — Renon de France, MS, 2e partie, chap. XXII.

dans l'église de Bakenisse, aux femmes, aux vieillards et aux enfants dans l'église cathédrale. Les Allemands et les Écossais faisaient encore la garde sur les remparts. Mais déjà arrivaient, sous le commandement de Julian Romero, dix enseignes d'infanterie espagnole qui allèrent occuper la porte ouverte par ceux de la ville; le reste de la vieille infanterie espagnole, sous les ordres des mestres de camp don Fernando de Tolède et don Gonçalo de Bracamonte, s'empara des batteries. Alors il fut ordonné aux Écossais et aux Allemands de déposer également leurs armes à l'hôtel de ville, puis ils furent conduits par les Espagnols, les uns au cloître de Sainte-Catherine, les autres au monastère de Sainte-Ursule. De forts détachements entourèrent en même temps le cloître de Zyl, la cathédrale et l'église de Bakenisse. Don Fadrique et le comte de Boussu, avec d'autres seigneurs, entrèrent ensuite dans Harlem. Boussu avait une liste des personnes dont il devait s'assurer : elle comprenait les officiers et les porte-enseignes; il furent appelés, arrêtés et conduits, sous bonne escorte, dans le château de Cleef, tandis que les soldats espagnols, au mépris de l'accord, commençaient à piller des maisons appartenant aux infortunés qui étaient en leur pouvoir [1].

La malheureuse et héroïque Hollande allait éprouver de nouveau la clémence du duc d'Albe. En informant l'envoyé du roi de France que les assiégés de Harlem venaient de se remettre à sa miséricorde, il déclara que cette miséricorde se convertirait en justice, car il était résolu à n'en laisser échapper aucun. En effet, il annonça au Roi, le 14 juillet, qu'il avait écrit à don Fadrique que, des Wallons, des Français et des Anglais, il ne laissât un seul en vie; que les chefs des Allemands fussent aussi

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 386. — *Korte historische aantekeningen*, p. 93. — *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 255.

mis à mort, et que leurs soldats, après qu'ils auraient prêté serment de ne plus servir le prince rebelle, fussent renvoyés tout nus vers un lieu où ils ne pussent faire de mal. Quant aux bourgeois, quelques-uns seraient châtiés, ajouta-t-il ; avec le reste, on usera de clémence, pour l'exemple des autres villes [1].

Dès le 15, les exécutions commencèrent. Don Fadrique fit égorger ou pendre, sur le marché, environ trois cents soldats wallons. Pendant ce carnage, le duc d'Albe, venu d'Amsterdam, parcourait l'enceinte extérieure de Harlem, sans vouloir entrer dans la ville. Le 16, sur la Grand'Place encore fumante de sang, entre la cathédrale et l'hôtel de ville, furent décapités le vaillant Ripperda et son lieutenant, Ludovic Horenmaecker, de Gand ; un prédicant fut pendu et deux cent cinquante soldats environ noyés dans la mer de Harlem. Le 17, les exécutions continuèrent hors de la porte de Schalwyk, et les bourgeois payèrent la première moitié de la rançon stipulée pour le rachat du pillage. Le 18, fut décapité le ministre Simons-Simonsz., et trois cents soldats périrent encore le même jour : on exécuta en outre plusieurs bourgeois qui avaient voulu, par la fuite, se soustraire à cet horrible spectacle. Le 20, Lancelot de Bréderode fut exécuté par l'épée au village de Schoten ; les capitaines et porte-enseignes enfermés au château de Cleef furent aussi mis à mort. Le 21, les Espagnols arrêtèrent tous ceux qui s'étaient expatriés autrefois pour cause de religion, et parmi eux se trouvait le bourgmestre Pierre Kies. Il fut ordonné, le 25, de dénoncer les coupables de cette catégorie qui n'étaient pas encore découverts, sous peine, pour le non révélateur, d'être pendu à la porte de sa maison. Le 27, on arrêta les membres principaux du

[1] Dépêche de Mondoucet à Charles IX, 14 juillet 1573. — Le duc d'Albe à Philippe II, même date. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 387.)

magistrat, les capitaines de la bourgeoisie et d'autres personnes que le duc d'Albe avait exceptés du pardon signé la veille et tenu secret. C'étaient les bourgmestres, l'écoutète, les échevins et tous les officiers nommés par le prince d'Orange, les bannis, les doyens des confréries et d'autres encore « particulièrement signalés, disait-il, pour s'être montrés ennemis de Dieu et du Roi. » Les Allemands, comme neutres et libres de servir tel prince qui leur plairait, devaient avoir la vie sauve. En conséquence, le régiment de Lazarus Muller, fort de six cents hommes environ, fut conduit hors de la ville sous escorte. Ces Allemands avaient dû préalablement prêter le serment de ne plus servir contre le roi d'Espagne, et on les dirigeait, désarmés, vers leur pays. Lorsqu'ils arrivèrent près de Nieuwerkercke, une troupe de soldats envoyés du Diemerdyk par Sonoy, les arracha à ceux qui les escortaient. Une partie s'arrêta à Enkhuizen, et les autres entrèrent dans Bommel. Les Espagnols, obligés de laisser échapper les Allemands, se dédommagèrent sur les sujets de Charles IX, de la reine Élisabeth et du régent d'Écosse. Le 14 août, tous les Écossais et les Anglais, qui s'étaient trouvés parmi les défenseurs de Harlem, furent tués par l'épée. Le 20, pour combler cette mer de sang, comme dit un ancien historien, furent également exécutés par le glaive, devant la porte de l'hôpital, tous les blessés et les malades qui s'y trouvaient. Le capitaine Balfour échappa au massacre sous promesse d'entreprendre quelque chose contre la vie ou la personne du prince d'Orange : mais lui-même déclara bientôt au prince comment il avait pris cet engagement, que les remords de sa conscience ne lui permettaient point de tenir [1].

[1] *Commentaires* de B. de Mendoça, liv. IX. — *Korte historische aanteekeningen*, etc., pp. 95 et suiv. — *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 255. — Van Meteren, fol. 90 v°. — Bor, 6e liv., fol. 324.

Le duc d'Albe avait fidèlement tenu la promesse qu'il avait faite à Philippe II. Il lui manda, dès le 28 juillet, que les soldats français, wallons et anglais qui étaient dans la ville, au nombre de *deux mille trois cents,* avaient tous été exécutés et quelques-uns de leurs chefs avec eux. Il confirma ces renseignements sinistres dans une autre lettre du 30 août : tous les soldats qui étaient dans Harlem, dit-il, ont été exécutés, à l'exception des Allemands [1]. Un historien catholique affirme que ce fut un spectacle sans exemple durant ces guerres civiles et qui fit même horreur à plusieurs soldats d'Espagne et d'autres nations. Il ne loue point cet effroyable massacre, mais il cherche à justifier le fils du duc d'Albe, en alléguant que les défenseurs de Harlem avaient irrité Dieu et les Espagnols par leurs injures et par leurs calomnies; qu'ils avaient ignominieusement pendu et cruellement martyrisé durant le siége plusieurs notables ecclésiastiques et bourgeois catholiques [2]. Mais un autre historien catholique objecte que, quelque coupables que fussent les assiégés, on doit trouver que leurs crimes furent punis avec trop de rigueur et d'atrocité [3]. En réalité, le duc d'Albe et don Fadrique de Tolède, ces bourreaux à jamais exécrables, s'étaient surpassés.

Pendant qu'ils faisaient ruisseler le sang des défenseurs de Harlem, les vainqueurs avaient été à la veille de s'entre-déchirer

[1] Mendoça dit aussi que le nombre des exécutés s'éleva à plus de deux mille, et ce chiffre s'accorde avec celui des historiens protestants. Il y a, sous ce rapport, une triste unanimité. La Noue rapporte que des Français, qui se trouvaient en assez grand nombre dans la ville, il n'en échappa point quatre. Ce siége avait coûté cher aussi aux royalistes. Mendoça évalue à quatre mille hommes de toutes nations le nombre de ceux qui périrent par le fer de l'ennemi ou que des maladies emportèrent. D'Espagnols, ajoute-t-il, un peu moins de huit cents avaient été tués.

[2] Renon de France, MS, 2e partie, chap. XXII. — Conf. Cabrera, *Don Filipe segundo,* liv. X, chap. IX.

[3] Ce sont les expressions du cardinal de Bentivoglio, liv. VIII.

également. Ce fut, comme Berty l'écrivait à Viglius [1], une vraie punition divine. Le 16 juillet, don Fadrique avait fait marcher ses vieilles compagnies espagnoles pour surprendre Alkmaar. Mais cette ville ayant reçu à temps une garnison du prince d'Orange, les vétérans, humiliés et mécontents, revinrent dans leur ancien camp devant Harlem [2]. Les soldats, à qui l'on devait vingt-huit mois de solde, étaient profondément irrités d'avoir été frustrés du pillage de Harlem, et des murmures les vieilles compagnies espagnoles, campées hors de la ville, en vinrent bientôt à une révolte ouverte. Le 29 juillet, à deux heures du matin, elles prirent les armes et marchèrent vers la ville où se trouvait Julian Romero avec douze enseignes des mêmes troupes. Les mutinés avaient, selon la coutume, placé à leur tête un *élu,* menaçant de le passer par les piques s'il refusait cette dangereuse élévation ; il tâcha néanmoins d'arrêter leur élan et défendit d'entrer dans Harlem. Mais lorsque, abandonnant les siens, il se fut réfugié à Amsterdam, les mutinés élurent un autre chef, s'emparèrent de Harlem et chassèrent les colonels, les capitaines et tous les autres officiers, même le mestre de camp Julian Romero qui fut réduit à se sauver par la brèche. Les mutinés annonçaient le dessein de se saisir également de don Fadrique, disant tout haut qu'ils ne voulaient plus être commandés par un tel chef. En apprenant ce dangereux soulèvement, le duc d'Albe se trouva dans le plus grand embarras : pareille chose, disait-il, ne lui était arrivée depuis quarante ans qu'il commandait des troupes [3]. Toutefois il n'avait d'abord nulle envie de se rendre près des mutinés : il craignait de voir

[1] D'Amsterdam, 9 août 1573. (Archives du royaume. *Documents historiques,* t. XIII.)

[2] *Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. IV, p. 180.

[3] Le duc d'Albe au Roi, d'Utrecht, 2 août 1573. (*Correspondance de Philippe II,* t. II, p. 397.)

son autorité méconnue et, en outre, que quelque malheureux n'attentât à ses jours. Il envoya auprès des mutinés Chiappin Vitelli, très-aimé des Espagnols. Celui-ci lui fit savoir qu'il était de toute nécessité qu'il vînt lui-même parler aux soldats, mais qu'il ne devait venir qu'avec de l'argent comptant. Le duc se décida et, le 14 août, arriva au camp pour conclure un arrangement. Deux jours auparavant, deux cents arquebusiers étaient sortis de Harlem avec le sergent-major et étaient venus demander que don Fadrique consentît à leur parler : des pourparlers s'engagèrent, et les mutinés se déclarèrent contents sous la promesse de trente écus à chaque soldat. Le duc d'Albe ratifia cet arrangement et le même soir revint à Amsterdam pour chercher de l'argent, que plusieurs particuliers lui prêtèrent sous sa signature. Le 15, la cathédrale de Harlem, rendue aux catholiques, fut purifiée par Godefroid de Mierloo, évêque de cette ville, et la messe chantée en présence de don Fadrique et de l'élite de ses troupes. Ces vieux soldats, venus dans l'église pour être passés en revue, avaient prêté serment ; tout souvenir de leur mutinerie paraissait même oublié. Cependant ils sortirent de la cathédrale avec une sorte de rage et reprirent les armes lorsqu'on leur eut demandé de défalquer des trente écus promis l'à-compte qu'ils avaient reçu pour leur entretien, depuis le commencement de la sédition. Le 16, le duc d'Albe revint au camp et essaya de nouveau de les calmer : il fallut se soumettre à leurs exigences. Mais plus tard, lorsque les liens de la discipline se furent un peu resserrés et que les vieilles bandes eurent été ramenées devant Alkmaar, don Fadrique fit saisir et pendre les auteurs de la seconde rébellion [1].

[1] Le duc d'Albe au Roi, d'Utrecht, le 2 août, et d'Amsterdam, le 30 août 1573. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 397 et 400.) — Mondoucet à Charles IX, d'Utrecht, 7 août 1573. — *Korte historische aantekeningen*, etc., pp. 97 et suiv.

On rapporte que, pendant cette sédition, dix ou douze soldats espagnols, déguisés en marchands, étaient venus, au nom des mutinés, trouver le prince d'Orange à Leyde, et lui avaient demandé une entrevue secrète. Introduits dans sa chambre et devant le lit sur lequel il reposait, ils lui déclarèrent qu'ils étaient Espagnols et qu'ils avaient grande compassion de sa situation ; que, voulant montrer leur bon vouloir à son égard, ils étaient venus pour livrer Harlem entre ses mains s'il pouvait leur compter 40,000 florins en une fois. Ils lui révélèrent ensuite les moyens certains qu'ils avaient de réaliser cette promesse. Le prince, ne pouvant trouver l'argent demandé par les émissaires des mutinés, fut contraint de refuser leur offre et de les remercier [1].

Loin de pouvoir racheter Harlem aux soldats rebelles du duc d'Albe, le prince d'Orange craignait une sédition parmi ses propres troupes. Il écrivait à Louis de Nassau : « Dieu veuille « que nos soldats, qui sont çà et là dans les villes, ne suivent « l'exemple des Espagnols, d'autant que les moyens pour les « satisfaire s'amoindrissent ici de jour en jour ; plusieurs « habitants ont réussi à transporter leurs biens hors du « pays ; le zèle des autres s'est refroidi, et le pauvre peuple « est tellement pillé et mangé qu'il ne lui reste plus aucun « moyen de fournir aux frais et aux dépenses de cette guerre [2]. »

Le duc d'Albe remplaça les vieilles bandes espagnoles qui s'étaient mutinées, par cinq enseignes d'Allemands qu'il mit sous les ordres du baron de Licques, nommé, le 19 août, gouverneur et capitaine de Harlem. Il chargea de la police quelques bons catholiques auxquels il ordonna de ne rien faire sans l'avis de

[1] VAN METEREN, fol. 91.

[2] De Dordrecht, 10 août 1573. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, p. 180.)

l'évêque et du curé de la grande église. Le 21, il fit publier le pardon signé un mois auparavant. Il s'était permis, écrivit-il au Roi, de donner pardon non à la ville, mais aux habitants de Harlem, afin d'exciter les autres villes rebelles à se soumettre. Il avait toutefois excepté de ce pardon une quarantaine qui étaient détenus, et cinq ou six des plus factieux auxquels il avait fait couper la tête [1]. Les cinquante-sept bourgeois, exceptés du pardon par l'acte du 27 juillet, devaient répondre de la bonne conduite des habitants ramenés sous le joug et servir de caution à l'entier payement de la somme stipulée pour racheter la ville du pillage [2]. Ces cinquante-sept otages, réduits à cinquante et un par la décapitation de six d'entre eux, étaient les anciens membres du magistrat et les capitaines de la bourgeoisie. Ils furent conduits à Amsterdam, où ils eurent sans cesse à trembler pour leur vie. Mais après que le comte de Boussu eut été fait prisonnier à la bataille navale d'Enkhuizen, il intervint, de peur de représailles, en faveur des chefs de Harlem ; ceux qui n'étaient pas morts en prison furent alors ramenés dans leur ville et délivrés [3]. Ils ne cessèrent d'être honorés par leurs concitoyens.

De nos jours encore, le souvenir des vaillants hommes qui défendirent, en 1573, Harlem contre les bandes du duc d'Albe, est toujours vivant dans la cité pour laquelle ils se dévouèrent

[1] Le duc d'Albe au Roi, 28 juillet et 30 août 1573. (*Correspondance de Philippe II,* t. II, pp. 391 et 402.)

[2] On trouve, aux Archives de Harlem, sous la date du 28 août 1573, une procuration de certains habitants délivrée à deux de leurs concitoyens pour conclure un emprunt de 150,000 florins destiné à venir en déduction de la somme promise pour le rachat du pillage.

[3] Bor, 6e liv., fol. 325, donne la liste des cinquante-sept exceptés du pardon.

avec un héroïsme dont les annales du monde offrent peu d'exemples plus éclatants et plus admirables [1].

[1] Il est certainement regrettable que la destruction des documents relatifs au siége ne permette pas de faire connaître avec plus de détails les délibérations des chefs de la bourgeoisie pendant la défense. Cette destruction est attestée par l'annotation suivante consignée dans le *Mémorial des bourgmestres de Harlem* (manuscrit précieux, qui appartient aux Archives de cette ville et qui nous a été obligeamment communiqué par M. l'archiviste Enschedé) :

« 6 juillet 1574. — Le bourgmestre Hendrick Van Wamelen a fait venir l'ancien bourgmestre maître Jean Van Zuyren et lui a demandé où il avait laissé les papiers ayant rapport au siége; celui-ci a répondu qu'il les avait déchirés et brûlés, de concert avec le secrétaire Adriaan Van Steynoort, *pour ne compromettre personne.* »

Mais on conserve encore, à l'hôtel de ville de Harlem, une série de plans, des drapeaux, des armes et des armures du XVIe siècle, souvenirs vénérables d'un des plus mémorables épisodes de l'histoire des Provinces-Unies. Le vieux *Doel,* qui est demeuré le lieu de réunion des arquebusiers, rappelle également les hauts faits de 1573. Dans la grande salle, sur un marbre encastré dans le mur, on lit l'inscription suivante : « *A la mémoire de W. Ripperda et de la bourgeoisie de Harlem.* »



LIVRE IV.

Siége d'Alkmaar. — Les Espagnols sont repoussés. — Enthousiasme patriotique des provinces insurgées. — Blocus de Middelbourg. — Gertruidenberg au pouvoir du prince d'Orange. — Le duc d'Albe s'efforce de reconquérir le Waterland. — Victoire des gueux de mer devant Enkhuizen; le comte de Boussu, stathouder de la Hollande, est fait prisonnier. — Le duc d'Albe sort clandestinement d'Amsterdam. — L'armée espagnole prend ses quartiers d'hiver. — Un détachement s'empare de Maesland-Sluis défendu par Marnix de Sainte-Aldegonde; celui-ci est obligé de se rendre. — Le prince d'Orange fait en sorte que la vie de Marnix soit respectée. — Négociations des Nassau avec Charles IX et la reine d'Angleterre, après le massacre de la Saint-Barthélemy. — Guillaume le Taciturne fait profession publique du calvinisme.

La prise de Harlem avait été un nouveau coup de massue pour le prince d'Orange. Mais il prenait Dieu à témoin d'avoir fait, selon ses moyens, tout ce qui était possible pour secourir cette malheureuse cité.

Apprenant que l'Espagnol vainqueur s'avançait vers Alkmaar, le boulevard du Waterland, il doutait que cette ville pût soutenir les efforts de l'ennemi victorieux. Et ce qui augmentait sa perplexité, c'est qu'il ne voyait nulle apparence de secours et

qu'il n'avait personne pour lui prêter aide et conseil dans des affaires si urgentes. A la vérité, de Lorges, Poyet et quelques autres Français, n'ayant pu entrer dans la Rochelle, étaient venus le trouver ; mais ces braves gentilshommes ignoraient la langue du pays et ils se retireraient sans doute dès que la paix serait rétablie en France. Parmi les Anglais, il y en avait de très-bonne volonté ; mais d'autres cherchaient à les débaucher. Pour surcroît de malheur, les cœurs des habitants faiblissaient de plus en plus, le découragement augmentait le nombre des émigrés, et les finances étaient épuisées [1]. Les commissaires du prince, dans la Nord-Hollande, lui écrivirent, le 24 juillet, que, s'il n'avait pas secrètement contracté une ferme alliance avec un puissant monarque, la résistance serait désormais inutile [2]. Un sombre désespoir succédait aux premiers enivrements de la lutte.

Tout autre était alors l'aspect de la cour de Philippe II. Là, on se réjouissait de la défaite et de l'humiliation du chef des rebelles. Le 17 juillet, le Roi était tombé malade ; mais les informations venues des Pays-Bas n'avaient pas tardé à le rétablir. En effet, on disait à sa cour que la principale médecine qui l'avait guéri, était la joie que lui causèrent les bonnes nouvelles, envoyées par le duc d'Albe, de la défaite du prince d'Orange et de la reddition de Harlem [3].

Cependant les derniers revers n'avaient point abattu le grand et tenace adversaire de la domination espagnole. Pour ranimer les esprits, le Taciturne fit lui-même une tournée dans les villes de la Hollande méridionale. Il annonça en même temps à ses commissaires dans la Nord-Hollande sa ferme intention de continuer la

[1] Le prince d'Orange à Louis de Nassau, de Delft, 22 juillet 1573, dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. IV, p. 175.

[2] Bor, 6e liv., fol. 328.

[3] *Correspondance de Philippe II,* t. II, p. 397.

lutte, avec l'appui du Très-Haut. Il avait contracté avec le prince des princes, disait-il, une alliance si étroite qu'il avait l'assurance que lui et tous ceux qui se fiaient dans cette alliance seraient assistés; mais il ne négligerait pas les autres moyens que le Seigneur mettrait à sa disposition [1]. Marnix, dans des termes également empruntés à la Bible, avait, avant la prise de Harlem, montré la même confiance. Il espérait que le grand Dieu des armées ne permettrait point que son peuple fut foulé sous les pieds du duc d'Albe; il espérait que ce Dieu juste abattrait l'orgueil du tyran [2].

Le duc d'Albe, aussi bien que le prince d'Orange, s'était trompé sur les dispositions du peuple hollandais. L'un croyait l'avoir ramené en feignant d'user de clémence à l'égard des bourgeois de Harlem; le second croyait à tort que les tueries de Zutphen et de Naarden, suivies de la prise de Harlem, avaient paralysé ses concitoyens. Il en arriva tout autrement. Quand Harlem fut au pouvoir des Espagnols, la Hollande trembla un moment, mais bientôt on remarqua de nouveau dans toutes les villes une sorte d'émulation patriotique et l'inébranlable volonté de se défendre à outrance contre la tyrannie de Philippe II [3].

Le 16 juillet, quatre jours après la prise de Harlem, don Fadrique avait envoyé, comme on l'a vu, deux mille cinq cents hommes de pied et quatre compagnies de cavalerie pour surprendre Alkmaar, qu'il croyait sans défense. L'approche de cette troupe ennemie répandit en effet un tel effroi que plusieurs bourgeois se jetèrent dans des barques, et, rompant la serrure de la

[1] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, p. 178, et Bor, 1re partie, 6e liv., fol. 328.

[2] Marnix de Sainte-Aldegonde à Jean de Nassau, de Delft, 30 mars 1573. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, p. 82.)

[3] Berty à Viglius, 21 juillet 1573, *Documents historiques*, t. XIII. (Archives du royaume.)

barrière du canal, fuirent hors de la ville. Les catholiques romains et même quelques protestants, se fiant aux fallacieuses promesses des Espagnols, se montraient disposés à favoriser leur admission [1]. Mais les patriotes s'y opposèrent énergiquement. En apprenant la reddition de Harlem, ils avaient continué les fortifications ordonnées autrefois par le prince d'Orange. Ils construisirent quatre boulevards, élevèrent un fort près du Schermer, pour rester maître de ce grand lac, qui s'étendait à l'est de la ville ; ils construisirent un autre fort près de l'église de Heiloo, et un troisième à l'abbaye d'Egmont. Cet antique et superbe monastère, lieu de sépulture d'un assez grand nombre d'anciens souverains du pays, fut alors ruiné de fond en comble. Rien ne demeura que deux tours de l'église, qui servirent de fanaux aux navires égarés dans la mer du Nord. Il y avait dans les forts de Heiloo et d'Egmont huit cents soldats du prince d'Orange. Jacques Cabeljaeu, désigné par celui-ci pour prendre le commandement d'Alkmaar, Nicolas Ruychaver et quelques autres patriotes requirent, le 15 juillet, le magistrat de les admettre dans la ville avec leurs soldats ; mais cette demande ne fut pas accueillie. Le magistrat écrivit le même jour à Thierri Sonoy, gouverneur de la Nord-Hollande, pour le prier d'envoyer dans la ville du blé et de la poudre ; quant aux soldats, ils devaient rester à Heiloo. Le 16, lorsque les Espagnols se présentèrent devant la porte de Kenmer, Cabeljaeu et Ruychaver accoururent de l'autre

[1] Une des principales sources pour l'histoire du siége d'Alkmaar, sinon la principale, est l'ouvrage contemporain de Nanning Van Foreest : *Een cort verhael van de strenghe belegeringhe ende aftrek der Spangiaerden van de stadt Alkmaar.* (Delft, 1573.)

En 1568, l'auteur de ce récit, ayant émigré avec trente-trois autres bourgeois d'Alkmaar, le duc d'Albe l'avait condamné au bannissement et à la confiscation de ses biens. Lors de l'insurrection générale de 1572, il était revenu et, pendant le siége, il était conseiller et pensionnaire d'Alkmaar.

côté avec leurs compagnies. Admis seuls dans Alkmaar menacé, ils se rendirent à l'hôtel de ville et s'efforcèrent de persuader au magistrat de ne pas refuser plus longtemps l'appui des soldats patriotes. Ruychaver, un des plus intrépides chefs des gueux de mer, harangua le peuple et demanda une réponse immédiate et positive. Alors un des bourgmestres, Floris de Teylingen, répondit qu'il voulait vivre et mourir avec le prince d'Orange. Il sortit de l'hôtel de ville et, suivi d'une grande foule, se rendit à la porte de Frise, l'ouvrit de force et donna entrée aux soldats du Taciturne. Ceux-ci marchèrent immédiatement vers la porte de Kenmer, se précipitèrent sur les Espagnols, les chassèrent du faubourg et y mirent le feu. Le 18, les Espagnols, renonçant à surprendre Alkmaar, retournèrent dans leur camp devant Harlem [1].

Le duc d'Albe, cependant, était bien déterminé à ne point laisser au pouvoir des rebelles la ville qui protégeait le Waterland. Aussi se désespérait-il de la mutinerie qui l'obligeait à suspendre ses projets. Lorsqu'il eut enfin apaisé ses vétérans, il résolut non plus de surprendre Alkmaar, mais d'en faire le siége. Il manda au Roi que cette ville prise, tout le Waterland tomberait en son pouvoir, excepté Enkhuizen, Hoorn et Medemblik, dont on pourrait d'ailleurs se rendre maître avant la fin de la campagne. Le 20 août, Noircarmes prit de nouveau les devants avec l'avant-garde, et le lendemain don Fadrique, étendu dans un chariot, à cause de son état maladif, suivit avec le gros de l'armée [2].

[1] Van Meteren, fol. 94. — Ruychaver, après avoir fait entrer dans Alkmaar les compagnies régulières de Cabeljaeu, demeura hors de la ville avec ses propres soldats Pendant le siége, il se tint à Schoorldam, d'où il s'efforçait d'inquiéter l'ennemi. (A. P. Van Groningen, *Geschiedenis der Watergeuzen* (Leyde, 1840), p. 289.)

[2] Le duc d'Albe au Roi, d'Amsterdam, 30 août 1573 (*Correspondance de Philippe II,* t. II, pp. 400 et suiv.)

L'armée assiégeante était forte de seize mille hommes au moins. Don Fadrique s'établit au village d'Outdorp, au milieu des vieilles bandes espagnoles. Noircarmes vint camper à Bergen, qu'occupèrent dix bandes de Wallons sous le commandement du seigneur de Capres. Julian Romero et Gongnies entourèrent la ville du côté de Heiloo. Don Fernand de Tolède était à Huyswaert, avec huit compagnies d'Espagnols nouvellement arrivés d'Italie. Au village de Saint-Pancraes étaient les Allemands du colonel Polwyller ; le baron de Licques, gouverneur de Harlem, se tenait à Koedyck, avec douze enseignes de Wallons et auprès de lui le baron de Chevreaux avec huit compagnies de Haut-Bourguignons. A Nieuwpoort, il y avait encore deux bandes de cavalerie italienne et espagnole, une cornette de reîtres et quelques compagnies de lansquenets de Georges Frunsberg et du comte d'Overstein. Comme les assiégeants s'étaient emparés, dès le second jour, du fort de Koedyck qui commandait le canal, enlevant ainsi aux assiégés tout accès par eau avec le dehors, la ville fut si bien bloquée que, selon les expressions du duc d'Albe, un moineau n'y pouvait entrer ni en sortir [1].

Aux forces considérables de don Fadrique, les assiégés opposèrent un peu plus de deux mille hommes. La ville, sans les paysans qui s'y étaient réfugiés, contenait treize cents habitants auxquels il fallait ajouter les huit cents soldats amenés par Cabeljaeu. Elle n'avait que peu de vivres et ne devait compter sur aucun secours. Mais elle renfermait des patriotes énergiquement décidés à défendre le boulevard de la Nord-Hollande. Le colonel Cabeljaeu montrait d'ailleurs le ferme courage de l'héroïque et regrettable gouverneur de Harlem.

[1] *Grande chronique de Hollande,* t. II, p. 261. — Le duc d'Albe au Roi, d'Amsterdam, 30 août 1573, dans la *Correspondance de Philippe II,* t. II, pp. 400-403.

Aidé par son lieutenant, Guillaume de Sonnenbergh, il s'efforçait de mettre la ville en état de résister aux Espagnols. Il fit continuer les fortifications ordonnées autrefois par le prince d'Orange et commencées sous la direction de Charles de Boisot; les faubourgs furent brûlés et les cloches des églises fondues pour en faire des canons [1]. En outre, il fut résolu entre les bourgmestres, les capitaines et les autres chefs, de ne point traiter avec les Espagnols et de ne pas même ouïr leurs propositions. On signifia cette détermination patriotique à l'ennemi.

Un messager, envoyé hors de la ville, revint le 1er septembre, après avoir échappé presque miraculeusement aux sentinelles espagnoles qui surveillaient toutes les avenues de la place. Il rapportait des lettres adressées au conseil de la ville d'Alkmaar, par Thierri Sonoy, gouverneur de la Nord-Hollande, et par les états du pays, alors assemblés dans la ville de Hoorn. Sonoy promettait d'employer son corps, même sa vie, pour secourir Alkmaar et de percer les digues, s'il fallait en venir à cette extrémité. Il ajoutait qu'il avait écrit au prince d'Orange, et il ne doutait point que les troupes patriotiques, pendant que les assiégés résisteraient avec courage, ne rompissent les efforts des Espagnols. Les états promettaient d'envoyer bientôt aux assiégés de la poudre à canon et tous les secours qui seraient en leur pouvoir. Ils les exhortaient en conséquence à bien se défendre, et leur disaient que, dans ses lettres les plus récentes, Louis de Nassau recommandait de ne pas se laisser décourager par la prise de Harlem, mais de redoubler d'efforts pour assurer l'indépendance et la liberté de la patrie. Le messager rapportait encore le bruit accrédité que le duc Christophe, fils de l'Électeur palatin, et Louis de Nassau étaient sur les frontières de la Gueldre, et

[1] *Kort verhael*, etc., fol. 3 et suiv. — *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 261.

que le prince d'Orange envoyait au devant d'eux quelques milliers d'arquebusiers qui les conduiraient ensuite au secours d'Alkmaar. Ces lettres et ces nouvelles, parvenues dans la ville le douzième jour du siége, encouragèrent la poignée d'hommes qui se défendait contre l'élite des troupes espagnoles.

Tous les chefs de l'armée royale exprimèrent l'avis que la ville devait être attaquée du côté du Nord, où Noircarmes s'était établi, Alkmaar n'ayant de ce côté ni parapets ni fortifications, ni aucune autre défense que le fossé, à la vérité très-large et profond. La Motte, maître de l'artillerie, proposa de jeter sur ce fossé un pont qui offrirait un passage solide. Mais il fallait d'abord posséder le canon nécessaire pour faire taire les batteries des assiégés. Or, il arriva que le siége d'Alkmaar, qui paraissait d'abord une entreprise facile, présenta de grands obstacles. La pluie, et surtout la mauvaise organisation du service de l'artillerie et du train, firent qu'il fallut douze et même quatorze jours pour amener de Harlem et de Beverwyck les pièces dont on avait besoin ; que la confection des gabions, des fascines et des autres objets exigea quinze autres jours, et que le même temps fut encore nécessaire pour ouvrir la tranchée [1].

Les oppresseurs du pays eurent la cruauté d'obliger trois cents bourgeois de Harlem à travailler aux tranchées d'Alkmaar. Le 11 septembre, les capitaines de la garde bourgeoise avaient été contraints de choisir douze hommes dans leurs compagnies respectives et de les envoyer devant la ville assiégée pour y faire l'office de pionniers [2].

On était arrivé au 15 septembre, les Espagnols poursuivaient

[1] Le duc d'Albe au Roi, 30 août, et Noircarmes au Sr de Selles, son frère, 27 octobre 1573, dans la *Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 400 et 427.

[2] Bor, 6e liv., fol. 325 v°. — Van Meteren, fol. 94.

leurs travaux, et les assiégés continuaient à se fortifier et à repousser toutes les tentatives de l'ennemi. Mais comme ils ne recevaient plus de nouvelles de leurs confédérés, tant la ville était serrée de près, ils résolurent de faire, pendant la nuit, une sortie du côté du midi et de ramener un prisonnier. Cette expédition ayant réussi, ils obtinrent des renseignements importants. Le soldat espagnol, qu'ils avaient amené dans la ville, leur apprit que don Fadrique avait résolu d'attaquer Alkmaar en quatre endroits à la fois et au même instant, afin d'emporter pour le moins le quartier où il y aurait le moins de résistance. Que s'il emportait la ville d'assaut, il ferait massacrer jeunes et vieux, hommes, femmes et enfants, sans nul égard pour le sexe ou l'âge. En entendant ces sinistres informations, rendues plus effrayantes par l'énumération des forces que les Espagnols tenaient devant Alkmaar, les assiégés se mirent à prier Dieu, les larmes aux yeux, pour qu'il lui plût de détourner d'eux les calamités annoncées [1]. Ces informations étaient exactes. Le duc d'Albe avait écrit au Roi ces propres paroles, le 30 août : « Si « Alkmaar est pris par force, je suis résolu à n'y laisser âme « qui vive ; tous y seront passés au fil de l'épée, puisque l'on « n'a retiré aucun fruit de l'exemple de Harlem : peut-être la « cruauté fera-t-elle plus d'impression sur les autres villes [2]. »

Enfin les Espagnols parvinrent à braquer onze canons contre la porte de Frise et huit contre la Tour-Rouge. La première batterie était commandée par Gongnies, et la seconde par Noircarmes. Le 18 septembre, de bon matin, ces deux batteries commencèrent à foudroyer en même temps les remparts. A trois heures de l'après-midi, une brèche était faite : le front de devant de la porte de Frise s'étant écroulé dans le fossé, il était même

[1] *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 261.

[2] *Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 400-403.

inutile d'établir un pont en cet endroit ; mais, sous le feu des assiégés, on en jeta un du côté de la Tour-Rouge. Il fut décidé que la porte de Frise et la Tour-Rouge, situées aux deux extrémités de la ville, seraient attaquées simultanément, tandis que de fausses attaques se feraient du côté de la porte de Harlem. Mais, au premier coup de l'artillerie, les assiégés, tant bourgeois que soldats, se trouvèrent au rempart de la porte de Frise, chacun y tenant sa place et son rang, sans reculer d'un pas, et repoussant avec vaillance les ennemis. Le colonel Cabeljaeu, quoiqu'il fût malade, s'était fait transporter au milieu des siens pour les animer par sa présence. Les femmes, les filles et les adolescents étaient également accourus, et lançaient sur les assaillants des cercles de fer rougi, des cables enduits de goudron embrasé, de la chaux vive, de l'eau bouillante et du plomb fondu. Cependant, les principaux chefs, s'étant mis à la tête des vétérans espagnols, s'efforçaient de les entraîner. Un certain nombre parvint à dépasser la brèche et à franchir le rempart. Mais ces assaillants, rudement accueillis par les piques, les hallebardes, les épées à deux mains des défenseurs d'Alkmaar, furent bientôt obligés de reculer. Deux fois ils revinrent encore à l'assaut, et deux fois ils furent repoussés. L'attaque dirigée du côté de la Tour-Rouge ne fut pas plus heureuse. Déjà l'établissement du pont avait occasionné des pertes sensibles aux Espagnols ; plusieurs capitaines et d'autres officiers avaient été blessés. Néanmoins Julian Romero se mit à la tête des vétérans et s'efforça de les entraîner en avant ; mais peu de ces vieux soldats le suivirent, et quelques-uns seulement arrivèrent jusqu'à la muraille. Eux aussi ne tardèrent point à reculer devant la résistance énergique d'une population qui défendait ses foyers, sa liberté et son honneur. Une seconde tentative resta également infructueuse. Les officiers, selon le témoignage du duc d'Albe, avaient fait leur devoir ; mais les

soldats espagnols des vieilles bandes et des compagnies nouvellement arrivées d'Italie ne voulaient pas avancer. Cet assaut, qui avait duré trois ou quatre heures, fut néanmoins considéré, même par le prince d'Orange, comme un des plus furieux qui eussent eu lieu depuis longtemps ; il avait coûté cinq cents hommes aux assiégeants et, d'après le témoignage du duc d'Albe, la plupart des officiers avaient été estropiés. Quant aux assiégés, on assure qu'ils ne perdirent dans cette journée que treize bourgeois et vingt-quatre soldats [1].

Le 20 septembre, vers neuf heures du matin, les Espagnols canonnèrent la place ; le feu, quoique très-vif, car sept cents coups furent tirés en ce jour, endommagea plus les maisons que les remparts. Après midi, don Fadrique ordonna aux bandes espagnoles de faire une nouvelle attaque contre la Tour-Rouge ; mais les assiégés, qui s'étaient déjà rendus maîtres de l'un des deux pontons construits par les ennemis, criblèrent l'autre de tant d'arquebusades, que les capitaines ne réussirent point à entraîner leurs soldats. De leur côté, les compagnies désignées pour assaillir la porte de Frise, en voyant ce qui se passait près de la Tour-Rouge, se tinrent immobiles. Don Fadrique, découragé, réunit en conseil ceux qu'il avait coutume de consulter. Après un mûr examen, tous furent d'avis de lever le siége pour deux raisons principales : la première que les soldats montraient

[1] Le duc d'Albe au Roi, d'Amsterdam, 22 septembre 1573, et lettre de Noircarmes au Sr de Selles, son frère, citée ci-dessus. (*Correspondance de Philippe II,* t. II, pp. 412 et suiv.) — Le prince d'Orange à ses frères, Delft, 2 octobre 1573. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. IV, p. 213). — *Grande chronique de Hollande,* t. II, p. 263. — *Kort verhael,* etc., *passim.* — Le secrétaire Berty, qui était avec le duc d'Albe à Amsterdam, mandait au président Viglius, le 21 septembre : « Les Espaignols seuls assaillirent avant-hier Alkmaar, mais n'y trouvèrent l'entrée si facile comme à Malines. » *Documents historiques,* t. XIII. (Archives du royaume.)

peu d'ardeur; l'autre que le mauvais temps et les inondations produites par la rupture d'une infinité de digues pourraient rendre plus tard la retraite difficile et même impossible [1].

Dès le 22 septembre, les ennemis firent leurs préparatifs pour se retirer. Le 8 octobre suivant, les bourgeois d'Alkmaar, après avoir soutenu avec la plus rare bravoure un siége de sept semaines, reçurent la récompense de leurs efforts. Leur ville était délivrée. L'armée royale tout entière, en ordre de bataille néanmoins, se retirait d'Outdorp vers Bergen. Elle avait laissé devant Alkmaar près de deux mille hommes tués, la plupart vétérans espagnols [2]. La levée du siége, à laquelle don Fadrique ne s'était décidé qu'avec beaucoup de regret et de confusion, fut un très-grand échec pour le lieutenant de Philippe II. Le triomphe d'Alkmaar enflamma les autres villes. Edam, Monnikendam et Purmerende qui, avec Alkmaar, formaient le Waterland, étaient bien résolus aussi à risquer corps et biens plutôt que de se rendre aux Espagnols. Enfin, toutes les villes insurgées respirèrent; elles puisèrent même dans la victoire d'Alkmaar une telle audace que pas une ne voulut céder aux menaces du duc d'Albe.

Pendant que les Espagnols assiégeaient Harlem et Alkmaar, ils n'avaient point détourné leur attention de la Zélande. Non-seulement le duc d'Albe voulait conserver Middelbourg, capitale de l'île de Walcheren, mais il brûlait de reprendre et de détruire Flessingue, refuge et boulevard des gueux de mer. Il disait avec raison que, s'il parvenait à avoir la supériorité sur mer, il ne doutait pas que les insurgés de la Hollande et de la Zélande ne fussent bientôt réduits à se rendre. Cet espoir ne pouvait

[1] *Grande chronique de Hollande,* t. II, p. 265. — Lettre de Noircarmes, citée ci-dessus. — Le duc d'Albe au Roi, d'Amsterdam, 23 octobre 1573.

[2] Renon de France (2e partie, chap. XXIII), d'accord avec Le Petit, dit quinze cents Espagnols, sans les Wallons et les Allemands. C'est aussi l'évaluation du prince d'Orange. (*Archives,* t. IV, supplém., p. 122.)

être réalisé : presque tous les marins nationaux refusaient de servir le Roi Catholique et de combattre ceux qu'ils appelaient leurs frères. Il n'y avait même si petit et si pauvre rebelle, disait encore le duc d'Albe, qui ne s'efforçât d'équiper au moins une barque. Le gouverneur des Pays-Bas fut contraint d'envoyer en France, en Danemark et dans les autres pays du Nord pour recruter des matelots. La ville de Brême lui en fournit un certain nombre.

L'enthousiasme patriotique des pays révoltés formait un contraste remarquable avec la froideur des provinces encore fidèles. En vain le duc d'Albe cherchait-il à réveiller leur zèle pour le fils de Charles-Quint : il ne rencontrait partout qu'une indifférence déjà hostile. Tandis que les états des provinces encore soumises disputaient aigrement les subsides demandés par le gouverneur général, les villes révoltées payaient au prince d'Orange un huitième et jusqu'à un tiers de la valeur des marchandises qui y entraient ou en sortaient ; il en avait tiré quatre fois le centième denier. Le lieutenant de Philippe II ne s'affligeait pas moins de la fidélité des troupes du prince d'Orange et des défections qui commençaient à éclaircir les rangs des défenseurs du Roi Catholique. On avait vu les soldats wallons qui gardaient le château de Saint-Martinsdyck, près de l'île de Sud-Beveland, livrer ce poste important aux rebelles. De son côté, le duc d'Albe avait vainement cherché à corrompre le capitaine qui commandait à Bommel. Il lui avait fait offrir son pardon, pour lui et pour quatre autres, la restitution de ses biens et, en outre, une somme de 20,000 florins, à condition qu'il livrât la ville ; mais le loyal officier s'était empressé de rendre compte de la proposition au prince d'Orange [1].

[1] Le duc d'Albe au Roi, de Nimègue, 11 février et 18 mars 1573. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 310 et 323.)

Déjà, au mois de février, il y avait plus de cent vingt bateaux autour de Flessingue. Les redoutables gueux de mer ne se bornaient point à surveiller le canal de Middelbourg : on les voyait journellement sur les côtes de la Flandre. Ils avaient brûlé le village de Terneusen, et on avait également aperçu, dans le voisinage de l'Écluse, les nombreuses barques des corsaires de Flessingue. D'Ostende ils s'élançaient jusqu'à Calais, combattant, prenant et pillant tous les navires qui ne pouvaient se soustraire à leur poursuite [1]. Informés que Sancho d'Avila, châtelain d'Anvers, armait une flotte pour secourir la capitale de la Zélande, les hardis gueux de mer remontèrent l'Escaut, se glissèrent pendant la nuit devant Anvers, rompirent les chaînes des vaisseaux qui étaient amarrés au quai et les emmenèrent à Flessingue. D'Avila ne se décourageait pas vite. Le 20 février, il mit à la voile avec cinquante-six bâtiments de différente grandeur; cette flotte, vigoureusement assaillie par les Zélandais, essuya un grave échec. La plupart des petits navires furent perdus ou tombèrent au pouvoir des insurgés; les grands eurent beaucoup de peine à regagner Anvers [2].

Une seconde tentative fut faite au mois de mars et ne réussit pas davantage. Il importait toutefois de se hâter; car Middelbourg était alors réduit à l'extrémité. Une troisième tentative eut donc lieu en avril. Le 17, d'Avila descendit l'Escaut et alla le même soir jeter l'ancre devant Lillo. Le lendemain, la flotte royale poussa jusqu'à la pointe de Verland où les vaisseaux zélandais étaient en ordre de bataille. Après une légère canonnade, ils se retirèrent vers l'île de Biervliet. Le 23, la flotte royale parut devant la digue de Flessingue et s'y arrêta pour

[1] Ces particularités sont extraites des lettres adressées au duc d'Albe par Jean de Croy, comte du Rœulx, et datées de Bruges, le 4 et le 7 février 1573.
[1] *Voir* Bor, 6e liv., fol 317.

donner le temps aux bâtiments chargés de vivres d'entrer dans le canal. Bien que les relations hollandaises et espagnoles ne s'accordent point, il est certain que les vaisseaux royalistes furent attaqués à la vue de Flessingue. D'après les premières, six des plus grands navires furent pris à l'abordage et les Espagnols perdirent plus de cinq cents hommes. Le duc d'Albe avoua qu'un bâtiment fut attaqué, et que, malgré les secours que lui porta le vaisseau amiral, il tomba au pouvoir des rebelles après avoir perdu tout son équipage. Trois autres bâtiments, ayant été poussés sur des bancs de sable, furent abandonnés par les matelots : les ennemis en prirent deux ; le troisième, que la marée poussa à la côte, fut brûlé par les arquebusiers espagnols sortis d'Arnemuiden. Enfin, un cinquième navire passa aux rebelles, avec voiles déployées. Les marins zélandais étaient tellement exaspérés contre les Espagnols qu'ils ne faisaient quartier à personne ; et les Espagnols, selon leur habitude, traitaient comme des hérétiques et des traîtres tous ceux qui tombaient en leur pouvoir. Bien que la perte des Espagnols fût plus grande que celle des insurgés, ceux-ci ne purent empêcher d'Avila de ravitailler Middelbourg [1].

Mais ce ravitaillement, effectué avec tant de difficultés, ne pourvut aux nécessités de Middelbourg que d'une manière insuffisante et temporaire. Bientôt Antoine de Bourgogne, seigneur de Wackene, amiral de Zélande et gouverneur de l'île de Walcheren pour le Roi, réclama de nouveau des vivres et de la poudre. Ce capitaine, plein d'expérience et de courage, devait être une des plus illustres victimes de la guerre de Zélande. Le 21 juin, en allant attaquer un fort que les défenseurs de Fles-

[1] Le duc d'Albe au Roi, de Nimègue, 8 mai 1573. (*Correspondance de Philippe II,* t. II, p. 355.) — Confér. Swalue, *De daden der Zeeuwen gedurende den opstand tegen Spanje* (Amsterdam, 1846), p. 47.

singue avaient construit sur la digue entre cette ville et Rammekens, il fut mis en pièces d'un coup de canon qu'on lui tira de la mer [1].

Le commandement dans Flessingue avait une extrême importance. Après le départ de Jérôme de Tseraerts, il avait été exercé provisoirement par le bailli Smit de Baarland. Celui-ci étant mort, le prince d'Orange le remplaça par Charles de Boisot. Né à Bruxelles, comme Tseraerts, Charles de Boisot [2] avait donné depuis longtemps des gages de son dévouement absolu à la cause nationale; proscrit en 1568, le fisc s'était emparé de son château et de ses biens, situés à Erps, dans le Brabant. Jean de Jonghe, d'Anvers, plus connu sous le nom de docteur Junius, reçut le gouvernement de Vere, autre ville maritime au sud-est de l'île de Walcheren [3]. Junius, signalé à la fois pour son courage et sa dextérité, succédait à Rolle, qui était tombé sous les coups des Espagnols, en essayant vainement de s'emparer de Ter-Tolen. Il fallait également pourvoir au commandement de la flotte zélandaise. Worst et Bouwen Ewoutz, ces héroïques chefs des gueux de mer, n'étaient plus. Le prince d'Orange donna le commandement de la flotte au frère du gouverneur de Walcheren, à Louis de Boisot. Ce gentilhomme, signalé également par les services qu'il avait rendus à la cause nationale, se trouvait à Paris pendant le massacre de la Saint-Barthélemy : jeté en prison, il n'échappa à la mort que par l'intervention de quelques moines. Fuyant Paris, il fut arrêté à Mézières par ordre du seigneur de la Vieuville et confessa que c'était lui qui avait excité les

[1] Le duc d'Albe au Roi, de Nimègue, 7 juillet 1573. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 382.)

[2] Il était fils de Pierre Boisot, chevalier, trésorier des finances de l'ordre de la Toison d'or, et de Louise de Tisnacq. Voir *Epist. Viglii ad J. Hopperum,* dans le *Recueil* de HOYNCK VAN PAPENDRECHT, t. Ier, p. 470.

[3] On l'appelait anciennement Kampveer et Ter-Vere.

habitants de Malines à prendre parti pour Guillaume de Nassau [1].

De son côté, le duc d'Albe avait nommé amiral de Zélande, en remplacement d'Antoine de Bourgogne, Philippe de Lannoy, seigneur de Beauvoir. Ce capitaine, très-brave aussi, mais trop circonspect, assemblait à Anvers une nouvelle flotte avec l'espoir non-seulement de ravitailler Middelbourg, mais aussi de reconquérir toutes les villes et les îles de la Zélande. Treize grands vaisseaux de haut bord et plus de cinquante autres devaient porter dans Walcheren le régiment de Mondragon, ainsi que les munitions de guerre et les vivres dont étaient dépourvues les places qui obéissaient encore au duc d'Albe. Les préparatifs de cette expédition étant terminés, la flotte se dirigea vers Lillo. Mais déjà Charles et Louis de Boisot avaient prévenu l'Espagnol. Rassemblant les garnisons de Flessingue, de la Vere et de Zierikzee, ils feignirent une fausse attaque contre Arnemuiden et tout à coup ils vinrent bloquer le château de Rammekens ou de Zeeburg. C'était, dit un ancien historien, une place de grande importance et le principal boulevard de l'île de Walcheren. La forteresse, canonnée par terre et par mer, se rendit le 5 août après quatre jours de siége. D'après les annalistes hollandais, la capitulation, qui accordait la vie sauve aux assiégés, fut scrupuleusement respectée ; ceux-ci furent conduits en sûreté, avec armes et bagages, jusque bien près de Middelbourg. Mais toute autre est la version espagnole. Le capitaine de Rammekens, s'étant rendu à Arnemuiden, avait laissé le commandement de la forteresse à son alferez. Or, le duc d'Albe rapporte que cet officier vendit le château de Rammekens pour deux mille écus, que les rebelles lui payèrent, dit-il, en le pendant au moment où ils entrèrent dans le fort [2]. Quoi qu'il en soit, les Espagnols

[1] Van Meteren, fol. 92. — *Archives curieuses de France,* t. VIII, p. 4.

[2] Le duc d'Albe au Roi, d'Amsterdam, 30 août 1573. (*Correspondance

venaient de perdre la principale rade de la Zélande et une forteresse qui leur avait permis jusqu'alors de communiquer librement avec Middelbourg.

Le duc d'Albe, ayant appris la reddition de Rammekens, enjoignit, le 11 août, à Beauvoir, alors stationné avec la flotte espagnole devant Breskens, de secourir Middelbourg et Arnemuiden, dut-il combattre l'ennemi. Beauvoir, informé que le château de Rammekens était bloqué, s'était hâté d'entrer dans le Hont pour délivrer le boulevard de la Zélande. Mais il était déjà trop tard. Passant avec un vent favorable devant Flessingue, il avait vainement provoqué les Zélandais : ceux-ci, plus prudents que d'habitude, ne voulaient accepter la bataille que sous la protection du château de Rammekens. L'amiral royaliste resta deux jours à l'ancre, dans la persuasion que Middelbourg et Arnemuiden étaient également perdus ; lorsqu'il eut été détrompé, il fut obligé de tourner l'île en passant devant West-Kapelle et Domburg. Le 14, il jeta l'ancre à Sainte-Marie-Polder, à une lieu de la Vere. Il y fit décharger à la hâte ses navires et placer les munitions et les vivres sur des chariots qui, sous l'escorte du régiment de Mondragon, atteignirent Middelbourg. Le vieux et brave Mondragon, nommé gouverneur de cette importante place, y demeura avec deux mille quatre cents soldats wallons, quatre-vingt-quinze quintaux de poudre, vingt et un quintaux de salpêtre et des vivres pour plus de deux mois [1]. Le 26, la flotte espagnole rentra en mer comme si elle eût voulu se diriger vers l'Écluse ; mais elle tourna voile et, ayant le vent et la marée propices, elle prit la direction d'Anvers. En passant devant Flessingue, elle échangea quelques coups de canon avec la ville ;

de Philippe II, t. II, p. 403.) — Confér. Bor., 6e liv., fol. 329 vo, Le Petit, t. II, p. 257, et Van Meteren, fol. 92 vo.

[1] Beauvoir au duc d'Albe, 30 août 1573. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 408.)

les petits navires zélandais se mirent à sa poursuite et jetèrent le désordre dans son arrière-garde.

Le prince d'Orange, prévoyant que les Espagnols feraient bientôt de nouvelles tentatives pour secourir Middelbourg, résolut d'augmenter la garnison de Flessingue et de placer la gendarmerie sous le commandement du seigneur de Poyet. Mais ce gentilhomme, avant de se rendre à son poste, voulut surprendre la ville de Gertruidenberg, où il avait des intelligences. Il rassembla quelques bâtiments à Dordrecht et à Workum, s'embarqua avec une troupe d'élite, et le 28 août, de grand matin, escalada les murailles de Gertruidenberg, près de la porte de Breda. Les Wallons, qui formaient la garnison, coururent aux armes lorsque les soldats du Taciturne étaient déjà dans la ville : ils furent cernés et passés, pour la plupart, au fil de l'épée. En apprenant les résultats de cette audacieuse entreprise, le duc d'Albe enjoignit à Bernardino de Mendoça de se rendre avec sa cavalerie à Breda pour mieux garder cette ville et s'opposer aux incursions de la nouvelle garnison de Gertruidenberg. Le prince d'Orange, heureux d'avoir recouvré une ville qui faisait partie de son domaine patrimonial, en confia le commandement à Jérôme de Tseraerts, rétabli des blessures qu'il avait reçues devant Harlem. Ce brave et zélé capitaine ne fut pas plus heureux à Gertruidenberg qu'à Flessingue. Ayant voulu empêcher la dévastation des églises, il fut massacré par ses propres soldats. Le prince d'Orange fit punir de mort les auteurs du crime et licencier la compagnie à laquelle ils appartenaient [1]. Jérôme de Tseraerts était peu capable sans doute de lutter contre les d'Avila et les Mondragon ; mais il rachetait ses défauts par un noble dévoûment et un sincère patriotisme.

La flotte d'Enkhuizen ne tourmentait pas moins le duc d'Albe

[1] Bor, 6e liv., fol. 338, et Le Petit, t. II, p. 266.

que celle de Flessingue. Il eut donné les trésors du Pérou pour détruire ces nids de forbans et d'hérétiques. Tandis qu'il se fixait lui-même à Amsterdam, la flotte des rebelles était à la vue de cette ville, et, pour empêcher la navigation, ils avaient coulé à fond plus de quatre-vingts navires. Le duc pressait le comte de Boussu, gouverneur de la Hollande pour Philippe II, de hâter l'appareillage de la flotte royaliste, de combattre celle des rebelles et de s'emparer de la digue que ceux-ci occupaient dans le Waterland, à une lieue d'Amsterdam. Comme les matelots, aussi mal payés que les soldats, menaçaient de se mutiner, Amsterdam s'obligea à leur payer 60,000 écus dans le terme de six mois ; et le duc, sur son crédit personnel, se procura à Anvers une autre somme de 60,000 écus, qu'il distribua sans retard aux marins pour qu'ils missent à la mer. L'expédition fut heureuse. Le 13 septembre, Boussu, après avoir battu la flotte des insurgés, s'empara de deux forts qu'ils avaient construits sur la digue du Waterland. Des mille hommes qui les défendaient, plus de quatre cents se noyèrent ; d'autres furent passés au fil de l'épée [1].

Ce succès enfla les espérances du duc d'Albe. Le 24 septembre, Boussu étant revenu à Amsterdam, le duc exprima la volonté qu'il reprît le commandement des vaisseaux rassemblés pour châtier les Frisons occidentaux et se rendre maître du Zuiderzee. Boussu fit plusieurs objections. Le duc d'Albe n'avait-il pas été mal conseillé ? Ne serait-il pas désirable de prendre de nouveaux renseignements près des hommes qui connaissaient la mer, afin de ne point hasarder imprudemment l'armée et l'autorité du Roi ? Le duc répliqua que ce n'était pas

[1] Le duc d'Albe au Roi, d'Amsterdam, 30 août et 22 septembre 1573 ; le comte de Boussu au duc d'Albe, 14 septembre, du bateau amiral, près de Dornikendam. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 402-412.)

le temps de disputer, mais bien celui de s'embarquer. Boussu devait donc mettre en mer ou lui-même irait chercher et combattre l'ennemi. Boussu, voyant l'obstination du duc d'Albe, craignit de s'exposer au reproche de couardise ou de désobéissance : il prit donc ses dispositions et fit embarquer les gens de guerre. Mais il ne voulut pas avoir la responsabilité de cette expédition. Le soir, quelques seigneurs étant venus le trouver pour lui dire adieu, il leur raconta tout ce qui s'était passé entre lui et le duc d'Albe. Il déclara en outre que, quoiqu'il prévît sa mort et la perte de l'armée, plutôt que de désobéir, il se précipiterait, pour le service du Roi, en mille hasards, et y exposerait corps et biens, l'honneur et la vie. S'il plaisait à Dieu, ajouta-t-il, l'entreprise pouvait réussir ; mais si elle échouait, il priait ceux qui l'écoutaient d'attester qu'il avait protesté en leur présence que le duc d'Albe seul avait conseillé l'expédition [1].

Le 3 octobre, le comte de Boussu fit embarquer l'infanterie espagnole et monta lui-même sur son vaisseau amiral. Ce navire, qui s'appelait l'*Inquisition,* contenait trente-deux pièces d'artillerie de bronze et cinq cents hommes, dont deux cents soldats commandés par le capitaine Corcuera [2]. Le 4, le mauvais temps empêcha la flotte royaliste de franchir le banc de sable appelé le Pampus. Mais, le lendemain, vers onze heures, poussée par un vent du nord-ouest, elle entra dans le Zuiderzee et rechercha la flotte des rebelles. Celle-ci était forte de vingt-

[1] Ces détails sont puisés dans un mémorial présenté à Bruxelles, le 17 septembre 1587, au comte de Haulteville, par Jacques Ficq, réfugié d'Amsterdam. *Documents historiques,* t. XIV. (Archives de l'État.) Ficq dit qu'il était présent à la conversation du comte de Boussu avec les seigneurs, ses amis.

[2] *Brief recueil des choses plus mémorables passées ès Pays-Bas,* etc. (MS de la Bibliothèque royale), fol. 16. — Confér. Van Meteren, fol. 94 v°, et Cabrera, liv. X, chap. X.

cinq navires, fournis par les villes de Hoorn, d'Enkhuizen et de Monnikendam. Elle était commandée par Corneille Dieriksen, qui avait à son bord le capitaine Nicolas Ruychaver avec une partie de sa compagnie. La flotte hollandaise venait à la rencontre des vaisseaux espagnols. Bientôt le combat s'engagea, mais sans amener un résultat décisif. Le 8, le vent sépara les deux flottes, et, jusqu'au 11, les Espagnols demeurèrent à l'ancre. Profitant alors du vent favorable, la flotte hollandaise vint fondre sur les vaisseaux royalistes. Tandis que la plupart de ceux-ci prenaient la fuite et se retiraient vers Amsterdam, Corneille Dieriksen aborda l'*Inquisition,* et il ne tarda point à être rejoint par deux autres navires. La lutte fut terrible et acharnée. En voyant fuir la plus grande partie de sa flotte, Boussu s'était écrié : « Ah ! ils s'en vont ainsi, et me laissent seul ; je vois bien que je suis trahi ! » Accablé par des forces supérieures, il se défendit néanmoins avec une éclatante bravoure. Pendant toute cette journée, pendant la nuit suivante et le lendemain jusqu'à midi, toujours sur le pont de son navire et l'épée à la main, il encourageait, par son exemple, les soldats et les matelots. L'*Inquisition* était échouée et touchait terre lorsque Boussu consentit à se rendre. Il avait été convenu qu'il aurait la vie sauve, que lui et les siens seraient traités selon les usages de la guerre, qu'on relâcherait prisonnier pour prisonnier, et, s'il n'y avait point de prisonniers pour l'échange, que chaque soldat et marinier serait libre à la condition de payer un mois de solde. Les prisonniers étaient au nombre d'environ trois cents, partie Espagnols, partie Wallons et partie Allemands. Ceux-ci, au nombre de deux cents, furent conduits à Enkhuizen, avec la plupart des soldats espagnols qui avaient survécu à la défaite. Boussu, les quarante gentilshommes qui l'accompagnaient, le capitaine Corcuera, blessé d'une arquebusade à la jambe, et onze de ses soldats furent dirigés sur Hoorn

où les rebelles amenèrent également l'*Inquisition* comme le trophée de leur victoire [1].

Lorsque le comte de Boussu, dont la contenance était toujours intrépide, eut débarqué avant tous les autres, le peuple l'entoura et le poursuivit de ses huées et de ses injures, l'accusant d'avoir souffert le massacre des bourgeois de Rotterdam. Mais les soldats espagnols, attachés ensemble avec des cordes, eurent encore plus à souffrir : telle était l'exaspération du peuple, que les femmes même s'approchaient d'eux pour les souffleter. Boussu, séparé de ses gentilshommes et des soldats espagnols, fut enfermé avec deux de ses pages dans une abbaye déserte et écartée. Bientôt il apprit que ceux-là même qui avaient pris la fuite dans le combat naval du 11 ootobre, l'accusaient auprès du duc d'Albe d'avoir été la cause de ce désastre. Il se plaignit, avec éloquence, de ces imputations calomnieuses, dans une lettre adressée, le 28 octobre, au gouverneur et aux états de la Nord-Hollande, et il leur demanda de pouvoir envoyer un des siens au duc d'Albe pour faire connaître la vérité, confondre ses calomniateurs et provoquer un échange de prisonniers. Cette demande fut accueillie par les états [2].

La victoire d'Enkhuizen avait excité la plus vive allégresse dans la Nord-Hollande. Le gouverneur Sonoy, se conformant aux intentions du prince d'Orange, prescrivit à toutes les villes

[1] Lettres du duc d'Albe au Roi et du comte de Boussu au duc d'Albe, dans la *Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 418 et suiv. — Bor, 6e liv., fol. 335. — Le Petit, t. II, p. 266. — Van Meteren, fol. 95. — *Commentaires* de Bernardino de Mendoça, liv. X. — Le prince d'Orange aux comtes de Nassau, ses frères, de Delft, 16 octobre 1573. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, 2e partie, p. 120.) — Berty à Viglius, d'Amsterdam, 14 octobre, dans les *Documents historiques*, t. XIII. (Archives du royaume.)

[2] *Commentaires* de Bernardino de Mendoça, liv. X. — Bor, 6e liv., fol. 336 vo.

et même aux villages un jour de jeûne et de prières pour remercier Dieu [1]. La défaite de Boussu compromit l'autorité du duc d'Albe, même à Amsterdam. Le peuple s'agitait depuis que le lieutenant de Philippe II s'était proposé de mettre dans cette ville aussi une garnison espagnole. D'un autre côté, les Bas-Allemands du régiment du comte de Boussu, qui se trouvaient à Amsterdam, ainsi que les marins de la flotte, voyant leur chef prisonnier, se mutinèrent et réclamèrent les arrérages de leur solde. Or, il y avait déjà trois mois que le duc d'Albe avait écrit au Roi qu'il ne lui restait pas un seul réal et qu'il devait beaucoup. Les marins, au nombre de plus de deux mille, forcèrent la porte du lieutenant de Philippe II, demandant, avec une hardiesse inouïe, d'être payés des deux mois qu'il leur devait. Ils menaçaient de se saisir de sa personne et de la livrer aux ennemis pour racheter leur amiral et colonel. Le duc parvint enfin à les apaiser, après beaucoup d'efforts. Mais il était au désespoir. « Il faut de l'argent, écrivait-il à Philippe II, le 23 octobre, sans quoi tout est perdu. » Ne se croyant plus en sûreté dans la ville, il s'entendit avec le magistrat pour en sortir sain et sauf. Il fit proclamer à son de trompette que tous ceux à qui il devait de l'argent eussent à se présenter le lendemain pour être payés ; mais il partit secrètement pendant la nuit avec don Fadrique, son fils, et se retira à Utrecht, puis à Grave [2].

Le duc d'Albe avouait que, s'il fallait attaquer les villes de

[1] Bor, 6e liv., fol. 336 v°. — Le prince d'Orange écrivait à ses frères : « ... Et puisque c'est le Seigneur Dieu, le Dieu des armées seul qui nous a « donné cette victoire, la raison veut aussi qu'à lui seul nous rendions grâce, « avec ferme espoir que ce ne sera la dernière victoire qu'il nous donnera...» (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, 2e partie, p. 120.)

[2] *Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 422-426. — Mémorial, cité ci-dessus, dans les *Documents historiques*, t. XIV. — Le Petit, t. II, p. 266. — Van Meteren, fol 95.

Hollande l'une après l'autre, jamais on n'en viendrait à bout. Humilié de n'avoir pu triompher de la rébellion, il aurait voulu faire disparaître en quelque sorte le théâtre où elle s'était développée. Il proposa au conseil d'incendier tous les lieux que les troupes royales ne pourraient occuper. Ce moyen parut d'abord efficace à la plupart; le comte de Boussu même fut constamment de l'avis du duc d'Albe, et il le lui dit encore à la veille de s'embarquer. Mais, après la défaite d'Enkhuizen, les opinions se modifièrent parmi les conseillers natifs des Pays-Bas. Le duc d'Albe, cependant, ne persistait pas moins dans le désir que le moyen fût mis en pratique, fallut-il huit ou dix ans pour que le pays se rétablît. Il n'aurait même pas hésité à mettre son projet à exécution, écrivit-il à Philippe II, s'il s'était agi d'une province appartenant à un autre souverain; mais dans un pays, qui faisait partie des états patrimoniaux du Roi, il n'avait osé le faire de son chef, à l'exception toutefois de quelques villages qui avaient été brûlés par son ordre, parce qu'ils pouvaient grandement incommoder les troupes royales [1].

N'osant incendier tout le pays, sans l'ordre du Roi, le duc avisa à un autre moyen pour surmonter la rébellion. Le moment étant venu de mettre ses troupes en quartiers d'hiver, il se proposa de les répartir de manière à priver les insurgés de la subsistance que ceux-ci avaient jusqu'alors tirée du pays. Il espérait de grands résultats de cette mesure. Il croyait que les rebelles seraient ainsi resserrés dans les villes qu'ils occupaient; que là, ils seraient réduits à mourir de faim et que, par une nuit d'hiver, dans le temps des gelées, on pourrait leur donner l'escalade. — Mais, ajoutait le duc d'Albe, il fallait pour cela deux choses : que les troupes royales fussent payées afin qu'elles ne

[1] Le duc d'Albe au Roi, d'Amsterdam, 23 octobre 1573. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 423.)

se mutinassent pas et que le Roi armât une puissante flotte qui le rendît maître de la mer [1].

Les troupes ne s'établirent point docilement dans les quartiers que le duc d'Albe leur avait assignés. Le régiment de Flandre fut tout un jour sur le point de se mutiner, ne voulant pas entrer à Egmont-l'Abbaye. Le jour suivant, les mêmes dispositions se manifestèrent dans le régiment de Naples, près de Beverwyck. Ces actes d'indiscipline étaient attribués, avec raison d'ailleurs, à la misère des troupes. Les vivres étaient devenus si chers que, avec sa solde d'un mois, le soldat pouvait à peine se nourrir pendant quinze jours ; il ne lui restait donc rien pour acheter des souliers, de la poudre, des mèches, etc. Le duc réserva ses dernières ressources pour calmer les troupes espagnoles et allemandes ; quant aux Wallons et aux Bourguignons, il les licencia, sauf trois cents soldats de chacune des deux nations qui demeurèrent volontairement au service. Ce fut, toutefois, à un officier originaire de la Franche-Comté que le duc d'Albe confia le commandement supérieur des troupes cantonnées en Hollande. Henri de Vienne, baron de Chevreaulx, devint mestre de camp général de tous les gens de guerre, tant à pied qu'à cheval, espagnols, wallons, allemands et autres logés depuis Alkmaar jusqu'à Harlem. Quant au gouvernement du pays, vacant par la captivité du comte de Boussu, il fut confié pour deux mois à Noircarmes. La Gueldre et l'Over-Yssel étaient gardés par Gilles de Berlaymont, baron de Hierges, sur la fidélité duquel le duc se reposait entièrement ; de même, il laissait en toute confiance la Frise à Robles, seigneur de Billy [2].

Les régiments de Naples et de Lombardie, les compagnies venues récemment d'Italie et treize compagnies d'Allemands

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 422.

[2] Le duc d'Albe au Roi, de Grave, 5 novembre 1573 (*Ibid.*, t. II, p. 428.)

avaient pris le chemin d'Utrecht et de la Hollande méridionale. Le dernier jour d'octobre, les Espagnols se présentèrent devant Leyde, qu'ils savaient très-mal approvisionnée. Leyde, l'une des quatre principales cités de la Hollande, avait alors pour gouverneur le seigneur de Noyelles. Les Espagnols entourèrent la ville d'une ceinture de petits forts, de telle sorte qu'il n'y avait nulle apparence de la pouvoir secourir [1].

Le régiment de Naples, commandé par Julian Romero, après s'être emparé de la Haye, se répandit dans les villages de la Hollande occidentale, et se dirigea vers Delft. Le prince d'Orange avait confié à Marnix de Sainte-Aldegonde le gouvernement de Delft, de Rotterdam et de Schiedam. Marnix avait aussi été chargé secrètement de rompre l'écluse de Maesland pour inonder les alentours ; mais cet ordre fut révoqué, les états de Hollande ayant représenté au prince d'Orange que, si l'on rompait les écluses, tout le pays serait noyé, sans qu'on pût jamais le recouvrer [2]. Marnix, selon l'ordre du prince, s'occupait de fortifier Maesland, lorsque, le 4 novembre, il fut surpris par les Espagnols. La lutte fut vive mais courte. Les soldats qui défendaient Maesland, au nombre de cinq ou six enseignes, ayant été ou tués ou mis en fuite, Marnix, enveloppé par les ennemis, allait être massacré, lorsqu'il cria que, si on lui sauvait la vie, le comte de Boussu serait échangé contre lui. Les Espagnols abaissèrent leurs épées et s'emparèrent du principal conseiller du prince d'Orange [3]. Conduit à la Haye, Marnix s'attendait à expier cruel-

[1] *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 266.

[2] *Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 159.

[3] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, p. 239. — *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III, p. 88. — *Brief recueil et discours des choses plus mémorables passées ès Pays-Bas*, etc. (MS de la bibliothèque royale.) L'auteur avait entendu Marnix raconter lui-même les incidents de la surprise de Maesland.

lement son attachement à la cause protestante. Le duc d'Albe, ses ministres, ses capitaines et tous les partisans de Philippe II se réjouissaient de tenir en leur pouvoir le principal conseiller de Guillaume de Nassau, le calviniste intraitable, l'ardent écrivain à qui l'on attribuait les écrits les plus hostiles à la domination espagnole [1]. Le duc d'Albe, alors revenu à Bruxelles, résolut d'y faire transférer Marnix pour qu'on l'interrogeât [2]. C'était l'envoyer au supplice. Mais déjà le prince d'Orange avait mandé à Julian Romero qu'il agirait, à l'égard du comte de Boussu et des autres hommes de marque qui étaient en son pouvoir, de la même manière que les Espagnols traiteraient Marnix. On proposa au prince de l'échanger contre Boussu; cette offre fut déclinée à cause de l'importance exceptionnelle du gouverneur de la Hollande. Avant de savoir que Marnix était au pouvoir des Espagnols, le prince avait également refusé de ratifier l'accord conclu entre l'amiral de la Nord-Hollande, autorisé par Sonoy, et le comte de Boussu. Les commissaires du prince étaient venus signifier à ce dernier qu'ils avaient charge de procéder à l'exécution de tous les prisonniers qui étaient à Hoorn, à moins que le duc d'Albe ne voulût autoriser l'échange. Boussu, dans une lettre éloquente au lieutenant de Philippe II, le conjura de ne point délaisser ceux qui avaient exposé corps et biens pour le service du Roi [3]. Les choses restèrent en suspens. On peut dire néanmoins que la fermeté du prince d'Orange contribua certainement à sauver Marnix de Sainte-Aldegonde et d'autres hommes qui avaient vaillamment combattu pour la

[1] Viglius à Hopperus, 15 novembre 1573. (*Analecta belgica*, t. II, p. 778.) — *Commentaires* de BERNARDINO DE MENDOÇA, liv. XI.

[2] Le duc d'Albe au Roi, de Bruxelles, 17 novembre 1573. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 431.)

[3] Cette lettre, antérieure à la prise de Marnix, était datée de Hoorn, le 2 novembre 1573. (*Ibid.*, t. II, p. 421.)

cause protestante. De son côté, le duc d'Albe craignait peut-être de faire un tort irréparable à la cause royale si, pour assouvir sa haine contre les défenseurs du prince d'Orange, il sacrifiait le noble vaincu d'Enkhuizen. Le comte de Boussu et Marnix furent soustraits à une « mort honteuse ; » mais leur captivité devait se prolonger assez longtemps.

Tandis que les Espagnols prenaient leurs quartiers d'hiver en Hollande, le duc d'Albe avait ordonné à Beauvoir de faire une nouvelle tentative pour secourir l'île de Walcheren. Le 6 novembre, la flotte d'Anvers, forte de quatre-vingt-trois bateaux, dont vingt-cinq chargés de victuailles, appareilla. Cette expédition ne fut pas heureuse. Les Espagnols, toujours harcelés et poursuivis par les navires zélandais, se réfugièrent à Berg-op-Zoom. Pendant qu'une partie de la flotte protestante les surveillait, l'autre alla assiéger Romerswael (dans l'île de Sud-Beveland), où Beauvoir avait jeté six cents arquebusiers wallons pour qu'ils y construisissent un fort destiné à assurer le passage vers Walcheren. Ce détachement, commandé par le seigneur de Manny, se voyant isolé et comme abandonné, se rendit, le 26 novembre, à l'amiral de Boisot. Il obtint d'ailleurs des conditions honorables : l'amiral le fit conduire à Saint-Martinsdyck (dans l'île de Tholen), laissant aux soldats leurs armes et leurs étendards [1]. Boisot avait intercepté une lettre dans laquelle Beauvoir révélait son impuissance. Il fit en sorte que cette lettre fût connue à Middelbourg, pour que les assiégés ne se berçassent point du faux espoir d'être secourus.

Dans la lutte inégale et terrible que Guillaume de Nassau soutenait contre la domination espagnole, il était contraint de

[1] Le duc d'Albe au Roi, de Bruxelles, 2 décembre 1573 (*Correspondance de Philippe II,* t. II, p. 432), et Louis de Boisot au prince d'Orange, de son vaisseau amiral devant Berghes, le 28 novembre 1573. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, p. 253.)

s'assurer l'appui d'une puissance capable de contrebalancer les forces de Philippe II. Le massacre de la Saint-Barthelémy ayant détruit les espérances qu'il fondait sur le concours de la France, le Taciturne chercha de nouveaux alliés dans l'Empire et en Angleterre. L'Allemagne et l'Angleterre avaient tressailli d'horreur en apprenant l'acte exécrable de Charles IX. L'empereur Maximilien II et la reine Élisabeth n'avaient point dissimulé leurs profondes sympathies pour les martyrs de la foi protestante. Verraient-ils, sans inquiétude, la France seconder maintenant l'Espagne dans les Pays-Bas et y renouveler, dans de plus vastes proportions, le hideux massacre de Paris ?

Mais on s'aperçut bientôt qu'une pareille alliance n'était pas à craindre, car la cour de France, pour s'unir étroitement à Philippe II, aurait dû renoncer à ses vues ambitieuses sur les Pays-Bas, aux desseins qui formaient comme la base de la politique extérieure des Valois. Tout en se glorifiant du meurtre de l'amiral de Coligny et de ses adhérents, Charles IX n'avait rien négligé pour prévenir une rupture avec l'Empire et avec l'Angleterre, même pour rassurer entièrement Maximilien II et la reine Élisabeth.

L'ambassadeur de France à Vienne s'était empressé de déclarer à l'Empereur que la religion avait été étrangère au massacre de Paris. Il prétendait que le Roi s'était défendu contre une conspiration et qu'il avait dû opposer de prompts et extrêmes remèdes à un mal soudain et extrême. Bien que l'ambassadeur eût ajouté que les huguenots conservaient leurs droits antérieurs, puisque l'édit de pacification était maintenu, Maximilien II s'était montré froid et incrédule. Il repartit que les prétextes ne manquaient jamais. On lui avait écrit de Rome, à propos des noces du roi de Navarre, ajouta-t-il, qu'on ne laisserait pas sans doute échapper le moment où tous les oiseaux étaient en cage. L'ambassadeur objecta qu'il ne fallait pas s'étonner si de pariels

propos se tenaient à Rome : beaucoup y désiraient, depuis longtemps, que, sans aucun prétexte, l'on eût fait mourir tous ceux de la nouvelle religion. Mais tel n'avait pas été le dessein du Roi. Quel que fût son ressentiment contre les huguenots, il observerait encore l'édit de pacification [1]. Cette justification ne devait pas convaincre Maximilien II. Malheureusement cet empereur, si éclairé et si tolérant, avait resserré avec Philippe II les liens qui unissaient les deux branches de la maison d'Autriche. Il lui avait donné sa fille, l'archiduchesse Anne, et faisait élever, à la cour de Madrid, deux de ses fils, les archiducs Albert et Wenceslas.

Les démarches tentées auprès de la reine Élisabeth avaient encore été plus pressantes. Charles IX avait envoyé à La Mothe-Fénélon, son ambassadeur en Angleterre, plusieurs dépêches et un mémoire pour justifier la nécessité où il s'était trouvé, dans l'intérêt de sa sûreté, de permettre l'exécution de la Saint-Barthélemy. Il avait déclaré à Walsingham, l'ambassadeur de la Reine, que, s'il n'avait soudainement prévenu Coligny et ses adhérents, ils eussent fait contre lui ce qui avait été exécuté contre eux. Il soutint que l'amiral de Coligny était « très-digne « de mort » à cause des malheureux desseins qu'il avait formés pour la subversion de la France. Il recommanda à La Mothe-Fénélon de déjouer les efforts que l'Espagne pourrait faire en vue de se réconcilier avec la reine Élisabeth. Il fallait, au surplus, montrer toujours en perspective à la Reine la conquête de Flessingue [2].

[1] Le Sr de Vulcob à Charles IX, de Vienne, 26 septembre et 8 novembre 1572. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. IV, 2e partie, pp. 13 et 21.)

[2] *Voir* la correspondance de Charles IX et de La Mothe-Fénélon, pendant les mois de septembre et d'octobre 1572, dans le *Recueil des dépêches des ambassadeurs de France en Angleterre,* t. VII, pp. 362 et suiv.

Les déclarations de Charles IX n'avaient guère diminué l'indignation profonde produite en Angleterre par le massacre de la Saint-Barthélemy. Cette catastrophe avait empêché la réussite de l'expédition du prince d'Orange dans les Pays-Bas, et c'était là un puissant motif d'irritation pour la reine Élisabeth. Elle avait nourri l'espoir de recueillir, pour prix de son concours, la plus grande partie de la Zélande. Aussi, avec son assentiment tacite, quatre mille Anglais au moins étaient partis pour Flessingue, et elle avait commandé de fournir au prince d'Orange 66,000 écus qui devaient être payés à Hambourg. Elle avait même promis de mettre ses navires en mer pour combattre plus ouvertement l'Espagne. Mais l'insuccès de Guillaume de Nassau et le massacre de la Saint-Barthélemy l'avaient inquiétée et découragée; elle avait fait rentrer une partie de ses vaisseaux et voulait même rappeler les Anglais qui étaient en Zélande [1].

Le prince d'Orange, cependant, essayait encore de conserver l'appui de la reine Élisabeth. Dans le mois de décembre 1572, d'accord avec les états de Hollande et de Zélande, il envoya en Angleterre une ambassade composée de Jean Vanderdoes, seigneur de Noordwyk, Guillaume de Nyvelt, seigneur d'Arentsberge, le docteur Junius, Lievin Keersmaecker, bourgmestre de Zierikzee et Thierri de Bronckhorst. Ils étaient chargés d'exposer à la Reine les causes qui avaient déterminé les habitants des Pays-Bas à prendre les armes contre le duc d'Albe, et de solliciter des secours en argent et en hommes de guerre. Ils devaient lui donner à entendre qu'elle pourrait ainsi, à peu de frais, servir grandement Dieu, propager la religion évangélique et affaiblir le roi d'Espagne [2].

Cette ambassade inquiéta vivement le duc d'Albe. « L'accord

[1] La Mothe-Fénélon au roi Charles IX, novembre 1572, dans le *Recueil des dépêches des ambassadeurs*, etc., t. V, pp. 198-199.

[2] Bor, 6e liv., fol. 310 v°.

du prince d'Orange avec la reine d'Angleterre, écrivit-il à Philippe II, serait l'événement le plus funeste ; il y aurait peu d'espoir, s'il se réalisait, de pouvoir recouvrer les provinces rebelles [1]. » L'Espagne avait alors à Londres un agent très-habile. C'était Antonio de Guaras, qui résidait dans la capitale de l'Angleterre depuis le temps du mariage de Philippe II avec Marie Tudor. Lord Burghley, inquiet de l'isolement où l'insuccès du prince d'Orange et l'extermination des huguenots français allaient réduire la reine Élisabeth, avait laissé entendre à Guaras que celle-ci ne serait pas éloignée de conclure un accommodement avec le duc d'Albe. Un projet fut rédigé et transmis au gouverneur des Pays-Bas. En apprenant les démarches faites par le prince d'Orange, le duc d'Albe, malgré l'aversion que lui inspirait la reine d'Angleterre, prit aussitôt le parti de s'accorder avec elle. Il prévint même Philippe II que, dans le cas où il verrait accueillir favorablement les vœux du prince d'Orange, il signerait le traité proposé par lord Burghley sans attendre l'autorisation royale. Il avait eu soin d'ailleurs de retrancher du projet un article qui interdisait à l'inquisition d'inquiéter les Anglais résidant ou voyageant en Espagne.

Philippe II fut moins prompt que son lieutenant. Certes, il était également d'avis d'empêcher que la reine d'Angleterre ne traitât avec le prince d'Orange. Mais il refusait d'acheter par des sacrifices humiliants la neutralité d'Élisabeth. Il craignait de porter ombrage au roi de France, de décourager les catholiques anglais, d'aggraver le sort de la reine d'Écosse et d'encourir le blâme du Pape et de toute la chrétienté. Il voulait donc que l'on se contentât de rétablir pour deux ans le commerce entre les deux États [2].

[1] Le duc d'Albe au Roi, de Nimègue, 17 janvier 1573. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 307.)

[2] Le Roi au duc d'Albe, de Madrid, 24 février 1573. (*Ibid.*, t. II, p. 314.)

Cette concession, quoique restreinte, ne manquait pas d'importance. Philippe cédait aux plaintes réitérées qui lui arrivaient des Pays-Bas, où la cessation du trafic avec l'Angleterre avait causé une grande désolation et amené une grande pauvreté dans les provinces encore fidèles. Cependant, le duc d'Albe, qui avait vu avec déplaisir les restrictions du Roi, s'était attaché à réfuter les objections du conseil d'Espagne. Il faisait peu de cas du mécontentement des Français, mais il attachait plus d'importance aux murmures des catholiques d'Angleterre, tout en soutenant qu'il ne fallait pas pour eux seuls s'exposer à perdre les Pays-Bas; il insinuait enfin que le traité, loin d'être hostile au Pape, ôterait aux hérétiques des Pays-Bas la principale force qui empêchait le Roi de les faire rentrer sous l'obéissance du Saint-Siége [1].

Le duc d'Albe ne s'était point contenté de réfuter par écrit les objections du conseil d'Espagne. Il avait envoyé à Madrid don Bernardino de Mendoça pour exposer plus complètement au Roi la situation des affaires. Philippe II, tout en rendant justice au zèle de cet officier, ne donna qu'à contre-cœur l'autorisation qui lui était demandée. Il doutait que l'intention de la reine d'Angleterre fût véritablement de traiter, et, si elle passait outre, il avait la persuasion, disait-il, que ce serait pour mieux lui nuire. Il ajoutait même qu'elle ne cesserait de favoriser le prince d'Orange et les autres rebelles. Il voulait bien ratifier ce qui avait été fait jusqu'alors, mais il enjoignait de nouveau au duc d'Albe de se borner à convenir du rétablissement du commerce pendant deux ans [2].

Le 15 avril, le duc informa Philippe II que le traité de commerce avait été signé par l'Angleterre et que cette nouvelle avait excité une vive allégresse dans les Pays-Bas. « Le prince d'Orange

[1] Le duc d'Albe au Roi, de Nimègue, 18 mars 1573. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 321.)

[2] Le Roi au duc d'Albe, 31 mars 1573. (*Ibid.*, t. II, p. 326.)

perd par là, ajoutait-il, les moyens d'abuser plus longtemps ceux du dedans et ceux du dehors, en leur donnant à entendre qu'il est appuyé de la Reine. » Il exprimait en outre l'espoir de conquérir bientôt la supériorité sur mer et d'obliger les rebelles de Hollande et de Zélande à se rendre, puisqu'ils ne seraient plus secourus de la reine d'Angleterre. — C'était pour ce motif, disait-il, qu'il avait traité avec cette reine, car il protestait que le Roi n'avait pas un vassal qui désirât plus la ruine d'Élisabeth [1].

Le duc d'Albe se berçait d'un vain espoir en supposant que la reine protestante allait complètement délaisser le prince d'Orange et les provinces insurgées des Pays-Bas. Philippe II avait mieux jugé Élisabeth. En effet, au moment où le traité avec le duc d'Albe était accepté par les Anglais, ceux-ci ne cessaient point de passer en Hollande et à la Brielle, se proposant, si le prince d'Orange prospérait, de suivre son parti, et, d'un autre côté, s'il s'accordait avec le roi d'Espagne, d'user largement du traité de commerce que le duc d'Albe offrait [2].

Philippe II retrouvait à la cour des Valois des dispositions encore plus ambitieuses et plus malveillantes. La journée sanglante de la Saint-Barthelémy n'avait point réalisé les espérances diverses que Catherine de Médicis et Charles IX fondaient sur l'extermination de Coligny et de ses adhérents. Tandis que l'Espagne puisait des forces dans les déchirements de la France et que la puissance des Guises grandissait à côté du trône, les Valois se voyaient exposés à l'exaspération des huguenots et à la légitime indignation de leurs protecteurs, la reine d'Angleterre et les princes protestants d'Allemagne. Pour faire face à cette situation dangereuse, Catherine et Charles IX prirent une attitude nouvelle,

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 331-340.

[2] La Mothe-Fénélon au roi Charles IX, 3 avril 1573. (*Recueil des dépêches des ambassadeurs de France en Angleterre*, t. V, p. 293)

également dépourvue de franchise. Ainsi s'expliquent les négociations qui furent reprises avec les princes protestants de l'Allemagne, les avances qui furent faites aux Nassau et la tentative de donner pour époux à la reine Élisabeth le duc d'Alençon au lieu du duc d'Anjou.

Ce dernier avait excité à la fois la jalousie de Charles IX par l'influence qu'il avait acquise sur les catholiques, et l'aversion des huguenots par sa participation avouée au massacre de Paris. Le Roi désirait éloigner le duc d'Anjou de la France; les protestants, d'accord avec les « politiques », cherchaient même à l'écarter du trône, et voulaient transmettre ses droits au duc d'Alençon qui, sous les caresses données au parti évangélique, déguisait une duplicité malfaisante et une ambition perverse.

Un moyen s'offrait d'éloigner le duc d'Anjou. C'était de lui procurer le trône électif de Pologne, vacant depuis le 7 juillet 1572, par la mort de Sigismond-Auguste, le dernier des Jagellons. Cinq princes se présentaient comme prétendants à cette couronne. Le plus redoutable était l'archiduc Ernest, proposé par la maison d'Autriche, appuyé par Philippe II et les catholiques. Pour le supplanter, le duc d'Anjou devait forcément invoquer l'aide des chefs de la réformation, et se concilier aussi les nombreux protestants qui jouissaient légalement en Pologne de la liberté de conscience décrétée par Sigismond-Auguste. C'est à quoi s'appliqua dès lors la cour de France. Jean de Montluc, évêque de Valence, fut envoyé en Pologne pour préparer les voies à l'élection, en excusant la Saint-Barthélemy et en disculpant audacieusement le duc d'Anjou d'y avoir eu aucune part. En même temps le colonel Gaspard de Schonberg, comte de Nanteuil, servait d'intermédiaire pour apaiser les Électeurs non catholiques et rattacher aux Valois l'infatigable Louis de Nassau.

En revenant des Pays-Bas, le comte Louis, toujours malade, fut obligé de s'arrêter pendant quelques semaines à Deutz, près

de Cologne. Ce fut de là que, s'adressant à son frère Jean de Nassau, il exprima le vœu que leur ville de Siegen devînt un lieu de retraite sûre pour les réfugiés des Pays-Bas [1]. Le 1er novembre 1572, son état s'étant amélioré, il se rendit à Siburg, château sur la Rhur, dans le comté de Berg. Quelque temps après il put réjoindre sa mère et ses frères à Dillenbourg. Mais il n'était pas entièrement rétabli. Aussi, malgré son ardent désir de reprendre les armes, ne put-il s'associer à l'héroïque défense de la Hollande. Il ne cessa point cependant de travailler à la délivrance des Pays-Bas. Non-seulement il se servait adroitement de l'ascendant qu'il exerçait sur les protestants, de quelque nation qu'ils fussent, mais encore il préparait déjà une nouvelle expédition.

Il n'importait pas moins aux Valois de ménager et de regagner le prince d'Orange, qui lui-même avait été proposé pour le trône de Pologne par un certain nombre de réformés, et qui, plus que tout autre, avait le pouvoir de servir efficacement l'influence française.

Charles IX s'était bien gardé, même après le meurtre de Coligny, de rompre tout à fait avec Guillaume de Nassau. Tout en se faisant un grand mérite auprès de Philippe II et du duc d'Albe de l'extermination des huguenots, tout en conjurant le Roi Catholique de « n'entendre jamais à la paix » avec le chef des hérétiques et des rebelles des Pays-Bas, il voulait que le prince d'Orange fût exhorté sous main à continuer ses entreprises [2]. Cette politique déloyale et à double face se manifesta surtout, comme on le sait déjà, dans les instructions très-secrètes

[1] Louis de Nassau à Jean de Nassau, 27 et 29 octobre 1572. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, pp. 18 et 19.)

[2] *Voir* la dépêche de Jean de Vivonne, Sr de Saint-Goard, ambassadeur à Madrid, au roi Charles IX, du 18 octobre 1572. (*Ibid.*, t. IV. 2e partie, p. 18.)

que Charles IX donna à Mondoucet, son représentant près du duc d'Albe.

Les deux expéditions de 1568 et de 1572 avaient épuisé toutes les ressources du prince d'Orange. Pour ces deux campagnes, il avait dépensé la somme énorme de 1,050,000 florins en hypothéquant les biens qui lui restaient et en empruntant à ses proches et à ses alliés. Sa famille, pour lui venir en aide, avait vendu ou mis en gage ses objets les plus précieux, perles, joyaux, argenterie, etc. [1]. Au moment où les Espagnols commencèrent le siége de Harlem, Guillaume de Nassau était sans argent, sans crédit et avec une poignée de soldats indisciplinés. Dans une pareille situation, et lorsque Charles IX repoussait, à certains égards, devant les princes protestants, l'exécrable responsabilité de la Saint-Barthelémy, quoi de plus naturel que de saisir l'appui inespéré que la cour de France offrait de nouveau aux insurgés des Pays-Bas? C'était d'ailleurs une nécessité; car le libérateur des Pays-Bas ne trouvait point, parmi les souverains protestants, un concours efficace.

La reine Élisabeth n'osait pas combattre ouvertement l'Espagne. Les princes allemands, en général, ne témoignaient pas non plus un grand empressement à seconder Guillaume de Nassau contre la tyrannie de Philippe II.

L'électeur de Saxe, plein de réserve et de froideur, se montrait contraire à toute démarche violente, à toute lutte ouverte; le landgrave de Hesse voulait bien servir la cause de la réformation dans les Pays-Bas, mais sans faire trop de sacrifices, et surtout sans courir de risque; le duc de Clèves, accusé de part et d'autre de dissimulation et de fourberie, continuait à tergiverser [2].

[1] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV. *passim*.

[2] *Ibid.*

L'électeur palatin, Frédéric III, et ses fils, se montraient seuls tout à fait dévoués aux Nassau. Un ambassadeur avait même été envoyé par eux à la reine Élisabeth pour la rendre favorable aux défenseurs de la liberté des Pays-Bas.

De leur côté, Catherine de Médicis et Charles IX avaient chargé Gaspard de Schonberg de renouer les anciennes relations des Valois avec les princes protestants de l'Allemagne. Il ne s'agissait pas seulement d'assurer la couronne des Jagellons au duc d'Anjou et de préparer le mariage du duc d'Alençon avec la reine d'Angleterre. L'ambition de Charles IX était bien plus vaste : il se proposait de supplanter et d'annihiler la maison d'Autriche ; il voulait enlever les Pays-Bas à l'Espagne, et, avec l'aide des princes protestants, faire entrer la couronne impériale même dans la maison de Valois. Ceux qui avaient intérêt à flatter le petit-fils de François Ier l'entretenaient volontiers dans ce rêve ; mais, en Allemagne comme en Pologne, les Valois rencontraient Philippe II qui, aspirant lui-même à la couronne impériale avec l'appui de la maison de Bavière et des catholiques, s'efforçait de gagner aussi les protestants, en faisant répandre le bruit qu'il ôterait les Espagnols des Pays-Bas, réunirait ces provinces à l'Empire, et leur accorderait les bénéfices des édits impériaux sur le « fait de la religion ; » enfin, qu'il rétablirait en leur premier état le prince d'Orange et ses coopérateurs [1].

Charles IX avait compris que, pour se concilier les protestants, il fallait avant tout atténuer l'horreur que leur inspirait la Saint-Barthelémy. La justification que Catherine de Médicis et son fils dictèrent à Schonberg était assez habile. Il devait faire entendre que rien n'avait été ordonné « en haine de la nouvelle

[1] G. de Schonberg au duc d'Anjou, 10 février 1573. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, 2e partie, p. 30.)

religion ni pour son extirpation; » l'amiral de Coligny et ses complices avaient été punis parce qu'ils avaient conspiré contre le Roi [1]. Schonberg ne cessait de recommander à Catherine de Médicis de garder cette attitude, si elle ne voulait perdre de gaieté de cœur une partie presque gagnée. Il ne fallait pas qu'on laissât se répandre au delà du Rhin la persuasion que, par le massacre de Paris, la maison de Valois avait voulu procurer le moyen au duc d'Albe d'avoir plus aisément raison du prince d'Orange et de se retourner ensuite contre les princes d'Allemagne qui avaient favorisé ce grand rebelle, ainsi que les huguenots de France [2]. Les énormes subsides et les pensions que Charles IX distribuait libéralement en Allemagne servaient, d'ailleurs, à faciliter les négociations de son envoyé.

Mais, d'un autre côté, le roi de France, fidèle à sa politique cauteleuse, avait bien soin de flatter Philippe II, de l'exciter contre les protestants, et surtout de lui déconseiller des concessions qui auraient pu mettre un terme à la guerre civile des Pays-Bas. Tandis que les Valois s'efforçaient de faire accroire en Allemagne que la Saint-Barthélemy n'avait pas été un acte prémédité ; à Philippe II, ils voulaient persuader, au contraire, que cet acte était conçu et médité depuis deux ans ! C'est ce que, à l'instigation de Saint-Goard, ambassadeur de Charles IX, le général des Cordeliers déclara au Roi Catholique [3]. En réalité, Charles IX se défiait profondément des dispositions conciliantes

[1] Catherine de Médicis à G. de Schonberg, 13 septembre 1572, dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, 2e partie, p. 12. — Confér. DE THOU, t. IV, liv. LV. — Pompone de Bellièvre, envoyé à la Diète des Suisses assemblée à Baden, justifie presque dans les mêmes termes le massacre de Paris.

[2] G. de Schonberg à Catherine de Médicis, 9 octobre 1572. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, 2e partie, p. 14.)

[3] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, 2e partie, p. 28.

qu'il attribuait à Philippe II, au duc de Medina-Celi, et même au duc d'Albe : il supposait qu'ils étaient maintenant d'accord pour calmer les troubles des Pays-Bas. Or, cette pacification eût anéanti tous ses projets. Débarrassé de la révolte des Pays-Bas, Philippe II se rendait plus grand et plus formidable qu'il n'avait jamais été ; et la couronne impériale restait à la Maison d'Autriche, qui donnerait la loi à toute la chrétienté [1]. Charles IX avertissait Schonberg que Philippe II, non content de ménager le mariage de la reine d'Angleterre avec l'archiduc Rodolphe, négociait encore l'union de l'archiduc Ernest avec l'aînée des infantes, et réservait les Pays-Bas pour cette princesse. Quant à Schonberg, il mandait à son maître que le roi d'Espagne avait envoyé un gentilhomme notable près de Maximilien II, pour lui faire connaître la résolution qu'il avait prise de s'accorder avec le prince d'Orange et tous ses adhérents, par la médiation de l'Empereur et des princes d'Allemagne [2].

Schonberg s'était rendu d'abord à Heidelberg, où sa justification de la Saint-Barthélemy ne fut pas bien accueillie par l'Électeur palatin. Ce prince promit, toutefois, de fovoriser la candidature du duc d'Anjou au trône de Pologne. L'agent de Charles IX eut moins de difficultés à vaincre à Cassel, auprès de Guillaume, landgrave de Hesse. Ce prince avait déploré les événements qui s'étaient accomplis en France, parce qu'ils étaient de nature à entraver le cours de la grandeur de la maison de Valois, qui importait tant à celle de Hesse : mais, sur le témoignage rendu par le comte Louis de Nassau, il jugea mieux la Saint-Barthélemy, du moins au gré de l'ambassadeur, et finit par des protestations de dévouement si ardentes que Schonberg

[1] Charles IX au seigneur de Saint-Goard, 17 mars 1573. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, 2e partie, pp. 32 et suiv.)

[2] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, 2e partie, pp. 39-40.

put écrire à Paris que le landgrave avait « la fleur de lys gravée dans le cœur [1]. » Schonberg vit ensuite à Dresde l'électeur de Saxe, dont la résistance fut plus vive. L'ambassadeur français ne réussit point à convaincre ce prince que Charles IX eût été contraint de faire massacrer les huguenots pour étouffer la conjuration de l'amiral de Coligny et de ses complices. Le duc de Brunswick montra la même incrédulité [2].

Dans ses conférences avec les Électeurs protestants, Schonberg, pour se conformer à ses instructions, les entretint de la guerre des Pays-Bas. Il avait été formellement chargé de leur déclarer que deux motifs avaient empêché Charles IX de se prononcer ouvertement pour Guillaume de Nassau : la répugnance des catholiques français à soutenir une guerre contre l'Espagne ; puis, le silence du prince d'Orange, qui n'avait, ni avant ni durant son entreprise, averti le Roi de son intention et de ce qu'il avait volonté et moyen de faire. En résumé, Schonberg donnait à ses hôtes l'assurance que Charles IX était déterminé à se conduire à l'égard du prince d'Orange et des Pays-Bas, ainsi qu'ils se gouverneraient eux-mêmes [3].

Ce n'était point une promesse vaine. En effet, Schonberg était également chargé de poursuivre la négociation que Catherine de Médicis avait déjà entamée à Francfort avec Louis de Nassau, par l'intermédiaire de Jean Galeas Fregoso, noble Génois au service de Charles IX. Le comte Louis, de concert avec Christophe de Bavière, fils de l'Électeur palatin, rassemblait, comme on l'a vu, les éléments d'une nouvelle armée, et il avait réuni à Francfort tous les ritmaîtres qui, l'année précédente, servaient son

[1] G. de Schonberg au duc d'Anjou, de Nidergangen, 4 avril 1573, dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. IV, 2e partie, pp. 53-54.

[2] De Thou, liv. LV.

[3] Les instructions données à Schonberg se trouvent dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. IV, 2e partie, pp. 50-51.

frère [1]. Avant de se rendre auprès de l'électeur de Saxe, Schonberg avait eu à Cassel une longue et intéressante entrevue avec le frère du prince d'Orange. Durant l'espace de sept à huit heures, ils discoururent vivement sur les entreprises conçues par le comte, et débattirent les conditions qu'on pourrait stipuler entre le roi de France et Guillaume de Nassau. Ces conditions furent enfin mises par écrit, partie de la main du comte Louis, partie de celle de Schonberg, et le comte les signa. Elles méritent d'être connues.

« Si Charles IX voulait se déclarer immédiatement et prendre ouvertement les armes contre Philippe II, le prince d'Orange ou l'un de ses frères, avec son autorisation, promettrait que les pays de Hollande et de Zélande seraient mis entre les mains du Roi, lequel s'obligerait à conserver leurs anciens priviléges et à promettre l'exercice libre de la religion réformée. — Pour le cas où Charles IX ne se déclarerait pas ouvertement, mais proposerait seulement de fournir trois cent mille florins d'Allemagne, le prince ou celui de ses frères, qui aurait pouvoir de lui, promettrait que toutes les villes et places qui seraient prises aux Pays-Bas, après la conclusion de l'accord, demeureraient en l'obéissance du Roi, aux conditions déjà mentionnées pour les pays de Hollande et de Zélande. — Mais s'il advenait que ni le prince d'Orange ni ses adhérents ne prissent aucune ville ou place importante, dans un certain délai après l'accord conclu, ils seraient néanmoins obligés (le terme étant expiré) de mettre

[1] Le duc d'Albe au Roi, de Nimègue, 16 avril 1573. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 340.) — Le cardinal de Granvelle écrivait de Naples, le 29 octobre 1572, à Morillon, son vicaire-général pour l'archevêché de Malines : « ... J'entends que le roi de France a envoyé au prince d'Orange et au Palatin un Frégose pour s'excuser de la mort de l'amiral (Coligny) et d'autres. Il y a bien à faire de s'entretenir *avec Dieu et le diable*... » (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, 1re série, supplém., p. 115.)

sous le pouvoir du roi de France les pays de Hollande et de Zélande. Il en serait de même pour le cas où les villes et places conquises depuis l'accord viendraient à être perdues ou abandonnées par le prince et ses adhérents. — Ils devaient s'engager pareillement à n'entrer en aucun traité de pacification, encore moins en aucun accord avec le roi d'Espagne ou tout autre, sans le consentement du roi de France. — Enfin, il était encore stipulé qu'on réclamerait la garantie formelle d'un prince d'Allemagne, afin que Charles IX eût la certitude que Guillaume de Nassau ne garderait point pour lui les places dont il s'emparerait, et qu'il accomplirait entièrement les conventions stipulées. »

Tel était le projet aventureux, mis en avant ou, du moins, accepté par Louis de Nassau, avec son impétuosité ordinaire. Du reste, il se disait également disposé à prêter les mains à la pacification des Pays-Bas, pourvu que les conditions offertes par l'Espagne fussent honorables, et que l'accomplissement fidèle de l'accord pût être garanti par les Électeurs et les princes d'Allemagne. Un autre jour, il déclarait qu'il fallait se hâter, car il n'était en sa puissance d'empêcher le prince, son frère, ni les états de Hollande et de Zélande, de prêter l'oreille aux offres de l'Espagne. Aussi, Schonberg ne dissimula-t-il point ses appréhensions à Catherine de Medicis, dans la dépêche où il lui rendait compte de ses conférences avec Louis de Nassau. Il l'engageait à prendre une bonne et prompte résolution ; il lui disait qu'elle tenait entre les mains le repos de la France, la ruine du capital ennemi du Roi, l'étroite et ferme alliance des princes d'Allemagne, enfin, la subversion de tous les desseins de la Maison d'Autriche. Fregoso, renvoyé en France, était, en outre, chargé de donner à la mère de Charles IX tous les éclaircissements qu'elle pourrait désirer [1].

[1] Gaspard de Schonberg à Catherine de Médicis, 20 et 23 mars 1573,

Louis de Nassau fit connaître au prince d'Orange ses pourparlers avec les agents français. Le prince admit la nécessité de cette négociation, parce que ses moyens et son crédit diminuaient chaque jour, et qu'il lui semblait impossible de le soutenir à la longue ; mais il répugnait à ratifier les concessions que son frère avait faites dans les conférences de Francfort et de Cassel. Il lui déclarait franchement que, depuis le massacre de la Saint-Barthélemy, les états de Hollande et de Zélande avaient une si grande défiance du roi de France, qu'on ne pourrait leur persuader de condescendre aux articles proposés. Ils allègueraient, disait-il, que, puisqu'il s'agissait de vivre sous des tyrans, encore valait-il mieux être tyrannisé par son prince naturel que par un étranger. Pour ces motifs, il avait jugé convenable de rédiger lui-même d'autres articles, qui contenaient tout ce que les états voudraient et pourraient accorder. Il ne se dissimulait point que ce contre-projet serait probablement trouvé « inique » par l'autre partie. Il croyait toutefois devoir l'envoyer à son frère, pour qu'il l'examinât et y apportât les modifications qu'il jugerait convenables, mais, néanmoins, suivant cette maxime, ajoutait-il, « que vous avez ici tout ce que j'estime qui pourra être accordé par deçà, et afin que, selon votre prudence, vous sachiez comment vous régler. »

D'après ce contre-projet, si Charles IX n'avait pas l'intention d'entrer lui-même en lutte ouverte avec l'Espagne, il s'engagerait à remettre immédiatement cent mille écus au prince d'Orange pour les frais de la guerre, et de trois mois en trois mois la même somme ; il l'autoriserait, en outre, à lever, en France, tels soldats et tels capitaines que bon lui semblerait, jusqu'au nombre de mille de cavalerie et de mille d'infanterie. Mais,

dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, 2e partie, pp. 37-39 et suiv.

d'autre part, il serait stipulé que toutes les villes et terres qui tomberaient au pouvoir du prince d'Orange ou de ses adhérents, pourvu que ces conquêtes fussent hors du territoire de la Hollande et de la Zélande, seraient mises « entre les mains et sous « l'obéissance du roi de France [1]. »

Le Taciturne refusait donc de livrer à la France la Hollande et la Zélande, alors les seules provinces où les insurgés dominaient. Mais comme il se voyait obligé d'accepter l'assistance offerte par Charles IX, il espérait sans doute l'entretenir dans des dispositions belliqueuses, en lui montrant la perspective d'arracher aux Espagnols le reste des Pays-Bas.

Cet appât n'ébranlait point les fortes convictions de Morvilliers et des autres conseillers, qui, en 1572, s'étaient opposés à une tentative analogue. Le sage évêque d'Orléans, de nouveau consulté par Catherine de Médicis, écrivit un avis tout à fait contraire aux propositions de Fregoso et de Louis de Nassau [2]. Des discours de Fregoso et des dépêches de Schonberg, il inférait seulement que les Nassau et leurs alliés avaient un désir ardent, passionné, celui « d'allumer une forte guerre » entre Charles IX et le roi d'Espagne. C'était pour eux le moyen le plus sûr de s'affermir et de répandre partout leur religion. Mais les deux rois avaient autant d'intérêt à se garder de cette guerre que les Nassau et leurs protecteurs avaient de motifs pour la désirer. Morvilliers disait encore que l'on ne pouvait se fier aux promesses de gens qui n'avaient jamais aimé Charles IX ni la France. Il regardait néanmoins le comte Louis comme un personnage qu'il fallait ménager à cause de sa « nature ambitieuse et inquiète, » et aussi parce qu'il avait les relations les plus

[1] Le prince d'Orange à Louis de Nassau, avril 1573. (*Archives*, etc., t. IV, 1re partie, pp. 113-119.)

[2] Cet avis, daté de Blois, le 11 avril 1573, se trouve dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, 2e partie, pp. 57 et suiv.

étendues et les plus étroites avec les huguenots. En résumé, il importait, selon Morvilliers, d'éviter la guerre avec l'Espagne et, d'un autre côté, de ne pas irriter un personnage qui pourrait également faire un grand tort au royaume en y fomentant des dissensions funestes.

Cet avis accrut les perplexités de Catherine de Médicis. Quant à Charles IX, il s'efforçait de ménager encore et Philippe II et les Nassau, tout en marquant sa prédilection pour les adversaires du Roi Catholique, pour ceux qui pouvaient favoriser sa propre ambition. Le 10 mai, il écrivit à Saint-Goard qu'il était averti que don Diego de Çuñiga, ambassadeur de Philippe II, conseillait à ce monarque de faire, plus que jamais, tout ce qui lui serait possible pour ramener le prince d'Orange, attendu que le roi de France négociait sous main avec ce prince et le comte Louis de Nassau et qu'il était également disposé à s'accorder avec les révoltés de la Rochelle pour mieux assurer le succès de la négociation entamée avec les plus redoutables adversaires du roi d'Espagne. Des instructions étaient adressées à Saint-Goard afin qu'il pût s'expliquer d'une manière satisfaisante s'il était interrogé [1].

Vers la fin du mois de mai, Louis de Nassau fit dire à Schonberg que les retardements de Charles IX obligeraient les défenseurs des Pays-Bas à se réconcilier avec l'Espagne. Schonberg avait appris, d'autre part, que l'Empereur n'avait jamais tant travaillé à pacifier ces provinces, car on lui avait fait accroire que l'archiduc Ernest en aurait la lieutenance en attendant que l'infante Isabelle les lui apportât pour dot, et qu'il serait secondé par Requesens, gouverneur de Milan, comme « chef du conseil [2]. » Ces renseignements étaient confirmés en partie dans

[1] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, 2e partie, pp. 72-74.

[2] Schonberg à Catherine de Médicis, d'Eckersberge, 26 mai 1573. (*Ar-*

les lettres de Saint-Goard à Charles IX. Il résultait des informations recueillies à la cour de Philippe II que l'Empereur s'efforçait de réconcilier le prince d'Orange et ses adhérents avec le Roi Catholique, à condition de les laisser jouir de leurs biens hors des possessions espagnoles. Mais, que Philippe II inclinât ou non à une pacification, il y mettait pour condition absolue que le prince d'Orange en serait exclu. A la même époque, le duc d'Albe déclarait aussi qu'il y allait des États et de l'autorité du Roi de terminer l'affaire de Hollande, sans se concerter avec le prince d'Orange comme le voulait la reine d'Angleterre [1].

De même que Philippe II, quoique pour d'autres motifs, le prince d'Orange fermait également l'oreille aux suggestions pacifiques de l'Empereur. Pouvait-il d'ailleurs se réconcilier avec le Roi Catholique sans renier la cause qu'il avait juré de défendre? Cette défection n'était pas à craindre. Il y avait déjà quelque temps que le prince avait entretenu confidentiellement ses frères des conditions auxquelles on pourrait conclure la paix. Il les prenait à témoins que, dans cette guerre, il n'avait jamais cherché son intérêt particulier; il avait toujours eu en vue, disait-il, les libertés du pays que les étrangers opprimaient en foulant aux pieds les anciens priviléges et en faisant violence à la conscience. Il ne voyait d'autres articles à proposer que le libre exercice de la religion réformée, la réintégration des provinces dans leurs anciens priviléges et l'expulsion des Espagnols qui

chives de la maison d'Orange-Nassau, t. IV, 2e partie, p. 79.)—Le comte de Monteguado, ambassadeur d'Espagne près l'empereur Maximilien II, de Presbourg, 12 octobre 1572, dans la *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 285.

[1] Il ajoutait qu'il avait envoyé Antonio de Guaras au diable, pour avoir prêté l'oreille à une semblable négociation. (Le duc d'Albe au secrétaire Çayas, de Nimègue, 7 juin 1573, dans la *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 369.)

participaient au gouvernement ou qui servaient comme soldats[1]. Le prince croyait, au surplus, que Maximilien II était dupe des Espagnols. Ceux-ci, en le faisant agir, se proposaient seulement d'ébranler la constance du défenseur des Pays-Bas et de l'engager à délaisser les Hollandais et les Zélandais[2].

Guillaume redoublait d'efforts pour secourir Harlem, lorsqu'une lettre interceptée de l'ambassadeur d'Espagne en France lui suggéra le dessein de nouer des négociations directes avec Charles IX, afin de le porter à faire la paix avec ses sujets non catholiques, et à soutenir la guerre des Pays-Bas. Voyant, par cette dépêche, que l'envoyé de Philippe II avait conçu des craintes sérieuses à l'égard des dispositions du roi de France, le prince d'Orange espéra beaucoup de celui-ci. Il choisit l'ancien amiral des gueux de mer, Guislain de Fiennes, et le docteur Tayaert, pour traiter avec Charles IX et Catherine de Médicis; et, après avoir signé, à Delft (21 mai), l'instruction de ces envoyés, il avertit ses frères, Jean et Louis de Nassau, de la résolution qu'il avait prise. Il exprimait l'espoir que cette mission ne serait pas sans fruit, n'eût-elle pour effet, disait-il, que d'adoucir le cœur du roi de France, de l'incliner à la paix et de l'engager à lever le siége de la Rochelle[3].

L'instruction remise à Guislain de Fiennes révélait, avec les laborieuses combinaisons de Guillaume le Taciturne, ses angoisses à ce moment si critique de la guerre de l'Indépendance. Paix

[1] Le prince d'Orange à ses frères, de Delft, 5 février 1573, dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, p. 50.

[2] *Grande chronique de Hollande et de Zélande*, t. II, p. 265.

[3] Le prince d'Orange à ses frères, de Delft, le 28 mai 1573, dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, 1re partie, p. 132. — Guislain ou Gilain de Fiennes, seigneur de Lumbres, avait été, en 1566, ainsi que son frère Eustache, seigneur d'Esquerdes, etc., au nombre des principaux confédérés.

aux protestants français; alliance étroite avec les défenseurs des Pays-Bas contre l'Espagne; et assistance efficace à la Hollande et à la Zélande : telles étaient les demandes du prince. Et, en échange des sacrifices qu'il réclamait de la France, il montrait à Charles IX l'occasion unique d'abaisser l'Espagnol, d'occuper pour longtemps des villes importantes dans les Pays-Bas, et d'exercer sur la Hollande et la Zélande même un protectorat direct, moyennant la conservation des priviléges et le maintien de la religion réformée. Il ne livrait pas formellement la Hollande et la Zélande aux Français, mais il dépassait, sans contredit, les limites de son premier projet, puisqu'il acceptait maintenant Charles IX pour *protecteur* [1]. Du reste, le prince d'Orange, presque aux abois, agissait alors en son propre nom, et les conditions qu'il offrait à Charles IX n'avaient pas été ratifiées par les états.

En faisant voile pour la France, Guislain de Fiennes fut pris par des pirates anglais, qui, ne le connaissant point, le débarquèrent sur les côtes britanniques. Tout en sollicitant une audience de la reine Élisabeth, l'agent du prince d'Orange désira se mettre secrètement en rapport avec un des gentilshommes qui jouissaient de la confiance de l'ambassadeur français. Lamothe-Fénélon s'empressa de condescendre à ce désir et de couvrir en quelque sorte l'émissaire de Guillaume de Nassau, afin de ne pas augmenter les soupçons et les défiances du gouvernement anglais [2].

Pour réussir auprès de Charles IX, il fallait se cacher de la reine d'Angleterre : car on réclamait en même temps l'appui de l'un et de l'autre, et à tous deux on faisait les offres les plus

[1] Voir *Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. IV, 1re partie, pp. 119-124.

[2] La Mothe-Fénélon au roi Charles IX, 6 juin 1573, dans le *Recueil des dépêches des ambassadeurs français en Angleterre,* t. V, p. 347.

séduisantes. Au roi de France, le protectorat de la Hollande et de la Zélande ; à la reine d'Angleterre, la souveraineté même de ces provinces. L'offre devait lui en être transmise par les états, au commencement de 1574.

Guillaume le Taciturne avait même devancé les états sous ce rapport : avant de prêter l'oreille aux suggestions des agents français, il s'était efforcé de se concilier à tout prix la bienveillance de la reine Élisabeth. Tel était l'objet de l'ambassade qu'il lui avait envoyée à la fin de l'année précédente.

En présence de ces tentatives diverses du prince d'Orange, il faut reconnaître que le prudent Morvilliers avait bien caractérisé la politique des Nassau, lorsqu'il déclarait que leurs offres tendaient surtout à prolonger la résistance de la Hollande et de la Zélande, à sauver ces provinces, et à soulever tous les Pays-Bas, en mettant l'Espagne aux prises avec des ennemis puissants, l'Angleterre, la France et l'Allemagne.

Sur ces entrefaites, il avait été enjoint à Fregoso de retourner près de Louis de Nassau, et de donner à celui-ci l'assurance que Charles IX était bien disposé à son égard [1]. Mais le frère du prince d'Orange fut médiocrement satisfait des instructions et des propos de l'agent français. Charles IX laissait entendre qu'on voulait lui imposer la loi dans son royaume. Impatienté, le comte Louis écrivit à Siegen, le 1er juin 1573, un mémoire très-remarquable, qu'il fit remettre au roi de France. Allant droit au but, il disait que Charles IX n'avait qu'un moyen de réaliser ses projets : contracter une ferme amitié avec les princes protestants. Or, pour se les concilier et faire oublier les excès passés, il fallait que le Roi s'abstînt avant tout de guerroyer encore contre ses propres sujets de la religion évangélique. Ne se sou-

[1] Catherine de Médicis à Schonberg, 15 juin 1573, dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, 2e partie, p. 92.

venait-il donc plus de ce que le comte lui avait dit autrefois au château de Blois, et de la récompense qui lui était réservée pour avoir permis l'exercice de la religion protestante? Avait-il oublié que les princes d'Allemagne, dans leurs entretiens, souhaitaient alors de l'avoir pour *seigneur,* le cas avenant d'une élection? Ne se rappelait-il plus que le comte lui dit qu'il espérait un jour lui voir la couronne impériale sur la tête ? Les peuples des Pays-Bas aussi, c'est-à-dire les protestants, voyant avec quelle douceur il traitait alors ses sujets, ne se montraient-ils pas disposés à se jeter dans ses bras, afin de pouvoir exercer librement leur religion? Mais quel changement depuis le massacre, depuis que le Roi avait voulu forcer les consciences de ses sujets ! — « Il est destitué de noblesse et de gens de guerre, disait l'éloquent capitaine, privé de l'amour de ses peuples, proche de sa ruine, et l'Espagnol se réjouit de ce profond abaissement et de cette misère ! Partout l'Espagnol s'est servi du massacre pour nuire au Roi ; et ç'a été la seule cause de la courtoisie et de la fidélité en sa parole dont le duc d'Albe avait usé envers le comte, lorsque celui-ci capitula à Mons. Oui, le duc d'Albe lui-même avait dit à plusieurs qu'il n'était point fâché de ce qui était arrivé à Coligny, ennemi capital de son Roi ; mais que pourtant il aimerait mieux avoir perdu les deux mains que d'avoir fait ce coup. Si le Roi ne change point, n'accorde point la paix et la liberté à ses sujets protestants, l'influence française diminuera de plus en plus, et aucun autre remède ne pourra relever le royaume. » — Le comte avertit ensuite Charles IX que l'on se fatigue « des façons dont on use en France pour négocier, » car on s'aperçoit « qu'on ne procède point rondement, » qu'on se sert « de dissimulation comme d'un hameçon. » C'est pourquoi le prince d'Orange se défie de la politique française et ne peut croire « que ce soit d'un cœur ouvert que Sa Majesté dit qu'elle le veut secourir. » En terminant, Louis de Nassau conjurait Charles IX de peser

sérieusement ces considérations dictées par le désir de procurer son avancement et d'assurer sa grandeur. Il lui prédisait que, s'il persévérait dans ses violences, il ne réussirait « qu'à bander encore davantage Dieu et les hommes contre lui [1]. »

Les remontrances véhémentes et passionnées de Louis de Nassau coïncidèrent heureusement avec l'élection du duc d'Anjou au trône de Pologne [2]. La nouvelle de ce triomphe, dû surtout à l'influence des réformés, parvint en France au moment même où le frère de Charles IX assiégeait la ville protestante de la Rochelle. Catherine de Médicis s'empressa de conseiller une transaction. La capitulation de la Rochelle, sanctionnée par un édit solennel, fut la conséquence de ce revirement. Les huguenots obtinrent de nouveau la liberté de conscience [3]. En même temps, la reine d'Angleterre recevait l'assurance que cette nouvelle paix serait observée, et les dispositions les plus favorables se révélaient aussi en faveur du prince d'Orange. Schonberg remit cent mille couronnes au comte Louis, de la part de Charles IX, et à titre de don royal. La munificence du monarque français ne devait même point s'arrêter là. Il laissait entrevoir qu'il prendrait à sa charge les frais de l'expédition que préparaient Louis de Nassau et le duc Christophe, fils de l'Électeur palatin. Enfin, il renvoyait le seigneur de Lumbres en Allemagne, afin de stimuler les deux chefs protestants.

La grande et la principale affaire de Charles IX était d'enlever la couronne impériale à la maison d'Autriche : feignant une extrême sollicitude pour le maintien des libertés de l'Empire, il exprimait le vœu qu'un des princes protestants, sinon lui-

[1] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, 2e partie, pp. 81-90.

[2] Il avait été élu, le 9 mai, à une immense majorité, par trente-cinq mille suffrages contre cinq cents.

[3] L'exercice libre de la religion réformée fut garanti par l'édit solennel du 24 août 1573.

même, fût élu roi des Romains. C'était, en toute hypothèse poser sa propre candidature [1]. Mais ces brigues de Charles IX étaient loin de trouver un appui solide au-delà du Rhin, même parmi les princes qui paraissaient le plus dévoués à l'influence française. Elles excitaient l'indignation des uns et le dédain des autres.

Tandis que Charles IX brûlait d'obtenir la couronne impériale, Catherine de Médicis nourrissait d'autres desseins. Voyant la santé défaillante du Roi, elle avait d'abord cherché à retenir en France le duc d'Anjou, qu'elle préférait à tous ses autres enfants; mais Charles IX, toujours jaloux de son frère, ayant exigé son départ pour la Pologne, Catherine conçut un projet que les complications de cette époque pouvaient seules justifier. Elle se proposa de mettre son fils Henri de Valois, le plus ardent promoteur de la Saint-Barthélemy, à la tête des protestants de Hollande. Il devait, avec le concours des évangéliques de Pologne et l'aide de la France, armer une flotte à Dantzick et la conduire dans les ports de Hollande. On ajoute que Catherine, déjà assurée de l'agrément du roi de Danemarck, envoya le comte de Retz en Allemagne pour y lever des troupes, tandis que Schonberg s'abouchait à Metz avec les députés que le prince d'Orange y avait envoyés. Harlem venait de succomber, et les Espagnols menaçaient Alkmaar. Dans ces conjonctures, le prince d'Orange approuva, dit-on, les articles proposés par Schonberg, et le roi de Pologne fut élu chef pour les guerres de Flandre contre le ro d'Espagne [2].

Charles IX s'était proposé de conduire lui-même le duc d'Anjou jusqu'à la frontière; mais une maladie grave l'ayant obligé de

[1] C'est ce que Schonberg faisait remarquer au comte de Retz (1er septembre 1573). (*Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. IV, 2e partie, pp. 107-113.)

[2] DE THOU, liv. LVII.

s'arrêter à Villers-Coterets, Catherine de Médicis et ses autres enfants accompagnèrent Henri de Valois en Lorraine. La séparation se fit à Blamont. Louis de Nassau s'y trouvait, de la part de l'Électeur palatin, pour saluer la reine mère et le roi de Pologne. Des conférences importantes eurent lieu entre ces divers personnages. Louis de Nassau y apprit officiellement que Charles IX avait promis de soutenir les Pays-Bas insurgés, soit ouvertement, soit en secret, et sans tenir compte de l'argent qu'il avait déjà fourni, mais en réglant sa conduite sur celle des princes protestants. Après avoir donné cette assurance, Henri de Valois, tant en son nom et pour le royaume de Pologne que comme député du roi de France, déclara qu'il s'associait à cette résolution. Quant au duc d'Alençon, qui n'avait pu voir Louis de Nassau en particulier, il lui dit à l'oreille, en lui pressant la main, que le prince d'Orange pouvait compter sur lui. Au surplus, on convint que les villes et pays, dont on s'emparerait avec l'aide du roi de France et des princes d'Allemagne, ne seraient plus placés sous le pouvoir direct de Charles IX, mais bien « sous le protectorat de l'Empire, » afin d'engager tous les souverains allemands à soutenir la cause du prince d'Orange, et d'empêcher par cette adhésion les Espagnols de recruter encore des soldats au-delà du Rhin. Telles étaient les informations que Louis de Nassau donna lui-même au prince, son frère, sur les incidents qui marquèrent l'entrevue de Blamont [1]. Ces détails jettent certainement un jour plus vif sur les négociations poursuivies avec la cour de France, mais sans infirmer les renseignements fournis par de Thou sur le rôle qui devait être assigné au roi de Pologne dans la nouvelle guerre. A Blamont même, on avait décidé que ce prince débarquerait en Hollande dès

[1] Louis de Nassau au prince d'Orange, décembre 1573, dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, 1re partie, pp. 278-281.

le printemps avec la flotte polonaise et les troupes allemandes.

Il est donc indubitable que, même après le massacre de la Saint-Barthélemy, les démarches les plus actives, combinées avec les offres les plus séduisantes, furent faites directement par le prince d'Orange et son frère, afin d'armer la France contre Philippe II, d'arracher au successeur de Charles-Quint la Hollande et la Zélande, d'encourager le soulèvement des autres provinces, et même d'étendre sur les Pays-Bas le protectorat des Valois, à défaut de la suzeraineté de l'Empire.

D'autres négociations avaient été suivies concurremment avec l'Angleterre, d'où l'on attendait, en Hollande, des armes, des munitions et des vaisseaux. Les protestants zélés, sinon le gouvernement même, s'intéressaient de plus en plus à la cause des Pays-Bas, et celle-ci acquit une importance encore plus grande, lorsque se répandit le bruit de l'arrivée prochaine de Philippe II avec « huit mille Espagnols de renfort et une fort grande provision de deniers. » Des soldats et des munitions étaient sans cesse expédiés au prince d'Orange avec la connivence secrète du gouvernement ; mais ces secours étant loin de suffire, le capitaine Montgommery avait été chargé par le prince de solliciter un appui plus direct et plus efficace [1]. Moins impétueuse que Charles IX, Élisabeth ne s'engageait pas facilement :

[1] Le capitaine Montgommery, chargé des affaires du prince d'Orange en Angleterre, sollicitait trois points du gouvernement d'Élisabeth : 1° que les Anglais cessassent tout trafic avec ceux qui tenaient le parti du duc d'Albe et que le prince pût déclarer de bonne prise les navires suspects qui navigaient hors du rayon qui lui obéissait, à moins qu'ils n'eussent congé et sauf-conduit de lui ; 2° que le gouvernement hâtât le payement des sommes promises pour faire en Écosse une nouvelle levée de trois mille hommes de pied et de mille cavaliers ; 3° qu'il fût enjoint au comte de Morton, régent d'Écosse, de mettre en mer un certain nombre de navires armés pour favoriser les desseins du prince d'Orange. (La Mothe-Fénélon au Roi, 30 novembre 1573.)

avant tout, elle voulait avoir la certitude que le succès couronnerait la résistance des Hollandais et des Zélandais, et que la révolte se propagerait dans les autres provinces des Pays-Bas. En attendant, la majorité du conseil britannique, persuadé que la venue du roi d'Espagne était prochaine, faisait prévaloir l'opinion qu'il fallait se maintenir en bons termes avec Philippe II, aplanir les difficultés qui avaient surgi depuis cinq ans et y mettre fin avec le plus d'honneur qu'on pourrait pour la couronne d'Angleterre [1].

Mais Philippe II répugnait même à ratifier le traité de commerce conclu par le duc d'Albe. Il refusait absolument d'accepter la clause qui l'eût obligé à expulser de ses États les Anglais catholiques et rebelles qui y avaient trouvé un asile contre les persécutions de la reine Élisabeth. « Il ne voulait en aucune manière, écrivait-il au duc d'Albe [2], livrer ces derniers à la cruauté, à la tyrannie et au couteau de cette femme. » Le duc reçut même l'injonction de différer la ratification du traité jusqu'à plus ample examen. Il devait alléguer, entre autres raisons, que les Anglais avaient envoyé des secours aux rebelles des Pays-Bas depuis la conclusion du traité [3].

Ce n'était point seulement par crainte de la puissance espagnole et par jalousie de la France que la reine Élisabeth se montrait si prudente, si réservée, si parcimonieuse dans sa bienveillance incontestable pour le prince d'Orange. A chaque moment, le bruit était répandu en Angleterre que le chef des

[1] La Mothe-Fénélon au roi Charles IX, 30 septembre, 8 octobre, 23 octobre, 31 octobre et 30 novembre 1573. (*Recueil des dépêches des ambassadeurs français en Angleterre,* etc., t. V, pp. 413, 425, 428, 436 et 455.)

[2] Le Roi au duc d'Albe, du bois de Ségovie, 8 juillet 1573. (*Correspondance de Philippe II,* t. II, p. 384.)

[3] Le secrétaire Çayas au duc d'Albe, de Madrid, 17 juillet 1573. (*Ibid.,* p. 389.)

insurgés des Pays-Bas allait s'accorder avec l'Espagne. Ces rumeurs attiédissaient le zèle des protestants anglais et influaient sur les résolutions du gouvernement. Mais le Taciturne, luthérien dans son enfance, catholique à la cour de Charles-Quint et de son successeur, venait, par une abjuration solennelle, de montrer son ferme dessein de ne jamais délaisser les provinces qui l'avaient appelé à leur tête. Vers la fin du mois d'octobre de cette année, il avait fait, pour la première fois, profession publique du calvinisme [1]. Cette démonstration éclatante et décisive rendait presque impossible une réconciliation avec Philippe II. De ce moment, Guillaume de Nassau identifiait sa destinée avec celle de la religion qu'un autre Nassau appelait le sang et le cœur même de la Hollande.

[1] Bartholdus Wilhelmi, ministre du Saint-Évangile à Dordrecht, à l'église de Londres, 23 octobre 1573. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, p. 226.)



LIVRE V.

Rupture entre le duc d'Albe et le duc de Medina-Celi. — Celui-ci retourne en Espagne. — Mémoire du seigneur de Champagney sur l'administration du duc d'Albe. — Derniers mois de cette tyrannie. — Attitude plus énergique des états des provinces. — Le conseil des Troubles. — Commission extraordinaire instituée à Mons pour châtier ceux qui avaient favorisé Louis de Nassau. — Opérations de cette commission. — Le duc d'Albe fait exécuter secrètement Genlis au château d'Anvers. — Misérable état des Pays-Bas. — La faculté de théologie de l'université de Louvain sollicite le rappel du duc d'Albe ; représentations également courageuses des évêques. — Requesens, gouverneur de Milan, est désigné comme le successeur du duc d'Albe. — Plaintes de ce dernier. — Instructions transmises par Philippe II à Requesens et au duc d'Albe. — Arrivée de Requesens à Bruxelles. — Il prend possession du gouvernement. — Départ du duc d'Albe pour l'Espagne. — Accueil qui lui est fait par Philippe II.

Le duc de Medina-Celi, après avoir suivi le duc d'Albe jusqu'à Nimègue, l'avait quitté avec éclat et s'était, comme on sait, retiré à Bois-le-Duc. On peut douter que Philippe II ait eu véritablement l'intention de donner le duc de Medina pour successeur au duc d'Albe; peut-être n'avait-il d'autre but que de contenir par une vaine espérance les populations exaspérées. Quand, le 10 juillet 1572, Hopperus, garde des sceaux pour les affaires

des Pays-Bas à Madrid, demandait respectueusement au Roi s'il ne serait pas expédient, vu la haine qu'on portait au duc d'Albe, d'insérer, dans le placard du pardon général à octroyer, que le gouverneur serait libre de se démettre entre les mains du duc de Medina-Celi, Philippe garda le silence sur ce point [1].

Quelles que fussent les arrière-pensées du Roi, il avait commis une très-grande faute. S'il n'approuvait plus la conduite du duc d'Albe, il aurait dû rappeler immédiatement ce dernier et remettre ouvertement l'autorité entre les mains du duc de Medina. Il ne fit ni l'un ni l'autre. Le duc de Medina, venu dans les Pays-Bas sans pouvoirs déterminés, se fatigua bientôt de ce rôle équivoque; et le duc d'Albe, tout en conservant l'autorité effective, s'irritait d'avoir à ses côtés un censeur qui encourageait les mécontents. « Plût à Dieu, écrivait secrètement le secré-« taire Albornoz au secrétaire Çayas [2], plût à Dieu que le Roi ne « l'eût jamais nommé et qu'il ne fût jamais venu aux Pays-Bas « ou bien qu'il y fût venu aussitôt après sa nomination; car du « jour où celle-ci fut connue commencèrent les intrigues entre « les conseillers et naquirent tous les embarras où l'on se trouve; « jusque-là, il suffisait d'ordonner pour être obéi. » Non-seulement le duc de Medina était un seigneur d'une politesse et d'une amabilité exquises, mais il affichait des sentiments contraires à la politique qui n'avait cessé de prévaloir. Il donnait à entendre qu'il ne suivrait point les errements du duc d'Albe et parlait mal de son administration afin de gagner la confiance du pays [3]. Dans les conseils auxquels il assistait, il se mettait ouvertement en opposition avec le gouverneur en réclamant une amnistie immédiate et générale. Au lieu de s'entourer d'Espagnols, comme

[1] Lettres de Hopperus (MS de la bibliothèque de Bourgogne, nº 16093).

[2] De Nimègue, 8 mars 1573. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 317.)

[3] Le même au même, d'Amsterdam, 23 octobre 1573. (*Ibid.*, t. II, p. 426.)

le duc d'Albe, il voyait plus volontiers leurs nouveaux antagonistes, tels que le duc d'Arschot et Frédéric de Champagney qui, en 1571, avait succédé à son frère, Thomas de Chantonay, dans le gouvernement d'Anvers.

Le duc de Medina finit, comme on l'a vu, par se lasser de son inactivité. Il était très-irrité contre le duc d'Albe, lorsqu'il le quitta à Nimègue, et se plaignait de la durée de la guerre non moins que de la nonchalance de don Fadrique [1]. Lui-même écrivit au Roi qu'il resterait à Bois-le-Duc, attendant ce que ferait le duc d'Albe, « pour le suivre à l'armée, s'il s'y rendait, ou, s'il allait à Bruxelles ou à Anvers, pour se transporter dans quelque lieu des alentours [2]. » Il indiquait clairement ainsi sa désapprobation de la conduite du gouverneur.

Mais déjà le bruit était répandu que le duc de Medina devait passer à Naples et que le duc d'Albe restait aux Pays-Bas. Cette nouvelle attristait tout le monde, et les « bons, » c'est-à-dire les catholiques, qui jusqu'alors étaient demeurés fidèles au fils de Charles-Quint, parlaient d'abandonner aussi leur patrie [3].

Cependant le séjour du duc de Medina dans les Pays-Bas se prolongea encore pendant quelques mois. De Bois-le-Duc, il se rendit à Maestricht et se mit en rapport avec les principaux des Liégeois, tâchant de leur persuader par douces paroles d'accepter la protection du Roi Catholique. Mais les Liégeois résistèrent à ces avances comme ils avaient résisté aux menaces du duc d'Albe ; ils ne voulaient pour rien au monde, disait l'ambassadeur de Charles IX, tomber sous la main de l'Espagnol [4].

[1] Mondoucet à Charles IX, de Bruxelles, 2 décembre 1572.

[2] Le duc de Medina-Celi au Roi, de Bois-le-Duc, 8 janvier 1573. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 304.)

[3] Ces détails sont empruntés à une lettre du 14 décembre 1572. *Voir* MS de la bibliothèque de Bourgogne, nº 12591.

[4] Mondoucet à Charles IX, d'Utrecht, 26 juillet 1573.

Au commencement du mois de septembre 1573, le duc de Medina partit de Maestricht et se rendit à Anvers, afin de joindre le duc d'Albe qui, disait-on, voulait se mettre à la tête de l'armée [1]. Mais le gouverneur, continuant de se faire remplacer par don Fadrique, son fils, le duc de Medina se décida enfin à quitter les Pays-Bas pour retourner en Espagne. Les états de la Flandre wallonne ayant fourni dix mille florins pour son voyage, il partit le 6 octobre. Avant de s'embarquer, il avait déclaré confidentiellement à quelques personnes qu'il reviendrait bientôt, et il avait même laissé sa maison à Bruxelles [2]. Pour éclairer Philippe II, il emportait un mémoire dans lequel Champagney avait tracé un tableau véridique de l'administration exécrable du duc d'Albe [3].

Frédéric Perrenot, seigneur de Champagney, le plus jeune frère du cardinal de Granvelle, n'était partisan ni du prince d'Orange ni de la religion nouvelle. C'était même un catholique fervent. Dans une lettre adressée au Roi, le 12 juin 1573, il s'était plaint qu'il n'y eût à Anvers que cinq églises paroissiales pour une population de plus de douze mille chefs de maison ; il signalait aussi le manque de prédicateurs. Mais en même temps il attribuait à l'insolence des soldats la dépopulation de la grande métropole commerciale, dépopulation qui chaque jour allait croissant. Il demandait d'ailleurs, pour montrer son abnégation, que le Roi lui donnât un successeur dans le gouvernement d'An-

[1] Le duc de Medina-Celi au Roi, d'Anvers, 5 septembre 1573. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 411.)

[2] Albornoz à Çayas, d'Amsterdam, 23 octobre 1573. (*Ibid.*, t. II, p. 426.) — *Voir* aussi *Mémoires anonymes sur les troubles des Pays-Bas*, t. Ier, p. 147.

[3] *Discours sur l'estat des Pays-Bas et son redressement*, donné au duc de Medina-Celi, lorsqu'il partit desdits pays vers Espagne, par le seigneur de Champagney. (Bibliothèque de Bourgogne, no 17382.)

vers [1]. Doué d'une intelligence vive et prompte, Champagney se signalait également par un grand courage. Bourguignon, il préférait les Belges aux Espagnols, détestait l'arrogance de ceux-ci et déplorait avec amertume les maux produits par le détestable gouvernement du duc d'Albe.

Le mémoire qu'il remit au duc de Medina était d'une hardiesse remarquable. L'auteur s'élevait avec la plus grande énergie contre le conseil des Troubles dans lequel avaient été introduits des étrangers qui ne connaissaient point les lois du pays. Il disait que ce conseil avait fait perdre au Roi plus de vassaux que n'en avaient moissonné toutes les guerres précédentes contre la France. Il dénonçait les extorsions de ces « gens du sang », qui avaient amené la ruine et la désolation dans une infinité de bonnes familles. Il se lamentait sur l'innumérable multitude de veuves, d'orphelins, de pupilles ou de filles à marier qui, ayant hypothèque sur les biens confisqués, n'avaient pu obtenir justice. Il se plaignait aussi que les meilleurs sujets du Roi, ceux qui ne recherchaient que la conservation de l'État, étaient signalés comme des traîtres et des hérétiques. En résumé, il demandait l'abolition du conseil des Troubles, l'exclusion des étrangers de tous les emplois se rattachant au gouvernement du pays, le rétablissement des anciens priviléges et usages, en un mot, la fin de la tyrannie espagnole.

Tous les efforts du duc d'Albe tendaient, au contraire, à perpétuer cette tyrannie. Il voulait rendre Philippe II seigneur absolu des Pays-Bas, en éloignant les nationaux du gouvernement et en introduisant des étrangers (Espagnols ou Italiens) dans le conseil d'État et dans le conseil privé. Tout au plus voulait-il leur adjoindre quelques indigènes « d'un caractère facile et sans capacité. » Charles de Tisnacq, chef et président du conseil

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 371.

privé, étant mort presque subitement le 17 avril 1573, le gouverneur proposa au Roi de le remplacer par Jacques Martens, président du conseil de Flandre. Il vantait les services que ce magistrat avait rendus au conseil des Troubles. Martens ayant en outre le mérite d'être très-avancé en âge, on pourrait profiter de sa faiblesse pour introduire des étrangers dans le conseil, et l'un de ceux-ci ne tarderait point à remplacer le vieillard qui n'avait plus longtemps à vivre [1].

Il n'avait donc pas suffi au duc d'Albe de livrer aux bandes espagnoles les provinces insurgées, il voulait que la domination étrangère s'étendît partout. Ce n'était pas seulement le gouvernement qu'il prétendait enlever aux indigènes, c'était encore l'administration de la justice. Il soutenait qu'il n'y avait pas de justice aux Pays-Bas, car il n'était aucune cause, civile ou criminelle, qui ne se vendît comme on vend de la viande à la boucherie ; beaucoup même, disait-il, étaient vendues à l'encan, et la plupart des conseillers, sinon tous, se donnaient journellement à qui voulait les acheter. Aussi se félicitait-il d'avoir retiré au conseil privé les affaires de religion et de rébellion, pour s'en réserver la connaissance avec la participation du conseil des Troubles. Et malgré la résistance du conseil privé, il avait fait en sorte que la peine de la confiscation fût prononcée par les tribunaux dans toutes les provinces [2].

Le duc d'Albe avait fini par se défier de tous les ministres nationaux, sans excepter Viglius et Hopperus, car il signalait aussi ces derniers au Roi comme des fauteurs d'opposition. Le secrétaire Berty lui-même, qui avait accompagné le duc d'Albe en Hollande, tremblait que sa correspondance avec Viglius sur

[1] Le duc d'Albe au Roi, de Nimègue, 15 mai 1573. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 359 et suiv.)

[2] Le duc d'Albe au Roi, de Nimègue, 16 avril 1573. (*Ibid.*, t. II, pp. 344 et suiv.)

les affaires publiques ne tombât entre les mains des Espagnols ; il suppliait donc Viglius de détruire ses lettres comme il détruirait celles qui lui seraient transmises de sa part [1]. Il est d'ailleurs incontestable que ceux-là qui soutenaient naguère le gouvernement de Marguerite de Parme étaient devenus les adversaires du duc d'Albe. Philippe de Croy, duc d'Arschot, disait publiquement des choses si hardies, que le prince d'Orange lui-même ne les aurait pas dites ; il ne dissimulait point non plus que jamais on ne viendrait à bout de la révolte, si le Roi ne s'arrangeait pas avec Guillaume de Nassau. Les principaux voyaient même avec satisfaction les progrès de la révolte, tant était profonde leur haine contre les Espagnols [2].

Le lieutenant de Philippe II aurait voulu que toutes les forces de l'Espagne eussent été employées à réduire les provinces rebelles. Il n'approuvait pas que le Roi en eût distrait une si grande partie pour combattre les Turcs. « Ce sont moins les Turcs, disait-il, qui menacent la chrétienté que les hérétiques qui sont dans ses entrailles [3]. » Mais, voyant que ces hérétiques résistaient avec héroïsme, le duc d'Albe changea d'attitude et tâcha de les gagner. Au mois de février, il avait invité les magistrats d'Amsterdam à écrire aux villes révoltées, pour engager celles-ci à rentrer sous l'obéissance du Roi, avec offre d'intercéder en leur faveur. Quelques villes répondirent qu'il dépendait du Roi de mettre en paix le pays, en accordant la liberté de conscience [4]. Il fit une nouvelle tentative après la capitulation

[1] Le secrétaire Berty au président Viglius, de Nimègue, 12 juillet 1573. (*Documents historiques*, t. XIII. Archives du royaume.)

[2] Le secrétaire Albornoz au secrétaire Çayas, de Nimègue, 8 mars 1573. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 316)

[3] Le duc d'Albe au secrétaire Çayas, de Nimègue, 7 mars 1573. (*Ibid.*, t. II, p. 316.)

[4] Le duc d'Albe au Roi, de Nimègue, 18 mars 1573. (*Ibid.*, t. II,

de Harlem. Une proclamation, publiée avec beaucoup de solennité à Utrecht et dans d'autres villes du Nord, le 26 juillet, promettait une amnistie aux cités rebelles qui abandonneraient le parti du prince d'Orange : elle menaçait ensuite d'extermination ceux qui persisteraient dans la révolte; elle annonçait même que le territoire occupé par eux serait livré à de nouveaux habitants [1]. Aucune ville ne répondit à cette exhortation comminatoire. L'horrible châtiment, infligé aux défenseurs de Harlem, avait creusé un fleuve de sang entre le duc d'Albe et les partisans de la cause protestante. Ceux-ci écumaient lorsqu'ils entendaient seulement prononcer le nom du gouverneur espagnol. Le duc d'Albe leur rendait haine pour haine. Au mois d'août, il conseilla au Roi de ne plus accorder de pardon, quelque limité qu'il fût, et de n'avoir recours qu'à la force [2].

Cette guerre d'extermination souriait aux chefs et aux soldats, qui se gorgeaient de dépouilles, confondant l'innocent avec le coupable, et n'hésitant point à ruiner les pays patrimoniaux de leur souverain, pour en tirer leur profit particulier. Ainsi furent consumés dans les Pays-Bas des trésors qui auraient suffi, dit un contemporain, pour conquérir tout l'Orient [3].

Malgré les mines du Nouveau-Monde, Philippe II et son lieutenant ne pouvaient plus faire face aux dépenses toujours croissantes de cette terrible guerre.

p. 323.) — La lettre par laquelle le duc d'Albe offrait leur pardon aux villes révoltées qui se soumettraient spontanément, était datée de Nimègue le 10 février, et l'exhortation d'Amsterdam portait la date du 16 février 1573. (Bor, 6e liv., fol. 318 vo.)

[1] Bor, liv. VI, fol. 327 vo et 328.

[2] Le duc d'Albe au Roi, d'Amsterdam, 31 août 1573. (*Correspondance de Philippe II,* t. II, p. 410.)

[3] Mémoire écrit par Granvelle sous le gouvernement du duc d'Albe. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. Ier, pp. 71-77.)

Les discussions relatives au dixième denier et au subside perpétuel, que le duc d'Albe réclamait en échange de cet impôt impopulaire, s'envenimaient en se prolongeant. Cette résistance si longue, si générale et si imprévue, après un si déplorable engourdissement, était l'objet des plus grandes préoccupations du gouverneur. Il trouvait maintenant des adversaires non-seulement dans les états particuliers des provinces, mais jusque parmi les ministres du Roi. « Sur mon âme et mon honneur, « quelques-uns de ceux-ci — écrivait le secrétaire Albornoz au « secrétaire Çayas — auraient mérité qu'on leur coupât la tête « tout autant que ceux à qui ce châtiment a été infligé [1]. » Le duc d'Albe comptait vaincre toutes les résistances après avoir replacé la Hollande sous le joug ; mais cette espérance fut entièrement déçue. Dans les derniers mois de 1572, Philippe II fit expédier des sommes considérables pour soutenir la guerre contre la Hollande [2]. Il avait toutefois exprimé le désir que l'Espagne ne supportât point seule le fardeau de cette guerre. Au mois de février suivant, le duc d'Albe répondit qu'il ne pouvait espérer des états des Pays-Bas un seul réal. Il ajoutait même qu'il ne convenait pas, dans la situation où étaient les affaires, de traiter avec eux de matières de finances, parce qu'ils n'accorderaient rien et se montreraient plus insolents que jamais [3]. Le désaccord entre le duc d'Albe et les états était donc flagrant : l'héroïque résistance de la Hollande et de la Zélande encourageait d'ailleurs et favorisait l'opposition des mandataires des provinces du midi.

Le duc d'Albe demandait un subside annuel de deux millions en remplacement du dixième et du vingtième denier, et il exi-

[1] 6 novembre 1572. (*Correspondance de Philippe II,* t. II, p. 291.)

[2] *Correspondance de Philippe II,* t. II, pp. 271 et suiv.

[3] Le duc d'Albe au Roi, 12 février 1573. (*Correspondance de Philippe II,* t. II, p. 313.)

geait que le consentement fût perpétuel. C'était contre cette prétention surtout que s'élevaient les états; ils refusaient formellement de renoncer au privilége de voter librement et périodiquement les *aides* qu'ils jugeaient nécessaires pour la défense et le gouvernement du pays. Dans le Brabant, les deux premiers ordres voulaient même subordonner à de dures conditions l'octroi d'une avance sur les *aides* courantes et à venir : ils demandaient la réunion des états généraux dans le terme de six semaines; le retrait irrévocable du dixième et du vingtième denier; l'observation religieuse des anciens droits et des priviléges du pays; l'exemption pour le Brabant de la juridiction du conseil des Troubles. Les états d'Artois furent également très-fermes, et le duc d'Albe s'attendait à recevoir des réponses analogues des autres provinces. « Dans ces circonstances, manda-t-il au Roi [1], et ne voulant pas entendre des insolences auxquelles il ne pouvait remédier, il avait résolu de ne rien traiter avec les états. » Cette opposition persistante des mandataires des provinces belges exerça une assez notable influence sur le cours des événements. Elle accrut les embarras du duc d'Albe, entrava ses desseins ultérieurs contre la liberté des Pays-Bas, dérangea aussi les plans de Philippe II et l'obligea à prendre une attitude moins inflexible.

Au mois de juillet 1573, le duc d'Albe supplia le Roi de lui envoyer une grosse provision de deniers; il déclarait ne pouvoir sans cette assistance répondre du résultat de la lutte engagée. Il ne lui restait pas, selon ses expressions, un seul réal, et ses dettes étaient grandes. Quelque temps auparavant, il avait même chargé le secrétaire Çayas de dire à Philippe II qu'il importait à son autorité et à son honneur de vendre tout ce qu'il possédait

[1] Le duc d'Albe au Roi, 16 avril 1573. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 342.)

pour chasser des Pays-Bas le prince d'Orange. Mais Philippe II était aussi embarrassé que son lieutenant. Il déclarait, de son côté, qu'il était à bout de moyens pour lui procurer de l'argent. Toutefois, au mois d'août, il lui envoya encore quatre cent mille écus en lettres de change. « On avait eu tant de peine, disait-il, à se procurer cette somme, et à de si gros intérêts, qu'il était très-nécessaire de terminer les affaires des Pays-Bas [1]. » La détresse du duc d'Albe ne fut guère soulagée. Le 22 septembre, il écrivait d'Amsterdam que les marchands refusaient de lui prêter de l'argent et que les états ne voulaient non plus rien lui accorder [2]. Aussi quitta-t-il furtivement la Hollande pour se soustraire aux réclamations de ses créanciers et aux exigences de ses soldats. C'était, à vrai dire, une sorte de banqueroute qui rendit plus odieux encore le plus hautain et le plus sanguinaire des lieutenants de Philippe II.

Tandis que don Fadrique de Tolède faisait ruisseler le sang des calvinistes à Naarden et à Harlem, le conseil des Troubles poursuivait sa tâche exécrable dans les provinces encore soumises. Depuis le mois de septembre 1572, les exécutions d'anabaptistes devinrent particulièrement nombreuses. Quatre de ces infortunés furent brûlés à Amsterdam, six à Breda et deux à Menin [3]. Le martyrologe de Gand fait encore frémir. Au mois de juillet 1573, quatre anabaptistes, trois hommes et une femme, furent livrés aux flammes, sur le marché du Vendredi. Un mois après, trois autres femmes étaient condamnées au même supplice. En septembre, le bûcher est encore dressé pour un adolescent ; enfin, en décembre, trois jeunes anabaptistes, la bouche bâillonnée, sont également brûlés sur le marché du Vendredi.

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 322, 372 et suiv.

[2] *Ibid.*, t. II, p. 412.

[3] Brandt, *Historie der Reformatie*, t. Ier, p. 536.

Dans l'intervalle, c'est-à-dire au mois de novembre, deux bourgeois avaient été torturés pour qu'ils révélassent les relations qu'ils pouvaient avoir avec les insurgés de Flessingue [1].

Une autre ville de Flandre, naguère au pouvoir des soldats du prince d'Orange, était aussi le théâtre d'horribles exécutions. Le 19 décembre 1572, trois hommes, accusés d'avoir favorisé l'entreprise du capitaine Blommaert, furent condamnés par la « loi » d'Audenarde, l'un au bûcher, l'autre à la décollation, le troisième au gibet. Le 7 mars 1573, deux autres habitants furent encore brûlés vifs et un troisième pendu pour le même motif [2].

Si l'on veut mieux connaître encore l'impitoyable répression autorisée et commandée par le duc d'Albe, il faut se transporter à Mons.

La capitulation de cette ville, signée le 19 septembre 1572, avait été respectée à l'égard des gentilshommes et des soldats français. Parmi ceux-ci se trouvait La Noue. Mais ne voyant point de sûreté pour lui à retourner en France, ni la possibilité de se joindre aux insurgés du nord des Pays-Bas, ce vaillant capitaine demeura quelque temps dans le camp du duc d'Albe qui, pour contrecarrer Charles IX, le traita honorablement. Il lui permit ensuite de se retirer auprès du duc de Longueville, gouverneur de la Picardie, bien disposé pour lui, et, au mois de décembre 1572, La Noue se trouvait à la tête des huguenots dans La Rochelle. Le duc d'Albe et ses délégués ne montrèrent point cette condescendance envers les Montois. Le 24 septembre, Noircarmes, après s'être concerté avec le duc d'Albe, nomma une commission extraordinaire « chargée de la judi-

[1] *Memorieboek der stad Ghent*, 3e deel, pp. 5-8

[2] *Lettres sur Audenarde* (d'après des documents des archives de cette ville), par E. Fr. Van Cauwenberghe, pp. 304 et suiv.

cature des corps et biens de tous les délinquants [1] » Les six commissaires désignés par Noircarmes reçurent pour mission de procéder contre tous ceux et celles qui avaient fait profession ou démonstration d'adhérer à la religion nouvelle ; qui avaient assisté aux prêches, prières, louanges et autres exercices du calvinisme ; qui avaient proféré et soutenu des propos erronés, hérétiques et scandaleux ; qui avaient favorisé les factions des traîtres rebelles et ennemis de Dieu et du Roi. Ils devaient châtier aussi tous ceux qui avaient eu connaissance de la surprise de Mons, qui l'avaient conseillée ou favorisée, fut-ce par leur silence. Ils devaient sévir en outre contre tous ceux qui avaient pris et porté les armes volontairement et autrement pour l'assistance des rebelles, et contre tous ceux qui avaient engagé d'autres à les prendre, que ceux-ci l'eussent fait ou non ; contre ceux qui avaient prêté serment à Louis de Nassau, qu'ils eussent pris ou porté les armes ou non, ou qui, volontairement et sans contrainte, avaient donné, prêté ou délivré, fait donner, prêter ou délivrer argent pour soudoyer les gens de guerre du comte. Étaient encore justiciables de la commisson extraordinaire tous ceux qui avaient commis acte de rébellion, révolte et hostilité contre le Roi Catholique et les siens, ou qui s'étaient entremis d'audition des comptes, expéditions de requêtes et autres affaires dudit comte Louis de Nassau et lui avaient donné conseil ; tous ceux qui avaient traité et communiqué avec les envahisseurs de la ville, ou qui leur avaient fourni des vivres ou autre assistance ; tous ceux aussi qui, pour expulser Louis de Nassau et ses gens, n'avaient fait leur devoir, notamment les

[1] La commission fut composée d'Antoine Lebrun et de Philippe de la Samme, conseillers ordinaires du Roi à Mons ; de François Gaultier, licencié ès lois ; de Quintin du Pret, greffier féodal de la cour à Mons ; de Carlier, greffier de l'office d'audience, et de Jean Longhehaye, greffier des enquêtes criminelles au pays et comté de Hainaut.

officiers du Roi et du magistrat. La commission avait enfin droit de vie et de mort sur tous ceux qui, de quelque façon que ce fût, auraient offensé « Sa Majesté divine et humaine. » En effet, elle était chargée de faire appréhender et constituer prisonniers tous ces délinquants, hommes ou femmes, d'instruire leurs procès, de fulminer la sentence et de veiller à son exécution. Elle devait également faire ajourner les fugitifs et prononcer contre ceux qui ne se présenteraient point l'exil perpétuel, avec confiscation de tous leurs biens meubles et immeubles.

Noircarmes, en trois jours, eut organisé la commission extraordinaire. Il alla ensuite rejoindre les troupes espagnoles devant Malines, laissant à Mons, pour le suppléer, Maximilien de Longheval, chevalier de l'ordre de Calatrava, seigneur de Vaulx, gouverneur et capitaine de la ville d'Arras. Mais le grand bailli du Hainaut, quoique absent, conservait la haute surveillance et la direction des opérations de la commission. Le 19 octobre, il lui écrivait du camp de Maestricht de n'épargner aucun labeur pour connaître exactement la conduite qu'avaient tenue les magistrat et prévôt de Mons pendant l'occupation de la ville; il lui mandait qu'elle ne saurait lui faire un plus grand plaisir que d'expédier tous les procès des rebelles et de procéder à la saisie de tous leurs biens, meubles et immeubles; il lui enjoignait de faire donner la question à tous ceux dont on espérait pouvoir recueillir des renseignements sur ce qui s'était passé depuis le commencement jusqu'à la fin de l'occupation; il lui recommandait aussi de lui envoyer le double des avis qu'ils avaient déjà rédigés sur tous les procès instruits et prêts à être jugés [1].

[1] Tous ces détails sont extraits de documents authentiques, judiciaires et autres, conservés aux archives de Mons.

La commission, stimulée par Noircarmes, ne perdit pas de temps. Le 15 décembre, vers huit heures du matin, on amena devant elle Meurice Druet, âgé de trente-deux ans, natif de Beaurepaire (Hainaut), et sa sentence lui fut lue. Accusé de s'être associé à des traîtres et à des rebelles, après avoir servi plusieurs années sous les drapeaux du Roi, il était condamné à être brûlé vif et étouffé. Cette sentence fut exécutée deux heures après, en plein marché de Mons, en présence du seigneur de Vaulx et des membres de la commission ; les restes du malheureux furent ensuite attachés à une roue, sur le chemin de Maubeuge, pour servir d'exemple. Le même jour fut exécuté Antoine Despierres, marchand de bestiaux, assez opulent, âgé de soixante-deux ans, pour avoir adhéré au comte Louis de Nassau. Il avait été condamné « à être pendu et étranglé au gibet » puis « renversé par les pieds et en tel état remis à une potence sur le chemin de Bavay. » Ses biens étaient également confisqués. Le 17 et le 31 décembre furent exécutés, par la corde, deux jeunes hommes coupables d'avoir arrêté le moine espagnol Gilles de Merdo, l'ermite du mont Panisel, qui entretenait des intelligences avec le camp du duc d'Albe [1].

Par un placard du 15 janvier 1573 furent proscrits tous les volontaires, bien qu'ils eussent été formellement compris dans la capitulation ; leurs femmes et leurs enfants furent bannis ; leurs biens de toute nature confisqués. Et le nombre des proscrits fugitifs devait être considérable : une seule liste comprend trois cent quatre-vingts individus, parmi lesquels cent vingt-huit fabricants et orfèvres [2].

Une des victimes les plus notables de la commission extraor-

[1] Sentences criminelles des exécutés et bannis pour cause de la surprise de la ville de Mons, etc. (Anciennes archives judiciaires de Mons.)

[2] *Mons sous les rapports historique et statistique*, etc., par Paridaens, pp. 80 et 279.

dinaire fut Pierre de la Heste, écuyer, natif de Mons, âgé de trente-trois ans, marié, et de son état fabricant de serge. Il avait le premier pris les armes et servi le comte de Nassau d'abord comme capitaine de volontaires, puis comme arquebusier de la garde. On lui reprochait surtout d'être resté fidèle jusqu'à la fin au frère du prince d'Orange et d'avoir commandé à l'abbaye d'Épinlieu, où il s'était signalé par sa bravoure. Le 11 décembre, il fut condamné au dernier supplice par l'épée, « attendu, disait la sentence, qu'il était gentilhomme et non des plus malicieux. » Cette sentence fut exécutée le 17 janvier, et le corps du supplicié porté aux Chartreux. Le même jour fut conduit au gibet, entre des moines dont il repoussait les exhortations, Remy de Lescluze, de Tournai, âgé de vingt-huit ans, accusé d'avoir pris les armes à Mons et de n'avoir pas été à la messe pendant son séjour dans cette ville. Le même jour fut brûlé sur le marché un autre Tournaisien pour avoir porté les armes au service du comte Louis et fréquenté les prêches : il avait d'abord été condamné à être pendu; mais n'ayant pas voulu se confesser, sa sentence fut changée, et il devint la proie d'un bûcher. Le même jour encore un tuillier fut pendu pour avoir injurié des bourgeois, les appelant traîtres et papistes [1].

Toutes ces exécutions se faisaient d'après les ordres et les instructions formelles de Noircarmes, qui aiguillonnait sans cesse ses délégués. Ils lui avaient exposé leurs scrupules au sujet des volontaires, qui avaient prolongé leur séjour dans la ville, se fiant à la promesse du capitaine Molain. « Puisqu'ils n'ont « observé, répondit Noircarmes, l'article de leur traité portant « qu'ils devaient sortir tous ensemble avec armes égales et par « une même porte, ils donnent à eux-mêmes sentence, attendu

[1] Nous continuons d'analyser ici et plus loin les sentences criminelles conservées aux archives de Mons.

« qu'ils n'ont pas usé de la liberté qui leur a été concédée. Il ne « me semble que l'induction du capitaine Molain leur doive « servir d'excuse, car il n'avait pas autorité pour agir comme il « l'a fait. » Le grand bailli recommandait encore à la commission de faire surveiller et arrêter les Montois fugitifs qui se trouvaient à Bruxelles et à Anvers [1].

Noircarmes montrait l'inflexibilité d'un bourreau. La commission lui avait représenté que plusieurs des prisonniers alléguaient qu'ils avaient été entraînés du côté de Louis de Nassau, les uns par pauvreté, d'autres par la crainte de loger des soldats. Elle ajoutait que, parmi les prisonniers, se trouvaient plusieurs jeunes gens de peu de sens et d'expérience, et tous catholiques. « Je trouve fort étrange, répondit Noircarmes, que vous vous « arrêtiez à de telles propositions, ne faisant doute que pour « pallier et couvrir leur méchanceté connue, ils n'allèguent bien « quelque excuse, laquelle ne peut nullement être prise en con- « sidération, puisqu'ils se sont tant oubliés que d'avoir quitté le « service de leur roi pour se mettre à la solde du prince « d'Orange et de Louis de Nassau. Si une fois vous prêtez « l'oreille à cela, vous n'en trouverez nuls là-bas (du moins bien « peu) qui ne soient d'avis de n'avoir été coupables. C'est « pourquoi vous rejetterez tout ceci, et, puisque leurs procès « sont instruits, vous procéderez contre eux par exécution « exemplaire [2]. »

L'avarice de Noircarmes était un des mobiles de sa cruauté. C'est cette avarice qui fit périr François de Glarges, seigneur d'Eslemmes.

Ce gentilhomme, né à Mons et âgé de quarante-six ans,

[1] Noircarmes à MM. les commis des troubles à Mons, du camp devant Harlem, le 8 janvier 1573 (n. st.).

[2] Le même aux mêmes (du camp devant Harlem, 8 mars 1573).

avait, au mépris du droit des gens, été arrêté au delà des frontières françaises. La sentence, prononcée contre lui le 23 février, rappelait qu'il avait autrefois déjà été repris de justice pour le fait d'hérésie, et condamné à faire, en la ville de Rome, résidence six ans durant, mais que, au bout de six semaines, il s'était retiré en Angleterre et de là en France. On lui imputait en outre d'avoir été deux fois au prêche qui se faisait à sept lieues de sa résidence. Il devait donc être de foi erronée, d'autant plus qu'il s'excusait, en alléguant la liberté qui existait en France de vivre à volonté. Aussi était-il fort apparent, ajoutait la sentence, qu'il avait fait la Cène, puisqu'il confessait d'avoir été au prêche pour voir la forme de cette cérémonie. On lui reprochait encore de n'avoir point reçu son créateur aux Pâques dernières et de tenir depuis longtemps une concubine dans son ménage. On l'accusait de s'être rangé volontairement sous le drapeau de Genlis, bien qu'il alléguât qu'il ne portait pas d'armes et qu'il venait à Mons pour secourir son beau-frère. Mais la sentence objectait qu'il connaissait Genlis, et que celui-ci était même venu le trouver dans sa maison pendant la nuit où avait eu lieu la surprise de Mons. Les commissaires avaient donc été d'avis, sous le bon plaisir du seigneur de Vaulx, de faire décapiter François de Glarges. Quant à la confiscation, ils avaient éprouvé quelques scrupules, parce qu'ils ne voyaient pas que le condamné eut commis « acte formel d'hostilité. » Mais, sous l'empire sans doute des instructions de Noircarmes, ils firent ensuite remarquer que de Glarges avait suivi la troupe de Genlis, dans le dessein probable de servir à celui-ci de conseil et de guide, et, revenant sur leur premier sentiment, ils furent d'avis de prononcer également la confiscation des biens meubles et immeubles du condamné. Le 3 mars, cet inique procès fut communiqué au gouverneur de Mons, qui adopta l'avis des commissaires. Aucun scrupule ne devait, selon lui,

mettre obstacle à la confiscation des biens, vu que le condamné avait fait partie de la troupe des ennemis. Le 6 mars, la sentence fut notifiée à de Glarges qui, après l'avoir écoutée avec calme, déclara qu'il était innocent ; il fit profession de catholique, communia, ouït la messe et demanda d'être enterré en terre sainte. Il fut ensuite livré au bourreau, et la terre d'Elesmes, convoitée par Noircarmes, fut adjugée, à vil prix, au secrétaire du grand bailli, haussant pour son maître [1].

Un seul des incarcérés fut soustrait au bourreau par Noircarmes, parce que celui-ci avait besoin de ses talents : c'était le célèbre sculpteur Jacques Dubroecquet, de Mons. Le grand bailli pria les commissaires des troubles de l'envoyer, sous bonne garde d'ailleurs, à sa maison de Vilers, pour que le sculpteur montois y dirigeât les travaux de construction et d'embellissement. Il serait ensuite reconduit dans la prison de la ville.

En même temps que périssait de Glarges, furent exécutés, par la corde, un marchand lainier « pour avoir de tout temps été suspect de la religion nouvelle, » et un savetier « pour avoir été poussé, par la pauvreté, à participer à l'aumône qui se faisait au prêche, et avoir travaillé aux fortifications. » On exécuta, par l'épée, un marchand de vin, né à Mons et âgé de quarante-huit ans, « pour avoir pris les armes pendant l'occupation de la ville, s'être montré favorable au parti du comte Louis et du prince d'Orange, et avoir eu en dédain le duc

[1] On ne peut douter de la pression exercée par Noircarmes sur les juges de François de Glarges. Du reste, il y a encore d'autres preuves de l'avarice de Noircarmes. « De la même plume, dit Paridaens, dont il apostillait les actes de proscription, Noircarmes signait l'ordre de payer, *avant toute autre dépense,* des sommes considérables à son profit sur les biens des condamnés. (Lettres aux commissaires des troubles, des 1er juin et 24 novembre 1573.) »

d'Albe; » le malheureux, avant de mourir, recommanda sa mère et ses six enfants, afin qu'on les aidât à vivre de ses biens confisqués.

Cette prière fut effectivement transmise, par les commissaires des troubles, à Noircarmes. Il répondit brutalement qu'il ne pouvait l'accueillir. Il repoussa aussi brièvement la demande qui lui était adressée par la commission, de permettre l'habitation de la ville de Mons aux femmes des condamnés ou proscrits qui seraient reconnues comme catholiques et de bonne foi Il rejeta également la proposition qui lui était faite de communiquer à un membre du conseil privé les procès qui lui étaient soumis. Noircarmes voulut que l'on procédât comme il l'avait ordonné. La commission lui représenta que les prisonniers encore détenus pour avoir porté les armes, étaient des gens de petite capacité, catholiques, la plupart fort pauvres et chargés de femmes et d'enfants. Ces infortunés, privés de travail pendant l'occupation de la ville et voyant le magistrat maintenu par Louis de Nassau, avaient été plus facilement entraînés. La commission ne demandait pas d'ailleurs de les relâcher, mais elle proposait de leur appliquer une peine au-dessous du dernier supplice. Quelque timide que fût ce vœu, Noircarmes le repoussa avec la plus grande dureté. Il exprima même la volonté qu'on ne lui en parlât plus. Cependant la commission, bravant cet ordre, envoya un de ses membres, Jean Longhehaye au camp devant Harlem. Dès qu'il aperçut le député, Noircarmes lui reprocha avec colère les lenteurs que lui et ses collègues apportaient dans l'expédition des affaires, ainsi que les égards qu'ils montraient pour les excuses des prisonniers. Il demanda lesquels seraient punis, si l'on voulait pardonner à ceux qui avaient porté les armes; enfin, il ordonna « de par Dieu et de par tous les diables » au député tremblant d'écrire à ses collègues que l'on eût à passer

outre, selon qu'il avait commandé par ses dernières lettres [1].

En passant par Nimègue, Longhehaye avait vu Berlaymont, qui lui demanda si l'on trouvait que la prise de Mons avait été une vraie surprise. Longhehaye lui ayant certifié que ç'avait été une pure et simple surprise, inconnue aux bourgeois, Berlaymont dit qu'il fallait tout pardonner. Ces paroles l'avaient rempli de joie ; aussi son désappointement, en entendant les imprécations de Noircarmes, fut-il si grand qu'il en tomba malade. Dans une nouvelle entrevue, le grand bailli dit à Longhehaye que, s'il ne connaissait pas les commissaires pour gens de bien, il aurait opinion qu'ils avaient les mains « engraissées. » Le député ayant répliqué que les prisonniers étaient tous pauvres et simples gens, voire mendiants, il s'emporta davantage, défendant d'en parler encore et ordonnant de suivre ses instructions [2]. Longhehaye crut néanmoins devoir insister encore une fois et plaider de nouveau pour les pauvres et simples manants, « non chargés de duplicité de cas et bons catholiques. » — « Arrière ! répondit Noircarmes avec grande furie. J'ai commandé aux commissaires de faire la justice, et ceux-ci n'ont daigné m'informer s'ils se sont conformés à mes ordres [3]. »

En présence des instructions si précises de Noircarmes et des ordres qui révélaient sa colère, les commissaires des troubles avaient cependant redoublé d'ardeur. Le 10 avril, dix prisonniers furent exécutés. Le lendemain, le nombre des suppliciés s'éleva à dix-neuf. Parmi ceux-ci se trouvait un artisan, nommé Hapiette, âgé de vingt-cinq ans, marié et ayant quatre enfants : il était condamné pour avoir pris les armes huit ou dix jours après la surprise de Mons et avoir appelé des soldats catholiques :

[1] Jean Longhehaye aux commissaires des troubles à Mons, 25 mars 1573. (Archives de l'État à Mons.)

[2] Le même aux mêmes, 1er avril 1573.

[3] Le même aux mêmes, 10 avril 1573. (Archives de l'État à Mons.)

papo. Un autre, Jacques Pouillon, âgé de quarante-quatre ans et ayant six enfants, fut également condamné (bien qu'il appartînt, disait la sentence, à l'un des plus pauvres ménages de la ville), parce qu'il avait pris les armes et s'était trouvé une fois au prêche. Le 13 avril, il y eut encore quatorze exécutions capitales par le glaive. Parmi les suppliciés se trouvait Jean de Bertaymont, coureur, âgé de vingt-quatre ans, condamné dès le 6 février, « nonobstant, disait la sentence, sa bonne vie en d'autres endroits, » pour avoir porté secours au seigneur de Noyelles qui se rendait en France.

Les exécutions, commencées le 15 décembre 1572, continuèrent presque sans interruption jusqu'au mois d'août 1573. La commission des troubles ne condamnait pas seulement les volontaires qui avaient pris les armes pour Louis de Nassau, mais encore, comme on l'a vu, ceux qui avaient travaillé aux fortifications ou qui avaient fréquenté les prêches. Tel était le crime de Jean Carlier, âgé de quarante-sept ans, marié et ayant sept enfants. La sentence rappelait que dejà, en 1567, il passait pour adhérer à la religion nouvelle; que sa mère avait été exécutée *par la fosse,* c'est-à-dire enterrée vivante, pour avoir tenu des conventicules où elle enseignait des doctrines erronées à ses enfants et à d'autres, et que plusieurs de ses frères étaient fugitifs pour la même cause. Jean Carlier fut exécuté par l'épée, le 9 juillet, dans la matinée. Le lendemain mourut, également par le glaive, Nicolas Fouwan, âgé de cinquante-trois ans, accusé aussi de mal sentir de la religion, pour avoir dit, avant la surprise de la ville, que les prêtres voulaient introduire l'Inquisition et faire vivre les bourgeois à leur mode; pour avoir tenu encore d'autres propos qui sentaient l'hérésie, reprochant à plusieurs bons bourgeois et à des femmes d'avoir le duc d'Albe au ventre. Cet infortuné, avant d'être livré à l'exécuteur, témoigna « merveilleuse angoisse et amertume de cœur » pour

sa femme et ses sept enfants qu'il délaissait pauvres, suppliant avec larmes qu'on les eût en favorable recommandation; il demanda aussi que le drap du métier, auquel il appartenait, fût placé sur sa bière et que ses dépouilles furent ensevelies en terre sainte au cimetière de Sainte-Marguerite. Cette dernière faveur ne lui fut pas refusée. Être enterré en terre sainte était du reste une faveur véritable dans un temps où, non contents de supplicier les partisans du prince d'Orange et de Calvin, les juges qui tenaient leurs pouvoirs de Noircarmes faisaient attacher les cadavres mutilés de leurs victimes aux potences qui bordaient les chemins publics.

Quand elle n'eut plus sous la main des malheureux qui avaient été attirés au prêche de l'hôtel de Naast par le besoin de participer aux aumônes des protestants; lorsque les prétextes mêmes vinrent à manquer, la commission motiva ses arrêts de mort sur l'*adhésion de cœur* des prévenus, soit à la cause des insurgés, soit aux doctrines calvinistes. Quelques mots suffiront pour achever ce lugubre tableau. En neuf mois, du 15 décembre 1572 au 27 août 1573, les délégués de Noircarmes prononcèrent, d'après le registre officiel, soixante-douze condamnations, dont soixante-neuf à mort par le glaive, le feu ou la corde. La fustigation fut infligée une fois, et l'exposition publique deux fois. On comptait, parmi les suppliciés à mort, vingt-neuf des principaux manufacturiers de drap et fabricants de serge. Les quarante autres étaient des nobles, des orfèvres, des artisans notables ou de pauvres ouvriers. Leurs veuves et leurs enfants, dépouillés des biens de leurs maris ou de leurs pères, furent en outre bannis des Pays-Bas [1].

[1] Tous ces détails, d'une authenticité irrécusable, sont empruntés à la collection des sentences criminelles, à l'ouvrage de Paridaens et à l'intéressant travail de M. Altmeyer (*Une succursale du tribunal de sang*), composés aussi l'un et l'autre d'après des documents qui reposent aux archives

On sait quel fut le sort d'Antoine Olivier, ce valeureux patriote qui avait été le véritable auteur de la surprise de Mons.

Il faut dire aussi ce que devinrent Genlis et ceux de ses compagnons d'armes qui étaient restés prisonniers des Espagnols. Le 18 septembre 1572, Philippe II mandait au duc d'Albe que l'ambassadeur de France, après lui avoir fait connaître la mort de Coligny et de ses principaux adhérents, avait proposé, et avec grande instance, de faire justice, sans délai, de Genlis et de ses compagnons qui étaient prisonniers Le Roi Catholique était aussi d'avis que c'était le meilleur parti à prendre pour extirper de la terre d'aussi mauvaises plantes Il désirait donc (et il l'écrivit de sa main), si le duc d'Albe n'en avait pas encore débarrassé le monde, qu'il le fît immédiatement, car il ne voyait aucune raison pour différer cette exécution [1]. Tel n'était point le sentiment du duc d'Albe. Couper la tête à Genlis et aux autres Français prisonniers, comme le demandait Charles IX, lui paraissait une mesure imprudente. Il avait eu, à la vérité, l'intention de les mettre à mort avant le massacre de Coligny; mais, depuis, les choses, disait-il, avaient bien changé de face. C'était maintenant du roi de France qu'il fallait se défier, et il était bon que celui-ci sût que le roi d'Espagne tenait en son pouvoir des hommes capables de susciter de grands troubles dans ses États [2]. Philippe, après avoir, dans une dépêche du 19 octobre 1572,

de Mons, enfin à une « Notice sur l'ancienne industrie du Hainaut, » par M. Lacroix, qui a, comme archiviste, sous sa garde les précieux papiers dont nous avons fait usage.

[1] *Particularités inédites sur la Saint-Barthélemy,* par M. GACHARD, dans les *Bulletins de l'académie royale de Belgique,* t. XVI. — *Voir,* au surplus, la lettre de Saint-Goard à Charles IX, du 19 septembre 1572, dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau,* 1re série, supplém., p. 127.

[2] Le duc d'Albe au Roi, de Tongres, 13 octobre 1572, dans la *Correspondance de Philippe II,* t. II, p. 287.

exprimé l'opinion qu'il convenait, en ce moment plus que jamais, de traiter doucement avec les Français, et de les contenter, pour qu'ils poursuivissent leur entreprise contre les huguenots, manda au duc d'Albe, le 27 novembre, qu'il se conformait cependant à son avis touchant Genlis et les autres prisonniers de la même nation [1].

Enfermé au château d'Anvers, l'infortuné capitaine huguenot pouvait encore nourrir l'espoir d'échapper à la mort et d'être échangé. Plusieurs mois se passèrent ; mais Philippe II n'oubliait point le lieutenant de Coligny. Le 15 octobre 1573, il décida du sort de Genlis et des autres prisonniers français, en suggérant au duc d'Albe le projet de les faire mettre à mort secrètement, sauf à s'arranger avec les intéressés. Il laissait le duc maître de prendre, à cet égard, le parti qu'il jugerait le plus convenable [2]. Le lieutenant de Philippe II ne résista plus. Le 17 novembre, il répondit au Roi qu'il avait fait exécuter secrètement Genlis, après avoir ordonné de publier que le prisonnier était malade. Genlis n'avait point voulu se confesser, quoique antérieurement il eût donné à entendre qu'il était catholique et qu'il désirait que l'évêque vînt l'absoudre et l'admettre à l'obéissance de l'Église. Mais, après le meurtre de Genlis, le duc recula devant l'exécution des ordres qui concernaient les autres prisonniers. Il communiquerait ces ordres, disait-il, au grand commandeur de Castille, qui allait lui succéder [3].

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 289 et 296.

[2] *Ibid* , t. II, p. 415.

[3] *Ibid.*, t. II, p. 431. — Quoique l'exécution de Genlis eût été ténébreuse comme un crime, le secret transpira parmi les contemporains. Le Petit rapporte que Genlis, sans avoir été malade, fut un matin trouvé mort : il avait été, disait-on, « étranglé d'une des gourdines de son lit de camp. » (*Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 232.) Un autre contemporain écrit ces mots ironiques : « Le seigneur de Genlis finit ses jours par une chaude

Lorsque celui-ci prit le gouvernement des Pays-Bas, il y avait encore dans les prisons de Mons soixante-quinze prisonniers, la plupart artisans. Le nouveau capitaine général donna des instructions pour qu'ils fussent relâchés. Mais il ne put rétablir la prospérité qu'avaient détruite les proscriptions, les exécutions et les spoliations ordonnées par le duc d'Albe et Noircarmes. Ils avaient été tués ou bannis ces fabricants de tissus de laine, qui répandaient naguère une si grande activité et de si grandes richesses dans la ville; ils étaient fugitifs ou morts aussi ces orfèvres et ces excellents ouvriers de tout état, qui avaient tant contribué à accroître la splendeur commerciale de la capitale du Hainaut. Morne et déchue, elle devint une place de guerre, que les Français, les patriotes et les partisans de l'Espagne allaient se disputer pendant un grand nombre d'années.

Mais ce n'était point la décadence d'une seule ville qu'il fallait déplorer. Qui pourrait dire le misérable état où étaient tombées ces provinces, naguère les plus opulentes de l'Europe? Esteban Prats, secrétaire du conseil privé, écrivait à Philippe II, le 29 avril 1573 : « On a vu les mestres de camp, capitaines, officiers « et soldats tuer, maltraiter, violer et déshonorer des femmes « mariées et des filles; ruiner les pauvres laboureurs et censiers, « et commettre mille autres extorsions et violences. Par suite « de ces désordres, de l'interruption du commerce et de l'émi-

« fièbvre, car le duc d'Albe avait coutume de dire : *Horca, horca, porque « l'hombre muerto nonca haze guerra.* » *Brief recueil et discours des choses plus mémorables passées ès Pays-Bas,* etc., par un témoin oculaire. (MS de la bibliothèque royale, 15888-15894).

Du reste, le château d'Anvers était souvent le théâtre de supplices qu'on voulait soustraire à la connaissance du public. Le 11 février 1573, le duc d'Albe mande au Roi (*Correspondance de Philippe II,* t. II, p. 313) qu'il a fait étrangler secrètement dans cette forteresse un Anglais catholique pris dans la déroute de Genlis.

« gration d'un nombre considérable de familles, une infinité de « maisons et de propriétés sont inoccupées, aussi bien dans les « villes qu'au plat pays : on ne trouve à les vendre ni à les « louer qu'à vil prix. En outre, on a exercé envers la nation « des rigueurs telles qu'on n'en trouve d'exemple dans les chro- « niques anciennes ni modernes, en condamnant à mort et au « bannissement une multitude innombrable de personnes [1]. »

Faut-il donc s'étonner si toutes les classes de la nation, le clergé, la noblesse, la bourgeoisie, si les catholiques aussi bien que les protestants étaient exaspérés contre un pareil régime et désiraient ardemment d'être délivrés du duc d'Albe?

Le 20 mai 1573, les docteurs de la faculté de théologie de Louvain se réunirent en secret et prirent la résolution de s'adresser au Roi pour l'informer de ce qui se passait dans les Pays-Bas et pour le supplier, s'il ne pouvait venir lui-même dans ces provinces, d'ôter le gouvernement au duc d'Albe. Ils dépeignirent dans leur requête l'horrible administration qui mettait les populations au désespoir, déterminait un grand nombre d'habitants à chercher un refuge parmi les rebelles et ruinait, avec la religion catholique, le pouvoir du souverain. Ils demandaient un remède efficace et prompt. Tous signèrent cette requête, que le doyen de la faculté, Jean Molanus, et un des plus jeunes docteurs, le dominicain portugais Antoine de Siennes s'engagèrent à faire parvenir à Philippe II [2]. Ce fut, croit-on, Antoine de Siennes qui se chargea du message; il était d'ailleurs appelé en Espagne pour assister à un chapitre général de l'ordre des domi-

[1] Prats, pour donner plus de poids à ces révélations accablantes, ajoutait : « Tout cela, personne ne le peut savoir mieux que moi qui, depuis le commencement, ai été employé à l'expédition des affaires criminelles. » (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 351.)

[2] La lettre était signée de douze membres de la faculté de théologie, le doyen Jean Molanus en tête.

nicains convoqué à Barcelone. Quoiqu'il en soit, la réclamation des docteurs de Louvain échappa à la vigilance des agents du duc d'Albe et fut remise confidentiellement à Philippe II. Les théologiens de Louvain disaient à l'orgueilleux monarque « que, s'il « négligeait de remédier promptement à l'état désastreux dans « lequel le pays était plongé, il devait redouter, lui et toute sa « dynastie, la colère de Dieu qui transfère les royaumes d'une « famille à une autre à cause des injustices, des violences et des « outrages qu'on laisse commettre, et qui même venge souvent « ici bas, sur la terre, par des châtiments terribles, les tour- « ments infligés injustement à un peuple fidèle, l'oppression des « innocents, la spoliation des pauvres, la profanation des choses « sacrées. »

Cette réclamation ne manquait point de hardiesse; elle était aussi éminemment patriotique. Il est très-douteux néanmoins qu'elle ait influé sur les résolutions de Philippe II, car le rappel du duc d'Albe était décidé dès le mois de janvier précédent [1]. Du reste, les docteurs de Louvain suivaient l'exemple qui leur était donné par les évêques. Le 13 mai, François Richardot, évêque d'Arras; Martin Rithove, évêque d'Ypres, et l'abbé d'Anchin avaient adressé au Roi une représentation également courageuse. Ils ne demandaient point formellement, à la vérité, le rappel du duc d'Albe; mais comment ne pas reconnaître celui-ci dans le sombre tableau qu'ils traçaient des populations foulées par une

[1] Il faut aussi remarquer que la démarche solennelle de la faculté de théologie ne fut connue qu'après le départ du duc d'Albe. Alors la faculté délia ses membres du serment qu'ils avaient fait de garder le secret sur l'acte posé par eux au mois de mai précédent, et, pour en conserver la mémoire, il fut ordonné, en 1574, sous le décanat du docteur Michel de Bay, un des signataires, de transcrire la requête dans le registre des lettres de la faculté (*Notice* de M. DE RAM, dans les *Bulletins de l'académie royale de Belgique*, t. XXII.)

soldatesque effrénée, dans les supplications qu'ils adressaient au Roi pour qu'il mît un terme à tant de maux, dans leurs graves et sévères admonestations sur le préjudice que souffraient la religion catholique et l'autorité même du monarque [1] ? Le clergé belge détestait le duc d'Albe. En 1577, Antoine Havet, évêque de Namur, s'adressant à don Juan d'Autriche, lui dit que le duc d'Albe, pendant les sept ou huit années qu'il avait commandé dans les Pays-Bas, avait fait plus de mal à la religion catholique que Luther et Calvin, avec tous leurs suppôts, pendant vingt ans.

Philippe II lui-même reconnaissait, mais trop tard, qu'il s'était trompé en envoyant le duc d'Albe dans les Pays-Bas. Déjà, au mois de décembre 1572, malgré sa dissimulation habituelle, il laissait apercevoir à des yeux clairvoyants qu'il était très-mal satisfait de son lieutenant [2]. Et, en effet, le mois suivant, il désignait Requesens, gouverneur de Milan, comme le successeur du duc d'Albe. Quoique Philippe tînt cette résolution secrète, elle ne tarda point à s'ébruiter. Vers la fin de l'été, les ambassadeurs de France à Madrid et à Vienne savaient d'une manière indirecte que le grand commandeur de Castille remplacerait bientôt le gouverneur des Pays-Bas [3].

Le duc d'Albe, comme s'il avait prévu sa disgrâce, sollicitait depuis longtemps d'être rappelé de ces provinces. Au mois de décembre 1572, il se plaignait avec amertume au secrétaire Çayas de l'indifférence et de l'ingratitude du Roi. « N'y eut-il autre « chose, disait-il, que de m'avoir tenu ici six années, avec les plus « grandes fatigues que jamais personne supporta, et mourant « de faim, puisque j'ai dépensé de mes deniers plus de trois

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. II. p. 357.

[2] Saint-Goard à Charles IX, de Madrid, 17 décembre 1572, dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, p. 27.

[3] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, 2e partie, pp. 95 et 119.

« cent mille écus, depuis que je suis sorti d'Espagne, et n'ai « plus là bas, ni ici, de quoi vivre, il me semble que cela « aurait dû agir sur l'esprit d'un prince, même différent du « nôtre, que nous avons toujours vu accorder de grandes *mer-* « *cèdes* à ceux qui le servirent bien [1]. » Trois mois après, il écrivait directement à Philippe II, se plaignant que ses avis n'obtenaient plus, comme autrefois, l'approbation royale; il voyait bien, ajoutait-il, qu'il n'avait plus le même crédit que par le passé [2]. Croyant qu'il méritait toute la reconnaissance de Philippe, il avait exprimé le désir d'être remplacé par don Fadrique, son fils, et cette prétention n'avait pas été accueillie [3]. Les lamentations de l'orgueilleux capitaine sur l'ingratitude de Philippe II ne cessèrent plus. Il prétendait que le Roi le retenait dans les Pays-Bas contre sa volonté, et après qu'il avait perdu toute autorité par suite de la venue du duc de Medina-Celi. « Je perds le jugement, poursuivait-il, quand je pense « qu'on devrait me récompenser autrement, pour avoir été sept « années absent de chez moi, cloué dans une chaise, et aven- « turant mon honneur, ma vie, ma fortune, celle de ma femme « et de mes enfants, et tout ce que je possède au monde, comme « je l'ai fait ici [4]. »

Ces plaintes, peu sincères d'ailleurs, allaient être écoutées. Philippe II ne voulait plus retenir le duc d'Albe, contre son gré, dans les Pays-Bas. Le gouvernement allait passer en d'autres mains.

Tandis que le duc d'Albe opprimait les Pays-Bas, le duché

[1] Le duc d'Albe au secrétaire Çayas, de Nimègue, 23 décembre 1572, dans la *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 303.

[2] De Nimègue, 18 mars 1573. (*Ibid.*, t. II, p. 322.)

[3] Mémoire donné au Roi, le 17 mars 1574. (*Ibid.*, t. III, p. 40.)

[4] Le duc d'Albe au secrétaire Çayas, de Nimègue, 7 juin 1573. (*Ibid.*, t. II, p. 370.)

de Milan avait pour capitaine-général don Louis de Requesens et de Çuniga, de la maison et de la famille des ducs de Cesa, grand commandeur de Castille de l'ordre de Saint-Jacques de l'Épée et conseiller d'État. Requesens avait rempli antérieurement plusieurs missions d'une haute importance. Il avait été ambassadeur à Rome, lieutenant-amiral sur mer, adjoint à don Juan d'Autriche pour réprimer la rébellion des Mores de Grenade, et de nouveau placé près du frère naturel du Roi dans la mémorable guerre que signala la bataille de Lépante. Ce fut sur ce personnage vieilli au service de l'Espagne que Philippe II avait jeté les yeux pour donner un successeur au duc d'Albe.

Autant ce dernier était violent et inexorable, autant Requesens était relativement modéré et clément. Ce n'était point un grand général; mais il passait pour un homme prudent, honnête et affable. Le Roi espérait que Requesens, tenant une conduite opposée à celle de son prédécesseur, pourrait éteindre peut-être le feu de la révolte dans les Pays-Bas, ou du moins empêcher que l'incendie ne fît de nouveaux progrès. Le grand commandeur se recommandait aussi par son dévouement au souverain : il avait naguère défendu énergiquement les prérogatives royales, contre Charles Borromée, l'illustre archevêque de Milan. Il s'était opposé à ce que l'archevêque eût des sbires armés et exerçât sa juridiction sur les laïques. Excommunié pour avoir, disait-il, réclamé l'observation des ordres du Roi, il appela de cette sentence au saint-siége et au souverain pontife [1].

Par une lettre du 30 janvier 1573, écrite au monastère de Saint-Jérôme, à Madrid, Philippe fit connaître ses intentions à

[1] *Commentaires* de B. de Mendoça, liv. X. — Bor, 7e liv., fol. 2 vo. — Renon de France, MS, 2e partie, chap. XXV. — De Thou, liv. LXII. — *Bulletins de la commission royale d'histoire*, 2e série, t. XII, p. 4.

Requesens. L'état des affaires de la Flandre lui causait, disait-il, de vives inquiétudes. Pour la décharge de sa conscience autant que pour la conservation de ce pays, il se voyait obligé de prendre des mesures décisives afin d'y rétablir l'ordre. Le succès de ces mesures dépendait principalement de la prudence, de la diligence et des soins de celui à qui en serait confiée l'exécution. Le Roi avait jeté les yeux sur le grand commandeur pour lui remettre cette affaire, la plus importante qu'il aurait jamais. Il l'invitait à se rendre dans les Pays-Bas, afin d'y agir dans le sens des instructions qui lui seraient données et de se charger du gouvernement général aussitôt après le départ du duc d'Albe. Quant au duc de Medina-Celi, il ne fallait point s'en préoccuper. Il était enjoint à Requesens de dépêcher incontinent au Roi un courrier avec sa réponse. Philippe le prévenait qu'il n'admettrait aucune excuse [1].

Requesens déclina d'abord l'offre du gouvernement des Pays-Bas que lui faisait Philippe II. Mais le Roi lui ayant de nouveau commandé de l'accepter, il se soumit, en vassal fidèle et obéissant. Philippe attendit néanmoins jusqu'au 15 octobre avant d'avertir le duc d'Albe de l'arrivée prochaine de son successeur. Il le pria de fournir à Requesens toutes les informations dont celui-ci aurait besoin pour s'acquitter de sa charge. Il exprimait la volonté que tous les chefs militaires et autres qui pouvaient être utiles aux Pays-Bas y restassent. Il voulait aussi que le duc d'Albe délibérât avec son successeur sur l'opportunité d'abolir le conseil des Troubles et de ramener aux formes anciennes le gouvernement. Philippe disait ne pas ignorer qu'une des choses qui avaient mécontenté le plus les habitants des Pays-Bas, c'était l'institution du conseil des Troubles, et combien les Belges avaient fait d'instances pour qu'on l'abolît; mais il rappelait au

[1] *Correspondance de Philippe II,* t. II, pp. 308-309.

duc que si, lui, le Roi, n'avait point accueilli cette demande, c'était parce qu'il se souvenait des observations que son lieutenant lui avait adressées. Il importait aujourd'hui de donner aux naturels du pays une sorte de satisfaction, car on affirmait que de l'abolition du conseil et de la publication du pardon dépendait le rétablissement de l'ordre dans les Pays-Bas. Au mois d'août précédent, le duc d'Albe avait conseillé de ne plus accorder de pardon. — Les moyens de douceur n'ont rien produit, disait-il ; il n'y a que la force qui puisse réussir. — Cet avis avait fait suspendre le pardon général que Philippe avait donné l'ordre de rédiger. Il exprimait maintenant le désir que le grand commandeur le fît publier pour calmer les esprits et gagner les cœurs des gens du pays. Il prescrivait le silence le plus absolu jusqu'au moment de la publication ; mais il voulait que le duc d'Albe et Requesens examinassent mûrement le projet qu'il leur envoyait. Philippe II avouait qu'il était en présence d'une pénurie d'argent telle qu'il ne pouvait plus avancer ni reculer : il n'entendait pourtant jamais accorder aux Belges rien qui fut incompatible avec la sainte foi catholique et l'autorité royale, quand même il devrait perdre les Pays-Bas [1].

Le 19 octobre, Philippe II signa les lettres patentes qui nommaient Requesens gouverneur et capitaine-général des Pays-Bas. Elles étaient accompagnées d'une instruction secrète où, par une singulière contradiction avec les premières instructions de Philippe II, défense était faite au nouveau gouverneur de rien changer à ce qui avait été établi, sans la permission du Roi. De cette interdiction il résultait que Philippe n'entendait point renoncer au passé ni autoriser la mise en œuvre d'un nouveau système. Il y avait une instruction plus secrète encore qui contenait, selon les expressions de Philippe II, d'importants

[1] Voir *Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 414-415.

avertissements tant pour la bonne direction des affaires de l'État que pour la discipline des gens de guerre. Il était défendu à Requesens, par cette instruction très-secrète, de remettre, en aucune manière, les délits de religion et de rébellion [1].

Le duc d'Albe, alors malade de la goutte, à Amsterdam, se montrait impatient de voir arriver son successeur. Le service du Roi exigeait, écrivit-il à Philippe II, qu'il partît au plus tôt des Pays-Bas. Il ne pouvait plus y être utile, et s'il devait passer encore, dans ces provinces, un hiver comme le précédent, il mourrait à la peine. Il se trouvait dans un tel état qu'il ne pouvait bouger du fauteuil où il était assis [2]. Les ministres nationaux attendaient beaucoup du changement qui allait s'accomplir dans le gouvernement et l'administration. Mais les Espagnols de l'entourage du duc d'Albe s'exprimaient amèrement sur son successeur. Albornoz écrivait à Çayas que l'on commençait à murmurer de ce que le Roi tenait si peu de compte des Pays-Bas qu'il y envoyait un simple gentilhomme qui n'avait que la cape et l'épée, tel que le grand commandeur [3]. Déjà, au mois de septembre, le duc d'Albe avait demandé à Mondoucet s'il pourrait passer librement et sûrement par la France pour s'en retourner en Espagne. L'ambassadeur de Charles IX ne lui cacha point que, les troubles religieux n'étant

[1] La nomination de Requesens, sa commission de gouverneur-général et l'instruction secrète en français se trouvent dans l'appendice du t. II de la *Correspondance de Philippe II*, pp. 708 et suiv. — La seconde instruction secrète, en espagnol, n'a pas été retrouvée ; mais la lettre écrite par Philippe à Requesens, le 21 octobre, peut y suppléer jusqu'à un certain point. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 417.)

[2] Le duc d'Albe au Roi, 21 octobre 1573. (*Ibid.*, t. II, p. 422.) — *Voir* aussi Cabrera, *Don Filipe Segundo*, p. 767.

[3] *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 426. — *Voir*, comme contraste, une lettre adressée d'Amsterdam, le 29 août 1573, par le secrétaire Berty au président Viglius. (Archives du royaume), *Documents historiques*, t. XIII.

pas entièrement apaisés en France, il pourrait y avoir pour lui et de la difficulté et du danger, mais qu'il l'assurait du bon vouloir du Roi. Le duc répliqua qu'il n'en doutait point ; mais, qu'ayant beaucoup d'ennemis pour cette querelle de religion, il ne s'y voudrait fier, et qu'il ne fallait qu'un coquin pour lui tirer une arquebusade par une fenêtre. Il ajouta d'autres propos qui révélaient de la crainte [1].

Requesens partit enfin de Milan sous l'escorte de deux compagnies de cavalerie, l'une d'arquebusiers, l'autre de lanciers, tous Italiens. Il était aussi accompagné de quelques gentilshommes de la même nation, mais en petit nombre, le Roi lui ayant recommandé d'être très-réservé à cet égard. Prenant le chemin de la Savoie, de la Bourgogne et de la Lorraine, il se dirigea vers Bruxelles, où il n'était plus venu depuis 1550. Il arriva dans cette ville le 17 novembre et descendit au palais.

Le duc d'Albe qui, depuis son retour d'Amsterdam, avait toujours gardé le lit, n'alla point au-devant de son successeur. Mais il fit à Requesens un accueil courtois lorsque le grand commandeur vint le trouver dans sa chambre. Ils logèrent ensuite sous le même toit. On prétendait que la venue de Requesens n'était pas étrangère à la maladie du duc d'Albe, quoiqu'il feignît de quitter volontiers le pays et qu'il eût déjà fait partir, sur soixante mulets, tous ses meubles pour Gênes où il voulait s'embarquer, n'osant passer par la France. Après l'arrivée du grand commandeur, le duc d'Albe quitta son lit, mais sans se montrer encore, soit qu'il voulût se soustraire aux demandes d'argent dont il était importuné, soit pour avoir plus de loisir de s'occuper des affaires. Requesens était presque constamment en conférence avec lui [2].

[1] Mondoucet au roi Charles IX, d'Amsterdam, 9 septembre 1573.

[2] Mondoucet au roi Charles IX, de Bruxelles. 16 et 20 novembre 1573. — Cabrera, *Don Filipe Segundo*, liv. X. chap. XII, p. 768.

Le duc d'Albe lui demanda immédiatement, et avec de grandes instances, qu'il prît le gouvernement. Telle n'était point l'intention de Requesens. Il n'aurait voulu se charger du gouvernement qu'après le départ du duc, parce qu'il était juste, disait-il, qu'il portât ce respect à la personne de son prédécesseur. Montrant alors une lettre par laquelle le Roi lui prescrivait de remettre le gouvernement au grand commandeur dès qu'il serait arrivé, le duc d'Albe dit que cet arrangement convenait essentiellement au service du souverain. Il ajouta qu'il fallait bien, pour qu'il pût faire ses préparatifs de départ, le débarrasser des affaires pendant quelques jours, sans parler de sa santé, qui ne lui permettait point de s'y livrer, car il était encore si faible qu'il ne pouvait se tenir sur ses jambes. Mais Requesens répugnait à cet arrangement pour des motifs d'une haute importance. Il n'ignorait pas que la nation redoutait que les changements si vivement désirés dans le gouvernement n'eussent pas lieu. Bien qu'il se proposât, disait-il, de marcher sur les traces de son prédécesseur autant qu'il pourrait, il importait néanmoins que le peuple se persuadât que l'on suivrait d'autres errements. Si donc il gouvernait, le duc d'Albe présent, il lui serait impossible de prendre des résolutions qui ne seraient point agréées par celui-ci. Toute la nation était d'ailleurs persuadée que le duc ne partirait point, et ni ceux du conseil ni les autres ministres n'osaient dire librement leur pensée en sa présence. En outre, il aurait beaucoup désiré, avant de prendre en mains l'administration du pays, d'avoir une relation de l'état où se trouvaient les finances. Cette relation, on ne la lui donna point, parce que le duc d'Albe prétendait qu'il était impossible en plusieurs mois d'en former même un aperçu. Seulement Requesens sut, en général, qu'on devait des sommes très-considérables, qu'il n'y avait pas un réal en caisse et qu'il était impossible de pourvoir aux dépenses ordinaires. Toutes ces raisons et

d'autres encore durent céder aux instances du duc d'Albe, à la résolution qu'il prit d'abandonner entièrement la direction des affaires. Alors Requesens se résigna, et, le 29 novembre, prêta le serment requis du gouverneur des Pays-Bas entre les mains de son prédécesseur. En 1567, celui-ci s'était contenté d'exhiber ses pouvoirs. Le grand commandeur de Castille, introduit dans la chambre du conseil d'État, où se trouvaient le duc d'Arschot, Berlaymont et Viglius, jura « de gouverner et d'administrer bien « et loyalement, au nom du Roi, comme souverain seigneur « des Pays-Bas, et de conserver ce pays en la sainte foi « catholique romaine [1]. »

Le duc d'Albe continua ses conférences journalières avec Requesens. Il montra la lettre où le Roi lui ordonnait de faire connaître son opinion sur la suppression ou le maintien du conseil des Troubles. Selon lui, le jour où cette suppression aurait lieu, serait fatal pour la religion ; il lui parut aussi qu'on retirerait peu de chose du produit des confiscations, si la gestion en était donnée au conseil des finances. Il se prononça donc pour le maintien de l'odieux tribunal. Mais Requesens, après avoir étudié l'organisation et les actes du conseil des Troubles, ne partagea point l'avis du duc d'Albe. Il croyait qu'il importait de donner satisfaction aux nationaux. Il se prononça en conséquence pour la suppression. Il aurait voulu aussi qu'on reconstituât le conseil privé et le conseil des finances ; mais, sans tenir compte des justes susceptibilités des Belges, il aurait désiré d'y introduire des Espagnols et surtout des Italiens [2].

Le duc d'Albe et Requesens avaient également délibéré, selon leurs instructions, sur le projet de pardon envoyé par Philippe II.

[1] Requesens au Roi, de Bruxelles, 4 décembre, et le duc d'Albe au même, 2 et 6 décembre 1573. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 432-436.)

[2] Requesens au Roi, d'Anvers, 30 décembre 1573. (*Ibid.*, t. II, pp. 452 et suiv.)

Cette importante question avait été débattue au conseil d'État. Le duc et don Fadrique, son fils, se prononcèrent absolument contre le pardon. — « La religion, disaient-ils, avait été la cause de ce soulèvement. Mais comme on ne pouvait point accorder aux rebelles la liberté de conscience, ils ne se soumettraient point, tandis que, avec des forces convenables, on les contraindrait à se rendre sans condition. Il fallait donc, pour en finir avec la révolte, recourir au seul moyen des armes. » — Le grand commandeur exprima encore une opinion toute contraire. Il ne niait point que la religion ne fût le mobile qui avait fait agir le prince d'Orange et beaucoup des chefs qui le suivaient ; mais, quant au peuple, les nouveaux impôts et les violences des gens de guerre avaient été, selon lui, la cause du soulèvement. Le mécontentement, ajoutait-il dans une dépêche au Roi, était commun aux catholiques et aux hérétiques, aux gens d'église et aux séculiers, à la noblesse comme à la bourgeoisie [1].

Quelques jours avant son départ, le duc d'Albe entretint Requesens d'une autre affaire également très-délicate. Il y avait encore, à Lille et dans quelques places de l'Artois, des Français faits prisonniers lors de la déroute de Genlis. Le duc d'Albe dit qu'il avait ordre du Roi de les faire mourir secrètement. N'ayant pu obtenir de son prédécesseur qu'il exécutât cet ordre, Requesens déclara qu'il attendrait des instructions nouvelles ; il ne pouvait de sang-froid, disait-il, prescrire l'exécution devant laquelle le duc d'Albe semblait reculer. D'un autre côté, Requesens louait le duc d'Albe de n'avoir voulu autoriser ni l'échange ni le rachat des prisonniers faits à l'ennemi, et d'avoir ordonné qu'on pendît ceux qui tomberaient entre les mains des troupes

[1] Requesens au Roi, 30 décembre 1573. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, pp 446-450).

royales. On démontrait clairement ainsi que la guerre avait été entreprise seulement pour châtier des rebelles. Le nouveau gouverneur faisait toutefois remarquer que le comte de Boussu et quelques autres hommes de marque étant tombés au pouvoir des insurgés, on avait cru devoir suspendre l'exécution des prisonniers. Marnix de Sainte-Aldegonde et d'autres étaient restés, en conséquence, au pouvoir de Noircarmes [1].

N'ayant pu subjuguer la Hollande, le duc d'Albe avait proposé de détruire par le feu les bourgs et les villages que les troupes royales ne pourraient occuper. Philippe II venait de prescrire à Requesens d'examiner ce point avec son prédécesseur, ou, si celui-ci était parti, avec ceux du conseil. Il lui recommandait d'ailleurs de n'avoir recours à l'incendie qu'après avoir vainement employé tous les autres moyens [2].

Le 18 décembre, le duc d'Albe était en effet parti de Bruxelles, s'acheminant vers Namur avec don Fadrique, son fils, Albornoz, son secrétaire, et Juan de Vargas. Il était escorté de cinq compagnies de cavalerie, deux de lanciers et trois d'arquebusiers, qui l'accompagnèrent jusque dans le duché de Milan. Chiappin Vitelli, Julian Romero et Sancho d'Avila auraient voulu quitter les Pays-Bas en même temps que leur ancien général. Mais Requesens s'opposa formellement à ce départ, et le duc lui-même, se conformant aux instructions du Roi, dissuada ses anciens lieutenants [3].

Le duc d'Albe partit, « chargé de butin et saoulé de sang et de supplices [4]. » On évaluait à six mille le nombre des personnes

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 445.

[2] *Ibid.*, t. II, p. 437.

[3] *Ibid.*, t. II, pp. 432 et 436.

[4] MARNIX DE SAINTE-ALDEGONDE, *Discours devant la diète de Worms*, etc. — *Voir* aussi, sur les spoliations du duc d'Albe et de son entourage, les *Mémoires anonymes*, t. Ier, p. 148.

qu'il avait fait exécuter par le bourreau [1]. Il était en outre responsable du sac de Malines et des horribles massacres de Zutphen, de Naarden et de Harlem. Du reste, il montrait un visage soucieux et mécontent. Il disait que, après avoir tant travaillé dans les Pays-Bas, il savait bien qu'il n'en rapportait ni le contentement du Roi, son maître, ni celui du moindre des habitants, mais qu'il était l'objet d'une haine universelle. Il ne se trompait pas. Il était haï par tous les habitants des Pays-Bas, sans exception, et à un tel point que, s'ils l'eussent osé, ils auraient allumé des feux de joie. Mais on n'osa point braver aussi ouvertement l'autorité dont le duc avait été le représentant. Le grand commandeur et tous les seigneurs de la cour semblèrent en quelque sorte le protéger en l'accompagnant hors de Bruxelles [2].

Du château de Bellefontaine, dans le comté de Bourgogne, le duc d'Albe adressa, le 1er janvier 1574, ses derniers conseils à Requesens. Il l'engageait à donner tous ses soins aux choses de la guerre et à ne pas laisser parler d'arrangement avec les rebelles ; il lui recommandait en second lieu de ne point changer, sans examen, l'ordre qu'il trouvait établi, sous prétexte de captiver la bienveillance des naturels du pays [3].

Le jour même de son départ de Bruxelles, le duc d'Albe avait remis à Requesens l'état des gens de guerre qui étaient au service du Roi dans les Pays-Bas. Cette armée se composait de soixante-dix-neuf compagnies espagnoles, comprenant sept mille neuf cents soldats ; de cinquante-quatre compagnies de Hauts-Allemands, faisant seize mille deux cents hommes ; de trente-

[1] Mémoire donné au Roi, le 17 mars 1574. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 40.)

[2] Mondoucet à Charles IX, de Bruxelles, 24 novembre et 19 décembre 1573.

[3] *Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 1-2.

deux compagnies de Bas-Allemands, fortes de neuf mille six cents hommes; de cent et quatre compagnies wallonnes, ayant vingt mille huit cents soldats. Le total de l'infanterie s'élevait à cinquante-quatre mille cinq cents hommes, sans compter les trois mille qui occupaient les places frontières. La cavalerie était forte de trente-cinq compagnies, présentant un effectif de quatre mille sept cent quatre-vingts hommes [1].

Cette armée, composée de vieilles bandes, s'était signalée par son indiscipline autant que par sa bravoure. Pour exercer sur elle l'autorité nécessaire, la première condition était de la payer exactement. Or, l'argent manquait tout à fait, tandis que les arrérages s'élevaient à des sommes considérables [2]. Cette pénurie mettait le nouveau gouverneur dans la plus grande perplexité, car, de tous côtés, on lui demandait de l'argent, et la misère était telle parmi les soldats qu'on l'assurait que, chaque jour, il y en avait qui mouraient de froid.

Requesens entrevoyait les inextricables embarras qui paralyseraient son bon vouloir et son dévouement. Bien qu'il fût laborieux et assidu, il éprouvait une peine infinie à se mettre au

[1] *Correspondance de Philippe II,* t. II, p. 437.

[2] Il importe de faire connaître les détails de cette situation financière en citant des extraits d'une relation adressée par Requesens au Roi, le 30 décembre 1573 : « Berlaymont et les conseillers des finances lui ont dit qu'il était dû aux gens d'armes et à l'infanterie ordinaire plus de cinq millions de florins, qui font deux millions et demi d'écus;... il est dû plus de trois millions et demi d'écus aux autres corps de l'armée, sans compter de grosses sommes dont on est redevable aux noirs harnais et sans l'acquittement desquelles on ne saurait lever un seul homme de cheval en Allemagne. La dépense ordinaire de l'armée, y compris l'artillerie et la flotte, ne peut être évaluée à moins de six cent mille écus par mois... Il faut également pourvoir aux besoins de l'artillerie et à la réparation des places frontières dont quelques-unes tombent en ruine. Pour tant de nécessités, *il n'y a pas un seul real en caisse...* » (*Correspondance de Philippe II,* t. II, p. 457.)

courant de tout ce qu'il avait besoin de savoir, et cette peine était d'autant plus grande, comme il l'avouait lui-même, qu'il ne possédait pas la langue du pays [1].

Enfin, il ne pouvait se faire illusion sur la haine dont les Espagnols étaient l'objet. Quelques semaines, quelques jours lui avaient suffi pour constater cette profonde aversion. Il mandait à Philippe II que, sous ce rapport, ceux qui servaient le Roi ne le cédaient en rien aux rebelles. Le peuple, croyait-il, serait facile à gouverner, mais il était égaré par les seigueurs principaux et les chefs [2]. Le grand commandeur était à peine arrivé dans les Pays-Bas, qu'il avait été lui-même exposé à cette animadversion dont les Espagnols étaient l'objet. Les principaux disaient, comme Albornoz, qu'il était simple gentilhomme d'épée et de cape, et que les Pays-Bas étaient accoutumés d'avoir un gouverneur du sang de leur prince. Ils le déchiraient et le diffamaient le plus qu'ils pouvaient, afin de l'envelopper dans la haine qu'ils portaient au duc d'Albe et à la nation espagnole. Tout le peuple enfin était si animé contre l'Espagne qu'on pouvait, d'après les propos ordinaires, le croire prêt à se jeter dans les bras d'un autre prince, pourvu que celui-ci fût assez puissant pour le défendre [3].

Au commencement du mois de mars, le duc d'Albe débarqua à Barcelone. Félicité par le roi sur son heureux voyage, il montrait beaucoup d'orgueil et proférait même des menaces contre ses rivaux à la cour, même contre les plus grands. Le 30, vers dix heures du soir, il fit son entrée dans Madrid : pour écarter la foule, il avait mandé qu'il n'arriverait pas ce jour-là, de sorte qu'il était peu accompagné, ceux qui étaient allés au

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 433-435.

[2] *Ibid.*, t. II, p. 443.

[3] Mondoucet à Charles IX, 16 novembre et 19 décembre 1573.

devant de lui s'étant retirés. Après être descendu chez le prieur don Antonio de Tolède, son beau-frère, il se mit dans un coche et alla baiser les mains du Roi. On prétendit que, lorsqu'il eut été admis en présence de Philippe II, il se mit par deux fois à genoux, et que deux fois le Roi lui porta les bras au cou. L'audience fut assez longue. Le duc retourna au palais le lendemain matin, et le Roi s'entretint encore avec lui avant de partir pour l'Escurial, où il allait faire ses Pâques. Mais le vieux capitaine ne put obtenir que don Fadrique, son fils, banni de la cour depuis plusieurs années, vît cesser cet exil; il fut en outre enjoint à Juan de Vargas de ne pas approcher de la résidence royale de cinq lieues. L'ancien gouverneur des Pays-Bas reçut pour lui-même le conseil de se retirer dans sa maison d'Albe. On assura pourtant que cette disgrâce n'était que simulée; qu'elle avait pour objet de donner quelque satisfaction aux Belges et de faciliter la réconciliation qui était alors dans les désirs de Philippe II. Feinte ou réelle, la disgrâce infligée au duc d'Albe, à don Fadrique, le bourreau de Naarden et de Harlem, et à Juan de Vargas, le membre le plus impopulaire du conseil des Troubles, donna en effet quelque contentement aux Pays-Bas [1].

Mais ce châtiment, trop doux pour de si grands coupables, ne pouvait faire oublier le sang qu'ils avaient versé; il ne pouvait effacer le souvenir de la longue et cruelle oppression d'un noble peuple. Rome, sous Tibère et Néron, souffrit moins peut-être que la Belgique sous le duc d'Albe. Que l'histoire soit donc à jamais inexorable pour l'odieux capitaine qui fut l'incarnation

[1] Saint-Goard à Charles IX, de Madrid, 4 avril 1574. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, p. 360.) — Renon de France, *Histoire de la désunion*, etc., MS. 2e partie, chap. XXVI. — Il résulte d'une lettre écrite de Madrid, le 29 décembre 1575, par le secrétaire d'Ennetières au président Viglius, que Vargas se laissa mourir en son exil, de chagrin, de honte et de dépit de n'avoir pas été admis près du Roi.

d'une effroyable tyrannie ! Gloire, au contraire, gloire immortelle à cette poignée d'hommes qui s'étaient insurgés contre le tyran et qui combattaient héroïquement pour la liberté !



LIVRE VI.

Efforts de Requesens pour sauver Middelbourg. — L'amiral Boisot détruit l'escadre royaliste près de Romerswael. — Capitulation de Middelbourg. — Les Espagnols lèvent le blocus de Leyde pour s'opposer à l'invasion de Louis de Nassau. — Celui-ci, après avoir recruté une nouvelle armée en Allemagne, tente de rejoindre le prince d'Orange sur la rive droite de la Meuse. — Sancho d'Avila lui barre le chemin à Mook. — Bataille dans laquelle succombent Louis et Henri de Nassau. — Fermeté héroïque du Taciturne. — Mutinerie des Espagnols victorieux à Mook. — Ils s'emparent d'Anvers. — Belle conduite de Champagney. — Concessions humiliantes de Requesens. — Boisot se rend maître de la flotte royaliste d'Anvers.

Dès qu'il eut été investi du gouvernement, Requesens avait porté son attention sur les moyens de sauver Middelbourg. Abandonner cette ville aux adversaires de la domination espagnole, c'était renoncer à l'île de Walcheren, qui restait dès lors le principal boulevard des provinces insurgées et l'asile inexpugnable de tous les marins que leur dévoûment, leur patriotisme et leur religion entraînaient sous les étendards du prince d'Orange. Et celui-ci ne manquait point de partisans sur les côtes des Pays-Bas : Flamands de Dunkerque, Flamands de

Nieuport et des autres parties du littoral, tous servaient à regret sur la flotte royale et n'épiaient que l'occasion de fuir.

Depuis six à sept mois, on travaillait à équiper la flotte qui, sous le commandement de Beauvoir, devait faire une dernière tentative pour secourir la capitale de Walcheren. Requesens n'avait cessé, même avant le départ du duc d'Albe, de presser Beauvoir d'aller en avant. Celui-ci répondit qu'il était prêt à risquer sa vie pour le service du Roi, mais qu'il manquait de marins, de vivres, d'artillerie et de beaucoup d'autres choses, sans parler de la supériorité de l'armée navale de l'ennemi. En tout cas, il était certain que la flotte royale se trouvait bloquée dans le port de Berghes (Berg-op-Zoom), par les vaisseaux zélandais, qui croisaient à une portée de mousquet. Requesens, mécontent des lenteurs de Beauvoir, aurait désiré de lui retirer le commandement de la flotte pour en investir Sancho d'Avila. Mais la nomination trop brusque d'un Espagnol eut encore augmenté sans aucun doute le mécontentement des indigènes. Enfin, dans un conseil où fut appelé Beauvoir, on convint que la flotte de Berghes resterait sous son commandement, et que Sancho d'Avila serait à la tête de l'escadre d'Anvers. Julian Romero, de concert avec le vice-amiral de Glymes, devait au besoin suppléer Beauvoir, dont la santé était chancelante [1].

Mais le prince d'Orange n'était pas moins actif que Requesens. Informé des préparatifs du gouverneur espagnol, il se rendit en Zélande, allant d'île en île pour entretenir la confiance de ses partisans. Le 21 décembre, il était à Zierikzee ; il parut ensuite devant Berghes, au milieu de la flotte zélandaise, excitant par ses discours énergiques l'enthousiasme des capitaines et des matelots : tous lui promirent de l'assister jusqu'à la dernière

[1] Requesens au Roi, 30 décembre 1573. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, pp. 435 et suiv.)

goutte de leur sang. Après avoir ensuite visité la Vere, il arriva, le 30 décembre, à Flessingue, avec douze navires et l'escorte d'une centaine de volontaires de Dordrecht, de Zierikzee et de la Vere. Il alla à la maison de ville, où il passa en revue les soldats allemands, qui formaient la garnison de Flessingue, ainsi que deux ou trois cents hommes de la milice bourgeoise. On résolut, sur sa proposition, d'équiper encore un grand nombre de petits bateaux, pour faire la garde autour de l'île [1].

Requesens devait se hâter. Middelbourg était serré de si près par terre et par mer qu'on n'en recevait plus de lettres. Cent vingt-trois navires, chargés de vivres et de munitions, furent enfin réunis dans les ports de Berghes et d'Anvers. Mais on manquait de marins ; ceux même qui étaient sur les deux escadres servaient à contre-cœur les Espagnols. Requesens s'était demandé comment il était possible que les ennemis entretinssent des flottes si nombreuses et que le Roi ne pût en équiper une seule. Il ne tarda point à se rendre compte de ce contraste. — « Ceux qui servent le prince rebelle, écrivit-il à Philippe II [2], combattent pour défendre leur vie, leurs maisons, leurs biens et pour leur fausse religion, faisant ainsi de sa cause leur cause propre, se contentant de recevoir les vivres sans solde. » — Il arrivait que les vivres manquaient comme l'argent. Alors les énergiques marins de la Zélande s'avançaient en mer, butinant ce qu'ils rencontraient. Des harengs salés, de la petite bière ou

[1] Voir *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 267 ; le rapport transmis par le comte du Rœulx au grand commandeur, d'après des renseignements fournis par un espion que le gouverneur de la Flandre avait envoyé à Flessingue (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 3), et une lettre écrite de Klundert, le 30 décembre 1573 (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, p. 307).

[2] *Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 444.

de l'eau : tel était très-souvent l'ordinaire des matelots, des capitaines et même des amiraux [1].

Diverses circonstances, notamment la maladie de Beauvoir et la désertion d'un grand nombre de marins, qu'il avait fallu remplacer en employant la force, retardèrent encore le départ des deux escadres royales. Le 22 janvier 1574, la flotte d'Anvers, commandée par Sancho d'Avila, mit enfin à la voile. Requesens se rendit ensuite à Berghes, pour hâter également la sortie de l'escadre qui venait d'être placée sous la direction du mestre de camp Julian Romero. Sur les deux flottes étaient embarqués douze compagnies du *tercio* de Sicile, les régiments wallons de Beauvoir et d'Alonzo Lopez Gallo, quatre compagnies du comte du Rœulx, gouverneur de la Flandre, trois cents soldats destinés à remplir les vides du régiment de Mondragon, quelques Allemands et quelques gentilshommes et volontaires. Quoique les insurgés fussent supérieurs par le nombre de leurs navires, Requesens n'aurait pas douté de la victoire, s'il avait pu compter sur les marins [2].

Sancho d'Avila et Romero avaient pour instructions de se rendre immédiatement devant l'île de Walcheren. Requesens espérait que l'ennemi ne pourrait résister à ce déploiement soudain des deux flottes [3]. Celle de Berghes se composait de cinquante-quatre navires bien armés et de vingt-neuf qui portaient des vivres. Elle appareilla le 27 janvier au soir et les deux jours suivants. Il eût été facile à Romero d'arriver, en une même marée, de la tête de Berghes jusqu'à Middelbourg. Mais il commit la faute d'aller jeter l'ancre, avec son navire et quelques autres, près de Romerswael, à une lieu de Berghes. Il resta là pendant

[1] Van Meteren, fol. 98 v°.

[2] Requesens au Roi, 18 et 25 janvier, et 13 février 1574. (*Correspondance de Philippe II,* t. III, pp. 8, 12 et 15.)

[3] *Voir* les instructions de Requesens dans Van Meteren, fol. 99.

deux jours. Toutefois, il s'était concerté avec Sancho d'Avila pour que, le 30 janvier, les deux flottes se montrassent en même temps devant les insurgés. Loin de se laisser surprendre, ceux-ci empêchèrent la jonction si vivement désirée par Requesens.

Louis de Boisot, amiral de Zélande, voyant que la flotte de Berghes était rangée sans ordre, vint, le 29, à sa rencontre avec cinquante vaisseaux. Romero, plein de courage, excellent mestre de camp mais détestable marin, ne recula point. Malgré le vent et la marée, qui étaient contraires aux Espagnols, il envoya dix ou quinze navires escarmoucher avec les Zélandais. Le combat commença vers deux heures de l'après-midi ; avant le soir, les navires royalistes étaient pris, coulés ou dispersés. Les Zélandais s'étaient accrochés aux vaisseaux espagnols, tuant ou jetant par-dessus bord tous ceux qui avaient les armes au poing. De Glymes commandait le vaisseau amiral, qui était bien pourvu d'artillerie et, en outre, défendu par plus de cent mousquetaires et arquebusiers. Boisot, en s'avançant, défendit à ses gens de tirer avant qu'ils eussent accroché le bâtiment ennemi ; ils l'atteignirent enfin, mais après avoir essuyé un feu terrible. Presque tous les matelots du vaisseau amiral zélandais furent blessés ; les deux capitaines tombèrent aux côtés de Boisot ; lui-même reçut au visage une arquebusade qui lui fit perdre un œil. Mais bientôt le grand vaisseau espagnol fut abordé, pris et brûlé. En vain Romero s'efforça-t-il de dégager le brave De Glymes ; pour ne pas tomber lui-même au pouvoir des vainqueurs, il dut faire échouer son navire, et il se jeta à l'eau avec tous ses gens. Il parvint ainsi à la digue de Schakerloo, d'où Requesens avait vu la défaite de la flotte royale. Romero s'excusa, en alléguant qu'il n'était pas homme de marine. Loin de le réprimander, le gouverneur se montra à son égard très-doux et même amical ; il dit que ce n'était pas sa faute, en effet, ni celle de la gendarmerie, car ils avaient combattu avec courage.

Mais cette défaite eut des résultats plus décisifs en empêchant aussi la flotte d'Anvers de remplir sa mission. Sancho d'Avila avait jeté l'ancre devant Borselen, à moitié chemin de Terneuze et de Flessingue, attendant avec anxiété des nouvelles de l'escadre de Berghes. Le prince d'Orange, qui se trouvait à Flessingue, n'était pas moins inquiet : comme la meilleure partie de la flotte zélandaise s'était portée devant Berghes, il craignait de ne pouvoir opposer des forces suffisantes à l'escadre d'Anvers. Tandis que les vaisseaux royalistes descendaient le fleuve, il s'était retiré dans sa chambre, fort triste, et implorant Dieu. Cette tristesse se changea bientôt en contentement lorsqu'il apprit que Sancho d'Avila s'était arrêté devant Borselen et lorsqu'il reçut la première nouvelle de la victoire de Romerswael. Sancho d'Avila ne tarda point non plus à connaître la défaite de Romero ; craignant alors d'être assailli, il se hâta de lever l'ancre et de remonter la rivière pour mettre ses vaisseaux en sûreté dans le port d'Anvers [1].

Requesens, au milieu de ses embarras, n'avait point hésité à faire près de la reine d'Angleterre une démarche assez humiliante. Gilles de Lens, baron d'Aubigny, ancien page de Marie Tudor, fut chargé d'exprimer à la reine Élisabeth le désir du nouveau gouverneur des Pays-Bas d'entrenir avec elle les relations les plus cordiales ; il devait annoncer en même temps le départ prochain de deux commissaires qui auraient les pouvoirs nécessaires pour régler les points litigieux du dernier traité de commerce. Le baron d'Aubigny était arrivé en Angleterre le 14 janvier. La reine et son conseil lui firent un très-bon accueil, mais les insurgés de la Hollande et de la Zélande conti-

[1] Requesens au Roi, d'Anvers, 13 février 1574. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 16.) Conf. Van Meteren, fol. 99 v° et 100. — Bor, 7e liv., p. 4, et *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 274.

nuèrent néanmoins à recevoir d'Angleterre des secours d'hommes et d'argent. Et lorsque parvint à Londres la nouvelle de la victoire remportée près de Romerswael par la flotte du prince d'Orange, l'on s'en réjouit publiquement d'autant plus qu'il y avait beaucoup de vaisseaux et de marins et de soldats anglais du côté des adversaires de l'Espagne [1].

Après l'insuccès de la dernière tentative faite pour ravitailler Middelbourg, il fallut que Requesens renonçât à l'espoir de conserver cette place importante. La capitale de l'île de Walcheren était réduite par la famine à la dernière extrémité. Au lieu d'une livre et demie de pain, ration ordinaire du soldat, celui-ci n'avait plus reçu à la fin que deux onces; et lorsque toutes les provisions eurent été épuisées, on fut contraint de manger les chevaux, les chiens, même les chats et les rats. Aussi la mortalité était-elle grande. Depuis la Noël 1573, plus de quinze cents personnes avaient succombé. Les survivants ne se nourrissaient plus que de tourteaux faits de semence de lin, et encore cette dernière ressource allait-elle manquer [2].

Mondragon, ayant reçu par ordre du prince d'Orange des nouvelles certaines du combat de Romerswael, reconnut l'impossibilité de prolonger la défense. Chaque jour il perdait plus de vingt soldats : les uns mouraient de faim, les autres désertaient. Il consentit donc à rendre la ville, mais à des conditions dignes d'un chef qui avait fait courageusement son devoir.

La capitulation, négociée à Rammekens par des commissaires

[1] La Mothe-Fénélon au roi Charles IX, 18 janvier et 15 février 1574. (*Recueil des dépêches des ambassadeurs de France en Angleterre*, t. VI, pp. 11 et 31.) — *Voir* aussi *Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 18.

[2] *Commentaires* de B. de Mendoça, liv. XI. — *Brief recueil et discours des choses plus mémorables passées ès Pays-Bas*, MS, p. 18 v°. — Van Meteren, fol. 100 v°. — Requesens au Roi, 13 février 1574, dans la *Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 16.

du prince d'Orange et du gouverneur de Middelbourg, fut signée le 18 février. Elle obligeait le colonel Mondragon à rendre Middelbourg et Arnemuiden ; mais il lui était permis de se retirer avec son régiment, les soldats gardant leurs armes, leurs enseignes et tout leur équipage. Les prêtres et les moines pourraient également sortir de la ville. Le prince d'Orange promettait de les faire transporter à la côte de Flandre. Mais, de son côté, Mondragon prit aussi un engagement solennel. Il promit, sur sa foi, de se remettre entre les mains du prince si, dans deux mois, il n'avait fait délivrer Marnix et quatre autres prisonniers moins marquants, désignés dans la capitulation.

Mondragon, sorti de Middelbourg le 22 février à la tête de sa vaillante infanterie, fut effectivement conduit à Terneuze, avec tous ceux qui voulurent le suivre. Mais les religieux et les prêtres ne purent emporter ni l'argenterie ni les ornements des églises. Mondragon laissait en outre au pouvoir des Zélandais une immense quantité de marchandises.

Déjà trois cents volontaires de Flessingue, de la Vere et de Zierikzee avaient pris possession de la ville. Le prince d'Orange y entra le lendemain, et son premier soin fut de rendre grâce à Dieu. Désormais il était maître de toute l'île de Walcheren, maître aussi de la mer [1].

Le 23 février, vers le soir, Mondragon arriva à Anvers, et rendit compte au grand commandeur de la capitulation. Requesens loua hautement le courage de Mondragon ; il reconnut, en outre, que la capitulation avait été observée ponctuellement par les ennemis. Mais il n'était point disposé à suivre leur exemple. « Je ne sais, écrivit-il à Philippe II, comment Mon- « dragon pourra accomplir son offre de mettre en liberté, dans

[1] Van Meteren, fol. 100 v°. — Bor, 7e liv., fol. 6. — *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 276.

« le terme de deux mois, Sainte-Aldegonde et les autres prison-
« niers, puisque cette offre est faite sans mon autorisation, et
« que j'ai déjà promis ces mêmes prisonniers aux parents du
« comte de Boussu pour sa rançon. Je ne consentirai d'ailleurs
« pas à ce qu'il aille se constituer prisonnier, comme il l'a offert,
« pour le cas où la restitution de Sainte-Aldegonde et des autres
« n'aurait pas lieu [1]. »

L'île de Walcheren, soustraite désormais au joug espagnol, acquit encore plus d'importance comme le principal boulevard des Zélandais. Moins de deux mois après la capitulation de Middelbourg, plus de vingt mille fugitifs de toutes les conditions retournèrent dans l'île, et se fixèrent principalement dans le chef-lieu [2]. Beaucoup venaient d'Angleterre. On avait découvert récemment à Londres un complot tramé par quelques indigènes, en haine des étrangers dont ils craignaient sans doute la concurrence. Bien que cette manifestation eût été éventée, on crut prudent de prendre certaines mesures pour calmer le peuple de Londres. En conséquence, les étrangers furent soumis à une enquête, et, de treize mille sept cents qu'on trouva dans la seule ville de Londres, l'on en expulsa plus du tiers, presque tous Flamands, qui n'obéissaient, disait-on, à aucune église. Ils prirent la résolution de se retirer en Zélande. Ils y furent bientôt rejoints par un assez grand nombre d'autres exilés, que le gouvernement de la reine Élisabeth voulait cependant tolérer en Angleterre [3].

Les insurgés commandaient alors sur toute la Hollande, excepté Amsterdam et Harlem, et sur toute la Zélande, sauf les

[1] Requesens au Roi, d'Anvers, 24 février 1574. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 24 et suiv.

[2] Renon de France, MS, 2e partie, chap. XXX.

[3] La Mothe-Fénélon au roi Charles IX, de Londres, 5 mars 1574. (*Recueil des dépêches des ambassadeurs français en Angleterre*, t. VI, p. 47.)

îles de Sud-Beveland et de Tholen. Ils possédaient également la ville de Bommel, en Gueldre [1].

Mais pendant que Mondragon évacuait Middelbourg, les troupes espagnoles, campées devant Leyde, redoublaient d'efforts pour prendre cette ville importante.

Leyde était, en effet, la principale et la plus ancienne ville de la Hollande méridionale. Elle se distinguait par son admirable situation, la beauté de quelques-uns de ses édifices, la solidité de ses remparts et l'industrie de ses habitants. Elle était entourée de prairies verdoyantes, au milieu desquelles serpentaient quelques-uns des nombreux canaux qui partageaient la ville elle-même en vingt-deux îles.

En 1560, Guichardin écrivait qu'on fabriquait à Leyde plus de douze mille pièces de drap par an. Il vantait en même temps la beauté et la blancheur des femmes dont la renommée, disait-il, s'étendait au loin [2]. Mais les édifices publics attiraient également l'attention. Deux vastes églises avaient été dédiées par les catholiques à saint Pierre et à saint Pancrace. Cette dernière était nommée ordinairement l'église du *haut pays,* parce qu'elle s'élevait près de la montagne où, selon la tradition, les Romains avaient posé les fondements d'un antique château-fort. C'était le *burg* du moyen âge. On remarquait aussi, au centre de l'industrieuse cité, et dans la rue la plus large et la plus fréquentée, le célèbre hôtel communal, dont la façade porte encore la date mémorable de 1574.

De beaux et nombreux villages entouraient Leyde. Au nord, Warmond et Sassenheim ou Sassem ; à l'est, Leyderdorp ; au sud, Zoeterwoude et Voorschoten.

En 1572, Leyde, comme la plupart des autres villes de la

[1] Renon de France, MS, 2e partie, chap. XXX.

[2] *Description des Pays-Pays* (édit. de 1567), fol. 248.

Hollande, avait secoué le joug du duc d'Albe. Mais l'Espagnol, comprenant l'importance de cette antique et industrieuse cité, était impatient de la recouvrer. Maître de Leyde, il pouvait concevoir l'espérance de s'établir entre Delft et Rotterdam, de couper les communications entre ces deux villes et peut-être aussi de les faire tomber en son pouvoir.

La prise de Harlem avait été une première menace pour Leyde. Mais en voyant se rapprocher les drapeaux de l'Espagne, les habitants n'avaient point tremblé. Ils brûlèrent autour de la ville maisons, cloîtres, hameaux ; travaillèrent, riches et pauvres, aux fortifications ; prirent les armes et attendirent l'armée du duc d'Albe. Enfin, le dernier jour d'octobre 1573, les Espagnols, après avoir échoué devant Alkmaar, vinrent camper autour de Leyde, s'efforçant de la resserrer et de l'affamer. Ils savaient exactement, par leurs espions, qu'elle n'était point suffisamment approvisionnée et que sa garnison ne dépassait point huit cents hommes [1].

Mais les ennemis de la Hollande n'avaient pas compté sur l'énergie des bourgeois et la fermeté des chefs que la confiance du prince d'Orange ou les suffrages de leurs concitoyens avaient investi du commandement. Le gouverneur de la ville était un ancien confédéré de 1566, Georges de Montigny, seigneur de Noyelles, capitaine actif, courageux et inflexible. Il était parfaitement secondé par Jean Vander Does (Douza), seigneur de Noordwyk, et par Pierre Adriaansz. Vander Werf, celui-là célèbre comme patriote et comme poëte, celui-ci dont le nom rappelle un des plus beaux traits de la guerre de l'indépendance. Il était né à Leyde le 14 juin 1529 et n'avait que sept ans lors-

[1] *Voir* l'ouvrage contemporain de Jean Fruytiers, intitulé : *Corte beschryving van der strenghe belegeringhe en wonderbaerlycke verlossinge der stadt Leyden.* (Delft, A. D. 1577.)

que son père, qui exerçait l'état de mégissier, fut mis à mort comme anabaptiste. Proscrit lui-même en 1568, dépouillé de ses biens et menacé du dernier supplice, il suivit le prince d'Orange et lui rendit dans l'exil des services importants. Non content de faire des collectes en Allemagne pour soutenir la cause protestante, il donna un témoignage plus éclatant encore de son zèle et de son dévoûment. En 1570, il parcourut, au péril de sa vie, les principales villes de la Hollande et y recueillit, au nom du prince, des sommes assez considérables provenant de dons volontaires. Vers la fin de l'année suivante, il s'était établi à Hambourg afin de soutenir sa famille en se livrant au commerce. Mais dès qu'il eut appris le soulèvement de 1572, il rejoignit le prince d'Orange à Dillenbourg et fut envoyé en Hollande. Il ne tarda point à faire partie du magistrat de Leyde qui se composait de l'écoutète, de huit échevins et de quatre bourgmestres : le 17 mai 1573, il fut nommé un des quatre [1]. Ces trois chefs, Noyelles, Vander Does et Vander Werf, surveillaient les ouvrages extérieurs et stimulaient les bourgeois armés qui secondaient la garnison.

L'Espagnol ne pouvait songer à tenter une escalade et à prendre la ville d'assaut; mais il la tenait étroitement bloquée. Déjà même les assiégés commençaient à souffrir de la disette lorsque quelques barques envoyées sur la mer de Harlem, le dernier jour de décembre 1573, ramenèrent un convoi de vivres. Le 20 janvier suivant, les assiégés firent une sortie sur le chemin de la Haye et s'emparèrent des immenses provisions qui venaient d'Amsterdam et qui étaient destinées aux troupes espagnoles disséminées entre Delft, Rotterdam, Gouda et Vlaardingen [2].

[1] Voir *Levens byzonderheden van Pieter Adriaansz. Van de Werff, burgermeester der stad Leyden*, par JONA WILLEM TE WATER (Leyden, 1814, in-8°), *passim*, et KLUIT, *Historie der hollandsche staats regering*, t. Ier, pp. 499 et suiv.

[2] *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 273.

Toutefois, ces provisions, quelque considérables qu'elles fussent, ne suffisaient point pour entretenir longtemps une population de quatorze mille habitants. Au mois de février le pain ne se vendait plus publiquement et librement : il était distribué en quantités déterminées par le magistrat [1]. En se prolongeant, cette pénurie pouvait avoir le plus fatal dénoûment. Mais une diversion soudaine et puissante allait amener la délivrance de Leyde. Pour faire face à un adversaire redoutable, les Espagnols durent lever leur camp. Ils s'éloignèrent de la ville, qu'ils tenaient bloquée depuis neuf semaines, et les portes furent rouvertes le 25 mars.

Les négociations mystérieusement suivies avec la cour de France par Louis de Nassau n'avaient pas eu le résultat que les adversaires de la domination espagnole pouvaient espérer. Le prince d'Orange disait plus tard que Charles IX et le duc d'Anjou ne s'étaient point prêtés à ces négociations par sympathie pour les insurgés de la Hollande, mais qu'ils avaient cédé à la peur de voir Louis de Nassau et Christophe de Bavière se joindre aux huguenots de France. Les amis de l'Espagne s'alarmèrent néanmoins des préparatifs de Charles IX, et leurs efforts pour neutraliser les desseins du monarque français furent secondés par une imprudente tentative du duc d'Alençon. Ce prince, dépité de n'avoir pu obtenir la lieutenance-générale du royaume vacante par le départ du duc d'Anjou, se proposait de se faire le chef des protestants et, après avoir fondé son autorité en France, de seconder les projets de Louis de Nassau et de se mettre à la tête des confédérés dans les Pays-Bas. Louis de Nassau, qui ne connaissait point la fourberie et l'incapacité du plus jeune des Valois, l'eût certainement préféré au duc d'Anjou. Mais Charles IX,

[1] Le secrétaire Berty au président Viglius, d'Anvers, 20 janvier 1574. (*Documents historiques*, t. XIII. (Archives du royaume.)

ayant été averti des projets du duc d'Alençon, le fit arrêter le 8 avril. Plus malheureux encore, ses conseillers intimes, Joseph Boniface de la Mole et le comte Annibal de Coconas, eurent la tête tranchée. Ils avaient révélé auparavant les rapports du duc d'Alençon avec le frère du prince d'Orange [1].

Déjà Louis de Nassau avait rassemblé les troupes qu'il destinait à secourir les Pays-Bas. Grâce à l'argent reçu de la cour de France, grâce aussi à l'apui cordial de l'Électeur palatin, il avait pris à sa solde trois mille cavaliers, dont deux mille venaient de servir d'escorte au duc d'Anjou, lorsque ce prince avait traversé l'Allemagne pour se rendre en Pologne. L'infanterie se composait de cinq à six mille hommes, dont un grand nombre de Gascons, de Français, de Wallons et de Lorrains. L'Allemagne, « où chacun portait alors une épée au côté, jusqu'aux manœuvres [2], » avait fourni le contingent le plus considérable Mais les reîtres étaient avides, intéressés et ne se battaient que pour autant qu'ils fussent payés. Ils valaient, sous ce rapport, les vieilles bandes espagnoles. Les troupes destinées à envahir les Pays-Bas se rassemblèrent à Wulpen, entre Aix-la-Chapelle et Maestricht. Le comte Louis prit le commandement de l'infanterie, et Christophe de Bavière, le vaillant fils de l'Électeur palatin, celui de la cavalerie. Ils étaient accompagnés de Henri de Nassau, le plus jeune frère du Taciturne, et d'autres gentilshommes, fils de princes et seigneurs d'Allemagne [3]. C'était

[1] De Thou, *Histoire universelle,* liv. LVII. — Van Meteren, fol. 101.

[2] C'est une remarque que Michel de Montaigne consigna dans son *Journal de voyage* (édit. de 1774), t. II, p. 12.

[3] Bor, 7e liv., fol. 12. — Van Meteren, fol. 101 vo. — *Commentaires* de Bernardino de Mendoça, liv. XI. — Requesens mandait au Roi, le 14 février, que l'armée du comte Louis s'élevait à trois régiments d'infanterie et à quatre mille chevaux. (*Correspondance de Philippe II,* t. III, p. 23.) — De son côté, le secrétaire Berty écrivait à Viglius, le 13 février, que

par une diversion soudaine sur la Meuse que Louis de Nassau voulait obliger Requesens à rappeler les forces qui menaçaient Leyde et d'autres villes hollandaises ; après avoir attiré les Espagnols sur ses pas, il s'efforcerait de les éviter et de rejoindre son frère. Il s'était ménagé des intelligences dans Maestricht. Il comptait aussi sur la faiblesse de la garnison, qui se composait de trois enseignes d'Allemands, placées sous les ordres de Francisco Montesdoca.

Dès le mois de décembre, les archevêques de Cologne et de Trèves, ainsi que le duc de Bavière, avaient signalé à Requesens les rassemblements de gens de guerre qui se formaient en Allemagne. Le lieutenant de Philippe II s'était également méfié de l'entrevue de Blamont. Aussi avait-il prescrit de faire mettre en ordre les trois mille chevaux des bandes d'ordonnance des Pays-Bas, et de leur compter six payes sur ce qui leur était dû. Il avait recommandé en outre de retenir trois mille chevaux en Allemagne. Mais le manque d'argent l'obligea de renoncer à ce projet [1]. Informé que Louis de Nassau s'avançait vers Maestricht, il prit d'autres dispositions. Le 27 février, Bernardino de Mendoça vint renforcer la garnison avec six compagnies de cavalerie et une compagnie d'arquebusiers du régiment de Mondragon. Depuis la capitulation de Middelbourg, les Wallons de Mondragon avaient été envoyés dans les villages environnant Bruxelles, et vivaient aux dépens des paysans, qu'ils rançonnaient et opprimaient ; on s'en débarrassa en les acheminant vers Maestricht. Le 4 mars, Sancho d'Avila, à qui Requesens avait confié le commandement en chef, arriva lui-même avec trois enseignes du régiment de Sicile

Louis de Nassau et Christophe de Bavière avaient réuni trois mille chevaux et cinq à six mille piétons. *Documents historiques*, t. XIII. (Archives du royaume.)

[1] Requesens au Roi, 30 décembre 1573 et 14 février 1574. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 444, et t. III, p. 23.)

et sept cents arquebusiers wallons. Requesens fit aussi marcher vers la Meuse les garnisons du Brabant ; même il rappela les vieilles troupes qui se trouvaient en Hollande, ne laissant dans cette province que des garnisons suffisantes pour conserver les villes reprises l'année précédente. Il avait fait retirer toutes les barques de la Meuse et occuper différents endroits où on aurait pu traverser le fleuve. Chaque jour, il envoyait de nouveaux renforts à Sancho d'Avila. Celui-ci, prenant l'offensive, ne cessa de harceler les postes avancés de l'ennemi, et finit par mettre en déroute un corps d'infanterie allemande, après lui avoir tué plus de quatre cents hommes.

Louis de Nassau avait vu toutes ses espérances frustrées. Il se proposait de traverser Liége, et il avait même requis l'évêque Gérard de Groesbeck de lui livrer passage, de lui fournir des vivres contre payement, et d'autoriser ses sujets à venir le servir. Mais le conseiller Foncq se trouvait déjà à Liége avec des instructions de Requesens. L'évêque, subissant l'influence de l'agent espagnol, répondit à la sommation, que si Nassau était le plus fort, il pourrait passer ; que quant aux vivres, il n'en avait pas de trop pour ses propres sujets, et, à l'égard de l'autorisation demandée, qu'il en userait selon les ordonnances de l'Empereur. Le 23 février, Louis de Nassau avait également envoyé à Liége deux gentilshommes avec une lettre pour les bourgmestres, les échevins et les trente-deux métiers de la ville. Promettant que les habitants ne seraient point molestés par ses soldats, il demandait qu'ils restassent neutres. Les bourgmestres, les échevins et le conseil de la cité promirent, de leur côté, de ne point assaillir les troupes orangistes, sans vouloir néanmoins s'engager à les favoriser [1].

[1] Requesens au Roi, 7 mars 1574. (*Correspondance de Philippe II,* t. III, p. 27.)

Louis de Nassau, désespérant de pouvoir passer la Meuse et de s'emparer de Maestricht, se dirigea vers Ruremonde, où il avait aussi des intelligences. Mais la garnison espagnole était sur ses gardes ; personne ne bougea. Prenant alors un parti décisif, Nassau, toujours suivi par Sancho d'Avila, résolut de marcher entre la Meuse et le Wahal, afin de se réunir aux troupes du prince d'Orange, entre Grave et Thiel. Lorsque le Taciturne eut été informé du projet de son frère, il donna aussitôt l'ordre à la plupart de ses capitaines de se rendre dans les environs de cette dernière ville pour le recevoir. Il fit aussi rassembler des bateaux et tout ce qu'il fallait pour passer le fleuve ; et il écrivit qu'il espérait diriger lui-même cette expédition. Toutefois il ne se dissimulait pas combien l'entreprise de son frère était hasardeuse.

Tandis que Louis de Nassau échouait devant Maestricht, les partisans du prince d'Orange renonçaient également à l'espoir d'occuper le château d'Anvers. Deux soldats espagnols, de concert avec quelques bourgeois, s'étaient proposé de livrer cette importante forteresse au prince rebelle. Le complot fut découvert, et, le 3 mars, Requesens fit exécuter les deux soldats et deux bourgeois leurs complices. Les Espagnols moururent en catholiques, les Flamands comme des anabaptistes pertinaces. Le gouverneur fit également mettre à mort un assez grand nombre de rebelles qui avaient été faits prisonniers. Le prince d'Orange, comptant sur un soulèvement, avait envoyé du côté de Gertruidenberg toute la cavalerie et une partie de l'infanterie qui se trouvaient en Hollande et en Zélande. Ces troupes faisaient des incursions dans le Brabant et jusqu'aux portes d'Anvers. Le 5 mars, au soir, cent cavaliers et deux cents fantassins vinrent à Hoogstraeten, saccagèrent et brûlèrent quelques maisons et s'en retournèrent avant le jour. Ils avaient fait dire, à Hoogstraeten, à Turnhout et en d'autres endroits, que, si on ne leur

fournissait pas une contribution en argent, ils brûleraient le pays. Or, de l'aveu de Requesens, les habitants payèrent cette contribution avec plaisir ; ceux de Hoogstraeten chassèrent même leur gouverneur espagnol. Enfin, une agitation inquiétante se manifesta dans toutes les provinces lorsqu'on y connut l'invasion de Louis de Nassau. Pour la plupart de ceux qui occupaient des gouvernements ou des charges, ce fut une occasion de mettre en avant toute sorte de prétentions ; beaucoup aussi exprimaient le désir d'être démissionnés. Les plus grands, le duc d'Arschot en tête, ne se montraient pas les moins difficiles. Requesens se plaignait avec amertume aussi des mauvaises dispositions des états des provinces. Ils n'exigeaient plus seulement, disait-il, l'abolition du dixième denier ; ils ne se bornaient plus à réclamer le pardon général et la suppression du conseil des Troubles, mais ils parlaient entre eux du renvoi immédiat des troupes étrangères et de la nécessité de remettre entre leurs mains l'administration des finances, même le gouvernement et la justice. La plupart aussi désiraient la liberté de conscience [1]. Il importait donc de combattre sans retard et de rejeter des Pays-Bas l'armée de Louis de Nassau.

Ce hardi capitaine s'efforçait alors de rejoindre le prince d'Orange. Il côtoyait la rive droite de la Meuse tandis que Sancho d'Avila, renforcé par deux mille vétérans que don Gonçalo de Bracamonte avait ramenés de la Hollande, le suivait sur la rive gauche. Tout à coup, le 11 avril, jour de Pâques, Louis de Nassau se dirigea vers Nimègue, afin d'y traverser le Wahal. Mais Sancho d'Avila sut encore le prévenir. Il détacha trois cents arquebusiers du régiment de Sicile et les cavaliers bourguignons du baron de Chevreaulx pour renforcer Gilles de

[1] Requesens au Roi, 24 février, 7 et 8 mars 1574 (*Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 24 et suiv.)

Berlaymont, baron de Hierges, qui était dans Nimègue avec la mission de défendre le passage du Wahal. Sancho d'Avila fut informé par ses coureurs que Louis de Nassau, ayant de nouveau échoué dans son dessein, s'était déterminé à rejoindre son frère sur la rive droite du fleuve. Il prit aussitôt la résolution de passer lui-même sur cette rive pour barrer le chemin à son adversaire et lui livrer bataille. Arrivé à Grave, il fit construire un pont de bateaux et les Espagnols gagnèrent la rive droite [1].

Louis de Nassau était parvenu à Mook, sur la Meuse, village du duché de Clèves, lorsqu'il apprit, à sa grande surprise, que l'armée royale n'était éloignée que d'une lieue, sur la même rive du fleuve. Ne pouvant pas reculer, car il manquait de vivres et n'avait d'ailleurs aucune place de refuge, Nassau résolut de se retrancher à Mook et d'accepter le combat. Vainqueur, il pourrait atteindre Thiel et se joindre au prince d'Orange pour affranchir définitivement la Hollande et soulever également contre la domination espagnole le Brabant et les autres provinces.

Cette entreprise, qui eût glorieusement couronné la brillante carrière de Louis de Nassau, échoua complètement. Dès le 14, au point du jour, Sancho d'Avila se disposait à marcher contre les Orangistes. Louis de Nassau et son vaillant compagnon, Chistophe de Bavière, prirent aussitôt leurs dispositions. La plaine de Mook était resserrée entre la Meuse et une montagne qui s'élevait à une portée de canon du village. Dix compagnies de lansquenets gardèrent celui-ci, tandis que le gros de l'infanterie, composée de piquiers et surtout d'arquebusiers, prenait position derrière des retranchements élevés à la hâte. La cavalerie était rangée à droite, entre le village et la montagne, avec un gros escadron de réserve sur le flanc même de cette

[1] *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 277. — Bentivoglio, liv VIII. — Van Meteren, fol. 101.

colline. Par suite des désertions et des pertes déjà éprouvées, la cavalerie ne se composait plus que de deux mille chevaux, tandis que l'infanterie était forte de sept à huit mille hommes, dont huit cents Gascons et Français [1].

Sancho d'Avila disposa son armée à un trait de fauconneau de la tranchée creusée par les Orangistes. L'infanterie, partagée en plusieurs corps, était postée à la droite, le long de la Meuse; elle avait pour chefs les mestres de camp Gonçalo Bracamonte, Fernando de Tolède et Christophe Mondragon. La cavalerie, commandée par Bernardino de Mendoça et Jean-Baptiste de Monte, était divisée en escadrons et formait la gauche. Tandis que les tambours et les trompettes annonçaient déjà la bataille, arriva de Nimègue Gilles de Berlaymont, avec trois cents arquebusiers espagnols, la compagnie de Bourguignons du baron de Chevreaulx et trois compagnies du *tercio* de Lombardie. Il apportait en outre la nouvelle que Valdès, après avoir levé le blocus de Leyde, se dirigeait en toute hâte vers le camp, où il pourrait arriver le soir même avec deux mille cinq cents fantassins espagnols et dix enseignes d'Allemands [2].

Au moment de se jeter sur l'infanterie ennemie, les Espagnols et les Wallons fléchirent le genou, selon leur coutume, et récitèrent l'oraison dominicale, puis l'*Ave Maria*. Ils marchèrent ensuite en avant et firent de grands efforts pour s'emparer du retranchement; mais ils furent repoussés avec vigueur. Malheureusement les lansquenets au service des Nassau devinrent alors les plus puissants auxiliaires des soldats de Philippe II : au lieu de combattre, ils réclamèrent leur solde. Le comte Louis, se mettant à la tête d'un escadron d'élite, parvint cependant à

[1] Ce sont les chiffres donnés par Van Meteren. Mendoça indique, d'après les rapports des prisonniers, dix-sept à dix-huit cents chevaux et dix mille fantassins.

[2] Bor, 7e liv., fol. 12.

repousser encore les ennemis qui venaient de se jeter de nouveau dans le retranchement. Mais bientôt cet escadron même fut comme fendu en deux par une terrible charge de la cavalerie espagnole. Les reîtres, après avoir reculé jusqu'à la montagne, se reformèrent et voulurent recommencer le combat. Ce fut un dernier effort. En voyant accourir la redoutable cavalerie de Mendoça, les reîtres se débandèrent de nouveau et délaissèrent l'infanterie qui fut taillée en pièces. Les princes, entourés de leurs principaux capitaines et de quelques cavaliers, essayèrent néanmoins de se frayer un passage. Ils furent enveloppés, renversés de leurs chevaux et disparurent dans cette horrible mêlée. Plus de trois mille hommes avaient succombé; ceux qui survivaient fuyaient en désordre vers Xanten et Nuys pour traverser le Rhin. Les auxiliaires français se retirèrent dans le meilleur ordre et signalèrent même leur retraite en s'emparant du château de Kerpen, près de Cologne. Les Espagnols, dont la perte ne dépassait point une centaine d'hommes, prirent sur le champ de bataille de Mook trente et une enseignes et trois étendards, deux petites pièces de fer et tout le bagage où était le trésor de l'armée composé pour la plus grande partie de monnaie française [1].

[1] Bentivoglio rapporte que les royalistes tuèrent plus de quatre mille hommes aux rebelles et qu'ils n'en perdirent eux-mêmes que deux cents. Le Petit évalue à deux mille hommes la perte des confédérés ; Van Meteren dit également deux mille hommes et cinq cents chevaux. D'après Mendoça, pas mille hommes n'échappèrent du côté des rebelles. Il évalue, comme Van Meteren, à cinq cents le nombre des cavaliers tués Les royalistes n'auraient perdu que huit ou dix fantassins espagnols et autant de Wallons, sans parler des blessés au nombre de cent Espagnols et quelques Wallons ; la cavalerie aurait perdu seize ou vingt soldats, et le nombre des blessés aurait été un peu plus grand ! D'après Requesens (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 53), on avait tué à l'ennemi cinq mille fantassins et mille cinq cents chevaux.

Jamais on ne connut exactement le sort des princes qui avaient disparu à Mook. Leurs corps n'avaient pas été retrouvés. On prétendit que Louis de Nassau, son frère et le fils de l'Électeur palatin avaient été faits prisonniers et plongés secrètement dans une prison. D'autres conjecturaient, avec plus de raison, que le comte Louis, ayant été blessé au bras, s'était retiré avec son frère et Christophe de Bavière dans une maison du village et que là ils avaient été assaillis et brûlés. Mais ce n'était aussi qu'une hypothèse. La destinée ultérieure de ces jeunes et héroïques capitaines resta donc mystérieuse et sinistre [1].

Pendant que Louis et Henri de Nassau succombaient à Mook, le prince d'Orange réunissait ses bateaux et ses troupes afin d'aller recevoir ses frères près de Thiel. Le 15, lendemain de la bataille, il écrivait de Gorinchem au comte Louis pour lui annoncer son départ. Deux jours après, il était sur le Wahal, à Bommel, attendant ses frères. Mais bientôt des rumeurs vagues d'une bataille livrée commencèrent à se répandre. Le Taciturne pria ses frères de lui faire connaître les noms des principaux blessés et des prisonniers de marque. Le 21, Guillaume, toujours à Bommel, et n'ayant reçu aucune réponse à sept lettres qu'il avait écrites à ses frères depuis le 10, commença à s'alarmer ; il les pria de nouveau de lui faire connaîte au plus tôt leur état. Il apprit enfin, le 22, par un message de Jean de Nassau, qu'une bataille avait été livrée à Mook ; mais le comte Jean ignorait

[1] *Voir* Van Meteren, fol. 102. — *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 278. — Bor, 7e liv., fol. 14 — Toutefois, d'après ce dernier, on trouva la médaille que Christophe de Bavière avait coutume de porter. — Trois jours après la bataille, le 17 avril, Gilles de Berlaymont écrivit à Requesens qu'on ne savait ce qu'était devenu le comte Louis. Il avait parlé à un gentilhomme qui assurait « l'avoir laissé avec un coup de harquebuze à la deffaicte » et que, en ce moment, le comte était encore à cheval. Mais on ignorait ce qu'il pouvait être devenu depuis.

aussi ce qui était advenu de leurs frères. Guillaume retourna à Dordrecht et, le 7 mai, dans une lettre écrite de cette ville, quoiqu'il n'eût encore aucune nouvelle positive, il tint ses frères et le duc Christophe pour bien morts [1]. Les anxiétés et les angoisses de l'Électeur palatin ne furent pas moins vives. Frédéric III avait vu avec satisfaction son fils se dévouer pour la religion réformée et la défense des opprimés dans les Pays-Bas; mais la fermeté du calviniste dut céder à un autre sentiment. On prétend que l'Électeur envoya un député à Requesens et fit offrir au gouverneur des Pays-Bas une grande rançon pour qu'on lui rendît son fils, s'il était captif [2]. Touchante mais vaine démarche!

Guillaume le Taciturne montrait, de son côté, une fermeté héroïque. Depuis 1568, trois de ses frères avaient donné leur vie, à Heyligerlée et à Mook, pour la liberté des Pays-Bas. Cette grande cause devenait d'autant plus chère au chef des insurgés. Dans une noble lettre adressée à Jean de Nassau, Guillaume rappelait ce qu'il lui avait dit autrefois sur la possibilité de défendre la Hollande contre toutes les forces du roi d'Espagne pendant deux ans. « Les deux ans, poursuivait-il, vont bientôt « expirer, et il serait plus que temps que quelques potentats « nous tendissent la main. Si aucun ne montre cette volonté « et que, faute de secours, nous nous perdions, au nom de « Dieu, soit!... Toujours nous aurons cet honneur d'avoir fait « ce que nulle autre nation n'a fait avant nous, en nous « défendant et en nous maintenant en un si petit pays, et contre « les puissants efforts de l'Espagne, sans assistance quelconque. « Et si les pauvres habitants d'ici, délaissés de tout le monde,

[1] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, pp. 370 et suiv.

[2] Bor, liv. VII, fol. 14. — *Voir* aussi H. Languet, *Epistolæ politicæ et historicæ* (Leyde, 1646), p. 110.

« veulent s'opiniâtrer, comme ils ont fait jusque maintenant et « comme j'espère qu'ils feront encore, et que Dieu ne veuille « pas nous châtier, il coûtera à nos ennemis encore la moitié « d'Espagne, tant en biens qu'en hommes, avant qu'ils aient « triomphé de nous [1]. »

Lorsque Guillaume le Taciturne tenait ce fier langage, il avait dans la Hollande méridionale soixante-onze compagnies, tant françaises, anglaises, écossaises, wallonnes que flamandes ; il en avait quatorze en Zélande et vingt dans le Waterland ; il disposait en outre de cent et deux bateaux de guerre.

Requesens aurait pu tirer cependant un grand parti de la victoire de Mook. Mais durant la nuit même qui suivit le combat, les vieilles bandes espagnoles se mutinèrent. Déjà habituées à marchander leur dévouement, elles exécutèrent les menaces qu'elles avaient faites plus d'une fois depuis la prise de Harlem. Quelques heures après la bataille de Mook, elles chassèrent leurs capitaines, peut-être de connivence avec ceux-ci, déchirèrent leurs drapeaux, mirent à leurs têtes un *electo* pris dans leurs rangs, et résolurent de marcher sur Anvers, où elles se feraient payer de gré ou de force. Bientôt cette sédition se propagea parmi les autres troupes. Les hauts et bas Allemands, qui étaient en Hollande, voulaient abandonner les digues et les forts dont ils avaient la garde. Les Espagnols, qui étaient à Utrecht, ne voulaient plus retourner en Hollande. L'embarras de Requesens était extrême. Sans un seul réal pour apaiser les troupes, il se trouvait en face d'une sédition formidable, tandis qu'il espérait, après la victoire de Mook, poursuivre vigoureusement la guerre contre les rebelles et obtenir des états-généraux, convoqués à Bruxelles pour le 1er mai, l'appui et les ressources qui devaient lui permettre de recouvrer au moins une partie de la

[1] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, pp. 396-397.

Hollande. Dans sa perplexité, il eut recours à quelques-uns des principaux marchands d'Anvers ; mais ceux-ci se montrèrent peu empressés, sous prétexte que l'argent n'affluait plus à la Bourse [1].

Champagney, gouverneur d'Anvers, disposait, pour la défense de cette riche métropole, de quatre compagnies du régiment de Wallons, dont il avait été fait colonel en 1573, et de quatre enseignes d'Allemands. Il pouvait avoir toute confiance dans les premiers; mais les autres n'étaient pas moins mécontents et avides que les Espagnols. Le 19 avril, Champagney apprit la mutinerie des troupes victorieuses à Mook. Le lieutenant, qui commandait au château d'Anvers en l'absence de Sancho d'Avila, le fit avertir que ces vieilles bandes étaient déjà à Bois-le-duc, et qu'elles arriveraient bientôt sous les murailles d'Anvers. Champagney répondit que, s'il était secondé par le château, il saurait bien défendre aux mutinés l'entrée de la ville. Mais le messager ne lui laissa pas ignorer que la garnison espagnole du château appuyerait plutôt les vétérans de Mook. Champagney s'empressa de transmettre ces informations au grand commandeur, qui était à Bruxelles. Il ordonna en même temps de fermer la plupart des portes d'Anvers, chargea les Wallons de garder les abords du château, défendit de loger dans la ville des soldats espagnols, et enjoignit aux bourgmestres, en leur qualité de chefs des *gulden* et confréries, de faire en sorte que ces milices bourgeoises fussent toujours prêtes à prendre les armes.

Le 22, vers onze heures du matin, Sancho d'Avila, escorté d'une compagnie d'arquebusiers à cheval, se fit ouvrir la porte de Saint-Georges et entra dans le château. Puis les soldats de son escorte se répandirent dans les rues voisines, traînant les drapeaux pris à la bataille de Mook, proclamant leur victoire au

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 54 et 91.

son des trompettes, et annonçant que cinq mille Espagnols les suivaient et arriveraient la nuit suivante ou le lendemain. Champagney envoyait messagers sur messagers à Requesens. Deux capitaines de son régiment allèrent aussi féliciter de sa part Sancho d'Avila sur sa victoire, l'avertir de la connivence présumée de la garnison du château avec les mutinés, et lui demander quelques affûts. Sancho d'Avila répondit avec hauteur que Champagney n'avait point à se mêler de son château ; quant à l'artillerie, il fallait s'en servir contre le prince d'Orange et non contre les serviteurs du Roi [1].

Requesens crut que sa présence suffirait pour empêcher les mutinés d'entrer de force à Anvers. Il y arriva donc, le 24, sans troupes, sans escorte. Champagney lui conseilla immédiatement de s'emparer du château. Mais Chiappin Vitelli, qui était présent mit en doute que la garnison voulût recevoir le gouverneur général. Tandis que Champagney s'élevait contre une pareille supposition, Requesens réfléchissait. Il donna enfin raison au marquis Vitelli. Alors Champagney demanda qu'il lui fût au moins permis d'établir des retranchements sur l'esplanade, entre la citadelle et la ville. Requesens répliqua qu'il ne fallait pas que le gouverneur de la ville enseignât le moyen de rendre le château inutile [2].

Il devenait dès lors manifeste que la citadelle tiendrait pour les mutinés et que le grand commandeur ne se mettrait point à la tête des autres troupes pour combattre les Espagnols. L'alarme était grande à Anvers. Une foule de personnes, craignant que les mutinés ne livrassent la ville au pillage, fuyaient avec les objets les plus précieux qu'elles avaient pu emporter. Requesens croyait toutefois que les mutinés, lui présent, n'oseraient point

[1] Ces détails sont extraits de la relation écrite par Champagney, le 28 avril 1574, et publiée en 1577 dans les recueils d'*Arétophile*.

[2] Requesens au Roi, 28 avril 1574. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 57). Conf. la relation de Champagney (édit. orig.), p. 21.

réaliser leurs menaces. Sancho d'Avila fut envoyé au-devant des vétérans qu'il commandait à Mook, pour tâcher de les arrêter en les apaisant par de bonnes paroles. Mais ils refusèrent de l'écouter et le contraignirent même à leur servir de guide [1].

Champagney aurait voulu que Requesens profitât de l'absence de Sancho d'Avila pour se mettre dans le château. Tel fut le conseil qu'il lui donna le 26, au matin. Mais Requesens répéta que, lui présent, il ne fallait rien craindre, et il ordonna même à Champagney de faire en sorte que ses Wallons ne prissent point l'offensive. Il le chargea en outre de se rendre à l'Hôtel de ville et de solliciter du magistrat un prêt de 200,000 écus. Il était alors onze heures du matin. Les mutinés, conduits par Sancho d'Avila, parurent aux abords de la citadelle et atteignirent l'esplanade sans rencontrer aucune résistance. Requesens fut lui-même témoin que les soldats du château regardaient défiler les mutinés du haut des boulevards, comme d'une fenêtre, sans tirer sur eux ni un coup d'arquebuse ni un coup de canon. Les Wallons, qui étaient de garde sur les murailles de la ville, auraient voulu, au contraire, s'opposer à cette agression : mais Requesens leur fit intimer l'ordre de ne point tirer. Champagney ne tint pas compte de cette défense : il fit mettre une compagnie en bataille sur la plaine et lui commanda d'attaquer l'avant-garde. Requesens, accourant, ordonna au gouverneur d'Anvers et à ses gens de se retirer. Champagney dut obéir aux injonctions du lieutenant du Roi; les Wallons quittèrent donc l'esplanade, laissant le champ libre aux mutinés. Ceux-ci s'avancèrent alors dans la plaine et s'y mirent en bataille. Requesens leur fit dire de s'arrêter, qu'il irait leur parler pour savoir ce qu'ils voulaient. Ils répondirent qu'ils l'écouteraient, après l'arrivée de leur arrière-garde. Le représentant du Roi attendit pendant

[1] *Relation* de CHAMPAGNEY, § 25, et VAN METEREN, fol. 101 v°.

quatre heures, en se promenant à proximité. Lorsque les mutinés eurent formé leur escadron, au lieu de l'entendre, comme ils l'avaient promis, ils se mirent en marche et pénétrèrent dans la ville en criant : *dineros, y Walones fuora* (argent et les Wallons dehors). Ils étaient au nombre de deux ou trois mille. Requesens logeait sur la place de Meir ; ils s'y rendirent, tambour battant, et en continuant leurs imprécations contre Champagney et les Wallons. Le brave et loyal Champagney se retirait alors dans la nouvelle ville, s'emparait de la Maison anséatique, et, secondé par quelques bateaux pourvus d'artillerie, il se préparait avec ses Wallons à bien recevoir ceux qui viendraient l'assaillir. Les mutinés avaient formé de nouveau leur escadron sur la place de Meir et attendaient le grand commandeur. Requesens vint se placer au milieu des vétérans, fit appeler leur *electo mayor* et ses conseillers, et tâcha, par quelques paroles éloquentes, de les ramener à leur devoir. Il s'efforça de leur persuader de sortir de la ville et de se loger dans les faubourgs ; de remettre ensuite leurs comptes, qu'il ferait vérifier, pour payer le plus tôt possible ce qui leur était dû, promettant, s'ils se rendaient à ces raisons, de leur pardonner. Accompagné de Sancho d'Avila, il passa quatre fois dans les rangs de l'escadron, parlant à tous les soldats. Mais la réponse était toujours la même : *dineros, y Walones fuora.*

Les vétérans du duc d'Albe avaient d'ailleurs peu d'estime pour son successeur qu'ils regardaient, dit un contemporain, comme un homme de négoce. A peine Requesens les eut-il quittés qu'ils s'avancèrent vers le Marché, s'emparèrent de l'Hôtel de ville, puis entrèrent dans les maisons les plus voisines, dix, douze, vingt à la fois. Il y en eut même quarante chez les bourgmestres. Ils se faisaient régaler à discrétion. Ils ne voulaient boire que du vin ; ils exigeaient, à chaque repas, du bouilli et du rôti, et nul n'était exempt de ces réquisitions, ni l'évêque, ni

le margrave, ni les ecclésiastiques, ni les séculiers, car ils cherchaient partout les plus riches maisons et les meilleures cuisines. L'*electo* eut l'impudence d'occuper une maison située en face même de celle du grand commandeur.

Vers le soir, après s'être repus, les mutinés s'assemblèrent de nouveau. Ils firent publier, au son du tambour et « au nom des seigneurs soldats, » que Champagney eut à sortir de la ville dans les vingt-quatre heures avec ses Wallons, sous peine d'être chassé. Leurs clameurs n'épargnaient même plus le lieutenant de Philippe II.

Cependant Champagney avait fait barricader les ponts et les avenues de la ville neuve; secondé par le vice-amiral Haemstede, il avait fait approcher les navires de guerre qui croisaient dans l'Escaut et dont les matelots flamands ne demandaient qu'à combattre avec les soldats wallons contre les Espagnols. Le 27, au matin, Champagney fit dire à Requesens que, s'il obtenait son consentement, il saurait bien, avec les bourgeois et les Wallons, obliger les mutinés à sortir d'Anvers. Requesens lui ordonna de ne point bouger; car, selon lui, en prenant les armes, on exposerait Anvers à être mis à feu et à sang. Trois fois, cependant, les Espagnols firent semblant de venir attaquer les quatre compagnies wallonnes retirées dans la nouvelle ville. Quoiqu'elle eût été abandonnée des Allemands, cette troupe d'élite montrait toujours la résolution de se défendre à outrance. Champagney fut sommé, au nom de l'*electo*, de se retirer; comme il ne tenait aucun compte de cette insolente sommation, le marquis Vitelli vint le trouver, vers midi, avec une commission écrite du commandeur. Le lieutenant du Roi enjoignait lui-même au gouverneur d'Anvers de conduire ses compagnies wallonnes hors de la ville. Quant aux offres faites par Champagney d'aller combattre les mutinés, Vitelli lui dit « que ceux-là étaient les meilleurs gens de guerre du Roi et qu'il les fallait

conserver; que, du reste, le gouverneur général en délivrerait bientôt la ville. » Champagney, quelque irrité qu'il fût d'une pareille détermination, dut s'y conformer. Les compagnies wallonnes sortirent de la nouvelle ville, enseignes déployées, et Champagney les conduisit à Eeckeren et à Wilmarsdonck [1].

Les Espagnols mutinés étaient maîtres d'Anvers. Ils mirent des gardes à toutes les portes, ôtèrent les clefs au magistrat et installèrent à l'Hôtel de ville même leur *electo* et ceux de son conseil, mais en laissant au magistrat les locaux nécessaires pour se réunir. Ils venaient d'être renforcés de cinq cents Espagnols des régiments qui étaient en Hollande et de quatre cents Wallons *espagnolisés;* en outre, tous les goujats du pays accouraient à Anvers pour avoir leur part des dépouilles de cette riche cité. Aussi la plus grande terreur régnait-elle parmi les bourgeois. Les marchands ne venaient plus à la Bourse; les envois d'argent, qui se faisaient ordinairement de France et d'Allemagne, étaient suspendus; l'arrivée des vivres et des marchandises souffrait la même interruption. Un jésuite espagnol, d'une grande réputation, vint sur le Marché et, s'adressant aux soldats, s'efforça de les ramener à leur devoir. Ils lui demandèrent s'il avait de l'argent, et leurs clameurs jointes au roulement des tambours obligèrent le jésuite à se taire. Du reste, ils avaient signifié au lieutenant de Philippe II que les troupes du prince d'Orange fussent-elles aux portes d'Anvers, ils ne sortiraient point de la ville avant d'avoir été entièrement payés [2].

[1] Le grand commandeur de Castille à don Juan de Çuñiga, son frère, ambassadeur du Roi à Rome, d'Anvers, 28 avril 1574. (*Correspondance de Philippe II,* t. III, pp. 55 et suiv.) — *Relation* de Champagney, datée d'Eeckeren, le 28 avril aussi. — Van Meteren. fol. 102 v°. — *Chronique* d'Adrien Van Meerbeek, d'Anvers (in-fol., 1620), p. 374.

[2] Requesens au Roi, d'Anvers, 30 avril 1574. (*Correspondance de Philippe II,* t. III, pp. 61 et suiv.) — Van Meteren, fol. 102 v°.

Le 29 avril, l'*electo,* après avoir convoqué tous ses compagnons devant la maison de ville, leur fit lui-même une harangue pour les calmer. Quoiqu'il ne fût que simple soldat, c'était un homme habile, même éloquent. Il reprocha aux mutinés de molester et de pressurer les bourgeois au lieu de se comporter avec honnêteté ; il les invita enfin à choisir deux hommes par compagnie, afin de traiter avec Chiappin Vitelli, délégué du gouverneur-général. Ils dressèrent alors un écrit, par lequel ils demandaient en substance que les arrérages dus fussent entièrement payés et même qu'on acquittât les testaments des morts. Vitelli leur offrit dix mois en argent et, pour les cinq mois restants, des draps de soie ou de laine et du linge. Les députés dirent qu'ils feraient rapport aux soldats. Ceux-ci s'étant assemblés de nouveau sur le Marché, l'*electo* leur communiqua les propositions de Vitelli. Ils répondirent par une formidable clameur : « Tout, tout argent, et point de paroles. » Mais l'*electo* les reprit rudement. Il leur dit qu'ils étaient tous des rebelles et qu'ils avaient tous mérité la mort : ils devaient donc remercier Dieu à mains jointes de la grâce qui leur était faite. Il protesta qu'il ne voulait pas être plus longtemps leur *electo;* qu'il refusait le nom de chef des rebelles, et il exprima le vœu que, s'ils ne voulaient point le décharger de son office, ils lui tirassent une balle au travers du corps. Cette harangue ne produisit aucun effet. Elle ne servit qu'à exalter les soldats : ils parcoururent les rues, hurlant aux portes et aux fenêtres, rompant les clochettes des maisons, déchargeant leurs armes et faisant tout le tumulte qu'ils pouvaient, afin de porter au comble l'effroi de la bourgeoisie. La peur, en effet, devint extrême. Les contemporains rapportent que plus de trois cents femmes accouchèrent avant terme [1].

Requesens eut de nouveau recours à cette bourgeoisie plongée

[1] *Correspondance de Philippe II,* t. III, p. 82. — Van Meteren, fol. 103.

dans la consternation. Il demanda que la ville prêtât 400,000 écus, offrant pour gage, non-seulement son argenterie, qu'il avait fait venir de Bruxelles, mais sa propre personne, sa fortune et celle de plusieurs de ses amis. Les bourgeois se résignèrent, chacun étant content de donner quelque chose pour se débarrasser d'hôtes aussi dangereux. D'une fenêtre de l'hôtel de ville, l'*electo* adressa aux mutinés de nouvelles admonestations, puis Sancho d'Avila, qui était à côté de lui, renouvela l'offre de cinq payes en draps et de dix en argent. Ils finirent par accepter cette proposition. Aussitôt un jésuite espagnol, nommé pater Fregose, monta sur un coffre devant la maison de ville et adjura les vétérans de renoncer à leur mutinerie, de venir tous à confesse et d'être contents du boire et du manger que les bourgeois leur donneraient. On fit battre le tambour et publier que chacun eût à se loger régulièrement en se conformant aux indications des fourriers.

Le 2 mai, les mutinés se laissèrent passer en revue à la Bourse pour qu'il fût possible d'établir leurs comptes. Mais cette transaction avait vivement irrité les capitaines, les porte-drapeaux et les autres officiers qui attendaient à Lierre la fin de la sédition. Les capitaines avaient même fait représenter à Requesens que leur honneur serait blessé si les listes remises par eux devaient être contrôlées par les mandataires des soldats. Ils avouaient d'ailleurs qu'ils avaient compté plusieurs noms à leur profit, comme c'était l'usage. Après la revue de la Bourse, les capitaines demandèrent, par une nouvelle lettre, d'être démissionnés. Le lieutenant du Roi leur fit répondre immédiatement qu'ils eussent à se conduire d'autre manière : car, s'ils ne s'amendaient pas, non-seulement il leur ôterait leurs compagnies, mais il leur ferait couper la tête [1].

[1] Requesens au Roi, d'Anvers, 13 mai 1574. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 73.)

Huit bureaux avaient été établis dans un couvent pour que les soldats s'y fissent enregistrer et soumissent leurs comptes à une vérification. Pendant qu'ils obéissaient, leurs capitaines et les autres officiers arrivèrent de Lierre à Anvers. Requesens les avait fait venir dans l'espoir que chacun d'eux pourrait ramener les amis qu'il avait parmi les soldats et arborer son drapeau. Malheureusement le lieutenant du Roi fit dire le 8 mai aux mutinés qu'il se voyait obligé de restreindre un peu la promesse du payement intégral jusqu'à ce que les circonstances fussent plus favorables. Cette proposition les mit en fureur. Craignant que leurs officiers ne fussent de connivence avec le commandeur, ils firent publier que tous les mestres de camp et les autres officiers eussent à sortir de la ville dans le délai d'une heure sous peine d'être passés par les piques. Ils percèrent à coups de mousquet les portes de la maison de Jacques Hoefnagel, près de la Bourse, où Julian Romero était logé avec dix ou douze capitaines, et tous furent expulsés de la ville. L'après-midi, les mutinés ordonnèrent, par un autre *bando,* que les porte-drapeaux revinssent seuls pour la vérification des comptes.

Jusqu'alors les soldats du château s'étaient montrés dociles. Mais le 9 mai, vers dix heures du soir, ils se mutinèrent à leur tour, coururent aux armes, tirèrent des coups de canon et d'arquebuse, nommèrent un *electo* et un sergent-major, s'emparèrent des munitions et des vivres, et dirent, du haut des remparts, aux mutinés de la ville, qu'ils fissent bien leurs affaires, que le château était pour le Roi et les soldats. Ils avaient obligé Sancho d'Avila à sortir de la forteresse. Mais il parlementa, et ses soldats lui rendirent les clefs du château lorsqu'il leur eut promis que Chiappin Vitelli viendrait, au nom du gouverneur-général, leur donner l'assurance que tous seraient pardonnés. L'*electo* des mutinés du château, accompagné d'un prêtre espa-

gnol, se rendit lui-même auprès de Requesens pour lui faire part de la transaction intervenue. Il était chez le gouverneur lorsque le sergent-major essaya d'exciter encore du trouble. Mais il fut prévenu par l'alferez (porte-drapeau) François Salvaterra. Celui-ci tua le sergent-major à coups de poignard et jeta son cadavre dans le fossé de la place. L'*electo* n'eut pas un meilleur sort. Sancho d'Avila avait désiré qu'il ne rentrât point dans la forteresse, et il avait chargé le prêtre espagnol de communiquer son intention à Requesens et à Chiappin Vitelli ; mais cette commission ne fut pas remplie. Requesens promit à l'*electo* la vie sauve, s'il achevait d'apaiser les mutinés, et le marquis l'emmena dans son carrosse. Un peu avant d'arriver au château, il le fit descendre et le laissa au corps de garde, pendant qu'il allait lui-même conférer avec le châtelain sur ce qu'il dirait aux soldats. Salvaterra vint trouver l'*electo* au corps de garde, le tua, comme il avait tué le sergent-major, et le fit jeter également dans le fossé.

Le 11 mai, on distribuait aux mutinés de la ville cinq payes en drap lorsque tout fut remis en question. A la demande de Requesens, l'*electo* et son conseil lui avaient député deux soldats par compagnie. Le lieutenant du Roi leur remit, après les avoir harangués, des copies imprimées des articles qui contenaient des offres définitives. Dans cette espèce de proclamation, Requesens exposait aux soldats qu'il ne voyait nul moyen de pouvoir les payer intégralement, parce que leur sédition empêchait de négocier dans la ville. Il les priait donc de se contenter de huit ou dix mois de payement. Il faisait même quelques menaces et tâchait de mettre la division parmi eux. A peine cette proclamation eut-elle été répandue parmi les mutinés qu'ils se soulevèrent avec plus de furie. Vers minuit ils se réunirent sur la Grand'Place, et comme l'*electo* voulait leur persuader d'accepter les offres du gouverneur, ils l'obligèrent à s'éloigner en lui tirant

des coups d'arquebuse. Ils outragèrent de nouveau le lieutenant de Philippe II en criant devant sa maison qu'on le fit sortir de la ville. Ils nommèrent un nouvel *electo*, plus effronté que le précédent, honnête soldat qui fut bâtonné par ses anciens compagnons ; ils choisirent aussi de nouveaux conseillers.

Le nouvel *electo* leur promit qu'ils seraient payés, dans les huit jours, de tout ce qu'ils prétendaient, ou qu'il leur donnerait la ville à piller. De son côté, le sergent-major se rendit, le matin suivant, avec une troupe nombreuse de soldats, à la cathédrale, exigeant qu'on envoyât à la Grand'Place un prêtre avec tout ce qui était nécessaire pour célébrer la messe. Comme le vicaire-général résistait, le sergent-major entra par force dans la sacristie et fit dresser un autel sur la Grand'Place. Un prêtre espagnol célébra la messe, puis les mutinés prêtèrent serment à leur nouvel *electo* et jurèrent qu'aucun d'eux ne sortirait de la ville qu'après que tous auraient été payés intégralement.

Requesens était exaspéré. Il soupçonnait que, même après avoir été payés, les mutinés ne voudraient point sortir d'Anvers. Ils menaçaient sans cesse de saccager la ville et de livrer le château aux ennemis. Requesens se rappela trop tard le conseil que lui avait donné Champagney. Il songea à s'établir dans la forteresse, à y faire entrer quatre ou cinq compagnies d'autres nations et à enjoindre de là aux mutinés de se contenter de l'argent qu'il avait : à défaut de quoi, il ferait soulever la ville et le pays pour les exterminer. Mais ce n'était là qu'un projet chimérique. Le lieutenant de Philippe II n'aurait jamais pu donner le signal de la proscription de ces vétérans, qu'il appelait lui-même la plus belle arquebuserie du monde.

Cependant l'indiscipline et la sédition gagnaient les troupes des autres nations. Des compagnies allemandes, qui étaient à Harlem, avaient refusé d'en sortir pour une expédition. Elles déclarèrent qu'elles ne partiraient que lorsqu'elles auraient été

payées, et qu'elles sauraient bien faire à Harlem ce que les Espagnols avaient fait à Anvers. En effet, elles commirent de grands désordres et tuèrent l'écoutête de la ville qui voulait s'opposer à la sédition. Les Allemands qui étaient à Utrecht refusèrent de se rendre en Hollande. Quelques compagnies wallonnes s'étaient également soulevées et se livraient à toute sorte d'excès [1].

Il importait donc de mettre promptement un terme à la dangereuse et contagieuse mutinerie d'Anvers Requesens finit par se soumettre à toutes les exigences des soldats. Ils recevraient, outre leur solde, vingt ducats pour chaque testament qu'ils avaient présenté. Ils voulurent bien se contenter de la signature du lieutenant du Roi et du serment que ferait Requesens en public, après avoir entendu, à la cathédrale, une messe où ils assisteraient tous, pourvu que les articles offerts fussent jurés aussi par le marquis Chiappin Vitelli, le conseiller Geronimo de Roda, don Alonso de Vargas, général de la cavalerie légère, et Sancho d'Avila. Cet arrangement avait été accepté, de part et d'autre, le 21 mai. Mais la nuit suivante la ville fut de nouveau plongée dans la terreur. Un bourgeois, défendant sa vie contre un soldat, avait blessé celui-ci. Au lieu de châtier l'agresseur, les mutinés se jetèrent sur le malheureux bourgeois et le conduisirent chez l'*electo*. Lorsque toute la troupe se fut mise en bataille sur la place, les soldats forcèrent la garde qui était à la porte de la maison de l'*electo,* se saisirent de nouveau du bourgeois et voulurent qu'on le pendît. Don Alonso de Vargas, accouru au milieu d'eux, promit que, le matin, le bourgeois serait pendu par arrêt de la justice, s'il le méritait. Tandis que don Alonso haranguait les mutinés, le malheureux l'étreignait pour se sauver : il fut mis en pièces dans les bras du général espagnol.

[1] Requesens au Roi, d'Anvers, 15 mai 1574. (*Correspondance de Philippe II,* t. III, pp. 73 et suiv.) — VAN METEREN, fol. 103 v°.

Les mutinés pendirent ensuite le cadavre par les pieds à une potence qui avait été dressée sur la place.

De nouvelles difficultés retardèrent encore l'accomplissement de la convention intervenue entre Requesens et les mutinés. Ceux-ci n'entendaient point que le serment fût prêté avant qu'ils eussent reçu leur solde entière [1].

Le 30 mai, jour de la Pentecôte, tout paraissait enfin terminé. Déjà le grand commandeur s'était rendu à la cathédrale pour prêter, après la messe, le serment qu'il avait promis, lorsque les mutinés se ravisèrent. Ils déclarèrent qu'ils ne voulaient point que le gouverneur-général jurât : il donnerait sa parole de leur pardonner et le serment serait fait par ceux qu'ils avaient demandés pour cautions. Ils s'étaient laissé persuader que le commandeur pourrait être absous de son serment et croyaient que sa parole leur donnerait plus de sûreté. Requesens dut encore dissimuler la colère qu'une pareille méfiance lui faisait éprouver. Vers midi, les vétérans espagnols, satisfaits de l'argent qu'ils avaient reçu et triomphants dans leurs habits d'or et de soie, se réjouissaient à table du succès de leur mutinerie : mais toute cette joie fut soudainement troublée.

La flotte royale venait d'être assaillie dans l'Escaut par les navires zélandais; les trompettes sonnaient l'alarme dans la ville, et Requesens faisait enjoindre aux soldats de prendre immédiatement les armes et de se porter en courant vers le fleuve [2].

Pour étouffer la révolte de la Hollande, l'Espagne préparait deux flottes, l'une à Santander, sous la direction de Piedro Milenda, ancien gouverneur de la Floride ; l'autre à Anvers. Elles devaient se rencontrer devant Flessingue, de là s'acheminer vers

[1] Requesens au Roi, d'Anvers, 25 mai 1574. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 89-90.)

[2] Requesens au Roi, 12 juin 1574. (*Ibid.*, t. III, p. 93.) — Van Meteren, fol. 104. — H. Languet, *Epistolæ*, etc. pp. 121 et 150.

la Brielle, s'en emparer, assaillir la Hollande et la Zélande, dominer enfin sur la mer et les rivières. On avait envoyé à Santander un grand nombre de pilotes d'Amsterdam; d'autres attendaient la flotte espagnole en Angleterre. Elle devait transporter aux Pays-Bas trois mille hommes d'infanterie. François de Hallewyn, seigneur de Zweveghem, et Jean Boischot étaient alors en Angleterre pour aplanir les difficultés commerciales; mais ils avaient charge aussi de procurer la sécurité de la flotte. Ils s'efforcèrent de rassurer la reine Élisabeth sur les intentions du Roi Catholique, et obtinrent, mais non sans hésitation et sans regret de la part de la Reine, un sauf-conduit pour l'armée navale d'Espagne et l'entrée dans les ports d'Angleterre. Zweveghem alla lui-même sur la côte, où il demeura longtemps, attendant la flotte de Santander, afin de la diriger et de la pourvoir de tout ce dont elle aurait besoin. Mais l'armée navale d'Espagne ne parut point [1].

Quant à la flotte d'Anvers, forte de trente navires, elle avait été placée, après le départ de Champagney, sous le commandement du vice-amiral Adolphe de Haemstede. De peur que les Espagnols mutinés ne s'en emparassent, Haemstede, malgré les ordres contraires de Requesens, avait conduit ses vaisseaux jusque près de Lillo. Il se tenait là, prêt à faire voile, et attendant, pour aller à la rencontre de l'armée navale de Santander, que des informations lui eussent été transmises soit par les agents qui se tenaient à Brest, soit par ceux qui étaient en Angleterre et en Flandre.

Les Zélandais, bien informés de ce qui se passait à Anvers, prirent la résolution de surpendre la flotte royale le jour même

[1] Le Roi à Requesens, 7 juin, et Requesens au Roi, 15 juin 1574. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 107 et suiv.) — *Voir* aussi une lettre de La Mothe-Fénélon à Charles IX, du 5 mars 1574, dans le *Recueil des dépêches des ambassadeurs de France en Angleterre*, t. VI, p. 45.

de la Pentecôte. L'amiral Louis Boisot remonta l'Escaut avec vingt-deux navires de guerre, et bientôt deux vaisseaux de l'avant-garde des royalistes lui furent amenés. Il apprit que la flotte était devant le fort d'Ordam, entre Lillo et Calloo. Il continua sa route et vit effectivement devant Ordam les vaisseaux royalistes à l'ancre. Haemstede était dans l'église de Lillo lorsqu'il fut prévenu que la flotte zélandaise s'avançait pour l'attaquer. Un messager partit aussitôt pour Anvers afin de solliciter de Requesens un renfort de soldats. Haemstede appela ensuite ses capitaines sur le vaisseau amiral, et tous lui promirent, en lui donnant la main, de résister vaillamment. Cette promesse ne fut pas tenue. A l'approche des navires zélandais, presque tous les vaisseaux royalistes prirent la fuite du côté d'Anvers. L'amiral lui-même fut abandonné par les mariniers de Dunkerque et les autres qui se trouvaient sur son bord. Serré de près et canonné par les Zélandais, il se vit enfin obligé de se rendre.

Requesens avait envoyé Alonso de Vargas, avec un détachement d'arquebusiers, sur la rive gauche de l'Escaut, et Sancho d'Avila sur la rive droite, avec un autre détachement. Lui-même, avec le reste des arquebusiers, se porta sur la digue, vers le lieu de l'action. Il était convaincu que, s'il avait été possible d'amener là de l'artillerie, toute la flotte zélandaise eût été perdue. Mais on ne put trouver assez vite les chevaux nécessaires. Lorsque, le 31 mai au matin, l'artillerie arriva, la flotte zélandaise, à la faveur de la haute marée, avait pris le large, emmenant huit des navires du Roi, dont trois de grande dimension ; six autres avaient été brûlés.

Requesens, attribuant injustement cette défaite à une trahison de l'amiral Haemstede, fit saisir les biens-meubles de cet officier et emprisonner sa femme et ses enfants. Mais le pauvre amiral fut lui-même détenu à Delft, par l'ordre du prince

d'Orange, et ce fut de sa prison qu'il protesta contre les accusations du lieutenant de Philippe II [1].

Le 31 mai, tandis que les Zélandais regagnaient Flessingue, Requesens, de retour à Anvers, fit appeler les mestres de camp, les capitaines et les porte-drapeaux des mutinés. Il leur parla à tous, leur défendit de toucher mot du passé aux soldats, puisqu'il leur avait pardonné, et leur ordonna, pour l'avenir, d'entretenir parmi leurs gens une meilleure discipline. Il leur enjoignit aussi de relever leurs enseignes. Toute la troupe fut ensuite placée sous le commandement du mestre de camp Julian Romero, renommé et même haï pour sa sévérité. Le 5 juin, les soldats espagnols achevèrent de quitter Anvers et furent dirigés vers la Hollande. Le même jour, Requesens partit pour Bruxelles.

Telle fut la fin de la mutinerie des vieilles bandes qui avaient gagné la bataille de Mook. Cette sédition, si humiliante pour l'autorité du représentant du Roi, si prolongée, si menaçante aussi pour la sécurité d'Anvers, favorisa extrêmement la cause défendue par les adversaires de l'Espagne. Requesens avait manqué d'énergie : on vit dans sa faiblesse, dans son impuissance même, une sorte de complicité avec les mutinés ; on demeura persuadé que c'était avec son assentiment que les vétérans espagnols étaient entrés à Anvers. D'autre part, les catholiques, les partisans même de Philippe II étaient effrayés de l'audace des vieilles bandes de Castille. Tous se disaient déjà qu'ils avaient plus de mal à attendre de leurs amis et de leurs défenseurs que des soldats du Taciturne.

[1] Requesens au Roi, 12 juin, et l'amiral Haemstede au grand commandeur, de Delft, *en prison*, 24 juillet 1574. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 92-96.) — *Voir* aussi Van Meteren, fol. 104, et la lettre écrite par le prince d'Orange à Jean de Nassau, le 7 juin 1574, dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, p. 11.



LIVRE VII.

Pendant la mutinerie des bandes espagnoles à Anvers, les états généraux s'étaient réunis à Bruxelles.—Attitude hardie de la plupart des députés ; symptômes d'un mécontentement général. — Requesens fait publier solennellement le pardon octroyé par le Roi. — Inefficacité de cette mesure tardive. — Propositions faites par Requesens aux états généraux. — Ceux-ci demandent le rétablissement des anciens priviléges du pays et l'exclusion des étrangers du gouvernement et de l'armée. — Insuffisance et embarras de Requesens. — Premières négociations entamées avec le prince d'Orange, par l'entremise de Marnix de Sainte-Aldegonde.—Mort de Noircarmes.—Philippe II autorise Requesens à traiter, sous certaines conditions, avec les rebelles. — Hugo Bonte, ancien pensionnaire de Middelbourg, se rend près du prince d'Orange ; celui-ci exige, avant tout, le départ des bandes espagnoles et la liberté de conscience pour les réformés. — Tentatives pour assassiner le Taciturne. — Deuxième mission de Hugo Bonte ; le prince persiste à demander la liberté de religion. — Autres négociations confiées à Champagney et à Marnix. — Abattement de cet ancien conseiller du Taciturne. — Insuccès des négociations. — Avènement de Henri III en France. — Sentiments qui prédominent en Angleterre et en Allemagne à l'égard des Pays-Bas. — Le prince d'Orange proclame que les réformés de la Hollande et de la Zélande ne cesseront de combattre pour leurs foyers et leur religion.



Requesens avait convoqué les états généraux à Bruxelles pour le dernier jour du mois d'avril. Malgré toute sa répulsion pour

les assemblées délibérantes, Philippe II fut contraint d'autoriser cette réunion, dont l'urgente nécessité lui était démontrée dans toutes les dépêches de son lieutenant. Il fallait, par les moyens les plus prompts, obtenir la continuation des deux millions de florins votés en 1572, en remplacement du dixième et du vingtième denier ; il fallait empêcher la désorganisation du gouvernement et de l'armée ; il fallait aussi employer l'influence des mandataires des provinces à combattre la désaffection qui augmentait chaque jour.

Mais lorsque les députés arrivèrent à Bruxelles, la mutinerie des vieilles bandes espagnoles avait déjà forcé le représentant de Philippe II à se rendre à Anvers. Jamais l'embarras de Requesens ne fut plus grand. Il n'osait point sortir d'Anvers, menacé par une soldatesque exaspérée, et, d'un autre côté, il craignait que, pendant son absence de Bruxelles, des propositions factieuses ne se fissent jour au sein des états généraux. Il résolut donc de rompre, s'il était possible, l'assemblée de Bruxelles, en appelant les mandataires des provinces dans le voisinage d'Anvers.

Le jeudi, 5 mai, les députés furent invités à se réunir, à trois heures de l'après-midi, dans la grande galerie de la cour. Le baron de Berlaymont, chef du conseil des finances, et le conseiller d'Assonleville leur exprimèrent les regrets du gouverneur de ne pouvoir venir à Bruxelles sitôt qu'il l'avait espéré pour faire la proposition générale dont le Roi l'avait chargé. Ils les prièrent en conséquence de se trouver le samedi suivant à Lierre, où les états s'assembleraient le lendemain. Le pensionnaire de Bruxelles, après avoir consulté tous les députés, répondit qu'ils avaient pour mission de se trouver à Bruxelles, et qu'il craindraient d'être désavoués par leurs commettants si, allant à Lierre, ils n'y étaient pas entièrement libres. Le conseiller d'Assonleville chercha à les rassurer : « Où est le pape, dit-il, est

« Rome, et où sont le Roi et son gouverneur, là est la cour. » Les mandataires du Brabant et de la Flandre consentirent alors, moyennant l'assurance qui leur était donnée, à se trouver à Lierre ; mais il fut impossible de surmonter la répugnance des autres députés, notamment de ceux du Hainaut et de l'Artois. Tous voulaient bien cependant attendre le retour du gouverneur à Bruxelles. Ils profitèrent de ce répit pour examiner, discuter et enfin approuver un cahier de remontrances préparé par les députés du Brabant [1].

C'était à l'influence des états de Brabant que Requesens attribuait le mauvais vouloir qui commençait à se manifester dans toutes les provinces. Les états de Brabant eux-mêmes cédaient aux excitations d'un membre de la noblesse, le duc d'Arschot, alors le personnage le plus considérable des Pays-Bas. Ce grand seigneur, autrefois l'adversaire du prince d'Orange et du comte d'Egmont, était toujours royaliste et catholique. Mais il s'attachait néanmoins à blâmer, avec une extrême énergie, tout ce qui s'était fait depuis huit ans dans les Pays-Bas. « La haine qu'il porte aux étrangers est si grande, disait Requesens, qu'on peut le regarder comme la cause du mécontentement des autres et de l'obstination des états de Brabant dans les prétentions qu'ils élèvent pour restreindre dans des limites plus étroites la domination des Espagnols [2]. »

[1] Requesens au baron de Berlaymont et au conseiller d'Assonleville, d'Anvers, 6 mai 1574. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, append., p. 522.)— Relation du voyage des députés envoyés par les états de Hainaut à Bruxelles, et de l'assemblée des états généraux tenue en cette ville (29 avril- 8 juin 1574), dans les *Analectes historiques* de M. Gachard, t. II, pp. 469-476.

[2] *Voir*, entre autres, les lettres de Requesens au Roi, du 24 février et du 24 mars, et une réponse du Roi, du 31 mars 1574. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 24-46.)

Le samedi, 5 juin, Requesens, après avoir apaisé par des concessions humiliantes les vieilles bandes espagnoles, fut enfin de retour à Bruxelles. Il s'empressa d'assembler les conseils (conseil d'État, conseil privé et conseil des Troubles), afin qu'ils examinassent une dernière fois toutes les dispositions qui avaient été adoptées avant son départ, pour la publication du pardon général accordé par le Roi.

Le successeur du duc d'Albe s'était proposé d'inaugurer son administration par une amnistie; mais Philippe II n'avait approuvé celle-ci que dans les premiers jours du mois de mars. Peut-être l'héroïque résistance des insurgés hollandais détruisit-elle jusqu'au sein du conseil d'État d'Espagne l'influence longtemps prépondérante du duc d'Albe. Lorsque, vers la fin du mois de janvier, le conseil eut été appelé à délibérer sur les lettres de Requesens, on remarqua un changement notable dans les dispositions jusqu'alors dominantes. A l'exception du prieur don Antonio de Tolède, beau-frère du duc d'Albe, tous les conseillers se prononcèrent pour le pardon ainsi que pour l'abolition du dixième denier et du conseil des Troubles; même le duc de Medina-Celi déclara positivement que le dixième denier n'avait pas été librement consenti par les états des Pays-Bas [1]. Philippe II adopta l'opinion de la majorité du conseil d'État d'Espagne. Contrairement à l'avis du duc d'Albe, il décida que le pardon serait général, sauf exception nominative des principaux coupables. On imiterait ainsi ce qui s'était fait en Castille, lors de la révolte des *communeros* sous Charles-Quint. Philippe autorisa également le grand-commandeur à supprimer le dixième denier, mais en subordonnant cette concession au vote, par les états, d'une subvention annuelle qui ne pourrait être moindre de

[1] Relation envoyée au Roi, le 30 janvier 1574, par le secrétaire Çayas, etc. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 14.)

deux millions de florins, pendant six ans. Enfin le Roi, sans plus tenir compte des représentations du duc d'Albe, s'en remettait également au grand commandeur, quant à l'abolition du conseil des Troubles [1].

Requesens se berçait du vain espoir que ces concessions, quelque tardives qu'elles fussent, apaiseraient les mécontents, désarmeraient les insurgés et réconcilieraient les Pays-Bas avec le fils de Charles-Quint.

Le 6 juin, dimanche de la Trinité, vers neuf heures, le lieutenant de Philippe II se rendit à l'église de Sainte-Gudule, accompagné des chevaliers de la Toison d'or, des membres des conseils, des députés aux états généraux et de tous les nobles qui se trouvaient à la cour. L'archevêque de Cambrai, délégué du pape, étant arrivé quelques instants après, le commandeur alla le recevoir lui-même à la porte de l'église. Une messe solennelle fut célébrée par l'archevêque Pendant l'office, François Richardot, évêque d'Arras, monta en chaire et, dans un sermon éloquent, s'adressa successivement aux membres du gouvernement et au peuple. Il remontra aux uns qu'il fallait mener les affaires avec droiture et sans feintise ; au peuple il signala la grâce que le pape et le Roi faisaient aux Pays-Bas par le pardon qui allait être proclamé. Le célèbre prédicateur, alors au déclin de sa carrière, s'efforçait de rendre un dernier service au fils de Charles-Quint [2]. La messe achevée, lecture fut donnée d'une bulle du pape Grégoire XIII, qui accordait un pardon général aux habitants des Pays-Bas coupables d'hérésie ou d'offenses envers la religion [3].

[1] Le Roi à Requesens, 10 mars 1574. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 33 et suiv.)

[2] Francois Richardot mourut le 26 juillet 1574. — Il eut pour successeur, sur le siége d'Arras, Mathieu Moullart, abbé de Saint-Ghislain.

[3] Requesens au Roi, 15 juin 1574. (*Correspondance de Philippe II*,

L'après-midi, vers cinq heures, Requesens se rendit avec les députés aux états-généraux sur la Grand'Place. Une estrade spacieuse avait été dressée contre l'hôtel de ville. Le lieutenant du Roi y monta avec les chevaliers de la Toison d'or, le conseil d'État, les gouverneurs des provinces et le chancelier de Brabant; les députés aux états-généraux et les autres personnes de la suite du gouverneur prirent place au balcon de l'hôtel de ville. Autour de l'estrade était rangée une compagnie d'Allemands. Le chancelier de Brabant expliqua brièvement au peuple, en flamand et en français, la publication qui allait avoir lieu. Puis l'audiencier donna lecture, en français et en flamand, des lettres patentes signées par le Roi, à Madrid, le 8 mars, et d'un règlement pour l'exécution des lettres de grâce et de pardon général. Philippe II déclarait solennellement qu'il accordait grâce plénière à tous états, villes, villages, communautés, colléges et confréries des Pays-Bas, et à tous ses vassaux et sujets en général et en particulier qui avaient participé aux troubles et aux rébellions depuis l'an 1566. Il les rétablissait dans leur honneur et renommée, sans excepter de ce pardon général nulles personnes sinon celles dont les noms seraient proclamés le jour même de la publication de l'amnistie. Le Roi déclarait en outre que son intention n'était point de comprendre dans le pardon général ceux qui ne se réconcilieraient point avec l'église catholique et romaine et ne lui feraient point acte de soumission absolue [1]. La liste des personnes exclues de l'amnistie contenait deux cent quatre-vingt-douze noms. Afin que le nombre des proscrits ne parût pas si grand, Requesens avait résolu, d'accord avec les conseils, qu'on publierait les

t. III, p. 99.) La bulle du pape est insérée dans l'appendice, p. 495. — *Voir* aussi *Mémoires anonymes*, t. I, p. 163.

[1] *Voir* le texte des lettres patentes du 8 mars 1574. (Bruxelles, chez Michel de Hamont, imprimeur juré de S. M.)

exceptions partiellement, par province; l'audiencier se borna donc à lire les noms des proscrits qui appartenaient à la cour et au Brabant. Ils étaient cinq pour la cour : le prince d'Orange, le comte de Culembourg, le comte de Berghes, le seigneur d'Esquerdes (Eustache de Fiennes) et le seigneur de Lumey (Guillaume de La Marck). En tête de la liste du Brabant étaient : Philippe de Marnix, Charles de Boisot, gouverneur de l'île de Walcheren, et Louis de Boisot, amiral de la flotte de Zélande. On remarquait aussi Jacques de Wesenbeke, le courageux pensionnaire d'Anvers. Les noms de plusieurs maîtres d'école, de prédicants et d'apostats durent aussi exciter l'attention de la multitude [1].

Dès que la proclamation de l'amnistie eut été faite à Bruxelles, des copies authentiques furent envoyées aux provinces pour qu'on les y publiât avec toute la promptitude possible. A chacune de ces copies était jointe la liste spéciale des exclus. Dans la liste du Limbourg, on remarquait François Du Jonc, le ministre qui, en 1566, avait si fermement secondé les desseins des promoteurs du Compromis; dans celle d'Ypres, Pierre Dathenus, le prédicant populaire; dans celle de l'Artois, le seigneur de Lumbres; dans celle du Hainaut, Georges de Montigny, seigneur de Noyelles, et Charles de Liévin, seigneur de Famars; dans celle de la Brielle, Guillaume de Treslong; dans celle d'Asperen, Rutger de Boetselaer, seigneur de Carnisse; dans celle d'Enkhuizen, Thierry Sonoy; dans celle de Malines, Bernard de Mérode, Aert Vanden Dorp, le pensionnaire Jacques Wasteel, Pierre et Adolphe Vander Aa; enfin, dans celle de Tournai, Jehan Taffin, ministre, et Antoine de Lannoy, seigneur de Bailleul. Ceux-ci et les autres étaient exceptés et forclos, disait

[1] *Voir* la liste des exclus dans un MS de la bibliothèque de Bourgogne, nº 12920. Confér. *Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 499 et suiv.

Requesens dans sa lettre aux gouverneurs et conseils de justice, comme principaux auteurs de toutes les émotions et rébellions.

Le 7 juin, vers neuf heures, les états généraux se réunirent de nouveau dans la grande galerie du palais. Requesens, prenant le premier la parole, fit, en langue espagnole, la proposition dont il était chargé par le Roi. Le conseiller d'Assonleville traduisit ensuite ou plutôt amplifia longuement le discours du gouverneur. Il annonça que Philippe II supprimait définitivement et irrévocablement le dixième et le vingtième denier, à condition que les états payeraient, pendant dix ans, deux millions annuellement, et, après l'expiration de ces dix années, le second centième denier, et qu'ils donneraient dès lors leurs obligations à cet effet. Afin de mieux disposer les états à prêter leur concours, l'orateur du gouvernement annonça en outre que le Roi abolissait le conseil des Troubles. Puis le gouverneur lui-même reprit la parole, pour faire sentir aux états combien était grande la faveur dont ils étaient l'objet et combien il était juste qu'ils s'en montrassent reconnaissants en aidant le souverain. Il demanda aussi une prompte résolution.

Le pensionnaire des états de Brabant alla de banc en banc, comme pour consulter chaque corps d'états sur la réponse qu'il ferait et qui sans doute avait été arrêtée d'avance. Il déclara enfin, au nom des états généraux, que ceux-ci remerciaient le Roi de la grâce dont ils étaient l'objet et qu'ils lui offraient leur bonne volonté et leurs services. Le même pensionnaire donna ensuite lecture des remontrances récemment adoptées par les députés convoqués à Bruxelles. Cette requête, débattue dans des réunions où des discours très-hardis avaient été tenus, ne manquait point de fermeté. Les états généraux, après avoir protesté de leur fidélité à la religion catholique et au Roi, demandaient que les étrangers fussent exclus du gouvernement et de l'armée ; que les deniers provenant des *aides* fussent administrés par les commis et les

receveurs des états ; qu'il fût mis un terme aux déprédations et aux violences des gens de guerre ; que les anciens priviléges du pays fussent rétablis, et les provinces gouvernées comme elles l'étaient par Marie de Hongrie ; enfin, que le conseil des Troubles fût irrévocablement aboli. En outre, les états généraux exprimaient le vœu que le Roi vînt dans les Pays-Bas et qu'il instituât près de lui, en Espagne, un conseil composé de personnes originaires des Dix-sept provinces et dignes de confiance. Ils déploraient avec énergie les séditions militaires qui avaient troublé Anvers et Utrecht. Le gouverneur devait savoir, disaient-ils, que ces faits avaient merveilleusement contristé tous les sujets, à cause de leur pernicieuse conséquence, tandis qu'ils encourageaient et renforçaient l'ennemi !

Cette supplique ayant été remise à Requesens, le conseiller d'Assonleville requit les députés de se retrouver à la cour, le lendemain, à neuf heures. Le lendemain, en effet, le grand commandeur appela les mandataires de chaque province séparément pour indiquer et réclamer leur quote-part dans le subside et les arrérages. Tous reçurent l'injonction de rapporter leur réponse là où le grand commandeur se trouverait, au plus tard dans le mois de juin [1].

Les états des provinces ne se conformèrent point à cette recommandation impérative. Ils opposèrent même pour la plupart des difficultés extrêmes aux demandes du gouverneur. Ceux de Brabant, dont l'attitude devait tant influer sur la conduite des autres états, continuaient de réclamer avec énergie l'observation de la *Joyeuse entrée*. Invoquant leur constitution, ils demandaient que les étrangers ne fussent pas admis à occuper des

[1] Actes des états généraux de 1574, dans la *Correspondance de Philippe II*, t. III (append.), pp. 528 et suiv. — *Relation* des députés du Hainaut citée ci-dessus.

charges dans la province, surtout celle de gouverneur du château d'Anvers. Ils demandaient aussi, même les prélats, que les placards sur la religion fussent adoucis. Enfin, ils auraient voulu qu'il y eût une seconde assemblée des état généraux pour traiter d'un accord avec les rebelles. Les états de Flandre suivaient l'exemple de ceux du Brabant. Ils demandaient que, selon leurs priviléges, la confiscation n'eût pas lieu en Flandre et que les charges occupées dans la province par des étrangers leur fussent retirées. Cette dernière prétention irritait surtout Requesens parce qu'elle lui paraissait menacer la domination des Espagnols dans les Pays-Bas. Il refusa de transiger sur ce point. Sancho d'Avila, châtelain d'Anvers, devait continuer à tenir en bride le Brabant, de même que Christophe Mondragon, capitaine du château de Gand, devait rester maître de la capitale de la Flandre [1].

Ces contestations du gouverneur avec les états entretenaient dans les hautes classes et dans la bourgeoisie une agitation toujours croissante. Requesens n'était certes pas abhorré comme son prédécesseur. On lui savait même gré d'avoir fait abattre le monument que le duc d'Albe avait élevé à son orgueil dans le château d'Anvers. On appréciait aussi ses dispositions clémentes et sa modération relative. Il s'était montré contraire au dixième denier; il avait demandé l'abolition du conseil des Troubles; il avait même protesté avec une louable énergie contre le projet du duc d'Albe de brûler tout le pays qu'on ne pourrait occuper. « Une telle extrémité, écrivit-il au Roi, exciterait une indigna-« tion universelle. Il faudrait désespérer de tout autre moyen « pour recourir à celui-là; déjà la guerre n'a fait que trop de « ruines [2]. » Requesens n'était ni violent ni cruel, et, dans

[1] *Voir* les lettres de Requesens au Roi, du 25 juillet, 18 août et 16 septembre 1574. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 148-151.)

[2] Requesens au Roi, d'Anvers, 18 janvier 1574. (*Ibid.*, t. III, p. 5.)

d'autres conjonctures, dans des temps paisibles, il aurait pu se concilier l'affection du peuple. Il appartenait au parti modéré qui avait eu pour chef, dans les conseils de Philippe II, Ruy Gomez de Silva, mais sans posséder le tact et l'intelligence qui distinguaient ce favori. Le successeur du duc d'Albe aurait voulu qu'on envoyât aux Pays-Bas des prédicateurs augustins, dominicains, etc., et que les jésuites pussent établir des colléges dans les hôtels confisqués du prince d'Orange, du comte d'Egmont et des autres seigneurs condamnés ou proscrits. Il exprimait aussi le désir que, s'il venait à décéder, il fût remplacé par le cardinal de Granvelle, et à son défaut, par le comte de Monteguado, ambassadeur du Roi à Vienne [1]. Pendant la mutinerie des bandes espagnoles à Anvers, il avait donné la mesure de sa faiblesse et même de son incapacité. En réalité, il n'avait aucun ascendant sur les vétérans de Sancho d'Avila, de Chiappin Vitelli et de Mondragon; il était peu considéré aussi par les ministres nationaux, et le peuple, dont il ignorait la langue, le regardait avec indifférence [2]. Il consacrait beaucoup de temps à rédiger de volumineuses relations pour le Roi et à délibérer sur les résolutions à prendre; mais il savait rarement se décider à propos. Moins fanatique que Philippe II, moins inflexible, Requesens avait une dévotion tout aussi étroite. Il ne comprenait rien à ce souffle puissant qui soulevait la Hollande; il était enfin disposé, comme Philippe, à perdre les Pays-Bas plutôt que de porter la moindre atteinte à la prédominance absolue et tyrannique du catholicisme.

Le pardon général, dont Philippe II et Requesens attendaient de si grands résultats, avait été accueilli par la multitude avec une singulière méfiance.

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 20.

[2] Berty écrivait à Viglius, le 20 mars 1574 : « T'en is den man niet. » *Documents historiques*, t. XIII. (Archives de l'État.)

Trois mois avaient été accordés aux exilés pour jouir du bénéfice des lettres patentes octroyant l'amnistie. Or, on ne voyait aucun empressement à profiter de cette clause [1]. On disait, dans la classe populaire, que le pardon était un mélange de sucre et de rhubarbe; on le comparait à une trappe dans laquelle on attirerait les pauvres fugitifs pour les traiter ensuite arbitrairement [2]. Philippe II avait eu soin d'ailleur de prévenir Requesens que la suppression du conseil des Troubles ne devait empêcher en aucune manière le châtiment rigoureux des hérétiques [3]. Une clause des lettres patentes stipulait que le Roi mettrait dans les villes délinquantes l'ordre qu'il jugerait convenable : on vit également un piége dans cette disposition ; on la regarda comme laissant la porte ouverte pour supprimer les priviléges communaux. Vers la fin du mois de juillet, Requesens dut enfin avouer au Roi que le mécontentement dans le pays était général [4]. On avait semé des billets où l'on provoquait le peuple à en finir avec les Espagnols, et les états, spécialement ceux de Flandre et de Brabant, à se soulever. On prétendait avoir entendu des abbés et même des évêques du Brabant s'écrier qu'ils ne savaient s'il était préférable pour eux d'être sous les hérétiques ou sous les Espagnols. Le gouverneur se trouvait dans un cruel embarras. « D'une part, disait-il, le pays ne peut se conserver par la force sans des

[1] Requesens écrivait au Roi, le 27 juin : « Jusqu'à présent, ceux qui sont venus profiter du pardon, sont quelques gentilshommes ayant vécu catholiquement à Vienne, à Liége, à Cambrai et ailleurs, et auxquels, par conséquent, on doit rendre leurs biens ; mais aucun hérétique, ni aucun de ceux qui ont pris les armes, ni aucune des villes révoltées, n'ont fait des démarches pour se réconcilier. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 114.)

[2] *Mémoires anonymes*, t. Ier, p. 163.

[3] Le Roi au grand commandeur, 9 août 1574. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 120.)

[4] Requesens au Roi, 25 juillet 1574. (*Ibid.*, t. III, p. 120.)

troupes considérables, et l'argent manque pour les payer; d'autre part, l'insolence des ennemis met obstacle à ce qu'on adopte des moyens d'accommodement. » Il fallait pourtant adopter un parti. Requesens prit la résolution la plus conforme à son caractère indécis. Tandis qu'il s'efforcerait de subjuguer les villes révoltées de la Hollande, il autoriserait des négociations. C'était, croyait-il, le moyen d'endormir la vigilance du prince d'Orange et de calmer le mécontentement qui grandissait dans les provinces encore fidèles.

En quittant la Hollande, qu'il désespérait de soumettre par la force, le duc d'Albe avait déjà autorisé Noircarmes à entrer en négociation, par tierce main, avec les rebelles Il réalisait ainsi les vœux secrets du nouveau gouverneur de la Hollande. Soit qu'il redoutât l'issue d'une lutte soutenue par les insurgés avec tant d'ardeur et de persévérance, soit qu'il sentît se réveiller en lui des sentiments plus humains et plus patriotiques, Noircarmes désirait enfin, comme d'autres ministres nationaux, un accommodement avec le prince d'Orange [1]. Interprétant de la manière la plus large l'autorisation du duc d'Albe, il essaya d'entrer en relation avec le Taciturne par l'entremise de Marnix de Sainte-Aldegonde, prisonnier à la Haye.

Ce patriote, si redoutable aux Espagnols, se croyait toujours sous la hache du bourreau : chaque soir, il se recommandait à Dieu, comme si c'eut été sa dernière nuit. Mais il craignait moins encore pour sa vie que pour la liberté des Pays-Bas. Il désespérait de la cause qu'il avait défendue jusqu'alors avec tant d'énergie et de vaillance. Cédant aux instigations de Noircarmes, il écrivit, comme de son propre mouvement, au prince d'Orange, pour l'engager à négocier un accommodement avec Philippe II.

[1] Requesens au Roi. 30 décembre 1573. (*Correspondance de Philippe II*, t. II, p. 451.)

Il conseillait même de déposer les armes, dussent les réformés chercher en d'autres contrées, avec une partie de leurs biens, la liberté de leurs consciences. Mieux valait, disait-il encore, renoncer à la patrie et aux biens de ce monde, mieux valait posséder son âme en paix dans un pays étranger que d'entretenir une guerre sans fin [1]. Guillaume consulta sur cette lettre inattendue les états de Hollande et, après avoir pris leur avis, répondit qu'il devait repousser l'insinuation de son ancien coopérateur, parce qu'elle conduirait à un traité désastreux, à un accord qui aurait pour conséquence plutôt la ruine entière que la conservation des Pays-Bas. Il protestait d'ailleurs qu'il n'avait pas pris les armes contre le Roi : il combattait, disait-il, les hommes pervers qui voulaient plonger le pays dans une servitude intolérable [2].

Marnix, ayant été transféré au Vredenburg d'Utrecht, fut longuement interrogé dans cette forteresse par Noircarmes lui-même sur les intelligences que le prince d'Orange avait eues avec les villes de la Hollande. Le prisonnier entra à cet égard dans des détails intéressants; mais surtout il tâcha, malgré la réponse peu satisfaisante du prince, de ne point affaiblir l'espoir conçu par Noircarmes, qu'on pourrait aboutir à un accommodement. Noircarmes demeura même convaincu que Marnix allait s'efforcer de ramener la Hollande sous l'obéissance de l'église romaine et du Roi [3]. Marnix voulait mettre un terme à la guerre, mais non livrer, comme une victime, la Hollande calviniste à l'Espagne. Il adressa au prince d'Orange une nouvelle

[1] Ph. de Marnix au prince d'Orange, de la Haye, 7 novembre 1573. (*Correspondance de Guillaume le Taciturne,* t. III, pp. 75 et suiv.).

[2] Le prince d'Orange à Ph. de Marnix, de Delft, 28 novembre 1573. (*Ibid.*, t. III, p. 88.)

[3] Noircarmes au duc d'Albe, d'Utrecht, 10 décembre 1573. (*Ibid.*, t. III, pp. 369-373.)

lettre où il insistait sur la nécessité d'entamer des négociations avec le Roi. Il alléguait que la persécution, quelque horrible qu'elle fût, produirait moins de maux qu'une guerre dont personne ne pouvait prévoir l'issue. Dans l'intérêt de la gloire de Dieu, il valait donc mieux transiger, lorsqu'il en était encore temps, que de replonger le monde dans le chaos. C'était pour n'avoir pas voulu s'accorder avec César que les Romains avaient perdu et le nom et toute l'apparence qui leur restait de la liberté de la république. Il ajoutait qu'il avait trouvé en Noircarmes une si bonne affection au bien et à la conservation du pays, qu'il ne faisait doute que ce seigneur, s'il en était requis, s'emploierait volontiers et fidèlement afin d'obtenir du Roi un accord satisfaisant. Quant aux assurances exigées par le prince et les états de la Hollande en garantie de cet accord, on les stipulerait lorsqu'un projet de transaction aurait été préparé [1].

Noircarmes, après avoir rendu compte de la négociation à Requesens, demanda s'il devait la continuer. Le nouveau gouverneur général repondit, le 29 décembre, qu'il avait paru au duc d'Albe et à tous les membres du conseil qu'il ne convenait d'admettre aucun traité par le moyen du prince d'Orange, mais que, si les villes révoltées voulaient implorer la miséricorde du Roi, on devait les écouter. Il était enjoint à Noircarmes de se conduire en conséquence [2].

Le duc d'Albe fut d'ailleurs peu satisfait des démarches de Noircarmes. Il soutint qu'il n'avait jamais entendu que ce dernier eût à faire des ouvertures au prince d'Orange, ni qu'il traitât avec les villes révoltées par le moyen de ce prince. Il devait négocier directement avec elles, soit en général, soit en particulier, et leur faire entrevoir leur pardon si elles le demandaient,

[1] *Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. IV, pp. 286-293.

[2] *Correspondance de Philippe II,* t. II, p. 438.

et après qu'elles auraient reconnu l'autorité du Roi. Il avait déjà quitté les Pays-Bas qu'il recommandait encore à son successeur d'ordonner à Noircarmes de ne traiter avec le prince d'Orange de rien de ce qui concernait les villes révoltées, mais, au contraire, de les désabuser, ainsi que tout le monde, de l'idée que jamais le Roi pouvait les recevoir en grâce par le moyen de Guillaume de Nassau [1].

Requesens croyait aussi que les délits du prince d'Orange étaient si graves qu'il n'était guerre possible de les pardonner. Mais on pouvait agir différemment à l'égard de quelques-uns de ceux qui suivaient son parti et des villes qui reconnaissaient son autorité. Requesens proposait de les faire jouir du pardon général et d'y ajouter même quelques concessions, à l'exclusion toutefois de la liberté de conscience et de la faculté pour les réformés de jouir, hors des Pays-Bas, des biens qu'ils possédaient dans ces provinces ; à l'exclusion aussi de la sortie des Espagnols et des autres sûretés que les adhérents du prince d'Orange exigeraient pour l'exécution de ce qui leur serait promis. Les concessions consisteraient, outre le pardon aux hérétiques qui se réconcilieraient avec l'Église, dans un certain délai dont jouiraient ceux qui sortiraient du pays pour qu'ils pussent vendre leurs biens [2].

Noircarmes ne poursuivit point la négociation qu'il avait commencée. Soit qu'il fût mécontent de l'espèce de désaveu qui lui avait été infligé, soit que la blessure qu'il avait reçue devant Harlem le mît dans l'impossibilité de continuer ses rudes fonctions, il demanda d'être déchargé du gouvernement de la Hollande. Requesens, avec l'assentiment du Roi, le remplaça par

[1] Le duc d'Albe au grand commandeur de Castille, du château de Bellefontaine (Bourgogne), le 1er janvier 1574. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 2.)

[2] Requesens au Roi, 30 décembre 1573. (*Ibid.*, t. II, p. 451.)

don Fernande de Lannoy, comte de la Roche, gouverneur de l'Artois. Noircarmes mourut à Utrecht le 5 mars 1574, exécré des provinces dont il avait été l'oppresseur, et peu regretté même du Roi qui, pour satisfaire l'avarice de ce capitaine impopulaire mais redoutable, l'avait comblé de dignités et de faveurs. Sa mort laissa vacants les offices de gouverneur, grand-bailli et capitaine-général de Hainaut, de conseiller d'État, de chef des finances, de gouverneur de la citadelle de Cambrai, de grand-bailli et capitaine de Saint-Omer, de chef d'une compagnie d'ordonnances, de prévôt, bailli et capitaine de Binche, etc. Quant à ses dépouilles mortelles, elles furent conduites et ensevelies en Artois [1].

Requesens, lorsqu'il avait pris possession du gouvernement, avait écrit aux princes d'Allemagne. Berlaymont et le secrétaire Scharemberger, ce dernier chargé de la correspondance germanique, vinrent, à cette époque, lui communiquer les réponses. Elles déconcertèrent le successeur du duc d'Albe. Les princes d'Outre-Rhin déclaraient qu'ils ne feraient rien pour le Roi Catholique s'il ne venait point dans les Pays-Bas, et ils disaient formellement que, si le Roi ne s'arrangeait point avec ses sujets, tout l'Empire serait obligé d'embrasser le parti des rebelles, à cause du préjudice que l'Allemagne souffrait de cette guerre. Berlaymont et Scharemberger, voyant l'impression que ces déclarations énergiques produisaient sur l'esprit du gouverneur, lui représentèrent la nécessité de s'arranger avec les rebelles et d'avoir pour cela des pouvoirs illimités. Il leur répondit que, fût-il muni de pareils pouvoirs, il ne voyait point comment on pourrait s'accommoder avec les insurgés. Les ministres nationaux désiraient que le Roi permît à ceux qui ne voudraient pas

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 43.— *Brief recueil des choses plus mémorables passées ès Pays-Bas*, etc., MS. fol. 19.

vivre en catholiques dans le pays d'emporter leurs biens en le quittant. Cette proposition si modérée semblait encore exorbitante à Requesens. « Il me paraîtrait dur d'en venir, disait-il, à « un pareil moyen : mais les ennemis se croient si sûrs du « succès, que je ne sais même s'ils l'accepteraient [1]. »

Philippe ne fit point difficulté d'envoyer au grand commandeur un nouveau pouvoir ; mais il l'avait restreint par des instructions qui le rendaient inutile à certains égards. « Il n'est pas besoin, « lui disait-il, de vous avertir que, si l'on en venait à traiter de « quelque moyen d'arrangement, vous ne devriez prêter « l'oreille à rien qui pût être au préjudice de notre sainte foi « catholique, car jamais je ne ferai à cet égard la moindre con- « cession, dussé-je perdre les Pays-Bas. Vous ne négligeriez « pas non plus le maintien de mon autorité, réputation et sou- « veraineté. J'ajouterai que, dans le cas de négociation et d'un « arrangement, il faudra faire en sorte qu'ils aient lieu en « vertu du pouvoir que vous avez comme gouverneur général « ne vous servant de celui qui vous est envoyé aujourd'hui que « si vous ne pouvez faire autrement, afin qu'il paraisse que « vous agissez comme de vous-même, et non par suite de com- « mission et d'autorisation de ma part. » Il était également ordonné à Requesens de ne rien conclure, avant d'en avoir référé à Madrid, à moins que le délai ne lui parût offrir du danger [2].

L'occasion s'offrit bientôt de sonder les dispositions du prince d'Orange, et le grand commandeur s'empressa de la saisir.

En face de la ville de Bommel, occupée par les soldats du Taciturne, s'élevait le château de Werdembourg appartenant à une descendante illégitime du dernier duc de Gueldre. Femme

[1] Requesens au Roi, 8 mars 1574. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 31-34.)

[2] Le Roi à Requesens, de Madrid, 31 mars 1574. (*Ibid.*, t. III, pp. 45-47.)

courageuse et dévouée au Roi Catholique, elle tenait en respect tout le pays environnant. Enfin, le 6 avril, Dierick Van Haeften vint, avec seize enseignes, mettre le siége devant le château où la dame de Werdembourg était enfermée avec ses filles. Pendant quatre jours, elle résista à une canonnade furieuse, et elle ne consentit à se rendre que lorsque toutes ses munitions eurent été épuisées. Elle fut conduite à Bommel avec ses filles, et les soldats du prince d'Orange commencèrent aussitôt la démolition d'une forteresse qui les avait pendant si longtemps incommodés [1].

Elbertus Leoninus, ce professeur de l'université de Louvain déjà mêlé aux affaires politiques, était originaire de Bommel et avait des obligations à la maison de Werdembourg. Il se transporta à Bois-le-duc pour assister de ses conseils la châtelaine prisonnière. Bientôt même il sollicita de Requesens la permission d'envoyer au prince d'Orange Hugo Bonte, ancien pensionnaire de Middelbourg, afin de traiter des intérêts de la dame de Werdembourg. Requesens lui accorda cette autorisation. Leoninus croyait que son envoyé pourrait aussi sonder le prince et apprendre de lui s'il avait l'intention de recourir à la clémence du Roi [2].

Leoninus rédigea, pour être mise sous les yeux du prince d'Orange, une instruction assez habile. Il y exprimait l'opinion que, par voie de clémence, les pays insurgés pourraient être remis en repos et le prince être reçu en grâce, selon le vœu qu'il avait exprimé, à Louvain et à Malines, pendant l'expédition de 1572. Leoninus, après avoir rappelé que c'était à lui-même que Guillaume avait alors manifesté ce désir, insinuait qu'un tel souhait serait vraisemblablement réalisé si la clémence du Roi était invoquée. Il devait d'ailleurs considérer que la fortune de la

[1] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. IV, p. 382. — *Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 83.

[2] *Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 83.

guerre était changeante, principalement quand on s'appuyait sur la multitude toujours variable, et que, en de semblables conjonctures, il était prudent de ne point laisser échapper les moments de prospérité [1].

Muni de cette instruction, Hugo Bonte se rendit, le 19 avril, de Bois-le-Duc à Bommel, où était le prince d'Orange. Il le trouva hors des portes, visitant les remparts et les fossés. Il lui présenta sa lettre de créance et le pria de lui accorder une audience privée. Le Taciturne le reçut après le dîner et le fit entrer en sa chambre, d'où le secrétaire sortit. Il ne fit aucune difficulté de relâcher la dame de Werdembourg et ses filles, et de lui restituer une partie de ses domaines, à l'exception toutefois du château. Bonte, qui s'était bien pénétré de l'instruction dont il était porteur, avait soumis au prince les conseils et les vœux de Leoninus. Guillaume répondit « qu'il ne désirait autre chose que de voir l'union des pays et le rétablissement du repos public, » et que, pour cela, « il priait journellement Dieu le Créateur ; » que l'Empereur et d'autres princes avaient intercédé en vue de la paix, et que lui-même, avec les états de Hollande et de Zélande, par une requête rendue publique, il avait invoqué la clémence du Roi. Guillaume faisait allusion à une longue supplique qui avait été imprimée, vers le mois de septembre 1573, sous le titre de : *Missive sous forme de supplication au roi d'Espagne, de la part du prince d'Orange et des états de Hollande et de Zélande.* C'était un exposé des causes qui avaient déterminé le soulèvement contre le duc d'Albe et une protestation éloquente contre la tyrannie de ce lieutenant de Philippe II. Les suppliants, après avoir déclaré qu'ils ne voulaient point se soustraire à l'autorité du roi d'Espagne, priaient humblement Philippe de permettre que leurs consciences demeurassent libres

[1] *Correspondance de Guillaume le Taciturne,* t. III, pp. 373-375.

devant le Seigneur ; ils exprimaient le vœu qu'il leur fût permis d'entendre sa parole et de la suivre, et ils conjuraient le Roi de délivrer leur patrie des soldats étrangers qui la tenaient sous un joug intolérable. Toutes ces intercessions, reprit le prince d'Orange, avaient été vaines. — Il ajouta néanmoins qu'il conformerait sa volonté aux résolutions qui seraient prises par les états de Hollande et de Zélande. Mais il lui répugnait de prononcer le mot de « pardon », car, en vraie et pure conscience, disait-il, devant Dieu et devant les hommes, il ne pouvait trouver qu'il eût offensé le Roi. Au surplus, de nouvelles sollicitations ne lui semblaient point nécessaires, et le Roi pouvait très-bien, ayant égard aux requêtes précédentes, faire une déclaration, sous forme de traité, qui donnât pleine satisfaction et à lui et aux états. Il dit aussi qu'il connaissait les vicissitudes de la guerre et l'humeur changeante du peuple, mais qu'il avait confiance dans la prudence et la sagesse des états de Hollande et de Zélande. « Si même, poursuivit-il, l'adversité venait, je ne serais « point en peine, car j'ai assez vécu, et je mourrais même avec « quelque gloire. Je connais la puissance du Roi, mais il y a un « roi plus puissant, Dieu le créateur, et j'espère bien qu'il sera « pour moi. » Il finit par exprimer le vœu que le Roi vînt dans les Pays-Bas, car, lorsqu'il aurait vu de ses yeux les maux de ces provinces, il serait plus vite disposé à faire droit à leurs justes réclamations. Quoi qu'il arrivât, les états et lui auraient toujours moyen d'occuper quatre ou cinq places pendant plusieurs années, durant lesquelles pourraient se manifester des interventions dont le Roi serait émerveillé. Il ne dissimulait pas d'ailleurs que le départ des bandes espagnoles devait être considéré comme la condition préliminaire de la soumission [1].

[1] Rapport de Hugo Bonte. (*Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III, pp. 375-381.)

Mais Requesens, après avoir eu connaissance du rapport de Bonte, protesta immédiatement contre cette exigence. Il dissuada Philippe d'accorder aux rebelles la sortie des troupes étrangères, car ce serait mettre, disait-il, le pays entre leurs mains. La venue du Roi serait sans doute le vrai remède; mais il la trouvait difficile, ou plutôt impossible, à cause des grandes affaires qui retenaient Philippe en Espagne. A ses yeux, pour entrer en arrangement, un seul moyen était praticable : l'Empereur devait s'interposer auprès du Roi pour obtenir le pardon des rebelles, en les assurant de l'observation de tout ce qui leur serait promis, et les états des provinces obéissantes feraient la même déclaration. Il suggérait l'idée, afin de donner plus de poids à l'intercession de l'Empereur, de placer à la tête du gouvernement des Pays-Bas l'archiduc Ernest, son fils. Bien qu'il songeât à recouvrer la Nord-Hollande et à reprendre Leyde, il semblait n'avoir qu'une médiocre confiance dans l'emploi de la force. Si l'on ne cherchait pas un autre chemin, disait-il, ce n'était pas seulement la perte des Pays-Bas que l'on risquait : la religion même achèverait de se perdre [1].

Le duc d'Albe avait vainement essayé de faire assassiner le grand adversaire de la domination espagnole. Guillaume fit arrêter et exécuter plusieurs de ceux qui avaient reçu du lieutenant de Philippe la mission de l'égorger [2]. Requesens n'avait pas encore pris possession du gouvernement des Pays-Bas lorsque, le 21 octobre 1573, Çayas lui enjoignit, par ordre du Roi, de faire expédier le prince d'Orange et le comte Louis de Nassau. « Il devait charger de cet exploit des hommes déterminés, ayant la discrétion et le courage nécessaires, et leur offrir

[1] Requesens au Roi, 15 mai 1574. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 84-85.)

[2] Requesens à Gabriel de Çayas, 8 juillet 1574. (*Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. VI, p. 9.)

la gratification qu'il jugerait convenable ; mais on ne devait pas savoir que la chose se fît par ordre du Roi ni qu'il en eût connaissance [1]. » Requesens ne désobéit point ; il chercha même, paraît-il, les hommes déterminés et discrets dont il aurait pu se servir avec sûreté ; mais il ne trouva que des soutireurs d'argent et peut-être des espions doubles [2]. Philippe II insistait cependant ; il écrivait que le grand commandeur ne devait pas moins faire ce qui lui avait été mandé. « Il pourrait arriver, disait-il, que quelqu'un des exceptés du pardon général fît le coup pour être pardonné et obtenir la restitution de ses biens [3]. » Mais Requesens objecta que le prince d'Orange se gardait soigneusement, et qu'il avait pris un des hommes qui avaient offert de le mettre à mort [4].

Le pauvre comte de Buren, que le duc d'Albe avait fait enlever de l'université de Louvain, en 1567, pour l'envoyer en Espagne, était menacé aussi d'un traitement plus rigoureux. Au mois d'octobre précédent, le duc d'Albe avait engagé le Roi à éloigner d'Alcala le fils du prince d'Orange et à le faire enfermer dans un château fort. « S'il venait, disait-il, à s'échapper d'Espagne, non

[1] Gabriel de Çayas au grand commandeur de Castille, 21 octobre 1573. (*Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. VI. p. 5.)

[2] Requesens à Çayas, 27 février et 9 avril 1574. (*Ibid.*, t. VI, pp. 6 et 7.)

[3] Apostille de Philippe II sur la lettre de Requesens du 9 avril 1574. (*Ibid.*, t. VI, p. 7.)

[4] Requesens à Çayas, 8 juillet 1574. (*Ibid.*, t. IV, p. 9.) — « ... L'on m'a ici envoyé de Zélande un Anglais prisonnier, leqnel entre aultres confesse d'avoir esté aposté du nouveau gouverneur pour me tuer. Et avoit aussi par charge dudit gouverneur entrepris de vous tuer à Coloigne passé dix ou douze jours. Et toutefois il dict le tout avoir esté faict par consentement et avec intelligence de la Royne d'Angleterre pour tant mieux descouvrir les desseins des ennemis... » Le prince d'Orange à Jean de Nassau, son frère, de Rotterdam, 7 juin 1574. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, p. 12.)

seulement il pourrait faire beaucoup de mal, mais il serait à craindre que son âme ne se perdît[1]. » Philippe se montrait indécis; il différait la mesure conseillée par le duc d'Albe, tout en faisant surveiller en secret les actions de l'infortuné jeune homme; il voulait, avant de se résoudre, avoir aussi l'avis de Requesens[2]. Celui-ci répondit d'abord que, eu égard à l'état des affaires aux Pays-Bas, rien ne devait être changé pour le moment, dans la position du comte[3]. Un peu plus tard, lorsqu'il eut autorisé des pourparlers avec le prince d'Orange, il proposa une combinaison au moyen de laquelle le comte de Buren, demeuré catholique et devenu Espagnol, eût pris dans les Pays-Bas la place de son père. Il ne s'agissait plus de faire assassiner le prince d'Orange; non : Requesens proposait maintenant de l'engager à se retirer en Allemagne et même de lui faire une pension après qu'il aurait remis les villes occupées par les rebelles. S'il accédait à la proposition qui lui serait faite, tous les biens de la maison d'Orange-Nassau seraient rendus au comte de Buren. Ce projet, dont l'initiative appartenait d'ailleurs à Çayas, avait reçu l'approbation du docteur Leoninus et de Berlaymont. Il fut même résolu que le premier irait trouver l'évêque de Liége pour l'engager à servir d'intermédiaire[4].

Hugo Bonte fut alors renvoyé près du prince d'Orange.

[1] Le duc d'Albe au Roi, d'Amsterdam, 22 octobre 1573. (*Correspondance de Philippe II,* t. II, p. 422.)

[2] Le Roi à Requesens, de Madrid, 10 mars 1574. (*Ibid.*, t. III, p. 38.)

[3] Requesens au Roi, 9 avril 1574. (*Ibid.,* t. III, p. 51.)

[4] Requesens au Roi, 12 juin 1574. (*Ibid.*, t. III, pp. 97-99.) — Le 25 avril précédent, Çayas avait soumis au grand commandeur une idée qui peut-être engagerait, disait-il, le prince d'Orange à changer de conduite : le Roi transférerait au comte de Buren les charges et les biens de son père, et le marierait avec une Espagnole; tout au moins, cette mesure donnerait satisfaction aux alliés et amis de la maison de Nassau, tant aux Pays-Bas qu'en Allemagne. (*Ibid.*, t. III, p. 55.)

Le 30 juin, il arriva à Rotterdam. Le lendemain, Guillaume le fit appeler entre neuf et dix heures, en sa chambre, où il resta seul avec lui. Invité à exposer l'objet de sa mission, Bonte déclara que les seigneurs et bons personnages, auxquels Leoninus avait fait rapport, pensaient que le prince et les états de Hollande et de Zélande devraient envoyer quelques députés, discrets et amis de la paix, au pays de Liége (à Curange, à Stockhem ou à Hasselt), pour convenir avec quelques-uns desdits seigneurs d'un arrangement tel que le Roi, dans sa clémence, pût l'approuver. Ces députés recevraient un sauf-conduit en bonne forme, tant du grand commandeur que de l'évêque de Liége. Bonte avertit le prince que les seigneurs catholiques, au nom desquels il parlait, ne pourraient ni ne voudraient faire d'instances auprès du Roi touchant quelque changement à la religion, mais qu'ils espéraient que, indépendamment d'une raisonnable satisfaction pour les états de Hollande et de Zélande, on réussirait à le satisfaire, de telle sorte qu'il pût vivre désormais en sûreté et repos, et que la tranquillité et l'union fussent rétablies dans le pays. Après s'être recueilli, Guillaume répondit que lui et les états de Hollande et de Zélande ne désiraient rien plus que le rétablissement de la tranquillité ; qu'ils souhaitaient vivement de pouvoir servir le Roi en toute obéissance, pour la gloire de Dieu et la grandeur de Sa Majesté, moyennant le rétablissement des anciennes lois et libertés du pays. Quant à la conférence proposée, il dit qu'il en référerait aux états, mais que, pour parler franchement, ni lui ni les états ne la trouveraient sûre, et que personne ne voudrait s'aventurer. Les députés craindraient de périr par le poison ou d'être assassinés, d'autant plus que le pape dispensait des serments et que le concile de Constance permettait de violer la foi donnée aux hérétiques. Il ajouta que non-seulement la conférence proposée serait inutile, mais qu'elle tendrait à la diminution de la grandeur du Roi ,

puisqu'il n'aurait traité avec des sujets que pour les tromper. Le Roi étant bien informé de l'état misérable du pays, ainsi que des vrais remèdes dont il fallait user, pourrait, par sa grâce et sa clémence, faire, *motu proprio,* une déclaration par forme d'édit; si cette déclaration donnait les garanties nécessaires, les pays se soumettraient. Et une telle déclaration conviendrait mieux à la grandeur du Roi, aurait plus d'efficacité et serait plus agréable au peuple.

Bonte s'efforça de répondre aux objections du prince. Il devait considérer, dit-il, la puissance du Roi, les caprices de la fortune et l'inconstance du peuple. La conférence proposée ne pourrait préjudicier à la grandeur du Roi, puisqu'il ne s'agissait point de faire un traité formel, mais de réduire les provinces révoltées par voie de grâce; que, par conséquent, elle servirait à ouvrir le chemin et à préparer les moyens de la pacification. A l'égard du point de la religion, il suppliait le prince de ne pas insister, puisque, lui et les états réclamant le rétablissement des anciennes lois, il était plus que raisonnable que le Roi exigeât aussi le rétablissement de l'ancienne religion.

Le 3 juillet, Guillaume fit appeler l'émissaire des royalistes. Étant de nouveau seul avec lui dans sa chambre, il commença par rappeler, article par article, la proposition qui lui avait été faite. Il revint ensuite sur les causes de la défiance qu'il avait manifestée. Quoique cette défiance fît naître en lui un grand scrupule, que même les états eussent déja rejeté une proposition analogue faite par le comte de La Roche, tant que les garnisons étrangères n'auraient pas quitté le pays, il consentait, dit-il, à la conférence, pourvu qu'elle se tînt à Woerden, près d'Utrecht, ou au fort de Mondragon joignant Gertrudenberg; là, ses députés indiqueraient leurs griefs, et supplieraient le Roi de rendre la tranquillité au pays. Il demanda que les députés à désigner par le gouverneur général fussent des nationaux. En ce

qui concernait le point de la religion, il persista, déclarant que, si la religion catholique était maintenue dans les provinces obéissantes, elle pourrait être établie en Hollande et en Zélande, moyennant que la religion nouvelle y subsistât. Cet arrangement ne serait d'ailleurs que provisoire et jusqu'à décision d'un libre concile. Bonte répliqua que le changement de religion ne pouvait être admis. Le prince répondit que le Turc, malgré son fanatisme, permettait toute espèce de religion, et que le pape lui-même tolérait les juifs. Il dit encore qu'il était temps que le Roi adoptât un autre système, car il voulait bien ne pas laisser ignorer que, si par la continuation de la guerre ou par des revers, les peuples de la Hollande et de la Zélande étaient réduits à l'extrémité, ils mettraient le pays en une main plus forte. « Le pays, ajouta-t-il, est une belle fille qui a beaucoup de prétendants. » Dans une troisième entrevue avec Bonte, il déclara que les députés de la Hollande pourraient s'abstenir de s'occuper de la religion. Il voulait même laisser ce point à la discrétion des seigneurs belges, quoiqu'il redoutât l'impossibilité de faire entendre raison au peuple. Il demeurait persuadé, au surplus, qu'on ne pourrait aboutir à une bonne conclusion, si la liberté de religion n'était permise [1].

Leoninus ayant remis le rapport de Hugo Bonte au grand commandeur, celui-ci envoya ce curieux document au Roi. Quant à lui, il trouvait les prétentions du prince rebelle d'une insolence extrême; il était surtout indigné, disait-il, du peu de confiance que le Taciturne témoignait avoir dans la parole des Espagnols, des sûretés qu'il réclamait pour entrer en négociation, et de la menace qu'il faisait de remettre en des mains plus puissantes les provinces qu'il occupait. Leoninus s'était cependant efforcé d'amener le grand commandeur à ne point fermer l'oreille

[1] Voir *Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III, pp. 388-392.

aux ouvertures du Taciturne. Viglius et Berlaymont, avec qui Requesens en avait conféré, étaient aussi d'avis qu'il nommât des commissaires pour s'assembler avec ceux que le prince d'Orange désignerait. Mais Requesens résista. Il ne se promettait rien de bon d'une telle assemblée, qui ne servirait, selon lui, qu'à relever la réputation du prince d'Orange. Il n'avait d'ailleurs que peu de confiance dans tout ce que traiteraient les gens du pays. Ceux même qui montraient le plus de dévouement au Roi, sans excepter les ministres, désiraient, autant que les rebelles, la sortie des troupes espagnoles et l'affaiblissement de l'autorité du souverain. Tous redoutaient que la défaite des insurgés de la Hollande et de la Zélande n'eût pour résultat l'entière soumission des Pays-Bas à l'Espagne. Aussi Requesens persistait-il dans l'avis que la négociation devait être entamée sous les auspices de l'Empereur ou du duc de Bavière, c'est-à-dire d'un prince catholique et ami du roi d'Espagne [1].

Le grand commandeur ne révéla rien de la commission qu'il avait donnée à Leoninus ; mais, au mois de juin, il chargea Champagney de se rendre à Utrecht près de son beau-frère don Fernande de Lannoy, comte de La Roche, successeur de Noircarmes dans le gouvernement de la Hollande. Ils étaient autorisés l'un et l'autre, par une commission ostensible, à garantir à toutes les villes qui se soumettraient l'observation du pardon général, et à traiter aussi avec les individus qui étaient exclus de ce pardon, dans le cas où ils voudraient rendre au Roi un service signalé [2]. De son côté, le prince d'Orange s'appliquait à empêcher que des copies du pardon ne parvinssent aux villes de Hollande. On prétendait même qu'il leur avait fait de nouveau jurer de ne pas

[1] Requesens au Roi, 25 juillet 1574, dans la *Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 121-122.

[2] *Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 98.

se séparer de lui, promettant, de son côté, de n'entrer en aucun arrangement, à moins que tous les Espagnols ne sortissent du pays. Il dissuadait en outre ses partisans de se fier à la parole des Espagnols, parce qu'ils professaient, disait-il, l'opinion du concile de Constance : qu'à l'hérétique on ne doit garder la foi [1].

Cédant aux instances de Champagney, deux Hollandais notables, qui s'étaient retirés à Utrecht, Jean de Matenesse, possesseur de plusieurs seigneuries, et Jean de Treslong, avocat à la cour de Hollande, consentirent à se rendre à Rotterdam près du prince d'Orange, sous prétexte d'affaires particulières. Ils partirent d'Utrecht le 15 juillet, et arrivèrent le même jour à Rotterdam. Le lendemain, entre huit et neuf heures du matin, ils eurent audience du prince d'Orange. Ils lui exposèrent que, pour mettre un terme aux troubles, en observant le respect dû au Roi, les villes révoltées devraient adresser au souverain une requête, où elles le supplieraient de remédier aux maux que souffrait le pays. Ils lui firent observer que le changement survenu dans le gouvernement rendait cette démarche très-opportune. Guillaume leur répondit qu'il désirait, comme eux, la fin des troubles et que le plus tôt serait le mieux, si l'on voulait éviter l'entière destruction du pays, mais qu'il ne voyait pas comment on pourrait contenter le peuple sur l'article de la religion, car le peuple et les bourgeois des villes étaient si attachés à la religion réformée, qu'il lui paraissait bien difficile de l'extirper ; quant à sa personne, il était prêt, une fois les troubles apaisés, à se retirer du pays, si c'était la volonté du Roi. Il ajouta qu'il convenait de traiter de cette matière avec les députés des villes, et il donna en conséquence des instructions à Paul Buys, avocat des états de Hollande. Le même jour, après dîner, six des

[1] Requesens au Roi, 1er juillet 1574. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 116.)

députés des villes vinrent au logis des agents de Champagney, accompagnés de Paul Buys. Après beaucoup de propos, ils firent connaître verbalement leur résolution, en annonçant qu'ils la donneraient ultérieurement par écrit. Matenesse et Treslong communiquèrent librement avec d'autres députés et avec toutes les personnes qu'ils avaient désiré consulter. L'opinion générale était que le meilleur moyen de mettre fin aux troubles serait d'ôter les armes au peuple et à la commune, en faisant sortir les étrangers du pays; que, délivré de cette soldatesque, le peuple, malgré son attachement à la religion réformée, pourrait se laisser plus facilement conduire. Le 19, dans la soirée, le prince d'Orange, ayant revu les agents de Champagney, leur tint un langage conforme à l'opinion générale. Elle était d'ailleurs sanctionnée dans la résolution écrite des états de Hollande et de Zélande, que Paul Buys remit aux deux envoyés. Les états exprimaient le désir de rentrer sous l'obéissance du Roi, mais ils ne voyaient d'autre moyen de mettre fin aux troubles et à la guerre que l'éloignement des bandes espagnoles, le rétablissement des anciens priviléges et libertés du pays et la réunion des états généraux. Matenesse et Treslong, ayant reçu cet écrit, partirent de Rotterdam le 20. Le même jour, ils arrivèrent à Monfort, où ils trouvèrent Champagney, à qui ils en firent la délivrance et adressèrent leur rapport [1].

Champagney, depuis son arrivée à Utrecht, avait eu des rapports fréquents avec Marnix, toujours prisonnier au *Vredenburg* et aveuglé par l'espoir chimérique de réconcilier la Hollande et la Zélande avec Philippe II. Du reste, il n'avait eu qu'à se louer des procédés du comte de La Roche à son égard.

[1] Le rapport de Matenesse et de Treslong, daté de Monfort, le 20 juillet, est inséré dans la *Correspondance de Guillaume le Taciturne,* t. III, pp. 395-397. — *Voir* aussi Bor, liv. VII, fol. 43, et la *Grande chronique de Hollande,* t. II, p. 280.

Un jour qu'il s'entretenait avec le secrétaire de ce seigneur, il le chargea d'exprimer toute sa gratitude au gouverneur de la Hollande. « — Mais, quant à ceux qui m'interrogent du fait de la religion, ajouta-t-il en s'animant, fussent-ils là les plus grands et dix mille feux pour me brûler, je leur répondrais selon que ma conscience me le commande [1]. »

Toutefois, les dispositions du prisonnier continuaient d'être extrêmement conciliantes. Ce n'était plus alors le fier Marnix qui avait rédigé d'une main virile le fameux Compromis et qui naguère exhortait les bourgeois de Harlem à combattre vaillamment l'Espagnol. Abattu, découragé, il avait insisté pour qu'il lui fût permis, en donnant des otages, d'aller s'aboucher avec le prince d'Orange. Requesens, qui regardait Marnix comme un très-grand hérétique, mais aussi comme un homme d'une grande capacité, pensa qu'il ne risquerait rien en donnant au prisonnier l'autorisation que celui-ci demandait. Le 17 juillet, il fut permis à Marnix de se rendre à Rotterdam pour s'entretenir avec le prince d'Orange ; mais préalablement il avait dû faire le serment de retourner à Utrecht dans les sept jours et laisser au pouvoir de Champagney, comme otages, deux réformés qui n'étaient point sans importance, le seigneur de Carnisse, son beau-frère, et Jean Junius d'Anvers, gouverneur de Veere [2]. Champagney semblait avoir une telle confiance dans le résultat de la négociation confiée à Marnix, qu'il n'hésita point à déclarer, dans un entretien avec Junius, que jamais le Roi n'accorderait l'exercice de la religion ; que, s'il l'accordait, lui-même prendrait les armes et ferait révolter le pays contre son autorité [3].

[1] Ces paroles sont rapportées dans le *Brief recueil des choses plus mémorables passées ès Pays-Bas*, MS. fol. 17. — L'auteur dit *qu'il était présent.*

[2] Requesens au Roi, de Bruxelles, 25 juillet 1574. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 121.)

[3] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, p. 475.

Les conférences de Marnix avec le prince d'Orange révélèrent plus nettement la distance qui séparait alors les deux principaux promoteurs de la révolution des Pays-Bas Marnix désespérait de vaincre la puissance de Philippe II, déplorait les maux que produisait la guerre et entrevoyait, comme dénoûment de cette lutte inégale, la perte des Pays-Bas, la ruine et la dépopulation de ces provinces. Mais ce n'était point lorsque Leyde résistait avec un admirable courage à l'armée espagnole, que Guillaume de Nassau aurait voulu, par des concessions humiliantes ou funestes, porter le désespoir au milieu de ces populations si patriotiques et si dévouées. L'ancien commandant de Maesland le conjura cependant d'user de son influence sur les villes insurgées pour qu'elles présentassent au grand commandeur la requête que lui, Marnix, avait mise par écrit. Cette requête devait remplacer la déclaration rapportée par Matenesse et Treslong, déclaration qui n'avait nullement satisfait Champagney. Guillaume répondit qu'il ne pouvait séparer sa cause de celle des états de Hollande et de Zélande. Il ne dissimula point d'ailleurs que toute négociation devait être subordonnée à la sortie des Espagnols et autres étrangers et au libre exercice de la religion protestante, du moins dans les provinces de Hollande et de Zélande, moyennant le consentement des états généraux régulièrement convoqués, après la sortie des bandes étrangères. Cédant à de nouvelles instances de Marnix, les députés de la Hollande et de la Zélande, qui se trouvaient à Rotterdam, consentirent enfin, après de très-vifs débats, à rédiger une autre requête destinée au lieutenant de Philippe II. Puis, de retour au château d'Utrecht, Marnix s'attacha particulièrement, dans son rapport, à faire valoir la peine qu'il avait eue à obtenir des députés la requête dont il était porteur [1].

[1] Mémoire de Ph. de Marnix sur ce qu'il a négocié à Rotterdam avec le

Mais Champagney, après avoir examiné cette nouvelle requête, trouva qu'elle ne satisferait pas davantage Requesens ni le Roi. Bien qu'ils prissent le ton de suppliants, « les chevaliers, nobles et villes de Hollande et de Zélande » persistaient à demander la sortie des étrangers et la convocation des états généraux « pour établir tel et si bon ordre et police, que les pays seraient tenus en tranquillité. » Champagney renvoya cette requête à Junius, disant qu'il n'avait osé la présenter. Il en avait pris cependant une copie, qu'il avait transmise au grand commandeur et que celui-ci envoya au Roi, le 18 août, en déclarant qu'il y avait si peu d'amendement dans tout cela qu'il n'avait pas cru y devoir prêter l'oreille [1]. Requesens avait deviné les sentiments du Roi. En effet, Philippe II lui écrivait le 9 août : « Vous réserverez surtout, « et en premier lieu, le maintien dans son intégrité de la reli- « gion catholique et la conservation de mon autorité et souve- « raineté, car, en ces deux points, il ne faut céder ni faiblir « pour aucun motif [2]. » Les chefs des insurgés n'étaient pas moins tenaces. Junius répondit à Champagney que, puisque les habitants de la Hollande et de la Zélande n'étaient point traités comme sujets et vassaux du Roi, mais comme des Turcs ou des juifs, ils avaient conclu qu'ils ne devaient plus rien espérer de bon de ceux qui abusaient du nom du Roi et qu'ils aviseraient à d'autres moyens pour pourvoir à leur sûreté [3].

La fermeté du prince d'Orange et des états de Hollande et de Zélande fit réfléchir Champagney. Quoique catholique, et même ultra-catholique, à son retour d'Utrecht, il dit à Reque-

prince d'Orange. (*Correspondance de Guillaume le Taciturne*, t. III, pp. 397-402.)

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 131.

[2] *Ibid.*, t. III. p. 126.

[3] *Voir* cette correspondance de Champagney et de Junius, dans la *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 282.

sens qu'on pourrait dissimuler avec les insurgés touchant le point de la religion, pourvu qu'ils ne fissent point d'actes extérieurs, comme on dissimulait avec les Anglais, les Anséatiques et les Allemands, et tâcher de les ramener à la vraie religion, au moyen de bons prédicateurs et curés [1].

Guillaume de Nassau, le grand chef de cette poignée d'insurgés qui disputait courageusement à l'Espagne la Hollande et la Zélande, n'avait pas la puissance de Philippe II, mais il avait une merveilleuse volonté, une obstination admirable, un génie à la fois dominateur et rusé. Partout on sentait son influence. Il travaillait à gagner l'Allemagne, à se concilier la France et à rendre plus difficiles les rapports de la reine Élisabeth avec le Roi Catholique. Il avait des intelligences jusque dans le cabinet de Philippe II [2].

Le jour même où cessait la dangereuse mutinerie des troupes espagnoles à Anvers, et où la flotte royaliste était dispersée par les Zélandais, pendant la grande fête de la Pentecôte, Charles IX mourait à Paris. Il n'avait pas encore atteint vingt-quatre ans. Comme il ne laissait qu'une fille d'Élisabeth d'Autriche, sa femme, la couronne de France devait échoir au duc d'Anjou, récemment nommé roi de Pologne. Tandis que le duc de Guise prenait la poste pour ramener le prince qui s'était si odieusement signalé au massacre de la Saint-Barthélemy, Catherine de Médicis exerçait de nouveau les pouvoirs de régente. Requesens s'empressa de lui envoyer un des gentilshommes de la cour pour lui adresser ses compliments de condoléance et lui offrir, si elle

[1] Requesens au Roi, 16 septembre 1574. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 157.)

[2] Renon de France dit que c'était par le moyen d'un principal clerc et officier du secrétaire Çayas qui tenait « le chiffre de par deça, » c'est-à-dire des Pays-Bas. (*Histoire des causes de la désunion*, etc., MS, 2e partie, chap. XXVIII.)

en avait besoin, un secours de 8,000 reîtres et de 14,000 piétons, tant Wallons qu'Allemands [1]. Bien que le prince d'Orange ne vît point d'un œil favorable l'avénement de Henri III, et qu'il lui eût préféré le duc d'Alençon, il sut dissimuler son déplaisir. Lorsque le nouveau roi fut entré en France, il lui envoya le seigneur de Revers pour le féliciter de son avénement au trône, et lui recommander la clémence et la bénignité. « C'était le moyen le plus sûr, disait-il, de parvenir avec le temps à la dignité impériale [2]. »

Le prince d'Orange n'avait pas rompu cependant ses relations avec les protestants français. Depuis la mort de Charles IX, il entretenait une correspondance extrêmement active avec la Rochelle. Les messagers du prince et ceux de la Rochelle passaient par l'Angleterre et ne manquaient point de conférer sur l'objet de leur mission avec l'un ou l'autre membre du conseil de la Reine [3].

Malgré l'appui donné aux insurgés des Pays-Bas par le gouvernement d'Élisabeth, celui-ci continuait de ménager l'héritier de Charles-Quint. Dans les premiers jours de juillet, Requesens avait reçu la lettre par laquelle Philippe II demandait formellement que la reine d'Angleterre accordât le libre passage et l'accès de ses ports à la flotte qui viendrait d'Espagne. Le grand commandeur choisit don Bernardino de Mendoça pour faire connaître

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 105.—L'envoyé de Requesens était Charles de Gavre, seigneur de Fresin, gentilhomme de la bouche du Roi.

[2] Henri III entra en France le 5 septembre, et la lettre du prince était datée de Delft, le 27 de ce mois. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, pp. 60-61.)

[3] Telles étaient les informations que l'ambassadeur La Mothe-Fénélon donnait à Catherine de Médicis, dans une lettre du 18 juin 1574. (*Recueil des dépêches des ambassadeurs de France en Angleterre*, t. VI, p. 45.)

officiellement à la Reine le désir du Roi Catholique. Il faisait d'ailleurs le plus grand cas de l'intelligence et du courage de Mendoça qui, après s'être distingué en Afrique, disait-il au Roi, avait servi continuellement depuis l'arrivée du duc d'Albe aux Pays-Bas, et s'était particulièrement signalé dans la dernière déroute du comte Louis de Nassau. Avant de partir, Mendoça demanda au grand commandeur d'octroyer la vie aux Anglais qu'il tenait prisonniers, encore qu'ils fussent indignes de cette grâce, et de les renvoyer dans leur pays avec sauf-conduit. Ce procédé ne déplut point à la reine d'Angleterre; elle se montra disposée, de son côté, à recevoir les vaisseaux espagnols dans les ports et havres de son royaume, non par sympathie pour le Roi Catholique, mais parce qu'elle n'était pas en mesure de le combattre ouvertement. Bernardino de Mendoça reçut un très-gracieux accueil. Il remercia la Reine de la réponse favorable qu'elle avait déjà donnée touchant l'armée navale d'Espagne, et lui offrit, de la part du grand commandeur, les Anglais qui avaient été faits prisonniers dans la guerre de Hollande. C'était, prétendait-il, leur propre affection qui les avait conduits dans l'armée du prince d'Orange, et il n'imputait point au gouvernement de la Reine cette blâmable coopération. Il ajouta que le Roi, son maître, ne désirait rien tant que de renouveler et confirmer les anciens traités d'amitié de la maison de Bourgogne avec l'Angleterre, et que des ordres étaient donnés aux députés envoyés naguère dans ce pays, pour qu'ils accommodassent promptement toutes les difficultés survenues. Élisabeth, qui était entourée des principaux seigneurs de sa cour, montrait une grande satisfaction. Elle répéta qu'elle permettrait, le cas échéant, à l'armée navale d'Espagne d'entrer dans les ports de son royaume pour s'y ravitailler; elle se montra reconnaissante du renvoi des Anglais prisonniers, « non pour l'amour d'eux, dit-elle, car ils étaient dignes de châtiment, mais pour la considération que le roi d'Espagne lui témoignait. » Elle

ajouta qu'elle serait trop ingrate si elle ne lui rendait pareils bons témoignages de son amitié, et pour lui faire foi, poursuivit-elle, de la confiance qu'elle voulait avoir en lui, elle ne mettrait dehors un seul navire de guerre. Mendoça ne fut pas dupe de ces protestations. Il était persuadé que la reine d'Angleterre ne désirait point en son cœur que Philippe II exterminât les rebelles des Pays-Bas ; il savait qu'elle n'avait cessé jusqu'alors de les assister et de les secourir. Donc, si elle acquiesçait à la demande du Roi Catholique, c'est qu'elle ne voulait pas être contrainte, en refusant l'accès de ses ports, d'assembler une grande armée pour les défendre. Il était loin encore le moment où l'Angleterre oserait lutter ouvertement avec la puissance espagnole. Le peuple, cependant, était très-excité contre le Roi Catholique et désapprouvait, par de violents murmures, les concessions de sa souveraine [1].

L'Allemagne contemplait, sinon avec autant de passion, du

[1] Requesens au Roi, de Bruxelles, 15 juin et 1er juillet, et le seigneur de Zweveghem au même, de Plymouth, 13 août 1574. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 105, 116 et 129.) — *Voir* aussi une longue et intéressante lettre, adressée, le 28 juillet, par l'ambassadeur La Mothe-Fénélon, à Catherine de Médicis. (*Recueil des dépêches des ambassadeurs français en Angleterre*, t. VI, pp. 197 et suiv.). — *Commentaires* de Bernardino de Mendoça, liv. XII. — Au surplus, Philippe II n'eut point à mettre à l'épreuve le bon vouloir manifesté par la reine Élisabeth. Le 24 septembre, il écrivit à Requesens que Pero Menendez de Avilès, capitaine général de l'armée navale réunie à Santander, après avoir attendu quelque temps les hourques qui devaient apporter des vivres de l'Andalousie, voyant que la saison avançait, résolut de mettre à la voile ; mais à peine une partie de la flotte avait-elle pris la mer, qu'il lui survint une fièvre violente, qui l'emporta le 16 septembre. Dans le même temps, un grand nombre de maladies se déclarèrent parmi les équipages de la flotte, ainsi que parmi les troupes qu'elle devait transporter aux Pays-Bas, et elles enlevèrent beaucoup de monde. Le Roi résolut alors de renoncer à l'expédition projetée. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 163.)

moins avec autant d'anxiété que l'Angleterre, la lutte héroïque de quelques provinces des Pays-Bas contre le roi d'Espagne. Dans les premiers jours du mois d'août, l'archevêque-électeur de Cologne adressa au grand commandeur une lettre où, après avoir discouru sur les dommages qui résultaient de cette guerre, il exprimait le désir de savoir si le représentant de Philippe II se prêterait à un accommodement. Le conseiller Foncq étant prévôt d'une des églises de Cologne, très-connu et ami de l'archevêque, Requesens l'invita à aller le trouver de lui-même, et sous le prétexte de visiter sa prévôté; il manda ensuite à l'électeur que, voulant profiter de cette occasion, il avait chargé Foncq de le visiter et savoir de lui ce qu'il avait à proposer pour la pacification des Pays-Bas. Foncq eut avec l'électeur de Cologne des conférences assez intéressantes, le 24 août et les deux jours suivants. L'archevêque rappela la tentative infructueuse de 1572, et dit que, de l'avis des princes électeurs qui avaient des possessions, il fallait renouer la négociation que le duc d'Albe avait repoussée. C'était aussi, ajouta-t-il, l'opinion de l'Empereur et du duc de Saxe. En conséquence, il déclara à Foncq qu'on offrirait au grand commandeur plusieurs conditions qui seraient plus agréables au Roi que les précédentes, repoussées par le duc d'Albe. Mais il ne fallait pas se dissimuler que le prince d'Orange se montrerait plus exigeant, et voudrait que sa cause fût débattue devant des juges légitimes et non suspects. C'est ce que le comte Jean de Nassau avait lui-même déclaré six mois auparavant. L'archevêque ajouta qu'il convenait de mettre fin aux troubles de la Flandre, afin de faire cesser les plaintes que provoquait dans toute l'Allemagne la cessation du commerce par terre et par eau [1].

Après le départ de Foncq, l'archevêque eut un entretien avec

[1] *Correspondance de Philippe II,* t. II, pp. 132 et suiv.

le comte Jean de Nassau. Il demeura persuadé que celui-ci était très-désireux de voir son frère se réconcilier avec le Roi. Aussi pria-t-il Requesens d'accorder un sauf-conduit qui permît au comte de traverser les Pays-Bas, pour aller conférer avec le prince d'Orange. Mais le grand commandeur n'acquiesça point à cette proposition. Il ne voulut pas que l'on pût dire que la paix était en quelque sorte sollicitée par le Roi Catholique. Si, en Hollande, on avait envie de parvenir à la grâce du Roi et s'il était nécessaire que Jean de Nassau conférât sur ce point avec son frère, il pouvait se rendre auprès de lui par Embden. En outre, il ne convenait pas, selon Requesens, que le comte Jean se fît connaître des états de Hollande, de peur qu'ils ne fissent quelque secrète pratique avec lui, pour le choisir comme chef, en cas de mort du prince d'Orange [1].

L'empereur Maximilien II désirait plus vivement que personne la pacification des Pays-Bas. Il s'était plaint hautement à la cour de Madrid que l'inflexibilité du Roi Catholique mettait l'Empire hors de la maison d'Autriche ; que la guerre de Hollande se prolongeant et l'agitation des Pays-Bas augmentant, il ne pouvait songer à convoquer une diète pour faire nommer son fils roi des Romains [2]. On sait que Requesens, d'accord avec Philippe II, avait manifesté le désir que Maximilien II usât de son influence sur les rebelles pour les amener à se soumettre. Quoique l'Empereur eût préféré sans doute un arrangement plus prompt et plus direct entre Philippe II et les Pays-Bas, il ne refusa point sa médiation. Il résolut d'envoyer au prince d'Orange le comte Günther de Schwarzbourg. Celui-ci eut d'abord une entrevue en Allemagne avec le comte Jean, son beau-frère. Informé de cet

[1] Requesens à Viglius 18 septembre 1574. (*Correspondance de Philippe II*, t. III. p. 163.)

[2] Saint-Goard, ambassadeur de France, à Charles IX, de Madrid, 15 mai 1574. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, p. 5.)

entretien, Guillaume témoigna, par une lettre ostensible, sa gratitude pour les intentions bienveillantes de l'Empereur, accepta son intervention, mais en manifestant la plus grande défiance, quant à la bonne foi des Espagnols. Il chargea son secrétaire Brunynck de se rendre près du comte Jean pour lui faire connaître, dans des communications confidentielles, la situation des provinces insurgées et les suprêmes efforts qui avaient pour but la délivrance de Leyde. Il dissuada son frère d'accompagner, même avec un sauf-conduit, le comte de Schwarzbourg. « On pourrait, lui écrivit-il, pratiquer en votre endroit les maximes du concile de Constance, où il est dit et décrété qu'il ne faut garder aucune foi aux hérétiques, au rang desquels les Espagnols mettent les Allemands qui se sont retirés de l'Église romaine [1]. »

Jean de Nassau avait informé son frère que, en discourant avec le comte de Schwarzbourg, il avait appris de celui-ci que, pour ce qui concernait la religion, les concessions seraient très-médiocres. Il serait seulement permis aux réformés de sortir du pays en conservant leurs biens. Le prince d'Orange répondit qu'il voyait la meilleure, la plus grande et la plus saine partie de la population, tant hommes que femmes, si attachée à la religion nouvelle, qu'aucun ne voudrait l'abandonner, dût cet atttachement lui coûter la vie. Il serait donc bien difficile de donner sur ce point contentement au comte de Schwarzbourg. Et quand même les réformés voudraient sortir du pays, ils étaient persuadés que, à cause de leur religion, ils ne seraient point bien-venus ailleurs ; dans aucune partie de l'Allemagne peut-être, ils n'obtiendraient entière liberté. En effet, les princes luthériens, en général, avaient toujours de très-fortes préventions contre les réformés. — On objectera, disait le prince, l'émigration antérieure : mais les temps avaient changé. — Se souvenant du maigre accueil qu'on leur

[1] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, pp. 61-74.

fit autrefois sur le sol étranger, les réformés prendraient la résolution de mourir plutôt, les uns après les autres, que d'abandonner leurs maisons, où ils avaient encore, grâce à Dieu, bons moyens de se défendre et de vivre de ce que la Providence leur octroyait journellement.

On devait conclure de cette fière déclaration que les calvinistes de la Hollande et de la Zélande combattraient jusqu'à la dernière extrémité pour leurs foyers et leur religion.



LIVRE VIII.

Vains efforts de Requesens pour reconquérir la Nord-Hollande.—Francisco Valdès reparaît devant Leyde avec plus de dix mille hommes.—La ville, dépourvue de garnison, n'a pour défenseurs que les bourgeois armés. — Jean Vander Does, Thierry de Bronckhorst et le bourgmestre Vander Werf dirigent la résistance. — Exhortations patriotiques du prince d'Orange.—Disette dans Leyde.—Les assiégés repoussent les ouvertures des partisans de l'Espagne. — Le prince d'Orange, d'accord avec les états de Hollande, fait couper les digues, afin de créer une mer artificielle par laquelle on puisse ravitailler et sauver Leyde. — Progrès de la famine. — Constance des assiégés. — Maladie du prince d'Orange. — Départ de la flotte sous le commandement de Louis de Boisot. — Mort de Bronckhorst. — Divisions dans le conseil communal de Leyde. — Difficulté de l'entreprise confiée à Boisot. — Situation désespérée des assiégés. — Sédition apaisée par l'intrépidité du bourgmestre Vander Werf. — Un vent du sud-ouest chasse enfin les eaux vers Leyde.— La flotte n'est plus qu'à une demi-lieue de la ville. — Le prince d'Orange, rétabli, vient encourager les soldats et les matelots. — Boisot arrêté devant le fort de Lammen. — Anxiété inexprimable des assiégés. — L'armée espagnole en fuite. — Boisot entre dans Leyde avec la flotte. — Aspect de la ville. — Le Taciturne, informé de la délivrance de Leyde, vient témoigner sa reconnaissance à ceux qui ont défendu et secouru la ville. — Influence exercée par la Hollande et la Zélande sur les autres provinces des Pays-Bas.

Requesens avait résolu de frapper la rébellion au cœur. Le baron de Chevreaulx qui, pendant l'hiver précédent, avait dû

abandonner le Waterland, tâcherait de s'y établir de nouveau et d'envahir ensuite la Hollande du Nord. En même temps Chiappin Vitelli s'avancerait par le pays d'Altena vers la Hollande méridionale, tandis que Valdès, revenant devant Leyde, s'emparerait de cette ville importante. Mais le courage et la constance des insurgés firent échouer ces tentatives. Le Waterland fut vaillamment défendu par les bourgeois d'Alkmaar et par les paysans ou *picourreurs*. Ceux-ci, tenant à la main une demi-pique et portant une arquebuse pendue derrière le dos, se signalaient par leur ardeur et leur énergie. Ils ne donnèrent aucun relâche aux troupes allemandes de Chevreaulx. Montés sur de petites barques, ils attaquaient leurs ennemis à l'improviste, les tuaient et les noyaient; ils les chassèrent de Wormer, de Purmerend, de Monikendam, d'Ulpendam. Des trois mille hommes qui avaient essayé d'envahir la Nord-Hollande à peine cent revinrent à Amsterdam [1]. Chiappin Vitelli, à la tête des anciens mutinés d'Anvers, prit Asperen, Henkelom et Leerdam; là se bornèrent ses succès. Le manque d'artillerie et surtout le manque d'argent avaient aussi entravé les opérations confiées à Chiappin Vitelli. C'était, par faute de canons que la ville de Bommel n'avait pu être assiégée [2]; mais les Espagnols espéraient se dédommager par la prise de Leyde. Le mestre de camp Fransisco Valdès, vieux soldat qui avait combattu à Ingolstadt, venait d'entrer en Hollande pour diriger un des siéges les plus mémorables du XVI[e] siècle. Le 26 mai, il reparut presque soudainement devant Leyde avec sept à huit mille hommes.

Ces troupes s'étaient embarquées à Amsterdam, avaient traversé la mer de Harlem et, par le Drecht, avaient atteint

[1] Van Meteren, fol. 104 v°.

[2] *Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 407 et 424. — Relation du secrétaire de Requesens, dans les *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, p. 30.

Leyderdorp, à l'est de Leyde. Deux autres détachements se dirigèrent, l'un d'Utrecht vers Alphen, l'autre de Harlem, par Noordwyk, vers Valckenbourg. Les troupes venues d'Utrecht s'emparèrent des forts de Gouda et d'Alphen occupés par les auxiliaires anglais. Le détachement venu de Harlem, sous le commandement du baron de Licques, prit le fort de Valckenbourg où se trouvaient cinq autres compagnies anglaises. Celles-ci rétrogradèrent jusque sous les murs de Leyde. Édouard Chester, leur colonel, était entré dans la ville pour se concerter avec les bourgeois. Les portes de Leyde restèrent fermées; mais on convint que l'artillerie des remparts appuyerait un mouvement offensif des Anglais. Mécontents de cet accord, ils marchèrent en avant, enseignes déployées, et se rendirent aux troupes royales. La cavalerie espagnole, qui était à Voorschoten, les entoura, les obligea d'eteindre la mèche de leurs arquebuses, les desarma et les dépouilla. Ils furent ensuite conduits à Harlem, au nombre de quatre cents. Mais bientôt Requesens ordonna de les amener à Bruxelles pour les renvoyer à la reine d'Angleterre, sauf quelques-uns des principaux, qu'il voulait faire servir à la rançon de soldats espagnols, prisonniers des rebelles [1].

Après la jonction des détachements venus d'Amsterdam, d'Utrecht et de Harlem, Valdès disposa de dix à douze mille fantassins (Espagnols, Allemands et Wallons), et de mille cavaliers, partie reîtres et partie chevau-légers espagnols. Six à sept mille hommes restèrent devant la ville, gardant les vingt-deux forts que le mestre de camp fit construire ou réparer et dont les principaux étaient ceux de Leyderdorp, de Zoeterwoude, de Lammen et de Voorschoten. Le reste de l'armée occupait les digues, les chemins et toutes les autres avenues de la ville,

[1] *Grande chronique de Hollande,* t. II, pp. 283-284. — Van Meteren, fol. 105. — *Correspondance de Philippe II,* t. III, p. 106.

depuis la Haye jusque vers Delft. Les assiégeants avaient jugé inutile d'amener l'artillerie de siége pour battre Leyde. Ils comptaient prendre la ville par la famine, en l'isolant au milieu des forts qui l'enserraient [1].

Les Espagnols n'ignoraient point d'ailleurs que Leyde était dépourvue de garnison. Ils savaient aussi par leurs espions ou par des catholiques mécontents que la ville n'avait pas assez de vivres pour nourrir longtemps une population de quatorze mille habitants [2]. Le prince d'Orange destinait à la défense de Leyde les dix enseignes d'Anglais qui, sous le commandement du colonel Édouard Chester, avaient occupé les forts de Valckenbourg, de l'écluse de Gouda et d'Alphen. Ces auxiliaires étaient maintenant en fuite ou prisonniers. Prévoyant le retour des Espagnols, le prince avait supplié le magistrat de Leyde d'approvisionner la ville pour un an et davantage. La négligence des uns et l'économie mal entendue des autres contrarièrent les avis salutaires du Taciturne. Tous reconnurent bientôt la faute qu'ils avaient commise : mais il était trop tard. En une nuit, les troupes espagnoles avaient serré la ville de si près, qu'on ne pouvait plus sortir sans grand danger.

Les habitants ne se laissèrent point abattre. Jean Vander Does, plus célèbre sous le nom de *Douza,* prit le commandement de la garde bourgeoise qui devait tenir lieu de garnison. La gloire et les périls de l'héroïque défense de Leyde furent partagés par le bouillant Douza, le sage et ferme Thierry de Bronckhorst, qui représentait le prince d'Orange, et Vander Werf, l'intrépide bourgmestre. Guillaume avait exhorté les habitants à soutenir un siége de trois mois ; ils répondirent qu'ils

[1] *Discours du siége de Leyde*, imprimé en 1575. — Van Meteren, fol. 105.

[2] *Commentaires* de B. de Mendoça, liv. XIII. — *Discours du siége de Leyde.*

aimeraient mieux endurer la famine la plus affreuse que de devenir esclaves de l'ennemi. Content de cette promesse, le Taciturne écrivit à Jean de Nassau, son frère, qu'il fallait par tous moyens assister les habitants de Leyde, bien que leur propre faute les eût mis dans la position où ils se trouvaient [1]. Il avait déjà réuni les états de Hollande à Rotterdam pour prendre, de concert avec eux, « une bonne et ferme résolution. » Il envoya des commissaires dans toutes les villes qui reconnaissaient son autorité, pour les adjurer de s'employer avec dévouement au salut commun ; à défaut de ce concours, il serait obligé, ajoutait-il, de leur demander d'être déchargé du gouvernement [2].

Bien que le stathouder eût ordonné de faire sortir de Leyde les bouches inutiles, la population s'élevait encore à quatorze mille habitants. Thierry de Bronckhorst, après avoir constaté qu'il n'y avait dans la ville que cent dix mesures de froment, ordonna que, pendant deux mois, chacun recevrait par jour une demi-livre de pain. Il fut défendu de vendre le lait avant qu'on en eût auparavant tiré du beurre. La vente des fruits fut également réglée. Enfin, on tint en réserve douze cents bestiaux et quatre-vingt-dix chevaux. Ils étaient conduits au pâturage sous la protection d'une galère bien fournie d'arquebusiers et de pièces d'artillerie [3].

Le 24 juin, le prince d'Orange mande de Rotterdam à Jean de Nassau que Leyde est fort étroitement bloquée, et qu'il serait bien désirable de pouvoir faire descendre par la Meuse une armée d'Allemands dans les Pays-Bas. Il ne dissimule pas toutefois que l'argent manque pour faire une levée. Les moyens dont il

[1] Le prince d'Orange à Jean de Nassau, de Rotterdam, 7 juin 1574. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, pp. 10 et suiv.)

[2] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, p. 9.

[3] *Grande chronique de Hollande*, t. II, pp. 284-285. — *Discours du siége de Leyde.*—DE THOU, liv. LIX.—Une demi-livre de pain représentait, selon Le Petit, le déjeuner d'un ouvrier.

dispose ne suffisent même plus pour pourvoir aux dépenses ordinaires et extraordinaires qui vont toujours croissant. « Il ne « nous reste donc, disait-il, que les princes de l'Empire : qu'ils « nous tendent la main, et que, ayant pitié de nos misères, ils « nous accordent leur assistance ! S'ils ne veulent pas prêter « l'oreille à nos prières, nous remettrons notre cause à Dieu, « avec ferme espoir qu'il ne nous abandonnera point, comme « aussi, de notre côté, nous sommes ici résolus de ne quitter la « défense de sa parole et de notre liberté jusqu'au dernier « homme [1]. »

Les bourgeois de Leyde partageaient l'héroïque résolution du prince. Ils fermaient l'oreille aux belles promesses des Espagnols, aux propositions mielleuses qui leur étaient transmises par des transfuges de la cause nationale. A toutes les lettres que ces *glippers,* comme on les appelait, adressèrent à leurs anciens concitoyens, une seule réponse fut faite; elle était contenue dans ce vers :

« Fistula dulce canit, volucrem dum decipit auceps [2]. »

L'argent manquant aussi dans la ville, Bronckhorst et le conseil firent forger de la monnaie de papier de quatorze et de vingt-huit patards la pièce. D'un côté, on lisait : *Hæc libertatis ergo,* et de l'autre : *Nummus obsessæ urbis Lugdunensis, sub gubernatione Illustriss. Principis Auraici cusus,* ou, sur les pièces de quatorze patards : *Lugdunum Batavorum.* La plus petite monnaie avait pour emblème un lion tenant une épée et un bouclier ; sur l'autre on voyait un lion tenant une lance surmontée du chapeau symbolique [3].

[1] *Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. V, p. 38.

[2] *Grande chronique de Hollande,* t. II, p. 284.

[3] *Grande chronique de Hollande,* t. II, p. 285. — Brandt, *Historie der Reformatie* (1574).

Dirigés par des chefs énergiques, les assiégés se signalaient par leur bravoure. On les vit, le 18 juillet, s'emparer d'un fort que les Espagnols avaient construit non loin de la porte de Rynsburg, afin d'interdire aux habitants l'accès de leurs jardins potagers. Ils attaquèrent avec le même succès la tranchée qui s'étendaits juqu'au pont de Boshuysen [1].

Mais ces sorties courageuses ne pouvaient sauver Leyde. Il fallait des moyens extraordinaires pour empêcher cette ville de succomber comme Harlem. Le prince d'Orange et les états de Hollande prirent alors une détermination sans exemple dans l'histoire du pays.

Le Taciturne ne se dissimulait point que le sort de la Hollande et sa propre renommée étaient attachés à la conservation de Leyde, pour laquelle deux de ses frères et un prince de l'Empire avaient naguère péri dans la bruyère de Mook. La disette faisait des progrès alarmants; déja même Valdès écrivait à Requesens que la ville était si resserrée, qu'elle ne devait pas tarder à se rendre. Il fallait donc prendre un parti décisif. Guillaume, s'adressant aux états de Hollande, insista sur l'importance de Leyde qui servait comme de boulevard à plusieurs autres places. Après avoir démontré ensuite l'impossibilité d'attaquer par terre un ennemi trop supérieur par ses forces, il proposa de couper les digues, de lever toutes les écluses, de faire affluer les eaux vers Leyde et de se servir de cette mer artificielle pour ravitailler et sauver la ville. Les états approuvèrent cette résolution héroïque; ils dirent qu'ils aimaient mieux « pays gâté que pays perdu. » C'était d'ailleurs le sentiment général en Hollande [2].

Les Espagnols ne menaçaient pas seulement Leyde; peu s'en

[1] *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 285.

[2] *Ibid*, t. II, p. 283. — Bor, 7e liv., fol. 53. — *Correspondance de Philippe II*, t. III, pp. 124 et 555.

était fallu qu'ils ne s'emparassent de Delft, où commandait le seigneur de Poyet. Quelques-uns des soldats français au service du prince d'Orange avaient offert à Valdès de lui ouvrir une des portes de la ville. Le 28 juillet, le général espagnol voulut exécuter la surprise convenue; mais elle échoua parce que, les signaux n'ayant pas été compris, il arriva devant la porte avant qu'elle fût ouverte [1].

Le 3 août et le lendemain, le prince d'Orange, accompagné de Paul Buys, avocat de Hollande, et de quelques membres des états, se rendit sur la digue de l'Yssel, à Kapelle, et la fit percer. De Kapelle à Ysselmonde seize autres ouvertures furent ménagées. La digue de la Meuse, entre Rotterdam et Delfshaven, fut également percée. En même temps les écluses étaient levées à Rotterdam, à Schiedam et entre Schiedam et Vlaardingen. Le prince, ayant fait venir de Zélande l'amiral Louis de Boisot, lui donna ses instructions et le renvoya ensuite dans l'île de Walcheren pour qu'il y rassemblât les vaisseaux et les marins nécessaires.

Le jour même où les états de Hollande adoptaient la résolution d'inonder le pays, c'est-à-dire le 30 juillet, Valdès adressa de la Haye une nouvelle sommation aux habitants de Leyde. Elle resta sans réponse. Les assiégés, immuables dans leur patriotique résolution, ordonnèrent un jour de prières et de jeûne, pour implorer l'assistance du Tout-Puissant. Voyant que ses menaces étaient vaines, Valdès, revenu à Leyderdorp, siége de son commandement, envoya de nouvelles lettres par lesquelles il promettait aux assiégés une amnistie absolue, s'ils voulaient se rendre. Ces lettres demeurèrent également sans réponse. On était déjà réduit cependant à employer la drêche pour remplacer le froment et à tuer

[1] Requesens au Roi, d'Anvers, 19 août 1574. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 136.)

les vaches, qui avaient été jusqu'alors conservées pour donner du lait à la ville. Les distributions de vivres se faisaient aussi avec plus de parcimonie. Le 14 août, pendant que la disette augmentait, deux messagers, qui avaient été envoyés près du prince d'Orange, revinrent avec des lettres par lesquelles il remerciait les habitants de Leyde de leur constance, et leur annonçait qu'il avait résolu de les secourir en ouvrant les digues de la Meuse et de l'Yssel. Les assiégés ne tardèrent point à apprendre, par de nouveaux messagers, que les eaux atteignaient la limite du pays du Rhin et du pays de Delft. Et, en effet, quand la marée était haute, la campagne, devers Delft et Leyde, présentait déjà l'aspect d'une vaste nappe d'eau [1].

Malheureusement une circonstance fatale vint retarder le secours dont le prince d'Orange s'occupait sans relâche. Les craintes incessantes qu'il avait pour Leyde, son incertitude sur le sort de cette ville, ses travaux excessifs, ses angoisses d'esprit, tout contribuait à épuiser ses forces. Il se trouvait à Rotterdam lorsque, le 10 août, il fut saisi d'une fièvre violente. Les médecins s'accordèrent à dire que cette maladie avait été engendrée par le chagrin et la mélancolie [2]. Elle fit de tels progrès et se prolongea tant, que le bruit de la mort du prince d'Orange courut aussi bien parmi les insurgés que parmi les Espagnols. Cependant, le 28 août au soir, alors que le Taciturne souffrait encore de la fièvre et d'une grande faiblesse, il fit appeler son secrétaire Brunynck, et lui dicta une résolution importante. Il avait antérieurement exprimé le désir que Henri de Condé, son cousin [3],

[1] Bor, 7e liv., fol. 53 et suiv.

[2] Fl. de Nyenheim, ancien confédéré, maître d'hôtel du prince d'Orange, et N. Brunynck, son secrétaire, au comte Jean de Nassau, de Rotterdam, 22 août 1574. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. V, p. 38.)

[3] Il était fils du célèbre Bourbon tué à la bataille de Jarnac, en 1569.

se mît à la tête des troupes qui viendraient de France et d'Allemagne au secours des protestants dans les Pays-Bas. Or, Brunynck fut chargé de faire connaître au comte Jean de Nassau que, pour le cas où Condé ne voudrait ou ne pourrait se mettre en campagne, le prince d'Orange ne trouvait pas à propos qu'on rassemblât une armée, parce qu'il n'avait pas les moyens de subvenir à la dépense. Ce n'était pas le bon vouloir, ce n'était point le dévouement qui faisait défaut au prince de Condé et aux seigneurs et gentilshommes de son parti : ils désiraient avec ardeur lever une bonne et forte armée, mais ils étaient également dépourvus de l'argent nécessaire. Au surplus, le prince d'Orange voulait consacrer au ravitaillement de Leyde ce qui restait des cent mille couronnes données par Charles IX à Louis de Nassau, ainsi que les sommes considérables qui furent prêtées par le comte Jean [1].

La constance des assiégés de Leyde contribua surtout au rétablissement du Taciturne. Cornelis Van Mirop, receveur général de Hollande, s'était rendu à Rotterdam pour s'entretenir avec le prince ; il était accompagné de quelques bourgeois de Leyde. Arrivé à l'habitation du stathouder, et ne trouvant aucun serviteur pour l'annoncer, il entra dans la chambre à coucher. Le Taciturne était sur son lit, sans avoir personne près de lui. Van Mirop le questionna sur sa santé et sur l'absence de ses domestiques. Il répondit d'une voix peu distincte qu'il les avait éloignés de lui et qu'il se sentait très faible. Cependant il s'entretint avec Van Mirop, et celui-ci lui apprit que Leyde n'était pas encore au pouvoir des Espagnols. Le Taciturne s'en réjouit et

[1] N. Brunynck au comte Jean de Nassau, de Rotterdam, 28 août 1574. (*Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. V, pp. 45 et suiv.) — Le prince de Condé à Jean de Nassau, de Strasbourg, 23 août 1574. (*Ibid.*, pp. 41 et suiv.) — Sur les sacrifices que les Nassau s'étaient imposés pour la délivrance de Leyde. (*Ibid.*, p. 434.)

remercia Dieu. De ce moment, il commença à se rétablir et à reprendre la direction des mesures destinées à secourir la ville assiégée. Il ne tarda pas non plus à se montrer au peuple [1].

Pour déterminer les habitants de Leyde à se rendre, les Espagnols leur avaient fait savoir que le prince d'Orange était mort. Les assiégés chargèrent, le 27 août, trois de leurs concitoyens d'exposer aux états de Hollande leur situation désespérée ; ils devaient en outre s'enquérir si le prince d'Orange était vivant ou mort. Les assiégés s'engageaient, au surplus, à tenir encore un mois devant échoir le 20 septembre, pourvu qu'on leur donnât l'assurance qu'ils seraient secourus. Les états promirent solennellement d'employer tous les moyens qui étaient en leur pouvoir pour sauver Leyde. Ils montrèrent aux députés les digues rompues et l'eau qui couvrait déjà la campagne [2].

La rupture des digues n'avait pas laissé d'inquiéter les Espagnols. Valdès convoqua à Zoetermeer un conseil de guerre auquel assistèrent des Hollandais qui suivaient le parti de l'Espagne. Valdès leur demanda s'il était bien possible que l'eau de la Meuse pût arriver jusqu'à Leyde et porter les vaisseaux des rebelles sous les murailles de la ville assiégée. Diverses opinions furent émises. Les capitaines espagnols soutinrent l'affirmative. Les Hollandais prétendirent, au contraire, que les eaux de la Meuse ne surmonteraient point les digues de l'intérieur, mais qu'il importait cependant de fortifier celles-ci et de les surveiller, afin d'empêcher qu'elles ne tombassent entre les mains de l'ennemi. Valdès résolut de continuer le siége, croyant fermement que les défenseurs de Leyde ne pourraient plus tenir longtemps, qu'ils succomberaient à la famine et seraient obligés de se rendre [3].

[1] Bor, 7e liv., fol. 55 v°, dit tenir ces détails de Cornelis Van Mirop lui-même.

[2] *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 286. — Bor, 7e liv., fol 56.

[3] Bor, 7e liv., fol. 56.

Dans les premiers jours du mois de septembre, arrivèrent à Rotterdam Louis de Boisot et Adrien Willemsz., amiral de Zierikzee. Ils amenaient huit cents matelots et plus de cent pièces d'artillerie de fer et de bronze. Les marins zélandais, conduits par Boisot, étaient tous des vétérans de la guerre de l'indépendance, gens rudes, farouches, mutilés pour la plupart, les uns ayant perdu une jambe, les autres un bras, tous enfin criblés de cicatrices et de balafres. Leur chef lui-même avait naguère perdu un œil dans le combat de Romerswael. Quelques-uns de ces gueux de mer avaient attaché à leurs chapeaux des croissants avec ces mots caractéristiques : *Plutôt Turcs que papistes.* Tous étaient horribles à voir, disent les contemporains, et autant redoutés des Espagnols que la foudre et la tempête [1].

Pour mener à bien l'entreprise, on avait préparé à Rotterdam, à Delft et à Gouda deux cents bateaux à fond plat, en forme de galères, à dix, douze, quatorze, seize et dix-huit rames; les plus grands reçurent à la proue deux grosses pièces de canon et six moindres pièces aux côtés. On avait joint à cette flottille d'autres bateaux chargés de blé et portant aussi des canons. Tous ces navires étaient rassemblés à Delft, où l'on avait construit le bâtiment appelé par les uns l'*Arche de Noël,* par les autres l'*Arche de Delft.* Elle était composée de deux grands bateaux à blé ordinaires, joints ensemble, et n'allait ni à voiles ni à rames. Elle recevait son mouvement de plusieurs roues qui étaient à l'intérieur et que douze hommes tournaient continuellement. Elle était en outre fermée de toutes parts, et à l'épreuve de l'arquebuse. Du reste, elle était armée de plusieurs canons et cinquante hommes y pouvaient combattre comme dans un fort. L'amiral Boisot eut la direction des navires. Philippe d'Asseliers était commissaire de l'artillerie. Quant aux troupes réparties

[1] VAN METEREN, fol. 105 v°. — *Discours du siége de Leyde,* etc.

sur la flottille, elles furent placées sous le commandement du colonel de La Garde. Ces troupes se composaient de douze cents mousquetaires, wallons, français, allemands, anglais et écossais. Parmi les commissaires des états on distinguait Jacques Wasteel, ancien conseiller pensionnaire de Malines, signalé pour son activité et son énergie. On remarquait encore sur les vaisseaux le seigneur de Noyelles, chef des Wallons, et un assez grand nombre de gentilshommes, belges ou étrangers, qui avaient voué leur vie à l'affranchissement de la Hollande [1]. Cette flotte, d'où dépendait en grande partie la délivrance de Leyde, partit donc de Delft, passa, le 11 septembre, la rivière qui a donné son nom à Rotterdam, puis se dirigea vers la digue qui séparait le pays de Delft d'avec celui du Rhin.

Valdès venait de faire une nouvelle tentative pour déterminer les habitants de Leyde à se rendre. Par une lettre du 4 septembre, il leur promit, sur la foi d'un chrétien et d'un chevalier, d'épargner leurs biens et leurs vies; il leur offrit enfin une amnistie générale dont ne seraient pas même exceptés le commissaire Bronckhorst, le commandant Vander Does et le bourgmestre Vander Werf. Il leur avait envoyé en même temps un passe-port pour qu'ils donnassent une réponse dans le terme qu'il fixait [2]. Le lendemain, le comte de La Roche envoya lui-même d'Utrecht un gentilhomme et un trompette avec une proclamation pour les bourgmestres et la commune de Leyde. Il les engageait également à se soumettre, lorsqu'il en était temps encore, afin de garantir leur ville des extrémités auxquelles elle serait exposée, si elle venait à être prise de vive force. Cette lettre avait été écrite à l'instigation d'un émissaire que les royalistes secrets

[1] Van Meteren, fol. 105 v°. — *Grande chronique de Hollande,* t. II, p. 287. — Bor, 7e liv., fol. 56.

[2] Bor, 7e liv., fol. 56 v°.

de Leyde, ou du moins ceux qui voulaient se rendre, avaient envoyé au gouverneur de la Hollande. Un des chefs de la commune sortit des murs et prit les lettres, disant que les assiégés donneraient réponse [1].

La ville était alors dans le deuil. Elle venait de perdre (6 septembre) le commissaire Bronckhorst qui, montrant une énergie inébranlable, avait été digne de représenter le prince d'Orange dans Leyde assiégée. Beaucoup profitaient de l'espèce d'interrègne produit par cette perte regrettable pour donner libre cours à leur humeur et à leur impatience. La proclamation du comte de La Roche fit donc naître de vives discussions entre ceux qui voulaient se rendre et ceux qui voulaient résister. Le 7 septembre, l'assemblée des quarante fut convoquée au son de la cloche. On commença par engager Jacques Vander Does, oncle du commandant de la garde bourgeoise, à prendre la place du commissaire décédé. Le vieux patriote répondit qu'il ne pouvait remplacer Bronckhorst, et qu'il n'accepterait une pareille charge qu'à la demande expresse du prince d'Orange ; il promit toutefois de se trouver chaque jour à l'hôtel de ville pour seconder la régence. On délibéra ensuite sur les lettres du comte de La Roche. La majorité du conseil était faible, vacillante, sinon sympathique aux royalistes et aux catholiques. L'opinion fut exprimée qu'il ne fallait pas rejeter le pardon offert, alors qu'on pouvait encore l'obtenir et qu'il fallait considérer l'état misérable dans lequel on allait se précipiter, et le peu de probabilité d'être secouru. Mais Jean Vander Does, commandant de la garde bourgeoise, s'écria qu'il ne voyait autre chose dans tous ces propos qu'un commencement de négociation pour rendre la ville à l'ennemi. Il rappela le serment qui avait été prêté, les ordonnances du prince d'Orange et ses lettres, par lesquelles il avait conjuré

[1] *Correspondance de Philippe II*, t. III, append., p. 556.

les assiégés de ne point correspondre avec l'Espagnol. Vander Werf, aussi bon patriote mais plus prudent que Douza, déclara qu'il prenait la responsabilité de la réponse qui serait adressée au message du comte de La Roche. Connaissant l'esprit regrettable de la majorité du conseil, il avait surtout pour but de gagner du temps. Au reste, il exprima ensuite le désir d'avoir Jacques Vander Does comme aide ou second. Il déclara ouvertement qu'il était comme abandonné par ses collègues et ceux de la « loi » ; qu'il était seul pour veiller à tout et que, sans lui, les communications avec l'ennemi se seraient établies depuis longtemps [1]. Comme l'avait prévu Vander Werf, la négociation entamée avec le comte de La Roche n'aboutit point et ne servit qu'à faire gagner du temps.

L'intervention du gouverneur de la Hollande avait fort indisposé le mestre de camp Valdès. Celui-ci défendit même au trompette du comte de retourner vers Leyde pour chercher la réponse des habitants. Il défendit, en outre, à tous les forts occupés par les Espagnols de laisser passer des députés ou des lettres pour le gouverneur de la Hollande. La Roche, vivement blessé d'une pareille conduite, s'en plaignit à Requesens et annonça même le dessein de châtier l'arrogant Espagnol [2]. Il soutenait d'ailleurs que Valdès trompait le gouverneur général en alléguant que les assiégés n'avaient plus de vivres depuis deux mois ; qu'il savait de bonne part qu'ils avaient encore cinq cents bêtes à cornes. Il l'accusait en outre de vouloir attendre que la ville fût réduite à toute

[1] *Voir* Van Vloten, *Leidens belegering en ontzet*, pp. 155-158, où cet épisode est raconté d'après des documents originaux et authentiques. Confér., sur les dispositions de la majorité du magistrat, la *Grande chronique de Hollande,* t. II, p. 292.

[2] Il écrivait à Requesens, au sujet de Valdès : « ... Un tel galand comme luy il n'est besoin que V. E. le chastie, car je trouveray bien moyen de le chastier... » (*Correspondance de Philippe II,* t. III, p. 564.)

extrémité, afin d'en faire son profit, lui et ceux qui lui ressemblaient [1].

Requesens répondit qu'il prendrait des informations ultérieures sur la conduite que l'on imputait à Valdès, car si elle était telle que disait le comte de La Roche, il fallait que Dieu lui eût ôté l'entendement [2]. Le mestre de camp persista néanmoins dans ses prétentions hautaines à l'égard du comte de La Roche. Les assiégés lui ayant demandé un passe-port pour traiter avec le gouverneur de la Hollande, il le refusa, disant qu'ils devaient traiter avec lui. Alors les délégués de la commune étaient rentrés dans Leyde sans plus faire mention de rien. Le comte de La Roche prophétisa que les espérances de Valdès pourraient être déçues : l'ennemi trouverait moyen, disait-il, de secourir la ville avant qu'elle fût réduite à l'extrémité, et, en tout cas, ce serait faire un tort immense au Roi que de la mettre à sac [3].

Sous l'empire de ces craintes, La Roche fit une nouvelle tentative. Le 17 septembre, il renvoya son trompette à Leyde pour avoir réponse aux lettres qu'il avait naguère adressées aux assiégés. Ce messager étant arrivé devant les murs le jour même et ayant sonné de la trompette, le capitaine de la ville et deux bourgmestres se montrèrent. Le trompette leur demanda la réponse aux lettres du gouverneur de la Hollande. Les représentants de Leyde dirent qu'ils n'avaient pas négligé de rendre réponse au comte de La Roche ; leurs lettres étaient prêtes et des députés désignés pour les porter : mais Valdès leur avait refusé les passe-ports nécessaires. Le mestre de camp leur avait

[1] Le comte de La Roche à Requesens, 5 et 12 septembre 1574. (*Correspondance de Philippe II,* t. III, pp. 557-559.)

[2] Requesens au comte de La Roche, d'Anvers, 14 septembre 1574. (*Ibid.,* t. III, p. 560.)

[3] Le comte de La Roche à Requesens, d'Utrecht, 15 septembre 1574. (*Ibid.,* t. III, p. 561.)

signifié que s'ils voulaient parlementer ou traiter, qu'ils traitassent avec lui, car il était le général, ou bien, s'ils voulaient se rendre près du comte de La Roche, qu'ils tinssent leurs lettres ouvertes parce qu'il les voulait voir. Les représentants de la commune, ne voulant point se soumettre à cette exigence, déclarèrent qu'ils n'avaient nulle autre réponse à donner [1].

Les eaux s'étaient arrêtées contre la grande digue qui séparait le pays du Rhin de celui de Delft. Cette digue barrant la route vers Leyde, il fallait que les confédérés s'en rendissent maîtres.

Le colonel de La Garde, secondé par l'amiral Boisot, s'en empara effectivement, le 11 septembre, avant le jour, et les Espagnols arrivèrent trop tard pour les déloger. Le prince d'Orange, informé de ce succès, envoya à Boisot et La Garde un renfort de quatre enseignes de Wallons et le reste des compagnies françaises. Les confédérés se rendirent maîtres d'une autre digue qui était encore à un pied au-dessus de l'eau. Cette position importante fut gardée par quatre cents arquebusiers français et deux cents wallons [2].

Il s'agissait maintenant de passer outre, et les difficultés augmentaient. Les confédérés savaient que les Espagnols occupaient en force le village de Zoetermeer. De leurs navires, ils voyaient les ennemis se fortifier sur le pont et s'embusquer dans les maisons qui le bordaient de chaque côté. Après une conférence que La Garde eut à Delft avec le prince d'Orange, il fut décidé que, pendant la nuit, la flotte s'approcherait du pont de Zoetermeer pour l'attaquer le lendemain, 17 septembre, de bonne heure. Mais les préparatifs furent plus longs qu'on ne

[1] Nouvelles de Leyde, dans la *Correspondance de Philippe II,* t. III, append., p. 562.

[2] *Discours du siége de Leyde,* etc. — *Grande chronique de Hollande,* t. II, p. 288.

l'avait supposé, à cause de la difficulté de faire entrer tant de navires dans des canaux qu'on ne distinguait plus au milieu de la grande nappe d'eau qui couvrait le pays. Il était huit heures du matin lorsque le canon des confédérés commença à tonner : toute la flotte s'avança. Elle était précédée d'une grande barque plate garnie de bastions et armée à la proue d'un demi-canon et de plusieurs pièces de campagne. Derrière venaient huit galiotes bien armées et plus de quatre cents chaloupes et petites barques. Les confédérés s'arrêtèrent à une portée de mousquet du pont de Zoetermeer, qu'ils canonnèrent jusqu'à midi. Ils avaient le dessein de se jeter à terre pour chasser les Espagnols du pont et des maisons contiguës; malheureusement les canaux, dont il avait été impossible de sonder la profondeur, n'allaient pas jusque-là, mais finissaient à la portée de l'arquebuse. Cependant deux cents Français débarquèrent sur une digue et, sous la protection de la flotte, s'y retranchèrent. Ces soldats restèrent même sur la digue lorsque la flotte, renonçant à l'entreprise, se retira avec une certaine précipitation. Valdès ordonna à ses gens de marcher contre les Français ; mais l'eau était si haute qu'il fallait, pour arriver à eux, franchir en nageant quelques passages. Les Français furent néanmoins chassés de leurs tranchées, et parmi les morts se trouvèrent deux capitaines [1].

Cependant la situation des assiégés devenait désespérée. On ne savait plus dans Leyde ce que c'était que du pain. Une si grande et si poignante détresse provoquait des murmures violents au sein de la classe populaire, et ce mécontentement était secrètement favorisé par une notable fraction du magistrat, dont la faiblesse et les sentiments équivoques formaient le plus

[1] *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 288. — Valdès à Requesens, 18 septembre 1574. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 158.) — Requesens au Roi, d'Anvers, 25 septembre 1574. (*Ibid.*, t. III, p. 166.)

déplorable contraste avec l'énergie héroïque des Douza et des Vander Werf. Ce mécontentement donna enfin lieu à une manifestation dangereuse.

Plus de trois cents chefs de famille de la classe infime se portèrent devant la maison communale, criant qu'ils voulaient se rendre et non périr si misérablement de faim, avec leurs pauvres femmes et leurs enfants : le secours espéré, ajoutaient-ils, ne viendrait point, tandis que la destruction de la ville était certaine. Tel n'était point l'avis de la meilleure partie de la bourgeoisie. Celle-ci voulait résister jusqu'à la dernière extrémité. Aussi, des notables intervinrent et réussirent par de bonnes paroles à calmer la populace [1].

Mais à peine cette sédition était-elle apaisée, qu'une autre troupe de furieux se porta devant la demeure du bourgmestre Vander Werf. Par leurs clameurs, leurs invectives, leurs menaces, ils voulaient contraindre le chef de la commune à traiter avec l'ennemi et à rendre la ville. Vander Werf parut au milieu des séditieux, fier, calme, inébranlable. « Mes amis et concitoyens, « dit-il, sachez que j'ai fait serment de me défendre contre nos « ennemis jusqu'à la mort, et, avec la grâce de Dieu, je suis « résolu de l'observer. Je dois mourir une fois, tôt ou tard ; que « ce soit par vos mains ou par celles de l'ennemi, il ne m'im- « porte. Si, par ma mort, je puis vous soulager, prenez mon « corps et partagez-le entre vous ; mais ne me contraignez point « à faire une chose qui me déshonorerait. » Ces paroles énergiques et sublimes surprirent et déconcertèrent tellement les mécontents, que les groupes se dispersèrent et que les plus exaltés se retirèrent en silence et pleins de respect pour l'héroïque bourgmestre [2].

[1] *Grande chronique de Hollande,* t. II, p. 292. — Renon de France, MS, 2e partie, chap. XXXVI.

[2] Cet épisode mémorable est rapporté par des contemporains dignes de

Bientôt les maux produits par la famine furent portés au comble, et le peuple ne murmura plus. Beaucoup d'enfants succombèrent dans les rues et jusque dans les bras de leurs mères. Les femmes enceintes, à qui on réservait, par un privilége spécial, un quarteron de biscuit par jour, ne pouvaient enfanter à cause de leur faiblesse. Les sentinelles n'avaient plus la force de faire le guet, et les jambes défaillaient aux passants dans les rues. On les voyait avec des visages de mourants, les joues enfoncées, les genoux tremblants, marcher comme des squelettes. Pendant les sept dernières semaines du siége, les assiégés ne mangèrent point de pain et ne burent que de l'eau. Dans les maisons des plus riches, la chair des chevaux était avidement recherchée ; les chiens et les chats rôtis étaient regardés comme des friandises. Les pauvres se contentaient de feuilles de vigne ou d'autres arbres trempées dans le sel et le vinaigre ; plusieurs se nourrissaient de cuir haché. On en vint, dans les derniers jours, jusqu'à faire bouillir des os de vache, de chiens et de chevaux pour en tirer quelque suc. Des hommes, pouvant à peine se traîner, allaient faire le guet sur les remparts et, revenus chez eux, trouvaient parfois leurs femmes et leurs enfants morts de faim ou emportés par la maladie pestilentielle que tant de misère avait engendrée. Il arrivait aussi que les volontaires n'avaient plus la force de porter leurs arquebuses et qu'ils mouraient eux-mêmes d'épuisement dans les rues ou sur les remparts. On évalua à six mille le nombre des habitants qui, pendant le siége, furent moissonnés par la famine et la peste [1].

foi : Fruytiers, fol. 24 v°. — *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 292. — Van Meteren, fol. 106. — *Voir* aussi Renon de France, MS, 2e partie, chap. XXXVI.

[1] Tel est le chiffre donné par Fruytiers. Van Meteren, Renon de France et la *Grande chronique de Hollande*, qui fournissent des détails authentiques sur les progrès de la famine dans Leyde. *Voir* aussi la lettre adressée

Le 21 septembre, le trompette du comte de La Roche était retourné à Leyde pour avoir une dernière réponse de la bourgeoisie. On le remit au lendemain, à deux heures du soir. Il revint au moment fixé. Les représentants de la commune lui déclarèrent alors (et c'était leur réponse définitive) « qu'ils « tenaient la ville pour le Roi et pour le prince d'Orange, comme « stathouder. » Ils ajoutèrent « que, si le comte de La Roche « désirait quelque chose, il n'avait qu'à leur envoyer un sauf- « conduit de sa main pour qu'ils pussent se rendre près des états « de Hollande et du prince d'Orange auxquels ils avaient fait le « serment de ne pas traiter qu'ils n'eussent auparavant commu- « niqué avec eux. » Ils déclarèrent aussi que, s'ils acceptaient un accord, ils auraient à redouter le sort de Rotterdam, lorsque les troupes espagnoles étaient entrées dans cette ville avec le comte de Boussu. Plutôt que de se mettre au pouvoir des Espagnols, disaient-ils encore, ils aimaient mieux tous mourir dans Leyde, car ils se rappelaient trop le sort effroyable de Naarden et de Harlem [1].

Requesens attribuait l'arrogance des assiégés au progrès de l'inondation, qu'ils s'attendaient à voir arriver bientôt jusqu'à leurs murailles. Et, à ce sujet, le grand commandeur faisait remarquer à Philippe II que c'était une chose étrange que ces gens-là préférassent mettre sous l'eau leurs personnes et leurs biens plutôt que de se réduire à l'obéissance de leur Roi et seigneur naturel [2]. Mais les assiégés n'avaient plus aucune confiance dans la loyauté espagnole, et Requesens lui-même n'aurait pu garantir l'observation scrupuleuse de la capitulation qui était offerte. Il avait, à la vérité, donné ordre, si Leyde se rendait,

par Valdès à Requesens, le 21 septembre 1574. (*Correspondance de Philippe II,* t. III, p. 461.)

[1] Le comte de La Roche à Requesens, d'Utrecht, 27 septembre 1574, (*Ibid.*, t. III, append., pp. 562-563.)

[2] Requesens au Roi, 6 octobre 1574. (*Ibid.*, t. III, p. 470.)

de tenir ponctuellement toutes les promesses qu'on aurait faites aux bourgeois et de leur épargner le sac de la ville. Cependant il avouait au Roi que ce serait chose fort difficile à observer parce que les soldats avaient résolu le contraire, et que c'était même dans l'espérance de ce pillage qu'ils enduraient tant de souffrances et de besoins [1].

Jusqu'alors la plus grande incertitude avait régné sur la flotte du prince d'Orange. L'eau, contrariée par un vent du nord-est, refluait au lieu d'avancer. Enfin, le vent tourna au sud-ouest, une tempête violente éclata sur les côtes, la mer se souleva, les vagues se précipitèrent sur les terres, élargirent les brèches déjà pratiquées dans les digues et se répandirent jusque sous les murailles de Leyde. Le jour même où le trompette du comte de La Roche était retourné vers les assiégés, Valdès mandait à Requesens que l'élévation des eaux, soulevées par une grande tempête, l'avait obligé d'abandonner la digue de Zoetermeer et que déjà les navires des ennemis passaient à la voile par les prairies. Il s'était retiré sur la digue de Zoeterwoude, le seul passage qui restât pour arriver à Leyde, et il s'y fortifiait. La tempête continuait cependant, et l'eau s'exhaussait tellement qu'il y avait à craindre, selon Valdès, que tout le pays ne fût bientôt submergé et que les ennemis ne pussent naviguer partout. Dejà les Espagnols avaient de l'eau jusqu'à la ceinture [2].

Les assiégés, torturés par la faim et n'ayant point de nouvelles de la flotte de secours, étaient dans d'inexprimables angoisses. Toutefois, le plus grand nombre montrait une résolution inébranlable. Les soldats espagnols, qui étaient de garde dans les tranchées les plus proches de la ville, s'avançaient

[1] Requesens au Roi, 25 septembre 1574. (*Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 166.)

[2] Valdès à Requesens, 21 et 23 septembre 1574. (*Ibid.*, t. III, p. 161.)

quelquefois la nuit près de la muraille et criaient aux bourgeois qu'ils feraient bien de se rendre avant qu'ils y fussent contraints comme ceux de Harlem. S'ils différaient trop de demander la grâce du Roi, disaient les Espagnols, il serait trop tard, et ils s'exposeraient à être tous pendus et massacrés ; on ne pardonnerait même pas aux femmes et aux enfants, mais on couperait la gorge à tous sans aucune distinction. Les courageux bourgeois répondaient qu'ils n'avaient que faire de leurs vaines exhortations et de leurs menaces ; qu'ils espéraient que le grand Dieu des armées leur enverrait secours en temps opportun. Les Espagnols avaient feint aussi de s'apitoyer sur leur sort, disant qu'ils mourraient de faim. Eux, « d'un cœur vraiment martial et romain, » répondaient : « Quand bien même nous serions en « extrême disette de vivres (ce qui n'est point), nous ne nous « rendrions pas ; non, aussi longtemps que nous aurons une main « à manger et l'autre pour combattre, nous ne nous soumettrons « point à votre tyrannie [1]. »

La flotte de secours n'avait pu, comme on l'a vu, forcer le pont de Zoetermeer. Mais des gens du pays avertirent le conseiller Wasteel qu'il y avait un autre passage entre Zoetermeer et Benthuizen, par le Zegwaart. Prendre cette direction était une entreprise hardie et qui pouvait devenir désastreuse, si les

[1] *Voir* la relation contemporaine imprimée en 1575, et intitulée : *Discours du siége que les Espagnols ont tenu devant la ville de Leyden en Hollande.* « Ce discours, lit-on dans la préface, est l'œuvre d'un gentilhomme qui est pour le présent en Hollande et a esté lui-même témoin oculaire et partie des choses qui y sont déduites. » On a attribué cette précieuse et authentique relation (presque introuvable aujourd'hui) au colonel de La Garde. Peut-être ne faut-il pas contester cette assertion d'une manière absolue. Cependant on remarque, sur l'exemplaire de la bibliothèque royale de la Haye, une annotation de laquelle il résulterait que le *Discours du siége de Leyde* était l'œuvre de Guillaume de Maucle, seigneur de Mansart.

Espagnols, maîtres encore de toutes les positions, avaient mieux surveillé les mouvements de leurs ennemis. Mais elle réussit, grâce à leur sécurité et aux excellentes mesures combinées entre Wasteel, Boisot et La Garde. A l'approche des « Orangeois, » les troupes allemandes qui occupaient Benthuizen abandonnèrent ce village pour se retirer à Zoetermeer. Cette position importante ayant aussi été abandonnée, la flotte entra dans le lac de Noord-Aa. Mais là les confédérés durent jeter l'ancre et attendre la grâce de Dieu, car il leur était impossible de passer outre sans plus grande eau. La flotte n'était plus qu'à une demi-lieue de Leyde. Du haut des tours et des remparts, les assiégés auraient pu la reconnaître, si les arbres, plus hauts que les mâts des vaisseaux, n'avaient formé comme un rideau devant ceux-ci. Cependant l'artillerie de la flotte se faisant entendre dans Leyde, on résolut, pour avoir des nouvelles, d'envoyer du côté du lac un messager avec cinq ou six couples de pigeons. Ce messager arriva sain et sauf dans le camp des confédérés [1].

Au moyen d'un des pigeons apportés de Leyde, Boisot adressa au commandant de la garde bourgeoise, Jean Vander Does, la lettre suivante, datée de sa galère au lac de Noord-Aa, le 26 septembre : « J'ai été très-aise de voir, par les lettres du magistrat « de Leyde, que vous et votre cousin avez encore souvenance « de celui qui vous est vraiment affectionné serviteur et ami et « qui, pour secourir tant de gens d'honneur, n'épargnera sa « personne ni sa vie ; donnez-en hardiment l'assurance à ceux « de la ville, et priez-les de ne point sortir avec leurs galères et « bateaux de guerre jusqu'à ce que nous soyons hors de tous « dangers à vos portes et que nous puissions communiquer « ensemble [2]. »

[1] *Grande chronique de Hollande,* t. II, pp. 289-293, et Renon de France, MS, 2e partie, chap. XXXVI.

[2] *Archives de la maison d'Orange-Nassau,* t. V, p. 68.

Les gens peu expérimentés blâmaient l'amiral Boisot de ne point passer outre, comme si les bateaux, arrêtés dans le Noord-Aa, avaient pu être métamorphosés en oiseaux. Les chefs désirèrent que le prince d'Orange vînt visiter l'armée, afin d'examiner l'état des choses et d'imposer silence aux importuns. Guillaume arriva le 29 septembre avec quatre bateaux chargés de blé et armés chacun d'un demi-canon sur le devant. Il passa l'armée en revue, exhortant soldats et capitaines à faire leur devoir pour mener à bonne fin une si louable et importante entreprise. Il tint aussi conseil avec les amiraux et les chefs des soldats, La Garde et Noyelles. Depuis que la flotte était dans le Noord-Aa, l'eau n'avait crû que de trois à quatre pouces en huit jours; même le vent du nord-est avait en deux fois vingt-quatre heures remis l'eau à la hauteur où elle se trouvait le jour que les confédérés étaient arrivés dans le lac. Ils ne doutaient pas qu'avec le temps l'eau ne s'élevât suffisamment, mais ils avaient aussi la crainte que les assiégés ne fussent contraints de se rendre, sans pouvoir attendre l'issue d'une entreprise si incertaine.

Le prince d'Orange était retourné à Delft, encore très-inquiet sur le résultat de l'expédition tentée pour la délivrance de Leyde. Après diverses autres tentatives, il avait été enfin résolu de chercher un passage entre Zoeterwoude, le château de Swieten et Leyderdorp. Les Espagnols y attendaient les confédérés; il fallait même passer à la portée du mousquet, entre leurs arquebusiers et leur artillerie [1]. Le temps pressait. On venait de faire dans Leyde une dernière distribution de viande de cheval. Les confédérés avaient résolu de creuser un nouveau canal pour se frayer un chemin entre le château de Swieten et Zoeterwoude, lorsque le vent du sud-ouest chassa avec force les eaux vers Leyde et, en deux fois vingt-quatre heures, les fit croître de plus

[1] *Grande chronique de Hollande,* t. II, p. 292.

d'un demi-pied. Les chefs de l'armée prirent alors d'autres dispositions. Le 1er octobre, vers onze heures de la nuit, la flotte se mit en mouvement : l'amiral Boisot avec la moitié des bateaux de guerre, à gauche, vers Zoeterwoude; le vice-amiral, avec l'autre moitié, à droite, vers le château de Swieten; entre les deux, le colonel de La Garde avec les petits bateaux chargés de soldats; à l'arrière-garde s'avançaient les bateaux portant les vivres et les munitions. Les Espagnols n'attendirent point la flotte zélandaise; ils abandonnèrent leurs navires. La Garde descendit le premier sur la digue qu'il s'agissait de couper, et les pionniers, l'ayant suivi, se mirent immédiatement à l'œuvre; une heure avant le jour, la digue était percée en deux ou trois endroits. Alors l'amiral Boisot, qui était également descendu pour encourager les pionniers et les soldats, se rembarqua et passa d'un côté; de l'autre s'avança le vice-amiral; les bateaux portant les vivres et les munitions se trouvaient au milieu. Mais à peine la flotte s'était-elle mise en mouvement que l'eau devint insuffisante : les plus grands bateaux touchaient presque le fond. Les marins zélandais ne se découragèrent pas : ils entrèrent dans l'eau et firent flotter les bateaux comme s'ils avaient voulu les porter sur leurs épaules. L'escadre fut ainsi conduite dans un beau et grand canal appelé le Meerburger. Boisot fit rompre le pont du Meerburger, et les bateaux avancèrent vers Zoeterwoude. Les confédérés canonnèrent ce poste important et allèrent même mettre le feu à quelques maisons du village.

L'eau s'éleva encore pendant la nuit de telle sorte, que le lendemain, 2 octobre, les confédérés arrivèrent avec leur flotte jusqu'à la digue de Zoeterwoude. Là était Valdès. Mais la flotte zélandaise passa au travers du camp espagnol avec une telle furie d'artillerie et d'arquebuserie, disent les relations contemporaines, que les royalistes furent forcés de s'enfuir pour ne pas être noyés. Cette première retraite vers Voorschoten ne s'effectua

point sans grandes pertes pour les assiégeants qui étaient âprement poursuivis par les matelots zélandais [1].

Un dernier obstacle, qui paraissait insurmontable, arrêtait les confédérés. C'était le fort de Lammen, à une portée de canon de Leyde, sur le canal qui mène à Delft et qui s'appelle le Vliet. Ce fort, bien garni d'artillerie, bouchait l'entrée du canal et fermait ainsi le passage qui conduisait à Leyde. Lorsque les assiégés eurent vu Zoeterwoude en feu, ils comprirent que le secours approchait, et tous les hommes encore valides se portèrent sur les remparts. Un des bourgmestres, ayant aperçu du haut de la muraille les bateaux surmontés des bannières de la Hollande, dit aux bourgeois qui l'entouraient, en désignant de la main le fort de Lammen. « Voyez-vous, mes amis, derrière ce fort-là est maintenant notre pain ; que vous en semble ? Le devons-nous là « laisser ? » Tous s'écrièrent qu'ils iraient plutôt rompre le fort avec leurs mains, leurs ongles et leurs dents que de mourir de faim. Le capitaine Borgia commandait dans le fort, et il dépendait de lui, s'il avait été bien secondé par ses soldats, d'empêcher longtemps encore la délivrance de Leyde. En effet, le fort de Lammen commandait absolument le canal où les vaisseaux zélandais ne pouvaient s'engager qu'à la file. Valdès donna l'ordre au capitaine Borgia d'abandonner cette importante position. Il désespérait de pouvoir le secourir, et Borgia, réduit à ses seules forces, semblait menacé, selon une lettre interceptée, d'être attaqué à la fois par la flotte de Boisot et par les assiégés. Pendant toute la nuit du 2 octobre, les sentinelles de garde sur les remparts de Leyde ouïrent un grand bruit devant le fort. On voyait aussi scintiller les mèches allumées des arquebuses, mais personne dans la ville ne se doutait que les Espagnols, après avoir jeté leur artillerie dans les fossés, abandonnaient le fort de

[2] *Correspondance de Philippe II*, t. III, p. 169.—VAN METEREN, fol. 107

Lammen pour rejoindre Valdès à Voorschoten. Leur retraite fut encore hâtée par un incident étrange. La muraille de la ville s'écroula avec fracas entre la porte aux Vaches et la tour de Bourgogne. Les Espagnols fuyaient sans savoir qu'une large brèche venait de leur être ouverte et que, en s'y précipitant, ils se seraient rendus immédiatement maîtres de Leyde, d'une ville sans troupes et n'ayant pour défenseurs que des bourgeois mourants de faim.

Le 3 octobre, au matin, les assiégés s'attendaient donc à voir paraître les bandes espagnoles ; la plus terrible anxiété régnait dans la ville. Tout à coup un jeune orphelin qui, durant la nuit, n'avait pas quitté des yeux le fort de Lammen, émit la pensée que les Espagnols l'avaient déserté. Moyennant deux écus, il consentit à se rendre au fort, et bientôt il fit signe aux sentinelles des remparts que ses prévisions étaient réalisées. Mais les assiégés, conservant des doutes, envoyèrent au fort le capitaine Gérard Vander Loen avec ses « aventuriers. » Bientôt ceux-ci aperçurent les galères zélandaises qui se dirigeaient aussi de ce côté.

Au milieu de la nuit, l'amiral Boisot avait envoyé un messager au prince d'Orange pour l'avertir qu'il était arrêté par le fort de Lammen, qu'il essayerait de s'en emparer, mais que, s'il échouait, il convenait d'avoir patience et d'attendre que l'eau se fût élevée si haut que la flotte de secours pût passer, par le plat pays, à côté du fort. Le prince avait encore moins d'espoir que Boisot ; il ne croyait pas qu'on pût forcer le fort de Lammen, et, d'un autre côté, ç'avait toujours été son opinion que l'eau ne s'élèverait pas assez pour qu'on pût ramer jusqu'à Leyde. Toutes ces craintes étaient maintenant dissipées. Le capitaine Vander Loen ouvrit les barrières, et la flotte zélandaise s'avança triomphante vers la ville[1].

[1] *Grande chronique de Hollande*, t. II, pp. 293-295.—Renon de France, MS, 2e partie, chap. XXXVI. — *Discours du siége de Leyde*, etc.

Il était huit heures du matin lorsque Boisot, avec l'avant-garde, entra dans Leyde par le canal intérieur. Adrien Willemsz, le brave amiral de Zierickzee, le suivit avec le reste de la flotte. Les pauvres habitants de Leyde, exténués par la faim, bordaient les quais. Il ne leur restait plus rien, dit un ancien annaliste, « qu'à se manger l'un l'autre. » Requesens, de son côté, écrivit au Roi que la ville n'aurait pu tenir quatre jours de plus. Par l'ordre de Boisot, les matelots jetaient des harengs et du pain de côté et d'autre du canal. « C'était chose pitoyable, rapporte un témoin oculaire, à voir ces pauvres gens affamés dévorer les harengs tout crus ; quant au pain, ils le mangeaient d'une telle voracité qu'il semblait que jamais ils ne s'en pourraient rassasier ; cela fut cause que quelques-uns moururent incontinent après en avoir mangé et grand nombre peu de temps après, pour n'avoir su garder mesure [1]. »

Boisot s'avança jusqu'au Rapenburg, le plus beau canal de Leyde, et s'arrêta, selon la tradition, presque en face de l'ancien cloître de Sainte-Barbe, qui devait être un peu plus tard transformé en université protestante, en commémoration de ce siége à jamais célèbre.

Amiraux, chefs de l'armée, suivis des soldats et des matelots, avec les magistrats de Leyde, suivis du peuple, allèrent ensuite tous dans la grande église (celle de Saint-Pierre) pour remercier Dieu de cette miraculeuse délivrance. On pouvait l'appeler miraculeuse en effet ; car, le lendemain, le vent changea et fit refluer les eaux qui avaient porté la flotte sous les murailles.

Dès son entrée dans Leyde, Boisot avait expédié un nouveau messager au prince d'Orange. Il arriva à Delft, le 3 octobre, vers deux heures de l'après-midi. Guillaume assistait au prêche dans l'assemblée française. Quelques heures auparavant, il avait

[1] *Discours du siége de Leyde*, etc.

reçu les informations par lesquelles Boisot se disait arrêté devant le fort de Lammen ; aussi se trouva-t-il comme ravi d'un changement si grand, si soudain et si inespéré. Le prêche fini, il fit passer la lettre de Boisot au ministre, et celui-ci en donna lecture à l'assemblée. Dieu « qui abaisse le puissant et élève le faible », fut loué et remercié. Des actions de grâce plus solennelles eurent lieu aussitôt après dans le principal temple de la ville de Delft, et le prince d'Orange s'y trouva avec toute la noblesse et la plus grande partie du peuple. On fit aussi des prières publiques dans toutes les autres villes de la Hollande et de la Zélande qui n'obéissaient plus à l'Espagne.

C'était un grand succès. Leyde n'était pas seulement délivrée et l'Espagnol n'avait pas seulement abandonné le fort de Lammen, mais encore les troupes de Valdès avaient fui en désordre et en se mutinant vers la Haye, abandonnant vingt-deux autres forts qui avaient été construits partie autour de Leyde, partie à deux ou trois lieues aux environs.

L'amiral Boisot avait envoyé à Delft quatre galères pour conduire et escorter le prince d'Orange, qui voulait se rendre lui-même à Leyde afin de remercier les assiégés de leur constance. Le 4 octobre, avant de partir, le prince informa Jean de Nassau que Leyde avait été délivrée et ravitaillée la veille à neuf heures du matin ; et il ajoutait que six ou huit mille personnes avaient été moissonnées par la maladie ou la famine [1]. Le Taciturne arriva dans Leyde vers le soir et descendit chez Thierry de Montfoort, un des notables qui avaient pris part à la défense de la ville. Il fut accueilli par les acclamations du peuple. Il remercia avec effusion les bourgeois de s'être comportés si vaillamment, sans assistance de gens de guerre, pendant un siége si difficile, et promit qu'on se souviendrait long-

[1] *Archives de la maison d'Orange-Nassau*, t. V, p. 75.

temps, pour eux et leur postérité, d'un si grand service. Il remercia aussi les chefs de la flotte de secours du bon devoir qu'ils avaient fait. Mais il fut sévère pour certains personnages qui n'avaient pas bien secondé ses desseins. Il les reprit aigrement de leur faute, parce que sachant, après leur première délivrance, que les Espagnols les guettaient, ils ne s'étaient pas mieux pourvus de vivres. Il ajouta qu'ils avaient de grandes obligations aux états de Hollande, qui n'avaient rien épargné et qui n'avaient redouté aucun péril pour venir à leur aide, car ils avaient sacrifié plus d'un million d'or, faisant ce qui n'avait jamais été fait depuis que le pays était endigué. Il leur adressait ces observations, disait-il, afin qu'ils fussent plus sages à l'avenir, qu'ils ne perdissent pas de vue la servitude misérable où ils eussent été réduits par une fausse économie, et qu'ils tinssent plus fortement encore à leur liberté [1].

Le prince prolongea son séjour dans Leyde jusqu'au 15 octobre, prenant toutes les mesures nécessaires pour réparer les maux occasionnés par le siége et pour assurer la sécurité future de la ville. Il ordonna qu'on ferait dans toutes les cités voisines une collecte générale, afin de venir en aide aux pauvres de Leyde. Il mit dans la ville une garnison de quatre enseignes. Il prescrivit aussi de fortifier quelques positions importantes. Le 14, veille de son départ, il changea la loi ou magistrat et, à cette occasion, réduisit l'assemblée de la commune de quarante membres à vingt-huit, savoir : quatre bourgmestres, huit échevins et seize conseillers. Vander Werf, qui se retira comme bourgmestre, resta néanmoins dans le conseil. Quoique l'envie n'eût pas épargné ce vaillant chef, il ne cessa d'être honoré par ses concitoyens. Il fut encore revêtu dix fois des fonctions de bourg-

[1] *Grande chronique de Hollande*, t. II, p. 297. — Renon de France, MS, 2e partie, chap. XXXVI. — Fruytiers, fol. 32.

mestre et quatre fois de celle d'échevin [1]. Il mourut en 1604 et fut enseveli dans l'église dédiée autrefois à saint Pancrace, où une inscription monumentale rappelle à la postérité le patriotisme et l'énergie du célèbre bourgmestre de Leyde.

Louis de Boisot, La Garde, Noyelles, et tous ces autres vaillants hommes, qui hasardaient avec tant d'insouciance leur vie pour la liberté des Pays-Bas, avaient rivalisé de hardiesse, d'énergie et de persévérance avec les Bronckhorst, les Douza et les Vander Werf. Pour témoigner la reconnaissance de la commune à Boisot et aux autres chefs de la flotte et de l'armée de secours, les représentants de Leyde leur firent présent d'une médaille d'or avec cette inscription : « *Ut Sanherib a Jerusalem, sic Hispani a Leida noctu fugerunt.* » Les états de Hollande décernèrent en outre à Boisot une riche chaîne d'or [2].

La Hollande et la Zélande, qui n'avaient point craint d'affronter la formidable Espagne et de conquérir leur liberté dans une lutte inégale, allaient maintenant l'affermir par de nouveaux et courageux efforts. Bientôt aussi elles devaient exercer, par leur exemple, une irrésistible influence sur les autres provinces qui formaient les Pays-Bas. Elles allaient bientôt les soulever et les entraîner contre la domination étrangère.

[1] Te Water, *Levensbyzonderheden,* etc., p. 115.

[2] *Grande chronique de Hollande,* etc., t. II, p. 297.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES.



LIVRE PREMIER.

LIVRE II.

LIVRE III.

LIVRE IV.

LIVRE V.

LIVRE VI.

LIVRE VII.

LIVRE VIII.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

BRUXELLES. — EMM. DEVROYE. IMP. DU ROI.

